E-24-102

INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES

DU

COMTÉ MUNICIPAL DE PAPINEAU

1942

Section de l'Enquête Economique

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
PROVINCE DE QUÉBEC

LOUIS CODERRE, L.s.c.
SOUS MINISTRE

HON. J. PAUL BEAULIEU, C. A.
MINISTRE

Bibliothèque et Archives nationales Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère de l'Industrie et du
Commerce de la Province de Québec.

TABLE DES MATIERES

Page

PRESENTATION 1

DELIMITATION DU COMTE 3

HISTORIQUE 3

ASPECT GEOGRAPHIQUE:

LA STRUCTURE 6

LE RELIEF 7

HYDROGRAPHIE 10

CLIMAT 11

POPULATION 15

ENSEIGNEMENT 21

SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:

AGRICULTURE 23

INDUSTRIE 32

RESSOURCES MINERALES 44

TOURISME 47

FORCES HYDRAULIQUES 48

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS 50

MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES Page

Amherts 53
Angers 60
Bowman 66
Buckingham (ville) 72
Buckingham (rurale) 80
Buckingham (Partie Ouest) 86
Buckingham (Partie Sud-Est) 92
Chénéville 97
Duhamel 103
Hartwell 108
L'Ange-Gardien 113
Lochaber (Partie Nord) 119
Lochaber (Partie Ouest) 125
Lochaber & Gore 132
Masson 139
Montebello 148
Montpellier 152
Mulgrave & Derry 159
Notre-Dame-de-Bonsecours 165
Notre-Dame-de-Bonsecours (Partie Nord) 173
Notre-Dame-de-la-Paix 179
Papineauville 185
Plaisance 190
Ponsonby 197
Portland (Partie Est) 202
Portland (Partie Ouest) 209
Ripon (paroisse) 216
Ripon (village) 221
Saint-André-Avellin (paroisse) 224
Saint-André-Avellin (village) 231
Sainte-Angélique 233
Saint-Malachie 239
Suffolk & Addington 244
Thurso 251
Villeneuve 255
Vinoy 260

CONCLUSION 264

APPENDICE I - Industries du comté classées par municipalités 265

APPENDICE II - Industries du comté classées par genres 268

APPENDICE III - Liste des industries du comté utilisant des chutes d'eau 271

APPENDICE IV - Noms géographiques du comté 272

INDEX DES CARTES

	Page
Comté de Papineau	2a
Amherst	52a
Angers	60a
Bowman	66a
Buckingham (ville)	72a et 72b
Buckingham	80a
Buckingham (Partie ouest)	86a
Buckingham (Partie sud-est)	92a
Chénéville (village)	96a
Duhamel	102a
Hartwell	108a
L'ange-Gardien	114a
Lochaber (Partie nord)	120a
Lochaber (Partie ouest)	126a
Lochaber & Gore	132a
Masson	140a
Montebello	148a
Montpellier	152a
Mulgrave & Derry	158a
Notre-Dame-de-Bonsecours	164a
Notre-Dame-de-Bonsecours (Partie nord)	172a
Notre-Dame-de-la-Paix	178a
Papineauville (village)	186a
Plaisance	190a
Ponsonby	196a
Portland (Partie est)	202a
Portland (Partie ouest)	210a
Ripon (paroisse)	216a
Ripon (village)	222a
Saint-André-Avellin (paroisse)	224a
Saint-André-Avellin (village)	232a
Sainte-Angélique	234a
Saint-Malachie	240a
Suffolk & Addington	244a
Thurso (village)	250a
Villeneuve	256a
Vinoy	260a

Montréal, le 31 août 1944.

A l'Honorable J.-Paul Beaulieu,
Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

L'Office de Recherches économiques a l'honneur de vous présenter ce rapport touchant l'enquête effectuée au cours de l'été 1942 dans le comté municipal de Papineau, conformément à la loi de l'inventaire des ressources naturelles (I Edouard VIII, 2e session 1936, ch. 4).

Cette loi autorise le gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

1.- D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;

2.- De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;

3.- D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;

4.- De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Papineau était composée des personnes suivantes:

M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales;
M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka;
M. Henri Demers, du personnel de l'Office de Renseignements industriels et commerciaux.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office prépara pour ses enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de cartes, de rapports statistiques, etc., leur fut remis avant leur départ.

Les enquêteurs ont visité toutes les municipalités du comté. Munis de questionnaires, ils se sont présentés chez MM. le curés, les secrétaires de municipalités, les propriétaires ou gérants d'entreprises industrielles, les agronomes, chez des cultivateurs, etc., bref chez ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leur occupation et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible.

Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la polupation, l'agriculture, la colonisation, l'industrie sous ses diverses formes et les transports.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Papineau réunit dans ses diverses parties les renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place. Il est l'oeuvre collective des enquêteurs et du personnel de l'Office.

On trouvera ici d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'ampleur, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, l'importance respective des divers modes de vie, le degré d'exploitation des ressources et les tendances de l'économie.

L'enquête n'avait cependant pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la production des établissements industriels. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, cheptel, revenus, etc.), sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela. Une rigoureuse exactitude statistique est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Ainsi, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins de faire un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; très peu de cultivateurs peuvent dire, car ils ne tiennent généralement pas de comptes, exactement combien leur ont rapporté leurs ventes de produits agricoles. Même lorsqu'on peut procéder à un dénombrement (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. En somme, malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent présenter que des approximations, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une exploitation ou d'un groupe d'exploitations agricoles, mais de la situation dans l'ensemble de leur municipalité.

Ce rapport, on s'en convaincra en jetant un coup d'oeil sur la table des matières, examine le comté de Papineau sous les divers aspects de sa vie économique. Cependant, certaines questions comme les finances municipales et scolaires, l'enseignement, les coopératives et les caisses populaires, faisant l'objet de publications officielles, n'ont pas été traitées ici, ou du moins elles ne l'ont été que très sommairement.

En appendice on trouvera la liste alphabétique des principaux noms géographiques: cantons, municipalités, bureaux de poste, paroisses religieuses, stations de chemin de fer, montagnes, collines, lacs, rivières, ruisseaux, etc., que l'on rencontre dans le comté.

REMERCIEMENTS

Nous avons le plaisir d'offrir ici nos remerciements au personnel des divers ministères intéressés concernant l'aide qu'il nous a apportée dans notre travail, de même qu'aux nombreux informateurs que nous avons consultés sur place. La collaboration de tous a été indispensable.

COMTÉ MUNICIPAL DE PAPINEAU

ÉCHELLE DE MILLES
0 1/2 1 2 3 4 5 6

COMTÉ DE LABELLE

CANTON DE PAPINEAU

CANTON DE PRESTON

Municipalité de Duhamel

CANTON D'ADDINGTON

Municipalité des Cantons Unis de Suffolk et d'Addington

Municipalité du Canton d'Amherst

COMTÉ D'ARGENTEUIL

COMTÉ DE LABELLE

CANTON DE LATHBURY

Municipalité du Canton d'Hartwell

Municipalité de Montpellier

Municipalité du Village de Chénéville

Municipalité de Vinoy

CANTON DE SUFFOLK

Municipalité du Canton de Ponsonby

Municipalité du Canton de Villeneuve

Municipalité du Canton de Bowman

COMTÉ DE GATINEAU

CANTON DE DERRY

Municipalité de la partie Ouest du Canton de Portland

Municipalité de la partie Est du Canton de Portland

Municipalité des Cantons Unis de Mulgrave et de Derry

Municipalité du Canton de Ripon

CANTON DE MULGRAVE

Municipalité de la Paroisse de St-André-Avellin

Municipalité de la Paroisse de N.-D.-de-la-Paix

Municipalité de la partie Nord de la Paroisse de N.-D.-de - Bonsecours

Municipalité de la partie Nord du Canton de Lochaber

Municipalité de la Paroisse de St-Malachie

Municipalité de la Paroisse de Ste-Angélique

Municipalité de la partie Ouest du Canton de Buckingham

Municipalité de Buckingham

Municipalité de la Paroisse de Plaisance

Municipalité des Cantons Unis de Lochaber et de Gare

Municipalité de la partie Ouest du Canton de Lochaber

Municipalité de la Paroisse de l'Ange-Gardien

Municipalité de la partie Sud-Est du Canton de Buckingham

Municipalité du Village de Masson

Municipalité du Village d'Angers

COMTÉ DE HULL

PROVINCE D'ONTARIO

Service de la Cartographie Économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce

DELIMITATION DU COMTE

Les bornes du comté de Papineau sont les suivantes: au nord, le comté de Labelle; à l'est, les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil; au sud, la rivière Outaouais; à l'ouest les comtés de Hull et de Gatineau.

Le comté municipal (1) de Papineau comprend le district électoral (2) du même nom, moins certaines parties de celui-ci.

Abstraction faite de ces parties, le comté municipal de Papineau comprend la seigneurie de la Petite-Nation, le canton d'Addington, le canton d'Amherst, moins les lots numéros 20 à 41 du rang 8 et 26 à 41 du rang 9 dudit canton, les cantons de Bowman, Buckingham, Derry, Hartwell, Lathbury, Lochaber, Lochaber Gore, Mulgrave, Papineau, Ponsonby, Portland, Preston, Ripon, Suffolk et Villeneuve; les îles du grand lac au Poisson-Blanc, et les îles de la rivière Outaouais, situées vis-à-vis du comté et qui appartiennent à la province de Québec.

Il renferme les municipalités suivantes: la ville de Buckingham (3), les villages d'Angers, de Chénéville, de Masson, de Montebello, de Papineauville, de Saint-André-Avellin, de Ripon, de Thurso, les municipalités des paroisses de l'Ange-Gardien, de Plaisance, de Notre-Dame-de-Bonsecours, de la partie nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, de Notre-Dame-de-la-Paix, de Saint-André-Avellin, de Sainte-Angélique et de Saint-Malachie; les municipalités du canton d'Amherst, du canton de Bowman, du canton de Buckingham, de la partie sud-est du canton de Buckingham, de la partie ouest du canton de Buckingham, du canton de Hartwell, des cantons unis de Lochaber et Gore, de la partie nord du canton de Lochaber, de la partie ouest du canton de Lochaber, des cantons unis de Mulgrave et de Derry, du canton de Ponsonby, de la partie est du canton de Portland, de la partie ouest du canton de Portland, du canton de Ripon, des cantons unis de Suffolk et Addington, du canton de Villeneuve; les municipalités de Duhamel, de Montpellier et de Vinoy.

HISTORIQUE

Quand Champlain, en 1613, explora pour la première fois les rives de l'Outaouais, il rencontra, dans le territoire qui est devenu le comté de Papineau, des Indiens de race algonquine appartenant à la tribu de la Petite-Nation (1), Ceux-ci furent par la suite fréquemment visités par les Jésuites et les Récollets ainsi que par des commerçants intéressés à la traite des fourrures. En 1637, cependant, la Petite-Nation fut pratiquement anéantie par ses féroces ennemis les Iroquois et après 1647, alors qu'un petit groupe de survivants réussit à se venger, on n'entend plus parler des Algonquins de la Petite-Nation.

Le 16 mai 1674 la compagnie des Indes Occidentales concède à Mgr de Laval le fief et la seigneurie de la Petite-Nation. Celle-ci, d'une étendue de 5 lieues de front par 5 lieues de profondeur; couvrait l'emplacement actuel de Montebello, Papineauville, Saint-Andreé-Avellin, Fassett, Plaisance et Notre-Dame-de-la-Paix. En 1680, Mgr de Laval fait don de la seigneurie au Séminaire de Québec qui devait la vendre par la suite à Joseph Papineau. En offet, celui-ci se portait acquéreur, en 1801, des 2/5 de la seigneurie et achetait les trois autres cinquièmes en 1803. Accaparé par la politique, Joseph Papineau ne songe guère à s'établir dans la seigneurie avant 1810. a partir de cette date commence une ère de colonisation qui ne devait pas ralentir.

---

(1) S.R. 1941, ch. 3. art. 17, no 53, pp. 238-239.

(2) S.R. 1941, ch. 3. art. 6, no 60, pp. 97-98.

(3) Pour les fins de la présente enquête.

---

(1) - Les renseignements donnés dans ce chapitre ont été puisés principalement dans les ouvrages suivants: R.P. Alexis - Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Outaouais; Mgr Chamberland - Histoire de Montebello, et R.P.L. Taché - Le nord de l'Outaouais.

Joseph Papineau avait été précédé dans la seigneurie par J.-E. Couillard et par D.-B. Papineau, arrivés respectivement en 1805 et 1808. En 1810, il amenait avec lui une vingtaine de colons. Ceux-ci ont bientôt à leur disposition un moulin à farine, une carderie et une scierie. Les routes font cependant défaut et les affaires se tansigent à Rigaud, soit une distance de 40 milles.

En 1817, Joseph Papineau cède la seigneurie à son fils Louis-Joseph. Celui-ci, occupé aux limites politiques, puis expatrié à la suite des troubles de 1837, ne vient habiter le domaine seigneurial qu'en 1846. C'est son frère Denis-Benjamin qui devait s'occuper de la seigneurie. "C'est lui et son père, écrit Mgr Chamberland, qui furent les véritables fondateurs de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours-de-la-Petite-Nation, aidés par M. Roupe, missionnaire." La première église fut construite en 1821 et dix ans plus tard la première paroisse du diocèse d'Ottawa était érigée sous le patronage de Notre-Dame-de-Bonsecours.

A la mort de Louis-Joseph Papineau, en 1871, la seigneurie est partagée en trois; une partie va à son fils L.-J. Amédée; une deuxième part va à sa fille Exilda et une dernière partie va aux 5 enfants de son autre fille, feue Marie-Julie-Azélie, épouse de Napoléon Bourassa. Celui-ci était le père d'Henri Bourassa. La seigneurie fut par la suite la propriété de commerçants de bois, notamment de MM. Owens (1887), Haskell (1904), puis Fassett (1910).

Dès les premiers temps de la colonisation, c'est l'exploitation forestière qui fut la principale source de revenus. De nombreux entrepreneurs, aux noms anglais pour la plupart (Clarke, Knapp, Tucker, Glifford, etc), dévastèrent, sans grands profits pour les consitaires, les forêts de la seigneurie. Vers 1850 on rencontre deux petites fabriques de potasse au village de Montebello et une scierie sur la rivière Saumon. L'exploitation forestières devient plus méthodique avec l'ouverture de la scierie Owens vers 1860. Cependant la compagnie Haskell, établie en 1904, puis la compagnie Fassett (1910), devaient donner le "coup de mort" à l'industrie forestière dans la région de Montebello.

L'agriculture se développe d'abord lentement. Le rang du bord de l'eau est nécessairement le premier défriché; en 1850 on y trouve quelque 4,000 acres bien défrichées tandis que les autres rangs n'en comptent guère 1,000 au total. Les chantiers et le manque de débouchés sont de graves obstacles au progrès de l'agriculture.

L'inauguration de la voie ferrée du Pacifique Canadien, en 1877, donne un nouvel essor à l'agriculture, qui aura dès lors accès auc marchés. Une quinzaine d'années plus tard, avec le développement de l'industrie laitière, l'agriculture recevra un nouvel élan. En 1891, la première fromagerie du comté est construite dans le rang du Front par Ferdinand Huneault.

La paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours-de-la-Petite-Nation, érigée canoniquement en 1831, donna naissance à Saint-André-Avellin (1851) et à Sainte-Angélique-de-Papineauville (1853). Cette dernière fut démenbrée à son tour en 1900 pour former la paroisse du Coeur-Très-Pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance. En 1902, on détachait des paroisses de Saint-André-Avellin et de Notre-Dame-de-Bonsecours le territoire d'une nouvelle paroisse: Notre-Dame-de-la-Paix. C'est dans les limites de ces paroisses que se formèrent les municipalités suivantes: Notre-Dame-de-Bonsecours (1845), Saint-André-Avellin (1855), Montebello (1878), Papineauville (1896), Plaisance (1900) et Notre-Dame-de-la-Paix (1902).

Le deuxième centre ouvert à la colonisation dans le comté de Papineau fut celui de Buckingham. Dès le début du XIXe siècle, des terres sont concédées dans le canton de Buckingham mais il n'y a guère de colonisation avant 1825. En 1823, le capitaine Smith y construit la première scierie qu'il vendra à M. Bowman l'année suivante. En 1826, M. Bigelow construit une autre scierie sur la rive opposée. En 1848, Mgr Guigues, dans une lettre écrite lors de sa première visite pastorale à Buckingham, écrivait: "MM. Bigelow et Bowman, par leur commerce de bois, ont donné naissance à ce village. Ils étaient agents des terres de la Couronne et selon la bonne habitude, se sont réservé la meilleure portion."

La première chapelle de Buckingham est construite en 1836 et, en 1846, M. John Brady, curé, écrit que sa mission compte "600 communiants occupés l'hiver aux chantiers, l'été aux moulins et aux coupes de MM. Bigelow et

Bowman, soit à Buckingham ou au Bassin." La plupart de ses fidèles sont des Irlandais.

Le bois, débité aux moulins de Buckingham, est transporté à Masson au moyen de petits canaux en bois pour y être chargé sur des barges à destination de Montréal ou des Etats-Unis. Un certain nombre d'ouvriers s'installèrent donc au bassin pour la manipulation du bois; ils furent les fondateurs, pour ainsi dire, du village de Masson. Le premier curé résident s'y installe en 1889. Les abondantes ressources hydro-électriques de la rivière du Lièvre devaient amener un grand développement industriel dans cette région, notamment à Buckingham et Masson.

A peu près en même temps que commençait le défrichement de Buckingham, vers 1835-1840, s'établissaient les premiers colons du canton Villeneuve. C'étaient pour la plupart, écrit le R.P. Alexis, "Des voyageurs ou coureurs de bois employés au service soit de la compagnie de la Baie d'Hudson qui avait alors un poste au pied du lac des Sables et un autre à l'endroit même occupé aujourd'hui par la ville de Buckingham, soit des compagnies engagées dans le commerce des bois".

Vers la même époque, Lochaber qui devait devenir la paoissse de Saint-Jean-l'Evangéliste, puis Thurso, s'ouvrait à la colonisation. Dès les débuts il fut peuplé de protestants fanatiques qui firent la vie dure aux catholiques, pourtant nombreux, qui s'y étaient installés. Ceux-ci sont une quarantaine de familles en 1848; ils possèdent leur première chapelle en 1854 et ils forment une paroisse distincte en 1864.

Le nord du canton Lochaber est peuplé d'Irlandais vers 1827. Ceux-ci y érigent une chapelle en l'honneur de Saint-Malachie en 1854.

Les premiers colons de Saint-Sixte, aussi dans Lochaber, établis vers 1847, (Xavier, Villeneuve, Louis et J.-D. Robillard, S. Laviolette, W. Campbell, etc.), vivent d'abord de la chasse et du commerce des fourrures.

Les cantons de Ripon, Hartwell et Suffolk s'ouvrent à la colonisation à peu près à la même époque. En 1864, on trouve 30 familles dans Suffolk, 70 dans Ripon et 100 dans Hartwell.

Notre-Dame-de-la-Salette reçoit son premier contingent de colons vers 1845, mais ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard que l'exploitation de mines de phosphate dans les environs devait donner un essor à la colonie. En 1892, lors de la fermeture des mines locales, par suite de la découverte de gisements plus économiques en Algérie et en Floride, le village comptait une population de 220 familles. A peine la moitié demeurèrent au village. L'exploitation des phosphates amena également quelques ouvriers à Notre-Dame-de-la-Garde.

Vers 1870, on dirige vers Suffolk (Saint-Emile), en pleine solitude et dans un pays de montagnes, un groupe de colons belges, français et italiens qui, mal préparé à une si lourde besogne, est bientôt réduit à la misère. Malgré tout, Saint-Emile-de-Suffolk reçoit son premier curé résident en 1889. La paroisse comptait alors 300 catholiques et 140 protestants.

Preston, Saint-Rémi-d'Amherst et Bonsonby se peuplent vers la même époque. Ces deux derniers endroits sont colonisés par des habitants venus des bords de l'Outaouais. "Ceux-ci, écrit le R.P. Alexis, se trouvant dans une situation gênée, vinrent se réfugier dans ces montagnes insultes où la terre se concédait à trente centins l'arpent." L'exploitation de gisements de silice a donné une certaine importance à Saint-Rémi-D'Amherst.

Il est assez difficile de suivre l'évolution économique et sociale du comté de Papineau dans son ensemble parce que celui-ci est de création trop récente et que les statistiques publiées avant 1923 s'appliquent à des étendues plus vastes que celle du comté actuel. En 1792, le territoire qui constitue actuellement le comté de Papineau faisait partie du vaste comté de York, lequel comprenait tout le nord de l'Outaouais. En 1829, le comté de York disparaissait pour faire place aux comtés de Deux-Montagnes et d'Ottawa. En 1853, on détachait le comté de Pontiac du comté d'Ottawa et, en 1892, ce dernier était aboli et remplacé par les comtés de Wright et de Labelle. En 1923, la partie sud de celui-ci devenait le comté de Papineau.

ASPECT GEOGRAPHIQUE

I - LA STRUCTURE

Comme l'indique nettement l'orientation dominante des rivières, la topographie du comté de Papineau se présente en pente du nord au sud. Pour comprendre ce relief, il faut dire un mot de la structure. C'est une région de contact entre les roches très anciennes du Bouclier canadien et les sédiments de l'ère primaire de la plaine laurentienne. Ici la limite méridionale du Bouclier est orientée est-ouest et suit de très près la rive septentrionale de l'Outaouais, et même traverse la rivière à un endroit. On ne se rend pas très bien compte de quoi est faite la masse archéenne du Bouclier canadien en détail, parce que la seule carte d'ensemble sur le comté de Papineau est relativement ancienne (Feuille Grenville No 121 du Service Géologique du Canada, rééditée en 1912). Les feuilles voisines à l'est (comté d'Argenteuil) furent faites beaucoup plus récemment par le Service des Mines de la Province de Québec (1936).

La masse précambrienne est constituée essentiellement par des roches cristallines: granits, gneiss, quartzite et calcaires cristallins. Elle est à beaucoup d'endroits entrecoupée de veines éruptives plus récentes, comme les syénites et les granits de Grenville sous forme de dykes plus résistants à l'érosion, et comme les diabases de la vallée de la Lièvre. Beaucoup de minéraux utiles sont associés à ces veines éruptives de la fin de la période précambrienne: quartz, feldspath et mica aux environs de la Lièvre. Quant aux gisements de kialin et de silice exploités dans le canton Amherst (Saint-Rémi), ils se rattachent à la série de Grenville, une des plus anciennes formation du Précambrien, qui, à cet endroit, forme une voûte anticlinale. On extrait ces minéraux de laquartzite et des veines de quartz à leur contact avec le granit.

Il est bien difficile, sinon impossible, de voir une relation entre la structure du Bouclier canadien et son relief actuel. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le rebord du Bouclier est en pente continue depuis le nord du comté jusqu'au point de contact, au sud, avec les sédiments primaires de l'Outaouais. A la fin de l'époque tertiaire, la région devait se présenter à l'état d'une pénéplaine inclinée vers le chenal d'une rivière, l'ancêtre de l'Outaouais actuelle. Comme toute pénéplaine, les parties les plus résistantes y formaient des collines résiduelles (monadnocks), qui aujourd'hui encore restent en saillie dans le Piédmont.

Les roches du Primaire sont disposées en bandes déprimées au pied du Bouclier. Dans le sud-est, au voisinage de la frontière d'Argenteuil, il n'y en a que sur une faible étendue, car la masse archéenne traverse l'Outaouais, depuis le sud-ouest de Montebello (Grande-Presqu'île) jusqu'à l'est du village de Fassett. A ce dernier endroit entre deux faibles parallèles à la rivière, on trouve bien conservés les trois premiers étages de l'ère primaire: les grès de Nepean (Potsdam) du Cambrien, au-dessus les calcaires et dolomites de la formation March, et encore plus haut dans l'échelle stratigraphique, d'autres calcaires magnésiens appartenant à la formation Oxford (ces deux derniers étages relèvent de la période Beekmantown). A l'ouest de Plaisance (de l'éperon Laurentien), on revoit du Primaire de l'époque Beekmantown, composé principalement de grès et de dolomites interstratifiés. Mais pour expliquer le relief de la région, il est plus important de savoir que ces couches sédimentaires, d'allure assez horizontale, sont toutes recoupées de failles, même de déclocements et de chauchements. Peu importe pour notre sujet de connaître les détails de ces mouvements orogéniques (qui ont fait l'objet de discussions et polémiques entre savants); qu'il nous suffise de dire qu'ici, sur l'emplacement de l'Outaouais, se trouve une zone plus instable qu'ailleurs, dans le Bouclier, et que l'érosion des ères secondaire et tertiaire s'y est exercéeen plein. Rien d'étonnant alors qu'aujourd'hui la vallée de l'Outaouais se rattache à la plus basse et la plus récente des plates-formes de la Province de Québec.

II - LE RELIEF

Nous distinguons ici trois étages assez nettement distincts:

Les terrasses de l'Ottawa, qui se raccordent à la plate-forme du Saint-Laurent (Basses Terres).

La zone du Piedmont, qui se prolonge vers le N.E. dans toute la chaîne des Laurentides.

La pénéplaine du Bouclier canadien, qui couvre le Nord-Ouest de toute la Province au delà des Laurentides.

I - Les terrasses de l'Ottawa.

Ce sont les surfaces planes qui s'inclinent vers la rive septentrionale de l'Outaouais depuis les courbes de niveau de 4 à 500 pieds d'altitude. Cette plate-forme fut sculptée par l'Outaouais et ses ancêtres du Tertiaire à travers les sédiments primaires du sud de la rivière et même sur le rebord du Précambrien. Chose qui démontre que c'est une plate-forme d'érosion, car elle tranche indifféremment les couches d'âge et de stratigraphie différent. On peut la rattacher à la pénéplaine inférieure du Québec et du N.E. ontarien, le long de l'axe du Saint-Laurent. Nous qualifions cette partie de terrasses, car les roches sous-jacentes, arrassées au Tertiaire, sont partout recouvertes de terrasses marines et fluviales, faites des dépôts meubles du Quaternaire. On voit souvent dans le paysage des escarpements dont la falaise est tournée vers l'Outaouais.

Cette zone couvre la majeure partie des municipalités riveraines. L'arrière de certaines empiètent évidemment sur la zone voisine, mais pour la commodité de l'exposé nous ne pouvons guère séparer en deux le territoire d'une municipalité, qui est la plus petite unité utilisée pour les compilations statistiques. Le même raisonnement s'applique aux deux autres régions. Nous trouvons donc dans cette première zone les municipalités suivantes, en allant de l'est à l'ouest: Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett), Notre-Dame-de-Bonsecours Nord, Montebello, Sainte-Angélique, Papineauville, Plaisance, Lochaber et Gore, Thurso, Lochaber-Ouest, Buckingham S.E., Masson, Angers et l'Ange-Gardien.

A l'est de Sainte-Angélique, les terrasses proprement dites sont étroites; elles ne s'enfoncent vers le nord que sur un mille ou deux, mais l'activité principale, villages, route et chemin de fer, s'exerce sur les terrasses. Vers l'ouest, depuis Papineauville, elles s'élargissent sur 4 ou 5 milles, là où la rivière s'éloigne aussi du rebord du Bouclier. Cependant nous n'osons pas inclure la ville de Buckingham dans cette zone, bien qu'elle soit située sur une surface bien nivelée aux environs de 4 à 500 pieds, parce qu'alors nous devrions y inclure les deux municipalités rurales voisines, très vastes; ce qui nous forcerait de reculer trop loin dans le Piedmont la limite nord de cette première zone.

II - Le Piedmont.

Vers le nord, lorsqu'on remonte les affluents de l'Outaouais, on observe partout le même spectacle, celui de l'émiettement de la plate-forme originalle du Bouclier. Elle est, dit M. Blanchard (1), "si transpercée de vallées, si réduite à un éparpillement de bosses que son existance ne se révèle que par la tangence des sommets de ces collines". En arrière de Papineauville, par exemple, on traverse un premier chainon orienté est-ouest, dont les sommets arrondis s'élèvent de 6 à 800 pieds et où apparaissent des roches moutonnées et de fortes accumulations de gravier et moraines glaciaires. Mais tout de suite au nord s'ouvre un vaste golfe de terrasses argileuses et sablonneuses, dont l'attitude moyenne varie de 400 à 600 pieds. C'est là que sont trois bonnes paroisses agricoles: Saint-André-Avellin, Notre-Dame-de-la-Paix et Ripon; on peut y inclure Vinoy et Chénéville vers le nord,

(1) Raoul Blanchard. Les Laurentides, 1938, p. 19.

et Saint-Sixte vers le sud-ouest. Ce n'est pas que les reliefs du Bouclier soient absents de la surface de ces municipalités: en effet, plusieurs collines de 800 pieds s'élèvent vers l'est de Saint-André et surtout de Notre-Dame-de-la-Paix, et à l'ouest de Saint-Sixte, Ripon et Chénéville; d'autres de 1,000 et 1,200 pieds barrent l'horizon, mais la majeure partie des terres occupées sont faites des terrasses qui recouvrent le relief précambrien sous-jacent.

Autre exemple de municipalités de Piedmont: la vallée de la Lièvre entre Buckingham et Notre-Dame-de-la-Salette. Les terrasses sont ici à la même altitude que les précédentes (de 400 à 600 pieds), mais les collines sont plus nombreuses. Les surfaces de 800 pieds sont étendues déjà dans deux municipalités rurales de Buckingham; celles qui dépassent 1,000 pieds ne sont pas rares, mais plus déchiquetées, dans Notre-Dame-de-la-Salette et Portland-Ouest. Nous croyons cependant qu'il faut rattacher ces municipalités, ainsi que St-Malachie (Mayo), à la zone du Piedmont à cause de l'importance économique des terrasses en contre-bas des collines utilisées pour l'agriculture, les routes, les sites de villages.

A quoi attribuer la formation du Piedmont ? M. Blanchard n'hésite pas à l'attribuer à l'érosion glaciaire. " A travers toute la région que nous avons parcourue, écrit-il, l'action des glaciers sur le relief s'affirme souveraine. Tous les affleurements rocheux sont moutonnés du fond des halwegs au haut des pentes. Tous les sommets sont arrondis; lorsqu'une colline présente des formes un peu raides, par exemple celle d'un pain de sucre, c'est qu'enserrée entre deux auges glaciaires elle a été façonnée en "monument". Mais c'est particulièrement dans les vallées que cette empreinte glaciaire est digne d'attention. On y découvre partout en effet les traits essentiels du façonnement par les glaces: des formes en auge, des vallées suspendues, des ombilics, des verrous." (1)

Des collines "faconnnées en monument", nous en avons observé partout; qu'il nous suffise d'en signaler deux: la montagne à Vézeau, qui s'élève à plus de 1,000 pieds d'altitude, soit environ 400 pieds au-dessus de la terrasse qu'on suit par la route entre Ripon et Chénéville. Ce "monument" glaciaire a été sculpté par le glacier qui occupait la vallée de la Petite Nation à l'ouest et un affluent de l'est occupé aujourd'hui par un ruisseau sans nom. L'autre exemple est pris dans Portland-Ouest: lorsqu'on suit la route qui remonte le ruisseau Ross vers Bowman, on se trouve dans une magnifique auge glaciaire dont le fond est à 560 pieds, et le "monument" sculpté entre cette auge et la Lièvre s'élève à 1,100 et 1,200 pieds en belles falaises de roches moutonnées. Les ombilics et verrous ne manquent pas. Tout le golfe de terrasses où sont situés Saint-Andre-Avellin, Ripon, et Notre-Dame-de-la-Paix tapisse le fond d'une excavation d'un ou de plusieurs glaciers qui, en s'écoulant, s'est ou se sont butés au verrou que forment les collines de 600 pieds vers le sud entre Saint-André et Papineauville. Ces mêmes appareils glaciaires avaient formé plus au nord le lac Simon et s'étaient heurtés vers l'aval à la montagne à Vézeau et aux reliefs voisins, autre verrou glaciaire. Le plus beau verrou de la Lièvre est celui qui barre le lac Bowman, en aval de Val-des-Bois (High Falls). On en voir un autre aux environs de Poupore, où les collines de 800 pieds se rapprochent nettement de la rivière. Enfin on traverse un paysage de verrou en quittant Buckingham vers le nord sur la route 35; l'expansion de Glen Almond est le fond d'un ombilic. Mais ce n'est pas suffisant d'indiquer l'outil qui a façonné le relief du Piedmont en l'érodant. La grande caractéristique des golfes où se logent les municipalités de cette zone, ce sont les terrasses qui les remplissent et leur, donnent de bonnes surfaces cultivables. Les parties inférieures de ces terrasses se raccordent à celles de l'Outaouais. Or ces dernières sont des terrasses marines de la mer Champlain, mais à une altitude inférieure à 400 pieds. Vers l'amont, il semble qu'on a affaire à des terrasses fluviales, aux pentes plus fortes (supérieures ou du moins égales à 75 pieds sur 10 milles).

"S'appuyant sur le dépôt qui se formait le long du littoral de la mer (Champlain), écrit toujours M. Blanchard, une nappe d'alluvions progressait vers l'intérieur dans chaque vallée déglacée, prête à donner une terrasse à la moindre incision résultant d'une oscillation négative" (page 39).

---

(1) - Raoul Blanchard. Les Laurentides, 1938, p. 25.

Ces alluvions étaient d'argile dans le bas, de sable vers le haut. Lorsque les eaux de la mer Champlain se retirèrent (le continent se relevant), les terrasses furent aussitôt entamées par les cours d'eau qui les frangmentèrent en lambeaux d'altitude variée qu'on voit aujourd'hui.

III - La pénéplaine du Bouclier.

Au delà, vers le nord du comté, les surfaces dont l'altitude dépasse 1,000 et 1,200 pieds sont plus vastes et, quoique fragmentées, couvrant la majeure partie des municipalités que nous y avons placées. Disons tout de suite cependant que cette troisième zone appartient encore au Piedmont géographique, parce qu'elle abonde en lacs, en vallées burinées par les glaciers. Mais nous avons cru utile de la distinguer de la précédente justement à cause de la multitude des lacs, de la ramification des rivières qui s'y trouvent et surtout des plus vastes étendues de la pénéplaine originelle du Bouclier. Nous savons fort bien que les municipalités ainsi classées n'ont rien de comparable avec les véritables paroisses du sommet du Bouclier, comme celle de Mont-Laurier.

Ce qui nous a décidé à agir ainsi, c'est la pensée que ces municipalités, qui sont comme les avant-postes de la pénétration vers le nord du comté, contiennent encore plus de forêts sur les sommets que de terres cultivées et même cultivables sur les étroites terrasses, ou au fond des ombilics glaciaires. D'ailleurs, ces fonds sont encore occupés par de vastes lacs, ou des marécages, à l'exception du cirque glaciaire de Saint-Rémi-d'Ahmherst, où l'aspect du Piedmont réapparaît plus nettement qu'ailleurs. Cette somme est donc comme un front de peuplement récent, une zone pionnière par rapport au reste du comté.

De l'est vers l'ouest, voici quelques sont les municipalités qui la composent: Ponsonby et Saint-Rémi-d'Amherst, dont la majeure partie de la surface dépasse 800 pieds dans le sud et 1,000 dans le nord (collines résiduelles de 1,500 dans Amherst), et où la rivière principale, la Maskinongé, et son affluent la Brochet, forment des dépressions de 750 pieds dans le nord et de plus de 500 dans le sud; Suffolk et Addington, aux altitudes équivalentes, mais peut-être plus disséquées au centre-sud par la Petite Rouge et ses affluents; Hatwell et Montpellier, où les altitudes à l'ouest du lac Simon s'étagent de plus de 1,700 à 8 ou 900 dans le sud, et où les parties basses (terrasses) sont encore à 700 pieds sur les rives rocheuses de la Petite-Nation; Mulgrave et Derry, encore plus au sud-ouest, mais dans laquelle les reliefs de 1,000, 1,200 pieds et plus sont fort étendus et où les terrasses de 700 pieds s'accrochent péniblement aux rives de la Blanche (plus étendues cependant au nord-ouest du lac), à celles de l'Inlet et de la Sainte-Sixte (Jarnac); enfin, Villeneuve (Val-des-Bois) et Bowman, de part et d'autre de la Lièvre au nord du verrou de High Falls, avec des terrasses de même altitude et des sommets qui vont de 1,000 à 1,600 pieds.

Ce qui distingue cette zone de la précédente, c'est que le creusement des glaciers de vallée domine ici sur le remblaiement. Nous avions observé des glofes comblés d'alluvions entre les collines précambriennes dans l'autre zone; ici nous voyons surtout des lacs très profonds pour la plupart et incrustés au fond de fjords, ce qui leur donne du pittoresque. Tels sont les suivants: Lac Simon (Hartwell) (Voir rapport de la Commission des Eaux Courantes, 1932, p.48). - Son niveau est à 652 pieds, sa superficie de 12.4 m.c. enfoncée dans des collines qui à l'ouest s'élèvent jusqu'à 1,200 pieds. Sa profondeur dépasse 100 pieds. Donc l'excavation du glacier qui l'a creusé est au-dessous du niveau moyen des terrasses de Chénéville de 700 pieds d'altitude.

Lac Long ou Gagnon (Duhamel) (Voir le même rapport, p. 53).- Il est à 697 pieds d'altitude et sa profondeur est partout supérieure à 50 pieds, même près des rives. Sa superficie est de 8 m.c. Mais il s'allonge en fjord au centre sur 4 ou 5 milles de long. Il s'enfonce donc au-dessous des terrasses de Duhamel, qui, au village, sont à 730 ou 750 pieds d'altitude. Le plateau voisin atteint 12 ou 1,400 pieds.

Lac Poisson Blanc ou Preston (à l'est du précédent) (Voir même rapport, p. 56).- Même altitude, superficie de 3 m.c. La forme de fjord est encore plus nette: rives escarpées, la sonde de 50 pieds n'atteint pas le fond même près des rives; et chose significative: on y a mesuré une profondeur de 600 pieds; donc l'excavation est voisine de celle du niveau de la mer. Ce

fjord se prolonge plus au sud, après un verrou sur lequel la rivière Preston coule en rapides dans le petit lac Poisson Blanc. Il est à une altitude inférieure (672 pieds), bordé de hautes rives et la sonde n'a dépassé 50 pieds qu'au pied de la rive orientale la plus escarpée.

Lac Vert (Mulgrave et Ripon) . (Rapport de la Commission des Eaux Courantes, 1934, p. 85).. - Est situé à 3 milles au S.O. de Montpellier. Sa superficie n'est que d'un demi-mille carré, mais s'allonge sur deux milles du N.O. Au S.E., encaissée dans le plateau du Bouclier qui au voisinage s'élève à 900 et 1,000 pieds. Altitude de niveau inconnue, mais sa profondeur est grande, car la sonde de 85 pieds n'a pas atteint le fond en son centre du nord au sud.

Lac Echo (Villeneuve) (Rapport de 1935, p. 38) - C'est le fjord le mieux conservé. Le relief s'élève de part et d'autre à 1,200 pieds. Le niveau d'eau est aux environs de 6 à 700 pieds et les fonds supérieurs à la longueur de la sonde, 85 pieds, sont à quelques centaines de pieds du rivage. Il s'allonge sur 4 milles du N.O. au S.E. et se prolonge dans la même direction, avec les mêmes caractéristiques, par le lac de la "Dam".

Lac Clay (Villeneuve) (Rapport de 1935, p. 87). - Autre lac allongé dans la direction du précédent, mais dont les eaux coulent du S.E. vers le N.O. Son altitude est de 565 pieds, sa superficie de 2 milles carrés (3 sur 2/3). Il est la partie nord d'un sillon allongé; ancien fjord, qui commence à une dizaine de milles au S.E. Ce sillon, parallèle à celui de la Lièvre, est aujourd'hui remblayé ou en voie de l'être, tel le lac Thomas, qui s'est asséché depuis 20 ans sous les yeux des habitants. Le lac Clay lui-même est à se remplir par ses extrémités, surtout celle du nord-ouest, où les dépôts d'argile ont donné son nom au lac. En effet, la sonde atteint et dépasse 85 pieds, à l'ouest au pied d'un escarpement que domine le plateau de 1,000 pieds, mais ailleurs les fonds se haussent jusqu'au rivage.

Comment peut-on expliquer que les alluvions n'aient pas comblé ces dépressions lacustres, comme elles l'ont fait plus à l'aval ? M. Blanchard offre une hypothèse plausible: "Assurément parce qu'il existait alors un obstacle, un bouchon empêchant les alluvions de pénétrer sur ces emplacements, et ce bouchon, qui a disparu depuis, ne pouvait être qu'une langue de glace levée dans l'ombilic du lac; elle n'a reculé que lorsque le niveau de l'eau, marine ou fluviale, dans laquelle se déposaient les alluvions, eut suffisamment baissé pour laisser hors d'atteinte les creux libérés de la présence des glaces". (page 35)

Il est donc incontestable que les glaces sont restées longtemps au travail dans le Piedmont, même après que le niveau de la mer Champlain eut commencé de s'abaisser. D'où la grande dissection du rebord du Bouclier.

HYDROGRAPHIE

La rivière Outaouais, qui borne le comté de Papineau au sud, en draine toutes les eaux; ses deux principaux tributaires dans le comté sont les rivières du Lièvre et Petite-Nation.

La rivière du Lièvre prend naissance dans le comté de Maskinongé, traverse les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, Labelle et Papineau où elle se jette dans la rivière Outaouais à Masson. Son parcours, d'une longueur de quelque 250 milles, est accidenté de nombreuses chutes susceptibles d'aménagements hydrauliques, notamment à Masson, Buckingham et High Falls (voir le chapitre Forces hydrauliques). Son bassin de drainage couvre une superficie de quelque 4,000 milles carrés. Parmi ses affluents mentionnons les ruisseaux du Prêtre, Saint-Denis et Vaseux, qui coulent dans les limites du comté.

La rivière Petite-Nation, d'une longueur d'une centaine de milles, prend sa source dans le canton Montigny, comté de Labelle, et traverse le comté de Papineau du nord au sud pour se jeter dans l'Outaouais aux environs de Plaisance. Dans la partie supérieure de son cours, elle traverse une série de lacs dont les plus importants sont, dans le comté de Papineau, les lacs Simon (grand et petit), Long et Barrière. Son bassin de drainage est d'environ 900

milles carrés. Ses principaux tributaires sont la Petite-Rivière-Rouge, les rivières Saint-Sixte et Laroche, et les ruisseaux Otter, Doré, Iroquois et Poisson Blanc.

Entre la rivière Petite-Nation et la rivière du Lièvre coule un autre affluent de l'Outaouais, la rivière Blanche. Une branche de celle-ci, le Bras Est, prend sa source dans le canton Lothbury; une autre, le Bras Ouest, prend naissance dans le canton Derry, tandis que la rivière Blanche proprement dite sort du canton Villeneuve, traverse le canton Mulgrave où elle reçoit les eaux des Bras Est et Ouest, puis traverse le canton Lochaber en zigzaguant pour se jeter dans la rivière Outaouais à la limite entre les municipalités de Thurso et de Lochaber partie Ouest. Son bassin hydrographique couvre une superficie de quelque 200 milles carrés et les dénivellations de son cours offrent des sites intéressants pour l'aménagement de forces hydrauliques.

Signalons encore un autre tributaire de l'Outaouais qui coule dans la partie est du comté de Papineau: la rivière au Saumon. Celle-ci prend sa source dans le lac Commandant, situé dans le coin nord-est de la seigneurie de la Petite-Nation, et coule vers le sud pour aller déboucher un peu en aval de Montebello. Dans le nord-est du comté, mentionnons la rivière Maskinongé et son affluent la rivière Brochet.

De nombreux lacs parsèment le territoire du comté de Papineau; N. René Richard (1) en a relevé 1,662 dont 4 de plus de 5 milles carrés, 8 d'un à 5 milles carrés, 164 de 50 acres à 1 mille carré et 1,486 de moins de 50 acres.

Nous avons déjà brièvement décrit, pour illustrer le creusement des vallées dans la pénéplaine du Bouclier (voir chapitre du relief), quelques-uns des plus importants lacs du nord du comté; les lacs Simon, Long ou Gagnon, Poisson Blanc, Vert, Echo et Clay. Signalons encore les lacs: Commandant ou Papineau, la Blanche, en Coeur, Désormeaux, et nous en omettons un grand nombre. Plusieurs de ces lacs, on le verra dans les monographies consacrées aux municipalités du comté, ont attiré de nombreux villégiateurs sur leurs bords et en attireront sans doute davantage à l'avenir à mesure que l'on connaîtra mieux la région et que des améliorations du réseau routier en faciliteront l'accès.

CLIMAT

Les petits tableaux suivants tirés de données qui nous ont été gracieusement fournies par le service météorologique fédéral, nous permettent de comparer la température moyenne et les précipitations de certaines stations du comté et de la région avoisinante avec celles de Montréal et de Québec. On remarquera que la température aux stations du littoral de l'Outaouais, Montebello et Chelsea Falls, plus chaude que celle des stations de l'intérieur, High Falls et Notre-Dame-du-Laus, se rapproche sensiblement de la température de Montréal, sauf en hiver où celle-ci est un peu plus chaude. A Notre-Dame-du-Laus, station située immédiatement au nord du comté municipal de Papineau, la température moyenne est sensiblement la même que celle de Québec, sauf en hiver où elle est un peu plus froide. Les précipitations, on le verra, sont assez abondantes et bien réparties entre les saisons.

---

(1) Tourisme et colonisation dans les Laurentides, par René Richard, i.f., dans **La Forêt** Québécoise, février 1941, p. 46.

TEMPERATURE MOYENNE DE CHACUNE DES SAISONS

Stations	Hiver	Printemps	Eté	Automne
Montebello	12.63	38.76	66.26	44.66
High Falls	10.00	38.4	65.33	42.56
Motre-Dame-du-Laus	11.53	36.9	64.23	43.6
Chelsea Falls	14.06	38.93	66.6	46.00
Montréal	15.53	39.7	66.36	45.6
Québec	12.66	36.86	63.96	43.26

PRECIPITATION PAR SAISON

	Montebello	Chelsea	High Falls	N.-D.-du-Laus	Montréal	Québec
Hiver	8.60	7.51	7.41	8.79	11.01	9.41
Printemps	9.40	7.86	8.86	8.66	8.64	8.52
Eté	10.46	8.62	11,54	11.34	10.51	11.68
Automne	11.31	8.38	9.86	9.58	10.16	10.24
Total	39.77	32.37	37.67	38.37	40.32	39.85

Raoul Blanchard, dans son étude sur la région des Laurentides, écrit (page 54): "Le froid n'est guère plus vif dans la périphérie méridionale que dans les plaines voisines; s'il devient redoutable dans l'intérieur, l'épaisseur de la couche de neige y assure à la terre une efficace protection. Il se trouve, et c'est là l'essentiel, que les chaleurs sont suffisamment brusques et soudaines dans cet intérieur pour faire fondre cette neige à temps, pour assurer au développement des plantes les délais nécessaires; ce n'est que tout à fait au Nord (donc hors du comté de Papineau), dans un régime vraiment continental, que des crochets de gelées viennent rompre ces cournes de hautes températures et entraver l'évolution des cultures. Partout ailleurs, on peut compter sur les huit à dix semaines de répit qui permettent de sauver les récoltes robustes. Enfin les abondantes précipitations de saison chaude viennent hâter la croissance et permettre le développement d'une belle végétation. La nature bouscule ici les hommes et les plantes, mais à la façon des éducateurs bourrus dont les pupilles sont particulièrement durs et résistants".

Le type de climat se reflète dans la végétation naturelle qui est la forêt. "Les Laurentides occupées, écrit le même suteur,..... sont un domaine des feuillus plus que des conifères; on s'en aperçoit aisément en septembre, lorsque l'automne mêle aux verts sombres des sapins et épicéas (épinettes) toute une symphonie de jaunes et de rouges. Il y a là une variété végétale qui plaît à l'oeil et qui est pour beaucoup dans la vogue touristique dont jouit la région.

"Cette variété est d'autant plus sensible que le nombre des espèces se trouve beaucoup accru. A l'épinette, toujours abondante, au sapin baumier, au pin gris, au mélèze, se sont joints d'autres conifères: le Pin blanc, très ornemental et admirable bois de sciage; le Pin rouge ou pin résineux, l'un des plus beaux conifères américains, et sont l'intérêt économique ne le cède qu'à celui du pin blanc; le Thuya ou cèdre, grand producteur des "clôtures de perches". Les bois francs sont plus nombreux encore, avec le merisier, les érables, le frêne, le tilleul, l'orme, le hêtre, le noyer d'Amérique." (page 57).

Pour compléter ces quelques notes sur le climat de la région, nous publions ici des données climatiques relatives aux stations de Montebello, Chelsea Falls, High Falls, et Notre-Dame-du-Laus, ainsi que Montréal et Québec, que nous ajoutons comme points de comparaison. Ces diverses données nous ont été fournies par le service météorologique fédéral.

TEMPERATURE - MOYENNE DES MAXIMA QUOTIDIENS

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Setp.	Oct.	Nov.	Déc.	Années d'observations
Montebello	23.2	23.3	32.8	49.0	67.0	76.0	80.5	79.7	69.3	55.3	40.2	26.0	10
Chelsea Falls	23.1	22.2	33.1	48.0	64.8	74.3	78.5	76.6	67.7	55.2	39.7	25.2	13
High Falls	22.0	21.6	34.0	49.3	65.1	74.1	79.8	77.0	66.3	52.5	37.6	22.6	7
Notre-Dame-du-Laus	20.8	19.0	30.1	46.2	63.4	73.1	76.5	75.6	66.5	53.5	38.0	22.5	11
Montréal	20.8	21.8	31.7	49.3	61.6	73.6	77.4	74.0	66.2	52.9	39.2	26.5	50
Québec	18.4	20.3	30.6	44.5	61.1	71.6	76.2	72.8	64.0	51.0	35.7	22.2	72

TEMPERATURE - MOYENNE DES MINIMA QUOTIDIENS

Montebello	1.9	-0.3	12.6	29.7	41.4	51.6	56.0	54.0	45.8	34.3	23.1	7.7	10
Chelsea Falls	3.6	-0.3	14.2	30.5	43.3	54.1	59.0	57.1	49.0	38.0	26.3	10.3	13
High Falls	-3.2	-7.1	11.7	29.5	41.0	51.5	56.4	53.2	44.5	33.0	21.4	4.1	7
Notre-Dame-du-Laus	2.0	-1.4	12.3	28.5	40.8	51.1	55.4	53.6	46.1	35.1	23.4	6.3	11
Montréal	4.6	6.8	17.4	33.4	44.3	54.3	60.8	58.2	50.8	39.1	27.4	12.7	50
Québec	2.3	3.9	14.8	28.9	41.2	51.7	57.2	54.4	47.5	36.9	24.2	8.8	72

TEMPERATURE MOYENNE QUOTIDIENNE

Montebello	12.6	11.5	22.7	39.4	54.2	63.8	68.2	66.8	57.6	44.8	31.6	16.8	10
Chelsea Falls	13.4	11.0	23.6	39.2	54.0	64.2	68.8	66.8	58.4	46.6	33.0	17.8	13
High Falls	9.4	7.2	22.8	39.4	53.0	62.8	68.1	65.1	55.4	42.8	29.5	13.4	7
Notre-Dame-du-Laus	11.4	8.8	21.2	37.4	52.1	62.1	66.0	64.6	56.3	43.8	30.7	14.4	11
Montréal	12.7	14.3	24.6	41.6	52.9	63.9	69.1	66.1	58.5	46.0	33.3	19.6	50
Québec	10.4	12.1	22.7	36.7	51.2	61.6	66.7	63.6	55.8	44.0	30.0	15.5	72

PRECIPITATION-PLUIE

Montebello	1.21	0.63	1.55	3.25	2.67	3.57	3.76	3.13	3.85	3.40	3.03	1.04	10
Chelsea Falls	0.87	0.54	1.26	2.50	2.36	3.21	3.12	2.29	3.11	2.32	2.33	0.87	13
High Falls	0.34	0.57	0.92	2.91	2.69	4.66	3.17	3.71	4.33	2.83	2.16	0.53	7
Notre-Dame-du-Laus	0.69	0.47	0.93	2.30	2.68	3.37	4.44	3.53	3.41	2.75	1.98	0.65	11
Montréal	0.85	0.72	1.45	1.69	3.01	3.21	3.95	3.35	3.46	3.13	2.26	1.17	50
Québec	0.52	0.43	0.94	1.48	3.10	3.68	4.02	3.98	3.60	3.23	1.79	0.71	72

PRECIPITATION - NEIGE

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Années d'observations
Montebello	18.8	19.5	17.5	1.7	0.1					1.5	8.8	18.9	10
Chlesea Falls	19.7	13.8	14.2	3.2	Trace					0.6	5.6	18.8	13
High Falls	20.2	18.5	17.8	5.6						0.4	7.0	21.0	7
Notre-Dame-du-Laus	23.2	20.1	19.0	8.4	0.1				Trace	1.4	13.0	26.5	11
Montréal	31.4	26.1	19.5	5.3	0.1					1.4	11.7	25.2	50
Québec	29.3	23.1	20.8	8.7	0.5				Trace	1.8	14.4	25.1	72

TEMPERATURE LA PLUS HAUTE DU MOIS

Montebello	50	45	54	82	91	95	97	95	96	81	73	51
Chelsea Falls	52	49	57	85	90	94	97	94	93	80	70	52
High Falls	51	47	55	82	89	93	92	92	91	80	70	45
Notre-Dame-du-Laus	48	49	55	82	87	93	94	96	92	79	72	58
Montréal	53	47	61	77	89	92	95	90	90	80	68	59
Québec	52	49	64	80	91	94	96	97	88	77	70	54

TEMPERATURE LA PLUS BASSE DU MOIS

Montebello	-36	-39	-36	7	24	34	42	38	26	7	-17	-42
Chelsea Falls	-35	-35	-35	5	27	39	45	43	32	18	-5	-42
High Falls	-38	-42	-41	5	21	35	41	38	28	15	-16	-40
Notre-Dame-du-Laus	-33	-40	-34	5	22	34	33	36	25	15	-12	-41
Montréal	-26	-24	-15	8	23	38	47	43	33	21	0	21.0
Québec	-34	-32	-22	-1	20	31	39	37	27	14	-20	-32

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1871

Au dernier recensement (2 juin 1941) la population du comté de Papineau s'établissait à 27,551 âmes. La population rurale était de 16,423 âmes, soit 59.6 p.c., et la population urbaine (1) de 11,128 âmes, soit 40.4 p.c. A Elle seule, la ville de Buckingham intervenait pour 40.58 p.c. dans le chiffre de la population urbaine.

Le petit tableau suivant indique la marche du peuplement du comté telle que constatée par les recensements décennaux depuis 1871:

Années	Population	Augmentation ou diminution	% d'augm'n ou dimin'n par rapport au rec'nt précédent	P.C. d'augm'n par rapport à 1871
1871	14,521	-	-	-
1881	18,814	4,293	29.56	29.56
1891	22,972	4,158	22.10	58.20
1901	25,726	2,754	11.99	77.16
1911	27,180	1,454	5,65	87.18
1921	26,558	- 622	- 2.28	82.89
1931	29,246	2,688	10.12	101.40
1941	27,551	- 1,695	- 5.79	89.73

Le premier tableau qui suit permet d'apprécier les variations de la population d'un recensement à l'autre dans les diverses municipalités du comté.

Un simple coup d'oeil sur les chiffres ci-dessus révèle que l'accroissement de la population du comté s'est surtout produit au cours des trente années 1871 à 1901. En effet, au cours de cette période la population passe de 14,521 habitants en 1871 à 25,726 en 1901, soit une augmentation de 11,205 âmes, ou de 77.16 p.c. par rapport au chiffre de 1871.

L'exploitation des vastes richesses forestières de la région de la Lièvre, ainsi que des autres affluents de l'Outaouais plus à l'est, et le fort mouvement de colonisation qui commençait à se dessiner ont été les causes de cet accroissement considérable de la population. Le comté de Papineau a sans doute bénéficié de l'émigration que l'on constate durant ces décades dans plusieurs comtés de la province. Cette situation est normale: ce sont les vieux comtés qui contribuent à créer et à peupler les nouveaux. Les colons sont venus principalement de la plaine de Montréal, beaucoup plus anciennement peuplée.

D'un recensement à l'autre de 1871 à 1901 l'augmentation avait été rapide, soit respectivement de 29,56 p.c., 22.10 p.c., et 11.99 p.c. Durant les 10 années de 1901 à 1911, le rythme d'accroissement tombe à 5.65 p.c., puis de 1911 à 1921 on constate une diminution de 2.28 p.c. (622 âmes) par rapport au recensement précédent. Il semble qu'au début du présent siècle à peu près toutes les terres disponibles étaient déjà prises et que l'expansion du peuplement s'est heurtée aux superficies en réserves communément désignées sous le nom de "limites à bois" et concédées à des compagnies d'exploitation forestière.

Durant les dix années suivantes, soit de 1921 à 1931, l'accroissement de la population du comté s'établit à 10.12 p.c.: la reprise de l'activité industrielle dans la période d'après-guerre a procuré de l'emploi et permis aux gens de trouver leur gagne-pain dans le comté même

Enfin, malgré un accroissement naturel de quelque 4,000 âmes de 1931 à 1941, le dernier recensement révèle une diminution de 1,695 âmes, soit de 5.79 p.c. par rapport à 1931. Ce qui l'explique surtout, c'est sans

---

(1) Pour les fins de recensement le terme "urbain" ne s'applique qu'aux cités, villes et villages incorporés. La population des villes et villages non incorporés est comptées avec la population rurale.

P O P U L A T I O N

Le tableau ci-dessous, tiré des recensements décennaux du Canada, indique le nouvement de la population du comté municipal de Papineau pour la période 1871-1941.

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
RURALES								
Amherst	-	-	388	605	708	835	827	1,086
Bowman	232	251	341	427	428	428	323	364
Buckingham	1,587	1,882	2,186	1,701	1,394	592	639	596
Buckingham Pt. S.E.						259	227	235
Buckingham Pt. Ouest						375	342	342
Coeur-Très-Pur-de-la-B.-V. Marie-de-Plaisance	-	-	-	634	631	621	692	632
Duhamel								315
Hartwell & Preston	665	727	1,453	1,653	1,225	1,173	807	-
Hartwell								685
L'Ange-Gardien	1,234	1,549	1,354	1,617	993	613	613	419
Lochaber & Gore	1,776	2,302	1,857	2,028	1,821	665	638	570
Lochaber-Nord						555	527	509
Lochaber-Ouest						457	482	409
Montpellier	-	-	-	-	-	-	704	656
Mulgrave & Derry	237	537	632	675	619	541	465	423
Notre-Dame-de-Bonsecours	1,253	847	792	917	1,658	1,572	776	650
Notre-Dame-de-Bonsecours. N.							512	341
Notre-Dame-de-la-Paix	-	-	-	-	967	1,033	1,028	1,021
Ponsonby	-	310	301	452	547	643	546	547
Portland-Est	396	359	772	718	673	733	786	787
Portland-Ouest		313	1,064	490	443	461	504	508

P O P U L A T I O N
(suite)

Le tableau ci-dessous, tiré des recensements décennaux du Canada, indique le nouvement de la population du comté municipal de Papineau pour la période 1871-1941.

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
RURALES								
Ripon	1,409	1,602	1,557	1,827	1,820	1,582	1,021	957
Saint-André-Avellin	1,929	2,203	2,548	2,938	2,428	2,102	1,973	1,768
Sainte-Angélique	1,738	2,217	2,482	928	779	772	786	645
Saint-Malachie	513	463	413	389	347	281	254	231
Suffolk & Addington	-	907	968	1,357	1,353	1,459	971	1,042
Villeneuve	251	269	293	330	383	281	332	368
Vinoy	-	-	-	-	-	-	372	317
VILLES								
Buckingham	1,301	1,479	2,239	2,936	3,854	3,835	4,638	4,516
VILLAGES								
Angers	-	-	-	-	-	284	294	359
Chénéville	-	-	-	-	505	611	518	589
Masson	-	-	-	1,012	1,034	950	2,015	1,226
Montebello	-	597	754	795	954	977	1,501	1,266
Papineauville	-	-	-	772	1,015	884	954	1,023
Ripon	-	-	-	-	-	-	443	447
Saint-André-Avellin	-	-	-	-	-	446	444	407
Thurso	-	-	578	525	601	538	1,292	1,295
TOTAL	14,521	18,814	22,972	25,726	27,180	26,558	29,246	27,551

doute l'émigration au cours des années 1940 et 1941 vers les localités où se trouvent des industries de guerre.

En résumé, pendant la période de 60 années allant de 1871 à 1931 la population du comté de Papineau avait plus que doublé, passant en 1931 à 29,246 habitants, comparativement à 14,521 en 1871. L'émigration qui s'est produite vers la fin de la période 1931-1941 a ramené à 89.73 p.c. l'accroissement de la population par rapport à 1871.

Dans ce comté comme ailleurs, la guerre a beaucoup influé sur la vie économique. Les salaires élevés que l'on paie dans les manufactures exercent un attrait irrésistible sur les jeunes gens et les jeunes filles. Par exemple, on a compté dans quatre municipalités occupant le littoral de l'Outaouais et situées près de la frontière du comté d'Argenteuil au moins 400 personnes qui sont parties pour travailler dans les usines de munitions de Brownsburg et de Montréal.

Densité et répartition de la population.

Au point de vue géographique, on divise le comté de Papineau en trois régions: le littoral de l'Outaouais, le Piedmont des Laurentides et le Plateau Laurentien.

Il eût été intéressant d'étudier la densité de la population par régions et par municipalités dans le comté de Papineau, où la population est rurale dans la proportion de 60 p.c. La densité telle qu'on l'établit généralement, en divisant la population par la superficie, est, d'après les données du recensement de 1941, de 17.4 habitants au mille carré, soit une population de 27,551 âmes répartie sur 1,581 milles carrés. Il faut cependant remarquer que la partie du territoire érigée en municipalités n'est que de 1,029 milles carrés, c'est-à-dire environ les deux tiers seulement de la superficie du comté. Notons aussi qu'en 1941 la superficie des fermes occupées ne s'établissent qu'à 590 milles carrés, soit 37.3 p.c. de la superficie totale.

En réalité, il n'y a guère plus de la moitié de la superficie du comté qui soit vraiment occupée; le reste est ou en terres de la Couronne ou de compagnies d'exploitation forestière, donc privées de population, ou bien en terrains impropres à l'occupation humaine. Nous manquons malheureusement de données statistiques sûres qui permettraient de calculer exactement la densité de la population de la partie à la fois propre et accessible à l'occupation humaine, partie réellement peuplée du comté. Il va sans dire, évidemment, que si on pouvait établir des calculs sur cette base on trouverait une densité beaucoup plus forte que 17.4 habitants au mille carré.

La pouplation se répartit inégalement entre les trois régions d'inégale étendue que nous avons distinguées. Sur le littoral de l'Outaouais sont situées les paroisses les plus anciennes du comté. Environ un tiers de la population (9,070 habitants sur 27,551) occupe ces terrasses riveraines. Font partie de cette région les municipalités suivantes: Notre-Dame-de-Bonsecours, Notre-Dame-de-Bonsecours-Nord, Montebello, Papineauville, Sainte-Angélique, Plaisance, Thurso, Lochaber-Ouest, Lochaber & Gore, Buckingham Sud-Est, Masson, Angers et l'Ange-Gardien.

Le Piedmont occupe le rebord du plateau intérieur. C'est la plus peuplée des trois régions. On y trouve 12,995 habitants. La ville de Buckingham compte à elle seule plus du tiers de la population de cette région, dans laquelle nous incluons en outre les municipalités suivantes: Notre-Dame-de-la-Paix, Ripon (village), Ripon (paroisse), Chénéville, Vinoy, Saint-André-Avellin (village), Saint-André-Avellin (paroisse), Lochaber-Nord, Portland-Est, Portland-Ouest, Saint-Malachie, Buckingham (rural) et Buckingham-Ouest. La population est plus considérable dans l'Est du Piedmont que dans l'ouest: l'est est un vaste golfe de terrasses très propres à la culture; l'ouest ne possède que des terrasses plus étroites, des sillons entre les collines du bouclier.

Plus au nord se trouve le Plateau Laurentien, la moins peuplée des trois régions. On y compte 5,486 habitants répartis dans les municipalités suivantes: Amherst, Suffolk & Addington, Hartwell, Montpellier, Duhamel, Ponsonby, Mulgrave & Derry, Villeneuve, Bowman. Quand à l'importance du peuplement on trouve le même contraste qu'ailleurs entre les parties les moins montagneuses, où les sillons d'élargissent, et celles où les terres alluviales sont rares.

Eléments de la population

La population du comté de Papineau est en grande majorité de nationalité canadienne-française et de religion catholique. On rencontre cependant quelques municipalités où les Canadiens français sont en minorité: Mulgrave et Derry, où les Allemands sont en majorité, Buckingham (rural), Buckingham-Ouest, Lochaber-Ouest, Portland-Ouest et Saint-Malachie.

Voic, d'après les données présentement disponibles du recensement de 1941, quelle est l'importance relative des divers groupes ethniques qui constituent la population du comté:

Français	23,100
Britanniques	3,543
Allemands	638
Polonais	39
Italiens	22
Indiens	6
Ukrainiens	5
Autres	198
	27,551

La proportion des habitants de descendance britannique diminue, car bon nombre d'entre eux laissent leurs terres et préfèrent aller vivre dans les centres urbains. En 1931, on comptait 4,064 britanniques; il y en avait 500 de moins en 1941, soit 3,453 (1,472 Irlandais, 1,466 Anglais et 605 Ecossais). Bien que les Canadiens d'origine française aient diminué d'autant, passant de 23,636 à 23,100, ils n'ont pas émigré dans la même proportion que l'ensemble puisqu'ils représentent maintenant 83.8 p.c. de la population totale alors que cette proportion n'était que de 80.8 en 1931. Les Allemands représentent 2.3 p.c. de la population du comté; c'est à Mulgrave et Derry, Portland-Ouest et Bowman qu'ils sont le plus nombreux. Les premiers arrivés venaient d'Alsace et ont émigné au Canada après la guerre de 1870.

Occupation du sol

D'après un relevé effectué chez les secrétaires municipaux il y aurait, dans l'ensemble du comté, 2,738 fermes exploitées par des résidents, dont 2,715 propriétaires et 23 locataires. On compte également quelque 2,600 propriétaires emplacitaires et un millier de locataires de logements. Parmi les emplacitaires on compte quelques centaines de villégiateurs, notamment à Montebello, Bowman, Duhamel, Hartwell, Mulgrave-et-Derry, Portland-Ouest, Saint-Malachie, Suffolk-et-Addington. Il y a également quelque 300 propriétaires de lots à bois dans le comté.

Modes de vie

Le tableau de la page suivante nous indique quels sont les modes de vie des chefs de famille des diverses municipalités du comté. On remarquera que les cultivateurs, au nombre de 2,653 (chefs de famille, seulement; il y a en outre 78 cultivateurs célibataires), représentant 55.8 p.c. de tous les chefs de famille du comté. Le groupe des journaliers vient en seconde place, loin en arrière des cultivateurs, avec 827 chefs de famille, soit 17.4 p.c. du total. Viennent ensuite par ordre d'importance: le groupe des industriels, artisans et hommes de métier, 8.2 p.c.; celui des rentiers, 5.8 p.c.; celui des commerçants, 5.3 p.c.; les employés de transport, 3.4 p.c.; les "collets blancs", 2 p.c.; les professionnels, 1 p.c.; les autres représentent 1 p.c. du total.

Cultivateurs

L'agriculture constitue l'occupation des habitants de Papineau. Dans les paroisses qui longent la rivière Outaouais et dans celles du Piedmont, où l'industrie forestière exerce moins d'emprise sur la population et où l'agriculteur consacre à la terre la majeure partie de son temps, les revenus sont élevés par rapport à ceux des paroisses du nord où le sol, moins propre à la culture, oblige les cultivateurs à travailler comme journaliers ou bûcherons afin d'augmenter les maigres ressources provenant de leurs exploitations agricoles.

MODES DE VIE DES CHEFS DE FAMILLES

Municipalités	Cultivateurs	Industriels, Artisans et Hommes de métier	Commerçants	Employés de transport	"Collets blancs"	Professionnels	Journaliers	Rentiers	Autres
Amherst	80	20	14	20	-	-	35	5	3
Angers	39	2	4	2	-	-	5	7	1
Bowman	65	2	1	1	-	-	-	2	4
Buckingham (Ville)	4	121	56	20	35	23	280	35	15
Buckingham (r)	113	-	2	4	-	-	6	1	-
Buckingham-Ouest	66	2	-	1	1	-	5	5	-
Buckingham-Sud-Est	57	-	-	-	-	-	4	3	-
Chénéville	13	20	10	5	2	1	35	15	2
Duhamel	70	3	2	-	-	-	15	3	1
Hartwell	98	-	-	-	-	-	-	9	-
L'Ange-Gardien	69	3	2	-	-	-	-	6	-
Lochaber-Nord	97	-	3	2	1	-	14	7	-
Lochaber-Ouest	100	2	-	-	-	-	-	-	-
Lochaber & Gore	105	3	1	3	-	-	2	4	-
Masson	27	19	14	13	2	1	90	12	3
Montebello	3	17	15	4	5	3	10	10	1
Montpellier	118	7	6	6	1	-	16	17	-
Mulgrave & Derry	70	4	2	3	-	-	-	1	-
N.-D.-de-Bonsecours	27	8	6	7	1	-	45	20	2
N.-D.-de-Bonsecours N.	37	1	1	-	-	-	9	3	-
N.-D.-de-la-Paix	117	5	6	5	-	-	5	10	-
Papineauville	10	23	15	13	21	7	60	35	4
Plaisance	66	9	3	4	1	-	15	3	1
Ponsonby	88	2	4	2	-	-	12	6	-
Portland-Est	81	16	8	1	4	-	7	2	1
Portland-Ouest	72	10	5	4	3	-	6	4	-
Ripon (p)	156	3	1	1	-	-	-	-	-
Ripon (v)	13	14	8	13	2	-	16	14	2
Saint-André-Avellin (p)	260	21	15	7	4	1	15	4	1
Saint-André-Avellin (v)	10	16	5	1	2	2	10	3	-
Sainte-Angélique	136	-	1	1	-	-	-	-	-
Saint-Malachie	36	2	2	-	-	-	-	-	-
Suffolk & Addington	218	11	13	8	-	-	10	15	3
Thurso	3	25	26	11	4	6	100	20	3
Villeneuve	54	1	5	1	2	-	-	-	1
Vinoy	75	1	-	-	-	-	-	-	4
	2,653	393	255	165	92	44	827	280	52

Journaliers

Les journaliers forment dans le comté une classe de travailleurs très importante: nous avons relevé 827 chefs de famille et nous y comptons à peu près autant de célibataires qui gagnent leur vie comme tels. Ils travaillent comme simples manoeuvres dans les industries du comté, comme aides chez les cultivateurs et surtout dans les chantiers. Depuis la guerre le travail ne leur fait pas défaut, ce qui n'est pas toujours le cas en temps normal.

Industriels, artisans et hommes de métier.

Les principales industries du comté se rencontrent à Buckingham (Electric Reduction, James Maclaren), à Masson (Maclaren) et Thurso (Signer Mfg Co.). Ce sont les industries de ces principaux centres qui, avec les entreprises minières du comté, emploient le plus grand nombre d'ouvriers dont plusieurs centaines de journaliers. Nous verrons plus en détail au chapitre de l'industrie l'importance de la main-d'oeuvre employée dans chacune des diverses entreprises manufacturières et minières du comté.

Commerçants

Le chiffre de 255 commerçants mentionné au tableau des modes de vie des chefs de famille du comté compte des marchands détaillants, des marchands de gros ou distributeurs, des bouchers, des commerçants de bois, d'animaux et produits animaux ainsi que des restaurateurs. Nous n'avons pas considéré les personnes qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

Professions libérales

Parmi les hommes de professions libérales ou rencontre une quinzaine de médecins, 6 notaires, 4 dentistes, 3 avocats, ainsi que des ingénieurs, agronomes, pharmaciens, vétérinaires, 1 arpenteur et 1 opticien.

Travail féminin

Le travail féminin comporte d'abord quelque 260 jeunes filles en service domestique dans les maisons privées et les hôtels du comté. On estime à 350 le nombre de celles qui se sont engagées dans les villes, particulièrement comme servantes. On compte ensuite 290 jeunes filles employées dans les usines, soit 240 à l'usine de munitions de Buckingham et 50 à la fabrique de "veneer" de la Cie Singer, à Thurso. De plus, une quarantaine sont employées dans les bureaux et une douzaine sont garde-malades en service privé ou chez les médecins. Enfin, les écoles primaires occupent actuellement une centaine d'institutrices.

ENSEIGNEMENT

Les "Statistiques de l'enseignement" pour l'année scolaire 1940-41, publiées par le Bureau provincial des Statistiques, indiquent que le comté de Papineau compte 160 écoles primaires, dont 138 écoles catholiques et 22 écoles protestantes. Chez les catholiques on compte 120 écoles élémentaires 16 écoles complémentaires ou intermédiaires et 2 écoles supérieures; les protestants possèdent 19 écoles élémentaires, 2 écoles complémentaires et 1 High school.

La propulation d'âge scolaire du comté de Papineau, c'est-à-dire les enfants de 5 à 17 ans, se chiffre par 9,467, dont 8,704 enfants catholiques et 763 enfants protestants.

Voici la décomposition par groupes d'âges des enfants à instruire et des inscriptions aux écoles dhez les catholiques et les protestants:

Catholiques

Garçons	5 à 6 ans	7 à 13 ans	14 à 15 ans	16 et 17 ans	18 ans et plus	Total
à instruire	597	2,758	664	430	-	4,449
inscrits	235	2,719	311	65	4	3,334
Filles						
à instruire	592	2,621	603	439	-	4,255
inscrites	254	2,553	318	106	4	3,235

Protestants

Garçons						
à instruire	63	237	55	32	-	387
inscrits	46	236	55	21	1	359
Filles						
à instruire	55	230	56	35	-	376
inscrites	41	226	34	19	5	325

Des chiffres qui précèdent, il ressort que le pourcentage de fréquentation scolaire est plus élevé chez les protestants que chez les catholiques, tant chez les graçons que chez les filles. Ceci est vrai pour tous les groupes d'âges, mais la différence est plus marquée dans le groupe de 14 à 17 ans. Il faut dire que ce n'est pas un fait particulier au comté de Papineau, comme on pourra le constater dans le tableau suivant qui indique le pourcentage de fréquentation scolaire chez les catholiques et les protestants du comté puis de la Province.

POURCENTAGE DE FREQUENTATION SCOLAIRE (1)

	Catholiques		Protestants	
	Papineau p.c.	Province p.c.	Papineau p.c.	Province p.c.
Garçons				
5 à 13 ans	88	84.4	94	89.9
14 à 17 ans	34.4	37	87	76.5
Filles				
5 à 13 ans	87.3	89	93.6	90
14 à 17 ans	40	39	58	74.8

Notons que les chiffres relatifs à la fréquentation scolaire du comté de Papineau ne tiennent compte que des élèves inscrits dans les écoles du comté; il n'y a pas de doute que le pourcentage serait légèrement plus élevé, surtout dans le groupe de 14 à 17 ans, si l'on connaissait le nombre d'enfants du comté qui fréquentent les maisons d'enseignement du reste de la Province, notamment les collèges classiques.

---

(1) Nous entendons par pourcentage de fréquentation scolaire le rapport du nombre des enfants inscrits à l'école au nombre des enfants du même âge susceptibles de s'inscrire.

En 1940-41, on comptait, dans les écoles du comté, 299 instituteurs et institutrices, dont 265 catholiques et 34 protestants. Parmi les instituteurs catholiques on comptait 35 religieux et 83 religieuses. Les professeurs catholiques se répartissaient comme suit: 142 dans les écoles élémentaires, 97 dans les écoles complémentaires et intermédiaires, et 26 dans les écoles supérieures. Chez les protestants les écoles élémentaires emploient 22 instituteurs, les écoles complémentaires et les High school 6 respectivement.

AGRICULTURE

Nous avons vu précédemment, en examinant l'aspect géographique du comté, que le relief de celui-ci comporte trois étages. Nous les avons désignés sous les noms suivants: terrasses de l'Outaouais, Piedmont et pénéplaine du Bouclier canadien. A ces trois divisions topographiques correspondent trois zones agricoles que nous appellerons respectivement: zone du sud, zone du centre et zone du nord.

Zone du sud

La zone du sud, ou terrasse de l'Outaouais, que nous avons délimitée et décrite précédemment (voir le chapitre consacré au relief), est une région de basses terres qui peut avoir en moyenne une couple de milles de largeur et une altitude moyenne de 250 à 350 pieds. Nous y comprenons les municipalités suivantes: Angers, L'Ange-Gardien, Masson, Buckingham Sud-Est, Lochaber-Ouest, Thruso, Lochaber et Gore, Plaisance, Sainte-Angélique, Montebello, Papineauville, Notre-Dame-de-Bonsecours Partie Nord et Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett). Certaines de ces municipalités, par exemple L'Ange-Gardien, Sainte-Angélique et Notre-Dame-de-Bonsecours Partie Nord, s'étendent au delà de cette zone et pénètrent dans celle du centre. Nous les rattachons toutefois à celle du sud parce que l'agriculture est plus développée dans ces municipalités que dans celles du centre.

La zone du sud est une terrasse recouverte d'alluvions fertiles. Le sol arable est excellent. C'est une terre forte, argileuse, qui se travaille bien. L'égouttement des terres est facilité par l'inclunaison du terrain vers l'Outaouais et par les rivières qui les sillonnent.

Bien que le sol de cette terrasse riveraine soit naturellement fertile, on peut recommander aux heureux cultivateurs qui se la partagent au moins deux points de technique agricole, que pratiquent d'ailleurs un grand nombre de cultivateurs: le chaulage et le labour Richard. Les terres de la terrasse ont besoin de chaux. On en produit à Hull, et d'excellente. Le labour Richard, labour en planches larges et bombées, facilite d'égouttement du sol.

Favorisée au point de vue du sol, la terrasse de l'Outaouais l'est aussi au point de vue du climat. C'est celui de la région de Montréal, ou à peu près. En général, il n'y a pas de fortes gelées entre le 15 mai et le 15 septembre. Les cultivateurs peuvent compter sur environ 120 jours de végétation. C'est dire que le maïs à ensilage, en particulier, trouve dans cette région des conditions favorables de croissance.

Dans cette zone du sud, on est dans le meilleur district agricole du comté de Papineau, district qui se compare avec celui de la plaine de Montréal.

Zone du centre

La zone du centre, ou Piedmont, s'étend au nord de celle dont nous venons de parler. Elle renferme les municipalités suivantes: Portland-Ouest, Portland-Est, Buckingham-Ouest, la ville de Buckingham, Buckingham (rurale), Saint-Malachie, Lochaber-Nord, Ripon village, Ripon paroisse, Saint-André-Avellin village, Saint-André-Avellin paroisse et Notre-Dame-de-la-Paix. Les quelques cultivateurs de la ville de Buckingham, des villages de Ripon et de Saint-André-Avellin ont été ajoutés à ceux des muncipalités rurales

voisines. Bien que passablement au nord, nous plaçons dans la zone du centre les deux municipalités de Portland-Ouest et Portland-Est, parce que leur sol est aussi bon, sinon meilleur, et que leur agriculture est aussi avancée, sinon plus, que dans les autres municipalités de la même zone.

Le Piedmont constitue la transition entre la zone du sud ou terrasses de l'Outaouais et la zone du nord ou pénéplaine du Bouclier canadien. Le domaine agricole de la zone centrale est constitué des vallées, généralement assez larges, des rivières qui y coulent. A Buckingham, Ripon, Saint-André-Avellin, Notre-Dame-de-la-Paix, ces dépressions laurentiennes forment de véritables plateaux, plaines ou terrasses, dont l'altitude moyenne varie de 500 à 600 pieds. Partout ces dépressions ou plaines sont entourées de montagnes boisées.

Le sol de cette deuxième zone est bon. Il se compose de 50 p.c. de terre forte ou argileuse, de 30 p.c. de terre sablo-argileuse ou jaune et de 20 p.c. de terre sablonneuse. La terre forte se rencontre surtout sur les deux rives de la Lièvre et de la Petite Nation. Il y a de la terre jaune un peu partout. Le sable se trouve surtout dans la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, où les champs de pommes de terre font penser à ceux de la Baie-des-Sables, dans Matane.

Les vallées, les dépressions laurentiennes de la zone du centre sont ondulées et penchent vers les rivières qui les coupent. L'égouttement du sol se fait donc assez bien naturellement.

Le climat est un peu plus rude que celui de la zone du sud. La période exempte de gelées s'étend, en général, des environs du 15 mai au 5 septembre. On peut compter sur 110 jours de végétation. Le maïs à ensilage vient bien partout.

Pour améliorer, augmenter la fertilité du sol de la zone du centre, nous conseillerions le chaulage et l'égouttement. On prépare de la chaux dans la zone même, à Portland-Est (Notre-Dame-de-la-Salette). Les terres qui s'étendent au pied des montagnes sont souvent gorgées d'eau. A ces endroits, le drainage s'impose. Il capterait l'eau des hauteurs. On pourrait aussi apporter plus d'attention à la conservation et à l'emploi des engrais d'étables. La labour Richard se pratiquerait avec avantage sur les terres fortes ou argileuses, qui s'égouttent plus difficilement que les terres légères.

Zone du nord

La zone du nord s'étend de la zone du centre à la frontière du comté de Labelle. En partant encore de l'ouest, cette zone renferme les municipalités suivantes: Bowman, Villeneuve, Mulgrave & Derry, Montpellier, Duhamel, Hartwell, Chénéville, Vinoy, Suffolk & Addington, Ponsonby et Amherst.

Dans la zone du nord, les vallées se rétrécissent. Le terrain est plus accidenté. La terre forte ou argileuse est à peu près absente. On trouve 60 p.c. de terre sablo-argileuse ou jaune et 40 p.c. de sable et de roches. Les meilleurs établissements agricoles de cette zone se trouvent à Bowman, Villeneuve, Hartwell et Vinoy. Certaines municipalités, comme Mulgrave & Derry, Montpellier, Duhamel, Suffolk & Addington et Amherst, sont réellement pauvres en sol arable. On n'en tirera des biens qu'à force de technique et d'organisation.

L'altitude moyenne de cette zone varie de 700 à 800 pieds. Le climat est assez rude. La période exempte de gelées s'étend, en général, du 20 mai au 25 août à peu près. La période de végétation est de 95 jours environ.

Bref, la zone du sud est excellente, la zone du centre est bonne et la zone du nord, dans certains coins surtout, laisse à désirer.

Mais si le nord est pauvre en sol arable, il est riche en lacs. Le tourisme transformera peut-être cette région. C'est commencé.

Les exploitations agricoles.

On compte, dans le comté de Papineau, 2,736 cultivateurs dont 2,653 chefs de famille et 83 célibataires. Ils possèdent des fermes d'une

superficie moyenne d'à peu près 135 acres, dont une cinquantaine sont labourées (environ 40 en cultures), une dizaine en pâturages naturels et environ 75 en forêt. Ces chiffres sont des moyennes pour l'ensemble du comté; ils varient évidemment d'une zone à l'autre et d'une municipalité à l'autre, la superficie consacrée aux cultures étant de plus en plus importante lorsque l'on passe de la zone du nord à la zone du centre, puis de celle-ci à la zone du sud.

On estime à $5,570 en moyenne le capital engagé par ferme; ce chiffre comprend: $2,440 pour la terre, $1,530 pour les bâtiments, $850 pour les troupeaux et $750 pour l'outillage. La valeur moyenne des fermes varie également d'une municipalité à l'autre: elle est 48,700 dans Lochaber-Ouest et de $2,500 seulement dans Duhamel.

La proportion du capital troupeau par rapport au capital total de l'exploitation est de 15,25 p.c. C'est faible. Elle devrait être de 20 p.c. au moins. Comme c'est le capital troupeau qui apporte, dans un système de culture mixte ou varié, presque tous les revenus-argent, les cultivateurs devraient s'efforcer d'augmenter cette proportion en améliorant le sol dont dépend la production végétale, laquelle condition la production animale; tel sol, telle plante; tel animal.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant, extrait des deux derniers recensements décennaux, nous permet de comparer les étendues consacrées aux grandes cultures en 1941 à celles de 1931. On remarquera d'abord qu'il y a eu diminution des étendues cultivées au cours de cette période et que cette diminution est surtout attribuable au foin, à l'avoine et au blé On note d'autre part une forte augmentation dans les grains mélangés et les cultures fourragères. Il reste néanmoins que le foin cultivé représente encore à peu près la moitié des superficies en cultures et que l'avoine en représente environ le tiers. Les superficies en cultures en 1942, année de l'enquête, sont naturellement très voisines de celles qu'a relevées le recensement de 1941.

Grandes cultures	1931 (acres)	1941 (acres)
Blé	1,423	394
Orge	2,333	2,906
Avoine	41,983	40,509
Seigle	23	51
Maïs à grain	231	139
Graine de lin	16	30
Sarrasin	787	901
Fèves	147	160
Pois (secs)	494	323
Grains mélangés	1,380	2,193
Foin cultivé	61,745	54,281
Maïs fourrager	1,189	2,322
Foin de grain	500	1,614
Autres fourrages	9	131
Pommes de terre	2,236	2,285
Navets et choux de Siam	338	340
Betteraves fourragères	49	44
Autres racines	1	11
Tabac	61	133
Autres cultures	8	-
	114,953	108,767

L'avoine se cultive sur toutes les fermes. Ses exigences sont moins grandes que celles des autres céréales cultivées dans le comté. Il s'en vend un peu dans les chantiers: 13,800 minots en tout en 1941.

Dans les zones du sud et du centre, le foin se compose généralement de trèfle et de mil. Dans la zone du nord, on trouve plus de mil que de trèfle. Il s'en vend dans les chantiers: 2,600 tonnes environ en 1941.

Depuis quelques années, la production des grains mélangés augmente. Les agronomes favorisent ces mélanges de céréales et les cultivateurs reconnaissent qu'ils sont plus profitables que l'avoine seule.

Le maïs fourrager donne d'excellentes récoltes dans la zone du sud. Il vient encore bien dans la zone du centre. En 1942, l'un des beaux champs de maïs à ensilage du comté se trouvait sur une ferme de la zone du centre, à Portland-Est. Il faut dire que le sol avait été convenablement préparé. Dans ces deux zones, particulièrement dans celle du sud, les silos sont nombreux. Les cultivateurs ont même appris à les construire eux-mêmes. Dans la zone du nord, cette culture n'est pas à conseiller, sur la plupart des fermes du moins. Le sol et le climat de cette zone ne lui conviennent guère.

La pomme de terre se cultive sur toutes les fermes. A Notre-Dame-de-la-Paix, elle est devenue une spécialité. Elle rencontre là des conditions de sol et de climat favorables. On pourrait y organiser un centre important de production de pommes de terre de semence et de comsommation. On pourrait développer cette culture sur le plupart des fermes de la zone du nord. En 1941, on a vendu quelque 45,000 minots de pommes de terre dans le comté.

La culture du blé seul diminue tout le temps. On trouve cependant de plus en plus cette céréale dans les mélanges de grains dont nous avons parlé ci-dessus.

Les luzernières se rencontrent surtout dans la zone du sud. Nous en reparlerons dans un instant.

En général les rendements à l'acre sont bons dans la zone du sud, moins bons dans la zone du centre et faibles dans celle du nord. Il serait, dans certains cas du moins, relativement facile de les améliorer. Il faut d'abord améliorer le sol par le chaulage, l'égouttement, la fertilisation et les labours appropriés. Il s'emploi trop peu de chaux: 1,000 tonnes environ dans tout le comté en 1941. Ce n'est pas une demi-tonne par cultivateur. On devrait utiliser davantage les centres de production de calcaire de Hull et de Portland-Est. Les cultivateurs qui ont recours aux engrais chimiques sont encore assez rares. On n'en a utilisé que 300 tonnes dans tout le comté en 1941. On pourrait apporter plus de soin à la conservation et à l'utilisation des engrais d'étable.

Une fois le sol en bonne condition, les cultivateurs procéderont à une meilleure organisation de la production végétale, qui conditionne la production animale. Dans les zones du sud et du centre, les fermes pourraient se diviser de façon à suivre la rotation suivante: première année, plantes améliorantes; deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages. Les plantes améliorantes de ces deux zones sont le maïs fourrager, les pommes de terre et les racines. On devrait donner une extension plus grande à la culture du maïs à ensilage, qui réussit bien dans ces deux zones et qui joue un rôle important dans la production du lait. Cette plante fourragère occuperait la plus grande partie de la sole de la première année de la rotation. La sole des plantes améliorantes peut toujours se compléter par des grains mélangés. Dans la sole des céréales, on trouverait l'avoine seule et encore des grains mélangés. L'agronome du comté recommande les mélanges suivants: avoine Cartier et orge O.A.C., ou avoine Banner et orge Pontiac. Les grains mélangés rendent plus que l'avoine seule et procurent une meilleure nourriture pour les animaux, particulièrement les porcs. Si on en cultivait davantage, on achèterait moins de moulées commerciales. Les prairies pourraient aussi s'améliorer. Elles devraient renfermer non seulement du mil, mais aussi du trèfle et de la luzerne. On en obtiendrait d'excellentes si on semait, à l'acre, le mélange suivant: 4 livres de luzerne, 3 livres de trèfle rouge, 2 livres de trèfle alsique et 6 livres de mil, en tout 15 livres de graines. Une année de bons pâturages suivrait de telles prairies. Les animaux y trouveraient encore du trèfle et de la luzerne. Le regain de la deuxième année de foin qu'on utiliserait comme pâturages l'automne serait excellent. Pour compléter l'organisation de la production végétale, les cultivateurs de ces deux zones, particulièrement ceux du sud, devraient se munir d'une luzernière. Moyennant chaulage et égouttement, la luzerne vient très bien sur la terrasse argileuse de l'Outaouais et sur les bonnes terres de la zone du centre. On aurait ainsi plus de foin et du meilleur. On pourrait aussi ajouter le regain de cette luzernière aux autres pâturages en prenant les précautions voulues. De la luzerne dans le foin, une luzernière dont on pourrait utiliser le regain comme pâturages, des grains mélangés en abondance, résoudraient en grande partie le problème de l'alimentation des animaux et rendraient les cultivateurs plus

indépendants vis-à-vis des commerçants de moulées. Quant aux cultivateurs de la zone du nord, ils devraient suivre autant que possible la direction générale que nous venons de donner au sujet de l'organisation de la production végétale en vue d'un meilleur rendement et d'une meilleure alimentation pour les animaux. La rotation suivante serait plus pratique pour eux: 2 années de céréales, 2 années de foin et 1 année de pâturages. Dans la première année de céréales, on trouverait les plantes améliorantes qu'on peut cultiver avec succès dans la région: la maïs fourrager sur les meilleures terres et les plus au sud, les racines fourragères et les pommes de terre. Les céréales devraient surtout comptendre des mélanges en vue de la mouture. Il serait également possible d'améliorer les prairies et les pâturages dans le sens indiqué ci-dessus. Dans cette zone, on ne peut compter sur la luzerne.

Dans l'état actuel de la production végétale, les produits des grandes cultures interviennent directement pour peu de chose dans le revenu-argent des cultivateurs. Dans la zone du sud, ce revenu s'établit en moyenne à $30 par exploitant; il dépasse $25 dans la zone du centre, mais n'atteint pas $15 dans celle du nord.

Cultures maraîchères et fruitières

Une dizaine de fermes seulement accordent une attention spéciale à la culture maraîchère proprement dite. On rencontre toutefois des jardins domestiques partout.

Une cinquantaine de cultivateurs du comté récoltent suffisamment de pommes pour en vendre. On rencontre en outre plusieurs petits vergers de famille; ceux-ci pourraient facilement être plus nombreux. Il faudrait cependant choisir de bonnes variétés et accorder à cette culture tous les soins qu'elle réclame.

Pâturages

Les pâturages labourés couvrent une quinzaine d'acres et les pâturages naturels une dizaine d'acres par ferme en moyenne. L'herbe des pâturages est généralement dure, peu propre à la production abondante du lait. Les pâturages naturels se rencontrent au bout des terres, au pied des montagnes, dans les rangs rocheux. On pourrait les améliorer par la fertilisation au moyen d'engrais chimiques.

Erablières

On compte environ 900 érablières en exploitation dans le comté; c'est dire qu'à peu près le tiers des cultivateurs s'intéressent à la production du sucre et du sirop d'érable. La vente des produits de l'érable rapporte en moyenne $23 aux cultivateurs de la zone du sud, $22 à ceux du centre et $7 à ceux du nord.

Production animale

Chevaux

D'après les recensements fédéraux le nombre des chevaux serait passé dans le comté de 5,827 en 1931 à 5,961 en 1941.

L'élevage du cheval se développe; on comptait quelque 400 poulains en 1941. On importe encore cependant quelque 200 chevaux par année. Dans la zone du sud, toutefois, l'élevage répond aux besoins; 40 cultivateurs ont même vendu des chevaux. On compte dans le comté environ 8 étalons enregistrés. Certaines municipalités utilisent les reproducteurs de même qualité des comtés voisins. On pourrait augmenter le nombre de ces reproducteurs de choix afin d'activer davantage cet élevage.

Bovins

Les statistiques fédérales indiquent une diminution dans le nombre de bovins sur les fermes du comté de Papineau en 1941 par rapport à 1931; le troupeau de bovins comptait alors 36,169 têtes et il n'est plus que de 34,761

têtes en 1941, dont 19,095 vaches laitières comparativement à 17,987 en 1931. Les taureaux pur sang sont assez rares: 160 environ dans tout le comté; on les trouve surtout dans les paroisses du sud. Les vaches pur sang de même ne sont pas nombreuses: 475 au total.

Les meilleurs troupeaux laitiers se trouvent dans la zone du sud; le rendement moyen des vaches y varie de 3,500 à 4,000 livres de lait annuellement. Ceux de la zone centrale sont encore assez bons; le rendement y est de 3,000 à 3,500, tandis que dans les paroisses du nord le rendement est en moyenne de 2,800. Le lait est généralement livré aux fabriques locales de beurre ou de fromage; quelques cultivateurs le vendent à l'état nature dans les villes; Montréal, Hull, Ottawa et dans les villages du comté. En 1941, le lait s'est vendu en moyenne au prix de $1.40 les cent livres. Le revenu moyen provenant de l'industrie laitière a été en 1941 de $140 par ferme dans les paroisses du nord, de $325 dans celles du centre et de $395 dans le sud, soit une moyenne d'environ $285 par ferme pour l'ensemble du comté.

La production laitière, bien que déjà bonne dans l'ensemble, pourrait s'améliorer considérablement. Il faudrait pour cela organiser mieux la production végétale, multiplier, dans chaque municipalité, les reproducteurs de choix pur sang, pratiquer davantage le contrôle laitier en vue de la sélection du troupeau. Il y a beaucoup de sang Ayrshire dans les troupeaux. En général, c'est la race qui convient le mieux à la région.

En 1941, les cultivateurs du comté ont vendu quelque 22,500 bovins de boucherie dont 5,000 vaches réformées, taureaux et bouvillons, et 17,500 veaux de lait et d'herbe, ce qui leur a rapporté un revenu moyen de $110 chacun. Les cultivateurs du nord du comté n'en ont vendu en moyenne que pour une cinquantaine de dollars, tandis que dans les municipalités du centre et du sud les ventes de bovins de boucherie se chiffraient à environ $110 et $150 en moyenne par ferme. On abat une bête à cornes par ferme en moyenne pour la consommation domestique.

Porcs

On accorde beaucoup d'attention à l'élevage du porc, généralement du type à bacon, dans le comté. L'augmentation du nombre des porcs n'a toutefois pas été très considérable depuis 1931; on comptait alors 15,829 porcs et l'on en compte maintenant (recensement fédéral de 1941) 16,402. L'élevage du porc est particulièrement développé dans les municipalités du sud du comté où le revenu provenant de la vente des porcs est en moyenne de $180 par ferme; dans la zone du centre le porc est encore assez populaire puisque l'on en vend pour plus de $130 par ferme en moyenne, tandis que dans les municipalités du nord le revenu provenant de cet élevage est d'une cinquantaine de dollars par ferme.

On alimente le marché domestique, le marché local et on expédie le reste à la Canada Packers de Hull ou à la Coopérative canadienne du bétail de Montréal. Les ventes en coopération s'organisent.

Parmi les principaux moyens susceptibles de rendre cet élevage plus profitable signalons les suivants: recourir davantage à des reproducteurs mâles de choix, porter le poids des porcs vivants à 200 livres au moins, cultiver plus de grains mélangés et vendre en coopération.

Moutons

Les énumérateurs fédéraux ont relevé 6,326 moutons de moins en 1941 que lors du recensement précédent où l'on en avait relevé 14,556; c'est une diminution de 48 p.c. Le marché peu rémunérateur de l'agneau, les désastres causés dans les troupeaux par les chiens, les ours et les loups sont, dit-on, les principales causes de cette baisse. Depuis 1939, les prix de l'agneau étant meilleurs et certaines municipalités appliquant la loi contre les chiens, cet élevage reprend.

L'élevage du mouton serait surtout à sa place dans la zone du nord où les terres ne rapportent pas assez et où les pâturages à mouton sont généralement abondants. Des clôtures pour empêcher les troupeaux de trop s'éloigner dans les montagnes où les fauves les guettent, l'application rigoureuse de la loi contre les chiens, la vente des agneaux en coopération sont les

principaux moyens qu'on pourrait prendre pour y développer cet élevage qui rapporte actuellement une douzaine de dollars par ferme en moyenne.

Volailles

Le nombre de poules et poulets du comté de Papineau, qui était de 156,075 au recensement décennal de 1931, ne serait plus que de 134,175 au recensement de 1941, ce qui indiquerait une diminution d'environ 22,000 têtes. L'élevage des volailles dans le comté paraît beaucoup plus populaire si l'on s'en rapporte aux chiffres du bureau provincial des Statistiques qui estimait à 185,250 le nombre des poules et poulets sur les fermes du comté de Papineau, au 1er juin 1941, c'est-à-dire à la même date que le recensement fédéral qui n'en relevait que 134,175. Si l'on s'en rapport à l'opinion générale dans le conté, ce dernier chiffre serait inférieur à la réalité car on semble partout sous l'impression que l'aviculture a beaucoup progressé depuis 1931 et plus particulièrement ces dernières années. C'est d'ailleurs ce que confirmeraient les Statistiques provinciales.

La vente des volailles et des oeufs représente en moyenne un appoint de $15 au revenu du cultivateur de la zone du nord, de $50 au cultivateur de la zone centrale et de $73 pour le cultivateur des paroisses du sud. La plus grande partie de la production avicole s'écoule sur les marchés du comté même; il s'en exporte peu. Grâce à l'installation récente d'un poste de mirage au couvoir coopératif de Papineauville, les cultivateurs pourront à l'avenir vendre leurs oeufs classifiés et obtenir ainsi de meilleurs prix.

Apiculture

Soixante-dix cultivateurs du comté s'intéressent à l'apiculture; ils possèdent au total quelque 800 ruches et vendent pour une soixantaine de dollars de miel chacun.

Animaux à fourrure

L'élevage des animaux à fourrures n'est pas très populaire dans le comté. Quatre cultivateurs seulement font l'élevage des renards; ils vendent à peine pour $80 de fourrures chacun.

Exploitation forestière

La coupe du bois sur les fermes, outre qu'elle fournit aux cultivateurs le combustible dont ils ont besoin, leur rapporte un revenu-argent moyen d'une centaine de dollars dans la zone du nord, et de $45 environ dans le centre et le sud du comté.

On relève dans Papineau deux grosses industries forestières: la Cie Maclaren, qui exploite des forêts de la vallée de la Lièvre, et la Cie Singer, qui exploite celles de la vallée de la Petite Nation.

Ces deux entreprises emploient de nombreux bûcherons, dont un millier de cultivateurs et fils de cultivateurs de comté. C'est dans les municipalités du nord que l'on rencontre le plus grand nombre de fermes qui retirent de l'argent des chantiers, soit 532; dans la zone du centre ou en compte 370 et dans les municipalités du sud environ 125. Les revenus provenant du travail aux chantiers varient selon le temps que l'on y a consacré; ils sont en moyenne de $120 (dépenses déduites). En général, il ne semble pas que les cultivateurs négligent leur terre pour le travail aux chantiers. On peut déplorer que l'on n'ait pas songé, dans le passé, à constituer des réserves forestières cantonales pour le bénéfice de la classe agricole qui aurait pu les exploiter conjointement avec le sol. Une économie à la fois agricole et forestière s'impose dans la zone du nord.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau de la page suivante nous indique pour chacune des municipalités du comté quels sont les revenus-argent que retirent les cultivateurs de l'exploitation de leur ferme. Dans la zone du nord, où l'on compte 963 exploitants de fermes, les revenus moyens, exclusion faite du travail

aux chantiers, varient d'une municipalité à l'autre de $78 à $628, la moyenne pour l'ensemble de la zone étant de $405, dont plus de $100 provenant de l'exploitation forestière sur la ferme; dans la zone du centre, où l'on compte 1,077 cultivateurs, les revenus moyens varient de $563 à $1,000 selon les municipalités, la moyenne pour la zone étant de $760, tandis que dans les municipalités du sud, où se trouvent 696 cultivateurs, le revenu moyen est de $910. Pour l'ensemble du comté, le revenu-argent moyen du cultivateur se chiffre par $690.

REVENUS-ARGENT MOYEN DES CULTIVATEURS

MUNICIPALITES	Cultivateurs	Cultures	Produits laitiers	Bovins de boucherie	Porcs	Moutons	Aviculture	Bois de ferme	Erablières	Chantiers Total	Chantiers Revenus	Chantiers Fermes intéressées
Amherst	88	3	120	50	38	5	25	270	-	511	100	10
Angers	44	150	390	140	90	7	95	-	30	902	75	10
Bowman	65	40	180	75	40	7	30	100	-	472	100	15
Buckingham	127	45	300	100	90	12	10	140	10	707	100	30
Buckingham-O.	80	5	275	116	100	10	17	40	-	563	-	-
Buc.-Sud-Est.	60	40	300	130	200	3	50	90	3	816	-	-
Chénéville	13	30	125	25	86	9	30	15	5	355	300	12
Duhamel	70	8	20	5	-	3	5	35	2	78	230	70
Hartwell	98	25	160	67	120	12	16	8	30	438	100	50
L'Ange-Gardien	72	35	368	125	120	15	60	43	17	783	-	-
Lochaber-Nord	97	-	290	118	170	3	20	30	25	656	80	20
Lochaber-Ouest	100	42	448	170	176	10	55	94	15	1010	100	25
Lochaber&Gore	108	-	560	180	265	3	60	20	15	1103	-	-
Masson	29	55	400	115	180	3	50	120	4	927	70	15
Montpellier	118	-	80	20	30	8	12	50	4	204	125	100
Mulgrave & Derry	70	10	260	90	90	13	22	140	3	628	75	35
N.-D.de-Bonse.	32	70	400	130	270	7	135	20	70	1102	100	20
N.-D.de-Bonse. partie-nord	38	13	400	130	160	15	65	20	21	823	50	20
N.-D-de-la-Paix	117	75	335	130	170	20	45	10	7	792	100	50
Plaisance	67	15	475	170	205	3	80	14	7	969	100	20
Ponsonby	88	3	250	90	90	12	10	70	10	535	150	20
Portland-Est	81	22	550	150	190	20	27	35	6	1000	75	10
Portland-Ouest	72	12	490	135	130	6	27	25	-	825	150	25
Ripon	169	10	250	105	112	18	80	45	50	670	100	150
St-André-Avel.	292	25	300	90	125	12	80	20	35	687	160	60
Sainte-Angélique	146	2	250	80	145	6	95	45	55	678	100	15
Saint-Malachie	42	45	335	162	183	20	60	140	-	935	60	25
Suffolk et												
Addington	224	5	100	50	20	6	10	130	6	327	125	50
Villeneuve	54	30	100	35	50	6	10	200	6	437	80	30
Vinoy	75	45	210	62	80	15	30	35	10	487	110	40

Revenus-argent spéciaux

Certains cultivateurs se font en outre des revenus-argent spéciaux lesquels apparaissent comme suit:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Cultures maraîchères	10	$ 150
Cutlures fruitières	50	20
Vente de bovins d'élevage	40	55
Vente de chevaux	40	130
Apiculture	70	55
Animaux à fourrure	4	80
Chasse	30	20

(Suite)	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	1,030	$ 120
Coupe de bois (Club seigneuriel)	50	150
Travaux de voirie	20	45
Primes de colonisation	16	40

En répartissant la somme de ces revenus sur l'ensemble des fermes intéressées, on ajouterait une centaine de dollars au revenu-argent moyen que l'exploitation agricole proprement dite procure à chacune.

Revenu en nature du cultivateur

Le revenu en nature des cultivateurs du comté s'établit comme suit en moyenne:

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$275
Valeur du chauffage	50
Total	$325

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation de la ferme se chiffrent en moyenne par $200. Ces dépenses comprennennt: les impôts et contributions, les achats de matières premières (chaux, engrais chimiques, moulées, grains d'alimentation, graines de trèfle et de mil), l'entretien des bâtisses et de l'outillage, les services du vétérinaire et du forgeron et la main-d'oeuvre étrangère.

L'excédent des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est ce qui reste au cultivateur pour subvenir à ses dépenses personnelles: acheter ce que la terre ne fournit pas, voir à l'éducation des enfants, payer les services professionnels, faire face à certaines obligations financières, etc. On peut conclure que seuls les cultivateurs touchant un revenu-argent au-dessus de la moyenne générale peuvent capitaliser, c'est-à-dire développer leur entreprise. Faute de revenus suffisants ou de capitaux d'exploitation, les autres restent stationnaires. Il faut grossir le revenu-argent.

Le crédit agricole

A date, l'Office du crédit agricole du Québec a prêté dans le comté municipal de Papineau la somme de $655,700. Cette somme a été prêtée à 322 cultivateurs, soit environ 11 p.c. des cultivateurs du comté. Ce crédit agricole a fait du bien. Il a permis aux cultivateurs emprunteurs de substituer, comme créanciers, une organisation publique à des prêteurs privés. La première exige moins cher d'intérêt, prête à long terme et applique le principe de l'annuité. Il a permis aux emprunteurs de rester sur leur terre et de consolider leurs dettes hypothécaires. Il a fait baisser le taux de l'intérêt et il a contribué à l'établissement entre prêteurs et emprunteurs d'ententes avantageuses pour ceux-ci.

Le Prêt agricole canadien a fait 18 prêts dans le même comté municipal pour un montant total de $32,600.

A côté du crédit agricole foncier à long terme, il faudrait, dit-on, un crédit agricole d'exploitation à court et à moyen terme. Il appartiendrait aux caisses populaires ou à l'Office du crédit agricole du Québec de l'organiser.

Les sociétés agricoles

Les cultivateurs de Papineau ont mis sur pied des cercles agricoles, des cercles de l'U.C.C., des cercles de fermières, des coopératives, une société d'agriculture de comté qui organise des concours agricoles et qui tient une exposition annuelle à Papineauville.

Les coopératives sont les suivantes: la Société coopérative agricole de Saint-André-Avellin, la Société coopérative de Notre-Dame-de-la-Salette, la Société coopérative agricole de Thurso, le Couvoir coopératif de Papineauville. Le mouvement coopératif est bien lancé

L'établissement agricole

Un certain nombre de cultivateurs de Papineau ont profité de l'octroi de $300 que le gouvernment met à la disposition des cultivateurs qui désirent établir leurs fils sur la terre.

Il n'y a de colonisation à faire ni dans la zone du sud, ni dans la zone du centre. Les cadres des municipalités sont remplis ou à peu près. Dans la zone du nord, on rencontre quelques colons, c'est-à-dire des personnes dont la terre ou le lot est encore sous billet de location et qui reçoivent des primes de colonisation. Comme on peut le voir par les monographies municipales, ces colons sont peu nombreux, les résidents surtout. Le plus souvent, ces lots sous billet de location sont des lots de support, s'ajoutant à la terre habitée. Dans cette zone, on régularise la situation de quelques "squatters", personnes établies sur des lots sans posséder de titre. Les deux seuls cantons où l'on pourrait vraiment faire de la colonisation sont Bowman et Villeneuve. Mais les concessions forestières de la Cie Maclaren passent par là.

Le comté de Papineau, malgré les coins qui le déparent, est un beau comté agricole. Depuis l'ouverture des première terres dans la vallée de la Petite Nation en 1815, les cultivateurs ont accompli une oeuvre merveilleuse qu'ils poursuivent avec confiance. Les dévoués agronomes du comté sont leurs puissants collaborateurs. La pratique et la théorie s'unissent pour le progrès.

Pour répandre davantage le science agricole, il faudrait une école moyenne d'agriculture régionale. On pourrait l'établir au Collège Saint-Alexandre, dirigé par les RR. PP. du Saint-Esprit, dans la paroisse de Sainte-Elisabeth de Cantley, sur les rives de la Gatineau. Il y a déjà là une belle ferme de démonstration et une érablière de 5,000 érables. Cette école desservirait les comtés de Pontiac, de Gatineau, de Hull et de Papineau.

C'est en unissant de plus en plus la science et la pratique qu'on rendra l'avenir digne du passé.

INDUSTRIE

Le comté de Papineau renferme trois grosses entreprises industrielles: Maclaren Power & Paper Company, Singer Manufacturing Company et Electric Reduction Co. of Canada Ltd, ainsi que cinq moyennes: Clarence Dent (scierie), Canada China Clay & Silica Ltd, Standard Chemical Co. Ltd, Canadian Flint & Spar Co. Ltd et Georges Dansereau & Fils. La compagnie Gatineau Power a aussi harnaché deux sites hydrauliques dans le comté.

La compagnie Maclaren Power & Paper exploite une usine de pâte à papier à Buckingham, une usine de papier à Masson et deux centrales électriques, l'une dans la municipalité de Bowman, à High Falls, et l'autre à Masson. La compagnie Singer a une s cierie et fabrique du bois déroulé (veneer) à Thurso. La compagnie Electric Reduction a une usine de produits chimiques et une usine de munition à Buckingham. Ces trois compagnies ensemble ont jusqu'à 2,000 employés, y compris quelque 850 bûcherons pour le compte des compagnies Maclaren et Singer, dont plusieurs sont des employés temporaires. Les cinq autres entreprises ont ensemble un personnel de quelque 400 employés, y compris un certain nombre de temporaires. M. Clarence Dent en a 130, la Canada China Clay & Silica Ltd 120, la Standard Chemical 52, la Canadian Flint & Spar 47 et Georges Dansereau & Fils une cinquantaine. Ces chiffres donnent une bonne idée de l'importance des principales industries du comté. Les autres industries emploient quelques hommes seulement chacune.

Le tableau ci-dessous, préparé à l'aide de chiffres fournis par le Bureau fédéral de la Statistique, montre l'importance de l'industrie dans

le comté et sa marche depuis 1937. On remarquera que le nombre d'employés ne semble pas correspondre tout à fait avec les chiffres que nous donnons. Cela s'explique par le fait que les chiffres de la Statistique fédérale ne tiennent compte que des employés réguliers et que les derniers chiffres sont ceux de l'année 1940.

	Etablissements	Capital	Employés	Salaires	Production
1940	90	$10,742,903	1,087	$1,192,922	$7,058,147
1939	91	9,847,182	835	881,703	4,698,765
1938	91	9,850,304	863	826,917	4,414,248
1937	85	9,475,258	873	994,616	5,363,339

La plupart des industries, même parmi les plus importantes, transforment des matières premières locales. Il n'y a pas une seule grosse entreprise dont la matière première provienne exclusivement d'en dehors de la région. Les quelques-unes qui sont dans ce cas sont de petites industries telles que celles de la crème glacée, du biscuit, des produits en ciment, de l'eau de javelle et des eaux gazeuses. Quelques-unes cependant utilisent des matières premières locales et d'autres qui viennent de l'extérieur. Parmi ces dernières mentionnons l'Electric Reduction Co. et Thurso Woollen Mills.

Les établissements qui travaillent pour la clientèle locale forment le grand nombre, mais les plus importants vendent dans tous le Canada et même à l'étranger.

Nous étudions ci-dessous les diverses industries, que nous avons groupées sous trois grandes divisions: les industries dérivées de l'agriculture, les industries utilisant le bois et les industries diverses.

Industries dérivées de l'agriculture

Les industries dérivées de l'agriculture sont toutes, sauf deux exceptions, fondées sur l'agriculture locale. Les deux entreprises qui font exception sont la petite fabrique de crème glacée de M. Emérius Ladouceur, de Buckingham, dont la matière première vient d'Ottawa, et la fabrique de lainages de Lochaber Et Gore (Yhurso Woollen Mills) qui s'approvisionne en partie à Toronto. Toutes les autres transforment exclusivement une matière première locale et travaillent presque uniquement à commission. Ces industries comprennent 9 beurreries, 16 fromageries, 21 meuneries et moulanges et 1 couvoir coopératif. Ces industries se classent dans la catégorie qu'on désigne en parlant de la petite industrie.

Beurreries et fromageries

L'industrie laitière constitue la principale source de revenu des fermes du comté de Papineau. Elle approvisionne en matière première 9 beurreries et 16 fromageries. La production totale pour l'année 1941 fut de 2,134,125 livres de beurre et de 789,645 livres de fromage. Nous avons relevé 2,699 patrons fréquentant ces différentes fabriques. La période moyenne d'opérations est d'environ six mois. Six fabriques seulement fonctionnent toute l'année. Le tableau suivant montre par municipalité, pour l'année 1931, les mois d'opérations, le nombre de fournisseurs et de vaches, la production du beurre et du fromage, puis les débouchés de chaque établissement du comté.

Du point de vue des débouchés, le marché local absorbe 41.2 p.c. de la production de beurre; les expéditions à la Coopérative Fédérée s'élèvent à 19.9 p.c. du beurre et à 36.2 p.c. du fromage, alors que les ventes aux marchands de gros (de Montréal et d'Ottawa) représentent 15.8 p.c. du beurre et 63.8 p.c. du fromage, et celles faites aux marchands de détail 23.1 p.c. du beurre. Le marché local absorbe donc 41.2 p.c. du beurre et le commerce (de gros et de détail y compris la coopérative Fédérée) 58.8 p.c. tandis que pour le fromage, la Coopérative Fédérée et les marchands de gros qui se partagent toute la production en reçoivent 36.2 p.c. et 63.8 p.c. respectivement. La plupart des marchands de gros sont de Montréal et d'Ottawa.

La capacité de production des établissements laitiers est loin d'être atteinte. L'on sait que la période d'exploitation n'est que de six mois en moyenne; il faut ajouter que pendant ces six mois très rares sont les fabriques qui marchent à plein rendement, si toutefois il y en a.

BEURRERIES et FROMAGERIES

Municipalités	Exploitants	Mois d'opération	No de patrons	No de vaches	Production 1941 Beurre (b) Fromage (f)	DEBOUCHES Consommateurs locaux	Coop. Fédérée	Marchands de gros (G) de détail (D)
Buckingham	C. & E. Cyr (Buck'm Creamery)	12	244	2,500	207,071(B)	20,700	-	186,371 (D)
Buckingham (rural)	Glen Almond Cheese Factory	6	28	380	89,680(F)	-	89,680	-
Buckingham-Ouest	Glen Almond Chese Factory	5	10	142	31,843(F)	-	-	31,842(G)
Chénéville	Fernand Archambault	8½	202	2,000	190,000(B)	50,000	-	140,000(D)
L'Ange-Gardien	Albert Mongeon	6	66	720	122,101(F)	-	-	122,101(G)
Lochaber & Gore	Ulysse Prévost	4	19	250	48,126(F)	-	-	48,126(G)
Lochaber-Ouest	Silver Creek Cheese Factory (1)	-	-	-	-	-	-	-
Lochaber-Nord	Gordon Dent (2)	3½	12	186	21,708(F)	-	21,708	-
Masson	Grégoire Mallette (3)	1	23	275	6,961(F)	-	-	6,961(G)
N.-D.-de-Bonsecours	Louis Bourdon (4)	2½	15	136	12,459(F)	-	-	12,459(G)
Papineauville	Crémerie de Papineauville	12	890	10,000	639,896(B)	639,896	-	-
Plaisance	Crémerie de Plaisance	12	180	1,800	121,664(B)	12,000	-	59,664(G)
Ponsonby	Albert Mayer	6	32	320	73,000(F)	-	-	73,000(G)
Portland-Est	Soc. Coop. Agr. de N.-D.-de-la-Salette	12	140	1,120	228,809(B)	12,000	-	216,809(G)
	Joseph Mallette	2½	9	160	18,948(F)	-	18,948	(Can. Packers)
Portland-Ouest	Poltimore Cheese Co.	5½	21	270	56,710(F)	-	-	56,710(G)
	Bell Cheese Co.	5	18	271	48,819(F)	-	-	48,819(G)
	Priest Creek Cheese Co.	5½	26	256	56,797(F)	-	-	56,797(G)
Ripon (village)	Hector Léger	8	75	800	47,000(B)	5,000	-	42,000(D)
Ripon (paroisse)	Roméo Prévost	6	11	280	83,678(F)	-	83,578	-
Saint-André-Avellin (vil.)	Soc. Coop. Agr. de St-André-Avellin	12	330	2,640	367,685(B)	82,823	284,862	-
Saint-André-Avellin	Mme Raoul Lacoste (par.)	3	20	212	31,515(F)	-	31,515	-
Saint-Malachie	Saint-Malachie Cheese Society	6	17	180	47,300(F)	-	-	47,300(G)
Suffolk & Addington	Philippe Lalonde	6	36	210	40,000(F)	-	40,000	-
	Philippe Lalonde	7	110	1,000	75,000(B)	15,000	-	60,000(G)
Thurso	Soc. Coop. Agr. de Thurso	12	145	1,400	257,000(B)	42,000	140,000	75,000(D)
			2,699	27,508	2,134,125(B)	879,419(B)	424,862(B)	336,473(G) B
					789,645(F)		285,529(F)	493,371(D)
								504,116(G) (F)

(1) N'a pas fonctionné en 1941 - (2) Fermée au cours de 1942 - (3) A été incendiée en 1941 - (4) Fermée au cours de 1941.

Les progrès dans cette industrie reposent sur l'augmentation de la production laitière et par conséquent sur le développement général de l'agriculture. L'amélioration des Pâturages par la fertilisation, une bonne sélection des troupeaux et une meilleure alimentation des vaches pendant l'hiver assureraient aux fabriques un approvisionnement plus régulier et plus abondant. Ajoutons que l'augmentation des étendues en culture par l'épierrement, dans les paroisses de l'intérieur et de l'arrière, permettrait aux cultivateurs de ces régions de garder beaucoup plus de vaches.

Sur les 25 fabriques du comté, 4 (3 beurreries et 1 fromagerie) sont coopératives; les 21 autres sont des établissements exploités par des particuliers ou des syndicats non coopératifs. Une tendance à la centralisation se manifeste depuis plusieurs années. Les avantages paraissent nombreux: diminution du coût de fabrication, amélioration de la qualité du produit, restriction de la concurrence dans le recrutement des patrons (1). Or cette centralisation pourrait s'opérer sur le plan coopératif; la formule coopérative semble s'appliquer au problème avec les meilleures chances de succès.

Dans plusieurs municipalités, le mouvement coopératif est bien lancé; les cultivateurs en ont compris la portée et ils ont déjà commencé à en sentir les bienfaits. On réussirait sans doute, par une bonne campagne d'éducation, à augmenter le nombre de ces coopératives.

Fabrique de crème glacée

L'unique fabrique de crème glacée du comté est celle de M. Emérius Ladouceur, de Buckingham. La production de 1941 a atteint 4,500 gallons. M. Ladouceur ne fait pas le commerce de gros. Il vend sa crème glacée à son restaurant de la rue Saint-Joseph. La concurrence des grands établissements (surtout de la Cie Borden) est assez forte. Le rationnement du sucre et la difficulté de se trouver de la main-d'oeuvre ont forcé cet industriel à diminuer considérablement sa production.

Meuneries et moulanges

En 1941 le comté de Papineau renfermait 21 meuneries et moulanges, dont l'une a fermé ses portes en 1942 tandis qu'une autre, au dire de son propriétaire, est à peu près inactive depuis quelques années. Plusieurs de ces meuneries sont exploitées conjointement avec une autre petite industrie, le plus souvent une scierie ou un atelier de menuiserie. Une couple de ces établissements ont moulu un peu de blé en 1941, et quelques-uns seulement un peu de sarrasin pour la consommation humaine. En fait, les menuneries et moulanges ne font guère autre chose aujourd'hui que des moulées pour l'alimentation des animaux. Toutes travaillent exclusivement à commission pour le compte des cultivateurs. Le tarif de mouture varie entre 10 et 18 cents le cent livres lorsque le cultivateur paie en argent, ce qui est le cas presque général. La période d'exploitation de la plupart des établissements varie entre 2 et 6 mois, et encore faut-il ajouter que ce n'est pas là du temps plein; environ une demi-douzaine seulement ne ferment pas de l'année et il faut simplement entendre par là que leur production s'échelonne sur une plus longue période; il n'y a pas toujours de rapport entre la longueur de la période d'exploitation et le volume de la production.

En 1941, la plus importante meunerie, celle de M. Rabb, de Portland-Ouest, a moulu 2,544,000 livres de grains, et la moins importante, celle de M. Alcide Therrien, de Duhamel, seulement 6,800 livres. Au total, il s'est moulu dans le comté 9,676,726 livres de grains. L'avoine compte pour un fort pourcentage; les autres grains sont l'orge, le seigle, le sarrasin et le blé. Voici maintenant la liste des meuneries et des moulanges du comté avec leur production.

---

(1) En raison de ces avantages, il semble qu'il serait dans l'intérêt des cultivateurs de plusieurs coins du comté que le mouvement de centralisation s'étende à leur région.

Municipalités	Exploitants	Production (en livres)
Amherst	Eustache Thomas (1)	10,000
Bowman	Plante & Sarrazin	10,000
Buckingham	Hurcus Pearson	371,616
Chénéville	Napoléon Beauvais	42,500
Duhamel	Alcide Therrien	6,800
Lochaber & Gore	Thurso Woollen Mills	1,420,000
Masson	Godefroy Chalifoux	16,000
Montebello	Blais & Fils	200,000
Montpellier	Omer Viau	100,000
Notre-Dame-de-la-Paix	Ferdinand Deschambault	300,000
	Adélard Rossignol	18,000
	Donat Bédard	24,000
Papineauville	Papineauville Lumber	1,200,000
Ponsonby	Onésime Chalout (2)	
	Albert Mayer	50,000
Portland-Est	Aurèle Boucher	333,000
Portland-Ouest	R.R. Rabb	2,544,000
Ripon	Ovila Beauchamp	900,000
Saint-André-Avellin	Paul Duquette	1,020,000
	Syndicat Coopératif	960,810
Suffolk & Addington	Emile Favier	150,000
		9,676,726

Carderie et fabrique de lainages

On ne relève qu'une entreprise de ce genre dans le comté de Papineau. Cette entreprise, qui se trouve dans la municipalité de Lochaber et Gore et dont la fondation remonte à 1870, appartient à M. Théo. Lanthier et fait affaires sous la raison sociale de Thurso Woollen Mills. Cet établissement, qui renferme aussi une moulange, emploie 6 hommes dont 2 voyageurs et 4 femmes. On carde et on file la laine, à commission pour les cultivateurs, et on fabrique de la flanelle, des tissus à Mackinaws et des couvertures. Toute la laine cardée ou filée à commission provient des cultivateurs; celle qui entre dans la fabrication des articles en laine provient pour moitié des cultivateurs et pour moitié de fournisseurs de Toronto. Il faut faire venir de la laine d'en dehors car l'élevage du mouton n'est pas très développé dans le comté.

La production de 1941 comprend:

Produits	Quantité
Laine cardée pour les cultivateurs	11,589 livres
Laine cardée et filée pour cultivateurs	1,000 "
Flanelles	521 verges
Laine tricotée	8,605 livres
Tissus à mackinaws	678 verges
Couvertures de ménage	24 unités
Couvertures pour soldats	3,000 "

La fabrication de ces articles a exigé 31,799 livres de laine.

Les produits s'écoulent au comptoir, par ventes au détail, et par l'intermédiaire de deux voyageurs aux marchands de gros et aux manufacturiers. Depuis la guerre cette entreprise travaille beaucoup pour le gouvernement Fédéral.

(1) Fermée en 1942.
(2) N'a pas moulu depuis quelques années.

Couvoir coopératif

Un couvoir coopératif, établi à Papineauville en 1932, emploie 4 hommes pendant environ 6 mois. Il compte maintenant 45 sociétaires recrutés dans la région. En 1941, il a produit 91,000 poussins que l'on a vendus $10.50 le cent aux cultivateurs du comté et des comtés voisins, et même de l'Ontario.

Industries du bois

Les produits de la forêt constituent la matière première d'une industrie qui occupe une large place dans la vie industrielle du comté. Nous avons vu dans le chapitre traitant de la population que le travail aux chantiers occupe pendant l'hiver un bon nombre de cultivateurs, de fils de cultivateurs et de journaliers. Nous savons de plus que beaucoup de cultivateurs coupent du bois sur leurs terres, soit pour la construction ou les réparations de leurs bâtiments, soit pour la vente aux commerçants de la région. La forêt constitue une matière première abondante surtout dans la région du Plateau laurentien. Les paroisses du littoral, au contraire, sont presque complètement déboisées. Les paysans des paroisses du nord comptent beaucoup sur cette ressource pour arrondir le revenu de leurs fermes, lequel ne suffit pas toujours à leurs besoins éssentiels.

Dans le présent chapitre nous envisageons l'exploitation forestière sous son aspect purement industriel. Les industries du bois comprennent une fabrique de pâte et une fabrique de papier, des scieries, des ateliers de menuiserie, des fours à charbon de bois, une fabrique de silos et une fabrique de fourneaux.

Pâte et papier

La James Maclaren Co. Ltd possède dans la ville de Buckingham une usine où elle fabrique la pâte de bois qui sert à la fabrication du papier à son usine de Masson. La compagnie a 985 employés dont 344 dans ses deux usines, 28 dans ses bureaux et 613 en forêt. En 1941 la production de pâte mécanique a été de 72,761 tonnes qui ont donné 88,171 tonnes de papier. Les matières premières suivantes ont été utilisées:

Bois	11,058,363.8	pieds cubes
Pierre à chaux	3,639	tonnes
Soufre	1,700	"
Alun	629	"
Teintures et couleurs	3	"
Feutres	63,000	dollars
Toiles métalliques	31,000	"
Papier d'emballage	22,000	"

La compagnie a vendu 95 p.c. de sa production aux Etats-Unis et 5 p.c. seulement au Canada.

Scieries

Nous avons relevé dans le comté de Papineau 44 scieries en exploitation au cours de l'année 1941. La plus grande partie de ces établissements sont de petites industries exploitées presque exclusivement pour les besoins locaux. D'après nos relevés les ouvriers sont au nombre de 887. Ce chiffre comprend les employés temporaires et, dans le cas des scieries exploitées conjointement avec une autre industrie, des employés qui ne travaillent pas uniquement aux scieries. Celles-ci sont des industries jusqu'à un certain point saisonnières et leur personnel est très variable. La production des 44 scieries du comté comprend 20,423,000 p.m.p. de bois d'oeuvre, 274,000 p.m.p. de bois à fuseaux, 36,000,000 p. de s. de bois déroulé (veneer) et 600,000 bardeaux. Le tableau de la page suivante donne cette production en détail pour chaque municipalité. La production est assez bien répartie. Les plus gros centres sont en général des endroits où se trouvent d'importantes scieries qui drainent vers elles du bois de toute la région. Ce sont les municipalités

PRODUCTION DES SCIERIES DU COMTE DE PAPINEAU

	Scieries	Nombre d'employés	Production propre			Production à commission		
			Sciage (p.m.p.)	Bardeaux	Divers	Sciage (p.m.p.)	Bardeaux	Planage (p.m.p.)
Amherst	4	72	2,955,000			60,000		
Bowman	4	9	30,000			673,000	50,000	40,000
Buckingham (ville)	1	4				790,000		
Buckingham	1	4	15,000			190,000		
Duhamel	1	4				25,000	75,000	
Hartwell	1	10	300,000			50,000		
L'Ange-Gardien	1	2				60,000		
Lochaber & Gore	1	11				223,000		
Montebello	1	15 (1)	25,000		50,000 planage	125,000		25,000
Montpellier	3	18	180,000			1,100,000		
Mulgrave & Derry	4	16	540,000	20,000		230,000		25.000
Notre-Dame-de-la-Paix	3	6	40,000			132,000	270,000	50,000
Papineauville	1	9				270,000		525,000
Ponsonby	1	1				30,000	15,000	
Portland-Est	2	6				900,000		130,000
Portland-Ouest	2	9				160,000		
Ripon (v)	1	2				175,000		20,000
Ripon (p)	1	1				40,000		
Saint-André-Avellin (p)	2	5	150,000			210,000		15,000
Saint-Malachie	1	2				50,00		
Suffolk & Addington	5	169	2,560,000	5,000	200,000 planage	135,000	65,000	
Thurso	3	512 (2)	8,000,000	50,000	274,000 b. à fuseaux 36,000,000 p. de s. de bois déroulé		50,000	
	44 (3)	887	14,795,000	75,000	36,000,000 p. de s. de bois déroulé 274,000 p.m.p. de bois à fuseaux 250,000 p.m.p. planage.	5,628,000	525,000	830,000

(1) Ces hommes travaillent dans la moulange et à l'atelier de menuiserie du même propriétaire.
(2) Un certain nombre des employés de la Cie Singer travaillent à la préparation du bois déroulé.
(3) La scierie portative de M. Marius Mallette a été comptée à Bowman et à Portland-Est.

d'Amherrt, de Montpellier, de Suffolk et Addington et de Thurso. Ces quatre centre renferment 15 scieries qui ont scié 14,990,000 p.m.p. de bois d'oeuvre, 36,000,000 p. de s. de bois déroulé (veneer), 274,000 p.m.p. de bois à fuseaux et 170,000 bardeaux, soit 18,631,000 p.m.p. sur un total de 24,107,000, ou 77.2 p.c.

Le comté renferme trois grosses scieries. Celle de MM. Geo. Dansereau & Fils, à Amherst, a une production de 2,055,000 p.m.p., celle de M. Clarence Dent, dans la municipalité de Suffolk et Addington, scie 2,500,000 p.m.p., et celle de la compagnie Singer, à Thurso, produit 11,350,000 p.m.p. Ces trois scieries, à elles seules, comptent donc pour 15,905,000 p.m.p. dans le total de 24m107,000, soit pour 66 p.c. Le reste (8,202,000 p.m.p.) se répartit entre les 41 autres scieries, ce qui leur laisse une production moyenne de 200,000 p.m.p. en effet, la production varie considérablement. Dix-sept établissements débitent moins de 100,000 p.m.p. vingt autres restent au-dessous de 500,000 p.m.p. et les trois dont il a été question plus haut sont les seules dont la production touche le million.

Le travail à commission est important pour un bon nombre de scieries. En 1941, les scieries du comté ont scié à commission 5,680,500 p.m.p., ce qui représente 23.6 p.c. de la production totale. Ce mode d'approvisionnement ne s'appliquant pas aux trois grosses scieries, son importance se trouve être d'autant plus grande pour les autres. Les scieries qui travaillent à commission ont débité, en 1941, 8,202,000 p.m.p. Les 5,680,500 qu'elles ont scié à commission représentent donc 69.2 p.c. de leur production. Dans le comté, en 1941, cinq scieries seulement, y compris les trois grosses dont nous avons déjà parlé, n'ont pas fait de sciage à commission; par contre, vingt-deux n'ont scié qu'à commission; les autres ont scié et à commission et pour le compte de leur propriétaire.

Quelques scieries ont fait du rabotage. Elles ont raboté 1,080,000 p.m.p., dont 830,000 ou 76.8 p.c. à commission. Une scierie, celle de M. Georges Duquette de Papineauville, a raboté, à elle seule, près de la moitié du total, soit 525,000 p.m.p.

Le bois qui alimente les scieries est tiré des réserves forestières, des terres des cultivateurs et des colons et des terres de la Couronne. La première source a fourni 14,596,000 p.m.p. (60.5 p.c.), la deuxième 7,341,000 (30.5 p.c.) et la troisième 2,170,000 (9 p.c.). Tout le bois tiré des terres de la Couronne est allé à trois scieries seulement. La majeure partie de celui qui a été scié à commission provenait des terres des cultivateurs et des lots des colons. Les réserves forestières appartiennent aux propriétaires des scieries ou à autrui. Sur les 14,596,000 p.m.p. qu'elles ont fournis, 10,000,000, ou 68.5 p.c., ont été tirés de réserves appartenant à la première catégorie, principalement de la compagnie Singer.

La tableau de la page suivante donne pour chaque municipalité la provenance de la matière première et la distribution de la production par rapport aux divers marchés. Le marché de la province a absorbé 17,427,000 p.m.p. (72.3 p.c. de la production totale), dont 3,541,000 p.m.p. revient au marché local et 3,327,000 au marché régional. Ces derniers chiffres comprennent le bois scié à commission poue les cultivateurs de la localité ou de la région. La compagnie Singer utilise dans son usine de Thurso une bonne partie de sa production (bois déroulé). Il s'est vendu au Canada, en dehors du Québec, 2,680,000 p.m.p. (11.1 p.c.) et à l'étranger 4,000,000 p.m.p. (16.6 p.c.).

Au total, la production semble assez également partagée entre le bois mou et le bois franc. Les petites scieries, dans l'ensemble, scient beaucoup plus de bois mou que de bois franc, mais les grosses, en particulier la compagnie Singer, scient beaucoup de bois franc.

Ateliers de menuiserie, de portes et châssis

Les ateliers de menuiserie du comté, au nombre de 9 sont pour la plupart de petits établissements où se fabriquent, le plus souvent sur commandes, des portes, des châssis et parfois des meubles, des voitures de travail, des roues, des traîneaux, etc. La plupart de ces petits établissements tiennent plus de l'artisanat que de l'industrie. La plupart aussi ne fonctionnent que quelques mois par année pendant lesquels ils fournissent du travail à un ou quelques employés. Le plus important atelier est celui de M. Théodore Charron, de Saint-André-Avellin, qui a fabriqué, en 1941, 840 châssis, 216 portes, des traîneaux, des parties de roues et des pièces de machines aratoires. M. Charron travaille pour le marché local mais il vend aussi dans la région et même à Ottawa.

	Provenance de la matière première (p.m.p.)			Débouchés (p.m.p.)				
	Réserves forestières	Terres patentées et lots de colons	Terres de la Couronne	Local	Régional	Provincial	Autres Provinces	Exportation
Amherst	1,555,000	1,460,000		210,000		2,805,000		
Bowman		643,000	65,000	708,000				
Buckingham (v)	265,000	525,000		790,000				
Buckingham (r)			205,000		205,000			
Duhamel		32,500		32,500				
Hartwell		350,000		50,000	300,000			
L'Ange-Gardien		60,000		60,000				
Lochaber & Gore		223,000		223,000				
Montebello		150,000		150,000				
Montpellier	1,280,000				1,280,000			
Mulgrave & Derry	236,000	536,000		100,000	492,000		180,000	
Notre-Dame-de-la-Paix		199,000		19,000				
Papineauville	150,000	120,000		270,000				
Ponsonby		31,500		31,500				
Portland-Est		900,000			900,000			
Portland-Ouest		160,000		60,000	100,000			
Ripon (v)		175,000		175,000				
Ripon (p)		40,000		40,000				
Saint-André-Avellin		360,000		230,000		130,000		
Saint-Malachie		50,000		50,000				
Suffolk & Addington		802,000	1,900,000	152,000	50,000	2,500,000		
Thurso	11,100,000	534,000		10,000		5,124,000	2,500,000	4,000,000
	14,596,000	7,341,000	2,170,000	3,541,000	3,327,000	10,559,000	2,680,000	4,000,000

Voici la liste de ces ateliers:

Municipalités	Propriétaires
Bowman	Plante & Sarrazin
Buckingham	Ed. Damphousse
Chénéville	Nap. Beauvais
Masson	Donat St-Amour
Montebello	Blais & Fils
Montpellier	Florimond Faubert
Ripon (village)	Adélard Dupont
Saint-André-Avellin (paroisse)	Théodore Charron
Thurso	J.-A. Frappier

Charbon de bois

La Standard Chemical Co. Ltd, établie à Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett) en 1908, produit entre autres choses du charbon de bois. Cette année (1942) elle en fabrique 50,000 livres par jour. Elle se procure la matière première chez les cultivateurs de la région, dans un rayon de 35 milles. Elle est actuellement aux prises avec un problème d'approvisionnement provoqué par la réglementation des prix du bois. La compagnie vend son produit à Montréal.

Silos

Papineauville Lumber Co. Ltd fabrique des silos pour les cultivateurs de la région. En 1941, elle en a construit 12.

Tonnellerie

L'Internationale Cooperage Co. of Canada Ltd, dont le siège social est à Niagara Falls, Ont., possède à Buckingham un établissement où 5 employés travaillent à l'année. En 1942 on y a fabriqué 387,922 douves de tonnellerie lâche, 20,417 fonds de tonnelleries lâche et 127,658 barils à pommes.

Autres industries

Mines

Huit entreprises minières étaient en exploitation dans le comté en 1941: Canada China Clay & Silica Ltd, à Amherst; Ovila Lafrance, à Angers; D. V. MacLean Interests Ltd, à Portland-Ouest; Canadian Flint & Spar Co, Ltd, de Buckingham, qui exploitait des gisements dans Buckingham-Ouest et Mulgrave & Derry; Commercial Mineral Products, dans Buckingham (rurale) et Portland-Ouest; United Mining Industries, dans Buckingham-Ouest et Mulgrave & Derry; A. Henri Morin, dans Buckingham (rurale); Newton & Handyside, à Buckingham. Ces entreprises employaient au total quelque 250 hommes. Voici les chiffres concernant la production pour l'année 1941.

Exploitants	Produits	Production
Canada China Clay & Silica Ltd	Glaise à porcelaine	272 tonnes
	Sable et silice	11,523 "
Ovila Lafrance	Grès	1,222 "
D.V. McLean Interests Ltd	Mica	1,831 livres
Can. Flint & Spar Co. Ltd	Feldspath brut	6,668 tonnes
	" broyé	7,195 "
	Quartz brut	7,188 "
Quartz	" broyé	887 "
Commercial Mineral Products	Phosphate	1,936 tonnes
A. Henri Morin	Feldspath	141 "
Newton & Handyside	Grès	422 "
United Mining Industries	Feldspath	1,058 "
	Quartz	155 "

Les plus importantes de ces entreprises vendent à l'étranger (Etats-Unis et Angleterre).

Energie électrique

La ville de Buckingham exploite une centrale électrique; la Gatineau Power en a deux, l'une sur la Patite Nation, dans la municipalité du village de Ripon, et l'autre dans la municipalité de la partie ouest du canton de Lochaber; la Maclaren-Quebec Power Co. en exploite aussi deux, l'une à High Falls et l'autre à Masson.

La centrale de la ville de Buckingham fournit l'électricité à cette dernière. Celle de Lochaber dessert le village de Thurso, les municipalités voisines et Rockland en Ontario; celle de Ripon les municipalités de Ripon, Chénéville, Saint-André, Papineauville, Plaisance, Montebello et Fassett.

L'énergie produite par la compagnie Maclaren-Quebec Power à High Falls est transmise à Masson et à Buckingham où la compagnie James Maclaren l'utilise dans ses usines; celle produite à Masson est transmise en Ontario où elle est vendue à la commission hydro-électrique de cette province.

Imprimeries

Il y a trois imprimeries dans le comté, une à Papineauville et deux à Buckingham, L'Imprimerie de Papineauville recrute ses clients dans toute la région et son chiffre d'affaires de 1941 a été de $3,000 à $5,000. M. J.-M. Lemay a travaillé pour $4,000 à $5,000. Il a imprimé surtout des formules commerciales pour des clients de Buckingham, de Hull, de l'Ontario et des provinces maritimes. La troisième imprimerie appartient à la succession E. H. Parker, qui publie le "Buckingham Post". Outre le journal, tiré à 750 copies par semaine, on a produit en 1941 pour moins d'un millier de dollars d'enveloppes, de formules légales, de cartes, d'étiquettes et de programmes, des annonces, etc. Cette imprimerie travaille principalement pour les commerçants de détail de la ville.

Produits chimiques

Deux compagnies fabriquent des produits chimiques dans le comté: La Standard Chemical Co. Ltd, à Notre-Dame-de-Bonsecours, (Fassett), et l'Electric Reduction Co. of Canada Ltd, dans la ville de Buckingham.

La Standard Chemical Co. Ltd a 52 employés permanents, dont 9 techniciens et quelques employés temporaires. Cette année (1942) elle produit 475 gallons d'alcool de bois (à 95 p.c.) et 9,500 livres d'acétate de calcium par jour. Elle vend son alcool à Montréal et son acétate de calcium à l'étranger, surtout en Angleterre et en Australie.

L'Electric Reduction Co. of Canada Ltd a 433 employés dont 11 diplômés d'université et 20 techniciens. En 1941 sa production a été de 28,753,660 livres de produits divers, dont environ 70 p.c. de phosphore amorphe, 20 p.c. de chlorate de sodium et 10 p.c. de dérivés de ces deux produits principaux. Parmi les nombreux dérivés mentionnons: le phosphore, l'acide phosphorique, la ferrophosphore, le phosphate acide de calcium le phosphate disodique (à 2 et 12 molécules d'eau), le phosphate trisodique, le pyrophosphate acide de sodium, le chlorate de potasse, le phosphure de calcium, l'orthophosphate acide de sodium, le pyrophosphate neutre de sodium (anhydre) et une composition à base de chlorate pour la destruction des mauvaises herbes. Les matières premières, dont les quantités et la provenance sont indiquées ci-dessous, sont:

		Tonnes
Phosphate	Etats-Unis	35,000
"	P.Q. (mines de la région)	2,378.56
Quartz	" " " "	7,261.97
Grès	" " " "	1,393.64
Charbon anthracite	Etats-Unis	8,000
" bitumineux	" "	8,000
Chaux vive	P.Q.	250
" "	Etats-Unis	600
Muriate de potasse	" "	700
Autres matières premières	P.Q.	7,080

La production va aux commerçants de détail (10 p.c.) et aux manufactures (90 p.c.). Les clients sont de la province de Québec (10 p.c.), des autres provinces (34 p.c.), d'Angleterre (36 p.c.), des autres pays du Commenwealth britannique (17 p.c.) et des Etats-Unis (3 p.c.).

Fabrique de munitions

La compagnie Electric Reduction fabrique des douilles en bakelite et en métal. Le nombre des employés affectés à ce travail varie avec l'importance des contrats que la compagnie reçoit du gouvernement, Il est maintenant de 88 (été 1942). D'août 1941 à mars 1942, on a fabriqué dans cette usine 2,816 douilles en bakelite et 1,273,584 en métal. Les matières premières comprennent:

Shellas	13,850	livres
Cire (paraffine)	8,000	"
Pâte	300	"
Oleeic (sorte d'huile)	780	"
Alcool	4,700	"
Ciment	360	"
Métal	6,530	tonnes
Phosphore (de l'usine de Buckingham)	211,200	livres

La production va aux usines de munitions de Sainte-Thérèse, de Saint-Paul-l'Ermite et de Pickering (Ontario).

Produits en ciment

M. Maxime Gratton, de Val-Quesnel, dans la municipalité de la paroisse de Saint-André-Avellin, fabrique des blocs de ciment. Il a deux employés pendant 2½ mois. La production de 1941 a été de 5,000 blocs que M. Gratton a vendus dans la région.

Eau de javelle

La seule fabrique d'eau de javelle qu'il y a dans le comté mérite à peine d'être mentionnée. M. Albert Legault, qui en est propriétaire, n'y travaille qu'un mois pour fournir à un hôtelier l'eau de javelle dont il a besoin et pour approvisionner un marchand du village.

Biscuits

Le propriétaire de la boulangerie de Papineauville, M. G. Lafortune, a entrepris la fabrication de biscuits en janvier de cette année (1942). Il fabrique actuellement par semaine 1,200 livres de biscuits qu'il écoule dans la ré gion.

Eaux gazeuses

M. Donat Boisvenu fabrique des eaux gazeuses à Buckingham. Il a trois employés pendant trois mois et un pendant six autres mois. En 1941, il a fabriqué 4,500 caisses d'eaux gazeuses qu'il a vendues aux détaillants de la ville. M. Boisvenu entreprendra bientôt (été 1942) la fabrication d'une eau minérale.

Canots indiens

M. Emile Carrière et ses deux associés (un métis et un indien) fabriquent des canots d'écroce à la manière indienne, à Duhamel. Ils en fabriquent une trentaine par année.

On trouvera de plus amples renseignements sur les industries du comté en consultant les monographies des municipalités où elles sont situées.

RESSOURCES MINERALES

Nous signalons dans ce chapitre les gisements de minéraux qui ont été découverts dans le comté, qu'ils présentent ou non de l'intérêt au point de vue industriel. De fait, jusqu'ici les seuls minéraux qui ont été exploités sont le feldspath, le kaolin, le mica, le phosphate (apatite), le grès, le quartz, le calcaire, la dolomie, les graviers de voirie et le graphite. Le graphite n'est plus exploités actuellement et la production du mica et du phosphate a diminué considérablement, tandis que celle du calcaire, de la dolomie et des graviers de voirie n'a jamais été très importante.

Amazonite

La variété de feldspath labradorite prend le nom d'amazonite quand elle est chatoyante. Le minerai de mica à certains endroits contient du feldspath de cette variété.

Aminate

Les calcaires cristallins de la série de Grenville renferment souvent de l'aminate de la variété fibreuse connue sous le nom d'amiante chrysotile. On n'en a pas trouvé jusqu'ici en grande quantité, mais on croit que les calcaires de la série de Grenville peuvent en contenir des dépôts intéressants. On en a trouvé dans les cantons de Portland, Mulgrave et Amherst.

Barium

Sur le lot 21, rang 4 du canton de Buckingham, à 5 milles de la station d'Angers, il y a quelques filons étroits de sulphate de barium (barite). Ce dépôt offre probablement peu d'intérêt au point de vue économique.

Calcaire

Les roches précambriennes qui supportent presque tout le comté contiennent de nombreux gisements de calcaire métamorphisé de Grenville. Les calcaires des gisements examinés jusqu'ici sont tous impurs et impropres aux usages auxquels on les destine dans l'industrie chimique de même qu'à la fabrication d'une chaux de haute qualité. Les petites carrières que l'on a ouvertes dans le calcaire de Grenville n'ont pas produit sur une grande échelle.

Le calcaire de Beckmantown, que l'on trouve sur la rive nord de la rivière Outaouais, n'a servi qu'à la construction de ponceaux le long de la voie du Pacifique Canadien. Cette formation peut donner de gros blocs qui conviennent à des travaux de génie, mais à cause de sa dureté et de son apparence peu attrayante cette pierre n'est pas en grande demande pour la construction.

Cerium

La principale source de cérium est un phosphate de cérium, le monazite. On en a trouvé de petites quantités dans la pegmatite de la mine de mica Villeneuve.

Cuivre

Dans la seigneurie de la Petite-Nation des minerais de chalcocite et de bornite se trouvent disséminés dans les gneiss de Grenville.

Le pourcentage de cuivre serait généralement de moins de un p.c. Cependant on a trouvé un gisement qui contenait 1½ p.c. de cuivre et l'on croit que ce gisement aurait une certaine valeur.

Dolomie

Le calcaire normal du Grenville est dolomitique. Des bandes dolomitiques ont déjà été mises en valeur dans le comté.

Etain

La cassitérite, un oxyde d'étain qui est le plus important ménerai de ce métal, a été observée en petites quantités dans quelques dépôts de graphite du canton de Buckingham.

Feldspath

Presque tout le feldspath produit jusqu'ici dans la province a été extrait des dykes de pagmatite du district de Buckingham. Le district comprend les cantons de Buckingham, Derry, Portland et Villeneuve du comté de Papineau, où des exploitations ont déjà eu lieu. En 1941, trois entreprises étaient en exploitation: A. Henri Morin, United Mining Industries et Canadien Flint & Spar Co. Ltd. La production totale s'est élevée à 15,062 tonnes.

Granit

A l'ouest de Plaisance on a observé la présence de blocs erratiques d'un granit massif qui pourrait être employé "si on trouvait un site favorable à l'établissement d'une carrière." A un autre endroit, à un demi-mille du premier, on a découvert un granit qui ressemble à la pierre de Pine Hill, de la région de Brownsburg, et qui se présente sous forme de filons-couches, dans les roches de la série de Grenville. Cette pierre, dont le volume est d'ailleurs restreint et qui au surplus est brisée par de nombreux joints, pourrait peut-être servir dans la localité.

Graphite

Dans la région, et spécialement dans le canton de Buckingham, se rencontrent de nombreux gisements de graphite associés à du calcaire cristallin qui fait partie de la série de Grenville. Plusieurs gisements ont été exploités dans le passé, mais aucune exploitation ne se fait actuellement dans le comté. Les cantons où l'on a jusqu'ici relevé la présence de gisements importants sont celui de Buckingham, où plusieurs mines se sont ouvertes, puis ceux d'Amherst et de Lochaber.

Graviers de voirie

M. R.-H. Picher a examiné les dépôts compris dans une lisière de terrain de 4 à 9 milles de largeur, en bordure de la rivière Outaouais, et il a trouvé qu'aucun de ces dépôts " ne peut être considéré comme renfermant des matériaux de voirie de haute qualité". Cependant "quelques-uns contiennent du gravier et du sable qui sont particulièrement convenable comme agrégat dans le mortier à ciment et le béton et ils sont exploités presque entièrement à cette fin."

Grès

Une étroite bande de grès de Potsdam se dirige de la rivière Gatineau vers l'est en suivant à peu près la voie du Pacifique Canadien. M. Ovila Lafrance, à Angers, et la société Newton et Handyside, à Buckingham, exploitent des carrières de ce grès. Leur production de 1941 s'est élevée à 1,644 tonnes.

Kaolin

Les souls dépôts de kaolin économiquement exploitables que l'on a découverts jusqu'ici dans la province se trouvent à Saint-Rémi-d'Amherst. Le plus important est sur les lots 2 à 8 du rang VI sud du canton d'Amherst;

un autre continue presque immédiatement le précédent vers le sud. Ces dépôts sont dans "une zone de quartzite de Grenville qui est traversée par une zone de cassure et de faille d'environ 1,000 pieds de large, dirigée nord nord-ouest, et dans laquelle on rencontre des gisements de kaolin en des bandes qui ont jusqu'à 100 pieds de large et plus de 1,400 pieds de long". Ces dépôts sont donc considérables et, bien que les filons renferment "partout beaucoup de quartzite soit sous la forme de fragments ou de grains finement disséminés, la détermination de la quantité de kaolin contenue dans la moyenne des échantillons fait voir que la proportion de kaolin contenue dans les amas entiers de kaolin n'est pas inférieure à 35 pour cent. "Les gisements renferment du kaolin blanc, du kaolin décoloré, du quartzite kaolinique, du granit kaolinisé (pierre de Cornouailles) et du gneiss grenatifère kaolinisé. La compagnie Canada China Clay exploite ces gisements.

Mica

Les deux variétés industrielles de mica, le mica blanc (ou muscovite) et le mica ambré (ou phlogopite), se rencontrent dans le comté. Les gisements sont très nombreux dans la région des rivières du Lièvre et Gatineau qui a fourni en 1940 93 p.c. de la production de la province. Les trois principales mines cependant se trouvent dans le comté de Hull. Dans Papineau, en 1941, il n'y avait qu'une seule entreprise en exploitation, celle de McLean Interests Ltd à Portland-Ouest. Il y a eu des mines ouvertes dans les cantons de Buckingham, Lochaber, Portland-Ouest, Portland-Est, Derry, Ripon, Bowman, Villeneuve, Blacke et Bigelow.

Péristérite

De beaux spécimens de ces variétés de feldspath, albite et orthoclase, que l'on appelle péristérite lorsqu'elles sont chatoyantes, ont été relevée dans le canton de Buckingham et dans l'ancienne mine Villeneuve, canton Villeneuve, où il y en a en quantités considérables.

Phosphate

De 1878 à 1893, la production du phosphate (apatite) dans Québec s'est élevée à plus de 200,000 tonnes. Presque tout ce phosphate provenait de la région Hull-Papineau qui en possède de nombreux et très riches gisements. Depuis 1893, il s'en est très peu produit dans la province à cause de la concurrence du phosphate de Floride qui coûte beaucoup moins cher d'extraction. En 1941, dans Papineau, une seule mine, celle de la Commercial Mineral Products, dont la production s'est élevée à 1,936 tonnes, a travaillé principalement à l'extraction du phosphate; les mines de mica de la région en récupèrent aussi une petite quantité comme sous-produit. Les cantons où se trouvent des mines sont ceux de Bowman, Buckingham, Portland-Est et Portland-Ouest. Si les conditions du marché viennent à s'améliorer il sera bon de se rappeler que la région a de grosses réserves de phosphate de bonne qualité.

Plomb

Dans le canton de Buckingham on a trouvé dans le calcaire cristallin des veines qui renferment de la galène avec de la barite, et près de la rivière Petite-Nation on a trouvé de petites veines de calcite renfermant de la galène et du spathfluor pourpre. En elles-mêmes ces découvertes n'ont aucune importances économiques, mais elles révèlent la possibilité de l'existence de gisements exploitables dans la région.

Quarts et sable industriel

La Canada China Clay & Silica Ltd (propriétaire actuel de la carrière de la Canadian Kaolin Silica Products, Ltd) a tiré, du 1er novembre 1941 au 30 juin 1942, de ses carrières situées dans le canton Amherst 11,523 tonnes de sable à silice. Ce vaste gisement en est un de quartzite recristallisé du Grenville, mais il comprend aussi du quartz filonien. Trois autres entreprises exploitent des carrières de quartz dans le comté. Ce sont la Canadian Flint & Spar Co. Ltd., A. Henri Morin et United Mining Industries. Ces mines sont situées dans les cantons de Buckingham, Derry et Templeton. La production totale de ces trois entreprises a été, en 1941, de 8,292 tonnes de quartz.

Le minerai de la mine Villeneuve, dans le canton du même nom, renferme une variété de quartz transparent qui brille comme une pierre précieuse lorsqu'on la taille d'une façon appropriée. W. L. Goodwin, dans son volume "Geology and Minerals of Quebec", signale cette variété de quartz dans son chapitre sur les pierres précieuses et semi-précieuses.

Spathfluor

La présence fréquente de spathfluor dans les veines minéralisées des dépôts d'apatite, de barite, etc., des roches de la résie de Grenville, au nord de la rivière Outaouais, démontre que les conditions sont favorables et que, bien que l'on n'ait pas trouvé jusqu'ici de dépôt d'importance commerciale, il est possible que l'on en découvre un jour.

Titanite

Sous forme de cristaux, ce silicate de calcium et de titanium a la valeur d'une pierre précieuse. On en a trouvé de beaux cristaux dans le canton de Buckingham.

Uranium

Dans les dykes de pegmatite des cantons Villeneuve et Portland-Ouest on a décelé la présence de la pitchblende et de la gummite. Ce qu'on a trouvé jusqu'ici n'a aucune importance économique en soi, mais permet de croire possibles des découvertes importantes dans les nombreux dykes de pegmatite de la région.

Zircon

On a rencontré du zircon dans les dépôts d'apatite des cantons de Buckingham et de Portland-Ouest.

TOURISME

Le comté de Papineau possède de nombreux centres de villégiature dont le plus important est sans contredit le Seigniory Club de Montbello.

Le Club seigneurial occupe un territoire de quelque 65,000 acres dans la Seigneirie de la Petite-Nation où les Algonquins faisaient autrefois la chasse et la pêche. Cet immense territoire a appartenu successivement à Mgr de Laval, au Séminaire de Québec et à Louis-Joseph Papineau. On peut y admirer encore le manoir construit par Papineau en 1850. Le Club est la propriété du Pacifique Canadien.

L'immeuble principal du Club est le Log Chateau, magnifique hôtel de 228 chambres, réservé aux membres et à leurs invités. Il est formé de six ailes qui toutes viennent aboutir à une immense cheminée constituant le centre de l'édifice. Celui-ci est situé dans la municipalité de Montebello, à 75 milles de Montréal et à 45 milles d'Ottawa. Outre le Log Chateau et le manoir Papineau, on rencontre sur le territoire du Club une quarantaine de villas en bois rond appartenant à des membres. Ceux-ci, moyennant une contribution annuelle de $125 ou une contribution unique de $3,500, peuvent obtenir un terrain sur lequel ils auront le droit de construire un chalet dont les plans seront au préalable approuvés par le Club.

Les membres du Club et leurs invités peuvent y pratiquer les sports les plus divers: ski, golf, tennis, natation (piscine), chasse et pêche. Le Club possède sa propre station de pisciculture pour le repeuplement des quelques 50 lacs situés sur son territoire.

Plusieurs associations tiennent leur réunion annuelle au Seigniory Club, qui reçoit la visite de quelque 4,000 personnes par année.

Le personnel du Club comprend une centaine d'employés permanents et 150 temporaires.

Outre le Club seigneurial, plusieurs autres endroits du comté attirent les villégiateurs; de nombreux lacs sont fréquentés par les touristes d'été qui ont leur villa ou qui vont aux hôtels (en particulier au lac Désormeaux, au lac Simon, au lac Long, etc.).

Pêcheurs et chasseurs viennent en grand nombre dans le comté. L'Outaouais est renommée comme rivière où abondent divers poissons; plusieurs autres rivières, ainsi qu'un grand nombre de ruisseaux et de lacs accessibles dans le centre et le nord du comté, sont également poissonneux. De sorte que les sportifs qui s'intéressent à la pêche de la truite, du doré, de l'achigan et du brochet trouvent dans le comté de Papineau une vaste région bien pourvue d'attraits.

Quant à la chasse, on la pratique un peu partout: le long de l'Outaouais, c'est la chasse aux canards et autres oiseaux aquatiques; plusieurs clubs existent à cette fin. Ailleurs on chasse notamment la perdrix, le lièvre, le cheveuil, l'ours, etc. Ces gibiers se trouvent évidemment en plus grande abondance dans le centre et surtout dans le nord du comté. On les chasse dans le voisinage de plusieurs localités échelonnées le long des deux routes principales allant du sud au nord: no 35, Masson - Buckingham - Mont-Laurier; No 57, Montebello - Saint-Jovite, puis le long d'une route secondaire, celle de Thurso - Chénéville. La vaste étendue comprise entre ces deux routes principales, l'Outaouais au sud et le comté de Labelle au nord, manque de voies de pénétration vers l'est et vers l'ouest dans sa partie centrale. Lorsque celle-ci, surtout dans la moitié septentrionale du comté, aura été pourvue de moyens d'accès, pêcheurs et chasseurs trouveront là un territoire particulièrement favorable à de fructueuses tournées.

Nombreux sont les clubs de chasse et de pêche. Il en existe dans la plupart des municipalités; une en compte même quatre à elle seule. Ces clubs paient des gardiens pour voir à l'observance des règlements et pour servir de guides. Mentionnons qu'à White Deer, agglomération secondaire de la municipalité de Bowman (celle-ci est plus généralement désignée sous le nom de Val-des-Bois), un Franco-Américain, M. Larivée, possède un chalet dénommé "White Deer Lodge" ainsi que quelques cabines pour touristes. Situé dans un territoire qu'on dit excellent pour la pêche et la chasse, ce chalet est beaucoup fréquenté par des Américains et des Ontariens.

Le comté de Papineau est donc avantagé sous le rapport des attraits touristiques. Ses eaux, ses montagnes, ses forêts, ses sites pittoresques, sa faune sont pour lui un très précieux actif. Les améliorations graduelles du réseau routier, l'ouverture de chemins de pénétration dans le centre et dans le nord, l'organisation de l'hôtellerie, la protection plus efficace du poisson et du gibier contre les braconniers qui sont à l'oeuvre là comme ailleurs, feront que le tourisme, appelé à se développer dans ce comté, jouera éventuellement dans sa vie économique un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui.

FORCES HYDRAULIQUES

Les rivières du comté de Papineau offrent un bon nombre de chutes d'eau mais, comme on peut s'en rendre compte en consultant le tableau qui suit, les chutes puissantes sont peu nombreuses. Ces dernières, à l'exception d'une seule qui se trouve sur la rivière Petite Nation, sont toutes sur la Lièvre. Les chutes aménagées sur cette rivière ont une puissance de 274,462H.P. La compagnie MacLaren Quebec Power a une centrale à High Falls et une autre à Masson; elles produisent 115,000 et 130,000 H.P. respectivement. C'est aussi sur la Lièvre que se trouve la centrale de la ville de Buckingham qui comprend deux turbines de 600 H.P. chacune. Sur les rivières Petite Nation et Blanche la Gatineau Power a également deux centrales. En plus de ces entreprises créées spécialement dans le but de faire la distribution de l'électricité, un certain nombre d'industries, parmi lesquelles l'Electric Reduction Co. est la plus importante (elle produit 10,000 H.P.), utilisent la force motrice de l'eau.

Voici la liste des chutes d'eau aménagées ou non, du comté de Papineau. Elle est extraite du Tableau des forces hydrauliques de la province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des forces hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des eaux courantes et le Service hydraulique de Québec.

On trouvera en appendice une liste des industries du comté qui utilisent des chutes d'eau.

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DU COMTE DE PAPINEAU

RIVIERES & EMPLACEMENTS DES FORCES HYDRAULIQUES	Désignation de l'emplacement non aménagé	aménagé	Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H.P. à 80% p.c. de rendement au débit minimum par année	au débit ordinaire pour six mois	H.P. installés
PIKE (Trib. riv. Maskinongé)							
Saint-Rémi	-	2LC50	22	24	18	30	105
MASKINONGE (Trib. riv. Rouge)							
Brookdale	-	2LC14	9	310	94	168	40
NONAMA, ruisseau (bassin de l'Outaouais) à Papineauville	-	2LC66	-	-	-	-	29
PETITE NATION (Bassin de l'Outaouais)							
Décharge du lac Simon	2LD2	-	50	500	886	1,910	-
2 milles en amont de Ripon	2LD3	-	35	550	681	1,470	-
Ripon		2LD16	30	550	584	1,260	564
Portage de la Nation		2LD1	30	782	832	1,792	-
En aval de Saint-André-Avellin	2LD4	-	30	786	833	1,805	-
Moulins de la Nation du Nord	2LD1	-	220	900	7,020	15,120	-
BRANCHE NORD DE LA PETITE NATION							
Près de Duhamel	-	2LD3	16	15	8	15	70
PETITE ROUGE (Trib. Petite Nation)							
Saint-Emile	-	2LD4	10	56	19	35	35
Près de Namur	-	2LD7	18	75	45	85	24
Notre-Dame-de-la-Paix	-	2LD17	12	124	50	95	75
RUISSEAU NOIR (Trib. Petite Rouge)							
Notre-Dame-de-la-Paix	-	2LD13	16	19	10	18	30
Notre-Dame-de-la-Paix	-	2LD9	8	22	6	11	38
SANS NOM (Trib. Petite Nation)							
Val-Quesnel	-	2LD14	25	8	7	13	50
MAIRVE (Trib. Petite Nation)							
Jarnac	-	2LD8	20	50	34	64	35
RUISSEAU SCRYER (Trib. Mairve)	-	2LD6	12	25	10	19	25
Montpellier	-	2LD6	12	25	10	19	25
SANS NOM (Trib. Petite Nation)							
Val-Quesnel	-	2LD14	25	8	7	13	50
BLANCHET (Bassin de la riv. Outaouais							
Rapides 1-10½ milles de l'embouchure	2LD5	-	20	125	84	161	-
Chute, 17 milles de l'embouchure	2LD6	-	13	150	64	124	-
Barrage, 15½ milles de l'embouchure	-	2LDa1	10	155	60	11-	-

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DU COMTE DE PAPINEAU (suite)

RIVIERES & EMPLACEMENTS DES FORCES HYDRAULIQUES	Désignation de l'emplacement non aménagé	aménagé	Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H.P. à 80% p.c. de rendement au débit minimum par année	au débit ordinaire pour six mois	H.P. installés
Chute Peggy, 15 milles de l'embouchure	2LD7	-	10	155	52	98	-
Vieux barrage, 14 milles de l'embouchure	2LD8	-	11	155	57	108	-
Chute Trou du Diable, 9½ milles de l'embouchure	2LD9	-	78	160	418	794	-
Barrage et Chute, 7½ milles de l'embouchure	2LD10	-	52	165	228	543	-
Chute Graham, 6½ milles de l'embouchure	2LD11	-	25	165	138	261	-
Chute 5½-6 milles de l'embouchure	2LD12	-	30	175	177	333	-
Barrage, 5½ milles de l'embouchure	-	2LD5	25	175	147	277	75
Barrage, 5 milles de l'embouchure	-	2LD2	14	175	83	155	75
Barrage, 5 milles de l'embouchure	-	2LD10	12	175	71	135	30
Barrage, 4 milles de l'embouchure	-	2LD20	60	190	382	725	400
LIEVRE (Bassin riv. Outaouais)							
Grande Chutes	-	2LF16	150	3,480	18,982	41,291	120,000
Buckingham	-	2LF4	-	-	-	-	8,000
Buckingham	-	2LF1	-	-	-	-	10,050
Buckingham	-	2LF8	-	-	-	-	-
Chutes Rgéaume	-	-	196	3,700	26,371	57,357	412
Masson	-	-	-	-	-	-	136,000
RUIS. PELLETIER (Trib. riv. du Lièvre)							
Près de Val-des-Bois	-	2LF12	23	12	8	17	30
LAC CROCHE (Tr. Ruis. Pelletier)							
Près de Val-des-Bois	-	2LF7	28	12	10	20	30
					58,529	126,417	276,112

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Navigation

L'Outaouais a longtemps été la principale voie de communication de la région à laquelle appartient le comté de Papineau. De nombreux bateaux à vapeur et à voiles sillonnent encore la rivière Outaouais entre Montréal et Ottawa ou Hull. Ainsi, en 1941, 2,026 canots ou yachts automobiles, 1,044 navires à vapeur et 593 bateaux à voiles franchissaient les canaux de Carillon et de Grenville, situés dans les limites du comté voisin vers l'est (Argenteuil). Le tonnage des marchandises transportées se chiffrait cette année-là par quelque 300,000 tonnes comprenant surtout de l'essence, du pétrole, du papier, du charbon bitumineux, du bois et du sable. Les traversiers de Montebello, Masson et Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett) font régulièrement le service plusieurs fois par jour et durant toute la saison de navigation entre

ces endroits et la rive ontarienne. Ils servent au transport des piétons, des autos et des marchandises. Aujourd'hui, cependant, le chemin de fer et le camion dépassent en importance la voie d'eau comme moyen de transport.

Transports ferroviaires

Les chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National desservent le comté. La voie du Pacifique longe la rivière Outaouais et traverse les municipalités riveraines. Les stations sur son parcours sont à Fassett, Montebello, Papineauville, Plaisance, Thurso, Lochaber, Buckingham Jonction et Angers. Les stations de Lochaber et d'Angers sont de simples arrêts sur signal. Un embranchement relie le village de Masson (Buckingham Jonction) à la ville de Buckingham, mais il ne sert qu'au transport des marchandises. Le Canadien National ne dessert qu'une municipalité du comté, celle d'Amherst. La gare de Lac Rémi, située dans la partie sud-est de la municipalité, est en effet le terminus de ce tronçon qui relie la région à Montréal. Outre la gare, il y a deux arrêts sur signal: Rockway et Kasil. Ce dernier est près de la mine de la Canada China Clay et existe pour les besoins de cette entreprise. La compagnie Singer entretient un embranchement de chemin de fer qui part de Thruso et se rend depuis 1942 au lac Long ou Gagnon. Ce tronçon, qui est connu sous le nom de Thurso and Nation Valley Railway, est la propriété exclusive de la compagnie et est affecté uniquement au transport de son bois.

Transports routiers

Routes

Le réseau routier du comté comprend d'abord la grande route régionaleno 8, Montréal-Hull-Pembroke, qui traverse toutes les municipalités du littoral. Quoique en général assez bonne, cette route aurait besoin d'améliorations en certains endroits, spécialement entre Grenville et Montebello. Ces endroits défectueux font que les automobilistes accordent leur préférence à la route no 17 qui longe le rive sud de la rivière Outaouais et se trouve en Ontario sur la plus grande partie de son parcours. Plusieurs artères secondaires se dirigent de la rivière Outaouais vers l'intérieur des terres. La route no 57 traverse le comté du nord au sud en longeant la Petite Rivière Rouge sur une grande partie de son parcours et relie les municipalités suivantes: Montebello, Notre-Dame-de-la-Paix, Suffolk & Addington (Saint-Emile) et Amherst (Saint-Rémi). Au nord de cette dernière municipalité, elle rejoint, à Saint-Jovite, la route no 11 (Montréal-Hull via Mont-Laurier).

De Papineauville, une autre route, presque parallèle à la route 57, longe la rivière Petite Nation et se rend jusqu'à Chénéville. Cette route traverse les municipalités de Sainte-Angélique, Saint-André-Avellin, Ripon et Chénéville. De ce dernier endroit à Duhamel, situé plus au nord, ce n'est qu'un mauvais chemin, pierreux et presque impraticable.

Enfin, la route no 35, qui prend naissance à Masson et va jusqu'à Mont-Laurier, est la plus importante de ces artères secondaires. Elle met en communication les municipalités suivantes: Masson, Buckingham, Portland-Est (Notre-Dame-de-la-Salette), Portland-Ouest, Villeneuve (Val-des-Bois) et Bowman. Cette route suit la rivière du Lièvre sur tout son parcours.

Mentionnons aussi une route moins importante qui va de Thurso vers le nord en passant par Lochaber-Nord (Saint-Sixte). De là on peut rejoindre Saint-André-Avellin par un chemin assez praticable.

Enfin, plusieurs autres routes secondaires relient les paroisses du comté les unes aux autres ainsi qu'aux municipalités des comtés voisins.

Voyageurs

Les municipalités de Buckingham, Masson et Angers sont les seules municipalités du comté desservies par un service régulier d'autobus. Les autobus de la Gatineau Bus Company Limited font quatre voyages complets par jour entre Ottawa et Buckingham, et cela toute l'année durant.

Les transports par autobus n'est donc pas très développé dans le comté. Dans le passé deux tentatives pour établir de nouveaux services ont échoué. Le premier service, organisé vers 1930 entre Hull et Chénéville, disparut à cause, paraît-il, de la concurrence du taxi. Le deuxième, entrepris en 1941, entre Hull et Lachute, n'a pas eu plus de succès car cette année (1942) il est discontinué.

Dans presque toutes les municipalités il y a des taxis en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population.

Marchandises

Le comté est desservi par 25 services réguliers de messagerie par camion. Ces services sont les suivants:

Propriétaires	Trajet	Périodicité
Papineau Transport Reg'd	Montréal-Hull-Ottawa	6 fois par semaine
Saint-Pierre	Montebello-Montréal	3 " " "
Ed. Deschatelets	Montréal-Ottawa	6 " " "
Hormidas Séguin	" "	6 " " "
Jeffrey Mallet	" "	6 " " "
Marcoux Transport	" "	6 " " "
Saint-Denis Transport	Papineauville-Montréal et région du nord jusqu'à Saint-André-Avellin	6 " " "
Frank McKinnon	Hull-Ottawa-Montréal	6 " " "
Yvon Guy	N.-D.-du-Laus - Ottawa	
Brassard	Poltimore-Ottawa	3 " " "
Frank Cassey	Buckingham-Hull-Ottawa	6 " " "
Liggett Transport	Suffolk & Addington-Montréal	1 " " "
Roy & Larocque	Buckingham - Ottawa	6 " " "
E. Boucher	Masson-Buckingham et régions	6 " " "
J. Bergeron	" " "	6 " " "
Nadon Express C.P.R.	" " "	6 " " "
Laurin & Leblanc	Amherst-Montréal	2 " " "
Lorrain	" "	2 " " "
Pilon	" "	2 " " "
Rosaire Pilon	Chénéville-Montréal	2 " " "
Ernest St-Jean	Chénéville-Hull	2 " " "
A. Paquette	Papineauville-Montréal	1 " " "
Francis Servant	N,-D.-de-la-Paix - Papineau	3 " " "
Achille Gauthier	N.-D.-de-la-Paix - Montréal	2 " " "
McLaughlin	Ponsonby	1 " " "

La plupart de ces services fonctionnent 8 ou 9 mois par année.

Outre ces services réguliers de messagerie, une cinquantaine de camionneurs font le service public mais pas de façon régulière.

Téléphone et télégraphe

Quatre compagnie de téléphone se partage la clientèle du comté: la compagnie Bell, la compagnie Lièvre River Telephone (propriété de la compagnie Maclaren), la compagnie East Wakefield Telephone et la compagnie Petite Nation. Les petites compagnies sont reliées au réseau de la compagnie Bell. Le téléphone est installé dans la plupart des municipalités.

Les stations de chemin de fer sont munies de télégraphe public.

Electricité

Plusieurs municipalités n'ont pas encore l'électricité. Dans la ville de Buckingham, ce service est municipalisé. A Masson, c'est la compagnie Maclaren Quebec Power qui est distributrice. Ailleurs l'énergie est fournie par la compagnie Gatineau Power.

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'AMHERST

COMTÉ DE PAPINEAU

0 1 2 3 4

ÉCHELLE DE MILLES

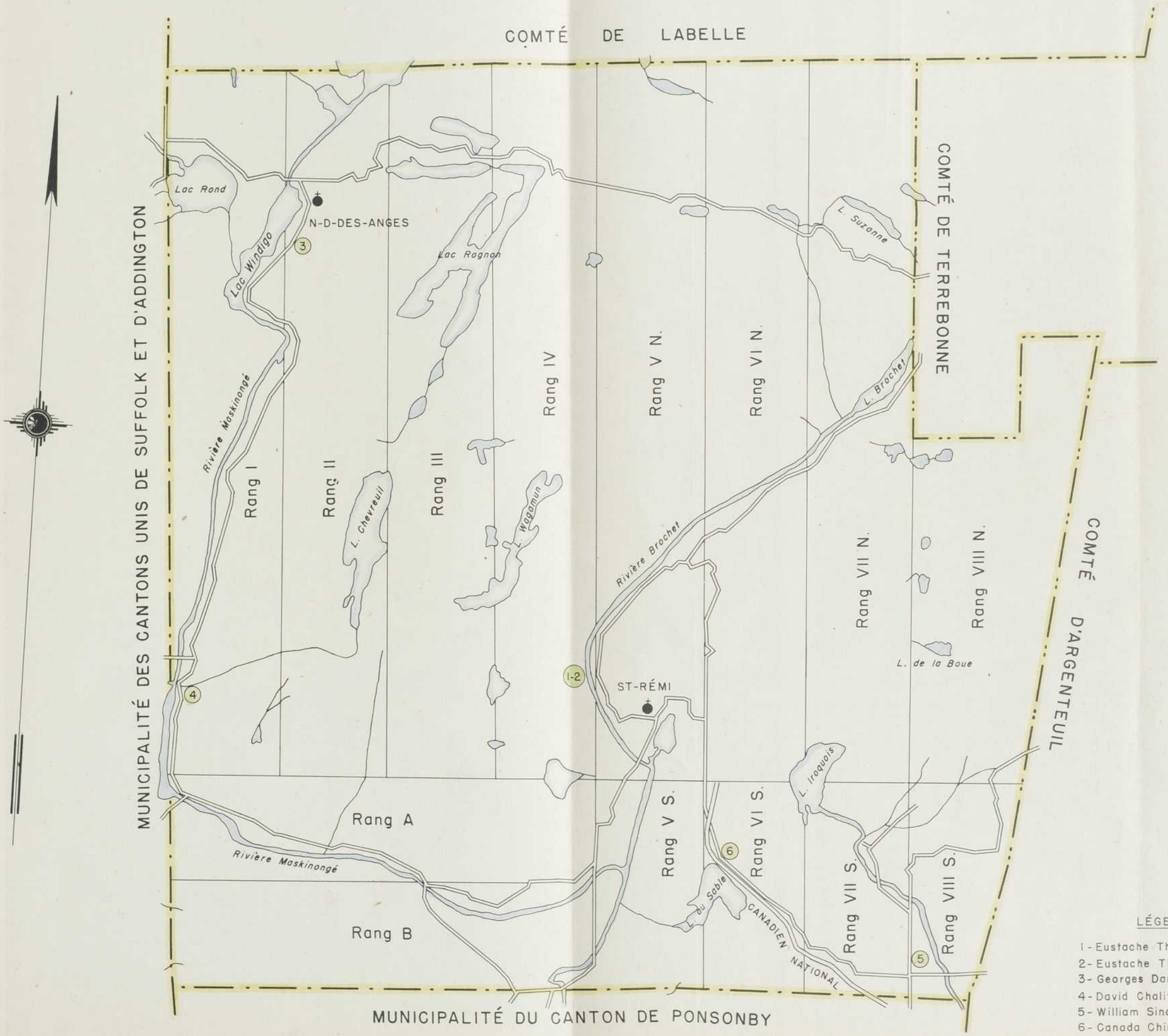

LÉGENDE

1- Eustache Thomas, moulange.
2- Eustache Thomas, scierie.
3- Georges Dansereau & Fils, scierie.
4- David Chalifour, scierie.
5- William Sinclair, scierie.
6- Canada China Clay & Silica Ltd, mines.

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON D'AMHERST

MUNICIPALITE DU CANTON D'AMHERST

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du canton d'Amherst occupe le coin nord-est du comté de Papineau et couvre une superficie de quelque 41,000 acres, soit la majeure partie du canton dont elle tire son nom (1). Elle est bornée: au nord par le comté de Labelle; à l'est, par les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil; au sud, par la municipalité du canton de Ponsonby; à l'ouest, par celle des cantons unis de Suffolk et de Addington.

Amherst occupe bien une partie du plateau laurentien. Le fond des vallées est à près de 700 pieds et les plus hauts reliefs dépassent 1,500 pieds. Les parties les plus basses sont formées par une vaste dépression (ombilic glaciaire) autour du lac Rémi et se poursuivent vers le sud jusqu'au confluent des rivières Brochet de Mackinongé, dont les terrasses ont une altitude de 675 à 700 pieds. D'autres lambeaux de terrasses d'une hauteur équivalente se retrouvent soit au sud-est, à Rockway Valley (700 pieds), soit au nord-ouest sur les rives du lac Windigo, à Vendée (près de 800 pieds). La dépression de la rivière Brochet, que suit la route 57 vers Saint-Jovite, traverse le canton en diagonale vers le nord-est. Elle s'élève jusqu'à 750 pieds. Une autre dépression longe la frontière ouest par la vallée de la Maskinongé qui déverse le lac Windigo. Un autre sillon parallèle au précédent est marqué par une chaîne de lacs orientés nord-sud, entre les lacs Rognon et Amherst; moins profind cependant, parce que son fond est à plus de 900 pieds.

Ailleurs on voit surgir des massifs montagneux, aux pentes raides, laissant voir des flancs rocheux à pic, semblables à des parois de fjords. A deux milles au nord-ouest du village, une tour d'observation surplombe la vallée de plus de 500 pieds en une distance de 2 milles environ (elle a 1,200 pieds). Le même massif s'élève en son centre à 1,500 et 1,600 pieds. Ailleurs, sur la frontière orientale, dans le direction d'Huberdeau, plusieurs sommets, moins vastes cependant, dépassent 1,600 pieds.

Les principaux cours d'eau de la localité sont la rivière Brochet et la rivière Maskinongé qui reçoit les eaux de la précédente et se jette dans la rivière Rouge, un tributaire de l'Outaouais. Parmi les lacs, très nombreux dans la municipalité, mentionnons les suivants: Rémi ou Rats Musqués, China Clay ou du Sable, Iroquois, Brochet, Suzanne, Wagamum, Chevreuil, Windigo, Rong, Rognon, des Forges, Barrière, etc.

La municipalité est constituée principalement d'un habitat rural comprenant plusieurs rangs, habités en partie du moins. L'agglomération principale, Saint-Rémi-d'Amherst, est située sur la rive occidentale du lac Rémi ou Rats Musqués où se trouvent l'église de Saint-Rémi-d'Amherst et la gare de Lac-Rémi. Deux agglomérations secondaires, Rockway Valley et Vendée , sont situées respectivement aux coins sud-est et nord-ouest de la municipalité. C'est à Vendée que se trouve l'église Notre-Dame-des-Anges.

---

(1) La carte du cadastre lui attribuerait à tort le rang VII du canton de Ponsonby.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population d'Amherst, qui se chiffrait par 827 âmes en 1931, atteignait en 1941 le chiffre de 1,086, ce qui indique une augmentation de 259 personnes. Pendant la même période l'accroissement naturel n'a été que de 238 âmes; C'est dire qu'il est venu plus de gens de l'extérieur s'établir dans la localité que celle-ci n'en a laissé partir. Il faut dire cependant que le chiffre de la population locale varie constamment selon le besoin de main-d'oeuvre de la compagnie Canada China Clay and Silica Ltd. Parmi les quelque 15 familles qui ont quitté la municipalité depuis 1931, une dizaine sont allées s'établir comme colons en Abitibi.

Occupation du sol

La municipalité perçoit des taxes de 175 contribuables dont 150 y sont domiciliés. Ces derniers comprennent 88 propriétaires de fermes et 62 propriétaires d'emplacements. Les propriétaires non domiciliés se partagent comme suit: 10 propriétaires de fermes, 12 propriétaires emplacitaires, et 3 entreprises de services publics. Outre les maison de fermes, il y a dans la municipalité 92 logis: 50 sont habités par le propriétaire, 41 sont habités par un locataire et 1 est inoccupé.

Modes de vie

Voici quels sont les modes de vie des chefs de famille de la municipalité: 80 cultivateurs (plus 8 célibataires), 6 industriels, 1 boulanger, 1 cordonnier, 2 barbiers, 10 menuisiers, 8 marchands de détail (plus 2 célibataires), 1 boucher (ainsi qu'un autre célibataire), 3 commerçants de bois, 2 hôteliers, 2 restaurateurs, 5 employés de chemins de fer, 9 camionneurs, 2 chauffeurs, 4 propriétaires de taxis (plus 4 qutres qui sont célibataires), 1 cantonnier, 35 journaliers et 5 rentiers.

Une trentaine de cultivateurs seulement tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; les autres comptent en grande partie sur les chantiers. La plupart des journaliers sont employés à l'usine et à la carrière de la Canada China Clay and Silica Ltd; d'autres travaillent aux chantiers et chez les cultivateurs. Les Soeurs Sainte-Croix dirigent l'école de Saint-Rémi où elle comptent un personnel de 7 religieuses. Il y a également 3 jeunes filles qui se livrent à l'enseignement dans la localité. On trouve une école protestante à Rockway Valley ainsi qu'à Vendée. Huit jeunes filles de la municipalité sont en service domestique.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

On compte, dans cette municipalité, 98 exploitations agricoles dont 10 appartiennent à des propriétaires non domiciliés.

La valeur réelle moyenne des fermes est de $3,550, dont $1,500 pour la terre, $1,000 pour les constructions, $550 pour les troupeaux et $500 pour le matériel agricole. Il y a 6 fermes hypotéquées en faveur de l'Office du Crédit agricole de Québec. Le montant accordé est de $1,300 par ferme en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont une superficie moyenne de 150 acres dont 38 sont en cultures, 10 en pâturages naturels et 102 en forêt.

Période de végétation

Elle est à peu près la même que celle de Suffolk & Addington (voir cette monographie), peut-être un peu plus courte dans la partie nord: de 80 à 90 jours entre les dernières gelées du printemps et les premières de l'automne.

Sols et amendements

On trouve deux types de sols: la terre sablo-argileuse ou terre jaune couvre 60 p.c. de l'étendue totale et la terre légère, rocheuse, 40 p.c. Le sol manque de fertilité. L'égouttement en général est bon. Le sol aurait besoin de chaux et d'engrais, mais on emploie très peu de ces derniers et pas du tout d'amendements calcaires.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour l'année 1941.

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	600	22 minots
Orge	40	18 "
Sarrasin	30	20 "
Pois	10	15 "
Grains mélangés	60	23 "
Maïs fourrager	30	8 tonnes
Foin	1,500	3/4 "
Pommes de terre	60	120 minots
Racines fourragères	10	10 tonnes
Pâturages labourés	1,430	-

Depuis dix ans, on note des augmentations dans les céréales, le maïs et les pommes de terre. Les rendements sont faibles; le sol est généralement pauvre et l'agriculture est négligée. On pourrait améliorer la production des grandes cultures en adoptant la rotation suivante: un an de grains mélangés, un an d'avoine, deux ans de foin de trèfle et de mil, un an de pâturages. Les pommes de terre, vu le sol propice, pourraient occuper une bonne partie de la sole des grains mélangés en première année. C'est cette sole qui recevrait les engrais d'étable et les engrais chimiques. Il faudrait aussi du chaulage.

On vend 500 minots de pommes de terre, ce qui rapporte en moyenne $3 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne rencontre que des jardins de famille; on pourrait les développer. Quand aux pommiers, il n'y a pas de possibilités pour eux. On consacre environ 10 acres aux jardins.

Erablières

On pourrait entailler une vingtaine d'érablières de 500 érables chacune. On en bûche pour du bois de corde. Il n'y a qu'une en exploitation; elle compte 300 érables et produit 30 gallons de sirop pour les besoins domestiques.

Production animale

Chevaux

Il y a quelque 132 chevaux dans la localité; on en élève une dizaine et on en importe autant. On pourrait en élever assez pour les besoins locaux. On utilise le reproducteur de Gray Valley (Arundel).

Bovins

On compte 390 vaches laitières et 300 autres bovins, soit respectivement 4 et 3 sujets en moyenne par ferme. Pas de pur sang, ni comme vaches, ni comme taureaux. Le rendement moyen est de 2,800 livres de lait par année. La production, sauf ce que l'on garde à la maison, est vendue dans les fabriques environnantes de beurre et de fromage. Cette industrie rapporte la somme de $120 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 90 bovins et 240 veaux pour la boucherie, ce qui a rapporté $50 par ferme en moyenne.

Porcs

Il y a 420 porcs, dont 60 truies d'élevage, dans la municipalité. On en abat 150 pour les besoins de la maison et on en vend 210, ce qui assure un revenu de $38 par ferme en moyenne.

Moutons

Six cultivateurs possèdent des moutons: 65 brebis, 70 agneaux et 5 béliers en tout. La vente des agneaux rapporte la somme de $5 par ferme. On pourrait développer cet élevage partout dans le canton où les pâturages sont abondants et où le transport par chemin de fer est commode. Il s'agirait de se prévaloir de la loi contre les chiens et de protéger les troupeaux contre les ours.

Volailles

On compte en moyenne 20 poules et 25 poulets par ferme. Il se vend annuellement 800 volailles et 7,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte la somme de $25 par ferme. C'est un autre élevage qu'on pourrait développer sur toutes les fermes.

Exploitation forestière

Dix cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers en 1941, s'assurant un revenu net de $100 chacun.

Sur les fermes, on a coupé 2,500 cordes de bois de chauffage, 50 cordes de bois à pâte et 500,000 pieds de bois de sciage pour la vente, ce qui a rapporté la somme de $270 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Il s'établit comme suit:

Cultures	$ 3
Produits laitiers	120
Bovins de boucherie	50
Porcs	38
Moutons	5
Volailles	25
Exploitation forestière (ferme)	270
Total	$ 511

Revenu moyen en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
Total	$ 280

Revenus-argent spéciaux

Certains cultivateurs retirent les revenus-argent spéciaux suivants:

	Nombre de fermes intéressées	Revenus moyen de chacune
Chantiers	10	$ 100
Chasse	30	20

Dépenses d'exploitation

Elles comprennent les achats, notamment une quarantaine de tonnes de moulées et quelque 5,000 livres de graines de trèfle et de mil, les impôts et contributions dont nous parlons plus bas, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge, le tout se chiffrant à $125 par ferme en moyenne

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme permet aux gens de vivre mais sans pouvoir développer leur entreprise. Il faudrait augmenter le revenu-argent en organisant l'exploitation conjointe du sol et de la forêt. Il y a dans ce canton des pilleurs de lots. La forêt qu'il renferme devrait servir au bien commun de la population.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre en moyenne à $15 par famille. Les taxes municipales sont de $25 et les taxes scolaires, de $26 par ferme en moyenne. L'aqueduc municipal a une dette de $46,600. La taxe d'eau d'amortissement est comprise dans la taxe municipale. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées à 50 p.c. de leur valeur réelle.

Société agricoles

On trouve dans la municipalité du canton d'Amherst les sociétés agricoles suivantes: un cercle agricole et un cercle de fermières. Chacun d'eux compte 20 membres.

Remarques

L'International Paper Co., de Calumet (comté d'Argenteuil), a une part de ses limites dans la partie nord de ce canton, mais elle ne livre pas de lots aux colons. Ce n'est pas tant de la colonisation qu'il faudrait faire ici que de l'exploitation forestière pouvant augmenter les revenus de l'agriculture.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Moulange

La seule moulange d'Amherst appartient à M. Eustache Thomas, qui exploite en outre une scierie dans la municipalité. L'industrie a cossé ses

opérations en 1942; l'année précédente, la production avait été de 300 minots.

Industrie du bois

Scieries

N. Eustache Thomas exploite une scierie un peu au nord du village de Saint-Rémi. Cette industrie fonctionne du ler juin au ler août. Durant cette période d'exploitation, elle emploie 14 employés, dont le frère du propriétaire. En 1941 on a scié 600,000 p.m.p. de bois; les cultivateurs de la municipalité en prennent 150,000 p.m.p., le reste est vendu à l'International Paper. Le manque d'eau a forcé l'exploitant à diminuer la production; en 1940, celle-ci était de 800,000 p.m.p. Les principales essences utilisées sont l'érable (250,000 pds) et le merisier (235,000).

La Cie Georges Dansereau & Fils, de Grenville, comté d'Argenteuil, est propriétaire d'une scierie établie depuis 1924 sur le lot 31 du rang I de la municipalité. Cette scierie fonctionne à plein rendement durant 5 à 6 mois par année, au cours desquels elle emploie de 25 à 50 hommes. La production de 1942 a été de 2,055,000 p.m.p. Environ 65 p.c. de cette production sont expédiés à l'usine principale de la compagnie à Grenville pour la préparation du bois à plancher. Le reste est expédié à des manufacturiers de Montréal et de Sainte-Thérèse. L'entreprise fonctionne actuellement (été 1942) presque exclusivement pour les industries de guerre. La matière première provient des terres patentées de la municipalité (500,000 p.m.p.), des réserves forestières de l'International Paper (1,055,000 p.m.p.) et de celles des exploitants (500,000 p.m.p.). Une chaudière à vapeur de 95 H.P. fournit la force motrice requise.

La scierie de M. David Chalifoux, établie en 1917, est située sur le lot 5, rang I. Elle marche en moyenne de 3 à 4 mois par année et emploie de 3 à 8 hommes. Environ les 3/4 de la production, qui a été de 300,000 p.m.p. en 1941, sont vendus à la Cie Georges Dansereau & Fils. Les cultivateurs ont aussi fait scier environ 20,000 p.m.p. Tout le bois utilisé provenait des terres des cultivateurs et comprenait 50 p.c. de bois tendres et 50 p.c. de bois durs. La scierie est actionnée par une roue hydraulique qui développe 39 H.P.

M. William Sinclair possède une scierie à Rockway Valley, agglomération secondaire d'Amherst. Détruite en 1904, elle fut reconstruite en 1928. En 1941, pendant les 15 jours d'exploitation, on a scié à commission pour les cultivateurs 40,000 p.m.p. La production a quelque peu diminué cette année-là à cause du départ de nombreux cultivateurs pour les villes. Le bois mou représente 70 p.c. de la production. La force motrice est tirée d'une machine à vapeur développant 75 H.P.

Industrie extractive

L'usine et la carrière de la Canada China Clay & Silica Ltd sont situées sur le rang VI sud du canton d'Amherst. Cette compagnie, qui est contrôlée par Noranda Mines Limited, a son siège social à Toronto. Elle possède aussi un bureau de vente à Montréal.

En 1941, elle fit l'acquisition de la carrière de la Canadian Kaolin Silica Products dont l'établissement a été brûlé en 1940.

Le personnel comprend quelque 120 hommes et une femme; 24 sont des techniciens. Du ler novembre 1941 au 30 juin 1942, l'usine a produit 272 tonnes de glaise à porcelaine et 11,523 tonnes de sable à silice. La silice est vendue à des usines métallurgiques, notamment à Montréal, Shawinigan Falls, Sorel et Joliette, tandis que la terre à porcelaine est utilisée par des papeteries (Rolland, Howard Smith, etc), des fabricants de peinture, de linoléum et de caoutchouc. La province de Québec retient environ 75 p.c. de la production de silice et 90 p.c. de celle de la terre à porcelaine; le reste est expédié en Ontario.

Cette industrie soulève le problème de la silicose, très grave maladie qui a déjà causé la mort de nombreux employés. Le port des masques "museaux" est obligatoire dans les salles de chargement des wagons mais, semble-t-il, peu d'ouvriers s'y astreignent.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La partie sud-est de la municipalité est traversée par la voie ferrée du Canadien National et desservie par deux gares: la gare principale de Lac-Rémi et la gare secondaire de Rockway Valley; il y a aussi un arrêt sur signal à China Clay. On compte 1 voie principale et 2 voies auxiliaires, dont une aux usines de la Cie Canada China Clay & Silica Ltd.

Jusqu'à 1940, le volume du mouvement ferroviaire a diminué; depuis deux ans il augmente d'une façon étonnante. Du mois de janvier au mois de juillet 1942, le volume global de la circulation a atteint 39,871 tonnes, soit 36,035 tonnes à la sortie et 3,836 à l'entrée. Les marchandises reçues comprenaient surtout des produits agricoles (40 p.c.), des combustibles - bois, charbon, pétrole - (25 p.c.), des matériaux de construction (20 p.c.) et des produits divers (15 p.c.). Les marchandises expédiées représentent des produits de la forêt et des produits des mines, ceux-ci provenant de la Canada China Clay & Silica Ltd.

Le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets à la gare de Lac-Rémi du mois de janvier au mois de juillet 1942 est de 6,435, soit environ le double de l'année précédente alors que le nombre de voyageurs était beaucoup moindre qu'il y a 10 ans.

Du point de vue transport des marchandises la municipalité est desservie par les camionneurs suivants: Lorrin & Leblanc, de Huberdeau; Lorrain, de Lachute; Pilon, de Montréal. Ces camionneurs viennent à Amherst deux fois par semaine et transportent des marchandises diverses: ils fréquentent la municipalité du mois d'août au début de novembre. Un camion affecté au service public dans la municipalité s'occupe du transport du bois. Quatre taxis sont à la disposition des voyageurs.

Téléphone, télégraphe et électricité

La compagnie de téléphone Bell et la compagnie de télégraphe Canadien National desservent la localité. Il n'y a pas de service de distribution de l'électricité.

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIAPLITE DU VILLAGE D'ANGERS

MUNICIPALITE DU VILLAGE D'ANGERS

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village d'Angers, détachée de la municipalité de la paroisse de L'Ange-Gardien en 1915 et enclavée dans cette dernière, occupe la partie ouest du premier rang du canton de Buckingham. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de la paroisse de l'Ange-Gardien; à l'est; par la municipalité du village de Masson; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité de la Partie Est de Templeton-Est (comté de Hull). La municipalité s'est agrandie en 1935 par l'annexion de la partie du rang I qui se trouve à l'ouest et à l'est du village d'Angers et qui appartenait à L'Ange-Gardien

Le territoire de la municipalité, d'une superficie de 4,709 (1) acres, comprend les larges terrasses argileuses qui bordent l'Outaouais et dont l'altitude varie entre 170 et 200 pieds.

La municipalité se compose du village, qui s'est formé autour de l'église de la paroisse de l'Ange-Gardien, et d'une partie du premier rand, comprenant 44 cultivateurs.

La route no 8 et le chemin de fer Pacifique Canadien traversent la municipalité. La station n'est qu'un simple arrêt sur signal. L'électricité (compagnie Gatineau Power) est installée dans le village et dans la partie ouest du rang I.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de la municipalité était de 294 âmes. L'accroissement naturel au cours des dix années qui ont suivi ayant été de 159, la population aurait dû être d'au moins 453 âmes en 1941. Or la population

---

(1) Mesurées sur la carte du cadastre, la superficie de la municipalité serait toutefois d'environ 6,000 acres.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'ANGERS

COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100 120

ÉCHELLE DE CHAINES

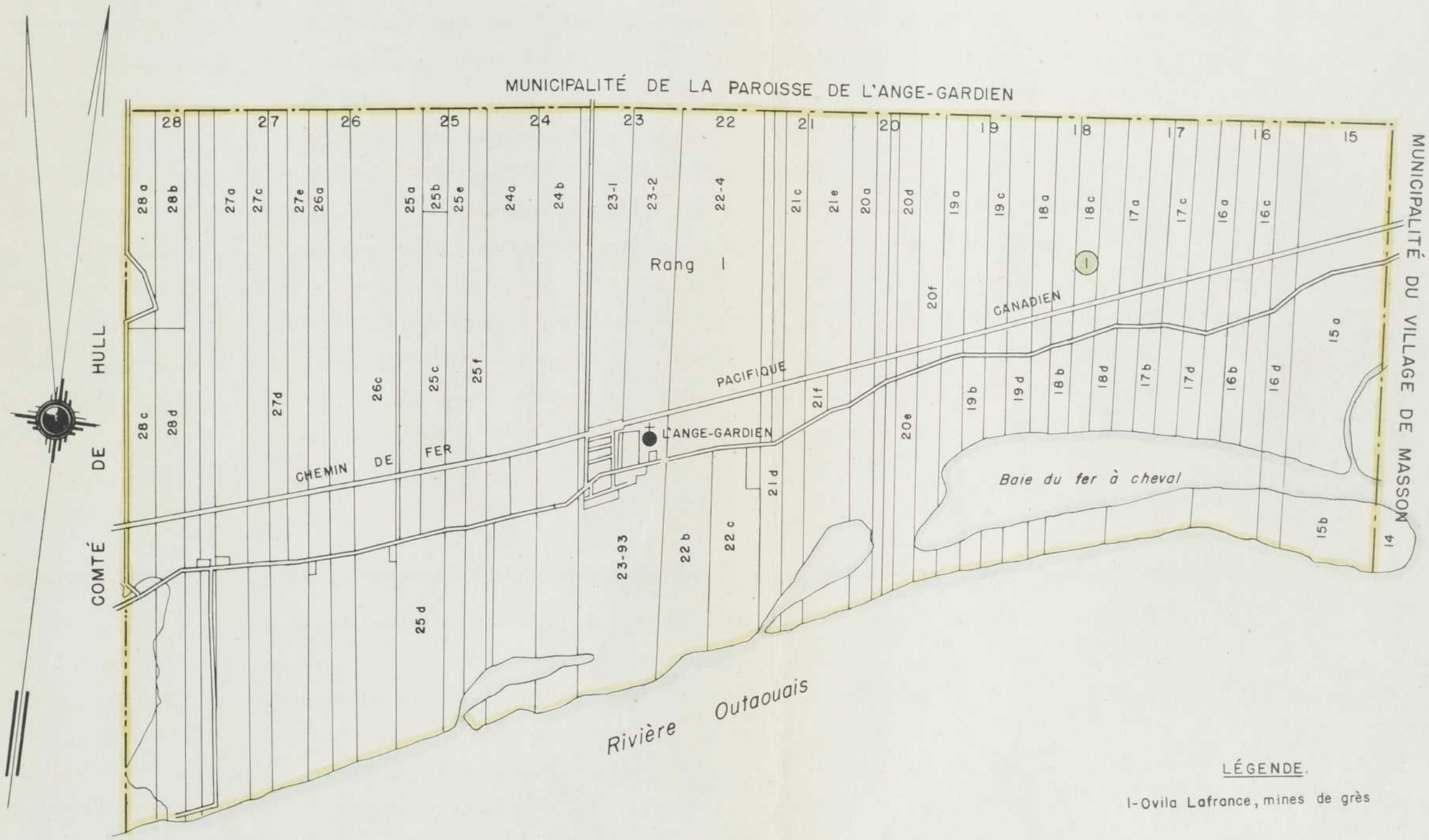

LÉGENDE.

1-Ovila Lafrance, mines de grès

réelle n'est que de 359 en 1941. C'est donc que la municipalité a souffert d'émigration. La perte nette a même été plus forte que les chiffres ci-dessus ne le laissent supposer car au cours de la période considérée, en 1935, deux bouts de rangs de la municipalités de l'Ange-Gardien ont été rattachés à celle d'Angers. Les partants se sont surtout dirigés vers Ottwaw.

Occupation du sol

Les contribuables sont au nombre de 57. Ils comprennent 44 propriétaires de fermes, 6 propriétaires emplacitaires et 7 autres contribuables qui sont des entreprises de services publics (3) et des détenteurs de permis de commerce (4). Cinq de ces contribuables ne sont pas domiciliés dans la localité. Ce sont 1 cultivateur, 2 emplacitaires et 2 entreprises de services publics.

La municipalité compte 45 fermes dont 1 seule est exploitée par un propriétaire non domicilié. Les logis autres que ceux des fermes sont au nombre de 20; 14 sont habités par le propriétaire et 6 par un locataire. Tous les emplacitaires cultivent un lopin de terre, un garde des chevaux et 15 entretiennent d'autres animaux domestiques.

Modes de vie

Des 59 chefs de famille, 39 sont cultivateurs, 1 est industriel, 1 est forgeron et charron, 3 sont marchands de détail, 1 est commerçant d'animaux, 1 est hôtelier, 2 sont employés de chemin de fer, 5 sont journaliers et 7 rentiers. De plus des chefs de famille, il y a 5 célibataires qui sont cultivateurs, 4 qui sont journaliers, 1 qui est camionneur et 3 qui sont en service militaire. Les marchands de détail sont aussi propriétaires de postes d'essence et deux d'entre eux sont en outre restaurateurs. Le banquier (sous-agence) est aussi maître de poste et restaurateur.

Tous les cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Les journaliers travaillent surtout dans les industries; deux seulement travaillent chez des cultivateurs. Le tourisme ne compte pas dans cette municipalité; une seule famille y vient passer l'été. Il n'y a aussi qu'un hôtel.

Les Soeurs du Sacré-Coeur ont un couvent dans la municipalité. Le personnel comprend trois soeurs enseignantes et une ménagère.

Une jeune fille est en service domestique dans la municipalité et 5 travaillent dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité du village d'Angers compte 44 cultivateurs que le recensement fédéral considère avec ceux de l'Ange-Gardien.

La valeur moyenne des fermes est de $8,100, dont $3,500 pour la terre, $2,500 pour les constructions, $1,100 pour les troupeaux et $1,000 pour le matériel agricole. Il y a 6 fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre en moyenne par $2,700 par ferme; 2 autres fermes sont hypothéquées sous le régime fédéral pour un montant total de $2,600.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 100 acres. Il y a peu de chose dans cette municipalité en dehors de l'agriculture. Sur cette étendue de 100 acres, on trouve en moyenne 58 acres en culture, 15 acres en pâturages natu-

rels et 27 acres en forêt. Les pâturages naturels sont en bonne partie labourables. La forêt renferme des taillis marécageux le long de la rivière Outaouais.

Période de végétation

Elle est à peu près la même que celle de Lochaber-Ouest (voir cette municipalité).

Sols et amendements

La terre est argileuse dans toute l'étendue de la municipalité. C'est dire qu'elle est fertile. L'égouttement est assez bon en raison de la pente du terrain vers la rivière Outaouais. Les cultivateurs aideraient à cet égouttement naturel en pratiquant le labour Richard et en accordant un peu plus d'attention à la confection des rigoles et des fossés. On emploie de la chaux: 200 tonnes environ en 1941, et un pou d'engrais chimique: 15 tonnes la même année. Les engrais d'étable se transportent sur les champs durant l'hiver.

Production végétale

Grandes cultures

La tableau suivant montre les superficies en culture et les rendements moyens à l'acre pour l'année 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	15	15 minots
Avoine	650	25 "
Orge	10	22 "
Pois	5	15 "
Grains mélangés	50	23 "
Maïs fourrager	100	10 tonnes
Luzerne	5	2½ "
Foin	1,140	1½ "
Pommes de terre	40	120 minots
Racines fourragères	5	12 tonnes
Pâturages labourés	525	

Le maïs fourrager occupe une assez grande superficie. Les silos sont nombreux. C'est une marque de progrès.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: 2 ans de grain, 2 ans de foin et 1 an de pâturages. Le maïs fourrager occupe une partie de la première année de grain. Les cultivateurs devraient cultiver plus de maïs à ensilage, qui réussit très bien dans toute la vallée de l'Outaouais. Les prairies devraient renfermer plus de trèfle et de luzerne, qui s'établissent sans difficulté. Les pâturages qui les suivraient seraient meilleurs. Une partie des pâturages naturels pourrait entrer dans la rotation au profit des cultures; l'autre partie, plus difficilement labourable, pourrait s'améliorer au moyen d'engrais chimiques.

Il se vend 1,000 tonnes de foin et 1,000 minots d'avoine, surtout à la Cie Maclaren; ces ventes donnent un revenu moyen de $150 par ferme. On cultivait autrefois beaucoup plus de foin qu'aujourd'hui dans cette municipalité; l'industrie laitière s'est développée.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille dont le surplus de légumes s'écoule dans le village. Il n'y a pas de pommiers, ou à peu près pas; le sol n'est pas favorable à cette culture. Environ 7 acres de terre sont consacrées aux jardins dans Angers.

Erablières

On relève une trentaine d'érablières de 300 érables chacune en moyenne. Elles produisent environ 900 gallons de sirop pour la vente, ce qui rapporte $30 par ferme en moyenne.

Production animale

Chevaux

On compte 130 chevaux. On en élève une trentaine annuellement En 1941, on en a vendu une vingtaine dans les environs, ce qui a rapporter $125 en moyenne à chacune des 20 fermes intéressés. Comme reproducteur, on a l'usage d'un Percheron de la brasserie Dawes. Les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

On compte 440 vaches laitières, soit 10 en moyenne par ferme et 350 autres bovins, soit 8 par ferme en moyenne. On n'a que 5 taureaux de race pure: 2 Ayrshire et 3 Holstein. C'est trop peu. Les multiplier serait une première réforme à faire pour augmenter la production laitière. Le rendement moyen des vaches est de 3,500 livres par année. Le lait est porté dans les fabriques voisines: fromageries surtout. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques. En 1941, l'industrie laitière a rapporteé $390 en moyenne par ferme.

Il s'est vendu la même année 90 bovins pour la boucherie: vaches, taureaux et bouvillons, et 265 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté $140 par ferme en moyenne.

Porcs

On compte 400 porcs, dont 40 truies d'élevage et 360 porcelets, On en abat 90 pour les besoins domestiques et on en vend 270, dont 200 vivants à 125 livres chacun et 70 abattus à 100 livres chacun. On vend les porcs trop légers. On devrait les porter à 200 livres vivants au moins. On s'organise dans ce sens. Cet élevage a rapporté la somme de $90 par ferme en moyenne.

Moutons

Il n'y a qu'un seul éleveur de moutons; il garde 40 brebis, 40 agneaux et 1 bélier. Réparti sur le total des cultivateurs le revenu est de $7 par ferme. Cet éleveur devrait vendre son troupeau. Sur les bonnes terres qu'on possède, on préfère les vaches aux moutons.

Volailles

On compte 35 poules et 50 poulets en moyenne par ferme, soit respectivement 1,500 à 2,200 sujets dans la municipalité. On compte une quinzaine de poulaillers de 100 poules pondeuses et de 200 poulets. Il s'est vendu en 1941 environ, 2,000 volailles et 6,000 douzaines d'oeufs, ce qui a procuré un revenu moyen de $95 par ferme.

Apiculture

Un cultivateur s'intéresse à l'apiculture. Il garde 20 ruches; les quelque 500 livres de miel qu'il vend lui rapportent environ $75.

Exploitation forestière

Dix cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver et rapportent à la maison environ $75 chacun.

Il ne se coupe pas de bois pour la vente sur les fermes.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Ce revenu s'établit comme suit:

Cultures	$150
Produits laitiers	390
Bovins de boucherie	140
Porcs	90
Moutons	7
Aviculture	95
Erablières	30
Total	$902

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme par la famille	$240
Valeur du chauffage	50
Total	$290

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	1	$ 75
Vente d'animaux d'élevage (chevaux)	20	125
Chantiers	10	75

On remarquera que les revenus-argent proviennent pour ainsi dire exclusivement de la ferme. C'est une bonne municipalité agricole.

Achats

Les principaux achats portent sur les moulées: 50 tonnes, sur la chaux: 200 tonnes et sur les engrais chimiques: 15 tonnes.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 en moyenne par famille. Les taxes municipales sont de $10 et les taxes scolaires de $23 par ferme en moyenne. Il y a une petite dette municipale de $600 et une dette scolaire de $1,200. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées au tiers de leur valeur réelle environ.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses annuelles de la ferme, comprenant les achats, les impôts et contrinutions dont nous venons de parler, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge, les services du vétérinaire, atteignent $200 par ferme en moyenne.

L'excédant des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est le montant dont dispose le cultivateur pour se procurer ce que la terre ne donne pas et pour assurer l'éducation des enfants, le paiement des services professionnels et des intérêts sur les emprunts, etc. Les meilleurs font de l'épargne.

Les cultivateurs d'Angers sont des traditionnalistes et des économes. On n'aime pas les grosses dépenses.

Sociétés agricoles

On trouve dans la municipalité les sociétés agricoles suivantes: Cercle paroissial agricole (100 membres), Cercle paroissial de l'U,C.C. (40 membres). Les membres de ces associations se recrutent toutefois dans les deux municipalités d'Angers et de l'Ange-Gardien. Quelques cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du comté. On parle de fonder une coopérative avec l'Ange-Gardien.

B - INDUSTRIE

Carrière de grès

La municipalité d'Angers ne possède qu'une industrie. C'est une carrière de grès, située sur le rang I et appartenant à M. Ovila Lafrance. Cette carrière, dont on a commencé l'exploitation en 1940, emploie 4 hommes de 3 à 4 mois par année. La production de 1941 a été de 1,222 tonnes; elle fut en totalité vendue à l'Electric Reduction Co. of Canada, de Buckingham, au prix de $1.50 la tonne. Un moteur à essence de 42 H.P. fournit la force motrice requise.

Beurrerie disparue

Sur le rang II se trouvait une beurrerie exploitée par M. Jules Brazeau. Elle a été détruite par un incendie en 1941.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La voie ferrée du Pacifique Canadien traverse la municipalité dans sa partie centre. La station, située à 3 arpents du village environ, n'est qu'un arrêt sur signal.

Les autobus de la Gatineau Bus qui relient Buckingham à Ottawa desservent quotidiennement la municipalité. Ils font 4 voyages complets par jour.

La municipalité est desservie par deux services réguliers de camionnage: Papineau Transport et Marcoux Transport, qui font par semaine 6 voyages chacun entre Montréal et Ottawa.

Un autre camionneur, M. Henri Mongeon, transporte du fromage à Montréal une fois par semaine.

La localité est pourvue du service du téléphone de la Cie Bell et de l'électricité, distribuée par la Gatineau Power.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DU

CANTON

DE

BOWMAN

MUNICIPALITE DU CANTON DE BOWMAN

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

C'est en 1913 que la municipalité du canton de Bowman a été séparée de celle des cantons unis de Bowman et de Villeneuve, laquelle avait été incorporée en 1885.

La municipalité du canton de Bowman occupe le canton du même nom, d'une superficie d'au delà de 30,000 acres (1), et forme le coin nord-ouest du comté de Papineau. Elle est bornée: au nord, par le comté de Labelle; à l'est, par la rivière du Lièvre qui la sépare de la municipalité de Villeneuve; au sud, par la municipalité de la Partie Ouest du canton de Portland; à l'ouest, par le comté de Gatineau.

Bowman est situé sur la rive droite de la Lièvre, à l'extrémité nord du piedmont des Laurentides. Les terrasses de la Lièvre sont plus sablonneuses qu'au sud et plus élevées; elles dépassent 600 pieds et s'élèvent même jusqu'à 800. Les collines dépassent 1,000 et 1,200 pieds. La population est installée sur les terrasses et dans des couloirs d'érosion le long d'anciens lacs, notamment dans les rangs du sud-est et aux environs du White Deer.

Les surfaces lacustres sont assez étendues, surtout depuis qu'on a surélevé (en 1930) le niveau du lac Bowman (ou Escalier) pour construire la centrale électrique du High Falls. Parmi les autres lacs de la municipalité mentionnons les suivants: Poisson-Blanc, Provisions, Samlock, Croche, Vert, Rouge, etc.

Bowman est une municipalité rurale qui compte deux petites agglomérations: White Deer et High Falls, où se trouvent les bureaux de poste de la localité. On rencontre une église luthérienne au rang VI; les catholiques appartiennent à la paroisse religieuse de Notre-Dame-de-la-Garde, dont l'église se trouve dans Villeneuve.

---

(1) Les "Statistiques municipales" indiquent une superficie de 17,467 acres seulement, ce qui est manifestement erroné.

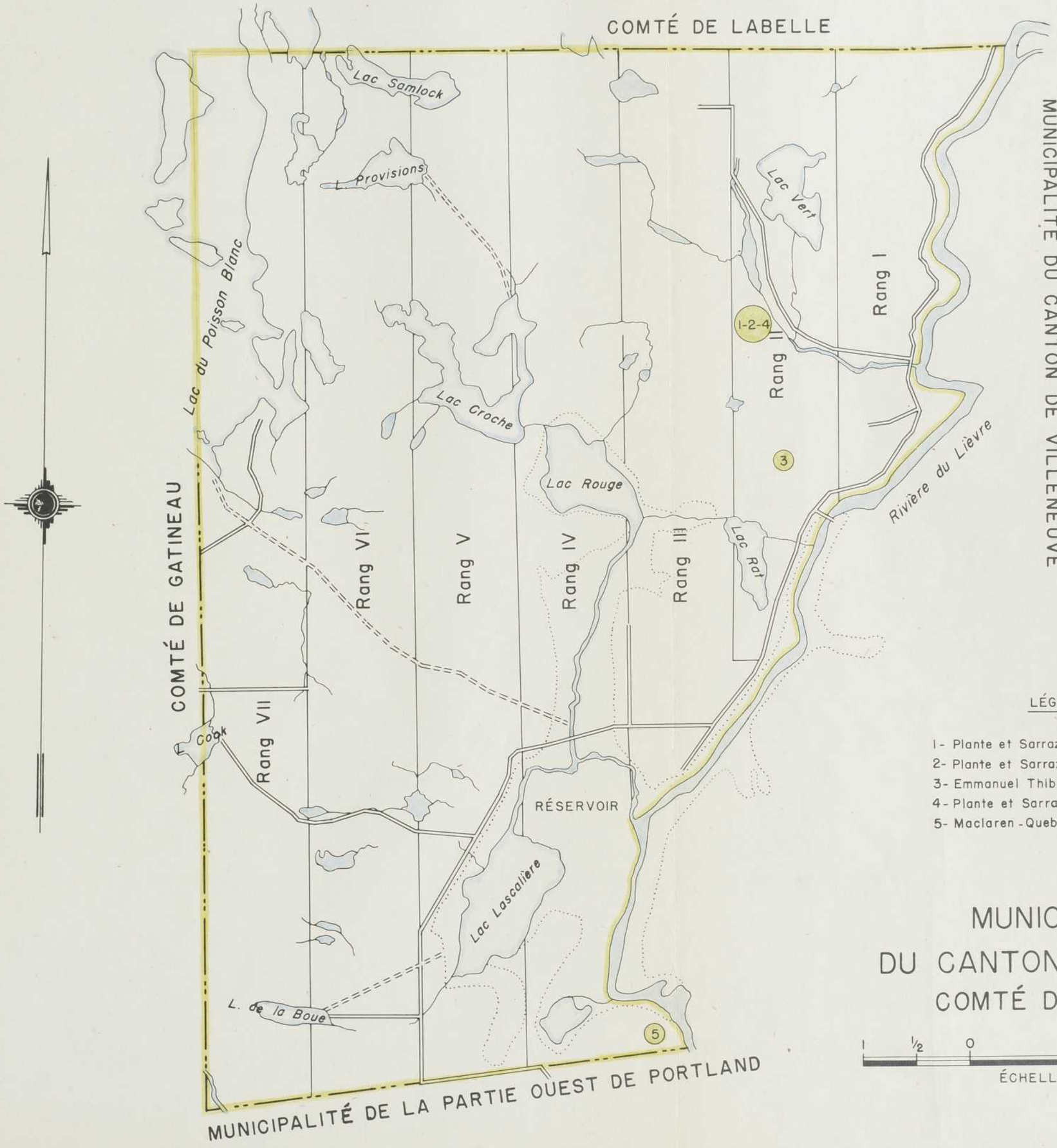

LÉGENDE

1- Plante et Sarrazin, moulange.
2- Plante et Sarrazin, scierie.
3- Emmanuel Thibault, scierie.
4- Plante et Sarrazin, atelier de menuiserie.
5- Maclaren-Quebec Power, centrale électrique

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BOWMAN
COMTÉ DE PAPINEAU

1 ½ 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La polulation de la municipalité du canton de Bowman, qui était 323 habitants au recensement de 1931, n'a guère varié au cours des dix années suivantes puisque au recensement de 1941 elle ne se chiffrait que par 364 âmes. C'est une augmentation d'une quarantaine d'âmes, alors que l'accroissement naturel à lui seul aurait fait monter le chiffre de la population d'une cinquantaine de personnes. On signale le départ d'un certain nombre de familles pour l'Ontario.

Occupation du sol

Bowman compte 78 contribuables dont 67 propriétaires de fermes, 9 propriétaires emplacitaires, 1 propriétaire de lot à bois et une entreprise de service public. Quatre contribuables seulement n'habitent pas la localité: 2 propriétaires de fermes, 1 propriétaire de lot à bois et l'entreprise de service. Des 67 fermes de Bowman, 64 sont exploitées par des propriétaires domiciliée et une est exploitée par un locataire domicilié.

Modes de vie

Outre les 65 cultivateurs domiciliés dans Bowman on ne compte que 9 emplacitaires: 2 rentiers, 2 industriels, 1 camionneur et 4 autres. Parmi les emplacitaires on en compte 6 qui possèdent des chalets (22 au total) qu'ils louent aux villégiateurs. On ne compte qu'une vingtaine de cultivateurs, gens d'origine allemande pour la plupart, qui tirent leur subsistance de leur ferme; les autres vont aux chantiers l'hiver ou servent de guides aux touristes l'été. White Deer (1) attire chaque année un certain nombre de villégiateurs dont plusieurs Américains; ils laissent environ $3,500 dans la localité.

Une douzaine de jeunes filles de la municipalité sont en service domestique. Trois autres se livrent à l'enseignement, dont une à l'école protestante de High Falls.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Comme nous venons de le voir, il y a dans la municipalité de Bowman 67 fermes dont 2 sont exploitées par des gens qui n'y sont pas domiciliés. Signalons que lors de l'éroction du barrage de High Falls, une dizaine de fermes appartenant à des cultivateurs d'origine allemande ont été inondées et que leurs propriétaires ont dû déménager; ils ont évidemment été dédommagés par la compagnie Maclaren. Il y a encore une quinzaine de cultivateurs d'origine allemande dans la localité.

La valeur moyenne des fermes de Bowman est de $5,300 et s'établit comme suit: $2,500 pour la terre, $1,600 pour les constructions, $700 pour les troupeaux et $500 pour le matériel agricole.

---

(1) Le White Deer Lodge est fréquenté par des touristes des Etats-Unis qui viennent en auto. Il serait recommandable d'ajouter sur la carte routière du Québec les 4 milles de route de gravier qui relient cette agglomération secondaire (bureau de poste) à Val-des-Bois.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en moyenne une superficie de 140 acres dont 40 sont labourées, 92 en forêt et 8 en pâturages naturels.

Période de végétation

Elle est un peu plus courte que celle de Portland-Est (voir cette monographie). On peut compter sur environ 90 jours de végétation entre les fortes gelées du printemps et celles de l'automne.

Sols et amendements

On rencontre trois principaux types de sol: terre forte, 10 p.c.; terre sablo-argileuse ou jaune, 50 p.c.; terre légère, sablonneuse, 40 p.c. Les meilleures terres se trouvent dans les rangs V et VI et le long de la Lièvre. En général, la terre est bonne. Le barrage de High Falls a rendu l'égouttement des fermes plus difficile, surtout dans le rang IV. On n'emploie ni chaux, ni engrais chimiques et on n'apporte que peu de soin à la conservation des engrais d'étable. En général, le traitement du sol laisse à désirer.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	680	22 minots
Orge	30	18 "
Sarrasin	37	20 "
Pois	5	14 "
Grains mélangés (1)	300	24 "
Autres cultures fourragères	10	-
Foin	450	1 tonne
Pommes de terre	50	140 minots
Racines	15	10 tonnes
Pâturages labourés	1,100	-

Depuis dix ans on note une légère augmentation dans toutes les cultures. Cependant les rendements sont faibles. On les augmenterait en adoptant la rotation que nous avons recommandée pour Portland-Est.

En 1941 on a vendu 3,000 minots de grain, 1,000 minots de pommes de terre et 50 tonnes de foin. La vente de ces produits dans les chantiers a procuré à chaque ferme un revenu moyen de $40. Les cultivateurs allemands poussent la production des pommes de terre.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne cultive des légumes que pour les besoins domestiques. On relève deux petits vergers de 50 pommiers chacun, d'ailleurs mal entretenus et mal soignés. Il n'y a pas de possibilités de développement pour cette culture. ,On consacre 10 acres environ à la culture maraîchère dans cette municipalité.

---

(1) Comprenant 280 acres de foin de grain.

Erablières

On exploite 4 érablières de 300 érables chacune en moyenne. Elles produisent quelque 125 gallons de sirop.

Production animale

Chevaux

On compte 100 chevaux dans la municipalité, On en élève assez pour les besoins de la ferme. On utilise le reproducteur de Wilson Corner (Gatineau).

Bovins et industrie laitière

On compte 375 vaches et 275 autres bovins, soit respectivement 5½ et 4 sujets par ferme en moyenne. On ne trouve qu'un taureau pur sang, un Holstein.

On note une assez grosse augmentation dans le nombre des vaches et des bovins de 1931 à 1941. Après l'inondation de 1929-30 causée par la construction du barrage de High Fall, et le départ subséquent d'une dizaine de cutivateurs, les troupeaux se sont trouvés pour un temps désorganisés. Depuis, on a poussé l'élevage.

Le rendement moyen des vaches est de 2,800 livres de lait annuellement. On en garde une certaine quantité à la maison pour la consommation et on porte le reste aux fabriques de Bowman ou de Portland-Est. Cette industrie rapporte $180 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 70 bovins et 240 veaux pour la boucherie. Ces ventes ont donné $75 par ferme en moyenne.

Porcs

On relève 270 porcs, soit 30 truies et 240 porcs d'élevage sur les fermes. On en abat 100 pour la consommation et on en vend 140 à 180 livres. Ces ventes ont rapporté $40 par ferme en moyenne.

Moutons

Vingt cultivateurs ont des moutons; ils possèdent au total 130 têtes, soit 3 béliers, 60 brebis et 67 agneaux. La vente des agneaux a rapporté la somme de $7 par ferme en moyenne. Le mouton a quatre ennemis dans ce coin de pays: l'ours, le loup ordinaire, le petit loup et le chien. Pour faire un élevage profitable du mouton, il faudrait le protéger la nuit au moyen d'abris et le jour au moyen de clôtures pour l'empêcher de s'éloigner.

Volailles

On compte 20 poules et 30 poulets par ferme, soit 1,350 poules et 2,000 poulets dans la municipalité. Il se vend annuellement 600 volailles et 6,000 douzaines d'oeufs, soit un apport moyen de $30 par ferme. L'aviculture est négligée.

Apiculture

Trois cultivateurs s'intéressent à l'apiculture; ils ont 5 ruches en moyenne chacun, lesquelles produisent 150 livres de miel pour la vente. Ceci rapport à chacun la somme de $22.

Exploitation forestière

Quinze cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers en 1941; ils ont retiré de ce travail un revenu net de $100 chacun en moyenne.

Sur la partie boisée des fermes on a coupé, pour la vente, 150 cordes de bois de chauffage, 400 cordes de bois à pête et 150,000 pieds de bois de sciage. Grâce à cette exploitation on a jouté $100 au revenu moyen de la ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

En réunissant les divers éléments dont se compose le revenu-argent moyen des cultivateurs de Bowman, nous avons le tableau ci-dessous:

Cultures	$ 40
Produits laitiers	180
Bovins de boucherie	75
Porcs	40
Moutons	7
Volailles	30
Exploitation forestière	100
	$ 472

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

Pour un petit nombre de fermes le revenu-argent indiqué plus haut est grossi par les apports suivants:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	3	$ 22
Chantiers	15	100

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats, notamment 6 tonnes de moulées et 2,600 livres de graines de trèfle et de mil, les impôts et contributions mentionnés plus loin, les réparations et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, etc. Ces dépenses atteignent $150 par ferme en moyenne.

Quand le cultivateur a prélevé sur son revenu-argent ce qu'il faut pour les dépenses annuelles de la ferme, lui-même et sa famille ne disposent plus que d'un modeste excédent. Comme à Villeneuve, on vit, mais on ne peut développer son exploitation.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $18 et les taxes scolaires de $16 par ferme en moyenne. Ces institutions n'ont pas de dettes. L'évaluation pour fins d'impôt correspond à peu près à la valeur réelle des propriétés des cultivateurs.

Sociétés agricoles

Il n'y a qu'un cercle et qu'un cercle de fermières pour les deux municipalités de Bowman et de Villeneuve. Ces organisations comptent une vingtaine de membres chacune.

Colonisation

On pourrait établir dans le canton autant de cultivateurs qu'on en compte actuellement. La Cie Maclaren s'oppose à la prise des lots et, depuis dix ans, on n'a pu en libérer qu'une dizaine. On compte 6 colons plus ou moins résidents et recevant des primes. Il n'y a pas de chemins de pénétration. La terre serait bonne pour la culture. Là aussi, il faudrait une économie à la fois agricole et forestière.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Moulanges

Une vieille moulange, dont l'établissement dans la municipalité remonte à 1890, est actuellement exploitée par MM. Plante et Sarrazin. Elle est située sur le rang II du canton de Bowman.

Les deux propriétaires assurent leurs services aux cultivateurs environnants 3 mois par année. Ils moulent à commission et gardent comme rémunération de leur travail 10 p.c. des grains qu'ils reçoivent. En 1941, ils ont moulu 5 tonnes de grains.

Industries du bois

Scieries

MM. Plante et Sarrazin exploitent aussi une scierie sur le même emplacement que la moulange. Cette scierie fonctionne au ralenti durant 4 mois. En 1941 MM. Plante et Sarrazin ont scié à commission 245,000 p.m.p. et 50,000 bardeaux. Ils ont aussi plané 40,000 p.m.p. Tout le bois traité dans cet établissement provient des cultivateurs. Le bois mou (sapin, épinette et pruche) représente 90 p.c. de la production. La force motrice est obtenue au moyen d'une roue hydraulique qui développe 80 H.P.

La scierie de M. Emmanuel Thibault, établie au rang II depuis 1931, emploie 5 ouvriers, dont 3 de la famille du propriétaire, et fonctionne environ 2 mois par année. La production de 1941 comprend 30,000 p.m.p. sciés pour lui-même et 28,000 p.m.p. sciés à commission pour les cultivateurs. Tout ce bois provenait des terres patentées de la municipalité. M. Thibault se plaint de la concurrence que lui font les scieries portatives. La difficulté de se trouver de la main-d'oeuvre a été la cause d'une diminution de 5 p.c. dans le volume de sa production.

On compte aussi 2 scieries portatives qui appartiennent respectivement à MM. Marius Mallette et Ovila Caron. La production de 1941 a été la même pour les deux entreprises, soit environ 200,000 p.m.p. Ces deux industriels vont alternativement dans Bowman et Villeneuve.

Menuiserie

MM. Plante et Sarrazin, propriétaires d'une scierie et d'une moulange, possèdent au même endroit un atelier de menuiserie où ils fabriquent des chaloupes, des portes et des châssis.

Centre électrique

La Cie Maclaren-Quebec Power a harnaché les chutes de High Falls sur la Lièvre, dans les limites de la municipalité. Cette centrale, dont on a commencé la construction en 1928, comprend maintenant quatre unités. L'eau est anemée à l'usine génératrice par quatre vannes d'acier de 14 pieds de diamètre. La production est de 115,000 H.P. Cette énergie est transmise à Buckingham et à Masson où la Cie James Maclaren l'utilise dans ses usines.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les habitants de Bowman bénéficient des mêmes facilités de transport et de communication que ceux de Villeneuve.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

V I L L E

D E

B U C K I N G H A M

VILLE DE BUCKINGHAM

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

Le village de Buckingham, qui fut détaché de la municipalité du canton de Buckingham et érigé en municipalité distincte en 1855, fut incorporé en ville en 1890. La ville de Buckingham, dont la superficie est de 1,000 acres, est bornée: au nord-ouest, par la municipalité de la partie Ouest du canton de Buckingham; au nord, par la municipalité du canton de Buckingham; à l'est, par la municipalité de la partie Sud-Est du canton de Buckingham; au sud, par la municipalité du village de Masson; à l'ouest, par la municipalité de la paroisse de l'Ange-Gardien.

La ville est bâtie sur les deux rives de la Lièvre, à 4 milles de son embouchure, à la tête des rapides. Elle s'est développée davantage sur la gauche où passe la route no 35. Cette rive est formée d'une terrasse très uniforme qui surplombe la rivière d'une cinquantaine de pieds et dont l'altitude est d'environ 450 pieds. La ville possède un barrage en amont, où elle a installé une centrale électrique municipalisée, et la compagnie Maclaren en possède une autre en aval où elle produit l'énergie qu'elle utilise à son usine de pâte à papier.

L'administration municipale a partagé cette rive en deux quartiers: le quartier Nord et le quartier Sud que sépare la rue Saint-Joseph, servant de route vers Mayo. Dans le premier, la désignation populaire distingue deux autres parties: le "Landing" sur la berge de la Lièvre, au terminus de la voie ferrée, et le Patit-Québec, quartier populaire situé à l'extrémité est de la rue Concession, au delà de la voie ferrée.

MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE BUCKINGHAM
COMTÉ DE PAPINEAU

0 10 20 30 40 50 60 70 80

ÉCHELLE DE CHAINES

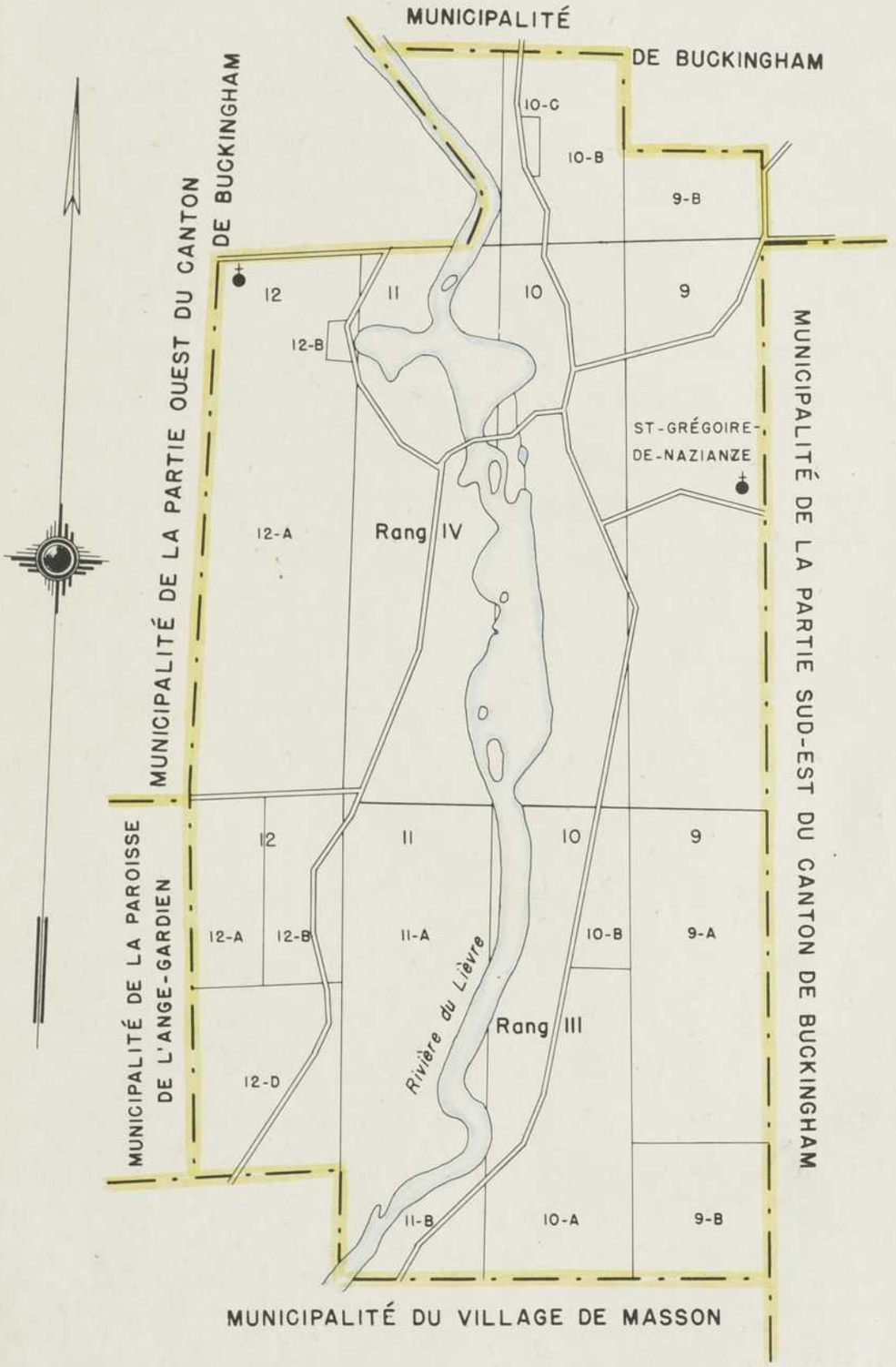

PLAN D'UNE PARTIE DE
LA VILLE DE BUCKINGHAM
COMTÉ DE PAPINEAU

0 400 800 1200
ÉCHELLE DE PIEDS

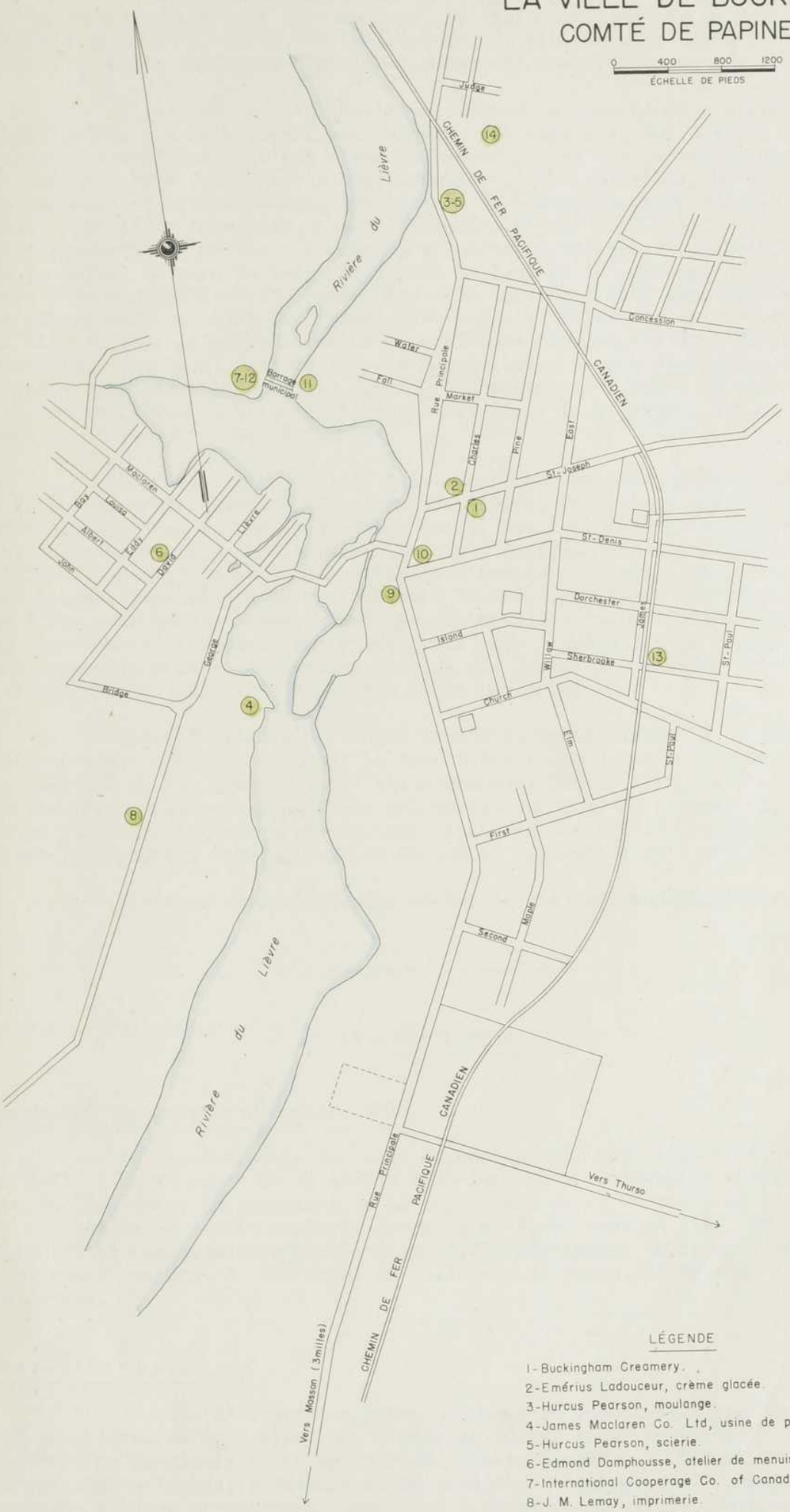

LÉGENDE

1-Buckingham Creamery.
2-Emérius Ladouceur, crème glacée.
3-Hurcus Pearson, moulange.
4-James Maclaren Co. Ltd, usine de pâte à papier.
5-Hurcus Pearson, scierie.
6-Edmond Damphousse, atelier de menuiserie.
7-International Cooperage Co. of Canada Ltd, tonnellerie.
8-J. M. Lemay, imprimerie.
9-A. H. Parker, imprimerie.
10-Donat Boisvenu, eaux gazeuses.
11-Centrale électrique, Ville de Buckingham.
12-Electric Reduction Co. of Canada Ltd, produits chimiques.
13- " " " " " " usine de munitions.
14-Canadian Flint & Spar Co. Ltd, mines.
Newton & Handyside, mines.

A la périphérie également du quartier Sud, on trouve deux autres désignations populaires: "Foucaultown", à l'extrémité est de la Première rue, au delà de la voie ferrée, et "Village Neuf", plus au sud, entre la voie ferrée et la route nationale (Première et Seconde rues).

C'est sur la rive gauche et surtout le long de la rue Main (ou Principale), que se trouvent les banques, les magasins, les hôtels, les garages. C'est là aussi qu'est situé le marché public. Le bureau de poste est au coin des rues Principale et Saint-Denis; l'hôtel de ville, au coin des rues Saint-Denis et Saint-Charles; les bureaux du Gouvernement provincial et l'église catholique française, rue Saint-Denis. L'extrémité sud de la rue principale possède de belles résidences, qui donnent un aspect agréable à l'entrée de la ville. La gare de fret est située le long de la rue James entre les rues Saint-Joseph et Saint-Denis. Ces deux dernières sont commerciales dans la partie voisine de la rue Principale. Les industries sur la rive gauche de la Lièvre sont: la nouvelle usine de munitions (Projet 29) de l'Electric Reduction, située au delà de la voie ferrée, dans la rue Sherbrooke; la Canada Flint & Spar, dans le quartier Landing, où se trouvent aussi la scierie Pearson et la cour à bois de l'Independant Coal. La beurrerie est au coin des rues Saint-Joseph et Saint-Charles.

La rive droite, reliée à la gauche par un vieux pont de bois, est plus basse, probablement à 420 pieds d'altitude. On désigne officiellement cette partie sous le nom de quartier Ouest. Les deux rues principales sont la rue Maclaren, dans le prolongement du pont, laquelle conduit à l'usine de l'Electric Reduction et à la municipalité rurale de Buckingham-Ouest, et la rue George, parallèle à la rivière vers le sud, conduisant à l'usine Maclaren et à des quartiers pauvres, nommés Beauchampville, Zeanstville et Boileauville. On peut revenir à Masson (sur l'Outaouais) par plusieurs rues domiciliaires s'entrecroisant dans ce quartier, dominé par les deux grands établissements industriels de l'Electric Reduction et de Maclaren.

Les catholiques de langue française appartiennent à la paroisse de Saint-Grégoire-de-Nazianze dont le territoire s'étend, en dehors de la ville de Buckingham, aux municipalités environnantes; les catholiques de langue anglaise font partie de la paroisse irlandaise Our Lady of Victory. Il y a en outre plusieurs églises protestantes: Saint.Andrews United Church, Saint, Andrews Presbyterian Chruch, Baptist Chruch et Saint.Stephen's Anglican Chruch.

L'électricité, l'aqueduc et les égouts sont municipalisés.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la ville de Buckingham, qui était de 4,638 âmes en 1931, a eu au cours de la décade 1931-1941 un accroissement naturel de quelque 800 âmes. En supposant qu'il n'y aurait eu ni arrivées ni départs, la population se serait chfirrée par plus de 5,400 âmes en 1941. Or, cette année-là le recensement n'a relevé que 4,516 habitants. Outre tout son accroissement naturel de 800 âmes, la ville a donc perdu 122 âmes au cours de la décade.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation porte les noms de 8 propriétaires de ferme, 583 propriétaires emplacitaires, 5 entreprises de services publics et 120 détenteurs de permis de commerce, Sur ce, 3 propriétaires de ferme, 20 propriétaires emplacitaires, 9 détenteurs de permis de commerce et 2 entreprises de services publics ne sont pas domiciliés à Buckingham, La Cie Maclaren possède à elle seule de 25 à 30 emplacements non bâtis.

Les huit fermes sont exploitées par leur propriétaire, dont 5 domiciliés et 3 non domiciliés, Les logis autres que ceux des fermes sont au nombre de 956, dont 513 sont habités par le propriétaire et 443 par un locataire. Quelques emplacitaires cultivent un lopin de terre.

Modes de vie

Voici quels sont les modes de vie de la population de Buckingham:

	Chefs de famille	Célibataires
Cultivateurs	4	1
Industriels	16	
Artisans (propriétaires de boutique):		
Boulangers	4	
Forgerons-charrons	5	
Gagaristes (mécanique)	5	
Cordonniers-selliers	1	1
Horlogers	2	
Barbiers	8	
Electriciens	9	1
Plombiers	4	
Photographes	2	
Tailleur	1	
Imprimeurs	2	
Buandier		1
Hommes de métiers:		
Menuisiers-charpentiers	26	
Peintres	5	
Ingénieur en électricité	1	
Papetiers (Maclaren)	13	1
Mécaniciens	4	
Mineurs	9	
Pilote		1
Machiniste	1	
Techniciens (aqueduc)	3	
Commerçants:		
Marchands de détail	46	3
Commerçants de bois	3	1
Hôteliers	4	1
Restaurateurs	4	3
Propriétaire de théatre	1	
Fleuriste	1	
Propriétaire de salle de pool	1	
Transports:		
Employés de chemins de fer	2	
Camionneurs (propriétaires)	1	1
Propriétaires de taxis	15	
Chauffeurs de taxis	2	
Livreur de lait	1	
Collets blancs:		
Agents	11	
Banquiers	2	1
Maître de poste	1	
Autres fonctionnaires	6	
Surintendants	4	
Contremaîtres	4	
Contrôleur	1	
Gérants	6	
Shérif	1	
Hommes de profession libérale:		
Avocats	2	
Notaire	1	
Médecins	7	
Dentistes	2	
Ingénieurs	3	
Agronome	1	
Pharmaciens	2	
Vétérinaire	1	
Chimistes	2	1
Ingénieurs civils	2	
Entrepreneurs de pompes funèbres	3	
Police	1	
Chef de pompiers	1	
Journaliers	280	276
Rentiers	35	

Les cultivateurs vivent de leur terre, sauf deux qui ne sont d'ailleurs que des cultivateurs amateurs: M. Kenny, gérant de la compagnie Maclaren et un marchand. Les journaliers travaillent soit pour l'Electric Reduction, soit pour la compagnie Maclaren. Une trentaine de familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Il y a dans la ville 4 hôtels et 7 maisons de pensions.

La municipalité renferme deux communautés religieuses: Les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne qui comptent un personnel de 18 frères, et les RR.SS. Grises de la Croix dont le personnel est de 21 religieuses. Les RR. SS. Grises, outre qu'elles se livrent à l'enseignement (12 religieuses), entretiennent l'hôpital Saint-Michel. Une jeunes fille fait aussi de l'enseignement.

En matière de travail féminin, 11 jeunes filles sont infirmières, 8 sont employés dans des bureaux, 50 dans des magasins, environ 75 en service domestique et 240 dans les usines. Le nombre des ouvrières d'usines a augmenté considérablement depuis la guerre.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La ville de Buckingham ne compte que 8 cultivateurs; nous les avons réunis à ceux des municipalités de Buckingham (rurale) et de Buckingham-Ouest. Nous renvoyons donc le lecteur aux monographies de ces deux municipalités.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Crémerie

MM. Georges et Ernest Cyr exploitent à Buckingham une crémerie sous la raison sociale de Buckingham Creamery. Elle est située au coin des rues Saint-Charles et Saint-Joseph. Elle fonctionne irrégulièrement durant toute l'année et emploie 2 employés permanents (un homme et une femme) et un employé temporaire.

La production de 1941 fut de 207,071 livres de beurre vendues au prix moyen de 0.33 3/4. La crémerie compte cette année (1942) quelque 300 patrons: 65 sont de Buckingham-Ouest, 30 de Buckingham Sud-Est, 40 de Buckingham (rurale) et de Mayo, 35 de Perkins et de Sainte-Rose, 10 de Portland-Ouest, 30 de Portland-Est, 20 d'Angers et de L'Ange-Gardien, et 60 de Quyon, comté de Pontiac. En 1941, le nombre de patrons était de 244 et le nombre de vaches de 2,500.

La production fut vendue dans la ville de Buckingham (10 p.c.) et chez les commerçants de détail de Hull et d'Ottawa (90 p.c.).

Sept moteurs électriques produisent 19 H.P. fournissent la force motrice nécessaire à cette industrie.

Crème glacée

On trouve aussi à Buckingham une petite fabrique de crème glacée. M. Emérius Ladouceur en est le propriétaire. La crème glacée est fabriquée dans un petit restaurant qu'il exploite sur la rue Saint-Joseph et avec de la crème qu'il achète à Ottawa. La production annuelle est d'environ 4,500 gallons. Ce fabricant avait autrefois un établissement important sur la rue principale. Il a dû diminuer sa production et prendre un local plus petit à cause de la difficulté de se trouver de la main-d'oeuvre et du rationnement du sucre. Il vend toute sa production à son restaurant même. La grosse concurrence dans la région se fait par Borden. L'outillage de M. Ladouceur comprend un comptoir-frigidaire, un compresseur et deux moteurs électriques dont un de 1½ force, l'autre de 3/4 de force.

Moulanges

On ne relève qu'une moulange, qui appartient à M. Hercus Pearson. Elle est exploitée depuis 1938. Cette petite industrie marche 4 mois par année et emploie 1 homme. En 1941, la production a été de 371,616 livres de moulées. La mouture se fait à commission pour les cultivateurs des municipalités voisines. La matière première comprend de l'avoine et de l'orge. Cette moulange est mue par un moteur de 20 H.P.

Industrie du bois

Pâte à papier

La James Maclaren Co., Ltd possède à Buckingham une usine où elle produit la pâte de bois qui sert à la fabrication du papier à son usine de Masson. Les chiffres que nous donnons au sujet de la Cie Maclaren dans la monographie de Masson se rapportent aux deux établissements. Nous renvoyons donc le lecteur à cette dernière monographie.

Scierie

Outre la moulange dont nous avons parlé plus haut, M. Pearson exploite depuis 1937 une scierie portative qui fonctionne durant 12 mois, dont 4 mois à plein rendement. M. Pearson a 4 hommes à son emploie pendant les 4 mois les plus actifs et 2 durant le reste de l'année. Il travaille uniquement à commission pour les cultivateurs. En 1941, il a scié 500,000 p.m.p. à Buckingham, 160,000 p.m.p. à Thurso et 130,000 p.m.p. à Portland-Ouest (Poupore). Ce bois n'est pas revendu; les cultivateurs l'utilisent pour les constructions ou les réparations. On prend la matière première sur les concessions de la Cie James Maclaren (33 p.c.) et sur les terres patentées (67 p.c.). Le bois mou représente 90 p.c. et le bois dur 10 p.c. Un moteur de 30 H.P. actionne cette scierie.

Atelier de menuiserie

L'établissement de M. Edmond Damphousse, situé sur la rue David, dans le quartier Ouest, fonctionne depuis 15 ans. C'est une très petite entreprise qui recrute sa clientèle dans la ville. On y a fabriqué en 1941 20 portes et 40 châssis et on a raboté 10,000 p.m.p. M. Damphousse utilise un moteur d'automobile.

Tonnellerie

L'International Cooperage Co. of Canada Ltd, dont le siège social est à Niagara Falls, Ontario, possède à Buckingham une usine où elle emploie 5 employés à l'année. En 1942, la compagnie a fabriqué 387,922 douves de tonnellerie lâche, 20,417 fonds de tonnellerie lâche et 127,658 barils à pommes.

Autres industries

Imprimerie

L'imprimerie de M. J.-M. Lemay est située sur la rue Georges. Etablie en 1937, elle fonctionne 12 mois par année à plein rendement. La production de 1941 a varié entre $4,000 et $5,000. On s'occupe surtout de l'impression de formules commerciales et de cartes de Noël (ces dernières forment une spécialité de l'établissement). Comme matières premières on achète annuellement environ 50 tonnes de papier, 50 livres d'encre et 150 livres de métal. Les formules commerciales sont faites pour les clients de Buckingham, de Hull et des environs; les cartes de Noël sont vendues dans les provinces de Québec, d'Ontario et dans les Maritimes. En 1940, M. Lemay dirigeait une importante entreprise sur la rue Principale où il employait 6 ouvriers. La pénurie de main-d'oeuvre l'a forcé à fermer cet atelier. Il a vendu tout son outillage, qui valait $12,000, et est maintenant installé dans une maison privée. Il utilise un moteur électrique de 1/4 de H.P.

Le "Buckingham Post", journal hebdomadaire, est publié à Buckingham depuis 1895. Il appartenait autrefois à M. E.-H. Parker, qui exploitait aussi une imprimerie. Depuis la mort de celui-cim une succession administre les affaires. Cette entreprise fonctionne durant toute l'année et emploie 1 homme. Outre le journal, dont le tirage est de 750 copies par semaine, on a imprimé en 1941 des enveloppes, des formules légales, des cartes de toutes sortes, des étiquettes, des programmes, des annonces, etc. L'imprimerie travaille principalement pour les commerçants de détail de la ville. Toute la matière première (papier, enveloppe, cartes, encre, etc.) vient de Montréal. L'établissement possède 4 presses.

Eaux gazeuses

M. Donat Boisvenu exploite sur la rue Principale une fabrique d'eaux gazeuses où travaillent 2 employés durant 3 mois et 1 durant 9 mois. En 1941, M. Boisvenu a fabriqué 4,500 caisses d'eaux gazeuses. Les détaillants de la ville absorbent toute la production. M. Boisvenu entreprendra dans quelque semaines (été 1942) la fabrication d'une eau minérale. Cette fabrique est actionnée par un moteur.

Centrale électrique

La centrale électrique de Buckingham, construite en 1923 et municipalisée en 1934, fournit la lumière à toute la ville. La production a atteint 2,161,600 kWh en 1941.

L'usine est actionnée par 2 turbines de 600 H.P. chacune. Elle fut municipalisée après une lutte de 9 ans avec la Maclaren-Quebec Power qui éclairait la localité. Matière litigieuse: contrat expiré. La ville peut, en cas d'urgence, obtenir 300 H.P. de la Cie Maclaren. L'ingénieur de la ville nous dit que si une nouvelle industrie venait s'y établir, on devrait avoir recours à la Cie Maclaren parce que l'usine de Buckingham produit actuellement à sa pleine capacité.

Produits chimiques

L'Electric Reduction Co. of Canada Ltd exploite une fabrique de produits chimiques depuis 1896. Elle achetait cette année-là l'usine de la Chemical Mfg.

L'entreprise fonctionne actuellement à plein rendement. Le nombre de ses employés est de 433, dont 422 hommes et 11 femmes. Parmi les hommes, 59 sont à salaire et 363 à gages; 11 sont des diplômés d'universités et 20 sont des techniciens.

La production de 1941 s'est élevée à 28,753,660 livres, dont environ 70 p.c. de phosphore amorphe, 20 p.c. de chlorate de sodium et 10 p.c. de dérivés de ces deux produits principaux. La production a atteint une valeur globale de $3,000,000. Parmi les produits d'importance secondaire on distingue le phosphore, l'acide phosphorique, le ferrophosphore, le phosphate acide de calcium, le phosphate disodique (à 2 et à 12 molécules d'eau) le phosphore trisodique, le pyrophosphate acide de sodium, le chlorate de potassium, le phosphure de calcium, l'orthophosphate acide de sodium, le pyrophosphate neutre de sodium (anhydre) et une composition à base de chlorate pour la destruction des mauvaises herbes.

Voici un tableau montrant l'origine et la quantité des principales matières employées:

		Tonnes
Phosphate	Etats-Unis	35,000
"	P.Q. (mines de la région)	2,378.56
Quartz	" " " " "	7,261,97
Grès	" " " " "	1,393,64
Charbon anthracite	Etats-Unis	8,000
" bitumineux	" "	8,000
Chaux vive	P.Q.	250
" "	Etats-Unis	600
Muriate de potasse	" "	700
Autres matières premières	P.Q.	7,080

La production se vend aux commerçants de détail (10 p.c.) et aux manufacturiers (90 p.c.). Elle est écoulée dans la province de Québec (10 p.c.) dans les autres provinces du Canada (34 p.c.), en Angleterre (36 p,c,), dans les autres pays du Commonwealth britannique (17 p.c.), aux Etats-Unis (3 p.c.). Environ les trois quarts de la production sont présentement dirigés vers les industries de guerre.

La compganie produit elle-même une partie de son énergie électrique avec 5 turbines fournissant au total 10,000 H.P. Elle achète ce qui lui manque de la Maclaren-Quebec Power. Les moteurs actionnés avec l'énergie achetée donnent 7,000 H.P. La Cie a aussi 4 chaudières dont 1, chauffée à l'électricité, a une capacité de 8,000 livres et constitue une réserve; les 3 autres, chauffées au charbon, ont une capacité de 28,000 livres.

Frabrique de munitions

Depuis le mois de juin 1941, l'Electric Reduction Co. of Canada Ltd exploite une usine de munitions, située à l'ouest de la ville et qui porte le nom de Projet No. 29, où elle fabrique des douilles en bakelite et en métal.

Le nombre des employés varie avec les contrats qu'elle reçoit du gouvernement. Au début de ses opérations, la Cie occupait 300 personnes; au mois d'août de cette année (1942) on n'en compte que 88, dont 35 hommes et 53 femmes; 5 sont à salaire et 83 à gages; enfin, 4 sont des techniciens ayant fait des études spéciales.

Du mois d'août 1941 à la fin de mars 1942, on a fabriqué dans cette usine, 2,816,232 douilles en bakelite et 1,273,584 en métal. Elles sont expédiées aux usines de munitions de Sainte-Thérèse, de Saint-Paul-l'Ermite et de Pickering, Ont.

Les matières premières employées comprennent:

Shellac	13,850	livres
Paraffine	8,000	"
Pâte	300	"
Oleeic 'sorte d'huile)	780	"
Alcool	4,700	"
Ciment	360	"
Métal	6,530	tonnes
Phosphore (de l'usine de Buckingham)	211,200	livres

L'usine est actionnée par des moteurs électriques dont on n'a pu nous dire la puissance totale. La Cie achète l'électricité de la Maxlaren-Quebec Power.

Exploitations minières

Feldspath et quartz

De tous les exploitants de gisements de feldspath et de quartz de la région de Buckingham, la Canadian Flint $ Spar Co, Ltd., fondée en 1931 et dont le siège social est à Ottawa, est l'entreprise la plus importante. Elle possède à Buckingham des ateliers de broyage, de triage et de lavage traitant les matérieux provenant des mines qu'elle exploite et ceux qu'elle achète.

En 1941 la Cie n'exploitait que la mine Back (ou Wallingford) sur le lot 15 eu rang II du canton de Derry dans la municipalité de Mulgrave & Derry. En 1942 elle en exploitait trois autres: la mine Derry sur le lot 8 du rang I du canton de Derry dans la municipalité de Mulgrave & Derry; la mine Wakefield sur le lot 26 du rang XIII du canton de Templeton (comté de Hull); la mine New York sur les lots 27 et 28 du rang VIII du canton de Buckingham dans la municipalité de la Partie Ouest du canton de Buckingham.

En 1941 la Cie a extrait de ses mines 11,607 tonnes de feldspath et 8,021 tonnes de quartz. La même année elle a acheté au delà de 900 tonnes de matériaux provenant d'exploitations faites dans le voisinage, de même qu'une petite quantité fournie par des exploitants de Bancroft et de Nadawaska (Ont).

La Cie trouve pour ses produits des débouchés au Canada où en 1941 elle a vendu environ 7,700 tonnes de feldspath et 105 tonnes de silice; en Angleterre, où elle a vendu 722 tonnes de feldspath, et aux Etats-Unis, qui lui on acheté 6,243 tonnes de feldsphath.

La production de cette entreprise doublera vraisemblablement en 1942 grâce à l'augmentation de l'outillage des ateliers et par suite du fait que ses ouvriers travaillent 24 heures par jour à raison de 3 équipes de 8 heures. Une vingtaine d'hommes travaillent aux mines et 25 aux ateliers. La Cie n'a pas encore été affectée par le manque de main-d'oeuvre, mais malgré la priorité elle éprouve, nous a-t-on affirmé, quelque difficulté à se procurer des pièces de rechange.

Cette industrie utilise actuellement (été 1942) 14 moteurs électrique produisant au total 121 H.P. et un moteur à essence de 80 H.P.

Grès

Au cours de l'année 1941 la société Newton & Handyside, dont le siège social est à Buckingham, a fait des travaux à la mine Brady, c nsée être sur le rang I du canton de Buckingham. On en a extrait 422 tonnes de grès, d'une valeur d(environ $625. Il n'y a pas eu d'exploitation en 1942.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Navigation

Il se faisait de la navigation sur la Lièvre, il y a environ 15 à 18 ans, entre Buckingham et Notre-Dame-du-Laus. Le trajet était divisé en deux parties: de Buckingham à High Falls et de High Falls à Notre-Dame-du-Laus. De deux à sept bateaux, suivant la période, accomplissaient ce trajet, transportant soit des passagers, soit du fret: quelques-uns aussi desservaient exclusivement les mines de la région.

Le service était quotidien. Parfois même deux bateaux circulaient en même temps, du début de mai à la fin de novembre.

Chemin de fer

Le Pacifique Canadien possède un embranchement qui part de Masson et se rend à Buckingham; cette ligne sert au transport des marchandises seulement.

Routes

Voyageurs

Buckingham est le terminus d'une ligne régulière d'autobus qui fonctionnent durant 12 mois. Ce service est exploité par la Gatineau Bus Co. Ltd, qui effectue 4 voyages complets chaque jour entre Ottawa et Buckingham. On compte aussi 17 taxis qui s'occupent surtout de transporter les passagers aux heures de strains. Le taux est de 50 cents de Buckingham à la station de Masson.

Marchandises

La municipalité est desservie par les services de camionnage suivants tous affectés au transport de marchandises diverses:

Exploitants	Trajet	Périodicité
Frank MacKinnon	Montréal-Hull	6 fois par semaine
Papineau Transport	Montréal-Hull	irrégulier
Marcoux Transport		irrégulier
Frank Casey	Buckingham-Ottawa	6 fois par semaine

Ces exploitants maintiennent leur service 12 mois par année, sauf 4 ou 5 semaines au printemps.

On relève aussi 12 camions affectés aux travaux de la voirie ou au transport de marchandises diverses.

Téléphone, télégraphe, électricité

La Cie Bell, qui exploite une centrale à Buckingham, fournit le service de téléphone à la ville. Le bureau de télégraphe appartient au Pacifique Canadien. Le service de l'électricité est municipalisé.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

B U C K I N G H A M (RURALE)

MUNICIPALITE DE BUCKINGHAM (rurale)

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité rurale de Buckingham, érigée en 1845, occupe la partie nord-est du canton du même nom. Elle comprend cette moitié des rangs V à XII inclusivement qui se trouve à l'est de la Lièvre. Elle forme une aire d'une superficie de 26,267 acres, bornés: au nord, par la municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry et par celle de la Partie Est du canton de Portland; à l'est, par les municipalités de Saint-Malachie et de la Partie Ouest du canton de Lochaber; au sud, par la municipalité de la Partie Sud-Est du canton de Buckingham et par celle de la ville de Buckingham; à l'ouest, par la Lièvre qui la sépare de la municipalité de la Partie Ouest du canton de Buckingham.

Le territoire de cette municipalité, de même que celui de sa voisine de l'ouest, Buckingham (partie ouest), est typique du piedmont des Laurentides. Il est essentiellement constitué par des terrasses fluviales qui s'étagent de part et d'autre de la Lièvre, à travers des collines de roches précambriennes. Les terrasses sont inférieures à 500 pieds: 475 dans le nord et 450 dans le sud. Elles sont plus ou moins étendues selon la disposition de la plate-forme rocheuse sur laquelle elles reposent. C'est ainsi qu'en quittant la ville de Buckingham vers le nord on franchit un verrou glaciaire marqué par des collines de roches moutonnées qui affleurent (rangs V et VI). Au delà, les terrasses s'élargissent dans le fond d'un ombilic. Cet établissement est surtout marqué sur la rive droite de la Lièvre. Le même spectacle se répète à plusieurs intervalles et le long des affluents, mais avec cette différence que les terrasses s'étagent en hauteur à mesure qu'on s'éloigne de la rivière principale et qu'elles sont faites de sables et de graviers. Même dans les terrasses bordières, les bancs de gravier ne manquent pas, surtout à l'arrière des verroux.

Quant aux collines, elles ont de 1,000 à 1,200 pieds dans le coin nord-est de la municipalité. Elles sont boisées et contiennent des gisements de feldspath, de quartz et de mica dont certains sont exploités.

MUNICIPALITÉ DE BUCKINGHAM
COMTÉ DE PAPINEAU

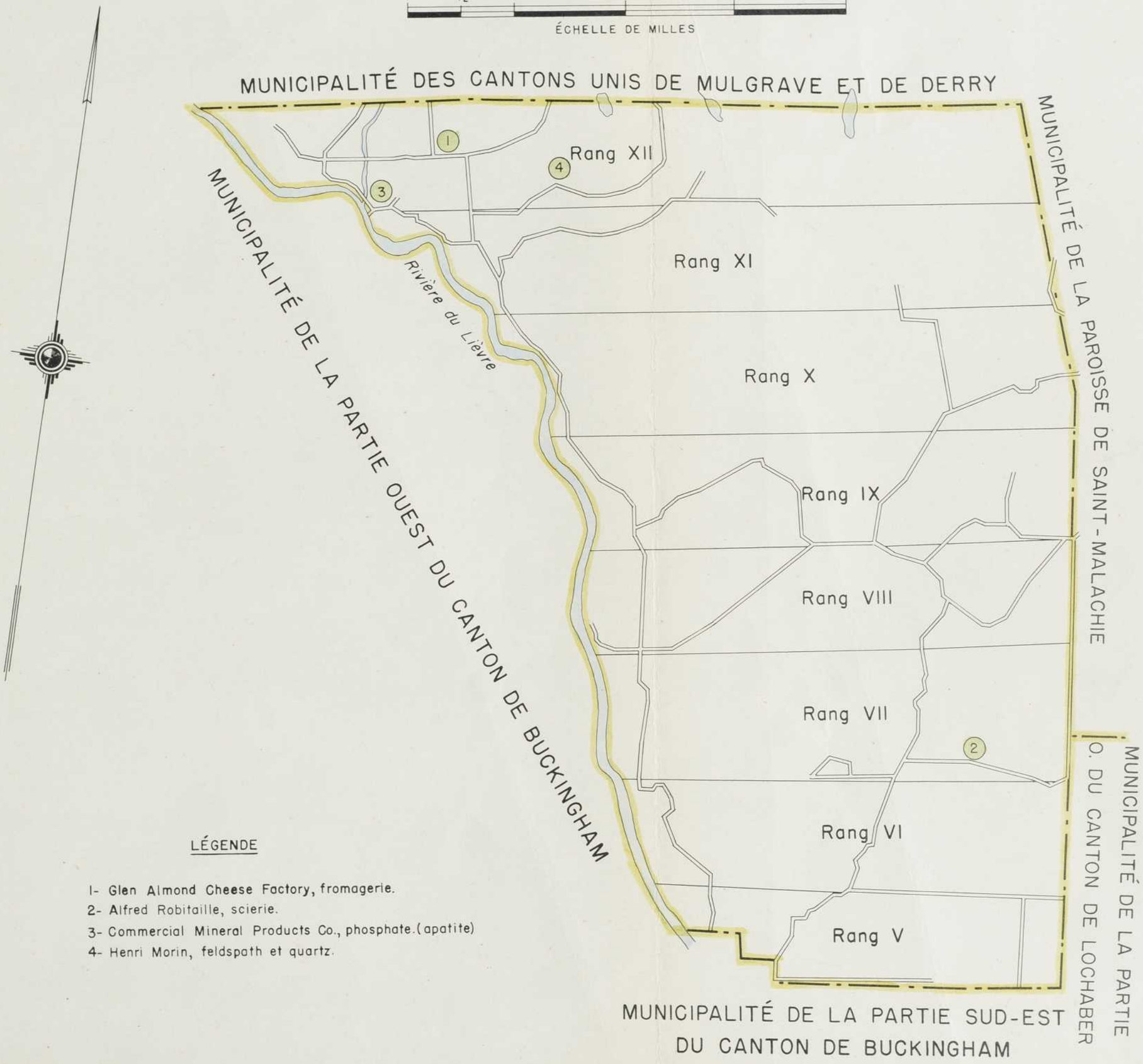

LÉGENDE

1- Glen Almond Cheese Factory, fromagerie.
2- Alfred Robitaille, scierie.
3- Commercial Mineral Products Co., phosphate.(apatite)
4- Henri Morin, feldspath et quartz.

Les eaux se partagent entre les rivières du Lièvre et Blanche. Les tributaires de la Lièvre sont les ruisseaux Shapley, Cox, McGuire et Valier. Parmi les affluents de la Blanche qui coulent dans la municipalité, notons le ruisseau McNaughton.

Plusieurs lacs se trouvent compris dans les limites de la municipalité. Le plus important est sans doute le lac McGuire, situé sur la limite entre Buckingham (rurale) et le territoire de la municipalité de Mulgrave & Derry.

La localité est essentiellement rurale: on n'y trouve qu'une petite agglomération, Glen Almond, dans le rang XII, c'est-à-dire à l'extrémité nord. Tous les rangs sont habités.

Au point de vue religieux, à l'exception de la partie est des rangs VIII, IX, X, XI et XII qui appartient à Saint-Malachie, la municipalité fait partie de la paroisse de Saint-Grégoire-de-Nazianze dont l'église est située dans les limites de la ville de Buckingham.

La route 35, qui va de la rivière Outaouais à Mont-Laurier, traverse la municipalité dans la direction nord-sud en suivant la Lièvre. On bénéficie du service de distribution rurale du courrier.

La municipalité n'a ni aqueduc ni électricité. Le téléphone est installé dans la partie qui se trouve sur la route de Mayo.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité qui était de 639 âmes en 1931 n'était plus que de 596 en 1941. Au cours de ces dix années, elle a donc subi une diminution de 43 âmes, et cela en dépit d'un accroissement naturel que nous croyons d'environ 125 âmes. C'est donc dire que la municipalité aurait perdu de 150 à 175 âmes au cours de la période. La plupart de ces gens se sont dirigés vers Ottawa; quelques-uns sont allés s'établir à Buckingham pour travailler à l'usine de munitions.

Occupation du sol

Les contrinuables sont au nombre de 143. Ils comprennent 123 propriétaires de fermes, 4 propriétaires emplacitaires, 15 propriétaires de lots à bois et 1 entreprise de service public. Tous ces contribuables sont résidents, à l'exception de 10 propriétaires de lots à bois et de l'entreprise de service public.

Modes de vie

Les modes de vie sont peu diversifiés. A part les 123 cultivateurs (dont 10 sont célibataires) il n'y a que 2 marchands de détail, 4 camionneurs 6 journaliers et un rentier.

Les marchands de détail sont aussi restaurateurs. Tous les cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Deux d'entre eux sont en même temps cantonniers, deux autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire, dix retirent un certain montant du travail dans les mines, enfin un autre garde des pensionnaires durant la saison d'été. Ce dernier cultivateur se trouve être en même temps l'hôtelier de l'endroit, car il n'y a pas d'hôtel proprement dit et ses pensionnaires d'été sont les seuls villégiateurs que l'on voit dans la localité. Les journaliers travaillent surtout dans les mines.

En fait de travail féminin, 4 jeunes filles font de l'enseignement et 25 travaillant dans les municipalités voisines et dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les meilleures parties agricoles de cette municipalité se trouvent dans les cinq premiers des huit rangs qui la composent et le long de la Lièvre. La municipalité compte 123 cultivateurs. A ce nombre nous ajoutons les quelques cultivateurs de la ville de Buckingham dont les fermes sont situées à l'est de la rivière du Lièvre. Ceux dont les fermes sont situées à l'ouest de la rivière sont considérées avec les cultivateurs de Buckingham-Ouest. Le tiers environ des cultivateurs de Buckingham sont de langue française; les autres sont de langue anglaise.

La valeur réelle moyenne des fermes est de $7,000 dont $3,000 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $1,000 pour le matériel agricole. On compte 10 fermes hypothéquées sous le régime du Crédit agricole du Québec, pour un montant de $2,000 chacune en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 140 acres, dont 42 en cultures, 20 en pâturages naturels et 78 en forêt. L'étendue moyenne en culture est plus forte qu'ailleurs sur les fermes des premiers rangs et le long de la Lièvre. La forêt prédomine dans la partie nord-est de la municipalité. Une bonne partie des pâturages naturels pourraient entrer dans la rotation.

Période de végétation

On entaille les érables à la fin de mars et la saison des sucres dure environ un mois. Les fortes gelées ne sont plus à craindre après le 15 mai. C'est vers cette date qu'on commence à semer. La fenaison débute vers le 10 juillet et la coupe du grain vers le 10 août. Les fortes gelées d'automne surviennent vers le 10 de septembre. La période de végétation est donc de 115 jours environ, à peu près comme à Saint-André-Avellin. On peut labourer jusqu'à la Toussaint, parfois plus tard. La neige prend au commencement de décembre et il en tombe 36 pouces en moyenne.

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: une terre argileuse qui couvre 50 p.c. du territoire, une terre agrilo-sablonneuse qui en couver 25 p.c., une terre légère, parfois rocheuse, qui couvre les autres 25 p.c. La terre forte se trouve dans les premiers rangs et particulièrement sur les rives de la Lièvre. Plus on s'avance vers le nord-est, plus le sol est léger et rocheux. En général, la terre est bonne de même que l'égouttement. Le territoire penche vers le Lièvre. La partie la plus plane se trouve à l'est et aux environs de la ville de Buckingham. Du labour Richard sur les terrains plats et des fossés convenablement faits suffisent pour drainer les terres. On n'emploie pas de chaux et on n'utilise que peu d'engrais chimiques: 10 tonnes en 1941. Les meilleurs cultivateurs transportent le fumier sur les champs l'hiver. En général, on n'accorde que peu de soin à sa conservation. La luzerne s'établirait sans difficulté sur les meilleures terres.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en cultures et les rendements moyen à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	8	15 minots
Avoine	1,660	25 "
Orge	129	20 "
Maïs fourrager	53	10 tonnes
Foin	2,530	1¼ "
Pommes de terre	85	125 minots
Racines fourragères	5	12 tonnes
Pâturages labourés	850	

Pour améliorer la production des grandes cultures, les cultivateurs devraient diviser leur ferme de façon à pratiquer la rotation générale suivante: première année, plantes sarclées; deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages. La sole de plantes sarclées se compléterait avec des grains mélangés. Le maïs fourrager réussit sur la plupart des fermes. Une telle rotation permettrait d'en cultiver davantage. Les prairies et les pâturages donneraient également de meilleurs rendements.

On vend 6,000 minots de grain et 1,500 sacs de pommes de terre, ce qui rapporte $45 par ferme en moyenne.

Cultures potagères et fruitières

On ne rencontre que des jardins de famille. Ce sont les quelques maraîchers de Masson qui fournissent le marché de la ville de Buckingham. Il y aurait place pour une plus grande production et une plus grande variété de légumes. Quelques cultivateurs ont des pommiers. Ils ne leur apportent que peu de soin. On pourrait organiser des vergers de famille sur la plupart des fermes en choisissant les variétés appropriées et en leur accordant les soins nécessaires. La superficie totale en jardins est d'une douzaine d'acres.

Erablières

Les 65 érablières exploitées dans la municipalité sont de 150 érables chacune en moyenne. La production permet de vendre 900 gallons de sirop, ce qui fournit en revenu de $10 par ferme en moyenne.

Production animale

Chevaux

On compte 280 chevaux. On en élève 30 environ par année, ce qui satisfait à peu près les besoins de l'agriculture. On pourrait en élever pour la vente dans la région. On utilise les reproducteurs de Saint-Malachie et d'Angers. Toutes les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

On compte 7 vaches en moyenne par ferme, soit au total 890, dont 25 pur sang dans la municipalité. Il y a 10 taureaux de choix pur sang. leur multiplication s'impose. Le rendement des vaches est de 3,500 livres en moyenne par année. Le lait est vendu en grande partie à la crémerie de la ville de Buckingham. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques. L'industrie laitière rapporte $300 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 250 bovins de boucherie: vaches, taureaux, bouvillons, et 450 veaux de lait et d'herbe, soit un revenu de $100 par ferme en moyenne. On comptait sur les fermes la même année environ 725 bovins de 1 à 2 ans.

Porcs

On relève environ 950 porcs, soit 110 truies, 4 verrats de type à bacon et 840 porcs d'élevage. On en abat 200 pour les besoins domestiques et on en vend 640 vivants à 180 livres chacun. Ces ventes ont rapporté la somme de $90 par ferme en moyenne.

Moutons

Vingt-cinq cultivateurs ont des moutons: 190 brebis, 11 béliers et 200 agneaux. Le produit de la vente des agneaux réparti sur l'ensemble des fermes représente $12 pour chacune. Il y a abondance de pâturages pour les moutons, surtout dans la partie nord-est de la municipalité. En mettant en application la loi contre les chiens, on pourrait développer cet élevage sur un grand nombre de fermes.

Volailles

Il y a 15 poules et 15 poulets en moyenne par ferme, soit 2,200 poules et autant de poulets dans la municipalité. Il se vend 1,270 volailles. La production d'oeufs satisfait à peine les besoins des fermes. La ville de Buckingham offrirait pourtant un marché pour les produits de qualité. L'aviculture ne rapporte que $10 par ferme en moyenne.

Apiculture

Six cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils ont 20 ruches en moyenne chacun et vendent 4,500 livres de miel. Leur revenu apicole est de $110 en moyenne chacune.

Exploitation forestière

Trente cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant une couple de mois l'hiver. Ils augmentent ainsi leur revenu de $100.

On coupe sur les fermes pour la vente 3,000 cordes de bois de chauffage, ce qui rapporte la somme moyenne de $140 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous réunissons les diverses sources de revenu mentionnées précédemment, nous aurons pour les cultivateurs de la municipalité le revenu-argent moyen qu'indique le tableau ci-dessous:

Cultures	$ 45
Produits laitiers	300
Bovins de boucherie	100
Porcs	90
Moutons	12
Volailles	10
Exploitation forestière (ferme)	140
Erablières	10
	$707

Revenu en neture du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$250
Valeur du chauffage	50
	$300

Revenus-argent spéciaux

L'apiculture et les chantiers procurent à certaines fermes un appoint de revenu que nous établissons comme suit:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	6	$ 110
Chantiers	30	100

Dépenses d'exploitation

Ces dépenses, qui comprennent les principaux achats (40 tonnes de moulées, 9,000 livres de graines de trèfle et de mil et 10 tonnes d'engrais chimiques), les impôts que nous mentionnons plus bas, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, les services du vétérinaire, un peu de main d'oeuvre étrangère, se chiffrent par $250 en moyenne par ferme.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme constitue le montant dont dispose le cultivateur pour payer les dépenses-argent de sa famille. Il serait facile avec un peu d'organisation d'augmenter ce revenu-argent. Les possibilités de développement sont assez grandes.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre à $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $25 et les taxes scolaires, de $13 en moyenne par ferme. Il y a une dette municipale de $12,000. La dette d'église, qui est de $100,000, est partagée avec les habitants des autres municipalités faisant partie de la paroisse de Saint-Grégoire-de-Nazianze (ville de Buckingham). Les propriétés des cultivateurs sont évaluées à 20 p.c. de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Quelques cultivateurs sont membres de la coopérative agricole de Portland-Est et de la Société d'agriculture du comté.

Des associations agricoles paroissiales (pour Buckingham-Ouest et Buckingham) s'imposent. Il y aurait place pour uen société coopérative.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Fromagerie

La municipalité renferme une fromagerie, ouverte en 1920 et exploitée sous la raison sociale de Glen Almond Cheese Factory. Elle est située sur le lot 17 du rang XII du canton de Buckingham. Elle fonctionne six mois par année et emploie 1 homme. La production de 1941 a atteint 89,680 livres de fromage, vendues à la Coopérative Fédérée. Cet établissement, qui en 1941 comptait 28 patrons propriétaires de 380 vaches, en a 43 en 1942. Ils viennent en majorité de Buckingham, de Mulgrave & Derry et de Masson.

Industrie du bois

Scierie

L'établissement de M. Alfred Robitaille, fondé en 1920 et situé sur le lot 3 du rang VIII, fonctionne irrégulièrement durant 8 mois. M. Robitaille emploie 4 membres de sa famille. En 1941, la production comporte 15,000 p.m.p. sciés pour le compte du propriétaire et 190,000 p.m.p. sciés à commission. La matière première provient des terres de la Couronne. Elle comprend 80 p.c. de bois mou et 20 p.c. de bois franc. La majorité des gens qui font scier du bois le revendent à des industriels et commerçants de Buckingham Une chaudière de 35 forces fournit la force motrice.

Exploitation minières

Phosphate

La Commercial Mineral Products Co., dont le siège social est à Montréal, s'occupe de l'extraction du phosphate (apatite) à la mine Emerald, sur le lot 19 du rang XII, près de l'agglomération connue sous le nom de Glen Almond. En 1941 les travaux se sont poursuivis avec 22 hommes durant 6 mois au cours desquels on a extrait 1,122 tonnes de phosphate d'une valeur de quelque $15,000. Cette production a été vendue à l'Electric Reduction Co. of Canada, Ltd., de Buckingham. Trois moteurs à essence, d'une puissance globale de 97 H.P., produisent l'énergie nécessaire. La Cie exploite un autre gisement dans Portland-Ouest (voir la monographie de cette municipalité).

Feldspath et quartz

Sur le lot 14 du rang XII M. Henri Morin dirige une exploitation de feldspath et de quartz. En 1941 on y a travaillé de mai à décembre. On a extrait 141 tonnes de feldspath et 62 tonnes de quartz d'une valeur respective d'environ $775 et $125. On vend le fedspath à la Canadian Flint & Spar Co. Ltd., et le quartz à l'Electric Reduction Co., deux entreprises de Buckingham.

C - TRANSPORTS

En matière de transports la municipalité dépend de la ville de Buckingham. Nous renvoyons donc le lecteur à la monographie de cette ville.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A P A R T I E O U E S T

D U C A N T O N D E

B U C K I N G H A M

MUNICIPALITE DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE BUCKINGHAM

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Partie Ouest du canton de Buckingham, érigée en 1918, occupe la partie du canton de Buckingham qui se trouve à l'ouest de la Lièvre, du rang IV jusqu'à la limite nord du canton (rang XII inclusivement). Sa superficie est de 20,764 acres. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de la Partie Est du canton de Portland; à l'est par celle de Buckingham (rurale) et par la ville de Buckingham; au sud, par la municipalité de la paroisse de l'Ange-Gardien; à l'ouest, par le comté de Hull.

Au point de vue physique, le territoire de cette municipalité est presque en tout point semblable à celui de la municupalité voisine, Buckingham

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE BUCKINGHAM

COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2

ÉCHELLE DE MILLES

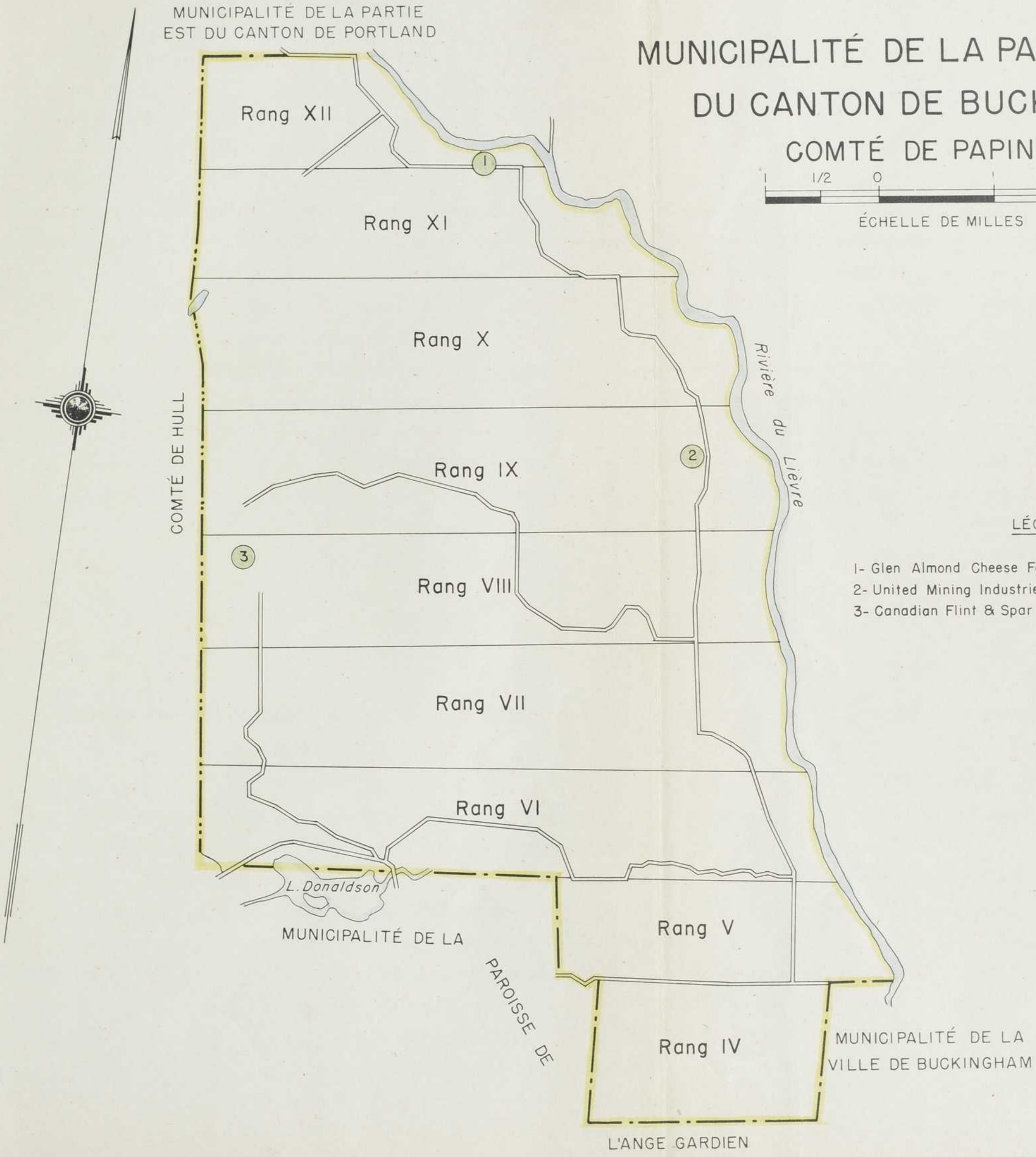

LÉGENDE

1- Glen Almond Cheese Factory, fromagerie.
2- United Mining Industries, feldspath et quartz. (mine Bigelow)
3- Canadian Flint & Spar Co. Ltd, feldspath et quartz.

(rurale), située sur l'autre rive de la Lièvre. Cette région, en effet, est essentiellement constituée par des terrasses fluviales qui s'étagent de part et d'autre de la Lièvre, à travers des collines de roches précambriennes. Ces terrasses sont inférieures à 500 pieds; elles ont 475 pieds dans le nord et 450 dans le sud. Elles sont plus ou moins étendues, selon la disposition de la plate-forme rocheuse sur laquelle elles reposent. C'est ainsi qu'en quittant la ville de Buckingham vers le nord, on franchit un verrou glaciaire marqué par des collines de roches moutonnées qui affleurent (rangs V et VI). Au delà, les terrasses s'élargissent dans le fond d'un ombilic. Cet élargissement est surtout marqué sur la rive droite de la Lièvre, c'est-à-dire dans les limites de la municipalité. Le même spectacle se répète à plusieurs intervalles et le long des affluents, mais avec cette différence que les terrasses s'étagent en hauteur à mesure qu'on s'éloigne de la rivière principale et sont faites de sables et de graviers. Même dans les terrasses bordières, les bancs de gravier ne manquent pas, surtout à l'arrière des verrous. Quant aux collines, elles dépassent 800 pieds dans le coin nord-ouest de la municipalité et renferment plusieurs lacs. Elles sont boisées et elles contiennent des gisements de feldspath, de quartz et de mica dont certains sont en exploitation.

Les rivières du Lièvre, Blanche et Petite Blanche drainent les eaux de la municipalité. La Petite Blanche prend sa source dans la partie sud de la municipalité et va se jeter dans l'Outaouais un peu en amont du village d'Angers après avoir arrosé les municipalités de l'Ange-Gardien et de la partie est de Templeton-Est (comté de Hull). Les affluents des rivières Blanche et du Lièvre sont nombreux dans la municipalité mais en général peu considérables. La rivière Hillman, affluent de la Lièvre, compte parmi les plus importantes.

La partie nord de la municipalité est parsemée de lacs. Les principaux sont les lacs: Kendall, Arnold, Maskinonge (en partie), Lost, Green, Devine, Horseshoe ainsi que Plumbago et Donaldson, ces deux derniers situés dans le sud de la municipalité et en partie seulement dans ses limites.

La population est dispersée dans les rangs, qui sont tous habités; en aucun endroit elle n'est groupée de façon à former une agglomération digne de mention.

Au point de vue religieux la municipalité fait partie de la paroisse de Saint-Grégoire-de-Nazianze (ville de Buckingham).

La station de chemin de fer la plus rapprochée est celle de Masson. L'embranchement qui va à Buckingham ne sert qu'au transport des marchandises.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité était en 1931, et encore en 1941 de 342 âmes. Elle estdonc d'une stabilité peu commune conditionnée par la perte totale de son accroissement naturel qui, d'après nos calculs, s'élèverait à environ 75 âmes. La municipalité a donc subi une perte réelle de quelque 75 âmes.

Occupation du sol

La municipalité compte 76 exploitants de fermes et 33 propriétaires de lots à bois dont 14 sont domiciliés dans la municipalité. Parmi les propriétaires de lots à bois l'on remarque la compagnie Maclaren qui possède 900 acres de forêt dans la municipalité. Cinq fermes sont exploitées par des locataires domiciliés.

Modes de vie

Les 76 cultivateurs comprennent 66 chefs de famille et 10 célibataires. Parmi les autres chefs de famille il y a 1 industriel, 1 menuisier-

charpentier, 1 propriétaire de camion, 1 maître de poste, 5 journaliers et 5 rentiers. Il y a aussi 16 célibataires qui sont journaliers.

Tous les cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Les journaliers travaillent surtout sur les fermes et dans les mines de feldspath et de quartz situées dans les environs.

Trois jeunes filles se livrent à l'enseignement et de 5 à 10 autres travaillent dans les municipalités voisines et dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Cette municipalité compte 76 cultivateurs dont 5 locataires. A ce nombre, nous ajoutons les quelques cultivateurs de la ville de Buckingham dont les fermes se trouvent à l'ouest de la rivière du Lièvre. Parmi ces derniers nous faisons figurer un cultivateur amateur: M. R.-M. Kenny, gérant de la Cie Maclaren, qui exploite une ferme de 400 acres et qui est propriétaire d'un troupeau de Shorthorn de boucherie renommé en Amérique. Cela donne 80 cultivateurs en tout. Ils sont pour la plupart de langue anglaise. Les plus prospères occupent les rangs IV et V et la rive de la Lièvre. Les cultivateurs des autres parties du territoire, soit environ la moitié du total, baissant la moyenne.

La valeur moyenne des fermes est de $4,500, dont $2,000 pour la terre, $1,300 pour les constructions, $800 pour les troupeaux et $400 pour le matériel agricole. On compte 6 fermes hypothéquées sous le régime du Crédit agricole du Québec. le montant accordé est de $2,000 par ferme en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 140 acres. Là-dessus on relève 47 acres labourées et en cultures, 12 acres en pâturages naturels et 81 acres en forêt. Environ le tiers des terres sont en culture. La proportion est plus forte dans les rangs IV et V et sur la rive de la Lièvre. La forêt se trouve surtout dans la partie nord-ouest de la municipalité.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Buckingham rurale (voir cette monographie).

Sols et amendements

Les trois principaux types de sol sont la terre argileuse qui forme 20 p.c., la terre sablo-argileuse qui forme 30 p.c., la terre légère, rocheuse qui compte pour 50 p.c. La terre argileuse se trouve dans les rangs IV et V et sur la rive de la Lièvre. Les deux autres types de sol recouvrent la partie nord-ouest de la municipalité. On notera la proportion assez forte de mauvais sols: 50 p.c. L'égouttement est passable. Les cours d'eau qui se jettent dans la Lièvre sont petits. De bons fossés cependant complètent le drainage. A l'exception d'un cultivateur amateur, on n'emploie ni chaux ni engrais chimiques. Rares sont les cultivateurs qui soignent la conservation des engrais d'étable. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur les bonnes terres des deux premiers rangs et sur les rives de la Lièvre. Les prairies du cultivateur amateur sont remplies de ces légumineuses. La luzerne ne se trouve qu'en mélange avec le mil et le trèfle.

Production végétale

Grandes cultures

Nous indiquons dans le tableau suivant les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,160	21 minots
Orge	50	18 "
Maïs fourrager	30	10 tonnes
Fève soya	4	-
Foin	1,520	1 tonne
Pommes de terre	60	120 minots
Racines	5	10 tonnes
Pâturages labourés	930	

La fève soya se rencontre sur la ferme du cultivateur amateur Kenny. On en fait une moulée qu'on ajoute aux rations. Elle réussit bien sur sa terre. Les prairies de cette même ferme contiennent une forte proportion de luzerne. C'est un exemple que les cultivateurs professionnels devraient suivre: plus de légumineuses dans le foin. Les petits cultuvateurs de la partie nord-ouest de la municipalité baissent la moyenne des rendements.

Les cultivateurs qui sont sur les bonnes terres de la rive de la Lièvre et des premiers rangs de la municipalité pourraient diviser leur ferme de façon à suivre la rotation suivante: première année, plantes sarclées en complétant avec des grains mélangés; deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages. Les cultivateurs des terres pauvres et rocheuses devraient, semble-t-il, s'adonner à l'élevage du mouton.

Il se vend 30 tonnes de foin et 50 sacs de pommes de terre; la vente de ces produits fournit un revenu moyen de $5 par ferme.

Cultures potagères et fruitières

On ne rencontre que des jardins de famille, d'ailleurs fort susceptibles d'amélioration. Il serait également possible et sans aucun doute avantageux de faire un peu de culture maraîchère pour la vente sur le marché de Buckingham. On trouve quelques pommiers mal entretenus. Les vergers de famille sont à recommander dans les rangs IV, V et VI. Le choix de bonne variétés s'impose. Les jardins couvrent 10 acres de terrain environ.

Erablières

Dix petites érablières de 100 érables chacune en moyenne produisent pour les besoins domestiques seulement.

Production animale

Chevaux

On compte 165 chevaux dans la municipalité. Il s'en élève une dizaine par année, ce qui satisfait à peu près les besoins des cultivateurs. On utilise le reproducteur de Saint-Malachie.

Bovins et industrie laitière

On compte plus de 7 vaches en moyenne par cultivateur, soit 600 dans la municipalité (il y en a 20 de race Durham pur sang) et 475 bovins de 1 à 2 ans. On ne trouve que 6 taureaux de choix pur sang: 2 Ayrshire et 4 Durham. Les animaux Durham sont ceux du cultivateur amateur. Depuis quelques années, ce dernier se désintéresse de sa ferme. Il vend encore quelques sujets pour l'élevage, mais, comme il n'est pas cultivateur professionnel, nous

passons ce revenu sous silence. Les animaux de boucherie qu'il vend figurent cependant avec ceux des cultivateurs. Le rendement moyen des vaches est de 3,000 livres par année. La production, moins ce que l'on garde à la maison pour les besoins domestiques, est vendue pour le beurre à la crémerie de la ville de Buckingham. Un cultivateur est laitier pour la ville. Le revenu de l'industrie laitière est de $275 en moyenne par ferme. Ici encore ce sont les petits cultivateurs de la partie nord-ouest de la municipalité qui baissent la moyenne.

En 1941, il s'est vendu approximativement 160 bovins de boucherie et 325 veaux; ces ventes ont rapporté un revenu moyen de $116 par ferme.

Porcs

On compte 560 porcs, soit 60 truies et 500 porcs d'élevage, On en abat 120 pour la consommation et on en vend 380 à 180 livres chacun. Cet élevage rapporte $100 par ferme en moyenne.

Moutons

Dix cultivateurs seulement ont des moutons: 210 en tout, soit 100 brebis, 100 agneaux et 10 béliers. Ils se font avec cet élevage $10 en moyenne chacun. On devrait développer et organiser cet élevage dans toute la partie nord-ouest de la municipalité, où le sol est peu favorable à l'industrie laitière. Cela permettrait aux cultivateurs de cette région de faire leur vie beaucoup mieux qu'actuellement.

Aviculture

On compte 20 poules et 40 poulets en moyenne par ferme, soit 1,600 poules et 3,200 poulets dans toute la municipalité. C'est dire que l'aviculture en général est négligée. Elle trouverait pourtant un marché avantageux dans la ville de Buckingham. Il se vend 800 volailles et 12,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte $17 par ferme en moyenne.

Exploitation forestière

Personne n'est allé aux chantiers en 1941. La main-d'oeuvre est rare dans cette municipalité de gens de langue anglaise qui a fourni plusieurs soldats à l'armée.

Sur les fermes, on a coupé pour la vente 400 cordes de bois de chauffage et 50 cordes de bois à pâte, soit pour un montant de $40 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de Buckingham-Ouest s'établit à $563, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous:

Cultures	$ 5
Produits laitiers	275
Bovins de boucherie	116
Porcs	100
Moutons	10
Aviculture	17
Exploitation forestière (ferme)	40
Total	$ 563

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$ 220
Valeur du chauffage	50
	$ 270

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats (25 tonnes de moulées alimentaires et 4,000 de graines de trèfle), les impôts et contributions dont nous parlons plus bas, les réparations et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, un peu de main d'oeuvre étrangère. Ces dépenses atteignent environ $125 par ferme en moyenne.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme est le montant d'argent qu'a le cultivateur pour les dépenses - argent de sa famille. On voit que seuls les meilleurs exploitants peuvent arriver. La moitié au moins des cultivateurs ont des difficultés. Une organisation à la fois agricole et forestière relèverait en particulier le niveau de vie des cultivateurs qui habitent la partie nord-ouest de la municipalité.

Impôts et contributions

La contribution à l'église (catholique) est de $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $22 et les taxes scolaires, de $19 par ferme en moyenne. La dette de l'église de Buckingham est de $100,000. L'évaluation municipale pour fins d'impôt est de 40 p.c. de la valeur réelle des propriétés.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Fromagerie

Cette municipalité ne possède qu'une fromagerie, la Glen Almond Cheese Factory, établie en 1900 sur le lot 21 du rang XII du canton de Buckingham. Elle ne fonctionne que durant 5 mois et n'emploie qu'un homme. En 1941 elle a fabriqué 31,842 livres de fromage vendues en entier à des commerçants de gros de Montréal. La matière première provient de10 patrons de Buckingham et de Portland-Est propriétaire de 142 vaches. La chaudière à vapeur est de 20 H.P.

Exploitations minières

Feldspath et quatrz

Une entreprise fondée en 1941 et dont le siège social est à Montréal, La United Mining Industries, exploite la mine Bigelow sur le lot 16 du rang IX. En 1942 on a extrait 900 tonnes de feldspath, d'une valeur de $10,500 et 30 tonnes de quartz valant $400. On a extrait en outre 100 tonnes de feldspath pour usages dentaires. La Cie exploite aussi deux gisements dans la municipalité de Mulgrave & Derry (voir la monographie de cette municipalité).

La Canadian Flint & Spar Co. Ltd exploite la mine New York sur les lots 27 et 28 du rang VIII (voir la monographie de la ville de Buckingham pour des détails concernant les opérations de cette entreprise).

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La station de chemin de fer la plus rapprochée est celle de Masson. L'embranchement qui va à Buckingham n'est affecté qu'au transport des marchandises. Pour de plus amples renseignements nous renvoyons à la monographie de la ville de Buckingham.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE LA

PARTIE SUD-EST

DU

CANTON

DE

BUCKINGHAM

MUNICIPALITE DE LA PARTIE SUD-EST DU CANTON DE BUCKINGHAM

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Partie Sud-Est du canton de Buckingham, comme son nom l'indique, occupe le coin sud-est du canton de Buckingham. Elle s'étend de la rivière Outaouais sur une profondeur de quatre rangs. Elle est comprise entre la municipalité de Buckingham (rurale) au mord, celle de la Partie Ouest du canton de Lochaber à l'est, celle du village de Masson et la ville de Buckingham à l'ouest. Elle a été érigée en 1898. Sa superficie est de 6,955 acres.

Les terrasses riveraines de l'Outaouais couvrent les rangs I et II leur altitude varie de 150 à 200 pieds. Puis on suit en escarpement sablonneux entre 200 et 400 pieds sur le nord du rang II, en arrière duquel on trouve d'autres terrasses, souvent argileuses, situées entre 400 et 500 pieds. Elles sont souvent ravinées par 5 ou 6 ruisseaux parallèles, orientés nord-sud, qui rendent les communications souvent difficiles entre les fermes et le village.

Cette municipalité est traversée par deux lignes électriques à haute tension (210,000 volts): l'une de l'ouest à l'est, celle de la Gatinou Power, vers Hawkesbury; l'autre du nord au sud, celle de la Cie Maclaren; entre High Falls, Masson et l'Ontario, en traversant l'Outaouais vers Cumberland.

Le réseau hydrographique est simple. Les eaux se déversent dans la rivière Outaouais par l'intermédiaire de quelques petits ruisseaux, dont un des plus importants, le ruisseau Trépanier, se jette dans le fond de la baie Lochaber que forme la rivière Outaouais dans la municipalité de la Partie Ouest du canton de Lochaber.

La population de cette municipalité rurale est dispersée dans les rangs, qui sont tous habités. Au point de vue religieux, les rangs I et II font partie de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges (Masson) et les rangs III et IV, de la paroisse de Saint-Grégoire-de-Nazianze (ville de Buckingham).

Le chemin de fer Pacifique Canadien et la route no 8, laquelle va de Montréal à Pembroke en longeant la rivière Outaouais, traversent le muni

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE SUD-EST DU CANTON DE BUCKINGHAM

COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100 120 140 160

ÉCHELLE DE CHAINES

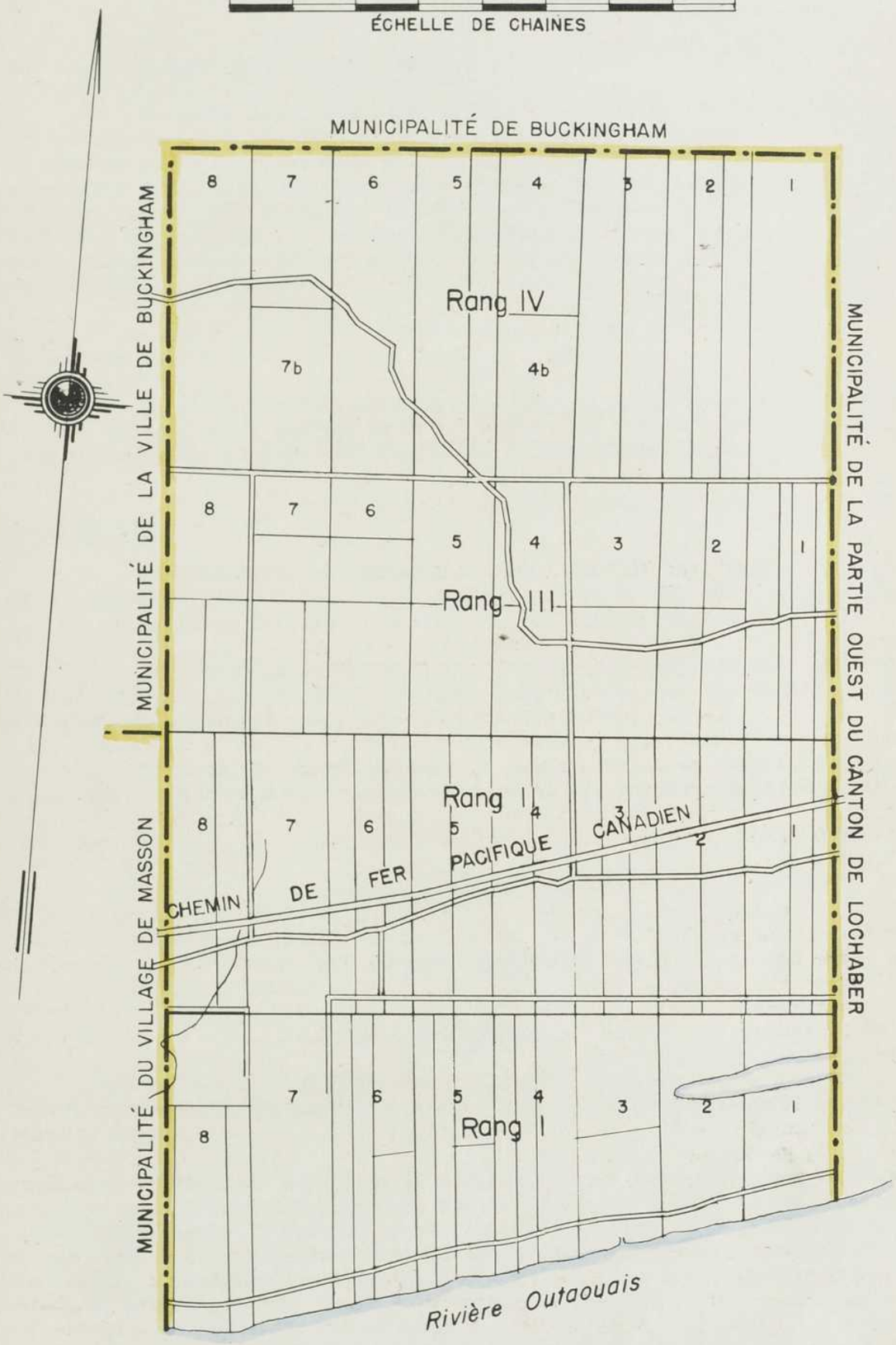

Etendue moyenne des fermes

Sur ces fermes d'une étendue moyenne de 110 acres, on trouve 65 acres en culture, 15 acres de pâturages naturels et 30 acres de forêt. Les étendues labourées par ferme sont plus importantes dans les deux premiers rangs que dans les deux derniers. C'est le contraire pour les pâturages naturels et la forêt. Celle-ci fournit le bois de chauffage et un peu de bois pour la vente.

Période de végétation

La période de végétation est la même qu'à Lochaber-Ouest (voir la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

Les deux principaux types de sol sont la terre forte argileuse, qui forme 90 p.c. du territoire, et la terre légère, sablonneuse, qui forme 10 p.c. Le sol est d'excellente qualité. Ce qu'il y a de médiocre se trouve surtout dans le rang IV, en gagnant Lochaber-Ouest. On emploie peu de chaux: 10 tonnes environ en 1941 et pas d'engrais chimiques. On se fie à la fertilité naturelle du sol. Les cultivateurs transportent les engrais d'étable sur les champs l'hiver. L'égouttement est bon en général car le sol penche vers l'Outaouais. On devrait cependant pratiquer le labour Richard et accorder un peu plus d'attention aux fossés et rigoles. On n'a pas encore pratiqué la fertilisation des pâturages. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur les sols convenablement préparés. Le long de la rivière Outaouais il y a un peu de marécages qui seraient difficiles à drainer.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	15	16 minots
Avoine	1,200	26 "
Orge	150	22 "
Sarrasin	5	25 "
Pois	2	15 "
Grains mélangés	60	28 "
Maïs fourrager	180	10 tonnes
Luzerne	10	2½ "
Foin	1,500	1½ "
Pommes de terre	60	100 minots
Racines fourragères	10	15 tonnes
Pâturages labourés	700	

Depuis dix ans, on note une diminution dans le blé, une légère diminution dans l'avoine, une augmentation dans les grains mélangés, le maïs fourrager et l'orge. On compte une quinzaine de silos dans la municipalité.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: deux années de céréales, deux années de foin et deux années de pâturages. On met les plantes sarclés: maïs et pommes de terre, dans la première année de céréales. A cette rotation on substituerait avec avantage la rotation de 5 ans, qui consiste en une année de plantes sarclées avec des grains mélangés pour compléter la sole, une année de céréales, deux années de foin de légumineuses et de mil et une année de pâturages. Les engrais d'étable s'utiliseraient dans la première année.

On vend aux entrepreneurs de chantiers de la Lièvre 140 tonnes de foin et 1,800 minots de grain, ce qui rapporte la somme de $40 en moyenne par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille. Il n'y a pas d'avenir pour les vergers commerciaux, le sol ne s'y prêtant pas: la terre est trop argileuse. On consacre 8 acres de terre en tout aux jardins.

Erablières

Il y a 6 érablières de 300 érables chacune en moyenne. On vend 180 gallons de sirop qui rapportent une somme équivalant à $3 en moyenne par ferme.

Production animale

Chevaux

On compte 175 chevaux. On en élève une trentaine par année, ce qui satisfait pleinement les besoins locaux. On pourrait économiquement en élever pour la vente dans la région. On utilise le reproducteur belge de Saint-Malachie (Mayo). Toutes les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

On compte 7 vaches laitières par cultivateur en moyenne, soit quelque 425 dans la municipalité, et environ 475 bovins de 1 à 2 ans. On ne relève que 4 vaches pur sang (2 Ayrshire et 2 Holstein) et 8 taureaux (6 Ayrshire et 2 Holstein). C'est trop peu, surtout pour une municipalité comme celle-là où l'agriculture est de 3,600 livres par année. Le lait est surtout vendu à la coopérative de Thurso. On en porte aussi une certaine quantité aux autres fromageries de la région. Cette industrie rapporte $300 en moyenne par ferme.

En 1941, il s'est vendu pour la boucherie 120 vaches, taureaux et bouvillons, et 300 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté $130 par ferme en moyenne.

Porcs

On compte 770 porcs, soit environ 70 truies d'élevage et 1,700 porcelets de type Yorkshire. On en abat 100 pour la consommation domestique et on en vend 600 à 180 livres chacun. Le poids des porcs est un peu faible. On les expédie à la Canada Packers, à Hull. Cela rapporte $220 par ferme en moyenne.

Moutons

Six cultivateurs ont ensemble 52 moutons, soit 2 béliers, 25 brebis et 25 agneaux. La vente de ceux-ci rapporte $3 par ferme en moyenne. Le manque de pâturages à moutons entrave cet élevage.

Volailles

On compte 25 poules et 50 poulets par ferme en moyenne, soit respectivement 1,500 à 3,000 en tout dans la municipalité, ainsi qu'une centaine de dindes et une vingtaine d'oies. Il se vend 1,800 volailles et environ 5,000 douzaines d'oeufs, ce qui procure un revenu de $50 en moyenne par ferme. Cet élevage est plutôt négligé. On pourrait le développer.

Apiculture

Trois cultivateurs sont en même temps de petits apiculteurs: ils ont ensemble 20 ruches et ils vendent environ 2,400 livres de miel, ce qui rapporte $70 par producteur en moyenne.

Exploitation forestière

Personne ne va aux chantiers mais beaucoup de cultivateurs font du bois sur leur terre. Il se vend dans la municipalité environ 600 cordes de bois de chauffage et 200 cordes de bois à pâte, ce qui rapporte $90 en moyenne par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

D'après les données fournies plus haut, le revenu-argent du cultivateur s'établit comme suit:

Culture	$ 40
Produits laitiers	300
Bovins de boucherie	130
Porcs	200
Moutons	3
Aviculture	50
Exploitation forestière (ferme)	90
Erablières	3
	$816

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$250
Valeur du chauffage	50
	$300

Au revenu-argent que nous venons d'indiquer 3 cultivateurs ont ajouté un appoint de $70 provenant de l'apiculture.

Comme on le voit, il s'agit ici d'une municipalité essentiellement agricole.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses annuelles de la ferme, comprenant les achats principalement de moulées alimentaires (25 tonnes), de graines de trèfle et de mil (1,200 livres) et de chaux (10 tonnes), les impôts et contributions mentionnées plus loin, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge, etc., se chiffrent par $400 en moyenne par ferme.

Impôts et contributions

Chaque famille paie une contribution annuelle de $20 en moyenne à l'église. Les taxes municipales sont de $13 et les taxes scolaires, de $20 en moyenne par ferme. La dette de l'église (Masson) est de $18,000. Les autres institutions n'ont pas de dette.

Sociétés agricoles

Il n'y a pas d'associations agricoles locales. Quelques cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Thurso et membres de la Société d'agriculture du comté.

MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE CHÉNÉVILLE
COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100 120

ÉCHELLE DE CHAINES

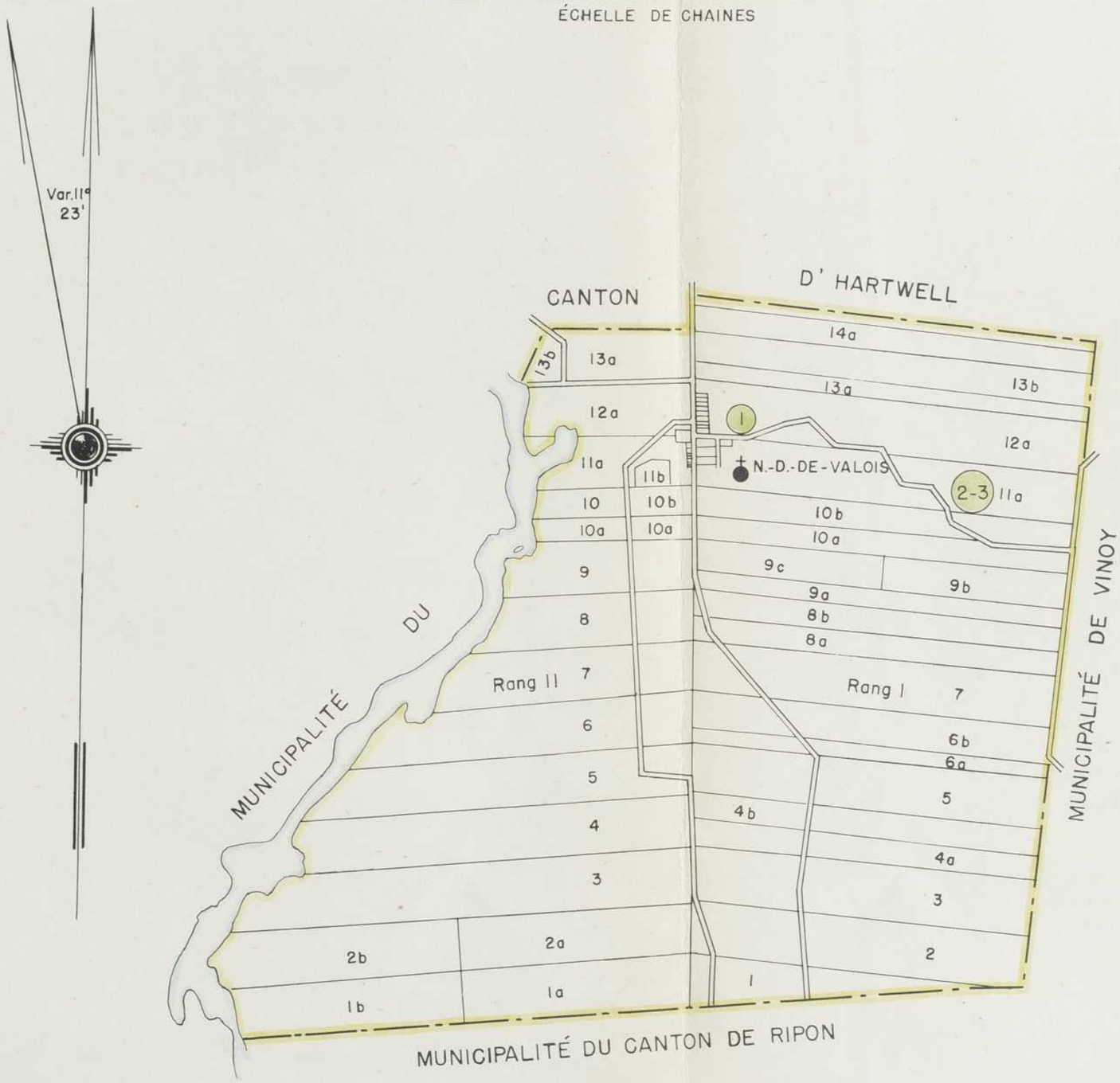

LÉGENDE.

1 - Fernand Deschambault, beurrerie.
2 - Napoléon Beauvais, moulange.
3 - Napoléon Beauvais, atelier de portes et châssis.

B - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les services de transport sont les mêmes que ceux de Masson (voir cette municipalité).

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

V I L L A G E

D E

C H E N E V I L L E

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE CHENEVILLE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Chénéville (1), détachée de la municipalité des cantons unis de Hartwell et de Preston le 22 janvier 1903, occupe le coin sud-est du canton de Hartwell. Elle est bornée: à l'ouest et au nord, par la municipalité du canton de Hartwell; à l'est, par la municipalité de Vinoy; au sud, par la municipalité du canton de Ripon.

Son territoire couvre une superficie que les "Statistiques municipales" de 1941 établissent à 7,955 acres mais qui ne semble guère dépasser 5 milles carrés, soit 3,200 acres, d'après la carte du cadastre. Le village occupe une dépression tapissée de sédiments dont la partie supérieure est sablonneuse et qui forme une vaste surface plane à quelque 700 pieds d'altitude. Au sud de l'agglomération principale du village l'altitude monte à 800

---

(1) Les statistiques municipales et la carte du cadastre écrivent Chénéville au lieu de Chénéville comme on le trouve orthographié dans le guide postal et sur les cartes fédérales. Cette dernière épellation semble d'ailleurs plus logique puisque le nom de Chénéville aurait été donné au village en l'honneur d'un ancien maître de poste, M. Hercule Chéné.

et 1,000 pieds, notamment à la montagne à Vézeau, sur la route de Ripon, où l'altitude grimpe à quelque 1,100 pieds.

L'église de la paroisse religieuse de Saint-Félix-de-Valois est située au village de Chénéville.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le village de Chénéville, qui comptait une population de 518 âmes en 1931, a vu celle-ci augmenter légèrement pour atteindre le chiffre de 589 âmes en 1941. Cette augmentation de quelque 70 âmes est cependant inférieure à l'accroissement naturel de la population, qui a été de quelque 90 âmes pendant la même période. C'est dire qu'au cours des années 1931 à 1941 les départs ont excédé les arrivées par une vingtaine. Un certain nombre de gens qui ont quitté la municipalité sont partis pour le Témiscamingue, d'autres sont allés s'établir dans les grands centres.

Occupation du sol

133 propriétaires se partagent le territoire de la municipalité: 14 possèdent des fermes, 114 des emplacements et 5 des lots à bois. Deux d'entre eux seulement, un propriétaire de ferme et un propriétaire de lot à bois, n'habitent pas au village.

Outre les maisons des fermes, il y a 120 logis dans la municipalité: 100 sont habités par le propriétaire, 19 sont habités par un locataire et 1 est inoccupé.

On compte quelque 75 emplacitaires qui cultivent un jardin de famille; une dizaine possèdent des chevaux et une cinquantaine entretiennent d'autres animaux domestiques.

Modes de vie

Les treize propriétaires de fermes domiciliés au village sont autant des journaliers que des cultivateurs; on le verra au chapitre de l'agriculture. Chez les emplacitaires on compte quelque 35 journaliers, 15 rentiers, 8 marchands, 2 bouchers, 2 hôteliers, 1 industriel, 1 boulanger, 4 forgerons-charrons, 3 garagistes, 1 cordonnier-sellier, 3 barbiers, 1 plombier, 3 menuisiers-charpentiers, 3 peintres, 2 camionneurs, 2 propriétaires de taxis, 1 charretier, 1 agent, 1 maître de poste, 1 médecin, 1 garde-chasse, 1 garde-forestier, etc.

L'école locale est sous la direction des Filles de la Sagesse et le personnel se compose de 7 religieuses dont cinq enseignantes; il y a aussi une institutrice laïque. Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique dans la localité et une dizaine d'autres travaillent dans les municipalités voisines.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Ce village renferme dans ses limites 14 cultivateurs. La valeur moyenne des fermes, qui est de $3,800, s'établit comme suit: $1,800 pour le fonds de terre, $1,000 pour les constructions, $600 pour les troupeaux et $400 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en moyenne une superficie de quelque 150 acres dont 35 sont en cultures, 10 en pâturages naturels et 105 en forêt. Le domaine forestier se trouve augmenté du fait que certains cultivateurs ont des lots à bois de support.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de Ripon, peut-être un peu plus courte de quelques jours (voir la monographie de Ripon).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: une terre sablo-argileuse ou jaune (50 p.c.), une terre sablonneuse (40 p.c.) et une terre noire (10 p.c.). On n'emploie que très peu d'engrais chimiques (2 tonnes en 1941) et pas de chaux du tout. L'égouttement des terres laisse à désirer; il faudrait drainer le bout des terres que borne la rivière Petite Nation. Le sol est plat en général. Certaines parties sont trop mouillées. Des fossés et des labours appropriés enlèveraient l'eau surabondante. Au point de vue fertilité naturelle, c'est assez pauvre. Il faudrait plus d'engrais et une meilleure culture.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	200	23 minots
Orge	15	20 "
Sarrasin	2	25 "
Grains mélangés	10	25 "
Foin	100	1 tonne
Pommes de terre	10	125 minots
Pâturages labourés	150	

On améliorerait la production des grandes cultures en adoptant la rotation suivante: plantes sarclées et grains mélangés avec les engrais dont on dispose la première année, avoine la deuxième année, foin de trèfle, et de mil en troisième et quatrième années, pâturages en cinquième année.

En 1941, on a vendu 300 sacs de pommes de terre, ce qui a rapporté la somme de $30 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille. La plupart des villageois cultivent également des légumes pour eux. Le milieu n'est pas propre à la culture du pommier. Les jardins couvrent environ 3 acres de terre en tout.

Erablières

Il y a 3 érablières de 150 arbres chacune; elles produisent quelque 50 gallons de sirop, ce qui représente un revenu de $5 par ferme en moyenne.

Production animale

Chevaux

On compte 28 chevaux dans la localité; on en élève 3 et on en importe 5. Les reproducteurs sont loin (Notre-Dame-de-la-Paix).

Bovins et industrie laitière

On compte 4 vaches et 3 autres bovins en moyenne par ferme. Le rendement moyen des vaches est de 3,000 livres de lait par année. Le lait est vendu à la beurrerie de Chénéville et rapporte $125 en moyenne par ferme.

En 1941, il s'est vendu 35 veaux, ce qui a rapporté la somme de $25 par ferme en moyenne.

Porcs

On relève au total 115 porcs dans la municipalité, soit 15 truies et 100 porcs d'élevage. On abat annuellement 25 porcs pour la consommation domestique et on en vend 75 vivants à 160 livres chacun, ce qui rapporte la somme de $86 par ferme en moyenne. Les porcs se vendent trop légers.

Moutons

Quatre cultivateurs ont des moutons; ils possèdent une vingtaine de brebis, autant d'agneaux et 4 béliers en tout. La vente des agneaux rapporte quelque $10 par ferme en moyenne. L'endroit se prête mal à cet élevage: les chiens du village font des randonnées sur les terres et la nature du sol appelle plutôt l'industrie laitière, l'élevage du porc et l'aviculture.

Volailles

On compte approximativement 275 poules et 350 poulets dans la municipalité, soit 20 poules et 25 poulets par ferme en moyenne. Il se vend 200 volailles et 700 douzaines d'oeufs par année, ce qui procure un revenu de $30 par ferme en moyenne. Cette industrie trouverait un marché avantageux dans le village. Il faudrait la développer.

Animaux à fourrure

Il y a un éleveur de renards qui faisait avant la guerre de l'exportation en Angleterre. Depuis, cet élevage est tombé. L'éleveur n'a plus que trois couples de renards enregistrés. En 1941, il a vendu des pe aux pour la somme de $100.

Exploitation forestière

Douze cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers ou travaillent encore journaliers dans le village et se font ainsi chacun un revenu net de $300

Sur les fermes et les lots à bois on coupe quelque 30 cordes de bois de chauffage et une vingtaine de cordes de bois à pâte, ce qui ajoute au revenu une quinzaine de dollars par ferme en moyenne.

Autres revenus

Les cultivateurs prennent en pacage des animaux des emplacitaires, ce qui leur rapporte $30 chacun en moyenne.

Revenu-argent du cultivateur

Le ~~revenu-argent~~ moyen du cultivateur s'établit de la façon suivante:

Cultures	$ 30
Produits laitiers	125
Bovins de boucherie	25
Porcs	86
Moutons	9
Volailles	30
Pacage d'animaux	30
Exploitation forestières (ferme)	15
Erablières	5
	$ 355

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$ 220
Valeur du chauffage	50
	$ 270

E-24-102

Revenu-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Animaux à fourrure	1	$ 100
Chantiers, travaux divers	12	300

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats de matières premières, notamment 5 tonnes de moulées, 2 tonnes d'engrais chimiques, 900 livres de semence de trèfle et de mil, les impôts et contributions dont nous donnons le détail plus bas, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, les services professionnels (forgerons, vétérinaires, etc.); elles se chiffrent à $120 par ferme en moyenne.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme permet à la population rurale de vivre, mais n'est pas assez élevé pour assurer le développement de l'agriculture. On notera que les revenus provenant des chantiers et du travail dans le village ne sont guère moins importants que les revenus agricoles. L'agriculture est négligée.

Impôts et contributions

Chaque famille verse en moyenne $14 pour le soutien du culte, $14 également pour les taxes municipales et $23 pour les taxes scolaires. Pour fins de taxation les fermes sont évaluées à leur pleine valeur.

Sociétés agricoles

Quelques cultivateurs font partie des associations agricoles d'Hartwell: un cercle agricole, un cercle de l'U.C.C. et un cercle de fermières.

Remarques

Les principaux moyens à prendre pour développer l'agriculture dans Chénéville sont les suivants: drainer les savanes et les terres bordant la rivière Petite Nation, utiliser les terres noires pour les légumes, chauler, fertiliser, cultiver des pommes de terre dans les terres jaunes, développer l'industrie laitière, l'élevage du porc et l'aviculture.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

M. Fernand Archambault est propriétaire d'une beurrerie située au village de Chénéville. On y fabrique du beurre depuis 6 ans seulement; auparavant on y a fabriqué du fromage pendant quelque 50 ans. Cette industrie, qui emploie 3 hommes, fonctionne de 8 à 10 mois par année. En 1941 on a fabriqué quelque 190,000 livres de beurre dont 50,000 ont été vendues aux consommateurs locaux et 140,000 à des commerçants de Montréal.

La fabrique reçoit sa matière première de quelque 200 patrons, propriétaires d'environ 2,000 vaches; elle reçoit du lait des cultivateurs de Chénéville, Vinoy et Hartwell, et de la crème des fermes de Notre-Dame-de-la-Paix, Ripon, Saint-André-Avellin, Notre-Dame-de-Bonsecours Nord. La vente au détail d'une partie de sa production permet à M. Archambault de payer un meilleur prix que ses concurrents pour la livre de gras.

Moulange

M. Napoléon Beauvais possède depuis 1937, au village de Chénéville, une moulange où il moud annuellement quelque 42,000 livres de grains pour le compte des cultivateurs des environs; il exige 15 cents du 100 livres comme rénumération de son travail.

Industrie du bois

Atelier de portes et châssis

M. Napoléon Beauvais, propriétaire de la moulange dont nous venons de parler, exploite également un petit atelier de menuiserie, mais la production n'en est pas importante. En 1941, l'exploitatn n'a fabriqué que quelques portes et châssis; il a aussi plané pour les cultivateurs 12,000 p.m.p. Il emploie un ouvrier.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICIATIONS

Voyageurs

La plus proche station de chemin de fer est celle de Papineauville à 22 milles de distance. Les deux taxis de la localité y conduisent les gens à raison de $1.25 par personne; ils exigent $4.50 pour y faire un voyage spéciale. Il n'y a pas d'autre moyen de transport pour les voyageurs.

Marchandises

MM. Rosaire Pilon et Ernest Saint-Jean maintiennent des services réguliers de camionnage: le premier entre Chénéville et Montréal, le second entre Chénéville, Papineauville et Hull. Ils effectuent deux voyages par semaine. Un autre camionneur est à la disposition du public dans la localité; il n'effectue aucun trajet particulier.

Téléphone et électricité

La compagnie de téléphone Petite Nation et la compagnie d'lectricité Gatineau Power desservent la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL
COMTÉ DE PAPINEAU

1 ½ 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

LÉGENDE

1 - Alcide Therrien, moulange.
2- Alcide Therrien, scierie.
3- Emile Carrière, canots indiens.

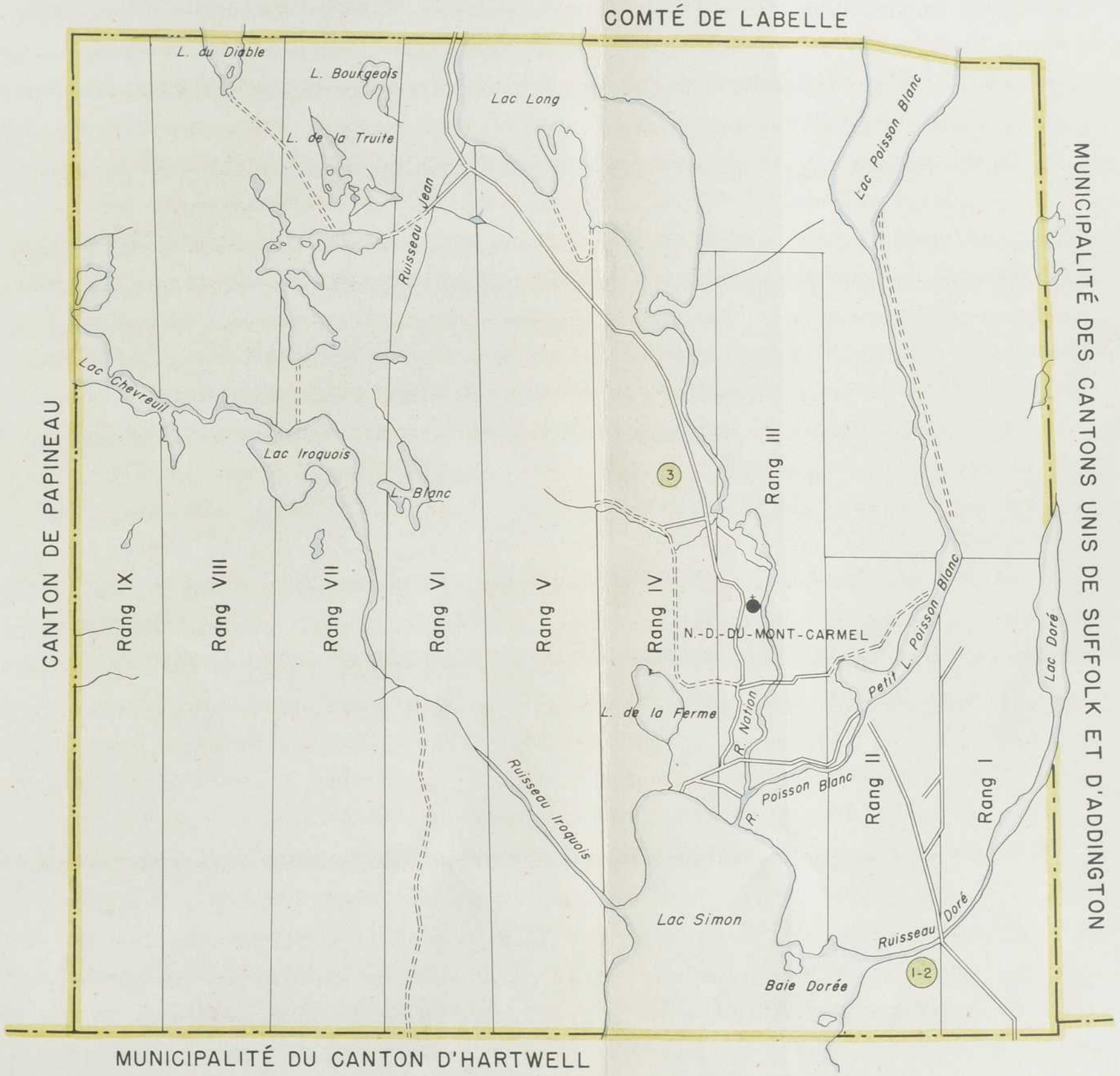

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

DUHAMEL

MUNICIPALITE DE DUHAMEL.

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Duhamel, dont le territoire couvre tout le canton de Preston, soit une étendue de quelque 55,000 acres, a été détachée en 1936 de la municipalité des cantons unis de Hartwell et de Preston, laquelle avait été dirigée en 1881. Elle est bornée: au nord, par le comté de Labelle; à l'est, par la municipalité des cantons unis de Suffolk et de Addington; au sud, par la municipalité de Hartwell; à l'ouest, par le canton de Papineau.

Le canton de Preston est situé à la limite septentrionale du comté. On atteint ici le rebord de la plate-forme du Bouclier canadien. Les collines arrondies, dont les sommets atteignent 1,000 et 1,200 pieds, sont de plus en plus nombreuses. Au nord-est du lac Simon, cependant, entre le ruisseau Doré et la Petite Nation sur ses deux rives, on trouve une vaste terrasse sablonneuse, assez profondément entamée par les rivières. Cette terrasse doit être vers 750 pieds d'altitude. C'est là que sont construits le village et les nouveaux quartiers généraux de la compagnie Singer, sur l'emplacement de l'ancienne ferme Duhamel. Ailleurs, seules les vallées forment des sillons, étoffés de part et d'autre de terrasses étroites, orientées nord-sud. Les Lacs s'allongent dans la même direction et sont d'anciennes vallées glaciaires, aux parois abruptes vers le nord et aux rives alluvionnées vers le sud, tel le lac Long (Gagnon) où l'on trouve un groupe de chalets au sud, le long d'une belle plage de sable. La municipalité est parsemée de lacs; mentionnons entre autres les lacs Simon, Long ou Gagnon, Poisson Blanc, Iroquois, Chevreuil, de la Ferme, Doré, du Diable, etc. Les principaux cours d'eau de la localité sont la rivière Petite Nation et les ruisseaux Poisson Blanc, Iroquois et Doré.

La paroisse religieuse est sous le patronage de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1936

En 1936, lors de son érection en municipalité distincte, Duhamel comptait une population de 290 âmes. Au recensement de 1941 la population se chiffrait par 315 âmes, ce qui représente une augmentation de 25 âmes. Pendant la même période l'accroissement naturel a été d'une trentaine d'âmes, ce qui indique que la municipalité n'a pas attiré autant de personnes qu'il en est parti.

Occupation du sol

La municipalité compte 72 propriétaires de fermes dont 2 n'y sont pas domiciliés, 26 propriétaires emplacitaires dont 6 propriétaires de chalets, et 3 propriétaires de lots à bois y compris la compagnie Singer. Celle-ci détient en outre pour 75 ans un droit de coupe sur toutes les terres dela Couronne.

En plus de 70 habitations de fermes on compte 24 logements dans la localité: 20 sont habités par le propriétaire et 4 par le locataire. Au lac Long (ou Gagnon) on trouve 6 chalets occupés en été par leur propriétaire et 25 occupés par des locataires.

Modes de vie

Nous venons de voir qu'il y a dans la localité 70 propriétaires de fermes domiciliés, c'est-à-dire 70 cultivateurs, puis 70 propriétaires de fermes domiciliés, c'est-à-dire 70 cultivateurs, puis 24 emplacitaires, dont 20 propriétaires et 4 locataires. Voici comment se répartissent les emplacitaires: 15 journaliers, 3 rentiere, 3 industriels, 2 marchands et 1 militaire.

A peine une vingtaine de cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme; la plupart retirent plus de travail aux chantiers que de leur exploitation agricole. Les journaliers travaillent pour la compagnie Singer soit à ses chantiers, soit à d'autres besognes.

La municipalité comptera dorénavant 3 institutrices. On trouve actuellement 3 jeunes filles en service domestique dans la localité; une dizaine d'autres travaillant dans les municipalités voisines ou les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La valeur moyenne des fermes des 70 cultivateurs de la localité indique que l'agriculture n'y est pas très développée. Le capital moyen engagé par ferme est de quelque $2,500, dont $1,100 dans la terre, $700 dans les constructions, $400 dans les troupeaux et $300 dans le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes de la municipalité est de 150 acres dont 20 sont labourées, 10 en pâturages naturels et 120 en forêt.

Période de végétation

Elles est sensiblement la même que celle de Suffolk & Addington (voir cette monographie". On peut compter sur au moins 80 jours de végétation.

Sols et amendements

La municipalité de Duhamel est située dans une région montagneuse peu propre à l'agriculture; la terre arable y est assez rare. Les plus grandes étendues se trouvent dans l'étroite vallée de la rivière Petite Nation entre le lac Simon et le lac Long. La terre jaune ou sablo-argileuse en couvre 60 p.c. et la terre sablonneuse et rocheuse 40 p.c. La terre jaune n'est pas mauvaise; elle conviendrait particulièrement à la culture de la pomme de terre. On n'emploie ni chaux, ni engrais chimiques. L'égouttement est passable. Des fossés sont nécessaires sur les terres qui bordent la Petite Nation. Ce sol, peu riche naturellement, pourrait s'améliorer par le chaulage et la fertilisation.

Production végétale

Grandes cultures

Voici, groupées en un tableau, des données sur les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941 dans la municipalité de Duhamel:

	Superficies (acres)	Rendement moyens à l'acre
Avoine	260	20 minots
Orge	32	18 "
Sarrasin	35	23 "
Pois	9	
Grains mélangés	23	22 "
Maïs fourrager	6	6 tonnes
Foin	466	1 tonne
Pommes de terre	60	120 minots
Pâturages labourés	530	-

Le sol pauvre et l'agriculture négligée sont cause des bas rendements. On pourrait améliorer la grande culture par la rotation suivante: un an de pommes de terre, un an de grains, deux ans de foin et un an de pâturages. On devrait pousser la culture de la pomme de terre, à laquelle le sol convient particulièrement bien. Il y aurait un débouché dans les chantiers de la Signer qui a là un poste central. On en vend déjà pour $9 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille. On pourrait développer la culture maraîchère; elle trouverait un débouché chez les touristes qui commencent à profiter de la belle nature de cette région. Il n'y a pas de possibilité pour la culture fruitière. On consacre environ 8 acres de terre en tout à la culture maraîchère.

Erablières

Il n'y a que deux érablières entaillées dans la localité; elles produisent une centaine de gallons de sirop dont la vente, répartie sur l'ensemble des fermes de la localité, représente une couple de dollars pour chacune. On pourrait entailler une dizaine d'érablières sur les réserves de la compagnie Singer.

Production animale

Chevaux

Il n'y a que 70 chevaux pour les cultivateurs de la localité; on en élève 10 et on en importe autant. Il serait économiquement possible d'élever suffisamment de poulains pour les besoins locaux.

Bovins et industrie laitière

Les 70 cultivateurs de Duhamel possèdent au total quelque 100 vaches laitières et autant d'autres bovins. Le rendement moyen des vaches est de 2,800 livres. On porte un peu de lait à la fabrique de Chénéville, ce qui procure $20 en moyenne par ferme. En 1941, on a vendu 35 veaux d'herbe, ce qui a fourni un appoint de revenu de $5 en moyenne par ferme.

Porcs

Les exploitants agricoles de la municipalité ont onsemble environ 90 porcs; on y comprend 10 truies d'élevage. On en élève seulement pour les besoins domestiques ou à peu près.

Moutons

L'élevage des moutons n'intéresse que 5 cultivateurs de la localité; ils gardent au total 25 brebis, autant d'agneaux et 5 béliers. La vente des agneaux, répartie sur l'ensemble des fermes de la municipalité, représente un appoint d'une couple de dollars par ferme. Duhamel est un bon endroit pour l'oviculture. C'est par le mouton, en particulier, qu'on pourrait augmenter le revenu des cultivateurs. Cet élevage, bien entendu, ne progressera que si on adopte les moyens requis pour protéger les troupeaux contre leurs ennemis.

Volailles

On compte 8 poules et à peu près autant de poulets en moyenne par ferme, soit environ 1,125 volailles en tout. La vente de 300 volailles rapporte environ $5 par ferme. Ce serait un autre élevage qu'on pourrait développer sur ces sols plutôt pauvres. Le tourisme absorberait une partie de la production.

Exploitation forestière

90 cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers ou travaillent pour la Cie Singer et se font ainsi un revenu net de $180 chacun. Ces revenus répartis sur les 70 fermes de la localité représentent pour chacune la somme de $230.

Sur les fermes on a coupé 750 cordes de bois de chauffage et 100 cordes de bois à pâte, ce qui a rapporté la somme de $35 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Ainsi que le fait voir le tableau suivant, le revenu-argent moyen provenant de l'exploitation agricole proprement dite est très faible chez les cultivateurs de Duhamel:

Cultures	$ 8
Produits laitiers	20
Bovins de boucherie	5
Moutons	3
Volailles	5
Exploitation forestière (ferme)	35
Erablières	2
Total	$ 78

Comme nous l'indiquons plus loin, ce revenu-argent est porté à au delà de $300 grâce à l'apport des chantiers.

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles consommés par la famille	$200
Valeur du chauffage	50
Total	$250

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent d'ordre agricole indiqué plus haut s'ajoute, pour toutes les fermes de la municipalité, notamment ce qu'on va gagner aux chantiers

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	70	$ 230
Primes de colonisation	6	30

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent: les achats de matières premières, notamment les moulées (600 sacs pour l'ensemble des cultivateurs) et les graines de trèfle et de mil (2,500 livres au total), les impôts et contributions dont nous parlons plus loin, les petites réparations urgentes et les services du forgeron; ces dépenses s'élèvent à $80 par ferme en moyenne.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $12 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $9 et les taxes scolaires de $18 par ferme, La dette de l'église est de $4,000 et se paie avec les revenus. Les fermes sont évaluées à leur valeur réelle pour fins d'impôt.

Remarques

Duhamel est un centre où l'agriculture a besoin d'être épaulée par la forêt. Le terrain est peu propre à l'agriculture et la colonisation n'est pas à préconiser; d'ailleurs la Cie Singer n'entend pas s'en départir. Elle permet heureusement aux gens d'y gagner quelque argent.

Les principales productions agricoles à développer dans la localité sont, semble-t-il, la pomme de terre, l'aviculture et l'élevage du mouton.

Il n'y a pas d'association agricole dans la municipalité; un cercle agricole ou un cercle de l'U.C.C. rendrait service.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Moulange

M. Therrien possède une scierie et une moulange situées sur le ruisseau Doré, au rang I. La moulange n'a pas marché en 1941 à cause du manque d'eau. En 1940, on a produit 6,800 livres de moulées alimentaires pour les cultivateurs. Le propriétaire assure qu'il pourrait augmenter sa production si le volume d'eau était plus considérable. Toutefois la compagnie Singer s'oppose à la construction d'un barrage en béton sur le ruisseau Doré sous prétexte que celui-ci est flottable.

Industrie du bois

Scierie

La scierie de M. Therrien, établie dans la localité en 1936, emploie 4 hommes (les fils du propriétaire) durant 3 mois. En 1941, on a scié à commission pour le compte des cultivateurs 25,000 p.m.p. et 75,000 bardeaux. Tout le bois utilisé (pruche 75 p.c., sapin, épinette, cèdre 25 p.c.) provenait des terres patentées de la municipalité.

Construction de canots d'écorce

Pour l'originalité qu'il présente signalons ici le cas de trois ou quatre artisans de Duhamel (notamment un Canadien français, un Métis et un Indien pur) qui se livrent à la construction de véritables canots d'écorce à la manière indienne et traditionnelle. Ce sont aussi d'authentiques trappeurs et chasseurs. Ils vont à une vingtaine de milles à la ronde dans les forêts pour se procurer l'écorce de bouleau nécessaire. Ces artisans construisent annuellement, nous a-t-on dit, une trentaine de canots dont la va-

leur varie entre $20 et $50. Le canot d'écorce est une embarcation en vogue à Duhamel où chaque été on organise des régates sur le lac Long.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Le chemin de fer privé de la Cie Singer, le "Thurso and Nation Valley Railway", a son terminus à Duhamel depuis 1942. Cette voie ferrée sert exclusivement au transport du bois. Pour les voyageurs, la station de chemin de fer la plus rapporchée est celle de Papineauville, située à 36 milles.

Transports routiers

M. Pilon, de Chénéville, exploite un service de camionnage public de Chénéville à Montréal; il effectue ce trajet 1 fois par semaine ordinairement et transporte des marchandises diverses pour les magasins et les particuliers. Il dessert également Duhamel. Ce service se poursuit de la fin d'avril à la fin de décembre.

On dispose d'un taxi seulement à Duhamel. Pour un voyage à Chénéville le taux est de 75 cents par personne ou de $2.50 pour un voyage spécial.

Téléphone, télégraphe et électricité

La population de Duhamel ne bénéficie d'aucune des commodités que sont le téléphone, le télégraphe et l'électricité. La compagnie Singer est la seule à posséder le téléphone.

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE HARTWELL

MUNICIPALITE DU CANTON DE HARTWELL

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du canton de Hartwell a été détachée en 1936 de la municipalité des cantons unis de Hartwell et de Preston, laquelle avait été érigée en 1881. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de Duhamel (canton de Preston); à l'est, par la municipalité de Vinoy; au sud-est, par le village de Chénéville; au sud, par la municipalité au canton de Ripon et par celle de Montpellier qui la borne également à l'ouest. Son territoire,

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'HARTWELL
COMTÉ DE PAPINEAU

½ 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

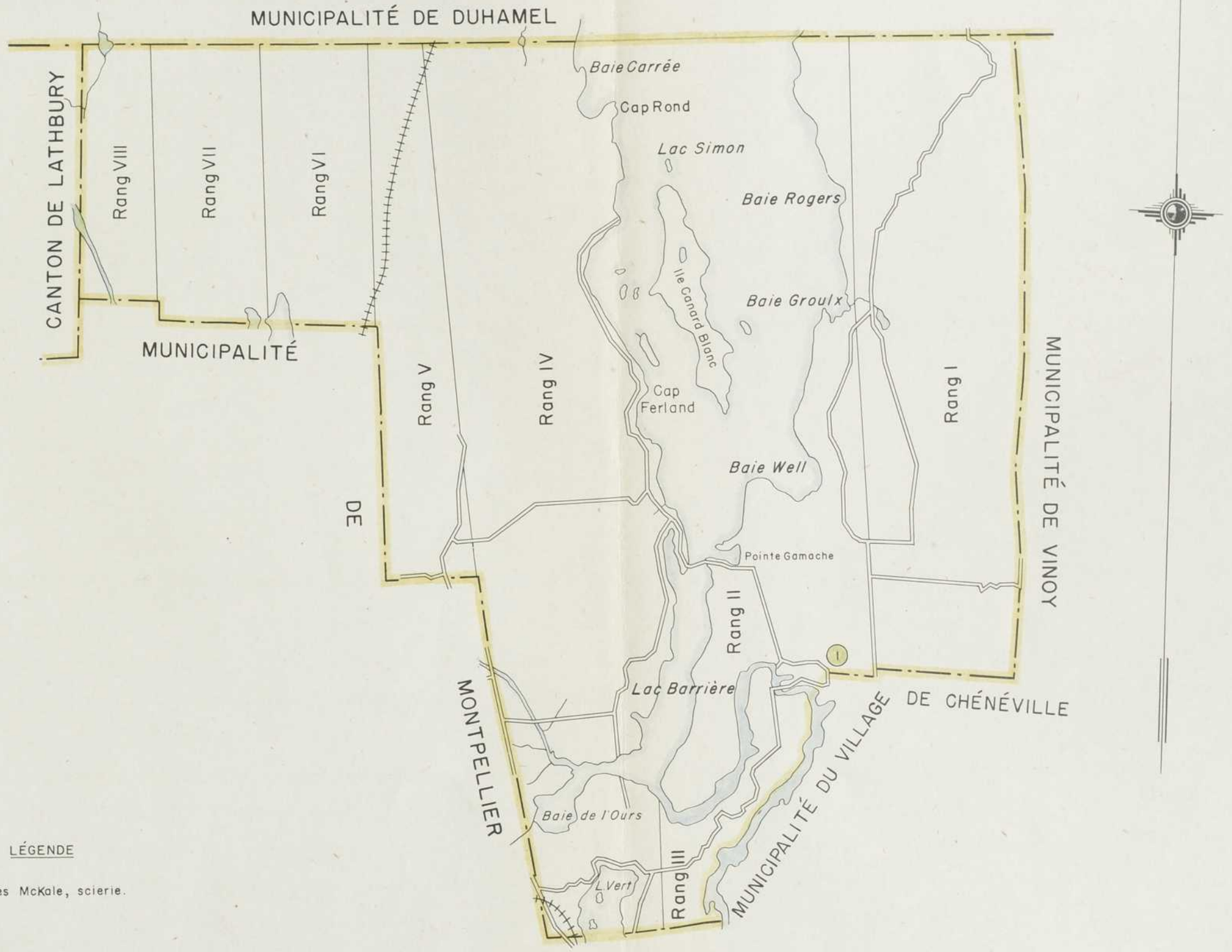

LÉGENDE

1- Charles McKale, scierie.

d'une superficie de quelque 30,000 acres (1), couvre la plus grande partie du canton dont il porte le nom. La municipalité fait partie de la paroisse religieuse de Saint-Félix-de-Valois, dont l'église se trouve dans le village de Chénéville.

Comparativement aux paroisses du sol nous nous enfonçons ici encore plus avant dans la région du Piedmont des Laurentides. Les collines précambriennes deviennent plus nombreuses, plus hautes. Leurs affleurements de roches moutonnées sont visibles en plus d'endroits et laissent facilement voir une action plus intense d'érosion glaciaire, par des glaciers de vallées. Les plus hautes collines boisées semblent dépasser 1,000 et 1,100 pieds. Les lignes des sommets présentent des surfaces d'aplanissement plus étendues qu'au sud. Cependant plusieurs monadnocks sont usés à 8 ou 900 pieds, vraisemblablement. A l'ouest du lac Simon, les sommets atteignent même 1,200 pieds. C'est le rebord de la pénéplaine originelle des Laurentides.

L'érosion glaciaire a creusé ses vallées nord-sud. A l'ouest du village de Chénéville, le sillon est occupé par le grand lac Simon, dont le niveau d'eau est à 652 pieds. Le sud est remblayé de dépôts sableux, ce qui donne des plages de beau sable. Ce lac se termine au sud par le lac Barrière et la Baie de l'Ours. Quant au lac Vert, plus au sud, il est situé plus haut, à près de 700 pieds. Il a l'allure d'un petit fjord, malgré ses berges fortement alluvionnées. La rivière Petite Nation, affluent de l'Outaouais, draine la municipalité; elle prend sa source dans le lac Barrière, qui reçoit les eaux du lac Simon et de la rivière Laroche.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la municipalité des cantons unis de Hartwell et de Preston comptait une population de 807 âmes. En 1936, alors que les deux cantons ont été séparés pour former deux municipalités distinctes sous les noms de Duhamel et de Hartwell, il ne restait plus à celle-ci qu'une population de 609 âmes; la population de Duhamel se chiffrait alors par 290 âmes. De 1931 à 1936, la population a donc augmenté de 92 âmes tandis que l'accroissement naturel (2) a été de quelque 70 âmes. De 1936 à 1941 l'accroissement naturel a été d'une cinquantaine d'âmes pendant que l'augmentation réelle de Hartwell se chiffrait par 76 âmes. C'est dire que de 1931 à 1941 Hartwell a connu une immigration nette d'une cinquantaine de personnes.

Occupation du sol

Hartwell compte 162 contribuables dont 100 propriétaires de fermes, 57 propriétaires emplacitaires, 4 propriétaires de lots à bois et un propriétaire de lignes de transmission électrique (Gatineau Power). 98 propriétaires de fermes et 2 propriétaires de lots à bois habitant la localité; les autres contribuables n'y sont pas domiciliés. Tous les emplacitaires sont des propriétaires de villas d'été qui passent la belle saison aux bords du lac Simon où l'on trouve en outre une douzaine de chalets à louer.

Modes de vie

Hartwell est une municipalité essentiellement agricole en ce sens que la plupart de ses habitants sont des cultivateurs, sauf quelques rentiers

---

(1) D'après les "Statistiques municipales" la superficie totale de la municipalité ne serait que de 14,356 acres, ce qui semblerait plutôt correspondre à peu près à la superficie de la terre occupée par les cultivateurs.

(2) Nous calculons l'accroissement naturel au taux de 17 du 1000, qui est le taux de l'accroissement naturel de la paroisse religieuse de Saint-Félix-de-Valois dont fait partie Hartwell.

(8) et journaliers (5). L'agriculture, toutefois, n'est pas l'unique source de revenu de la population locale puisque l'on n'y compte qu'une cinquantaine de cultivateurs vivant exclusivement de leur ferme; les autres vont aux chantiers. Les nombreuses familles de villégiatours qui séjournent dans la municipalité, en même temps qu'elles constituent un excellent débouché pour les produits agricoles, fournissent également du travail à la population locale. La municipalité compte 3 institutrices. Une dizaine de jeunes filles de la municipalité travaillent dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Cette municipalité compte 100 cultivateurs. Le capital moyen engagé dans les fermes se chiffre par $3,800 et s'établit ainsi: $1,600 pour le fonds de terre, $1,000 pour les constructions, $750 pour les troupeaux et $450 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes de Hartwell ont en moyenne une étendue de 120 acres dont 22 sont labourées, 10 sont en pâturages naturels et 88 en forêt.

Période de végétation

Elle est à peu près la même que celle de Suffolk & Addington (voir cette monographie).

Sols et amendements

On trouve 60 p.c. de terre sablo-argileuse ou jaune et 40 p.c. de terre légère et rocheuse. On rencontrera parfois autour du lac des buttes de glaise. Les meilleures terres se trouvent dans la partie sud du canton, à proximité du lac Simon. En 1941, on a employé un peu de chaux (10 tonnes) et un peu d'engrais chimiques (6 tonnes). On ne soigne pas la conservation des engrais d'étable. L'égouttement en général est bon. Cependant les terres en bordure du lac sont trop mouillées pour donner leur plein rendement.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,300	22 minots
Orge	60	23 minots
Sarrasin	80	20 "
Pois	15	14 "
Grains mélangés	70	24 "
Maïs fourrager	10	8 tonnes
Foin	410	1 tonne
Pommes de terre	30	125 minots
Racines	4	-
Pâturages labourés	200	-

Pour la comparaison avec le recensement de 1941, il faudrait ajouter à ces chiffres ceux de Chénéville que nous donnons dans la monographie consacrée à la municipalité de ce nom.

Les rendements sont plutôt faibles: sol assez pauvre naturellement et agriculture négligée en général. On rencontre cependant quelques bons cultivateurs, surtout dans les environ de Chénéville, sur la frontière des deux municipalités. On pourrait améliorer la production végétale en traitant mieux le sol et en adoptant la rotation suivante: 1 an de plantes sarclées et de grains mélangés, 1 an d'avoine, 2 ans de foin de mil et de trèfle, 1 an de pâturages. On vend annuellement quelque 2,500 sacs de pommes de terre, ce qui procure un revenu de $25 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

Il n'y a pas de culture maraîchère proprement dite dans la municipalité; on n'y trouve que des jardins de famille. On pourrait les développer et en varier les cultures. L'endroit n'est pas propice à la culture du pommier. On consacre environ 10 acres de terre en tout aux jardins.

Erablières

On compte dans la municipalité une cinquantaine d'érablières de 500 érables chacune en moyenne. Elles produisent annuellement quelque 1,800 livres de sucre et 6,000 gallons de sirop dont la vente rapporte $30 par ferme en moyenne.

Production animale

Chevaux

On relève ici 190 chevaux. On élève annuellement une vingtaine de sujets et on en achète une dizaine qu'il serait pourtant possible d'élever localement. On utilise surtout le reproducteur de Notre-Dame-de-la-Paix.

Bovins et industrie laitière

On compte 500 vaches laitières, soit 5 en moyenne par ferme. On trouve ici un troupeau de vaches canadiennes pur sang. Le rendement moyen des vaches est de 2,800 livres de lait par année. On livre celui-ci à la fabrique de Chénéville. Cette industrie rapporte $160 par ferme en moyenne. Il y a en outre 400 autres bovins de 1 à 2 ans, soit 4 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 100 bovins et 300 veaux pour la boucherie, ce qui a rapporté un revenu équivalent à $67 par ferme en moyenne. L'éleveur d'animaux pur sang de race canadienne a vendu pour $100 de bétail laitier.

Porcs

Les porcheries de Hartwell abritent 900 sujets, dont 100 truies d'élevage. On abat 200 animaux pour les besoins domestiques et on en vend 600 vivants à 175 livres chacun. Ces ventes rapportent $120 par ferme en moyenne. On devrait porter le poids des porcs à 200 livres avant de les vendre.

Moutons

Vingt-cinq cultivateurs ont des moutons: ils possèdent 200 brebis, autant d'agneaux et 23 béliers en tout. La vente des agneaux a rapporté en 1941 la somme de $12 par ferme en moyenne. Les pâturages abondants permettraient de développer cet élevage si on appliquait la loi contre les chiens et si on protégeait mieux les troupeaux contre les ours.

Volailles

Chaque ferme compte en moyenne 18 poules et 15 poulets. On vend 1,000 volailles et 2,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte $16 par ferme en

moyenne. Les villégiateurs qui passent l'été autour du lac Simon constituent un excellent débouché pour cette industrie qu'on devrait développer.

Exploitation forestière

Cinquante cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers en 1941 et ils en sont revenus avec une centaine de dollars chacun.

Sur les fermes on a coupé pour la vente 350 cordes de bois de chauffage, ce qui a rapporté $8 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les éléments indiqués ci-haut et réunis dans le tableau suivant composent le revenu-argent moyen tiré de leur exploitation par les cultivateurs de Hartwell:

Cultures	$ 25
Produits laitiers	160
Bovins de boucherie	67
Porcs	120
Moutons	12
Volailles	16
Exploitation forestière (ferme)	8
Erablières	30
	$ 438

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent que nous venons d'indiquer s'ajoute un revenu extra-agricole, celui tiré des chantiers:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	50	$100
Vente d'animaux d'élevage	1	100

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation de la ferme se chiffrent à $125 en moyenne et comprennent les achats de matières premières, notamment les moulées (50 tonnes au total), les grains de trèfle et de mil (4,000 livres au total), la chaux (10 tonnes) et les engrais chimiques (6 tonnes), les impôts et contributions dont nous parlons plus loin, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage, les services professionnels, etc.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $8 et les taxes scolaires de $16 en moyenne par ferme.

Sociétés agricoles

La municipalité compte trois sociétés agricoles dont les membres se recrutent à la fois dans Chénéville, Vinoy, de même que dans Hartwell.

Ces sociétés sont: Le Cercle agricole (50 menbres), le Cercle de l'U.C.C. (50 membres) et le Cercle des fermières (40 membres). Il y a aussi un syndicat de criblage formé de 15 cultivateurs. La Société d'agriculture du comté recrute quelques membres dans la localité.

Remarques

Il y aurait moyen de développer non seulement l'industrie laitière et son complément, l'industrie porcine, mais aussi la culture maraîchère et l'aviculture, ces deux dernières exploitations principalement pour le marché du tourisme. Le mouton pourrait aussi devenir un élevage important. A cela, il faudrait ajouter la forêt qui pourrait épauler mieux le sol dans ce canton.

B - INDUSTRIE

Scierie

La municipalité renferme une seule industrie, une scierie située sur le rang II, et appartenant à M. Charles McKale de Pointe-au-Chêne. L'industrie s'est établie à Hartwell en 1940 et emploie 10 hommes durant 3 mois. En 1941 on a scié 300,000 p.m.p. qui ont été vendus aux manufacturiers de la région. De plus, les cultivateurs ont fait scier 50,000 p.m.p. M. McKale fait le flottage du bois sur le lac Simon. L'érable et le merisier représentent plus de 65 p.c. des essences utilisées à la scierie.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les habitants de Hartwell bénéficient des mêmes facilités de transport et de communication que les villageois de Chénéville. La Gatineau Power Co. ne distribue toutefois l'électricité qu'à une partie de la population locale.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I A P L I T E

D E L A

P A R O I S S E

D E

L ' A N G E - G A R D I E N

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de l'Ange-Gardien, érigée en 1881, occupe le coin sud-ouest du canton de Buckingham, depuis le rang I, sur la

nord de l'Outaouais, jusqu'au rang V inclusivement. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de la Partie Ouest du canton de Buckingham; à l'est, par la ville de Buckingham et la municipalité du village de Masson; au sud, par la municipalité d'Angers; à l'ouest, par la municipalité de la Partie Est de Templeton-Est et celle de Templeton-Nord (comté de Hull). Sa superficie, d'après les "Statistiques municipales", est de 8,418 acres (1).

La partie sud de la municipalité (rang I) est formée des larges terrasses qui bordent la rivière Outaouais. Les plus basses de ces terrasses, inférieures à 170 pieds, sont entrecoupées de marécages et souvent boisées. La bais du Fer-à-Cheval (Clément), en amont de l'embouchure de la Lièvre, est une région de chasse au canard et autres gibiers aquatiques. Les premières collines s'élèvent à 400 pieds mais sont toutes cernées de terrasses cultivées. D'autres vers le nord atteignent 600 pieds et sont boisées. Le lac Donaldson, qui se trouve à la limite nord de la municipalité, a son niveau d'eau à 344 pieds.

Les terres s'égouttent dans l'Outaouais par l'intermédiaire d'une rivière, la Petite Blanche, et de plusieurs ruisseaux dont la plupart se jettent directement dans l'Outaouais mais dont quelques-uns se jettent dans la Lièvre. Le ruisseau Fougère, décharge du lac Donaldson et affluent de la Blanche, coule très peu dans les limites de la municipalité. Le lac Donaldson est le seul lac de la municipalité; il se trouve au nord dans le rang V.

La municipalité de l'Ange-Gardien est une municipalité rurale dont le village, où se trouve l'église paroissiale, a été formé en municipalité distincte en 1915 sous le nom de municipalité du village d'Angers. Tous les rangs de la municipalité de l'Ange-Gardien sont habités.

La route no 8 et le chemin de fer Pacifique Canadien traversent la municipalité à peu de distance de la rivière Outaouais.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité est passée de 613 âmes qu'elle était en 1931 à 419 en 1941. A cette diminution de 194 âmes il faut ajouter l'accroissement naturel, qui s'élève à 159. La municipalité a donc perdu 353 âmes au cours de la période. Cette perte s'explique en partie par des départs et en partie par un changement dans les limites de la municipalité; deux bouts de rangs se sont en effet séparés de l'Ange-Gardien pour s'annexer à Angers en 1935. Les partants, pour la plupart, sont allés travailler en qualité de journaliers dans les manufactures.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation porte les noms de 164 contribuables. Ces contribuables comprennent 72 propriétaires de ferme, 2 propriétaires emplacitaires, 3 propriétaires de lots à bois, 3 entreprises de services publics et 2 commerces. Ne sont pas domiciliés: 3 propriétaires de fermes, 3 propriétaires de lots à bois et 2 entreprises de services publics.

Modes de vie

La municipalité compte 72 cultivateurs dont 3 célibataires, 2 industriels, 1 forgeron-charron, 1 commerçant de bois (célibataire), 1 hôtelier, 2 propriétaires de postes d'essence, 6 rentiers et 10 journaliers, ces derniers tous célibataires.

---

(1) Elle serait de plus de 10,000 acres d'après la carte du cadastre.

MUNICIPALITÉ DE
LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE PAPINEAU

0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

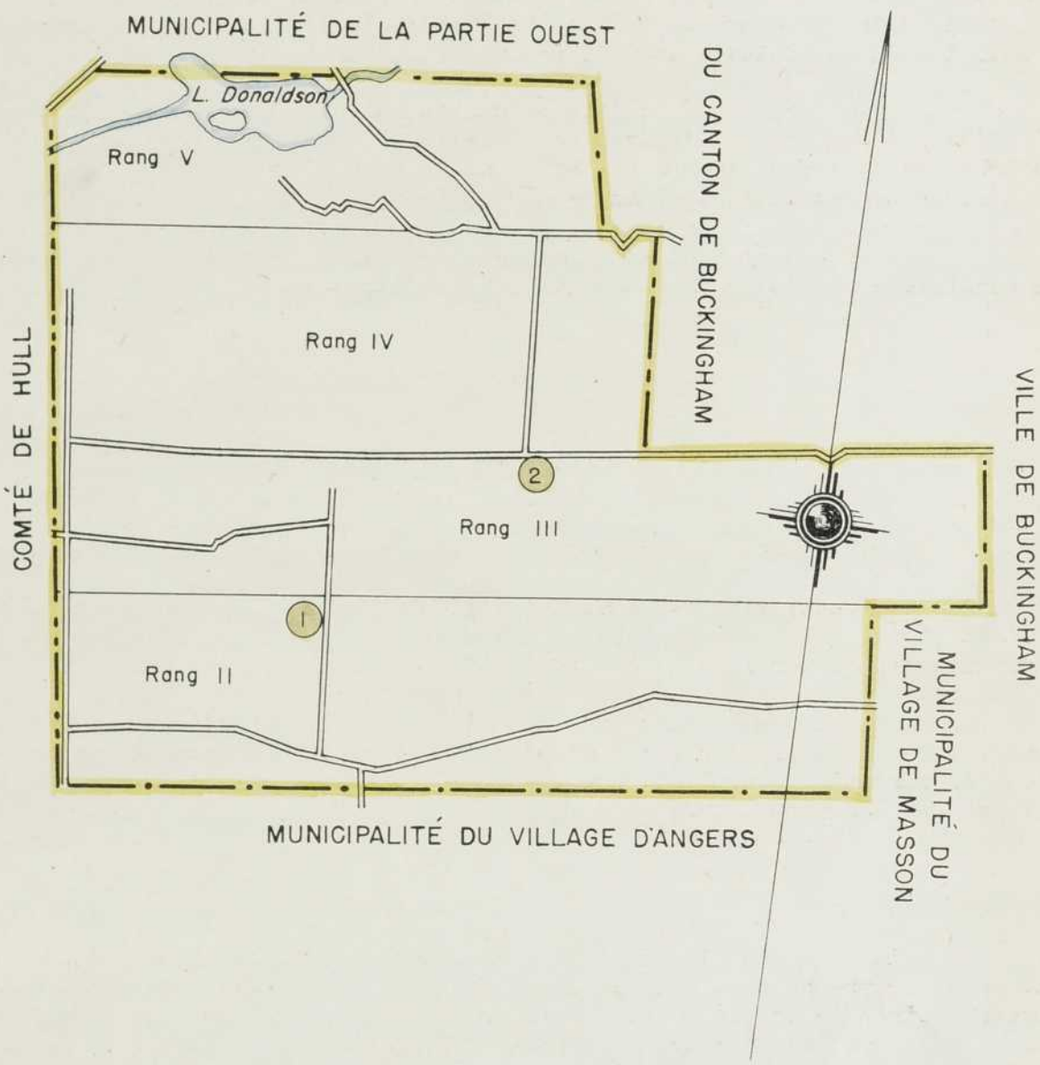

LÉGENDE

1- Albert Mongeon, fromagerie.
2-Olivier Plouffe, scierie.

Un cultivateur tient un petit commerce à titre d'occupation secondaire. En général, les cultivateurs tirent toute leur subsistance de leur ferme. Quelques journaliers travaillent à Buckingham; les autres louent leurs services aux cultivateurs.

Le tourisme n'est pas développé dans la municipalité; seuls 4 familles viennent passer l'été autour du lac Donaldson.

Pour ce qui est du travail féminin, 2 jeunes filles se livrent à l'enseignament, 4 sont en service domestique dans la municipalité, 5 travaillent dans les municipalités voisines et 5 dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Cette municipalité a une partie de son territoire dans la plaine argileuse de l'Outaouais et une partie dans les Laurentides. Elle compte 72 cultivateurs. A ce nombre le recensement fédéral ajoute ceux d'Angers, que nous avons étudiés à part.

La valeur moyenne des fermes est de $7,000, dont $3,000 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,100 pour les troupeaux et $900 pour le matériel agricole. On compte 20 fermes hypothéquées sous le régime du Crédit agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre à $2,700 par ferme en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes est de 115 acres. Sur cette étendue, on trouve 76 acres en cultures, 15 acres en pâturages naturels et 24 acres en forêt. Les deux tiers de la superficie des fermes sont en culture. Cette proportion est plus forte dans les trois premiers rangs que dans les deux derniers. Ceux-ci sont plus boisés et moins bons pour l'agriculture. Les pâturages naturels se trouvent surtout dans ces deux derniers rangs. Il y a un peu de marécages le long de la rivière Outaouais.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Lochaber-Ouest (voir la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sols: la terre argileuse et la terre argilo-sablonneuse ou jaune qui comptent chacune pour 30 p.c., et la terre légère, rocheuse qui forme 40 p.c. Les deux premiers types se trouvent le long de la rivière Outaouais et de la Petite Nation Blanche, laquelle sillonne surtout le IIIe rang de la municipalité. C'est de la bonne terre agricile. La terre légère et rocheuse se rencontre surtout dans les IVe et Ve rangs. L'égouttement en général est bon. Le labour Richard devrait se pratiquer davantage sur les terres des terrasses argileuses. On devrait aussi accorder plus d'attention à la confection des fossés. En 1941, on a employé une centaine de tonnes de chaux. On ne fait encore à peu près pas usage d'engrais chimiques. En général, on n'accorde pas assez de soin à la conservation des engrais d'étable. Les meilleurs cultivateurs les transportent sur les champs l'hiver. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur les bonnes terres des premiers rangs.

Production végétale

Grande cultures

Le tableau suivant montre les cuperficies en cultures et les amendements moyens à l'acre en 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	20	15 minots
Avoine	1,600	23 "
Orge	125	20 "
Sarrasin	5	25 "
Pois	10	15 "
Grains mélangés	80	25 "
Maïs fourrager	100	10 tonnes
Foin	2,700	1¼ "
Pommes de terre	20	120 minots
Racines fourragères	2	10 tonnes
Pâturages labourés	800	

La plupart des cultivateurs, particulièrement ceux qui exploitent les bonnes terres des trois premiers rangs, pourraient suivre avec avantage la rotation suivante: première année, plantes sarclées (maïs, pommes de terre et racines); deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages. On compléterait la sole des plantes sarclées avec des grains mélangés. On aurait de meilleures récoltes et de meilleurs rendements.

Il se vend 200 tonnes de foin et 600 sacs de pommes de terre, ce qui procure un revenu moyen de $35 par ferme.

Cultures potagères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille, que l'on pourrait développer. Vingt-cinq cultivateurs ont une douzaine de pommiers chacun. Ils vendent une couple de barils de pommes en moyenne chacun, ce qui leur rapporte quelque $6. Ces pommiers sont mal entretenus en général. Il devrait y avoir un verger de famille sur chaque ferme, particulièrement dans les rangs III, IV et V, où le sol est plus léger. On trouve environ 10 acres de terre en tout en culture potagère.

Erablières

On compte 20 érablières de 500 érables chacune en moyenne. On vend environ 1,000 gallons de sirop, ce qui fournit un revenu moyen de $17 par ferme. On pourrait entailler une dizaine d'autres érablières.

Production animale

Chevaux

On relève 260 chevaux. On en élève environ 25, ce qui est suffisant pour satisfaire les besoins locaux. On fait des échanges, non des ventes. On utilise le reproducteur percheron d'Angers. Les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

On compte en moyenne 9 vaches par ferme, soit 650 pour la municipalité, et 500 autres bovins; soit 7 en moyenne par ferme. Toutes ces bêtes sont des croisées. Il n'y a que 2 taureaux Ayrshire pur sang. Il faudrait multiplier les taureaux de choix. Le rendement moyen des vaches est de 3,300 livres de lait par année. On vend le lait dans les fabriques locales de beurre

et de fromage. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques et ceux de la ferme. Cette industrie a rapporté en 1941 la somme de $368 par ferme en moyenne. On ne vend pas de bovins d'élevage.

La même année, il s'est vendu aux commerçants locaux quelque 140 bovins de boucherie (vaches, taureaux et bouvillons) et 360 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté la somme de $125 par ferme en moyenne.

Porcs

Les porcs sont au nombre de 1,125, soit 122 truies, 3 verrats et 1,000 porcs d'élevage du type à bacon. On en abat 140 pour la consommation domestique et on en vend 360 dont 170 abattus à 125 livres chacun et 190 vivants à 200 livres. De plus, on vend 500 porcelets pour l'élevage (engraissement) dans les environs. On a retiré de ces ventes un revenu moyen de $120 par ferme.

Moutons

Douze cultivateurs ont ensemble 290 moutons, soit 140 brebis, 140 agneaux et 10 béliers. Le produit de la vente des agneaux, réparti entre tous les cultivateurs, équivaut à $15 en moyenne pour chacun. On devrait développer cet élevage dans les rangs de la partie nord de la municipalité, où le sol est moins propice à l'industrie laitière. Il s'agirait de mettre en vigueur la loi contre les chiens.

Volailles

On compte 30 poules et 50 poulets en moyenne par ferme, soit 2,100 poules et 3,000 poulets dans la municipalité. On relevait aussi en 1941, 250 dindes. Il y a une douzaine de poulaillers de 100 poules. Il se vend 2,000 volailles et 7,200 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte en moyenne $60 par ferme. On devrait accorder plus d'attention à cet élevage.

Apiculture

Un apiculteur possède 50 ruches et vend 1,500 livres de miel qui lui rapportent $200.

Exploitation forestière

Personne n'est allé aux chantiers en 1941, mais on a coupé sur les fermes 600 cordes de bois de chauffage et 125 cordes de bois à pâte, dont la vente a donné $43 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de l'Ange-Gardien retirent de leur exploitation un revenu-argent moyen de $783, ainsi que le fait voir le tableau ci-dessous:

Cultures	$ 35
Produits laitiers	368
Bovins de boucherie	125
Porcs	120
Moutons	15
Aviculture	60
Exploitation forestière (ferme)	43
Erablières	17
	$ 783

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent moyen indiqué ci-haut, certains cultivateurs ajoutent ce que leur apportent l'apiculture et la culture fruitière:

	Nombres de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	1	$ 200
Culture fruitière	25	6

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats (notamment 35 tonnes de moulées alimentaires, 3,500 livres de graines de trèfle et de mil et 100 tonnes de chaux), les impôts et contributions dont nous parlons plus bas, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage, la forge, les services du vétérinaire, etc. Le tout se chiffre en moyenne à $200 par ferme.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses d'exploitation constitue le montant dont dispose le cultivateur pour subvenir aux besoins de sa famille. Les meilleurs, c'est-à-dire ceux des premiers rangs de la municipalité, peuvent développer leur entreprise. Les cultivateurs qui habitent les rangs IV et V éprouvent certaines difficultés.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $13 et les taxes scolaires, de $17 par ferme en moyenne. Les dettes sont minimes: celle de la municipalité est de $350 et celle de la commission scolaire de $1,200. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées au tiers de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles de la municipalité du village d'Angers recrutent leurs membres dans les deux municipalités d'Angers et de l'Ange-Gardien. Nous renvoyons donc le lecteur à la monographie de la municipalité du village d'Angers.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Fromagerie

La fromagerie de l'Ange-Gardien, située sur le rang II, lot 24, est exploitée par M. Albert Mongeon. Elle fut établie vers 1900 et fonctionne 6 mois par année; elle emploie 1 homme occasionnellement.

La production de 1941 se chiffre par 122,101 livres de fromage. Toute la production fut écoulée chez des commerçants de gros de Montréal. En 1941 cette fabrique avait 66 patrons, propriétaires de 720 vaches.

Industrie du bois

Scierie

Etablie depuis quelque 80 ans, la scierie de M. Olivier Plouffe est située sur le rang III. Elle marche 3 mois par année avec 2 hommes. En 1941, on a scié à commission pour le compte des cultivateurs 60,000 p.m.p.

La matière première utilisée provenait des terres patentées de la municipalité et comprenait surtout du pin et de la pruche. A cause du départ de plusieurs cultivateurs qui ont trouvé un emploi en dehors et ne font plus de bois, la production de cette scierie a diminué d'environ 50 p.c. depuis 3 ans. La force motrice est fournie par une trubine hydraulique de 60 H.P. et, quand l'eau manque, par un moteur à essence de 8 cylindres qui produit 50 H.P.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les moyens de transport sont les mêmes qu'à Angers. Nous renvoyons donc le lecteur à la monographie de cette dernière municipalité.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R T I E N O R D

D U

C A N T O N

D E

L O C H A B E R

MUNICIPALITE DE LA PARTIE NORD DU CANTON DE LOCHABER

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

Lochaber-Nord a été érigé en municipalité le 7 février 1893. Celle-ci est située dans la partie nord du canton du même nom et couvre une superficie de 19,810 acres. Elle est bornée: au nord, par la municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry et la municipalité du canton de Ripon; à l'est, par celle de la paroisse de Saint-André-Avellin; au sud, par les municipalités de Lochaber-Nord et de Lochaber-Ouest; à l'ouest, par celle de Saint-Malachie. La municipalité de Lochaber-Nord est mieux connue sous son nom patronymique de Saint-Sixte.

Lochaber-Nord présente le même aspect physique que les autres municipalités du Piedmont. L'est et le centre sont formés d'une plate-forme inclinée vers le sud, entre 450 et 550 pieds d'altitude, compris entre des collines plus élevées et boisées. Elles se trouvent surtout vers l'ouest; leur ligne de sommets est assez horizontale et doit s'élever entre 700 et

1,000 pieds. La plate-forme s'étale largement de part et d'autre de la Saint-Sixte et de ses petits affluents. Elle est faite d'argile vers le sud, vers l'aval, et recouverte de dépôts de sables (sables des rivières et moraines) sur sa partie la plus élevée, vers le nord. Les rivières l'ont entanée assez profondément autour du village. Dans le "Gore", elle est moins creusée, mais la plate-forme est plus basse. Ce sont là les meilleures terres cultivables. Les collines sont des monadnocks du Précambrien, autour desquelles on observe des bourrelets de moraine glaciaire.

Les principaux lacs sont les suivants: Desrosiers, Perchaude (ou Perche), Robillard, des Sables, Clair et de la Truite.

Comme cours d'eau, très important surtout pour l'égouttement des terres de la municipalité, il faut mentionner la rivière Saint-Sixte, affluent de la Petite Nation, qui traverse la municipalité du sud-est au nord-ouest.

Le village de Saint-Sixte est situé sur le rang X. On remarque aussi une ancienne agglomération secondaire, Burk Corner, située entre les rangs VI et VII.

Le chemin de fer de la Cie Singer, la Thurso and Nation Valley Railway, traverse la municipalité; il n'est cependant affecté qu'au transport du bois. Pour les voyageurs, la station la plus rapprochée est celle de Thurso, située à 9 milles.

Le seul bureau de poste de la localité, Saint-Sixte, est situé dans l'agglomération du même nom formée autour de l'église paroissiale. Cette agglomération est pourvue des services de l'aqueduc et du téléphone.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Lochaber-Nord a diminué depuis 1931. Elle était alors de 527 âmes. En 1941, on n'en comptait que 509. Cela signifie qu'au cours de cette période le nombre des départs a été plus élevé que l'accroissement naturel, lequel se chiffrait par 91. Les partants, pour la plupart, sont allés grossir la population des villes.

Occupation du sol

On relève dans Lochaber-Nord 119 contribuables, dont 97 propriétaires de fermes, 10 propriétaires emplacitaires, 7 propriétaires de lots à bois (dont 4 ne sont pas domiciliés) et 2 entreprises de service public. On a aussi accordé 3 permis de commerce en 1941. Cinq contribuables habitent en dehors de la municipalité; ce sont les 4 propriétaires de lots à bois et une entreprise de service public (la Cie de Téléphone de la Petite Nation).

Modes de vie

Outre les cultivateurs mentionnés plus haut, on remarque 3 marchands de détail, 2 camionneurs, 1 maître de poste, 13 journaliers et 7 rentiers. Des 97 cultivateurs 85 tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Parmi ceux-ci, 10 vont travailler aux chantiers pour se créer un revenu supplémentaire. Dix autres enfin vivent presque exclusivement de cette dernière occupation. Une vingtaine de personnes viennent séjourner quelque temps dans la municipalité durant la saison de chasse.

Cinq jeunes filles se livrent à l'enseignement, dont 1 à l'école protestante. Une quinzaine d'autres travaillent dans les villes.

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE NORD
DU CANTON DE LOCHABER
COMTÉ DE PAPINEAU

0 1 2 3 4

ÉCHELLE DE MILLES

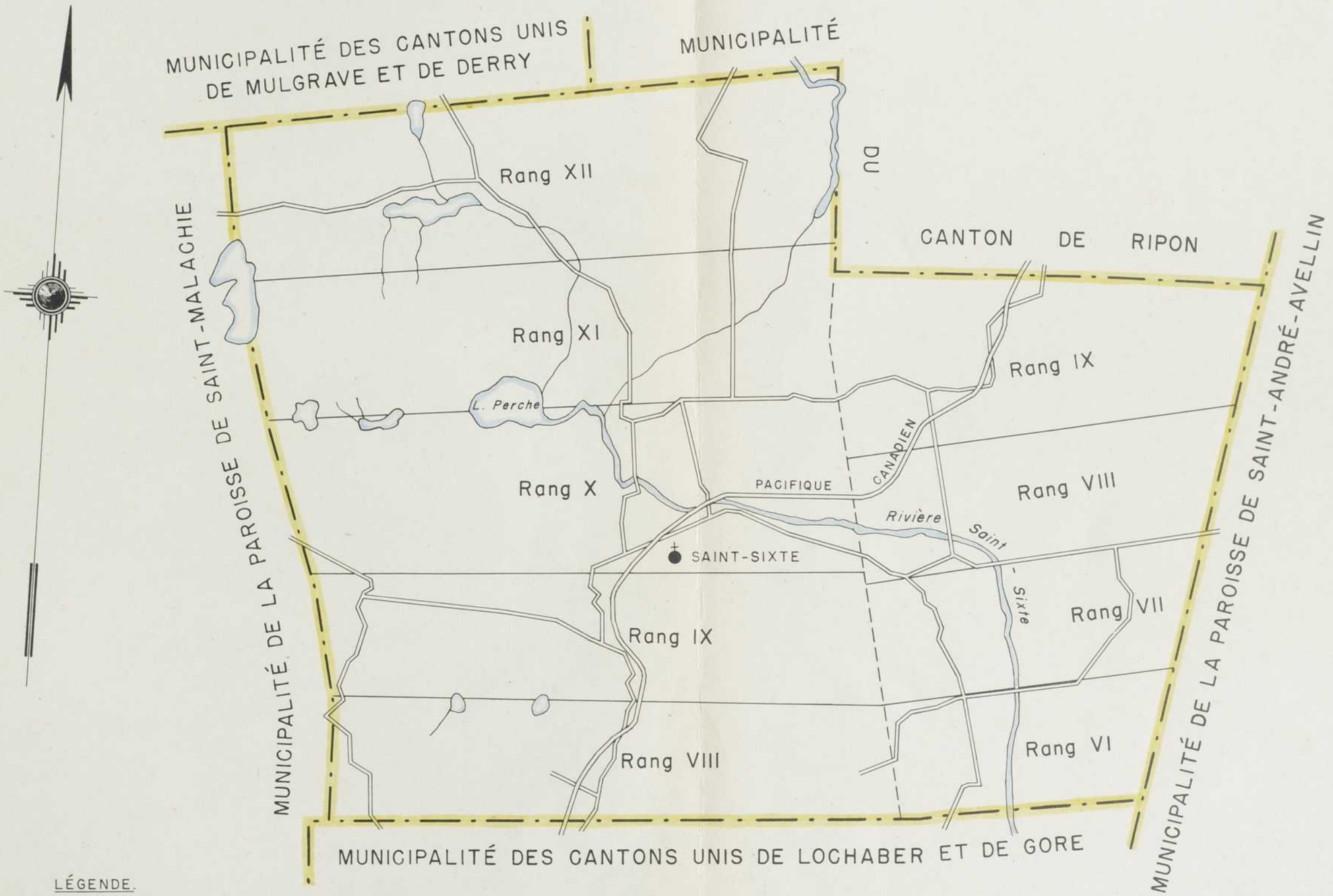

LÉGENDE.

Gordon Dent, fromagerie.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La valeur moyenne des fermes est de $5,150, soit $2,500 pour la terre, $1,200 pour les constructions, $850 pour les troupeaux et $600 pour l'outillage agricole. Actuellement, on compte 9 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre en moyenne à $1,600 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 160 acres, dont 50 acres en cultures soumises au labour, 10 acres en pâturages naturels en partie labourables et 100 acres en forêt. Les cultures occupent donc à peu près le tiers des fermes. Elles couvrent la vallée de la rivière Saint-Sixte, qui traverse la municipalité. La forêt, qui revêt les montagnes, fournit le bois de chauffage, du bois de commerce et renferme des érablières. La superficie en culture ne peut s'étendre qu'aux dépens de la partie labourables des pâturages naturels et des petites vallées boisées qui débouchent dans la vallée principale.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Saint-André-Avellin (voir cette mongraphie).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: terre forte argileuse, 20 p.c.; terre argilo-sablonneuse, communément appelée terre jaune, 50 p.c.; terre sablonneuse, 30 p.c. La terre forte se rencontre dans le fond de la vallée, de chaque côté de la rivière. Les autres types de sol agricole couvrent les pentes. En général, la terre arable est bonne. Un seul cultivateur a fait l'essai de la chaux et des engrais chimiques. Le chaulage et l'emploi des engrais commerciaux seraient à recommander un peu partout. Les cultivateurs apportent peu d'attention à la conservation des engrais d'étable. Certains les transportent sur les champs l'hiver. L'égouttement des terres laisse à désirer; l'eau qui descend des montagnes les inonde, surtout le printemps à la fonte des neiges. Pour remédier à ces inconvénients, il faudrait creuser des fossés afin de capter l'eau de ces hauteurs, améliorer l'état des grandes décharges en les débarrassant et les creusant à certains endroits. On devrait également soigner davantage l'exécution des travaux d'égouttement sur les propriétés: labour Richard sur les terres fortes et planes, fossés. Les légumineuses fourragères, comme le trèfle et la luzerne, s'établissent sans difficulté sur les terrains drainés.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1941 les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre.

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,500	25 minots
Orge	100	22 "
Sarrasin	25	25 "
Pois	5	15 "
Grains mêlangés	100	28 "
Maïs fourrager	100	10 tonnes
Foin	1,735	1½ "
Pommes de terre	70	125 minots
Racines fourragères	10	10 tonnes
Pâturages labourés	1,200	

Depuis dix ans, on note une augmentation dans le maïs fourrager et dans les grains mélangés. On ne cultive plus de blé.

On pratique en général la rotation suivante: 2 ans de céréales, 2 ans de foin et 2 ans de pâturages. Les plantes sarclées que l'on cultive, comme le maïs fourrager, les pommes de terre et les racines, se mettent ordinairement dans la première année de céréales. Parfois, on trouve les pommes de terre à part, dans un petit champ. On les alterne le plus souvent avec de l'orge. Les cultivateurs devraient diviser leurs fermes de façon à pouvoir suivre la rotation suivante: première année, plantes sarclés, comme le maïs fourrager, les pommes de terre et les ra ines; deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin; cinquième année, pâturages. Il se peut qu'on n'ait pas assez de plantes sarclées pour remplir complètement la sole de première année. On ajoute alors des grains mélangés pour la mouture ou pour fournir des fourrages verts durant l'été. Les grains mélangés devraient même occuper une partie de la sole des céréales de deuxième année, car ils sont plus profitables que l'avoine seule. La substitution des grains mélangés à l'avoine pourrait se faire partout où le sol est suffisamment bon. Ces grains mélangés moulus remplaceraient une bonne partie des moulées commerciales qu'on achète. Les prairies devraient être à base de légumineuses; du trèfle, et même de la luzerne là où elle pousse bien. On récolterait de meilleur foin et les pâturages qui suivent les prairies procureraient aux animaux une herbe plus succulente et plus riche. Les pâturages naturels pourraient s'améliorer par les engrais chimiques. On augmenterait ainsi la production des grandes cultures. Comme elle existent surtout en fonction du bétail, celui-ci en profiterait.

Il ne se vend pas de grandes cultures.

Cultures maraîchères et fruitières

Les exploitants ne cultivent des légumes que pour satisfaire les besoins de leur famille. La culture fruitière est à peu près inexistante. On pourrait créer de petits vergers de famille sur les sols légers, en pente et bien égouttés, à condition qu'on choisisse de bonnes variétés. Les jardins couvrent une superficie totale de 10 acres environ.

Erablières

On compte 70 érablières et exploitation. Elles renferment en moyenne 300 érables chacune. On vend environ 2,000 gallons de sirop sur les marchés de Hull surtout. Cela donne un revenu moyen de $25 à chaque cultivateur de la municipalité.

Production animale

Chevaux

Il y a environ 200 chevaux dans la municipalité. On en élève une quinzaine par année. Quoique l'élevage se soit développé depuis deux ou trois ans surtout, on importe encore quelques sujets; on réussira bientôt cependant à satisfaire les besoins de la localité. On trouve deux reproducteurs mâles enregistrés: un percheron et un belge. Les juments d'élevage sont des croisées, sauf une, qui est belge.

Bovins et industrie laitière

On compte 7 vaches laitières et 6 autres bovins en moyenne par ferme, soit respectivement 375 et 575 sujets dans la municipalité. Sur ce nombre, on ne trouve que 6 têtes enregistrées (race Durham). Les taureaux pur sang sont peu nombreux; on en compte 4, dont 1 Holstein et 3 Durham. Les autres, au nombre de 75, sont des croisés. L'augmentation du nombre des taureaux de choix pur sang serait le principal moyen d'améliorer l'industrie laitière. Il ne se vend pas de bétail laitier pour l'élevage. Le r endement moyen annuel des vaches est de 3,400 livres environ. On garde une certaine quantité de lait à la maison pour les besoins de la famille et ceux de la ferme, et on porte le reste aux fabriques locales de beurre et de fromage. L'industrie laitière a rapporté, en 1941, la somme moyenne de $290 par ferme.

En 1941, les cultivateurs ont vendu aux commerçants de passage environ 200 bovins de boucherie (vaches, taureaux, bouvillons) et 375 veaux. Ces ventes ont procuré un revenu moyen de $118 aux cultivateurs.

Porcs

On relève à peu près 1,100 sujets, soit 100 truies d'élevage et 1,000 porcelets. On élève surtout le type Yorkshire. On garde environ 150 bêtes pour la consommation domestique et on en vend 850 au poids de 180 livres. Ces derniers sont vendus vivants à la Canada Packers de Hull. On en expédie aussi un certain nombre en coopération. On devrait vendre les porcs vivants à 200 livres. Le revenu moyen de cette industrie est de $170 par ferme.

Moutons

Depuis dix ans, cet élevage a diminué. Comme dans la plupart des autres municipalités, les chiens et les ours, paraît-il en sont la cause. Dix cultivateurs cependant en élèvent encore. Ils possèdent en tout 40 brebis et 5 béliers. La vente d'une quarantaine d'agneaux, répartie sur l'ensemble des cultivateurs, a rapporté $3 par ferme en moyenne. L'endroit serait propice à cet élevage, car il y a abondance de pâturages dans les collines. Pour faire un élevage profitable, il faudrait organiser une protection efficace des troupeaux: clôtures, abris pour la nuit, application de la loi contre les chiens.

Volailles

On compte 1,600 poules pondeuses, 2,300 poulets et 300 dindes. Chaque cultivateur garde donc en moyenne 16 poules et 22 poulets. Il se vend 2,000 volailles, ce qui rapporte un revenu moyen de $20 par ferme. On pourrait développer cette industrie, car 15 ou 16 poules par ferme, c'est à peu près juste ce qu'il faut pour fournir les oeufs à la maison, ces poules ne pondant que 120 à 130 oeufs par année chacune.

Apiculture

Un seul cultivateur s'intéresse à l'apiculture; il possède une vingtaine de ruches qui lui donnent 600 livres de miel et lui rapportent $60.

Exploitation forestière

Une vingtaine de cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant les mois d'hiver. Ils en reviennent avec la somme moyenne de $80. On prélève sur les fermes, pour le marché, 750 cordes de bois de chauffage, 100 cordes de bois à pâte et 15,000 pieds de bois de sciage, ce qui rapporte en moyenne $30 à chaque cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

En réunissant les éléments du revenu-argent des cultivateurs de Lochaber Nord, nous avons le tableau suivant:

Produits laitiers	$ 290
Bovins de boucherie	118
Porcs	170
Moutons	3
Aviculture	20
Bois provenant des fermes	30
Erablières	25
Total	$ 656

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 240
Valeur du chauffage	40
Total	$ 240

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressés	Revenu moyen par ferme
Apiculture	1	$ 60
Chantiers	20	80

Il s'agit ici d'une municipalité d'abord agricole. Lochaber-Nord, situé sur du terrain accidenté, souvent trop mouillé et parfois pauvre, est moins prospère que Lochaber-Ouest et Lochaber-et-Gore, sis dans le même canton mais plus au sud, sur la belle et riche terrasse argileuse de la vallée de l'Outaouais. Comme nous l'avons dit dans cette monographie, l'agriculture connaîtra de meilleurs revenus si on y accomplit certaines réformes.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation atteignent $150 par ferme en moyenne Elles comprennent les achats, notamment une dizaine de tonnes de moulées commerciales et 5,000 livres de graines de trèfle et de mil, les impôts et les contributions sont nous parlons ci-dessous, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, etc.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre à $18 par famille en moyenne. Chaque ferme paie en moyenne $27 de taxes municipales et $22 de taxes scolaires Le total des impôts est donc de $67. Les institutions religieuses, municipales et scolaires n'ont pas de dette. Les fermes sont évaluées aux trois quarts environ de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Quelques cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Saint-André-Avellin et membres de la Société d'agriculture du comté. Il n'y a pas d'association agricole paroissiale. C'est une lacune qu'on pourrait facilement combler.

B - INDUSTRIE

Fromagerie

La municipalité possédait une fromagerie jusqu'à cette année (1942). Cette fromagerie, qui appartenait à M. Gordon Dent, a dû fermer ses portes parce que les cultivateurs préfèrent aller à la beurrerie afin d'avoir du lait écrémé pour les veaux et les porcs, bien que le fromage paie plus que le beurre. En 1941 la fabrique a fonctionné durant 3.5 mois pendant lesquels elle a produit 21,708 livres de fromage vendues à la Coopérative Fédérée. Elle n'avait que 12 patrons, propriétaires de 186 vaches.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Au point de vue ferroviaire la municipalité est desservie par la station de Thurso située à 9 milles.

M. Ed. Deschatelets vient périodiquement chercher des marchandises diverses qu'il transporte par camion.

Les commerçants se plaignent de la concurrence que leur font les camionneurs qui viennent chercher la crème dans la municipalité Ceux-ci, qui sont au nombre de 4, vendent aux cultivateurs du beurre, des articles d'épiceries, de la farine, etc. Ils ne paient aucune taxe et vendent parfois, prétend-on, beaucoup plus que les marchands.

On n'a pas de service de taxi dans la municipalité. On doit faire venir ceux de Thurso. Ceux-ci demandent de $2.50 à $3 par voyage.

Le service de téléphone est exploité par la Cie de Téléphone de la Petite Nation. Le service, nous dit-on, est très mauvais.

Il n'y a pas de service de distribution de l'électricité dans la localité

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R T I E O U E S T

D U

C A N T O N

D E

L O C H A B E R

MUNICIPALITE DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE LOCHABER

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Partie Ouest du canton de Lochaber, érigée le 20 avril 1891, couvre une superficie de 13,868 acres. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de Saint-Malachie; à l'est, par la municipalité de la Partie Est du canton de Lochaber et par celle du village de Thurso; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité de la Partie Sud-Est du canton de Buckingham et par celle du canton de Buckingham.

La localité s'étend des terrasses de l'Outaouais jusque dans le Piedmont des Laurentides. Les terrasses du littoral, à l'ouest du village de Thurso, sont marécageuses, encore boisées et peu exploitées; leur hauteur varie entre 160 et 170 pieds.

Les installations humaines les plus nombreuses, la route, la voie ferrée ainsi que les meilleures terres de la municipalité sont situées dans seconde rangée de terrasses, hautes de 180 à 200 pieds. Comme dans la municipalité voisine, Lochaber-Nord, la Blanche entame ces terrasses profondément; la vallée s'enfonce de 40 à 50 pieds, le long des versants raides, dans l'argile.

Vers le nord, les hautes terrasses sont entre 4 et 600 pieds d'altitude. Des collines rocheuses (monadnocks) en émergent; elles atteignent 800 pieds dans les plus hauts sommets.

On remarque une agglomération secondaire, Silver Creek, située au nord-ouest de la municipalité, sur les rang V et VI.

La municipalité n'a pas de bureau de poste; elle bénéficie de la livraison rurale.

La station principale de chemin de fer est située à Thurso. Il y a cependant un arrêt sur signal, nommé Lochaber et situé à 3 milles de la station de Thurso.

On trouve une église anglicane sur le rang VI; les catholiques appartiennent à la paroisse religieuse de Saint-Jean-l'Evangéliste (Thurso).

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité était de 482 personnes en 1931. Ce chiffre, augmenté de l'accroissement naturel approximatif pour 10 ans, soit 100 âmes, nous donne un total de 581. Or la population en 1941 est de 409; la municipalité a donc perdu près de 175 habitants durant cette période. Ce mouvement d'émigration s'est fait sentir particulièrement depuis le début de la guerre, alors que la plupart des partants se dirigeaient vers les usines de munitions de la région.

Occupation du sol

On compte 115 contribuables dans la municipalité, dont 90 propriétaires de fermes, 2 propriétaires emplacitaires, 11 propriétaires de lots à bois et 2 entreprises de services publics. Des 100 fermes de Lochaber-Ouest, 90 sont exploitées par leurs propriétaires et 10 par des locataires domiciliés. En outre, un propriétaire emplacitaire et les 2 entreprises de services publics ne sont pas domiciliés.

Modes de vie

A part les cultivateurs déjà mentionnés, Lochaber-Ouest compte deux industries, une forge et un service de taxi; ces deux dernières entreprises sont exploitées par des cultivateurs. Presque tous les cultivateurs vivent exclusivement des revenus que leur apportent leurs fermes. Les douze journaliers que l'on relève dans la municipalité travaillent sur les fermes la plus grande partie de l'année.

La municipalité possède deux écoles: une pour les habitants de langue anglaise, l'autre pour ceux de langue française; deux jeunes filles s'y livrent à l'enseignement.

MUNICIPALITÉ DE LA
PARTIE OUEST DU CANTON DE LOCHABER
COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

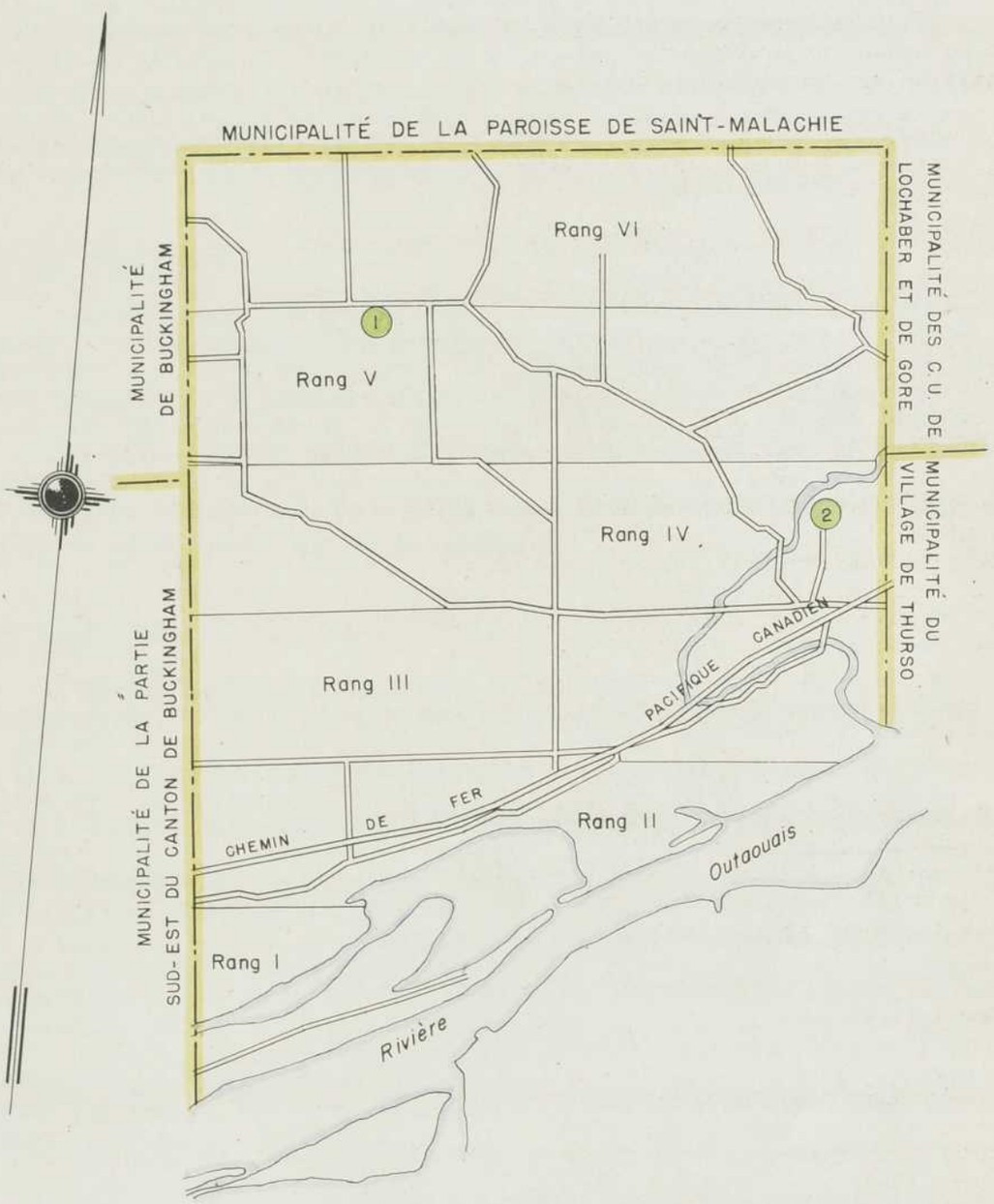

LÉGENDE

1- Silver Creek Cheese Factory, fromagerie.

2- Gatineau Power Co., centrale électrique.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La valeur moyenne des fermes est l'une de plus élevées du comté. Elle atteint $8,700, soit $3,800 pour la terre, $2,500 pour les constructions, $1,200 pour les troupeaux et $1,200 pour l'outillage agricole. Actuellement, (été 1942) on compte 12 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé atteint en moyenne $2,800 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de Lochaber-Ouest exploitent des terres d'une étendue moyenne de 130 acres. Sur chacune, on trouve en moyenne 61 acres en culture, 10 en pâturages naturels et 59 en forêt. Le labour se pratique donc sur à peu près la moitié de la ferme. Les pâturages naturels sont en partie labourables. Les 59 acres de forêt fournissent le bois de chauffage, un peu de bois de commerce et des érablières. Dans cette superficie boisée, nous faisons entrer le taillis marécageux qui borde la rivière Outaouais.

Période de végétation

L'entaillage des érables se fait vers le 20 mars et la saison des sucres dure environ un mois. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent vers le 15 mai. On commence les semences dans les premiers jours de ce mois. On pratique la première coupe de la luzerne vers le 15 juin, la fenaison du mil commence vers le 10 juillet et la coupe du grain autour du 5 août. Les premières fortes gelées d'automne se font sentir vers le milieu de septembre; la saison de végétation est donc d'environ 120 jours. On peut labourer jusqu'au 15 novembre. On a de la neige vers le 15 décembre et l'épaisseur moyenne de la couche est de 24 pouces.

Sols et amendements

Le sol arable est excellent; il se compose de 90 p.c. de terre forte, argileuse, et de 10 p.c. de terre argilo-sablonneuse. Jusqu'au rang V, le sol est peu accidenté. Dans le rang VI, sur la frontière nord de la municipalité, la terre devient plus sablonneuse et par conséquent moins bonne. Cependant les lots de terre non cultivables sont rares. On emploie peu de chaux et d'engrais chimiques dans cette municipalité. En 1941, on a utilisé une centaine de tonnes seulement du premier produit, et 25 tonnes d'engrais. Bien que la terre soit naturellement fertile, elle commence à montrer des sugnes de fatigue. En général, les engrais d'étable se transportent sur les champs l'hiver; cela rend moins nécessaires les abris à fumier. En général, l'égouttement du sol se fait naturellement. Les divers rangs sont sillonnés de petits cours d'eau et le terrain penche vers la rivière Outaouais. On Pourrait cependant améliorer l'égouttement en apportant plus d'attention au creusage des fossés et en protiquant davantage le labour Richard sur tous les terrains plats. La nature du sol permet à la luzerne et au trèfle de s'établir sans difficulté. Ces deux légumineuses fourragères ne sont cependant pas assez cultivées.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant donne les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	40	16 minots
Avoine	1,425	30 "
Orge	130	28 "
Sarrasin	10	25 "
Pois	20	15 "
Grains mélangés	270	32 "
Maïs fourrager	138	10 tonnes
Foin	2,630	1¼ "
Pommes de terre	60	120 minots
Racines fourragères	5	10 tonnes
Pâturages labourés	1,352	-

Depuis le recensement de 1931, on note une augmentation dans les grains mélangés, le maïs fourrager et les pommes de terre. Il y a eu diminution dans le blé. Les rendements sont assez élevés.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: grains, 2 ans; foin, 2 ans, pâturages, 1 ou 2 ans. Les plantes sarclées que l'on cultive (maïs fourrager, racines, pommes de terre) occupent une partie de la première année de grain. Sur certaines fermes, on pratique deux rotations: une grande comportant 2 ans de grain, 2 ans de foin et 1 ou 2 ans de pâturages, et une plus courte comportant 1 an de plantes sarclées, 1 an de grain (ordinairement de l'orge ou du grain mélangé) et 1 ou 2 ans de foin de trèfle et de mil. Les cultivateurs de cette municipalité pourraient diviser leur ferme de façon à pratiquer la rotation suivante: plantes sarclées, 1 an; foin de légumineuses et de mil, 2 ans pâturages, 1 an. Le maïs fourrager venant très bien, il occuperait la plus grande partie de la sole des plantes sarclées. Les silos se multiplieraient et les rendements laitiers seraient plus élevés. Les grains mélangés devraient occuper une place encore plus grande dans la sole des céréales: ils sont plus profitables que l'avoine seule. Les prairies devraient porter plus de trèfle et de luzerne; on récolterait ainsi un meilleur foin et les pâturages de la rotation seraient plus riches.

Les cultivateurs vendent environ 500 sacs de pommes de terre, 200 tonnes de foin et 1,000 minots d'avoine. La compagnie Singer, de Thurso, est le principal marché. La vente de ces grandes cultures rapporte environ $42 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

Tous les exploitants cultivent des légumes pour les besoins domestiques. Ils en vendent un peu sur le marché de Thurso, qui n'est pas considérable. On compte une dizaine de petits vergers (25 pommiers chacun en moyenne). Une centaine de barils de pommes sont vendus dans lalocalité. Nous ne voyons pas de possibilités commerciales pour la culture fruitière dans cette municipalité, le sol s'y prêtant pas, du moins en général. La vente des cultures maraîchères et fruitières, en tout, environ $700. La culture maraîchère couvre environ 20 acres en tout.

Erablières

On compte 35 érablières en exploitation, chacune de 300 érables en moyenne. Elles ont produit, en 1941, environ 1,000 gallons de sirop qui s'écoulent sur le marché local et sur ceux de Hull et d'Ottawa. Ces 35 producteurs se font un revenu moyen de $43 qui, réparti sur les 100 cultivateurs, donne $15.

Production animale

Chevaux

On relève 400 chevaux dans la municipalité, ce qui représente une légère augmentation sur les chiffres d'il y a dix ans. On relève environ 25 sujets par année. L'élevage sstisfaisant les besoins de la localité, on n'en achète plus de l'extérieur. On se borne à faire l'échange des chevaux de l'endroit contre d'autres de l'extérieur. On pourrait d'une façon assez économique

en élever un peu plus, pour la vente dans la région. Deux reproducteurs mâles sont utilisés: celui de Saint-Malachie (Mayo) et celui de Saint-Sixte (Lochaber-Nord). Tous deux sont de race belge.

Bovins et industrie laitière

La municipalité compte 9 vaches laitières et 7 autres bovins en moyenne par ferme, ce qui donne en tout 900 vaches et 700 autres bovins. Sur ce nombre, on relève 200 vaches pur sang, des races Ayrshire, Holstein et Durham. Il y a une quarantaine de taureaux pur sang de mêmes races. Sur un total de 100 environ, c'est une bonne proportion. Le rendement annuel est de 4,000 livres de lait en moyenne par vache; c'est l'une des moyennes les plus fortes du comté. On garde une certaine quantité de ce lait pour les besoins domestiques. Quelques cultivateurs vendent le reste en nature à Hull et Ottawa, mais le plus grand nombre le portent aux fabriques de beurre et de fromage de la région, particulièrement à la beurrerie coopérative de Thurso. En 1941, l'industrie laitière a rapporté aux cultivateurs un revenu moyen approximatif de $448. C'est la meilleure source de revenus des cultivateurs. On l'augmentera en généralisant l'emploi des reproducteurs de choix, en soignant davantage l'alimentation et en pratiquant la sélection dans tous les troupeaux. Une vingtaine de cultivateurs vendent une trentaine de bovins laitiers d'élevage de moins d'un an, s'assurant par là un revenu moyen additionnel de $25.

La vente des bovins de boucherie est une autre source importante de revenus. En 1941, les cultivateurs vendaient 300 bovins (vaches réformées, taureaux, bouvillons) et 500 veaux (de lait et d'herbe), ce qui leur a rapporté un revenu de $170 chacun en moyenne. En général, les bovins se vendent aux commerçants. La coopérative de Thurso commence à s'intéresser à la vente des veaux de lait.

Porcs

On compte dans la municipalité 5 reproducteurs mâles de race Yorkshire, 90 truies d'élevage et environ 950 porcelets. Les besoins de la famille satisfaits, on a vendu, en 1941, 800 porcs au poids de 200 livres vivants. La vente en coopération commence à se pratiquer. Cette industrie rapporte aux cultivateurs un revenu de quelque $176.

Moutons

Vingt-cinq cultivateurs ont des moutons. Le nombre total (béliers, brebis, agneaux) est de 267. Les agneaux, au nombre de 130, se vendent aux commerçants $8 chacun en moyenne. Cet élevage rapporte aux cultivateurs un revenu moyen de $10 chacun. On pourrait développer l'industrie ovine, particulièrement dans les rangs V et VI, où les pâturages naturels sont plus abondants et moins bons pour l'industrie laitière.

Volailles

L'aviculture se pratique sur toutes les fermes. Chaque cultivateur garde environ 20 poules pondeuses et 50 poulets, soit 2,000 poules et 5,000 poulets dans la municipalité; à cela s'ajoutent environ 300 dindes. On vend annuellement 4,000 volailles et 5,000 douzaines d'oeufs, ce qui assure un revenu moyen de $55 par ferme. Comme on le voit, l'aviculture est déjà assez bien organisée. Le poste de mirage qu'on installe au couvoir coopératif de Papineauville rendra des services dans la classification et la vente des oeufs.

Apiculture

Cette spécialité intéresse 6 cultivateurs; ils ont en moyenne chacun 5 ruches. La vente de 900 livres de miel sur le marché local a rapporté à chaque producteur la somme d'environ $20.

Exploitation forestière

Vingt-cinq cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant l'hiver. Cette occupation leur rapporte environ $100 chacun en moyenne.

On a coupé sur les fermes, pour la vente, 1,200 cordes de bois de chauffage, 150 cordes de bois à pâte et 50,000 pieds de bois de sciage, ce qui a donné à chaque cultivateur un revenu additionnel moyen de $94.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Voici, groupés en un tableau, les divers éléments du revenu-argent moyen des cultivateurs de Lochaber-Ouest:

Cultures	$ 42
Produits laitiers	448
Bovins de boucherie	170
Porcs	176
Moutons	10
Aviculture	55
Exploitation forestière (ferme)	94
Erablières	15
Total	$ 1,010

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 250
Valeur du chauffage	50
	$ 300

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent indiqué ci-haut s'ajoutent pour une partie des cultivateurs les revenus spéciaux suivants:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	6	$ 20
Vente d'animaux d'élevage (bovins)	20	25
Chantiers	25	100

On remarquera que le revenu en argent est presque exclusivement agricole. On est ici en présence d'une municipalité où l'agriculture est stabilisée et prospère, quoique les possibilités de développement restent encore assez grandes.

Dépenses d'exploitation

Parmi les dépenses d'exploitation, mentionnons d'abord les achats, dont les plus considérables portent sur les moulées alimentaires (200 tonnes), les engrais chimiques (25 tonnes), la chaux (100 tonnes) et la graine de trèfle et de mil (2,000 livres). Une bonne partie de ces matières premières sont achetées par l'entremise de la coopérative agricole de Thurso. Une plus grande production de grains mélangés en vue de la mouture réduirait les achats de moulées. Les autres dépenses d'exploitation comprennent les impôts et les contributions dont nous parlons ci-dessous, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et du matériel agricoles, la forge, les services du vétérinaire, un peu de main-d'oeuvre étrangère. Au total, les dépenses se chiffrent à $400 par ferme en moyenne.

Impôts et contributions

Chaque famille de cultivateurs paie une contribution moyenne de $25 à l'église. Les taxes municipales s'élèvent en moyenne à $30 par ferme. Les taxes scolaires sont les mêmes. Les dissidents paient des taxes scolaires moins élevées: la moitié moins à peu près. Le total des impôts atteint donc en moyenne la somme de $85. La dette de la fabrique est de $18,000 (presbytère). Les autres institutions n'ont pas de dette.

Sociétés agricoles

Elles se présentent comme suit:

Cercle agricole	150	membres
Cercle de l'U.C.C.	40	"
Caisse populaire	60	"
Cercle de fermières	40	"
Cercle de jeunes éleveurs	20	"
Syndicat de criblage	20	"

Ces sociétés s'étendent dans les municipalités de Lochaber-Ouest, Lochaber-et-Gore et Thurso.

Plusieurs cultivateurs sont en outre actionnaires de la coopérative de Thurso et quelques-uns sont membres de la Société d'agriculture du comté.

B - INDUSTRIE

Fromagerie

La Silver Creek Cheese Factory est située sur la route rurale No 1 de Thurso. Cette fabrique, établie depuis 1887, compte actuellement 25 patrons, dont 16 de Lochaber et 9 de Saint-Malachie (Mayo). Cette industrie n'a pas fonctionné en 1941. La production de 1942, qui couvre une période de marche de 5½ mois seulement, a été de 44,000 livres de fromage, qu'on a vendues à des commerçants de gros de Montréal. Une chaudière de 10 H.P. fournit la force motrice requise.

Centrale électrique

La Gatineau Power Co. a installé une centrale électrique qui dessert le village de Thurso, les municipalités voisines et Rockland, en Ontario. On nous dit que la production moyenne pour 1941 a été de 60,000 kwh.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Voir la monographie de Thurso

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIAPLITE DES CANTONS UNIS DE LOCHABER ET DE GORE

MUNICIPALITE DES CANTONS UNIS DE LOCHABER ET DE GORE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité des cantons unis de Lochaber et de Gore est plus souvent désignée sous le non de Lochaber-Est (1). Elle couvre une superficie de 15,924 acres, au sud du comté de Papineau, sur les bords de la rivière Outaouais.

Elle fut érigée en municipalité le ler juillet 1845.

Cette municipalité est bornée: au nord, par la municipalité de la Partie Nord du canton de Lochaber (Saint-Sixte); au nord-est, par la municipalité de la paroisse de Saint-André-Avellin; à l'est, par la municipalité de la paroisse du Coeur-Très-Pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité du village de Thurso, la municipalité de la Partie Ouest du canton de Lochaber et celle de la paroisse de Saint-Malachie.

Le sud de cette localité appartient aux terrasses de l'Outaouais et le nord pénètre dans le Piedmont des Laurentides. Les terrasses sont taillées dans le Précambrien à son contact avec le Primaire au sud de l'Outaouais.

Les terrasses les plus basses (160 à 170 pieds) forment des espaces marécageux sur le littoral. La Bais Noire forme un marécage à l'est du village de Thurso. Cette partie est restée boisée, peu exploitée, ou en territoire de chasse aux animaux aquatiques.

La seconde rangée de terrasses, entre 180 et 200 pieds, porte les installations humaines les plus nombreuses: le village de Thurso, enclavé dans les limites de Lochaber-et-Gore, la route No 8, la voie ferrée et les meilleures terres de la localité. La Blanche entame ces terrasses profondément; la vallée s'enfonce de 40 à 50 pieds, le long des versants raides, dans l'argile.

L'enfoncement des vallées dans les terrasses inférieures à 400 pieds pose des problèmes locaux dans le tracé des chemins reliant les rangs au village. Au nord-est du village, par exemple, les cultivateurs du rang V et du rang VI n'ont de sortie que par le rang VII.

---

(1) La carte du cadastre lui donne le nom de municipalité du canton de Lochaber.

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS
DE. LOCHABER ET DE GORE
COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100 120
ÉCHELLE DE CHAINES

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE NORD DU CANTON DE LOCHABER

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-MALACHIE

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE LOCHABER

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-ANDRÉ-AVELLIN

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLAISANCE

M. DU VILLAGE DE THURSO

Rang VII

Rang VI

Rang V

Rang IV

Rang III

Rang II

Rang V

Rang IV

Rang III

R. I

Riv. St-Sixte

R. Blanche

"THURSO AND NATION VALLEY"

CHEMIN DE FER

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

Baie Noire

Rivière Outaouais

Ile du Fer à Cheval

Ile Dubé

1

2-3-4

LÉGENDE

1- Ulysse Prévost, fromagerie.
2- Thurso Woollen Mills, moulange.
3- " " " , lainages.
4- " " " , scierie.

Vers le nord, les hautes terrasses sont entre 4 et 600 pieds d'altitude. Des collines rocheuses (monadnocks) en émergent; elles atteignent 800 pieds dans les plus hauts sommets, un peu à l'est de la Blanche sur le rang VII.

Lochaber-et-Gore possède une agglomération secondaire, Valdor, située sur le rang IV, au nord-est de la municipalité.

Lochaber-et-Gore font partie de la paroisse religieuse de Saint-Jean-l'Evangéliste, dont l'église est située à Thurso. Au point de vue ferroviaire, elle est desservie par la station de cette même localité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de Lochaber-et-Gore, qui était de 638 âmes au recensement de 1931, se chiffre maintenant (recensement de 1941) à 571. L'accroissement naturel approximatif ayant été de 133 âmes, on constate donc une perte d'environ 200 personnes. Cette émigration alimentait surtout le village de Thurso. Quelques autres partants se dirigeaient vers Brownshurg et Ottawa.

Occupation du sol

Lochaber-et-Gore compte 129 contribuables, soit 115 propriétaires de fermes, 13 propriétaires emplacitaires et un propriétaire de lots à bois. Douze contribuables ne sont pas domiciliés: 10 propriétaires de fermes, un club de chasse, le "Black Bay Duck Club" installé sur les bords de la rivière Outaouais, et l'International Paper Co. qui possède des lots à bois d'une superficie totale de 1,000 acres.

Une entreprise de service fournit l'électricité aux maisons situées à proximité du village de Thurso.

Modes de vie

Dans l'énumération des modes de vie, outre les cultivateurs, on remarque 3 industriels, 1 restaurateur, 2 camionneurs, 1 chauffeur de taxi, 2 journaliers et 4 rentiers.

La grande majorité des cultivateurs sont des Canadiens français. En 1941, aucun d'eux n'est allé aux chantiers. Le village de Thurso leur offre un bon marché pour la vente de leurs produits.

Trois jeunes filles se livrent à l'enseignement. D'autres travaillent dans les municipalités voisines ou dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité compte 105 cultivateurs domiciliés. A ce nombre, nous ajoutons les 3 cultivateurs compris dans les limites du village de Thurso.

La valeur moyenne des exploitations agricoles atteint $8,400, soit $3,500 pour la terre, $2,500 pour les constructions, $1,200 pour les troupeaux et $1,200 pour l'outillage agricole. On compte 21 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre en moyenne à $2,800 par ferme. Deux fermes sont hypothéquées sous le régime du Prêt agricole canadien pour un montant total de $5,650.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des terres est de 135 acres. Cette superficie se divise comme suit: 65 acres en cultures soumises au labour, 15 acres en pâturages naturels et 55 acres en forêt. Les cultures occupent donc à peu près la moitié de la superficie des fermes. Les pâturages naturels sont labourables en partie. La forêt donne le bois de chauffage, un peu de bois de commerce et met à la disposition des cultivateurs d'assez bonnes érablières. Elle comprend aussi du taillis marécageux sur les rives de l'Outaouais.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Lochaber-Ouest (voir la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

La terre argileuse prédomine avec un pourcentage de 80; la terre argilo-sablonneuse, communément appelée terre jaune, et la terre légère, généralement rocheuse, se partagent également les 20 p.c. qui restent. Le sol est donc bon en général. La terre argileuse couvre les premiers rangs de la municipalité; c'est la bordure de terre forte de la vallée de l'Outaouais. Les deux autres types de sol se trouvent surtout dans les derniers rangs de la municipalité, vers le nord. Du terrain plat, excellent, de la partie sud, on passe au terrain accidenté et moins bon de la partie nord. La terre inculte est cependant très rare. On emploie de la chaux, qu'on fait venir des carrières de Hull; on en a utilisé 150 tonnes en 1941. Le chaulage devrait se généraliser. Les engrais chimiques sont assez peu employés (20 tonnes seulement en 1941). Bien que la cause des engrais chimiques soit gagnée, les cultivateurs n'en utilisent pas assez: la terre en général en a besoin. Les engrais d'étable se transportent l'hiver et sont déposés en tas sur les champs qui doivent les recevoir au printemps. Comme dans la municipalité voisine, Lochaber-Ouest, l'égouttement des terres se fait assez bien naturellement. Le terrain, sillionné de cours d'eau, penche vers l'Outaouais. On devrait cependant apporter plus d'attention au creusage des fossés et pratiquer davantage le labour Richard sur les terrains plats. Les légumineuses fourragères: luzerne et trèfle, s'établissent sans difficulté, particulièrement dans les sols profonds, égouttés et chaulés.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	40	15 minots
Avoine	2,050	30 "
Orge	210	20 "
Sarrasin	20	25 "
Grains mélangés	570	30 "
Maïs fourrager	230	10 tonnes
Foin	3,000	1½ "
Pommes de terre	60	125 minots
Racines fourragères	20	10 tonnes
Pâturages labourés	1,455	-

Depuis dix ans, on note une augmentation dans la culture des grains mélangés et du maïs fourrager, mais une diminution dans celle du blé et de l'avoine. On compte dans la municipalité plusieurs silos. La moyenne des rendements est bonne. Les grandes cultures apportent au bétail une meilleure nourriture qu'il y a dix ans.

Pour ce qui a trait à la rotation que suivent présentement la plupart des cultivateurs et aux réformes à préconiser dans cette importante pra-

tique de la ferme, on consultera la monographie de Lochaber-Ouest, au même sous-titre.

Il ne se vend pas de grandes cultures sur le marché.

Cultures maraîchères et fruitières

Les légumes ne sont cultivés que pour les besoins familiaux. Une vingtaine de cultivateurs ont une douzaine de pommiers chacun. On devrait encourager l'établissement de petits vergers de famille dans les rangs de la partie nord de la municipalité, où le sol est plus léger, plus accidenté, mieux égoutté. Les jardins occupent une superficie totale de 15 acres environ.

Erablières

Quarante érablières de 300 érables chacune en moyenne sont actuellement exploitée. La production de 1941 fut de 1,200 gallons; elle fut écoulée sur les marchés de Hull et d'Ottawa. Cette vente a rapporté environ $15 à chaque cultivateur.

Production animale

Chevaux

On constate une légère augmentation sur les chiffres d'il y a dix ans. Le nombre des chevaux s'élève maintenant à 400. On en élève une trentaine par année. On pourrait économiquement en élever assez pour la vente dans la région, maintenant que les besoins locaux sont satisfaits et qu'il n'est plus besoin d'en importer. Au nombre des juments d'élevage, deux sont enregistrées: 1 de race percheronne, l'autre de race belge. On utilise les reproducteurs mâles de Saint-Malachie (Mayo) et de Saint-Sixte (Lochaber-Nord).

Bovins et industrie laitière

On compte 11 vaches laitières et 8 autres bovins en moyenne par ferme, ce qui donne au total 1,300 vaches et 950 autres bovins. Toutes ces vaches sont des croisées. Il y a 25 taureaux pur sang: 15 de race Ayrshire, 8 de race Holstein, 2 de race Durham. Les autres, environ 90, sont des croisés. Il y a progrès dans l'utilisation des reproducteurs mâles de choix. Les croisés sont cependant encore trop nombreux. L'augmentation des rendements laitièrs dépend en grande partie du soin qu'on apporte dans le choix de ces reproducteurs. Le rendement laitier est le même que dans la municipalité voisine, Lochaber-Ouest: 4,000 livres en moyenne par année. C'est une bonne moyenne, qu'on pourrait encore augmenter si on apportait plus de soin à l'alimentation d'été et d'hiver et si on pratiquait plus de sélection dans les troupeaux. Le lait est livré aux fabriques locales, particulièrement à la beurrerie coopérative de Thurso. On en garde une certaine quantité à la maison pour la consommation, Il ne se vend pas de bovins laitiers pour l'élevage. L'industrie laitière rapporte à chaque cultivateur la somme de $560 en moyenne.

Tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie. En 1941, il est sorti de la municipalité environ 350 bêtes à cornes, vaches laitières réformées, taureaux, bouvillons et 700 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté aux cultivateurs un revenu moyen de $180. Ces animaux sont en général vendus aux commerçants.

Porcs

Le nombre des porcs est de 1,750 dont 5 verrats, 150 truies et 1,600 porcelets. On élève le type Yorshire. Depuis trois ans, à cause de la guerre, cet élevage se développe. On abat environ 175 sujets pour les besoins domestiques et on en vend 1,425 à 200 livres. Les expéditions se font surtout à la Canada Packers de Hull. Cette industrie assure aux cultivateurs un revenu moyen de $265.

Moutons

Les cultivateurs ne s'intéressent pas à cet élevage. Cela existe depuis assez longtemps, puisque, en 1931, on ne comptait que 182 moutons dans toute la municipalité. En 1941, 5 cultivateurs seulement s'occupent de cet élevage; ils possèdent 5 béliers, 50 brebis et 50 agneaux. La vente des qgneaux a rapporté la somme moyenne de $70, laquelle, répartie sur le total des cultivateurs, représente $3 pour chacun. On pourrait développer cet élevage dans les rangs de la partie nord de la municipalité. L'application de la loi contre les chiens s'imposerait cependant.

Volailles

L'aviculture se développe. On compte une douzaine de poupaillers de 100 poules pondeuses et de 300 poulets. En moyenne, chaque cultivateur garde une trentaine de poules et une cinquantaine de poulets. Il se vend 4,000 volailles et 10,000 douzaines d'oeufs dont la vente procure un revenu moyen de $60.

Apiculture

Deux cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Les 6 ruches qu'ils possèdent ont donné 350 livres de miel, dont la vente a rapporté la somme de $21.

Exploitation forestière

En 1941, personne n'est allé aux chantiers. On a prélevé sur les fermes, pour la vente, 200 cordes de bois de chauffage et 100 cordes de bois à pâte, ce qui a rapporté la somme de $20 en moyenne à chaque cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant montre le revenu-argent moyen de chaque cultivateur de Lochaber-et-Gore:

Produits laitiers	$ 560
Bovins de boucherie	180
Porcs	265
Moutons	3
Aviculture	60
Exploitation forestière	20
Erablières	15
Total	$1,103

Revenu en nature du cultivateur

Le revenu moyen en nature du cultivateur se présente comme suit:

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 250
Valeur du chauffage	50
Total	$ 300

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	2	$21

On remarquera que le revenu en argent provient entièrement de la terre ou presque. C'est une municipalité ou l'agriculture fait bien vivre son homme. Elle ressemble sur ce point à sa voisine, Lochaber-Ouest.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses annuelles d'exploitation portent sur les amendements calcaires (150 tonnes), les engrais chimiques (20 tonnes) et sur les moulées alimentaires (180 tonnes). Quand la température est normale, on produit assez de trèfle et de mil pour les besoins locaux. Il faut aussi mentionner dans les dépenses d'exploitation les impôts et contributions dont il est question ci-dessous, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage, la forge, les services du vétérinaire, - le tout s'élevant en moyenne à $300 par ferme.

Impôts et contributions

La contribution à l'église atteint en moyenne $25 par famille. Les taxes municipales s'élèvent en moyenne à $32 par ferme et les taxes scolaires, à $24. La municipalité et la commission scolaire n'ont pas de dette. La dette de l'église est la même qu'à Lochaber-Ouest, soit $18,000. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées aux deux tiers de leur valeur réelle.

L'excédent des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est ce que possède le cultivateur pour acheter ce que la terre ne fournit pas sous forme de revenu en nature, pour verser les intérêts sur les emprunts, voir à l'éducation des enfants, payer les services professionnels, etc. Les meilleurs capitalisent, développent leur entreprise, mettent même de l'argent de côté. Les moins bons arrivent encore assez bien. Seuls les exploitants des terres les plus médiocres des rangs de la partie nord de la municipalité ont à faire des sacrifices. Bien que déjà bonne, la situation générale pourrait encore s'améliorer.

Sociétés agricoles

Les associations agricoles paroissiales sont les mêmes que celles de Lochaber-Ouest (voir cette monographie). Quelques cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Thurso (voir beurrerie de Thurso). Quelques autres sont membres de la Société d'agriculture du comté.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

M. Ulysse Prévost, de Valdor (rang 7, R.R. no 2), possède une fromagerie qui a fonctionné 4 mois en 1941. Avec le lait de ses 19 patrons, propriétaires de quelque 250 vaches, il a fabriqué 48,126 livres de fromage.

Moulange

On relève une moulange exploitée par la Cie Thurso Woollen Mills, dont le siège social est situé à Thurso. Cette industrie fonctionne depuis 1870 et est à l'année à la disposition des cultivateurs. Ces derniers portent leurs grains à la muonerie et celle-ci les moud à commission (13 cents le cent livres). En 1940, on a commencé à produire des moulées balancées. En 1941 les exploitants ont moulu 42,552 boisseaux, comprenant de l'avoine de l'orge et du blé. La production a été de 1,420,000 livres de moulées, soit 52,000 livres de moulées balancées et 1,368,000 livres de moulées de grains. La même année la Cie a construit un barrage en béton en travers de la Blanche sur l'emplacement d'un barrage de bois démoli. Il en soirt deux conduites forcées: l'une vient à la carderie, l'autre à la moulange. Chacune met en action une roue hydraulique.

Carderie et fabrique de laine

En plus de la moulange dont on vient de parler, la Cie Thurso Woollen Mills possède une carderie et une fabrique de laine, établies depuis 1870. Ces deux exploitations occupent 6 hommes et 4 femmes à l'année. Parmi les 6 hommes, on compte deux voyageurs. Voici en détail les chiffres de la production pour 1941.

Nature des produits	Quantité
Laine cardée pour cultivateurs	11,589 livres
Laine cardée et filée pour cultivateurs	1,000 "
Flanelles	521 verges
Laine tricotée	8,605 livres
Mackinaw (tissus à)	678 verges
Couvertures de ménage	24 unités
Couvertures de soldats	3,000 unités

Toute la laine cardée provenait des cultivateurs. Quant à la laine achetée, elle provenait pour une proportion de 50 p.c. des cultivateurs; on a fait venir le reste de Godfrey Ltd. et de Melbourne Merchandising Ltd., de Toronto. Les fournitures sont achetées à Toronto et à Montréal.

Laine achetée

Laine non lavée (locale)	13,720 livres
Laine non lavée (Nouvelle-Zélande)	5,189 "
Laine arrachée	12,131 "
Laine canadienne lavée	5,010 "
Laine de rebut (Shoddy)	4,414 "
Total	40,464 livres

Laine réellement utilisée en 1941

Laine non lavée	16,434 livres
Laine lavée	5,716 "
Laine arrachée	6,798 "
Laine de rebut (Shoddy)	2,851 "
	31,799 livres

Fournitures

Teintures	1,000 livres
Borax bi-chromé	200 "
Savon et sodium	3,000 "
Sels Glauber	500 "
Huile à laine	160 gallons

Les ventes se font aux consommateurs locaux et, par l'intermédiaire de 2 voyageurs, aux commerçants de gros et aux manufacturiers. Depuis 1942, la fabrique travaille presque exclusivement pour le gouvernement fédéral. Le propriétaire nous dit (été 1942) qu'il vient de terminer un contrat de 3,600 couvertures et qu'il commencera bientôt l'exécution d'un contrat pour 4,000.

Industrie du bois

Scierie

La municipalité de Lochaber-et-Gore ne compte qu'une scierie, laquelle appartient aussi à la Cie Thurso Woollen Mils. L'industrie marche au ralenti durant 2 mois environ seulement et emploie 11 hommes durant cette période d'exploitation. En 1941, on a scié à commission pour les cultivateurs

quelque 200,000 p.m.p. subdivisés comme suit: 9,000 p.m.p. de sapin, 8,000 p.m.p. d'épinette, 123,000 p.m.p. de pin blanc, 10,000 p.m.p. de merisier, 10,000 p.m.p. de bouleau, 10,000 p.m.p. d'érable et 30,000 p.m.p. de diverses autres essences. Tout ce bois provenait des terres patentées de la municipalité. La guerre a été la cause d'une diminution dans la construction chez les cultivateurs et les opérations de cette scierie ont quelque peu diminué depuis 3 ans.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Au point de vue transports et communications, la municipalité de Lochaber et Gore bénéficie des mêmes services que les municipalités voisines riveraines de l'Outaouais.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DU

VILLAGE

DE

MASSON

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MASSON

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Masson, érigée en 1897, est située au confluent des rivières Outaouais et du Lièvre. Elle comprend une section des rangs I et II du canton de Buckingham et s'étend sur les deux rives de la Lièvre. Elle est bornée: au nord, par la ville de Buckingham; à l'est, par la municipalité de la Partie Sud-Est du canton de Buckingham; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité de la paroisse de L'Ange-Gardien. Sa superficie, d'après les " Statistiques municipales", est de 2,400 acres.

Le territoire de cette municipalité embrasse les terrasses riveraines de l'Outaouais. Le village est bâti sur une de ces terrasses, à 190 pieds d'altitude. Il est au pied d'un escarpement de terrasses sablonneuses

dont lesommet s'élève à 400 pieds vers la ville de Buckingham au nord. D'autres terrasses plus basses s'étendent vers le sud, à moins de 160 pieds, vers la rivière Outaouais, éloignée d'un mille et demi du village.

Les principales raisons qui ont motivé le choix du site du village sont: 1) L'existence de l'usine de papier de la compagnie Maclaren, installée sur la rive droite de la Lièvre, au pied des rapides qui dévalent d'une hauteur de 200 pieds entre le barrage de Buckingham et la centrale électrique actionnée par l'eau des conduites forcées qui y aboutissent. C'est la plus petite partie du village toutefois qui se trouve sur cette rive de la Lièvre. 2) Les facilités de transport car la rive gauche est un carrefour de routes et de voies ferrées: bifurcation de la route no 8 vers Buckingham, la haute Lièvre et Mont-Laurier (no 35), embranchement du Pacifique Canadien utilisé pour les trains de marchandises vers Buckingham. C'est sur cette rive que la partie principale du village s'est établie.

Le réseau hydrographique est formé de la rivière Outaouais et de la Lièvre, ainsi que de quelques ruisseaux qui se jettent soit dans la première soit dans la seconde.

Au point de vue religieux le village de Masson forme avec les deux premiers rangs de la municipalité de la Partie Sud-Est du canton de Buckingham et la partie ouest du rang II de l'Ange-Gardien la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges dont l'église est située au milieu du village.

L'aqueduc est municipalisé et l'électricité est fournie par la compagnie Maclaren Quebec Power.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité, qui était de 2,015 âmes en 1931, n'était plus que de 1,226 en 1941. La municipalité a donc subi une perte nette de 789 âmes au cours de la décade, et cela sans tenir compte de l'accroissement naturel. L'accroissement naturel de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges a été de 263 âmes, mais comme la paroisse déborde la municipalité il nous est impossible de dire exactement quel est le chiffre de l'accroissement naturel du village. Il semble sur toutefois que la perte totale est supérieure à 900 âmes. L'on sait qu'une cinquantaine de familles et de 500 à 600 individus isolés ont quitté la municipalité depuis 1931. La principale cause de cet exode semble être l'incendie qui a détruit une partie du village il y a 8 ou 9 ans. Les maisons détruites n'ont pas été reconstruites.

Occupation du sol

Les contribuables qui apparaissent au rôle d'évaluation sont au nombre de 277. On y voit 29 propriétaires de fermes, 205 propriétaires emplacitaires, 3 entreprises de services publics et 40 détenteurs de permis de commerce. Ne sont pas domiciliés dans la localité: 35 propriétaires emplacitaires, 2 entreprises de services publics et 5 détenteurs de permis de commerce. Tous les cultivateurs sont domiciliés et exploitent eux-mêmes leur ferme. Il y a 137 logis, autres que ceux des fermes, habités par le propriétaire et 118 habités par un locataire.

Modes de vie

Les journaliers forment le groupe le plus considérable: ils sont 125 dont 45 célibataires. Viennent ensuite les 29 cultivateurs dont 2 sont célibataires. On compte ensuite 12 rentiers, 8 menuisiers-charpentiers, 7 marchands dont 2 célibataires, 5 employés de chemin de fer, 5 restaurateurs dont 1 célibataire, 4 camionneurs, 4 propriétaires ou chauffeurs de taxis, 3 industriels, 3 peintres, 3 hôteliers, 3 bouchers dont 1 célibataire, 2 barbiers dont 1 célibataire, 2 maçons dont 1 célibataire, 1 boulanger, 1 cordonnier-sellier, 1 plombier, 1 commerçant de bois, 1 cantonnier, 1 banquier,

MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE MASSON
COMTÉ DE PAPINEAU

0 30 60 90 120

ÉCHELLE DE CHAINES

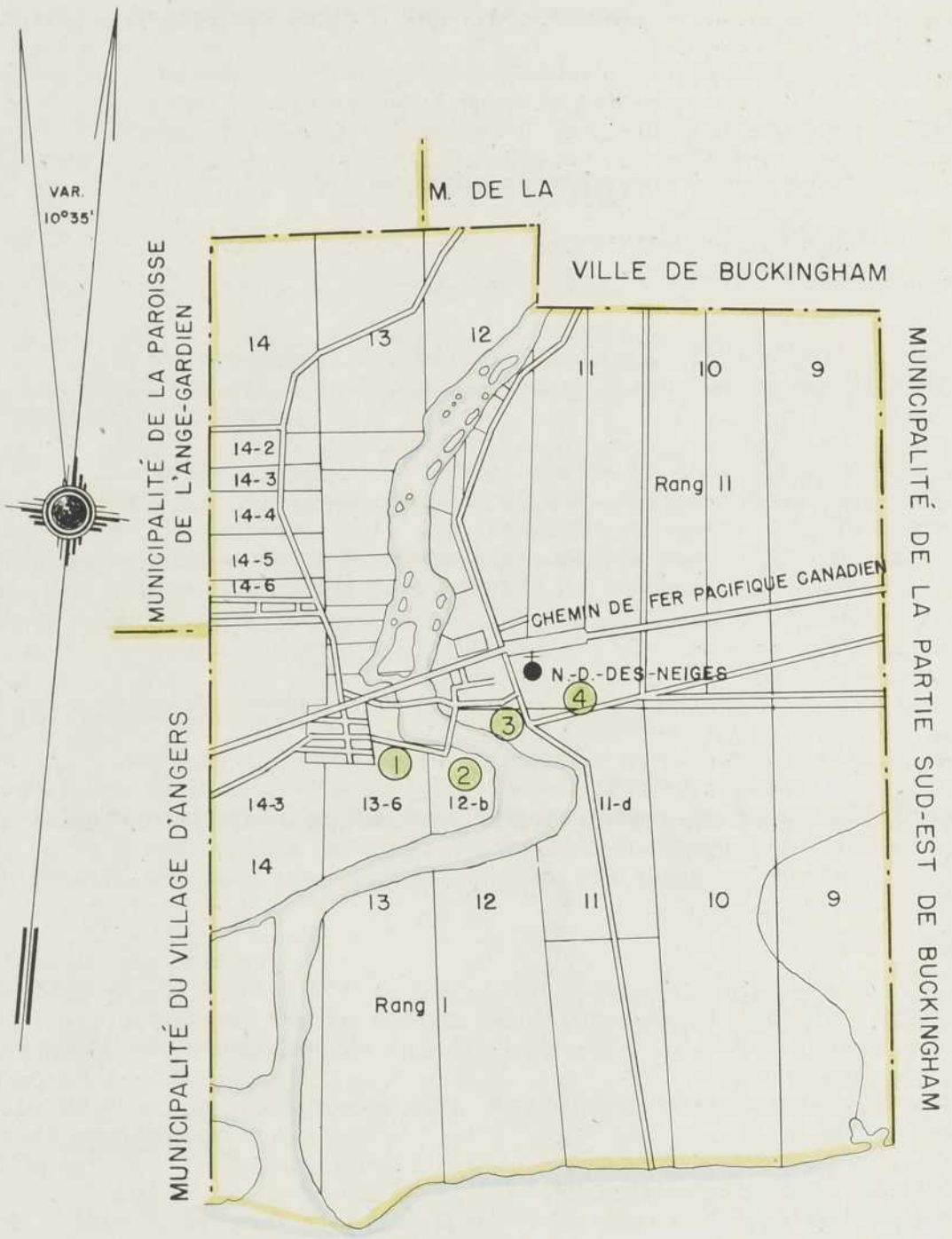

Rivière Outaouais

LÉGENDE

1 - Godefroy Chalifoux, moulange.
2 - James Maclaren Co. Ltd, papier
3 - Maclaren - Quebec Power Co., énergie électrique
4 - Donat St-Amour, portes et châssis.

1 maître de poste (célibataire) et 1 vétérinaire. La compagnie ?aclaren a à son service 3 ingénieurs et 21 électriciens, mais ils demeurent à Buckingham. Une bonne partie des employés de cette compagnie demeurent à Buckingham parce qu'on manque de logements à Masson.

Tous les cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme et une bonne partie en vivent uniquement. La grande majorité des journaliers travaillent à la compagnie Maclaren.

Il y a trois hôtels et deux maisons de pension. Ce ne sont pas pour les touristes car le tourisme est inconnu dans la municipalité.

Les frères de l'Instruction Chrétienne ont une maison ici de même que les Soeurs de Sainte-Marie-de-Namur. Les frères sont au nombre de 5 et les soeurs au nombre de 9, dont 6 enseignantes.

Une jeune fille de la municipalité se livre à l'enseignement, une travaille dans un magasin et 7 dans les bureaux.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Cette municipalité renferme dans ses limites 29 cultivateurs, que le recensement fédéral ajoute habituellement à ceux de la municipalité rurale de Buckingham Sud-Est.

La valeur moyenne des fermes est de $7,000 dont $3,000 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $1,000 pour le matériel agricole. Il y a 6 fermes hypothéquées sous le régime du Crédit agricole du Québec. Le montant accordé est de $2,500 par ferme en moyenne. Une ferme est hypothéquée en faveur du Prêt agricole canadien pour un montant de $3,000.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont 75 acres en moyenne chacune. Sur cette étendue de 75 acres, on en trouve 45 en culture, 12 en pâturages naturels et 18 en forêt. Le labour se pratique sur près des deux tiers de la superficie des fermes. On fait entrer dans la forêt les taillis marécageux de la bordure de l'Outaouais. Les pâturages naturels sont labourables en partie.

Période de végétation

La période de végétation est à peu près la même qu'à Lochaber-Ouest (voir cette monographie).

Sols et amendements

Les fermes sont taillées dans la terrasse argileuse de l'Outaouais. On ne trouve pour ainsi dire que de la terre forte. L'égouttement naturel est bon car le sol penche vers la rivière. Le labour Richard et de bons fossés suffisent. Ces deux pratiques se recommandent surtout pour les fermes situées le long de la rivière Outaouais et plus mouillées que les autres. On n'emploie pas de chaux et à peu près pas d'engrais chimiques. Peu de cultivateurs soignent la conservation des engrais d'étable. Le trèfle et la luzerne peuvent s'établir sans difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	15	16 minots
Avoine	300	26 "
Orge	20	22 "
Pois	5	15 "
Grains mélangés	30	28 "
Maïs fourrager	25	10 tonnes
Foin	600	1½ tonne
Pommes de terre	30	110 minots
Racines fourragères	5	12 tonnes
Pâturages labourés	270	

Depuis dix ans, on note des augmentations dans les grains mélangés et dans le maïs fourrager.

Ce que nous avons dit au sujet de la rotation pour Buckingham Sud-Est s'applique aux cultivateurs de Masson, qui sont à peu près dans les mêmes conditions.

Il se vend 80 tonnes de foin et 1,500 minots de grain, soit pour $55 en moyenne par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

Trois cultivateurs font des légumes pour le marché de la ville de Buckingham. Ils consacrent à cette culture chacun 5 acres de terre qui leur rapportent $400. La terre n'est pas propice à la culture du pommier au point de vue commercial. Environ 5 acres en tout sont consacrés aux jardins.

Erablières

Quatre érablières de 300 érables chacune en moyenne sont en exploitation dans la municipalité. La vente de 120 gallons de sirop sur le marché local rapporte une somme qui, répartie sur l'ensemble des fermes, représente $4 pour chacune.

Production animale

Chevaux

On relève environ 60 chevaux. On en élève une dizaine par année, ce qui satisfait à peu près aux besoins. On utilise les reproducteurs mâles de Saint-Malachie (Mayo).

Bovins et industrie laitière

On compte environ 260 vaches laitières et 230 autres bovins en tout, soit respectivement 9 vaches et 8 autres bovins par ferme en moyenne. Tous les taureaux, aussi bien que les vaches, sont des croisés. Les premiers devraient être des bêtes de choix et pur sang. Le rendement moyen des vaches est de 3,500 livres de lait pas année. Une cultivateur vend sa production dans le village sous forme de lait en nature. Les autres la portent aux fabriques des environs. Le revenu de l'industrie laitière est de $400 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 250 bovins pour la boucherie, dont 140 veaux, ce qui a rapporté un revenu de $115 par ferme en moyenne.

En 1931, il se cultivait beaucoup plus de foin qu'aujourd'hui dans Buckingham Sud-Est et dans Masson. L'industrie laitière s'est développée depuis.

Porcs

On comptait en 1941 environ 315 porcs: 32 truies, 3 verrats et 280 porcelets. On en abat 60 pour la commcommation domestique et on en vend

220 dont 100 abattus à 175 livres chacun et 120 vivants à 200 livres, ce qui rapporte $180 par ferme en moyenne.

Moutons

Un seul cultivateur a des moutons: 10 brebis, 1 bélier et 10 agneaux. Si on répartit entre les cultivateurs le produit de la vente des agneaux, il leur revient à chacun $3. Les chiens du village empêchent cet élevage de se développer.

Volailles

On compte 25 poules et 50 poulets en moyenne par ferme, soit au total 770 poules et 1,450 poulets. Il se vend 800 volailles et 3,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte $50 par ferme. L'aviculture est plutôt négligée.

Exploitation forestière

Quinze cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers ou travaillent dans les usines de la compagnie MacLaren où ils se font $70 chacun.

Il se coupe sur les terres 600 cordes de bois de chauffage dont la vente rapporte $120 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen des cultuvateurs

Il s'établit comme suit:

Cultures	$ 55
Produits laitiers	400
Bovins de boucherie	115
Porcs	180
Moutons	3
Aviculture	50
Exploitation forestière (ferme)	120
Erablières	4
	$ 927

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$ 240
Valeur du chauffage	50
	$ 290

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Cultures maraîchères	3	$ 400
Chantiers et travail industriel	15	70

Les 29 cultivateurs ont donc touché un revenu-argent moyen de $927 et quelques-uns se sont fait en plus certains revenus-argent spéciaux. Tous ont joui du revenu en nature indiqué.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses annuelles de la ferme, comprenant les achats (notamment 10 tonnes de moulées et 2,000 livres de graines de trèfle et de mil),

les impôts et contributions dont il est question ci-dessous, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage, la forge, etc., se chiffrent par $200 en moyenne par ferme.

Le revenu-argent net du cultivateur, c'est-à-dire l'excédent du revenu-argent sur les dépenses d'exploitation ($927-200), s'élève donc à $727; c'est le montant dont il dispose pour payer les dépenses de la famille qui doivent se solder en argent. Seuls, les cultivateurs dont le revenu-argent est au-dessus de la moyenne peuvent capitaliser, c'est-à-dire développer les entreprise. L'agriculture est plus négligée dans cette municipalité que dans la voisine: Buckingham Sud-Est. C'est dû au voisinage de l'usine à papier de la compagnie Maclaren, qui fait appel à la main-d'oeuvre rurale.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $42 et les taxes scolaires, de $17 par ferme en moyenne. Dans la taxe municipale, nous faisons entrer celle de l'aqueduc municipal. Les dettes sont les suivantes: fabrique, $18,000; commission scolaire (collège), $42,000; aqueduc, $71,000. Cette dernière dette s'amortit. La compagnie Maclaren paie ses taxes scolaires à la commission du village. Elle va payer une bonne partie du coût du nouveau collège.

Sociétés agricoles

Il n'y a aucune association agricole locale. Les cultivateurs pourraient s'unir à ceux de Buckingham Sud-Est pour se former des sociétés agricoles.

---

3 - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Moulange

M. Godefroy Chalifoux exploite à Masson une meunerie établie en 1934. Elle fonctionne à l'année, mais irrégulièrement. En 1941, on a fabriqué à commission pour les cultivateurs de Masson de 600 à 800 tonnes de moulées. M. Chalifoux n'a aucun employé. Un moteur de 52 H.P. fournit la force motrice.

Fromagerie (disparue)

La fromagerie de Masson, qui appartenait à M. Grégoire Mallette, a été incendiée en 1941. Elle n'avait fonctionné qu'un mois pendant lequel elle avait produit 6,961 livres de fromage. Elle comptati 22 patrons, propriétaires de 275 vaches.

Industries du bois

Macleren Power & Paper Company

HISTORIQUE - La James Maclaren Co. Ltd commence ses opérations en 1864. Cette année-là elle achète de Bowman un moulin que le capitaine Smith avait construit à Buckingham en 1823 et qu'il avait vendu l'année suivante à Bowman. Elle fait l'acquisition d'un second moulin, construit en 1826 par Bigelow sur la rive opposée de la Lièvre; ce moulin changea trois fois de propriétaire, fut détruit par un incendie en 1896, reconstruit, puis acheté par la Cie Maclaren en 1901. Celle-ci construit sa pulperie de Buckingham en 1902.

Depuis, cette compagnie n'a cessé de prendre de l'expansion. "De 1929 à 1931, elle effectuera les travaux suivants: une papeterie à Masson, le grand barrage de la Grande Chute, le réservoir de Cedar Rapids au lac

Poisson Blanc ainsi qu'une digue sur la Lièvre à près d'un mille de Masson, dont l'eau s'écoule par un tunnel de 5,180 pieds de long et de 200 à 225 pieds sous terre, d'un diamètre de 30 pieds à l'ouverture et de 20 pieds à la sortie." (Le nord de l'Outaouais, p. 249.)

ADMINISTRATION - En 1930, la Cie Maclaren est absorbée par la société de gestion Maclaren Power & Paper Co., laquelle administre aussi la Maclaren-Quebec Power Co.

Le siège social de la société est à Buckingham, premier centre industriel du comté. Le conseil d'administration se compose de MM. G. H. Maclaren, président; J.-A. Bryant, secrétaire; M.T. Black, trésorier, et R.M. Kenny. Ce dernier est aussi président et gérant de la Cie James Maclaren.

James Maclaren Co. Ltd.

La Cie James Maclaren a produit en 1941 dans ses usines de Masson et de Buckingham:

Papier à journal	88,171	tonnes	capacité de	105,000 tonnes
Pâte mécanique	72,761	"	" "	85,000 "
Pâte chimique	18,862	"		

Elle exploite en outre, sous billet de location de la Couronne, 2,600 milles carrés de terre à bois sur la Lièvre, où on estime qu'il y a 6,000,000 de cordes. La compagnie obtient 89 p.c. de son bois de ses propres limites et 11 p.c. des terres patentées.

L'an dernier, on a utilisé surtout les essences suivantes:

Epinette	9,917,002	pieds cubes
Pin gris	136,045.5	" "
Pruche	1,005,316.3	" "
	11,058,363.8	" "

De ce total 1,521,146 pieds cubes sont du bois acheté.

La Cie a aussi vendu à des "jobbers" ou utilisé pour d'autres fins que la pâte 2,654,924.2 pieds cubes, ce qui fait un total de 13,713,286 pieds cubes de bois coupé ou acheté.

Voici maintenant un tableau nous montrant la quantité ou la valeur et l'origine des matières premières employées:

Bois	114,685	cordes	Vallée de la Lièvre et environs
Pierre à chaux	3,639	tonnes	De la région de Hull
Soufre	1,706	"	Du Texas, E.U.
Alun	629	"	De Boston, E.U.
Teintures et Couleurs	3	"	Toronto et Montréal
Feutres	$63,000		
Toiles métalliques	31,000		
Papier d'emballage	22,000		

L'industrie possédait une chaufferie électrique jusqu'à l'automne de 1941. A la demande du contrôleur de l'énergie électrique, la Cie a alors installé une chaufferie au charbon. Elle a donc dû acheter 4,153 tonnes de charbon bitumineux de Pennsylvanie. Cette chaufferie a coûté $500,000 à la compagnie, qui ne compte pas l'utiliser après la guerre. Le gouvernement fédéral a exigé ce changement afin d'exporter plus d'énergie électrique vers l'Ontario.

L'entreprise a actuellement (été 1942) 985 employés dont 344 dans les usines de Masson et de Buckingham, 28 dans les bureaux (26 hommes et 2 femmes) et 613 dans les forêts employés à la coupe du bois. La plupart des ouvriers des usines sont des techniciens. Très peu ont fait des études spéciales, mais ils ont subi un apprentissage de plusieurs années. Le gérant,

M. Kenny, se dit très satisfait de la main-d'oeuvre canadienne-française. Ses ouvriers n'adhèrent pas aux unions ouvrières. Leurs salaires, au dire de M. Kenny, sont plus élevés que ceux des usines semblables des environs. La Cie garde ses vieux employés; plusieurs ont dépassé 50 ans.

La Cie possède une centaine de clients disséminés à travers le Canada et les Etats-Unis. Parmi ces clients, elle compte une vingtaine de journaux, presque tous américains. Elle a vendu 5 p.c. de sa production au Canada et 95 p.c. aux Etats-Unis.

En ces trois dernières années la production a augmenté de 15 à 20 p.c. La Cie exploite ses terres à bois d'une façon méthodique. Elle est assurée pour un temps indéfini d'un bon approvisionnement de bois.

La force motrice est produite par 5 turbines hydrauliques développant 18,800 H.P.; 545 moteurs électriques formant le total de 13,453 H.P. sont employés et 47 autres (1,920 H.P.) sont en réserve.

Maclaren-Quebec Power Co.

Cette filiale s'occupe de l'énergie électrique. A High Falls, la production est de 115,000 H.P.; à Masson, elle est de 130,000 H.P.

La construction du barrage de High Falls a commencé en octobre 1928. Le courant fut transmis pour la première fois à Masson au mois d'août 1930. Trois unités étaient alors installées; on en ajouta une quatrième au mois de février 1936. L'eau est amenée à l'usine génératrice, située au pied des chutes, par quatre vannes d'acier de 14 pieds de diamètre. L'énergie est transmise à la Cie James Maclaren qui l'utilise dans ses usines de Masson et de Buckingham.

Le second barrage est situé à Masson, à trois milles au sud de Buckingham. Commencée en 1931, la construction en fut achevée en 1933. Une ligne de transmission de 200,000 volts porte cette électricité en Ontario où elle est vendue à la Commission Hydro-Electrique de cette province.

La compagnie a aussi un contrat avec la Cie James Maclaren, selon lequel elle doit lui livrer annuellement 66,000 H.P., d'une valeur de $600,000. Ce contrat expire en 1971.

La James Maclaren Co. Ltd. et la Maclaren-Quebec Power Co. ont réalisé, au cours de l'année financière se terminant le 30 novembre 1941, un profit net de $446,728, après déduction d'une somme de $350,000 pour les taxes.

Ateliers de menuiserie

M. Donat Saint-Amour est propriétaire du seul atelier de menuiserie qu'il y a dans la municipalité. Cet atelier, qui a été bâti en 1933, emploie maintenant en plus du propriétaire 2 membres de sa famille et 2 étrangers dont 1 temporaire. En 1941, M. Saint-Amour a fabriqué des portes et des châssis (nous n'avons pas pu savoir combien) et quelques armoires pour des manufacturiers et des entrepreneurs de Masson, Buckingham, Ottawa et Hull. Il achète son bois de Papineauville Lumber et de Daigle Lumber. Cette année il a obtenu un contrat pour la fabrication de 800 boîtes destinées à la manufacture de munition de Buckingham et il travaille actuellement (été 1942) à l'exécution de ce contrat. Cette industrie est actionnée par un moteur de 800 H.P. Deux autres moteurs, en très mauvais état d'ailleurs, sont inactifs.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Navigation

Le quai de Masson, sur la rivière Outaouais, est à 1½ mille du village. C'est un quai en béton, en très bon état. La route qui y conduit est excellente.

Actuellement le traversier "Interprovincial", appartenant à M. Paquette, de Cumberland, fait le service entre cette dernière localité et Masson. Il fait 7 ou 8 traversées par jour selon les besoins. La saison de navigation dure ordinairement du 1er mai au 1er novembre. Ce traversier est un bac actionné par un moteur de marine Kermat de 54 à 100 H.P. environ et muni d'une chaloupe de sauvetage.

L'an dernier, on a transporté en Ontario surtout du bois de sciage et l'on a apporté dans la province de Québec des fruits et des légumes, du foin, un peu de bois et des animaux. Les tarifs sont les suivants:

Automobile	-	$0.50 plus 10 cents par occupant
Camion (1 tonne)	-	0.75
" (3 tonnes)	-	1.00
Voiture à cheval	-	0.50
Piéton	-	0.25
Bicycle	-	0.25

Les affaires sont très mauvaises et M. Paquette se propose de discontinuer le service si la situation ne s'améliore pas.

Chemin de fer

La municipalité est desservie par le Pacifique Canadien. La gare de Buckingham Jonction est située au centre du village; un embranchement conduit à Buckingham. Il y a une voie principale et quatre voies d'évitement. La Cie Maclaren possède aussi des voies privées conduisant à son usine. Le chef de gare, M. O'Neil, n'a voulu donner aucun renseignement sur le volume de la circulation ferroviaire.

Routes

Voyageurs

Pour le service d'autobus nous renvoyons le lecteur à la monographie de la ville de Buckingham. Les taxis sont au nombre de 4.

Marchandises

Etant située près de la route Montréal-Ottawa et à quelques milles seulement de Buckingham, la municipalité de Masson jouit d'un service très efficace de transport par camion. Voici quels sont les services réguliers de camionnage qui desservent la localité:

Exploitants	Lieu d'origine	Destination	Périodicité	Marchandises transportées
Frank McKinnon	Buckingham	Hull-Montréal	Quotidien	Diverses
Saint-Denis	Papineauville	Ottawa	Quotidien	Diverses
Casey's Express	Buckingham	Hull-Ottawa	Quotidien	Prod.pharmaceutiques principalement
Roy & Larocque	Buckingham	Hull-Ottawa	Quotidien	Diverses
Boucher, E.	Masson	Buckingham & région	Quotidien	Bois, foin, etc.
Bergeron, Jos	Masson	Buckingham & région	Quotidien	Bois, foin, etc.

Téléphone, télégraphe et électricité

Le service téléphonique, très satisfaisant, dit-on, est assuré par la Cie Bell, tandis que le Pacifique Canadien,maintient un bureau de télégraphe et que la compagnie Maclaren-Québec Power fournit l'électricité.

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MONTEBELLO

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MONTEBELLO

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Montebello, érigée en 1878, occupe un territoire d'une superficie de 2,110 acres, borné: au nord et à l'est, par la municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité de la paroisse de Sainte-Angélique.

La partie sud de la municipalité est comprise dans la zone des terrasses qui bordent la rivière Outaouais. L'altitude de ces terrasses varie entre 160 et 3 à 400 pieds. Celle sur laquelle est bâtie l'agglomération villageoise a de 160 à 170 pieds. En arrière de ces terrains l'altitude grimpe rapidement autour de 500 pieds; c'est le piedmont. Au sud de la route on note un léger escarpement sur lequel se trouvent très peu d'habitations.

La municipalité est arrosée par deux petits cours d'eau dont l'un se jette dans la rivière aux Saumons et l'autre directement dans la rivière Outaouais.

La municipalité fait partie de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, dont l'église se trouve dans les limites du village.

C'est aussi à Montebello que se trouve le fameux Seigniory Club, dont l'immense territoire déborde les limites de la municipalité et s'étend assez loin vers le nord.

Le village de Montebello se trouve sur le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien, dont la gare est à 1/2 mille au nord du village. Il est traversé par la route no 8. Une autre route vers l'intérieur a son point de départ dans le village.

L'aqueduc appartient au Seigniory Club et les égouts appartiennent à des groupes de propriétaires.

MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE MONTEBELLO
COMTÉ DE PAPINEAU

5 0 5 15 25

ÉCHELLE D'ARPENTS

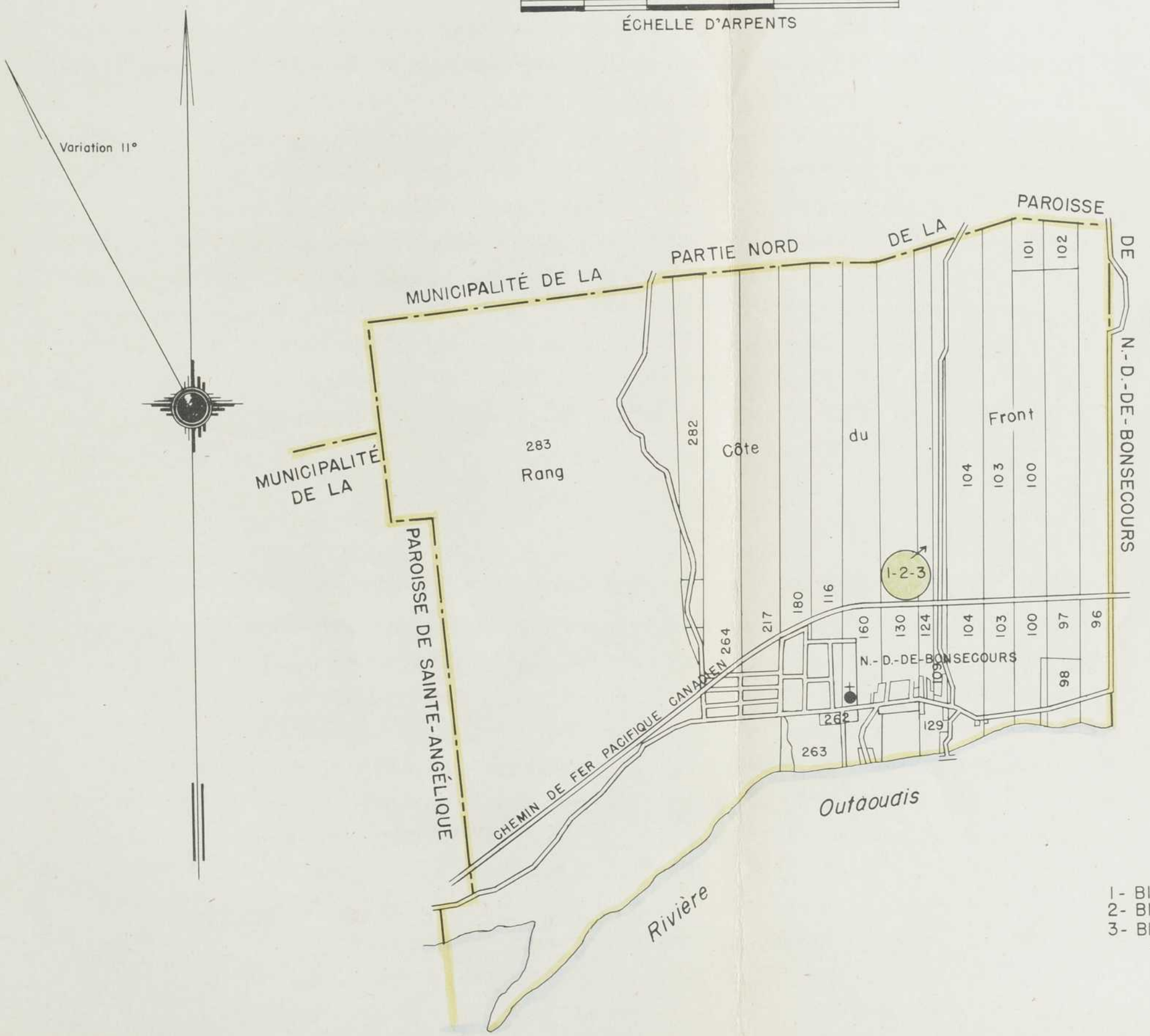

LÉGENDE

1- Blais et Fils, moulange.
2- Blais et Fils, scierie.
3- Blais et Fils, portes et châssis

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population du village de Montebello, qui était de 1,501 âmes en 1931, n'était plus que de 1,266 âmes en 1941. A cette diminution nette de 235 vient s'ajouter la perte de tout l'accroissement naturel, qui s'est chiffré par environ 200 âmes. La municipalité aurait donc subi la perte de plus de 400 âmes au cours de la décade 1931-1941.

Occupation du sol

On relève 3 propriétaires de fermes, 407 propriétaires emplacitaires, 3 sociétés de services publics et 52 détenteurs de permis de commerce. Deux des sociétés de services publics n'ont pas leur siège social dans la municipalité et 4 commerçants n'y sont pas domiciliés. Les 407 propriétaires emplacitaires comprennent 197 membres du Club seigneurial, dont 26 seulement sont bâtis. Il est impossible, à cause du Club, de déterminer exactement le nombre des propriétaires domiciliés et non domiciliés. Les 3 propriétaires de fermes sont domiciliés et exploitent eux-mêmes leur ferme. Les logis, autres que ceux des fermes, habités par le propriétaire sont au nombre de 131 au village et de 26 au Club; ceux qui sont habités par un locataire sont au nombre de 119; 6 maisons sont inhabitées. La plupart des emplacitaires cultivent un lopin de terre, trois gardent des chevaux et une cinquantaine entretiennent d'autres animaux domestiques.

Modes de vie

Voici quels sont les principaux modes de vie de la population:

	Chefs de famille
Cultivateurs	3
Industriel	1
Artisans (prop.de boutique):	
Menuisiers	4
Boulanger	1
Forgerons-charrons	2
Garagistes (mécanique)	2
Cordonniers-selliers	2
Horloger	1
Barbiers	2
Electricien	1
Plombier	1
Commerçants:	
Marchand de gros et détail	1
Marchand de détail	1
Bouchers	3
Commerçant de bois	1
Hôteliers	2
Restaurateurs	4
Postes d'essence	3
Transports:	
Employés de ch. de fer	2
Camionneur (prop.)	1
Taxis (prop.)	1
Cantonnier	1
Collets blancs:	
Comptable	1
Agents	2
Banquier	1
Maître de poste	1
Hommes de prof. libérales:	
Médecins	2
Dentiste	1
Journaliers	10
Rentiers	10

Parmi les célibataires on relève un notaire, un voyageur, un agent, un propriétaire de taxis ainsi que trente jeunes gens en service militaire. Trois familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

La municipalité compte plusieurs communautés. Les Soeurs Grises (15 religieuses), les Soeurs Dominicaines du Rosaire (7 religieuses), les Clercs de Saint-Viateur (école et juvénat d'horticulture, 10 religieux) se livrent à l'enseignement, tandis que les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, remplissent les fonctions de ménagères au presbytère et au juvénat d'horticulture. Trois jeunes filles de la municipalité se livrent aussi à l'enseignement.

Outre ces trois jeunes filles qui se livrent à l'enseignement, une trentaine travaillent dans la municipalité: 24 en service domestique, 4 dans des bureaux et 2 dans des magasins. Une quinzaine d'autres travaillent dans les municipalités voisines et dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Nous n'avons pas fait l'étude de l'agriculture dans cette municipalité qui ne compte que trois fermes.

B - INDUSTRIE

M. Blais & Fils sont les seuls industriels de Montebello. Ils possèdent dans cette municipalité une moulange, une scierie et un atelier de menuiserie où ils emploient 11 hommes à l'année et 4 temporairement. Un moteur Diesel de 40 H.P. fournit la motrice requise.

Moulange

La moulange est établie depuis 8 ans. Elle fonctionne à l'année. En 1941, on a fabriqué pour les cultivateurs de Notre-Dame-de-Bonsecours et des municipalités environnantes 100 tonnes de moulées. Les fabricants gardent une commission de 18 cents le cent livres.

Scierie

La scierie a été fondée en 1935. En 1941, MM. Blais ont scié 25,000 p.m.p. pour eux-même et 125,000 pour les cultivateurs; ils ont également raboté 50,000 p.m.p. pour eux-mêmes et 25,000 à commission. Tout ce bois provient des terres patentées de la localité; on y remarque du bois mou dans une proportion de 75 p.c. et du bois franc (chêne, érable, etc.) pour le reste. Les affaires ont augmenté d'environ 25 p.c. depuis un an.

Atelier de menuiserie

L'atelier de menuiserie fut établi en même temps que la moulange, soit en 1934. Cet atelier travaille actuellement à plein rendement durant 12 mois. En 1941, on y a fabriqué des portes, des châssis et des meubles pour une valeur globale de quelque $15,000, ce qui a exigé 75,000 p.m.p. de bois. Environ 60 p.c. de la production fut vendue à Montréal, 10 p.c. à Montebello et le reste fut écoulé à Ottawa et ailleurs. La guerre, ayant activé l'industrie de la construction, a beaucoup amélioré la situation de cette exploitation.

LE CLUB SEIGNEURIAL

Le Club seigneurial (Seigniory Club) est à notre connaissance une entreprise unique dans son genre au Canada. C'est un club privé, dirigé par le Pacifique Canadien; il possède un territoire de 104 milles carrés, soit plus de 66,000 acres: la seigneurie de la Petite-Nation dont la plus grande partie se trouve dans les municipalités du village de Montebello et de la partie nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Le centre mondain du Club est le Log Chateau, bâtisse de six ailes et de près de 250 chambres construite en bois rond sur le bord de la rivière Outaouais. Tout près l'on voit le manoir seugneurial des Papineau, anciens propriétaires de la seigneurie. Toutes les bâtisses du Club, à l'exception du manoir Papineau, sont en bois rond.

Tous les sports en honneur au Canada, sports d'été et sports d'hiver, se pratiquent au Club seigneurial. Le vaste territoire du Club avec sa belle forêt, ses quatre petites rivières et ses nombreux lacs est le paradis de la chasse et de la pêche. Le Club a sa station de pisciculture privée pour l'empoisonnement de ses rivières et de ses lacs.

Outre les bâtisses du Club, 42 membres ont leur propre chalet soit à Montebello même, soit sur les bords du lac Commandant. Tous ces chalets sont habités par leur propriétaire durant l'été. Environ 18 sont habitables l'hiver. A part les occupants de ces chalets, approximativement 4,000 personnes passent quelque temps au Club chaque année.

Le Club fournit leur emploi principal à environ 100 personnes et un emploi secondaire à environ 150 autres. Il rapporte quelque $250,000 par année aux gens de la localité, dont $25,000 à peu près vont aux cultivateurs des environs.

Tous les propriétaires attachent beaucoup d'importance à l'apparence extérieure de leur chalet. Dans tous les cas, les plans, qui doivent être soumis au Club pour approbation, sont l'oeuvre d'architectes. Les maisons sont bien bâties et bien meublées.

Le club a un service de publicité et deux fois par année il publie une revue, "Le Seigneur", qui est envoyée à 25,000 personnes tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Navigation

Un traversier fait le service sur la rivière Outaouais en face de Montebello. Ce traversier appartient à M. Séguin. La saison de navigation dure ordinairement de la mi-avril à la fin de novembre.

Le traversier, qui peut contenir 4 autos, est actionné par un moteur Lockwood de 84 H.P. Il fait en moyenne 20 traversées par jour. Le prix de la traversée est de 50 cents pour les autos, 75 cents pour les camions et de 15 cents pour les piétons.

Il transporte du bois et des animaux pour l'Ontario et rapporte vers Québec surtout du foin.

Ce service a été établi vers 1880. Il a été très actif lorsque de nombreux navires sillonnaient la rivière Outaouais, c'est-à-dire avant l'avènement du camion; depuis le chiffre d'affaires a considérablement diminué.

Chemin de fer

Le Pacifique Canadien dessert la municipalité de Montebello. La station est située au nord de la municipalité, à 1/2 mille du centre du village. Outre la voie principale, il y a deux voies d'évitement et un embranchement qui conduit au Seigniory Club. La gare est de même style que les résidences du Club.

Du mois de juin 1941 au mois de mai 1942, le volume global de la circulation a atteint 5,667 tonnes, soit 1,233 tonnes de marchandises expédiées et 4,434 de marchandises reçues. Les expéditions comprennent surtout du bois de chauffage et du bois à pâte ainsi que de la buanderie et autres articles du Club; les réceptions représentent des produits alimentaires, du charbon, du pétrole, de la farine, des moulées et des engrais. Le gros des marchandises reçues sont destinées au Club seigneurial.

Le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets à la gare de Montebello de décembre 1941 à mai 1942 est de 8,308. Ce chiffre est sensiblement le même depuis de nombreuses années.

Routes

Voyageurs

Aucune ligne d'autobus ne dessert la municipalité. Il y a trois taxis à la disposition des voyageurs.

Marchandises

Plusieurs services réguliers de camionnage desservent la municipalité.

Exploitants	Lieu d'origine	Destination	Périodicité	Marchandises transportées
Papineau Transport	Ottawa	Montréal	6 fois par semaine	Mdses diverses
Saint-Pierre	Montebello	Montréal	3 fois par semaine	Mdses diverses
Edmond Deschatelets	Ripon	Montréal & Ottawa	6 fois par semaine	Bois de sciage et mdses diverses
Hermisdas Séguin	Ripon	Montréal & Ottawa	6 fois par semaine	Bois de sciage et mdses diverses
Jeffrey Mallet	Ripon	Montréal & Ottawa	6 fois par semaine	Bois de sciage et mdses diverses

Un seul camion est affecté au service public dans la municipalité; il transporte des marchandises diverses.

Téléphone, télégraphe et électricité

La Gatineau Power fournit l'électricité à la municipalité; le courant lui est transmis de la centrale de Ripon. Le service téléphonique est assuré par la Cie Bell et le bureau de télégraphe appartient au Pacifique Canadien.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I A P L I T E

D E

M O N T P E L L I E R

MUNICIPALITE DE MONTPELLIER

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

L'érection de Montpellier en municipalité date du 11 octobre 1920.

MUNICIPALITÉ DE MONTPELLIER
COMTÉ DE PAPINEAU

½ 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

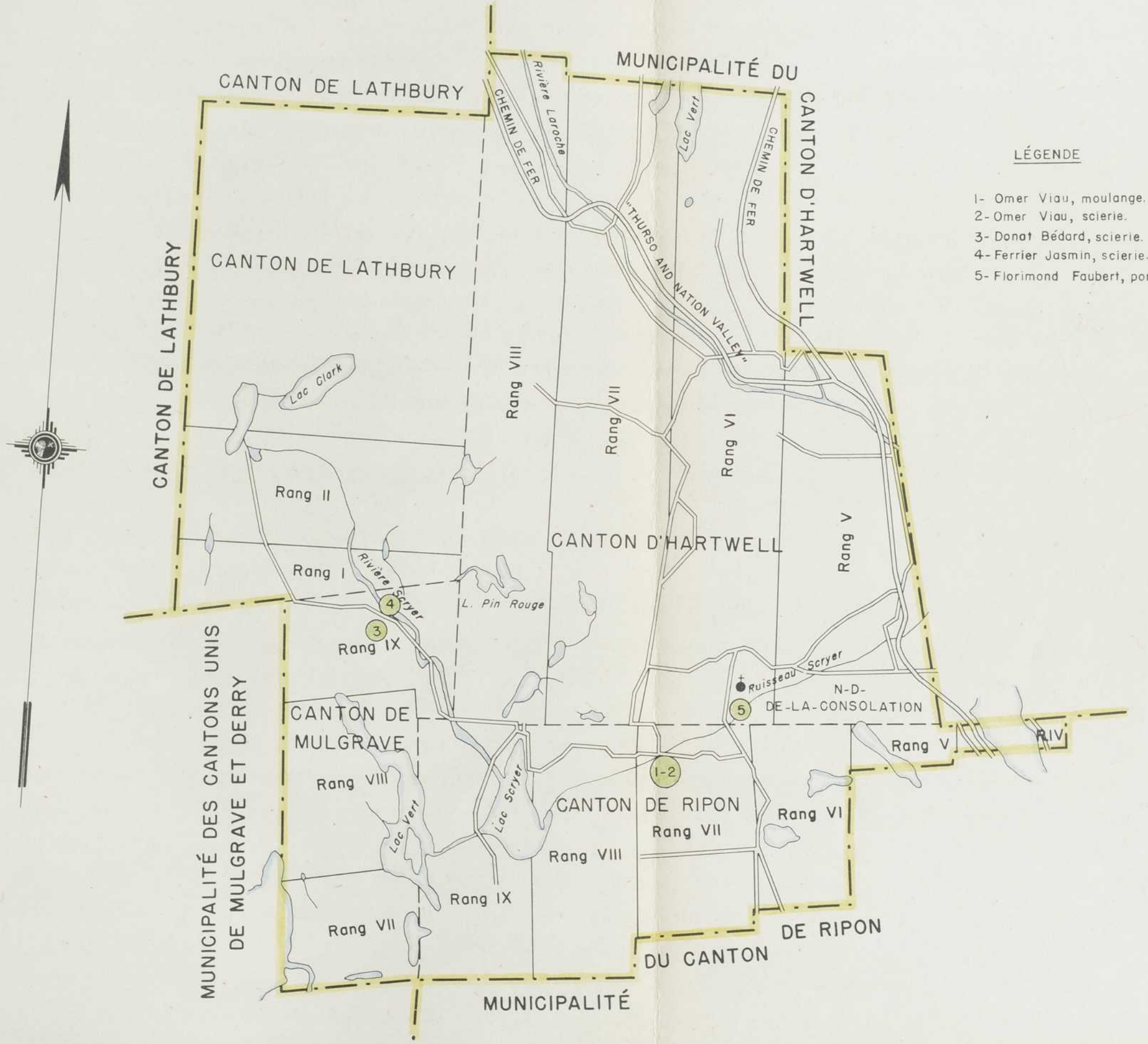

LÉGENDE

1- Omer Viau, moulange.
2- Omer Viau, scierie.
3- Donat Bédard, scierie.
4- Ferrier Jasmin, scierie.
5- Florimond Faubert, portes et châssis.

Cette municipalité couvre une superficie d'environ 30,000 acres (1). Elle est bornée: au nord, par la municipalité du canton de Hartwell et par le canton de Lathbury; à l'est, par la municipalité du canton de Hartwell et par celle du canton de Ripon; au sud, par la municipalité du canton de Ripon et par celle des cantons unis de Mulgrave et de Derry; à l'ouest , par la municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry et par le canton de Lathbury. L'agglomération principale de Montpellier est située aur le rang VI, dans la partie sud de la municipalité.

Nous sommes ici en pleine région de collines laurentiennes. La plus grande partie du relief dépasse 800 pieds. Plusieurs sommets dépassent 1,000 et quelques-uns atteignent même 1,200 pieds. Les parties aplanies, en contre-bas des collines, sont très réduites. On trouve ces dernières au centre du village, un peu autour du lac Scryer(ouest) et surtout vers l'est, vers le lac Vert et la Baie de l'Ours (Lac Simon)où passe la voie ferrée. Il est difficile d'y reconnaître une plate-forme, tant l'érosion l'a disséquée. Les terrasses qui restent sont entre 650 (au fond des vallées) et 750 pieds, faites de sable et toutes parsemées de basses rocheuses précambriennes. Les montagnes sont naturellement couvertes de forêts, qu'une exploitation non méthodique a fortement ravagée.

Région pittoresque, qu'on pourrait aménager pour le tourisme, même d'hiver, puisqu'il y a une voie ferrée pour le bois.

La municipalité renferme un bon nombre de lacs dont les plus importants sont le lac Scryer, les deux lacs Vert, le lacPin Rouge et le lac Clark. Beaucoup d'autres n'ont pas de nom.

Le village possède un système d'aqueduc et un service téléphonique.

Le nom de la paroisse religieuse de cette municipalité est Notre-Dame-de-la-Consolation.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Comme dans un grand nombre de municipalités du comté, la population de Montpellier a considérablement diminué durant les années 1931 à 1941. En 1931, on y comptait 704 âmes. L'accroissement naturel aurait dû faire monter le chiffre de la population à 867. Mais celle-ci n'est que de 656 âmes en 1941, soit une diminution nette de 211.

Six familles ont quitté la municipalité il y a deux ans pour aller s'établir à Thurso. Les autres partants se dirigeaient surtout vers les villes.

Occupation du sol

Montpellier compte 195 contribuables répartis de la manière suivante: 130 propriétaires de fermes, 44 propriétaires emplacitaires, 12 propriétaires de lots à bois, 2 entreprises de service public et 7 personnes qui ont obtenu des permis de commerce. Vingt-cinq contribuables n'habitent pas la localité: 12 propriétaires de fermes, 12 propriétaires emplacipaires et un entreprise de service public. Des 130 fermes déjà mentionnées, 118 sont exploitées par des propriétaires domiciliés et 12 par des propriétaires non domiciliés. Ces dernières appartiennent à des gens de Ripon et de Thurso.

La Cie Singer, de Thurso, possède dans la municipalité des terres à bois d'une étendue assez considérable.

---

(1) Les statistiques municipales ne donnent cependant que 22,500 acres.

Dans le canton de Lathbury, dans la partie nord de la municipalité, la Couronne détient deux rangs (environ 32 lots) qui ne sont pas occupés.

Modes de vie

Les chefs de famille de la municipalité se répartissent comme suit:

Cultivateurs	118
Industriels	4
Forgeron-charron	1
Menuisiers-charpentiers	2
Marchands de détail	5
Restaurateur	1
Employés de ch. de fer (Singer)	5
Propriétaire de taxi	1
Agent	1
Journaliers	16
Rentiers	17

Montpollier attire chaque année un certain nombre de villégiateurs. Deux communautés religieuses, les Pères Blancs et les Frères des Ecoles Chrétiennes, porrèdent des maisons de repos dans la municipalité.

L'enseignement est diffusé par 5 jeunes filles dont aucune ne demeure dans la municipalité. Cinq autres sont en service domestique. On en compte un nombre égal qui travaillent dans les municipalités voisines. Enfin, on en relève 15 occupant des emplois divers dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Cette municipalité se trouve dans le centre-nord du comté de Papineau. Le sol, pauvre et pierreux, ne rapporte pas assez, en général, pour subvenir aux besoins du cultivateur et de sa famille. Une trentaine d'agriculteurs seulement réussissent à se créer un revenu suffisant sur leur ferme. Les autres doivent travailler plusieurs mois par année aux chantiers de la Cie Singer.

La valeur moyenne des fermes est de $3,700, dont $1,500 pour la terre, $1,000 pour les constructions, $700 pour les troupeaux et $200 pour le matériel agricole. Onze fermes sont hypothèquées en faveur de l'Office du Crédit agricole de Québec. Le montant accordé est de $1,100 par ferme en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

Elle est de 100 acres, ce qui donne 13,000 acres de terre occupée dans la municipalité. Sur cette étendue de 100 acres, on en trouve 41 en cultures, 10 en pâturages naturels et 49 en bois.

Période de végétation

Elle est un peu plus courte que celle de Ripon (voir cette monographie). On peut compter sur 100 à 110 jours de végétation.

Sols et amendements

Deux types de sol s'y rencontrent: de la terre sablo-argileuse ou jaune, 30 p.c.; de la terre légère, rocheuse, 70 p.c. La terre est naturellement pauvre. Certaines parties de ce territoire n'auraient pas dû être défrichées. On n'emploie ni chaux, ni engrais chimiques. On a peu d'engrais d'étable et on n'en prend aucun soin. Le sol étant en pente, l'eau gagne aussitôt

les ruisseaux et les rivières. Il faudrait du défrichement, du chaulage, des engrais et un meilleur système de culture.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	2	15 minots
Avoine	1,320	20 "
Orge	80	18 "
Sarrasin	83	22 "
Pois	12	15 "
Grains mélangés (1)	175	23 "
Maïs fourrager	30	8 tonnes
Foin	1,520	3/4 tonne
Pommes de terre	90	125 minots
Racines	10	9 tonnes
Pâturages labourés	2,000	

Il y a peu de changements avec les chiffres d'il y a dix ans. Les rendements sont bas et l'agriculture est négligée. Pour améliorer l'état de la grande culture, on pourrait adopter la rotation que nous avons suggérée pour Duhamel et comportant une production assez spécialisée de la pomme de terre.

Cultures maraîchères et fruitières.

On ne trouve que des jardins de famille. On pourrait développer cette culture en vue d'alimenter mieux la famille et de satisfaire le marché local du tourisme. Rien à faire dans la culture fruitière. Les jardins occupent environ 8 acres en tout.

Erablières

Il y a en exploitation 5 érablières d'environ 1,000 érables chacune. La production est de 500 gallons de sirop dont la vente rapporte $4 par ferme. La Cie Singer, de Thurso, coupe un grand nombre de ces arbres dans sa concession.

Production animale

Chevaux

La municipalité en compte 85. On en élève 6 et on en importe une vingtaine par année. On pourrait en élever assez pour les besoins de la ferme. On utilise les reproducteurs de Saint-André-Avellin.

Bovins et industrie laitière

On compte 3 vaches laitières et à peu près autant d'autres bovins en moyenne par ferme, soit au total 390 vaches et 350 autres bovins dans la municipalité. Il n'y a pas de taureaux de choix pur sang. Le rendement moyen est de 2,800 livres de lait par année. Les besoins de la famille satisfaits, on porte le reste du lait aux fabriques de Chénéville et Saint-André-Avellin. Cette industrie rapporte $80 par ferme en moyenne. Il se vend quelque 260 veaux pour la boucherie, ce qui procure $20 par ferme en moyenne.

---

(1) Comprenant foin de grain

Porcs

On compte 360 porcs dans la localité, dont 40 truies d'élevage. On en abat 150 pour les besoins domestiques et on en vend 170 vivants à 180 livres chacun; ces ventes donnent en moyenne $30 à chaque cultivateur.

Moutons

La moitié des cultivateurs ont des moutons, soit 160 brebis, autant d'agneaux et 10 béliers. La vente des agneaux a rapporté $8 par ferme en moyenne. C'est cet élevage que l'on devrait surtout développer. Il rapporterait plus que l'industrie laitière, qui ne se trouve pas dans un milieu propice. Il s'agirait de protéger les troupeaux contre les chiens, par la loi édictée à cet effet, et contre les ours et les loups par des clôtures et des abris.

Volailles

On relève 12 poules et 15 poulets par ferme, soit 1,500 poules et 1,900 poulets en tout. La vente de 1,500 volailles a rapporté en 1941 $12 par ferme en moyenne. On trouve un poulailler de 200 poules. C'est un élevage à développer, pour le marché local surtout qui se grossit l'été des touristes du lac Scryer et des autres endroits enchanteurs.

Exploitation forestière

Cent personnes vont aux chantiers et s'y font un revenu de $125.
Sur les fermes, on coupe 1,000 cordes de bois de chauffage et 600 cordes de bois à pâte dont la vante rapporte $50 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Il s'établit comme suit:

Produits laitiers	$ 80
Bovins de boucherie	20
Porcs	30
Moutons	8
Volailles	12
Exploitation forestière (ferme)	50
Erablières	4
Total	$204

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles consommés par la famille	$ 220
Valeur du chauffage	50
	$ 270

Les 130 cultivateurs ont touché un revenu-argent de $204, la plupart (100) se sont fait un revenu spécial de $125 par les chantiers et tous ont profité du revenu en nature indiqué.

Dépenses d'exploitation

Elles comprennent notamment les achats (40 tonnes de moulées et 4,000 livres de graines de trèfle et de mil), les impôts mentionnés ci-dessous, certaines réparations, la forge; ces dépenses atteignent $100 par ferme en moyenne.

Le faible excédant d'argent sur les dépenses de la ferme ne permet pas aux gens d'avoir le niveau de vie désirable. Une riche forêt, exploi-

tée conjointement avec le sol, aurait permis à la population de vivre convenablement.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15, les taxes municipales sont de $7 et les taxes scolaires de $13 par ferme en moyenne. Ces institutions n'ont pas de dettes.

Sociétés agricoles

Il y a un cercle de l'U.C.C., lequel compte 30 membres.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Moulange

La moulange, exploitée actuellement par M. Omer Viau, a été établie dans la municipalité en 1860. Elle est située sur le rang VII du canton de Ripon. M. Viau exploite seul cette moulange, qui fonctionne irrégulièrement 4 mois par année. En 1941 on y a fabriqué à commission pour les cultivateurs 100,000 livres de moulées alimentaires. La commission exigée est ordinairement de 12 cents le 100 livres. Les grains employés étaient l'avoine, l'orge et le sarrasin.

Industrie du bois

Scierie

La municipalité compte actuellement 3 scieries en exploitation. Elles appartiennent respectivement à MM. Omer Viau, aussi propriétaire de la moulange, Ferrier Jasmin et Donat Bédard. Au total, cette industrie emploie temporairement quelque 18 hommes pendant des périodes de 3 mois environ. Le plus ancien de ces établissements est celui de M. Omer Viau, qui est exploité dans Montpellier depuis 1860; celui de M. Bédard a été établi en 1939; M. Jasmin a remis en exploitation un moulin fermé depuis de nombreuses années.

Le bois de sciage comporte les essences suivantes: de la pruche dans une proportion d'environ 90 p.c. de l'érable et du bouleau pour le reste. Le tableau suivant indique la production des différentes scieries de la localité:

Exploitants	Pour eux-mêmes p.m.p.	Pour les autres p.m.p.
Omer Viau	90,000	50,000
Ferrier Jasmin		250,000
Donat Bédard	90,000	500,000
	180,000	800,000

La production totale est donc de 980,000 p.m.p. de bois brut provenant à peu près en entier des limites de la Cie Singer.

Tout le bois que les exploitants ont scié pour eux-mêmes fut vendu aux commerçants de gros, en particulier à la Papineauville Lumber.

Outre la production mentionné plus haut, M. Bédard a aussi scié dans d'autres municipalités. Voici quelle est la production dans ces différents endroits:

Localités	Production	Essences
	1941	
Saint-André-Avellin	75,000 p.m.p.	Prucho, 100 p.c.
Saint-Angélique	225,000 p.m.p.	Prucho, 50 p.c. Epinette et pin, 50 p.c.
	1942	
Duhamel, Lot 43, rang V	250,000 p.m.p.	Prucho et épinette, 90 p.c.

Les moulins de MM. Bédard et Jasmin sont actionnés par des moteurs Diesel de 50 H.P. chacun et celui de M. Viau par une turbine de 40 H.P.

Portes et châssis

M. Florimond Faubert possède sur le rang VI un atelier de menuiserie où il a fabriqué en 1940 8 portes et 18 châssis. Ces articles ont été vendus aux habitants de la localité.

L'industrie n'a pas fonctionné en 1941. L'exploitant vient de recevoir (été 1942) un contrat des Pères Blancs d'Ottawa qui construiront une maison de campagne dans la municipalité.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Aucune ligne de chemin de fer ne traverse la municipalité de Montpellier. La station la plus proche est celle de Papineauville, située à 23 milles.

Transports routier

Voyageurs

Il n'y a qu'un taxi dans la municipalité; pour un voyage à Papineauville, le tarif est de $3.

Marchandises

Le transport des marchandises est effectué par 5 camionneurs. Ce sont MM. Montpellier, Armand Fauteux, Jean Lavigne, Joseph Viau et Polydore Descgatelets. Ces camionneurs, tous de Montpellier, font le service entre cette municipalité, Papineauville et Ottawa. Ce service dure du mois de mai au mois de décembre.

Téléphone

La Cie de téléphone la Petite Nation fournit le service téléphonique.

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE MULGRAVE ET DE DERRY

COMTÉ DE PAPINEAU

LÉGENDE

1- John Berndt & Sons, scierie.
2- Charles Lacombe, scierie.
3- Charles French, scierie.
4- Albert Mielke, scierie.
5- Canadian Flint & Spar Co. Ltd, feldspath et quartz. (mines Back et Derry)
6- United Mining Industries, feldspath et quartz.

1 1/2 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

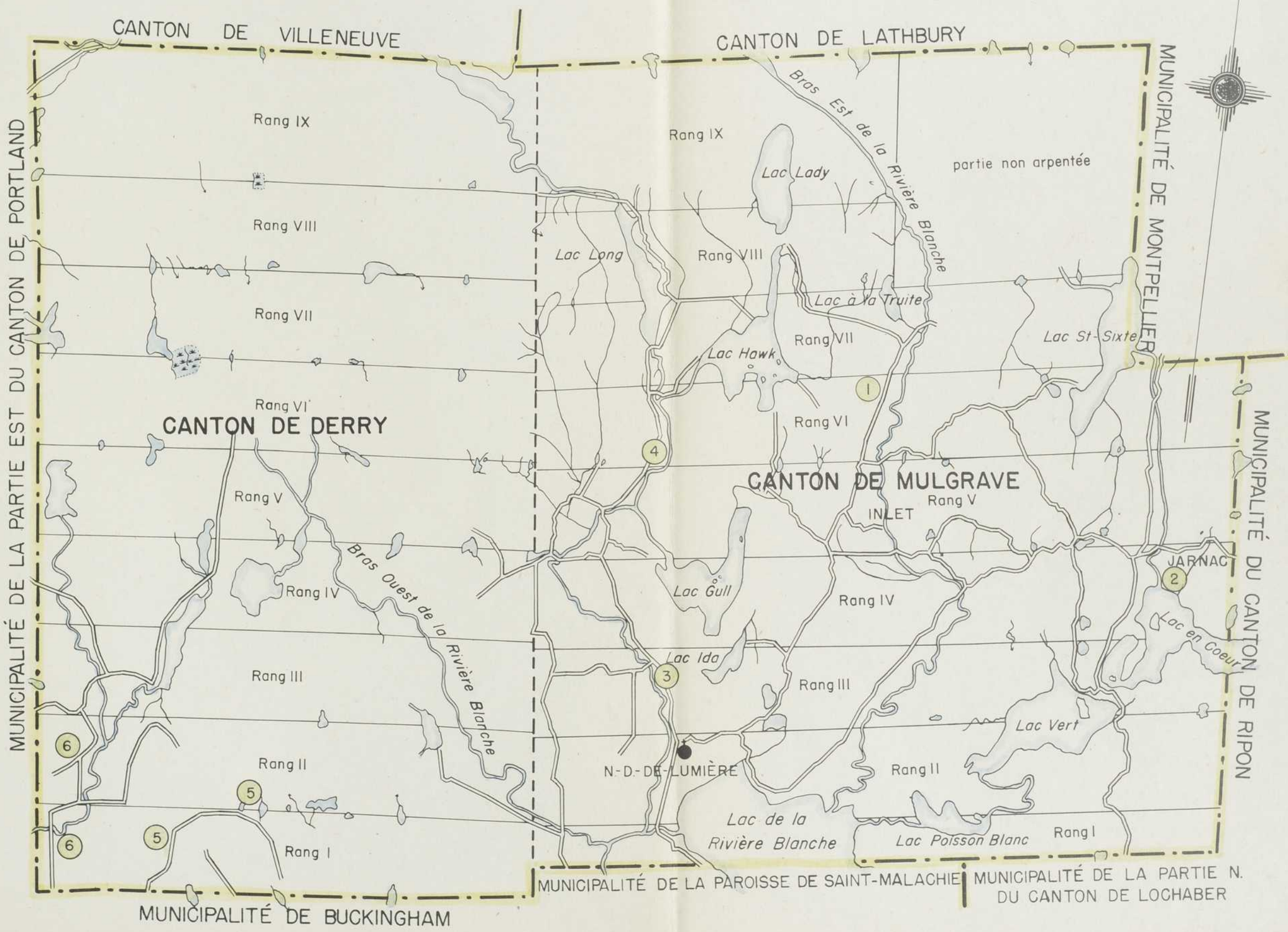

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DES

CANTONS UNIS

DE

MULGRAVE ET DE DERRY

MUNICIPALITE DES CANTONS UNIS DE MULGRAVE ET DE DERRY

La municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry, érigée le ler janvier 1870, occupe les deux cantons du même nom, soit une superficie d'environ 78,500 acres (1). Elle est bornée: au nord, par la municipalité du canton de Villeneuve et par le canton de Lathbury; à l'est, par la municipalité de Montpellier et celle du canton de Ripon; au sud-est par la municipalité de Lochaber-Nord; au sud, par la municipalité de Saint-Malachie et celle du canton de Buckingham; à l'ouest, par la municipalité de Portland-Est (Notre-Dame-de-la-Salette).

Nous n'avons pu nous rendre compte que du relief du canton de Mulgrave que nous avons parcouru.

Ici les collines sont plus nombreuses et plus élevées que dans Saint-Malachie (Mayo) et l'abondance des lacs est à remarquer. De sorte que les terrasses sont plus étroites et à des altitudes fort différentes les unes des autres. Les trois vallées principales sont celles des trois bras de la rivière Blanche; Bras Ouest dans Derry, la Blanche dans l'ouest de Mulgrave, et le Bras Est, aussi nommé rivière Inlet, vers le centre. Dans l'est se trouve la Saint-Sixte. Leurs terrasses sont à une altitude variant de 600 à 800 pieds. Les collines rocheuses en émergent et s'élèvent à plus de 1,000 pieds, même jusqu'à 1,200 et 1,400 dans Derry.

On pénètre dans la municipalité en longeant la rive ouest du grand lac de la rivière Blanche, sur une surface plane de 600 pieds. Cette rive est encore marécageuse. Vers le cours supérieur de la Blanche, la route s'élève rapidement à travers les gorges du torrent. Pour atteindre Inlet, on traverse une série de collines et l'on gagne la rive droite du Bras Est, souvent appelé Inlet. Pour se rendre à Jarnac, on revient côtoyer la rive nord du lac de la Rivière Blanche, on suit des terrasses élevées au-dessus du lac, puis une longue dépression rectiligne, vers le nord-est, en forme de fiord remblayé, qu'occupe le cours inférieur du Bras Est. Lorsqu'on a traversé la rivière, les collines reprennent (à plus de 800 pieds), puis l'on redescend dans la vallée de la Saint-Sixte, où se trouce Jarnac. De là, on peut se rendre à Ripon.

La carte topographique du ministère de la Défense nationale nous permet de constater que le relief du canton de Derry est passablement accidenté; l'altitude y varie de 800 à 1,200 pieds.

---

(1) Les " Statistiques municipales" ne lui attribuent qu'une superficie de 35,000 acres. Cependant le canton de Derry a 35,000 acres et celui de Mulgrave 46,100, soit au total 81,100 acres. De ce chiffre il faut toutefois déduire les 2,600 acres comprises dans la municipalité de Montpellier.

La municipalité renferme de nombreux lacs parmi lesquels on remarque les suivants: de la Rivière Blanche (ou la Blanche), Vert, en Coeur, Long, Hawk, Lady, Saint-Sixte, pour ne mentionner que les plus importants.

La municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry possède 3 bureaux de poste: Blanche, sur la rivière du même nom, sur le rang IV de Mulgrave; Jarnac, aussi sur le rang IV, et Inlet sur le rang V.

On y trouve une église catholique (Notre-Dame-de-la-Lumière) sur le rang II de Mulgrave; une église luthérienne, sur le rang V, à Inlet, laquelle a pour patron Saint-Mathieu l'Evangéliste, et une église baptiste. Toutes ces agglomérations sont situées dans le canton de Mulgrave; le canton de Derry n'est habité que le long de Buckingham.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En nous basant sur les deux derniers recensements décennaux nous constatons une légère diminution dans le chiffre de la population: on comptait 465 personnes en 1931 et 423 en 1941. Une grande partie des gens qui ont quitté la municipalité se sont dirigés vers les villes les plus rapprochées: Buckingham et Ottawa.

Occupation du sol

Mulgrave et Derry compte 96 contribuables, dont 70 propriétaires de fermes, 21 propriétaires emplacitaires, dont 10 ne sont pas domiciliés dans la localité, 4 propriétaires de lots à bois (non domiciliés) et l'entreprise de service public.

Modes de vie

Outre les 70 cultivateurs domiciliés dans Mulgrave et Derry, on compte 40 emplacitaires qui se répartissent comme suit: 4 industriels, 1 marchand de détail, 1 restaurateur, 3 camionneurs et un rentier; ceux-ci sont les propriétaires domiciliés. Les 10 emplacitaires non-domiciliés comprennent six propriétaires de chalets, construits autour du lac de la rivière Blanche, et 4 clubs de pêche; Saint-Sixte Fish & Game Club, Thurso Fish & Game Club, Robinson Fishing Club et Jovial Fishing Club.

La plus grande partie de la population est composée de gens d'origine allemande, venus surtout d'Alsace au pays après la guerre de 1870; on n'y compte que 20 Canadiens français et 3 familles irlandaises.

La moitié des cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme; les autres doivent aller aux chantiers durant l'hiver.

La municipalité compte 3 écoles, mais deux sont fermées faute d'élèves. Quelques jeunes filles travaillent dans les municipalités voisines, d'autres dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La valeur moyenne des fermes est de $4,300, dont $2,000 pour la terre, $1,000 pour les constructions, $900 pour les troupeaux et $400 pour le matériel agricole. On trouve d'assez belles fermes, surtout à Inlet, à la Blanche et dans le premier rang de Derry. La terre est bien passable.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 215 acres dont 40 en cultures, 10 en pâturages naturels et 165 en forêt. La plupart des cultivateurs ont un lot à bois en plus de la ferme habitée, ce qui augmente la proportion en forêt des fermes. Les concessions forestières de la Cie Singer occupent à elles seules une superficie de quelque 2,750 acres.

Période de végétation

La période de végétation est la même à peu près que celle de Ripon (voir la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: terre argileuse, 10 p.c.; terre sablo-argileuse, 15 p.c.; terre légère, 75 p.c. On n'emploie pas de chaux ni d'engrais chimiques. Les engrais d'étables sont mal soignés et plus ou moins bien employés. L'égouttement est bon en général; les fossés pour capter l'eau des montagnes suffisent.

Production végétale

Grandes cultures

Voici, sous forme de tableau, des données relatives aux superficies consacrées aux diverses cultures dans la municipalité, ainsi que les rendements moyens à l'acre de ces cultures:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	10	15 minots
Avoine	765	21 "
Orge	83	18 "
Sarrasin	6	20 "
Grains mélangés	35	24 "
Maïs fourrager	55	8 tonnes
Foin	1,230	1 "
Pommes de terre	50	125 minots
Racines	4	10 tonnes
Pâturages labourés	548	

Il n'y a à peu près pas de changements avec les chiffres d'il y a dix ans. Les rendements sont faibles et l'agriculture, en général, est négligée. Pour améliorer l'état des grandes cultures, il faudrait adopter la rotation que nous avons suggérée pour Duhamel.

La vente du foin et des pommes de terre a rapporté environ $10 par ferme en 1941.

Cultures marsîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille. Il y en a de très beaux. C'est une culture à développer pour la maison et le tourisme d'été. Il n'est pas possible de faire de la culture fruitière. Les jardins occupent 18 acres de terre en tout.

Erablières

On exploite 10 érablières de 150 érables chacune. Elles produisent au total 1,500 gallons de sirop, dont la vente représente $3 pour chacune des fermes de la localité. On pourrait entailler au moins 1,500 autres érables.

Production animale

Chevaux

On compte 200 chevaux dans la municipalité. On en élève 3 ou 4 et on en achète une quinzaine par année. On pourrait en élever assez pour les besoins de l'agriculture locale. On utilise les reproducteurs de Saint-Malachie.

Bovins et industrie laitière

On compte 525 vaches laitières et 450 autres bovins, soit respectivement plus de 6 et plus de 7 sujets par ferme en moyenne. Il n'y a pas de reproducteurs mâles pur sang dans la localité. Le rendement moyen des vaches est de 2,800 livres de lait par année. Les besoins de la famille satisfaits, on porte la production aux fabriques de beurre et de fromage de Buckingham. Les cultivateurs de Jarnac font affaire surtout avec Ripon. La vente du lait rapporte $260 en moyenne par ferme. Il se vend environ 375 bovins dont 275 veaux pour la boucherie, ce qui procure un revenu de $90 par ferme.

Porcs

On enregistre 540 porcs, dont 60 truies, dans la localité. On en abat 140 pour la consommation domestique et on en vend 340, abattus à 175 livres. La vente de ces animaux a rapporté $90 par ferme en moyenne.

Moutons

Dix cultivateurs ont des moutons: 145 brebis, autant d'agneaux et 5 béliers. La vente des agneaux, répartie sur l'ensemble des fermes, représente $13 pour chacune. En prenant les précautions voulues contre les chiens, les ours et les loups, on pourrait développer cet élevage sur toutes les fermes.

Volailles

On compte 20 poules et 30 poulets par ferme. Chaque ferme vend annuellement une douzaine de volailles et quelque 40 douxaines d'oeufs, ce qui lui procure un revenu de $22. Il y aurait place pour une bonne production avicole, la région étant ouverte au tourisme l'été.

Exploitation forestière

Trente-cinq cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers en 1941 et s'y sont fait un revenu net de $75 chacun.

Sur les fermes, on a coupé 400 cordes de bois de chauffage, 1,000 cordes de bois à pâte et 100,000 pieds de bois de sciage, ce qui a rapporté $140 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Dans le tableau ci-dessous se trouvent groupés les divers éléments du revenu-argent des cultivateurs des cantons unis de Mulgrave et de Derry:

Cultures	$ 10
Produits laitiers	260
Bovins de boucherie	90
Porcs	90
Moutons	13
Volailles	22
Exploitation forestière (ferme)	140
Erablières	3
Total	$ 628

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	35	$ 75

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats de matières premières (notamment 5 tonnes de moulées et 3,000 livres de graines de trèfle et de mil au total), les impôts et contributions indiqués plus loin, les réparations annuelles urgentes, la forge, etc. Ces dépenses atteignent $100 par ferme en moyenne.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme permet aux gens de vivre. Les meilleurs cultivateurs peuvent même développer leur entreprise. Le milieu physique impose cependant la nécessité de mieux ordonner, en fonction l'une de l'autre, l'exploitation des sols arables et celle de la forêt.

B - INDUSTRIE

Industrie du bois

Scieries

La scierie de John Berndt & Sons est située sur le rang VI du canton de Mulgrave. Cette scierie, établie en 1936, fonctionne environ 3 mois par année et emploie 3 ouvriers, membres de la famille, de temps à autre seulement. Les cultivateurs viennent faire scier leur bois et le revendent ensuite dans la localité: ils ont fait scier à commission 30,000 p.m.p. en 1941. Les propriétaires ont scié pour leur compte, la même année, 150,000 p.m.p. de bois qui a été vendu à des commerçants de détail d'Ottawa. La matière première provient des réserves de la Cie Singer pour une proportion de 25 p.c. et des terres patentées des cultivateurs pour 75 p.c.

Malgré la difficulté qu'éprouvent les exploitants à se trouver de la main-d'oeuvre, la production de leur établissement a augmenté de 25 p.c. depuis 3 ans.

Les essences utilisées sont l'épinette et le pin (60 p.c.), le merisier et l'érable (40 p.c.). La scierie est actionnée par une chaudière de 50 H.P.

L'établissement de M. Charles E. French, situé sur le rang VI de Mulgrave, fonctionne au ralenti durant environ 3 mois par année et emploie 6 hommes durant cette période. La scierie fut construite en 1923. En 1941 l'industriel a scié pour lui-même 50,000 p.m.p. et à commission pour les autres environ 20,000. Cette scierie a aussi plané 25,000 p.m.p. Le bois traité provient des concessions de la Cie Singer (75 p.c.) et des terres patentées de la municipalité (25 p.c.); il est vendu aux commerçants de détail de Winchester, Ont., et de Buckingham. M. French a bénéficier de la prospérité créée par la guerre, sa production ayant augmenté de 50 p.c. depuis 3 ans. Une chaudière de 25 H.P. fournit la force motrice nécessaire.

M. Charles Lacombe exploite une scierie sur le rang IV de Mulgrave dans Jarnac. L'établissement, fondé en 1900, emploie 2 hommes durant 7 ou 8 mois par année, mais d'une façon irrégulière. En 1941 M. Lacombe a scié pour son compte 250,000 p.m.p. et 20,000 bardeaux, et pour les autres 30,000 p.m.p.

La matière première, qui comprend surtout de la pruche, de l'épinette, du merisier et du sapin, provient des réserves de la Cie Singer et des terres patentées des cultivateurs. L'industriel vend son bois aux commerçants de gros, principalement à M. Corbeil, de Saint-André-Avellin. On a aussi constaté dans cette industrie une augmentation assez appréciable; M. Lacombe l'évalue à 25 p.c.

La scierie de M. Albert Mielke a fonctionné durant 4 à 5 mois en 1941 et a employé 5 hommes durant cette période. Cette entreprise est située sur le rang VI de Mulgrave. M. Mielke a scié pour lui-même 90,000 p.m.p. et à commission pour les autres environ 150,000 p.m.p. L'exploitant vend son bois, qui provient des terres patentées de la municipalité, à la Canadian International Paper Co., de Gatineau Mills, et à l'Electric Reduction Co., de Buckingham. La matière première, prise dans un rayon de 2 à 3 milles, est formée de bois dur et de bois mou dans des proportions équivalentes. Comme dans les autres scieries de la localité, une augmentation sensible s'est fait sentir dans la production depuis un an (environ 25 p.c.).

Exploitations minières

Feldspath et quartz

La Canadian Flint & Spar Co. Ltd., dont le siège social est à Ottawa, exploite sur le lot 15 du rang II la mine Back (ancienne mine Wallingford), de même que la mine Derry sur le lot 8 du rang I. La Cie possède à Buckingham des ateliers de broyage, de triage et de lavage. Nous renvoyons à la monographie de la ville de Buckingham pour tous détails concernant les opérations de cette entreprise.

La United Mining Industries exploite la mine Pedneaud sur le lot 3 du rang II, ainsi que la mine Parcher sur le lot II du rang I. De la première, en 1942, on a extrait 50 tonnes de feldspath et 25 tonnes de quartz; de la seconde, 8 tonnes de feldspath et 100 tonnes de quartz. A la mine Pedneaud les travaux se sont poursuivis du milieu de mai au mois d'août. La Cie vend son quartz à des compagnies de Buckingham et son feldspath aux Etats-Unis. La guerre a ouvert de nouveaux débouchés, mais l'entreprise souffre du manque de main d'oeuvre et de facilités de transport. M. Grimaldi, président de la Cie, dit qu'il a dépensé $1,500 pour la route qui conduit à la mine Parcher et $800 pour celle qui conduit à la mine Pedneaud. (Voir la monographie de la municipalité de Buckingham-Ouest).

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La population de Mulgrave et de Derry bénéficie des mêmes facilités de transports et de communications que celle de Saint-Malachie (voir cette monographie).

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE

NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

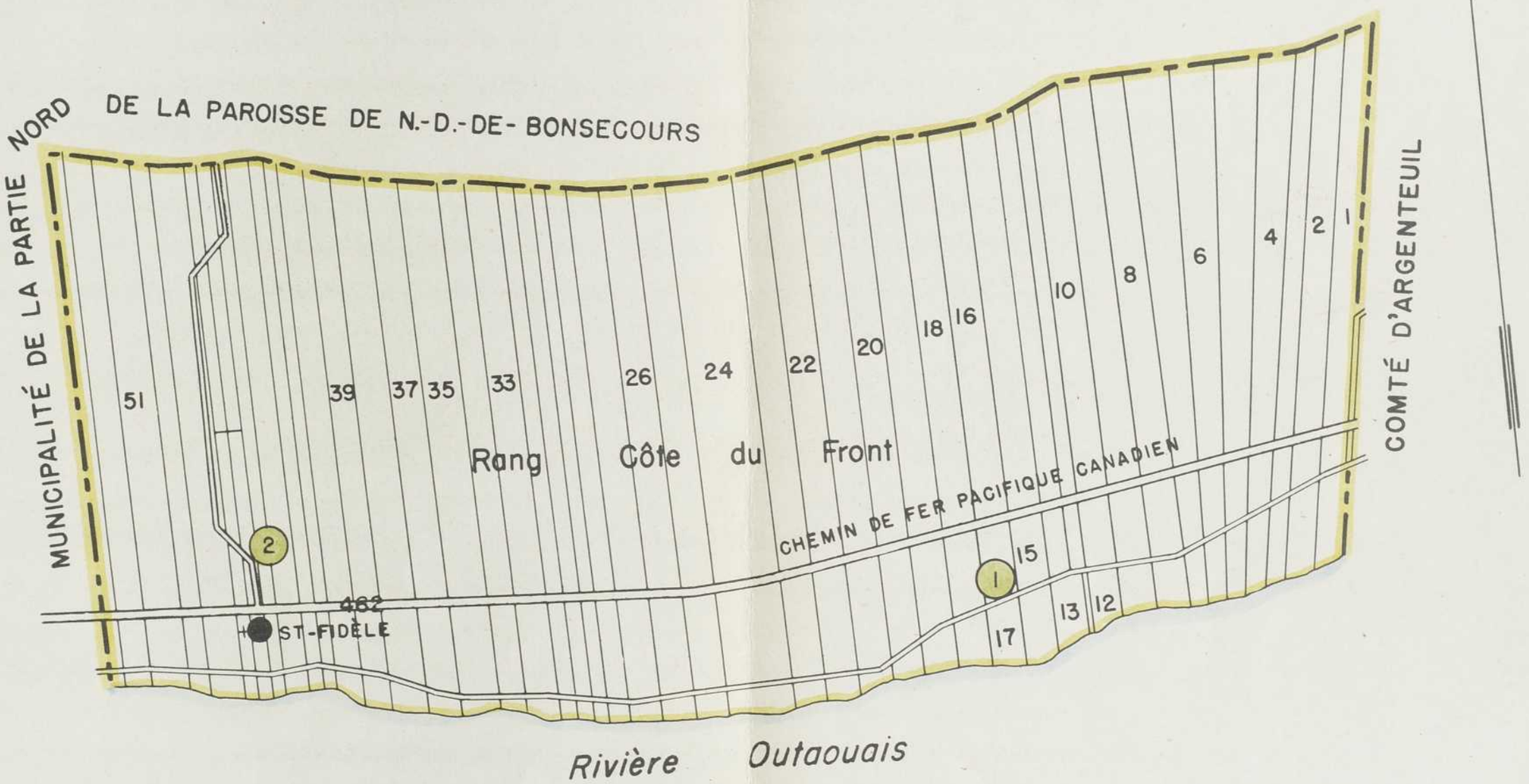

LÉGENDE

1- Standard Chemical Company Ltd, charbon de bois.

2- Louis Bourdon, fromagerie.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R O I S S E

D E

N O T R E - D A M E - D E - B O N S E C O U R S

(Fassett)

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS (Fassett) (1)

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, érigée en 1845, occupe la partie sud-est de la seigneurie de la Petite-Nation. Elle est bornée: à l'ouest et au nord, par la municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours; à l'est, par la municipalité de Grenville et Augmentation (comté d'Argenteuil); au sud, par la rivière Outaouais. Ce territoire a une superficie de 3,106 acres.

Les mêmes terrasses qui bordent partout la rivière Outaouais sont présentes ici comme dans les autres municipalités qui longent la rivière. Elles sont disposées en étages à des altitudes qui varient entre 160 et 3 à 400 pieds, mais la bande qu'elles forment est relativement étroite. La courbe de 500 pieds qui marque le rebord du piedmont est à peine à un mille du rivage et la montagne boisée ferme l'horizon. On s'élève de 200 à 6 et 700 pieds en moins d'un mille. La limite arrière de la municipalité est presque partout autour de 600 pieds. L'altitude moyenne de la terrasse où se trouve l'agglomération villageoise de Fassett est de 160 à 170 pieds.

Le principal cours d'eau est un ruisseau qui coule parallèlement à la rivière Outaouais, mais vers l'ouest, et qui se jette dans la rivière au Saumon ou Kinonge.

Le territoire de la municipalité fait partie de celui de la paroisse de Saint-Fidèle-de-Fassett dont l'église se trouve dans le village.

La municipalité est sur le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien et de la route No 8.

L'aqueduc appartient à un syndicat. L'eau provient de sources dans les montagnes. Le service est médiocre; l'outillage est vieux. Des égoûts municipalisés desservent la moitié du village. La municipalité possède aussi une pompe à incendie.

---

(1) C'est sous le nom de Fassett, nom du bureau de poste, que la municipalité est le plus souvent désignée.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne à la municipalité une population de 776 âmes tandis que les "Statistiques municipales" ne lui en attribuent que 575. La même année la population de la paroisse religieuse, dont le territoire est légèrement plus étendu que celui de la municipalité, était de 580 âmes. L'accroissement naturel au cours des années 1931 à 1941 se chiffre par une centaine. La population de 1941 étant, d'après le recensement et les "Statistiques municipales", qui concordent cette fois, de 650 âmes, la municipalité a subi une perte de 226 habitants si nous nous basons sur les chiffres du recensement de 1931 et de 25 seulement si nous nous en rapportons à ceux des "Statistiques municipales". La plupart des partants se sont dirigés vers Montréal.

Occupation du sol

La municipalité compte 29 propriétaires de fermes qui y sont tous domiciliés, 106 propriétaires emplacitaires dont 6 ne sont pas domiciliés et 2 entreprises de services publics dont les sièges sociaux sont en dehors de la municipalité. Toutes les fermes de la municipalité sont exploitées par leur propriétaire.

Il y a 92 logis, exception faite de ceux des fermes. Les propriétaires habitent eux-mêmes 35 de ces logis; 55 sont habités par un locataire et 2 sont inhabités. Presque tous les emplacitaires cultivent un lopin de terre et la majorité d'entre eux gardent des animaux domestiques tels que porcs, vaches et volailles.

Modes de vie

Voic quels sont les emplois des chefs de famille. Il y a: 27 cultivateurs, 2 industriels, 1 boulanger, 1 garagiste, 1 barbier, 2 menuisiers-charpentiers, 1 maçon, 3 marchands de détail, 1 boucher, 2 hôteliers, 2 restaurateurs, 1 employé de chemin de fer, 1 propriétaire de camion, 4 chauffeurs de camions, 1 agent, 1 propriétaire de chaland, 45 journaliers et 20 rentiers. En plus de ces chefs de famille, 2 cultivateurs sont célibataires ainsi que le forgeron du village, le banquier, le maître de poste et un hôtelier. On compte en outre une cinquantaine de jeunes gens qui s'emploient habituellement à divers travaux et dont 20 sont actuellement en service militaire.

Tous les cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Un bon nombre se font un revenu complémentaire en coupant du bois l'hiver pour le Club seigneurial. La très grande majorité des journaliers travaillent à la Standard Chemical.

Le tourisme n'est pas développé dans la municipalité. Cependant 6 familles y viennent passer l'été et une trentaine d'autres personnes y séjournent quelque temps. En plus des trois hôtels, il y a 10 cabines.

L'enseignement se donne par un instituteur laïque ainsi que par les RR.SS. du Sacré-Coeur (5 religieuses dont 4 enseignantes) et une jeune fille.

En fait de travail féminin, 1 jeune fille de la municipalité est employée dans un bureau et 6 sont en service domestique. Une dizaine d'autres travaillent dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours couvre juste la terrasse argileuse qui borde la rivière Outaouais. Elle n'englobe qu'un rang,

qui se trouve entre la rivière et la chaîne de montagnes boisées qui fait partie du domaine du Club seigneurial de Montebello. C'est une petite municipalité qui ne compte que 29 cultivateurs, auxquels nous ajoutons les 3 cultivateurs du village de Montebello. Ces 32 cultivateurs sont tous propriétaires.

La valeur moyenne des fermes est de $7,200, soit $3,000 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $1,200 pour le matériel agricole. A date, on compte 5 fermes hypothéquées sous le régime du Crédit Agricole du Québec. Le montant accordé s'élève en moyenne à $2,760 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des exploitations agricoles est de 125 acres. Sur ces fermes de 125 acres, on trouve 80 acres labourées, 10 acres en pâturages naturels et 35 acres en forêt. Le labour se pratique donc sur plus de 3/5 de la superficie des fermes. Les pâturages naturels sont en partie labourables. La forêt fournit le bois de chauffage et renferme des érablières. On compte comme forêt la bordure plus ou moins boisée de la rivière Outaouais.

Les 3 fermes du village de Montebello, qui appartiennent à MM. Joseph Pesant, August Hébert et Gilles Hunault, méritent une mention spéciale. La première est l'ancienne ferme de M. Henri Bourassa. Son propriétaire actuel se spécialise dans l'industrie laitière. Il a un troupeau de vaches de race Ayrshire pur sang d'une quarantaine de têtes. Il expédie son lait à Montréal. M. August Hébert s'occupe d'aviculture et d'élevage porcin. Il garde 500 poules pondeuses et élève des poulets. Il vend ses produits avicoles à Montebello même, au Club seigneurial. Il garde une vingtaine de truies d'élevage et vend de 200 à 300 porcs sur le marché de Montréal. Il les nourrit avec les déchets de cuisine de l'hôtel du Club qu'il achète à bon compte. M. Hunault habite la première maison de L.-J. Papineau. Il estpropriétaire d'une belle exploitation. Il pratique la rotation classique: plantes sarclées 1 an, céréales 1 an, foin de légumineuses et de mil 3 ans. Son pâturage est fertilisé et permanent. Pour agrandir son domaine, il loue la ferme du Club seigneurial. Son troupeau laitier est composé de Shorthorn. Il vend son lait en nature sur le marché de Montréal. Ces trois cultivateurs augmentent la moyenne générale, principalement pour le nombre de porcs, de volailles et de têtes de bétail pur sang.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de la municipalité de Lochaber-Ouest (voir cette monographie).

Sols et amendements

La partie cultivée des fermes se compose presque exclusivement de terre forte ou argileuse. On ne trouve qu'un peu de terre jaune de bonne qualité sur les buttes. La terre arable est donc excellente. La partie boisée est en territoire montagneux et n'est pas cultivable. On a utilisé, en 1941, une trentaine de tonnes de chaux. Quant aux engrais chimiques, il ne s'en emploie à peu près pas. C'est un mal. On aurait recours aux engrais commerciaux qu'on conserverait la fertilité naturelle du sol, qu'on l'augmenterait même. On n'accorde que peu de soin aux engrais de ferme. Certains cultivateurs les transportent sur les champs l'hiver. Tout le rang est en pente régulière vers la rivière Outaouais. L'égouttement se fait assez bien naturellement. Comme on est sur des terres argileuses et assez planes, le labour Richard est à conseiller. Complété par de bons fossés, il assurerait un égouttement à peu près parfait des fermes. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur toutes les terres convenablement préparées par le chaulage et l'égouttement.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant donne pour 1941 les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	40	18 minots
Avoine	678	28 "
Orge	50	25 "
Sarrasin	10	25 "
Pois	15	15 "
Grains mélangés	100	30 "
Maïs fourrager	8	10 tonnes
Luzerne	15	2½ "
Foin	960	1½ "
Pommes de terre	30	115 minots
Racines fourragères	10	12 tonnes
Pâturages labourés	640	

Depuis dix ans, il y a eu augmentation dans les grains mélangés, dans les pommes de terre et dans la luzerne. On note une légère diminution dans l'avoine et dans le blé. Comme partout sur la terrasse riveraine argilouse de l'Outaouais, les rendements moyens sont assez bons.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: 2 ans de céréales, 3 ans de foin et 1 an de pâturages. On met dans la première année de céréales le peu de maïs fourrager et les pommes de terre que l'on cultive. Après 3 ans de foin les pâturages sont pauvres. Comme on est sur de bonnes terres et dans un milieu où le maïs fourrager vient très bien, on ne saurait mieux faire, semble-t-il, que d'adopter la rotation suivante: 1 an de plantes sarclées (maïs fourrager et pommes de terre), 1 an de céréales, 2 ans de foin de légumineuses et de mil, 1 an de pâturages. On peut toujours compléter par des grains mélangés la sole de plantes sarclées. Une telle rotation maintiendrait la fertilité su sol et assurerait une meilleure production végétale.

Il se vend environ 200 tonnes de foin, ce qui procure un revenu moyen de $70 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille. Le sol ne se prête pas en général à la culture du pommier: terre trop argileuse et trop basse. On ne compte que 4 acres en tout en culture maraîchère.

Erablières

Il s'exploite dans la montagne 32 érablières de 500 érables chacune en moyenne. Les exploitants vendent environ 1,600 gallons de sirop par année. Les clients sont presque tous des employés des usines Angus (Pacifique Canadien) de Montréal. Les érablières rapportent $70 par ferme en moyenne.

Production animale

Chevaux

On relève 85 chevaux. On en élève une vingtaine par année, ce qui fait plus que satisfaire les besoins locaux et permet à une dizaine de cultivateurs de vendre chacun un cheval au prix moyen de $125. On utilise les reproducteurs de Saint-André-Avellin. Les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

En 1941, on comptait 9 vaches laitières et 6 autres bovins en moyenne par ferme, soit un total respectif de 288 et 192 sujets. Sur ce nombre, il y avait environ 75 vaches pur sang des races Ayrshire et Durham (Shorthorn). Ces dernières appartiennent presque toutes à MM. Pesant et Hunault de Montebello. On relevait 5 taureaux pur sang: 2 Ayrshire, 2 Holstein et 1 Durham. Les autres (27) sont des croisés. Les reproducteurs mâles pur sang ne sont pas assez nombreux. Le rendement moyen des vaches est de 3,500 livres par année. Les deux cultivateurs de Montebello nommés ci-dessus expédient leur lait à Montréal; les autres le vendent surtout à la coopérative

de Saint-André-Avellin. Il s'en garde une certaine quantité à la ferme pour les besoins domestiques et l'élevage des veaux. Les revenus de l'industrie laitière sont de $400 par ferme en moyenne. Il se vend une dizaine de bovins laitiers de moins d'un an pour l'élevage. Cela intéresse deux cultivateurs qui retirent de ces ventes $100 chacun en moyenne. Il se vend annuellement quelque 65 bovins de boucherie: vaches, taureaux, bouvillons, et environ 160 veaux de lait et d'herbe, ce qui rapporte $130 en moyenne par ferme. En général, on s'en remet, pour ces ventes, aux commerçants de passage.

Porcs

On compte à peu près 545 porcs: 40 truies d'élevage, 5 verrats de race Yorkshire et 500 porcelets. La ferme Hébert, de Montebello, spécialisée dans cet élevage, figure dans ces totaux pour une bonne part. On abat 50 têtes pour les besoins domestiques et on en vend 450, à environ 175 livres. La coopérative de Saint-André-Avellin s'intéresse à ce commerce. On devrait porter les porcs à environ 200 livres avant de les vendre. Le revenu que procure cet élevage est de $270 en moyenne par ferme.

Moutons

Six cultivateurs seulement ont des moutons. Les six troupeaux comprennent ensemble 6 béliers enregistrés de race Leicester, 30 brebis et 30 agneaux, soit 66 sujets en tout. C'est une augmentation sur les chiffres de 1931. Cet élevage rapporte $7 en moyenne par ferme.

Aviculture

On compte 1,200 poules pondeuses, soit 40 environ par cultivateur, 2,000 poulets, soit 60 par ferme en moyenne, et une centaine de dindes. La ferme Hébert, de Montebello, occupe ici une place importante. Il se vend environ 1,600 volailles et 9,000 douzaine d'oeufs, ce qui rapporte en moyenne $135 par ferme. Cette industrie pourrait se développer.

Apiculture

Quatre cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils possèdent en moyenne chacun 30 ruches qui leur laissent au total environ 6,000 livres de miel pour le marché; chaque producteur en retire un revenu moyen de $180.

Exploitation forestière

Une vingtaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs vont travailler dans la forêt durant les mois d'hiver. Ce travail revêt ici un caractère particulier; il consiste à nettoyer le domaine forestier du Club seigneurial. Les cultivateurs paient une certaine redevance au Club et vendent le bois à leur profit. Ils se font par là un revenu moyen de $100.

On coupe peu de bois sur les fermes pour la vente: 250 cordes de bois de chauffage en 1941, soit pour $20 en moyenne par ferme.

Revenu-argent moyen des cultivateurs s'établit de la manière suivante:

Cultures	$ 70
Produits laitiers	400
Bovins de boucherie	130
Porcs	270
Moutons	7
Aviculture	135
Exploitation forestière (ferme)	20
Erablières	70
Total	$ 1,102

Revenu moyen en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles consommés par la famille	$ 250
Valeur du chauffage	50
Total	$ 300

Revenus spéciaux en argent

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	4	$ 180
Vente de bovins d'élevage	2	100
Vente de chevaux	10	125
Chantiers	20	100

Les cultivateurs de Notre-Dame-de-Bonsecours ont donc touché un revenu moyen en argent de $1,100. En plus, quelques-uns se sont fait certains revenus spéciaux en argent. Tous ont joui du revenu moyen en nature indiqué.

On remarquera que les revenus en argent sont presque exclusivement agricoles. C'est une bonne municipalité agricole.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation, qui conprennent les achats, notamment ceux de moulées alimentaires (32 tonnes), de chaux (30 tonnes) et de graines de trèfle et de mil, les impôts et les contributions dont nous parlons ci-dessous, les réparations et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, les services du vétérinaire, un peu de main-d'oeuvre étrangère, atteignant $225 par ferme en moyenne.

L'excédent des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est le montant dont dispose le cultivateur pour acheter ce que la terre ne fournit pas, voir à l'éducation des enfants, payer les services professionnels, verser les intérêts sur les emprunts, etc. Les cultivateurs qui sont au-dessus de la moyenne développent leur exploitation, appliquent la technique agricole. Ceux qui sont au-dessous de cette moyenne restent plutôt stationnaire. Il faudrait relever la moyenne générale des revenus-argent.

Impôts et contributions

La contribution à l'église s'élève à $20 en moyenne par famille. Les taxes municipales sont de $31 et les taxes scolaires, de $37 en moyenne par ferme. La dette de la fabrique est de $70,000 environ. L'évêché y voit. Il n'y a pas d'autre dette. L'évaluation municipale représente les 3/4 de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

On trouve dans la municipalité les sociétés agricoles suivantes: Cercle agricole (25 membres), Cercle de l'U.C.C. (40 membres), Cercle de fermières (50 membres).

Quelques cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Saint-André-Avellin et membres de la Société d'agriculture du comté.

B - INDUSTRIE

Produits chimiques

La Standard Chemical Co. Ltd., dont le siège social est à 67 rue Young, Toronto, est une industrie relativement ancienne, puisqu'elle a été établie en 1908. Avant la guerre, elle ne fonctionnait que 7 mois par année, soit de septembre à avril. Depuis 1940, elle marche à plein rendement durant 12 mois. Elle a 52 employés permanents, dont 9 techniciens et seulement quelques employés temporaires.

En 1941 on a utilisé 15,000 cordes de bois de 50 pieds (bouleau, hêtre, érable). Tout ce bois arrive par camion, sauf 1,000 cordes transportées par train.

Cette année (1942), jusqu'au milieu de l'été la Cie a produit 50,000 livres de charbon de bois, 475 gallons d'alcool de bois (à 95 p.c.) et 9,500 livres d'acétate de calcium par jour.

Cette industrie du bois utilise les déchets, soit comme combustible, soit pour la préparation de goudrons. Elle s'alimente chez les cultivateurs de la région dans un rayon de 35 milles.

Etant donné la différence entre le prix que la Cie a payé jusqu'ici pour son bois et le maximum établi par le gouvernement fédéral, ou le prix que les cultivateurs peuvent obtenir, les administrateurs se demandent s'ils pourront continuer de s'approvisionner chez les cultivateurs. Ils recherchent donc de nouvelles sources d'approvisionnement. Il en existe deux à proximité: 1) les limites Singer; 2) le Seigniory Club.

Les premières sont très étendues. Un chemin de fer particulier dessert cette région. Les directeurs de la Standard Chemical prétendent qu'il y a là du bois qui se perd: vieux arbres et branches. Ils voudraient qu'un arrangement avec la Cie Singer leur permit de récupérer ce bois.

Le Club possède aussi des forêts très vastes; mais ici le problème est différent. Le Club aménage ses bois pour les membres: chasse, pêche, tourisme. Il permet aux cultivateurs des environs de couper du bois. Mais ces derniers s'intéressent plutôt au bois de sciage qu'au bois de chauffage, qui rapporte moins.

La compagnie vend son charbon de bois et son alcool à Montréal et son acétate de calcium à l'étranger, surtout en Angleterre et en Australie.

La force motrice est dérivée de 3 turbines à vapeur qui produisent au total 450 H.P. et de 5 moteurs électriques qui forment ensemble 125 H.P.

Industrie fermée

Fromagerie

La fromagerie de M. Louis Bourdon, située à deux milles à l'est de l'église dans le rang I, a fonctionné 2½ mois en 1941 puis elle a fermé ses portes. Elle avait 15 patrons propriétaires de 135 vaches. Pendant ces 2½ mois elle a produit 12,459 livres de fromage, qui sont allées au commerce de gros. Les difficultés qui ont amené la fermeture se rapportent au prix du lait et à l'administration de l'entreprise. Les cultivateurs ne souhaitent pas la réouverture. La coopérative de Saint-André-Avellin vient chercher la crème.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Le quai de cette municipalité a été démoli il y a 5 ans. Il y a cependant encore de la navigation entre Fassett et Lefaivre, de mai à décembre.

Ce service a été établi avant 1900 et est maintenant exploité par M. Omer Bourdon. Il est utile aux cultivateurs dont il transporte le lait et la crème. Il sert aussi au transport en Ontario de bois de sciage et de bois de chauffage.

Chemin de fer

La voie ferrée du Pacifique Canadien dessert la municipalité. La station est située à environ ½ mille au mord du centre du village. En plus de la voie principale, il y a 2 voies d'évitement et 1 embranchement, long de 15 milles, vers les usines de la Standard Chemical.

Le volume global du trafic, de juillet 1941 à la fin de juin 1942, atteint 15,429 tonnes. Les marchandises reçues forment environ 6,196 tonnes; elles comprennent surtout du charbon et du bois de corde. Les expéditions s'élèvent à 9,233 tonnes et comportent les articles suivants: charbon de bois, acétate de calcium et alcool pour 80 p.c. du total, et des marchandises diverses pour le reste.

Les produits de la ferme et les marchandises diverses sont surtout expédiés aujourd'hui par camion. Cependant, depuis la guerre, le transport ferroviaire connait une ère de prospérité. A Fassett, on a constaté une augmentation de 20 p.c. durant les années 1941 et 1942 dans le volume global des marchandises reçues et expédiées.

Le nombre de voyageurs a aussi augmenté en ces dernières années (environ 10 p.c.). De juillet 1941 à juin 1942, 1,272 vouageurs sont partis de Fassett.

Routes

La municipalité est desservie par plusieurs services de camionnage, tous affectés au transport de marchandises diverses. Voici la liste de ces services avec les principaux renseignements sur chacun:

Exploitants	Lieux d'origine	Lieux de destination	Périodicité
Papineau Transport Reg'd	Montréal	Hull-Ottawa	6 fois par sem.
Saint-Pierre	Montréal	Montebello	3 " " "
Marcoux Transport	Montréal	Ottawa	6 " " "
Saint-Denis Transport	Papineauville	Montréal	2 " " "

En plus de ces services réguliers, il y a dans la municipalité un camionneur qui fait du service public.

Téléphone, télégraphe et électricité

Les services du téléphone, du télégraphe et de l'électricité sont exploités respectivement par les compagnies Bell, Pacifique Canadien et Gatineau Power.

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE SUFFOLK ET D'ADDINGTON

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE PONSONBY

DE N.-D.-DE-LA-PAIX

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE STE-ANGÉLIQUE

COMTÉ D'ARGENTEUIL

Lac Papineau ou Commandant

Lac Poisson Blanc

Rang Côte Azélie

Rang Côte Ste-Angèle

Rang Côte Gustave

Rivière aux Saumons

Rang Côte Ezilda

Rang Côte St-Hyacinthe

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MONTEBELLO

Rang Côte du Front

CH. DE FER PACIFIQUE CANADIEN

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE N.-D.-DE-BONSECOURS

Rivière Outaouais

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE NORD DE LA PAROISSE DE N.-D.-DE-BONSECOURS

COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R T I E N O R D

D E L A

P A R O I S S E

D E

N O T R E - D A M E - D E - B O N S E C O U R S

MUNICIPALITE DE LA PARTIE NORD DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de Bonsecours a été détachée de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett) en 1918. Son territoire, d'une superficie de 65,133 acres, comprend une partie de la seigneurie de la Petite-Nation. Il est borné: au nord, par la municipalité des cantons unis de Suffolk et de Addington et par celle du canton de Ponsonby; à l'est, par les municipalités du canton de Harrington et de Grenville et Augmentation (comté d'Argenteuil); au sud, par la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, la rivière Outaouais et la municipalité du village de Montebello; à l'ouest, par les municipalités des paroisses de Sainte-Angélique et de Notre-Dame-de-la-Paix.

Au point de vue topographique on distingue deux régions. La partie sud, comprise entre les municipalités de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours et du village de Montebello, appartient à la région des terrasses étagées qui bordent la rivière Outaouais et dont l'altitude varie entre 160 et 3 ou 400 pieds. Ici, cependant, la bordure de terrasses est plus large que dans les municipalités de Montebello et de Fassett. La courbe de 500 pieds, qui marque le rebord du Piedmont, s'écarte du rivage et les terrasses forment un golfe profond de deux à trois milles. En arrière de cette région des terrasses c'est la région des montagnes. En moins d'un mille, on s'élève de 200 à 6 et 700 pieds. La partie habitée par les cultivateurs est restreinte à des étendues qui se trouvent en arrière du village de Montebello et dont l'altitude varie entre 5 et 700 pieds. Ailleurs, le Club seigneurial s'est installé à travers un paysage superbe de collines couvertes de forêts et entrecoupées de lacs et de rivières. Les montagnes s'élèvent graduellement à mesure qu'on gagne l'intérieur. Autour des premiers lacs, elles n'atteignent encore que 600 pieds, rarement 700; mais à 6 ou 7 milles, droit au nord, sur la droite de la route vers Notre-Dame-de-la-Paix, un sommet dépasse 1,000 pieds, un autre semblable est le site d'une tour de garde-forestier, à 3 milles au sud-est du village de Notre-Dame-de-la-Paix. D'autres sommets de 1,000 pieds, plus étendus et plus plats, voisinent le grand lac Commandant dont le niveau est à 567 pieds.

La plus importante rivière de la municipalité est la rivière Kinonge ou aux Saumons, qui prend sa source dans le lac Papineau ou Commandant et quelques autres petits lacs de l'arrière et se jette dans l'Outaouais en-

tre les municipalités de Montebello et de Fassett. Cette rivière, avec les nombreux petits cours d'eau qui lui servent d'affluents, égoutte la plus grande partie de la municipalité. Dans la partie nord-ouest de celle-ci quelques petits cours d'eau, dont les ruisseaux Noir et Sam sont les plus importants, se jettent dans la Petite Rivière Rouge.

Le territoire est parsemé de nombreux lacs parmi lesquels on remarque le lac Papineau ou Commandant, vaste nappe d'eau autour de laquelle plusieurs membres du Club seigneurial se sont construit des chalets. Nommons encore les lacs Poisson Blanc, Maholey, Fabre, Echo, Mackenzie, Bonjamin, Taunton, etc. Le territoire du Club seigneurial, qui se trouce presque en entier dans la municipalité, renferme 50 lacs.

L'habitat comprend cinq rangs qui sont ceux de la Côte du Front (simple), Ezilda, de la Côte Sainte-Angèle, Azélie et de la Côte Saint-Hyacinthe. Au point de vue religieux une partie de la municipalité forme avec la municipalité de Montebello la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, dont l'église se trouve dans le village de Montebello; l'autre partie est rattachée à la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours pour former la paroisse de Saint-Fidèle.

Le chemin de fer Pacifique Canadien et la route no 8, qui longent la rivière Outaouais, traversent la municipalité.

II - POPULATION

Mouvement démographique

La population de la municipalité, qui était de 512 âmes en 1931, n'était plus que de 341 en 1941. Elle a donc subi une diminution nette de 171. A cela il faut ajouter la perte de tout l'accroissement naturel, soit environ 75 âmes. La municipalité a donc perdu près de 250 âmes au cours de ces dix années. Plusieurs familles sont parties pour l'Abitibi et plusieurs individus ont quitté la municipalité pour aller travailler dans les usines de munitions de Brownsburg et de Sainte-Thérèse.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation porte les noms de 43 propriétaires de fermes dont 5 ne sont pas domiciliés dans la municipalité, de 12 propriétaires emplacitaires, tous domiciliés, et de 42 propriétaires de lots à bois, tous de la province d'Ontario. Les propriétaires de fermes exploitent eux-mêmes leur ferme. Outre ceux des fermes, on compte 13 logis dont 12 sont habités par le propriétaire et 1 par un locataire.

Modes de vie

Les chefs de famille comprennent 37 cultivateurs, 9 journaliers, 3 rentiers, 1 menuisier-charpentier et 1 restaurateur. Un des cultivateurs est célibataire.

Le territoire de la municipalité est en grande partie occupé par le Club seigneurial qui est un centre touristique fameux (voir détails sur le Club à la monographie de Montebello). En plus des membres du Club une douzaine de familles viennent passer l'été dans la municipalité.

Une jeune fille se livre à l'enseignement, 6 sont en service domestique dans la municipalité et 10 travaillent dans les municipalités voisines.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours compte 43 cultivateurs propriétaires dont 5 non domiciliés. Les uns se trouvent sur la terrasse argileuse de l'Outaouais et les autres dans la montagne. Les fermes des terrasses sont de meilleures exploitations que celles de la montagne. Ces dernières baissent les moyennes. Contraire-

ment au recensement, nous considérons les 3 cultivateurs de Montebello avec ceux de Notre-Dame-de-Bonsecours.

La valeur moyenne des exploitations agricoles est de $5,800, soit $2,300 pour la terre, $1,600 pour les constructions, $900 pour les troupeaux et $1,000 pour le matériel agricole. On compte quelque 14 fermes hypothéquées sous le régime du Crédit agricole du Québec. Le montant accordé s'élève en moyenne à $3,200 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes est de 120 acres, ce qui donne environ 5,000 acres pour la superficie totale occupée par les fermes. Le reste de la municipalité, soit environ 60,000 acres, est le domaine forestier du Club seigneurial de Montebello. Sur ces fermes de 120 acres, on trouve 75 acres labourées, 10 acres en pâturages naturels et 35 acres en forêt. Le labour se pratique donc sur près des deux tiers de la superficie totale des fermes. Les pâturages naturels se rencontrent surtout dans la montagne. Ils sont en partie labourables, moyennant certains travaux. La forêt fournit le bois de chauffage et un peu de bois de commerce et elle renferme quelques érablières.

Période de végétation.

La période de végétation de la partie qui se trouve sur les terrasses de l'Outaouais est sensiblement la même que celle de Lochaber-Ouest (voir cette monographie). Celle de la partie montagneuse, plus au nord, se rapproche de celle de Saint-André-Avellin (voir cette monographie).

Sols et amendements

Les types de sol que l'on rencontre sont: la terre forte, argileuse (30 p.c.), la terre argilo-sablonneuse ou terre jaune (20 p.c.) et la terre légère, rocheuse, sablonneuse (50 p.c.). Les terrasses riveraines de l'Outaouais se composent presque exclusivement de terre argileuse dont la qualité l'emporte évidemment de beaucoup sur celle des terres légères et rocheuses de la montagne. On fait usage de chaux; en 1941 on en a utilisé 45 tonnes. Par contre, on emploie très peu d'engrais chimiques. On n'apporte que peu de soin à la conservation des engrais d'étable. La plupart des cultivateurs des terrasses transportent ces engrais sur les champs l'hiver. L'égouttement est bon en général. Les cultivateurs des terrasses devraient pratiquer le labour Richard. C'est le mode de labour des terres fortes et planes. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté, particulièrement sur les terres des terrasses argileuses, préalablement chaulées et égouttées.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre en 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	25	18 minots
Avoine	1,000	23 "
Orge	120	20 "
Sarrasin	30	25 "
Pois	5	18 "
Grains mélangés	170	25 "
Maïs fourrager	70	10 tonnes
Foin	1,750	1 tonne
Pommes de terre	50	125 minots
Racines fourragères	22	12 tonnes
Pâturages labourés	825	

Les cultivateurs des terrasses argileuses sont progressifs. Ils suivent d'assez près ceux de la municipalité voisine: Notre-Dame-de-Bonsecours. Les cultivateurs de la montagne progressent peu. Ils ont le sol contre eux.

Pour améliorer leur production végétale, les cultivateurs des terrasses et les meilleurs de la montagne pourraient suivre la rotation générale suivante: première année, plantes sarclées (maïs fourrager, pommes de terre) et grains mélangés pour compléter la sole; deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages. Les pâturages naturels se trouvent surtout dans la montagne. Ils sont pauvres en général. On pourrait les améliorer au moyen d'engrais chimiques. Il se vend un peu des produits de grandes cultures: 500 minots de grain, 9 tonnes de foin et 150 sacs de pommes de terre en tout, soit pour la somme moyenne de $12 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne rencontre que des jardins de famille. On pourrait organiser de petits vergers domestiques dans les rangs de la montagne: Angèle, Azélie, Ezilda, où le sol est assez propice à la culture du pommier, en choisissant des variétés convenables: Melba, Lobo, par exemple, et en apportant à cette culture les soins voulus. Les jardins couvrent 8 acres de terrain environ.

Erablières

On exploite 15 érablières de 400 érables chacune en moyenne, ce qui permet de vendre environ 600 gallons de sirop. Ces ventes rapportent $21 par ferme en moyenne. On trouve ces érablières dans les rangs de la montagne.

Production animale

Chevaux

Les chevaux sont au nombre d'environ 150. On en élève une dizaine par année et on en importe quelques-uns. L'élevage ne répond pas encore pleinement aux besoins, mais progresse tous les ans surtout chez les cultivateurs des terrasses. On utilise les reproducteurs mâles de Saint-André-Avellin. Les juments d'élevage, au nombre d'une dizaine, sont toutes des croisées. Un riche Américain a une ferme dans cette municipalité. Il fait l'élevage des chevaux de race belge pur sang. C'est un amateur.

Bovins et industrie laitière

On compte 11 vaches laitières en moyenne par ferme, soit en tout 473, et 8 autres bovins, soit un total de 344 sujets. Les vaches pur sang sont au nombre de 12; ce sont 8 Ayrshire et 4 Holstein. Il n'y a que 3 taureaux pur sang: 1 Canadien et 2 Ayrshire. On ne devrait trouver que des reproducteurs de choix à la tête des troupeaux laitiers. On pourrait mettre ici la coopération à profit. Le rendement moyen des vaches est de 3,200 livres. Ce sont les cultivateurs des rangs de la montagne qui baissent la moyenne; dans la région des terrasses les rendements sont aussi forts que dans la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Le lait est porté à la fabrique coopérative de Saint-André-Avellin. L'industrie laitière rapporte $400 par ferme en moyenne.

A la vente du lait vient s'ajouter celle des bovins de boucherie. En 1941, il s'est vendu environ 85 bovins comprenant vaches, taureaux et bouvillons et 340 veaux de lait et d'herbe. Le tout a rapporté quelque $130 par ferme en moyenne. On en vend un peu sur le marché de Montebello mais la plus grosse part s'écoule par l'entremise des commerçants.

Porcs

On relève environ 385 porcs, soit 2 verrats du type Yorshire, 33 truies d'élevage et 350 porcelets. On en abat 50 pour les besoins domestiques et on en vend 300 vivants, à 200 livres environ, ce qui rapporte la somme de

$160 par ferme en moyenne. On fournit les bouchers du village de Montebello et on vend le reste sur les grands marchés. La coopérative de Saint-André-avellin s'intéresse à ce commerce.

Moutons

On compte quelque 240 moutons: 110 brebis, 125 agneaux et 5 béliers. Six cultivateurs seulement sont encore intéressés dans cet élevage, qui est en baisse. Les chiens des gens du village de Montebello et ceux des touristes sont paraît-il, la cause principale de cette diminution. On pourrait développer cet élevage particulièrement dans les rangs montagneux de la partie nord de la municipalité. Le produit de cet élevage, réparti sur l'ensemble des cultivateurs, représente $15 pour chacun.

Volailles

On compte environ 1,300 poules pondeuses, soit 30 en moyenne par ferme, et 1,500 poulets, soit 35 par ferme. Il se vend environ, 1,200 volailles et 5,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte la somme de $65 par ferme en moyenne. L'aviculture pourrait se développer sur toutes les fermes. Elle permettrait de tirer un meilleur revenu des terres de qualité plutôt médiocre de la partie montagneuse de la municipalité. On aurait un assez bon marché à Montebello.

Apiculture

Deux cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils n'ont ensemble que 6 ruches et ne récoltent du miel que pour les besoins domestiques à peu près.

Exploitation forestière

Une vingtaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver. Ils en rapportent $50 en moyenne chacun. En 1941, on a vendu 400 cordes de bois de chauffage coupées sur les terres de cultivateurs. La vente de ce bois a rapporté $20 en moyenne par ferme.

Travaux de voirie

En 1941, une vingtaine de cultivateurs ont gagné quelque $45 chacun en travaillant dans les chemins.

Revenu-argent moyen du cultivateur.

Il s'établit comme suit:

Cultures	$ 12
Produits laitiers	400
Bovins de boucherie	130
Porcs	160
Moutons	15
Aviculture	65
Exploitation forestière (ferme)	20
Erablières	21
	$823

Revenu moyen en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 220
Valeur du chauffage	50
	$ 270

Revenus spéciaux en argent

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen par ferme
Chantiers	20	$ 50
Travaux de voirie	20	45

Les revenus en argent sont moins élevés que ceux de la municipalité voisine, Notre-Dame-de-Bonsecours. Comme nous l'avons déjà dit, les cultivateurs des terrasses sont aussi bons que leurs voisins de Notre-Dame-de Bonsecours.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation, comprennant les achats, notamment ceux de moulées (15 tonnes), de grains d'alimentation (500 minots), de chaux (45 tonnes), de graines de trèfle et de mil (2,500 livres), les impôts et les contributions dont nous parlons ci-après, l'entretien et les réparations annuelles des constructions et du matériel agricole, la forge, les services du vétérinaire, etc., s'élèvent à $150 par ferme en moyenne.

Ici comme un peu partout le revenu-argent net est trop faible. Seuls les cultivateurs qui sont-au-dessus de la moyenne peuvent développer leur exploitation, capitaliser. Il faudrait relever le revenu-argent moyen.

Impôts et contributions

Les contributions à l'église s'élèvent à $25 en moyenne par famille. Les taxes municipales sont de $27 et les taxes scolaires, de $12 en moyenne par ferme. L'évaluation est fixée à 75 p.c. de la valeur réelle. Il y a une dette municipale de $6,000.

Sociétés agricoles.

Les sociétés agricoles qui fonctionnent actuellement sont les suivantes: un cercle de l'U.C.C. (33 membres), un syndicat de criblage (15 membres) et un cercle de fermières (15 membres).

Une quinzaine de cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Saint-André-Avellin et quelques-uns sont membres de la Société d'agriculture du comté.

B - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Au point de vue des transports et des communications cette municipalité se rattache à Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett). Voir la monographie de cette municipalité.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE N.-D.-DE-LA-PAIX

COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

LÉGENDE

1 - Adélard Rossignol, moulange.
2 - Adélard Rossignol, scierie.
3 - Ferdinand Deschambault, moulange.
4 - Ferdinand Deschambault, scierie.
5 - Donat Bédard, moulange.
6 - Donat Bédard, scierie portative.

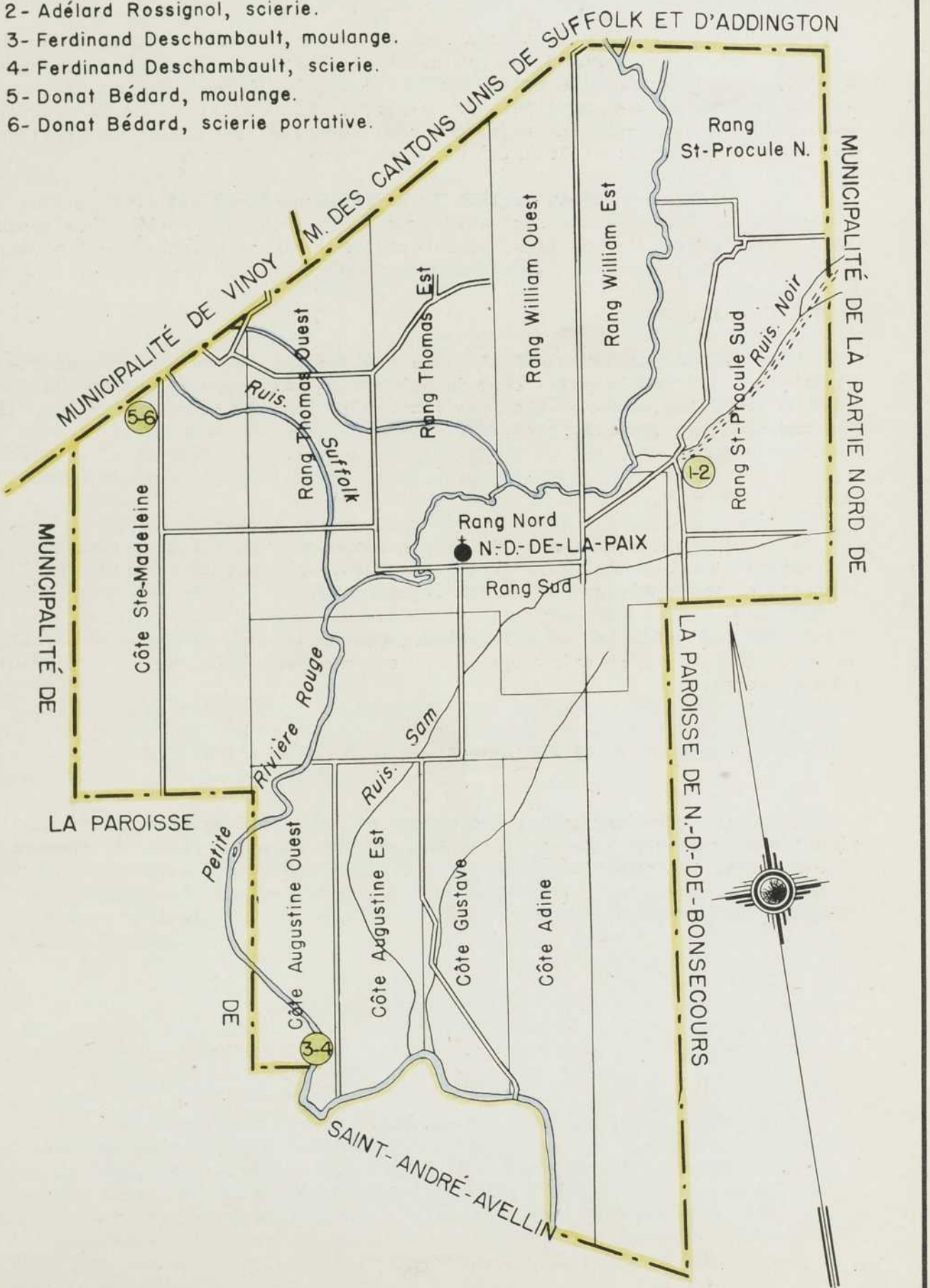

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R O I S S E

D E

N O T R E - D A M E - D E - L A - P A I X

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix, érigée le 3 octobre 1902, occupe une partie de la seigneurie de la Petite-Nation. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de Vinoy et par celle des cantons unis de Suffolk et de Addington; à l'est, par la municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours; au sud, par les municipalités de la paroisse de Sainte-Angélique et de la paroisse de Saint-André-Avellin; à l'ouest, également par Saint-André-Avellin.

La municipalité, d'une superficie de quelque 25,000 acres, s'étend en majeure partie sur une vaste dépression faite de terre franche et de sable, d'une altitude moyenne de 600 pieds au sud et de 700 pieds au nord. Cette zone est encadrée à l'est, dans le domaine du Seigniory Club, par des collines de 800 à 1,000 pieds, et à l'ouest, au delà des limites de la municipalité, dans Ripon, par les hauteurs laurentiennes, où l'on distingue des sommets de 1,200 à 1,400 pieds.

La Petite Rivière Rouge s'encaisse seulement vers le sud. Au moulin des Deschambault, au sud-ouest, on la traverse à une altitude de 535 pieds, dans une côte abrupte d'environ 90 à 100 pieds, indice de la morsure de l'érosion récente dans la plate-forme.

Le village est situé au centre de la municipalité, à un endroit où la route 57 forme un coude à angle droit avec le rang Bruno (nord-sud) et celui de Notre-Dame, orienté est-ouest. L'église est située juste en face, dans le prolongement du rang Bruno. Il y a un hôtel, 2 magasins principaux, peu d'autres maisons. Les bureaux de poste de la localité sont Notre-Dame-de-la Paix et Loulay.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Notre-Dame-de-la-Paix n'a guère varié depuis 1931 alors qu'elle se chiffrait par 1,028 âmes. Dix ans plus tard, au recensement de 1941, elle était de 1,021 âmes. Au cours de cette période elle a donc perdu tout son accroissement naturel, soit quelque 190 personnes, et même un peu plus. Un certain nombre de familles sont parties vers l'Abitibi où elles espéraient trouver un sol plus fertile; les célibataires surtout partent nombreux vers les usines de munitions de Montréal, Brownsburg et Sainte-Thérèse.

Occupation du sol

On compte dans la localité 117 propriétaires de fermes domiciliés, 27 propriétaires emplacitaires également domiciliés et 1 propriétaire de lots à bois n'habitant pas la municipalité. Outre les 117 habitations de fermes on compte dans la localité 38 logis: 21 sont occupés par le propriétaire, 7 sont habités par un locataire et les autres sont vides.

Modes de vie

Outre 117 cultivateurs on compte dans la localité: 10 rentiers, 5 journaliers, 3 industriels, 1 forgeron, 1 barbier, 2 marchands, 1 commerçants de bois, 1 commerçant d'animaux, 2 restaurateurs, 3 camionneurs, 1 propriétaire de taxi et 1 chauffeur. Bien que la plupart des cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme, une trentaine comptent plus sur les chantiers (25) ou sur le commerce (5) que sur l'agriculture.

La Commission scolaire locale emploie 7 institutrices dont 4 viennent du dehors. Il y a 5 jeunes filles en service domestique dans le municipalité et 5 travaillent dans les municipalités voisines.

III - ASPECT ECONOMIQUE

Les 117 cultivateurs de Notre-Dame-de-la-Paix ont des fermes d'une valeur moyenne de quelque $4,500. Le capital engagé s'établit comme suit: $2,000 pour la terre, $1,100 pour les constructions, $800 pour les troupeaux et $600 pour le matériel agricole. A date, on compte 17 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé s'élève à $1,415 par ferme en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs possèdent des fermes d'une étendue de 160 acres en moyenne, dont 90 sont labourées, 10 en pâturages naturels et 60 en forêt. Les 3/5 des terres sont donc en culture et en pâturages labourés. Les pâturages naturels, qui occupent surtout le pied des montagnes, sont labourables en partie seulement. La forêt met quelques érablières à la disposition des cultivateurs, procure le bois de chauffage et un peu de bois pour la vente.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de Saint-André-Avellin (voir cette monographie).

Sols et amendements

Dans Notre-Dame-de-la-Paix la terre légère, sablonneusem graveleuse, prédomine (85 p.c.); c'est un sol de qualité médiocre. On trouve cependant un peu de terre argilo-sablonneuse ou jaune de bonne qualité (15 p.c.). On emploie de la chaux (100 tonnes environ en 1941) et les engrais chimiques (50 tonnes). Rares sont les cultivateurs qui soignent la conservation des engrais d'étable. La nature sablonneuse du terrain écarte tout problème de drainage. Le sol boit l'eau. Il est même trop sec lorsque les pluies se font rares. La terre convient mal à la culture de la luzerne; elle est surtout propre à la culture des pommes de terre. Moyennant certains soins particuliers, le trèfle prend assez facilement.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant indique les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	28	15 minots
Avoine	3,315	22 "
Orge	170	18 "
Sarrasin	80	25 "
Pois	40	15 "
Grains mélangés	320	25 "
Mais fourrager	125	8 tonnes
Foin	2,795	1 "
Pommes de terre	270	175 minots
Racines fourragères	40	10 tonnes
Pâturages labourés	3,335	

Depuis dix ans, on note une augmentation dans les grains mélangés et dans les pommes de terre.

Les cultivateurs pourraient suivre la rotation suivante: un an de plantes sarclées, comprenant surtout des pommes de terre, un an de céréales, deux ans de foin de légumineuses et de mil, un an de pâturage, Pour compléter la sole de plantes sarclées, on pourrait avoir recours au mais fourrager là où il vient assez bien et aux grains mélangés. La culture de la pomme de terre est déjà une spécialité dans cette municipalité. Il faudrait continuer à la développer. La culture spécialisée des pommes de terre réclamerait un emploi plus copieux d'engrais chimiques. La rotation qu'on vient de suggérer donnerait au sol l'humus qui lui manque. L'emploi judicieux des engrais d'étable dans la première année de la rotation aurait le même effet.

Les pommes de terre de Notre-Dame-de-la-Paix sont renommées. En 1941, il s'en est vendu environ 15,000 minots principalement sur le marché de Hull. Cette culture a rapporté $75 en moyenne par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

Les exploitants ne cultivent des légumes que pour eux. On trouve quelques pommiers mal entretenus sur plusieurs fermes. De petits vergers de famille pourraient s'organiser sur les meilleurs sols à la condition qu'on en prenne soin. On consacre 12 acres de terre en tout aux jardins.

Erablières

Une vingtaine de cultivateurs possèdent des érablières de quelque 300 arbres chaque en moyenne. La vente d'une trentaine de gallons de sirop par érablière procure un revenu de quelque $800 pour l'ensemble de la municipalité. Cette somme répartie sur les 117 fermes représente pour chacune d'elles un appoint de $7.

Production animale

Chevaux

On compte environ 310 chevaux dans la localité. On en élève une vingtaine et on en importe une dizaine annuellement. Il y a un reproducteur pur sang de race percheronne. Les juments d'élevage sont des croisées. Il serait économique d'élever sur place les chevaux dont on a besoin.

Bovins et industrie laitière

On compte une moyenne de 9 vaches laitières et de 7 autres bovins par ferme, ce qui donne 1,050 vaches et 825 autres bovins. Toutes les vaches sont des croisées. On ne trouve que 10 taureaux pur sang, dont 4 de race Ayrshire et 5 de race Holstein. Il faudrait multiplier les reproducteurs mâles de choix. Ce serait le meilleur moyen d'améliorer les troupeaux. Le rendement des vaches est de 3,000 livres de lait par année en moyenne. La plupart des cultivateurs portent leur production à la crémerie coopérative de Saint-André-Avellin. Quelques-uns vont à Chénéville et à Papineauville.

On garde une certaine quantité de lait à la maison pour la consommation domestique et l'élevage des petits animaux. Personne ne vend de bétail laitier pour l'élevage. L'industrie laitière a rapporté $335 en moyenne par ferme en 1941.

Au cours de la même année il s'est vendu 815 bovins de boucherie dont 230 vaches, taureaux ou bouvillons, et 585 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté $130 en moyenne par ferme.

Porcs

On relève dans les porcheries locales environ 1,350 porcs: 145 truies, 5 verrats et 1,200 porcelets, de type Yorshire. On en abat 200 pour la consommation domestique et on en vend 1,000 à 180 livres en moyenne, vivants, ce qui procure un revenu moyen de $170 par ferme.

Moutons

Une quarantaine de cultivateurs possèdent au total quelque 810 moutons: 400 brebis, 400 agneaux et 10 béliers dont 10 enregistrés. On applique ici la loi contre les chiens. La vente des agneaux a rapporté $20 en moyenne par ferme.

Volailles

Dans Notee-Dame-de-la-Paix, on compte 2,900 poules et 4,600 poulets, soit 25 poules et 40 poulets en moyenne par ferme. On ne trouve que 2 poulaillers de 150 poules. Il s'est vendu au total 3,000 volailles pour la chair et 8,000 douzaines d'oeufs, ce qui représente un revenu moyen de $45 par ferme. L'aviculture est plutôt négligée. On devrait y apporter plus de soin.

Apiculture

Deux cultivateurs seulement s'intéressent à l'apiculture. Ils ont chacun 5 ruches et vendent pour une vingtaine de dollars de miel (200 livres) chacun.

Exploitation forestière

Cinquante cultivateurs et fils de cultivateurs vont habituellement aux chantiers durant les mois d'hiver. Ils en reviennent avec $100 chacun en moyenne.

Il se coupe sur les fermes pour la vente 250 cordes de bois de chauffage et 70 cordes de bois à pâte, ce qui raporte environ $10 par ferme en moyenne.

Une cinquantaine de cultivateurs retirent en moyenne $150 chacun de la coupe du bois effectuée sur les limites du Club Seigneurial, voisin de la municipalité. Ils y coupent, moyennant un certain droit, les arbres "marqués" que les dirigeants du Club veulent faire disparaître; c'est une coupe de nettoyage forestier.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Nous groupons dans le tableau ci-dessous les divers éléments du revenu-argent des cultivateurs de Notre-Dame-de-la-Paix:

Cultures	$ 75
Produits laitiers	335
Bovins de boucherie	130
Porcs	170
Moutons	20
Volailles	45
Exploitation forestière (ferme)	10
Erablières	7
	$792

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
Total	$ 280

Revenus spéciaux en argent

Le revenu-argent moyen de $ 792 indiqué ci-haut est grossi pour un bon nombre de cultivateurs par les apports spéciaux suivants:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen par ferme
Apiculture	2	$ 20
Chantiers	50	100
Coupe de bois sur le domaine du Club Seigneurial	50	150

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitations, qui comprennent les achats de matières premières (1), les impôts et les contributions dont nous parlons plus loin, les réparations et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, s'élèvent à $200 par ferme en moyenne.

L'excédent des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est le montant qu'a le cultivateur pour faire face à ses dépenses personnelles; acheter ce que la terre ne fournit pas, voir à l'éducation de ses enfants, payer les services professionnels, s'acquitter de ses obligations. Les cultivateurs qui sont au-dessus de la moyenne sont en état de développer leur exploitation, de capitaliser. Quant aux autres, ils rencontrent des difficultés.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre à $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $36 et les taxes scolaires de $24 en moyenne par ferme. L'évaluation est de 75 p.c. de la valeur réelle. Les institutions sont exemptes de dette.

Sociétés agricoles

La municipalité compte les sociétés agricoles suivantes: cercle de l'U.C.C. (75 membres), cercle de fermières (50 membres), syndicat de criblage (20 membres).

Une quinzaine de cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Saint-André-Avellin. Quelques-uns sont membres de la Société d'agriculture du comté.

B - INDUSTRIE

Moulanges

Il y a trois moulanges au service des cultivateurs de la localité: celle de M. Ferdinand Deschambault, situé au rang dit Côte Augustine Ouest,

---

(1) En 1941, les cultivateurs de la localité ont acheté, au total: 85 tonnes de moulées alimentaires, 600 sacs de grains d'alimentation, 4,700 livres de graines de trèfle et de mil, 100 tonnes de chaux et 50 tonnes d'engrais chimiques.

lot 646-15; celle de M. Adélard Rossignol, située au rang Saint-Procule, lot 469-15, et celle de M. Donat Bédard, située au rang Sainte-Madeleine, lot 646-603. Toutes trois sont actionnées par des chutes d'eau. Le petit tableau ci-dessous fournit de plus amples renseignements sur ces entreprises, qui travaillent toutes à commission pour le compte des cultivateurs.

Exploitants	Année de fondation	Période d'exploitation (par année)	Matières premières	Production (en livres)
Ferdinand Deschambault	1887	3 mois	Avoine	300,000
Adélard Rossignol	1910	5 "	Avoine-orge	18,000
Donat Bédard	1917	4 "	Avoine	24,000
				342,000

Scieries

Les propriétaires des trois moulanges dont nous venons de parler possèdent chacun une scierie.

La scierie de M. Ferdinand Deschambault est située sur le rang Côte Augustine Ouest. Cette industrie, fondée il y a 55 ans, ne fonctionne que quelques semaines par année pendant lesquelles on emploie 3 employés, tous fils du propriétaire. Tout le bois scié dans l'établissement de M. Deschambault provient des terres des cultivateurs et est vendu dans la municipalité ainsi qu'à Saint-André-Avellin. A la mi-été 1942 on nous dit que le moulin devra fermer ses portes bientôt, à cause du départ prochain des 3 fils du propriétaire pour leur entraînement militaire.

M. Bédard est propriétaire d'une scierie portative qu'il utilise au lac Scryer dans la municipalité de Montpellier.

La scierie de M. Rossignol est située sur le rang Saint-Procule. Cette industrie fonctionne depuis 31 ans et emploie durant mois 3 employés, tous de la famille du propriétaire. En plus d'une pénurie de main-d'oeuvre, qui est générale dans toutes les industries du comté, M. Rossignol éprouve des difficultés à cause du manque d'eau et de bois.

Voici quelle a été la production de ces scieries en 1941:

Exploitants	Pour eux	Pour les autres		
	Bois de sciage (p.m.p.)	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux	Planage (p.m.p.)
Ferdinand Deschambault	-	100,000	100,000	50,000
Donat Bédard	-	25,000	20,000	-
Adélard Rossignol	40,000	7,000	150,000	-
	40,000	132,000	270,000	50,000

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemins de fer

Aucune voie ferrée ne traverse la municipalité. La station de chemin de fer la plus rapprochée est celle de Montebello, à 12 milles de l'église.

Transports routiers

Quatre services de camionnage desservent la municipalité: A. Paquette, reliant Papineauville à Montréal 1 fois par semaine; H. Liggett, de Namur, effectuant également un voyage par semaine à Montréal; Francis Servant et Achille Gauthier, tous deux de Notre-Dame-de-la-Paix, reliant res-

pectivement la localité à Papineauville et Montréal. M. Servant effectue 3 voyages par semaine; il transporte de la crème, du bois et des marchandises diverses. M. Gauthier va livrer des animaux à Montréal une couple de fois par semaine. Ces services se poursuivent tant que l'état des routes le permet, c'est-à-dire généralement du mois d'avril à la fin de décembre. En plus de ces différents services de camionnage il y a dans la municipalité 3 camions affectés au transport du bois.

Les seuls moyens de transport public pour les voyageurs de la municipalité sont 2 taxis qui effectuent le voyage Notre-Dame-de-la-Paix - Montebello moyennant un dollar par personne.

Téléphone et électricité

La compagnie de téléphone de la Petite-Nation dessert la municipalité. Les usagers ne semblent pas tous satisfaits.

La municipalité n'est pas électrifiée. Le secrétaire municipal nous apprend que l'on avait songé à établir une centrale hydro-électrique municipale en aménageant une petite chute de la Petite Rivière Rouge située sur les lots 646 - 2 et 3 du rang Côte Augustine Ouest. Le tableau des forces hydrauliques de la Province et les cartes index du Service fédéral des forces hydrauliques ne mentionnent toutefois pas ce site.

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE PAPINEAUVILLE

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE PAPINEAUVILLE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Papineauville, érigée en 1896, comprend une superficie de 1,641 acres enlevée à la municipalité de la paroisse de Sainte-Angélique. Elle se trouve sur la rivière Outaouais et enclavée dans cette municipalité.

Le village est sis sur deux terrasses. La plus basse, qui a environ 160 pieds d'altitude, porte la voie ferrée et les établissements voisins de la gare. La deuxième, qui a de 175 à 190 pieds, porte le reste du vullage. Ce dernier s'est développé vers la terrasse supérieure probablement à cause de la route nationale qui y passe et pour éviter les bruits du chemin de fer et l'inconvénient des moustiques. Cependant, à l'est de la station, on remarque une petite agglomération de chalets d'été bâtis près de la rivière en vue de profiter de la plage, d'ailleurs médiocre, et d'un petit quai pour la pêche.

Le chemin de fer Pacifique Canadien ainsi que la route no 8 traversent la municipalité. Le village est bâti au point de rencontre de cette route et d'une autre qui se dirige vers l'intérieur.

La municipalité fait partie de la paroisse de Sainte-Angélique dont l'église se trouve au centre du village.

L'électricité est distribuée par la compagnie Gatineau Power, l'aqueduc appartient à M. Paul Bonhomme, les égoûts sont privés.

Une vingtaine de logis sont inhabités dans la municipalité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité était en 1931 de 954 âmes et l'accroissement naturel au cours de la décade qui a suivi s'est chiffré par une centaine. C'est donc dire que la population aurait dû être d'environ 1,050 en 1941. Or elle n'était que de 1,023. En dépit d'une augmentation en chiffres absolus de 69 âmes, la municipalité a donc subi une perte de quelque 25 à 30 âmes. D'après les renseignements que nous avons obtenus, il serait arrivé à peu près le même nombre de familles qu'il en est parti, soit une quinzaine, mais il serait parti un plus grand nombre d'individus isolés qu'il n'en est arrivé. C'est Montréal qui attire la plupart des partants.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation porte les noms de 212 contrinuables; ceux-ci comprennent 10 propriétaires de fermes, tous domiciliés, 202 propriétaires emplacitaires dont 5 non domiciliés, et 3 entreprises de services publics dont 1 a son siège social en dehors de la municipalité.

Deux fermes sont exploitées par des locataires domiciliés; les autres le sont pa leur propriétaire. On compte, outre ceux des fermes. 222 logis dont 150 sont habités par le propriétaire, 52 par un locataire et 20 sont inhabités. Environ 125 emplacitaires cultivent un lopin de terre, 2 gardent des chevaux et 20 entretiennent d'autres animaux domestiques.

Modes de vie

Voici les modes de vie des chefs de famille de Papineauville:

Cultivateurs	10	Prop. ou chauffeurs de camions	7
Industriels	8	Prop. ou chauffeurs de taxis	3
Artisans:		Collets blancs:	
Boulangers	2	Comptables	1
Forgerons-charron	1	Agents	6
Garagistes	2	Commis de magasin	5
Cordonnier-sellier	1	Maître de poste	1
Barbier	1	Registraire	1
Electriciens	3	Percepteur du revenu	1
Plombier-ferblantier	1	Employés Comm. prix et commerce	3
Hommes de métiers:		Employés au bureau min. voirie	3
Menuisiers-charpentiers	4	Hommes de profession libérale:	
Commerçants:		Avocats	1
Marchands de détail	7	Notaire	1
Bouchers	2	Médecin	1
Commerçant de bois	1	Opticien	1
Commerçant d'animaux	1	Ingénieurs	2

MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE PAPINEAUVILLE
COMTÉ DE PAPINEAU

0 5 10 15 20 25 30

ÉCHELLE D'ARPENTS

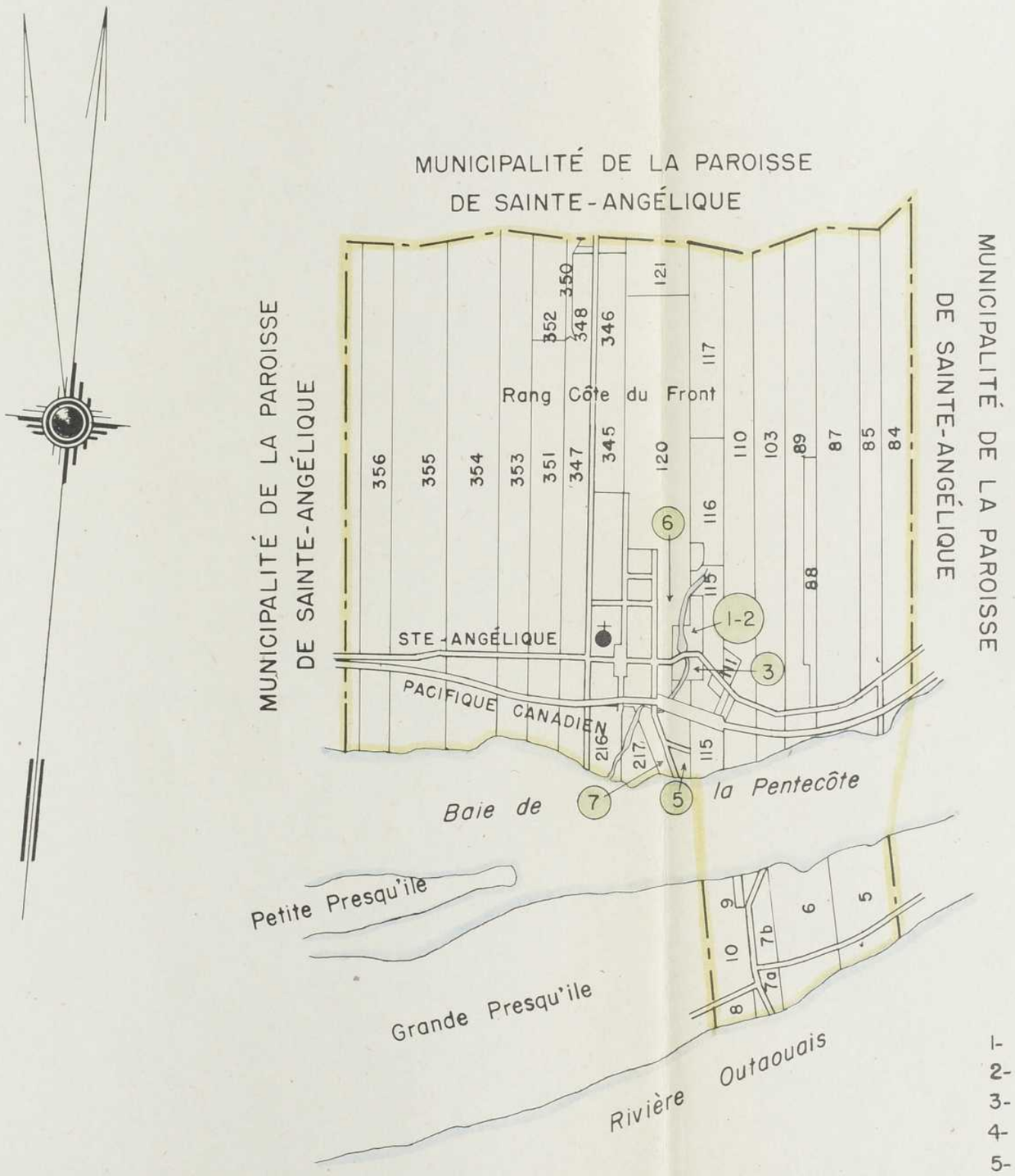

LÉGENDE

1- Crémerie de Papineauville, beurrerie.
2- Papineauville Lumber Co. Ltd., moulange et silos.
3- Germain Lafortune, biscuiterie.
4- Couvoir Coopératif de Papineauville.
5- Georges Duquette, scierie.
6- Imprimerie de Papineauville.
7- Albert Legault, eau de javelle.

Hôteliers	2	Agronomes	1
Restaurateurs	4	Journaliers	60
Transports:		Rentiers	35
Employés de chemins de fer	3	En service militaire	2

Parmi les célibataires nous relevons 15 journaliers, 4 peintres, 1 barbier, 1 marchand de détail, 1 hôtelier, 2 camionneurs, 1 chauffeur de taxi, 1 comptable, 1 banquier et 20 jeunes gens en service militaire.

Tous les cultivateurs vivent principalement de leur ferme. Sept journaliers travaillent dans les scieries et 25 sont à l'emploi de M. Paul Bonhomme, propriétaire de la Papineauville Lumber Co. ainsi que de la beurrerie et d'une moulange. La pêche a déjà eu une importance relative. Il y a une douzaine d'années quatre ou cinq familles en vivaient. Aujourd'hui elle ne fait vivre personne, mais quelques journaliers en retirent quelque chose. Les touristes sont rares dans la municipalité et d'une façon générale dans le voisinage; ils se dirigent plutôt vers l'Ontario. On s'en prend à l'état des routes. Cependant 6 familles y viennent passer l'été; un propriétaire de cabines, la plupart louées en fin de semaine à des employés des usines Angus de Montréal, vit principalement de ce commerce. Il y a également 3 hôtels et 4 maisons de pension. Pour accroître le tourisme on suggère l'amélioration des routes et le creusement d'un canal reliant la rivière Petite Nation à la baie de la Pentecôte. Ce canal ferait disparaître les eaux stagnantes. Ce projet devait être mis à exécution lorsque la guerre s'est déclarée.

La municipalité renferme plusieurs communautés. Les RR. PP. Montfortains (14 Pères) font de l'enseignement, ainsi que les RR. SS. Grises de la Croix (7 religieuses). Les Frères Montfortains (8 Frères) se livrent à la culture sur les 200 arpents de terre qui appartiennent à la communauté et les Filles de la Sagesse (18 religieuses) sont ménagères. Les RR. PP. Montfortains donnent le cours classique jusqu'en rhétorique. Outre les religieux et les religieuses, deux laïques (1 homme et 1 jeune fille) se livrent aussi à l'enseignement.

Quelque 8 jeunes filles de la municipalité y travaillent dans des bureaux, 5 dans des magasins et 25 dans des maisons privées; la main-d'oeuvre féminine est très rare, surtout pour le service domestique.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité du village de Papineauville ne renferme que 10 cultivateurs, que nous avons réunis à ceux de la municipalité de la paroisse de Sainte-Angélique. Nous renvoyons donc le lecteur à la monographie de cette dernière municipalité.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

La beurrerie locale, qui fonctionne sous le nom de Crémerie de Papineauville, est la propriété de M. Paul Bonhomme. Cette industrie remonte à 1927. Elle fonctionne toute l'année durant et elle a jusqu'à 9 employés pendant la période la plus active de l'été. Trois des employés de M. Bonhomme sont des membres de sa famille. En 1941, la fabrique a reçu sa matière première de 890 patrons venant de toute la région et propriétaires de quelque 10,000 vaches. La même année, la production s'est élevée à 639,896 livres. Tout ce beurre s'est vendu au détail au prix moyen de 34 cents.

Moulin à farine

Le moulin à farine, qui est situé sur le lot partie 119A du rang Sainte-Angélique, appartient au même M. Paul Bonhomme qui est propriétaire de la beurrerie. Cet établissement, construit en 1822 par Papineau, est l'ancien moulin banal de la seigneurie de la Petite-Nation.

La production de 1941 a été de 40,000 minots moulus à commission pour des cultivateurs de Papineauville, de Plaisance, de Saint-André-Avellin et même de certaines municipalités de l'Ontario. Les grains moulus sont l'avoine, l'orge et les grains mélangés. Une turbine hydraulique de 35 H.P. fournit la force motrice nécessaire à cette entreprise.

Boulangerie et biscuiterie

M. Germain Lafortune, propriétaire de la boulangerie locale, a entrepris en janvier 1942 la fabrication de biscuits. Il a deux employés, mais l'un ne travaille qu'à demi-temps. Il fabrique 1,200 pains par semaine (en juin 1942) et 1,200 livres de biscuits qu'il écoule dans la région.

La matière première, qui comprend farine, sucre, sel, levure, malt, vient de Montréal. Le sel est acheté de la Dominion Salt Co., la levure de Lallemand et "Les Spécialités des Boulangers" fournissent le malt. On emploie aussi 160 livres de gelées et 30 livres de guimauve par semaine pour la fabrication des biscuits.

L'industrie subit la concurrence de gros manufacturiers qui ont des vendeurs dans la municipalité, tels Harrison Brothers pour le pain et Christie et Weston pour les biscuits. La guerre n'a pas affecté la boulangerie mais le rationnement du sucre cause des difficultés à la biscuiterie.

Cette industrie est actionné par deux moteurs électriques qui développent ensemble 5 H.P.

Couvoir coopératif

Le couvoir coopératif de Papineauville, établi en 1932, assure de l'emploi à 4 hommes pendant environ 6 mois (de février à juillet inclusivement). Il appartient à 45 sociétaires recrutés dans les municipalités de Thurso, Chénéville, Ripon, Saint-André-Avellin, Notre-Dame-de-la-Paix, Montebello, Papineauville et Sainte-Angélique. Les sociétaires, qui ont des basses-cours contrôlées, fournissent les oeufs. En 1941, avec 121,000 oeufs on a eu 91,000 poussins que l'on a vendus $10.50 le cent à un jour. Les oeufs des sociétaires se sont trouvés vendus 60 cents la douzaine. Les clients du couvoir sont les cultivateurs du comté, des comtés voisins et même de l'Ontario. Le couvoir a beaucoup contribué au développement de l'aviculture. En 1932, il vendait 21,000 poussins et en 1942 il va en vendre environ 155,000.

Industries du bois

Scierie

M. Georges Duquette est propriétaire d'une scierie bâtie en 1914 sur les lots 156-160 du rang Sainte-Angélique. Il y emploie 9 hommes: 5 permanents et 4 temporaires. En 1941, il a scié 120,000 p.m.p. pour des cultivateurs et 150,000 p.m.p. pour la Papineauville Lumber Co. Ltd., dont le propriétaire est M. Paul Bonhomme. Il a aussi raboté 525,000 p.m.p., dont 25,000 pour des cultivateurs et 500,000 pour Papineauville Lumber. Ce bois (pin 90 p.c. et épinette 10 p.c.) provient des terres des cultivateurs et des terres à bois de M. Bonhomme. Depuis la guerre M. Duquette fait plus de sciage pour Papineauville Lumber. Cette industrie fonctionne avec un moteur Diesel de 66½ H.P.

Silos

La Papineauville Lumber Co. Ltd. construit aussi des silos pour les cultivateurs de la région. En 1941 elle en a fait 12, qu'elle a vendus à des prix divers dont le minimum est de $300. La même turbine hydraulique qui actionne la moulange fournit la force motrice nécessaire à la fabrication des silos.

Imprimerie

L'Imprimerie de Papineauville, établie en 1900, est exploitée par les deux Frères Villeneuve. Elle recrute ses clients dans toute la région et son chiffre d'affaires de 1941 a été de $3,000 à $5,000. Elle a utilisé 200 rames de papier. Son outillage comprend une presse, une perforatrice, des cousseuses et des couteaux. Deux moteurs électriques de ½ H.P. chacun fournissent la force motrice requise.

Eau de javelle

M. Albert Legault, le propriétaire de cette petite industrie, qui mérite à peine d'être mentionnée, n'y travaille qu'environ un mois par année pour fournir à un hôtelier l'eau de javelle dont il a besoin et approvisionner un marchand du village. M. Legault est huissier.

Industries fermées

Portes et châssis

Un atelier de menuiserie appartenant à M. Onésime Leblanc est fermé depuis trois ans. Le propriétaire travaille dans les usines de Brownsburg.

Eaux gazeuses

M. Wilfrid Mireault, qui était propriétaire d'une fabrique de boissons gazeuses ayant 40 ans d'existence, a fait faillite en 1941. Il embouteillait le "Pepsi-Cola" et une autre boisson du nom de "Mexi-Cola". En outre il embouteillait une eau minérale naturelle (Saint-Georges) qui provenait d'une source située à Treadwell, en Ontario, et qu'il avait louée de Mme Arthur Bélanger; il fabriquait aussi une eau de javelle appelée "Mireault". La concurrence, la hausse des prix depuis la guerre et un loyer trop élevé ont ruiné l'entreprise. M. Mireault travaille aujourd'hui pour la compagnie Stubby Beverages à Ottawa.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Navigation

La navigation fut importante autrefois sur la rivière Outaouais. Un M. Chabot, de Papineauville, y possédait un quai et plus tard, juste au temps où se construisait le chemin de fer, son fils en construisait un autre dans la baie de la Pentecôte. En 1916, ce dernier a vendu son quai au gouvernement qui l'a reconstruit. Le quai principal avait des fondations de béton, surmontées de pontons de bois pour l'accostage des navires.

La navigation durait du commencement de mai à la fin de novembre.

L'Ottawa Transportation faisait circuler 4 bateaux de 100 à 140 tonneaux entre Montréal et Ottawa. Les marchands locaux faisaient venir leurs marchandises par bateau et les cultivateurs s'en servaient pour expédier des animaux vivants et du fromage. Entre 1900 et 1920 il n'était pas rare de voir un bateau partir avec 800 à 900 boîtes de fromage de 80 livres et de 200 à 300 têtes de bétail.

Il y a 10 ans, il y avait aussi un service touristique entre Montréal, Ottawa et les villes du canal Rideau. Le voyage durait une semaine.

D'après notre informateur, c'est la concurrence du camion et non celle du train qui a ruiné la navigation. Il ne s'en fait plus depuis 3 ou 4 ans. Le quai seul reste; les hangars ont été démolis en 1941.

Chemin de fer

La municipalité est desservie par le Pacifique Canadien. La station est située dans le village. Le volume total du trafic ferroviaire, du mois d'avril 1941 au mois de mars 1942, a atteint 9,497 tonnes, soit 7,188½ tonnes à l'entrée et 2,308½ tonnes à la sortie. Les marchandises reçues comprennent surtout des produits agricoles (75 p.c.) et des combustibles. Les expéditions sont formées dans une proportion de 80 à 90 p.c. de produits forestiers.

Le volume des marchandises reçues et expédiées a beaucoup baissé depuis quelques années; on a constaté une amélioration sensible en 1941-42.

De avril 1941 à mars 1942, il s'est vendu 3,697 billets de chemin de fer. La station est munie du téléphone et du télégraphe publics. Les voies (une voie principale et deux voies d'évitement) sont présentement suffisantes.

Routes

Voyageurs

Vers 1930, il y avait un service d'autobus entre Hull et Chénéville. La concurrence des taxis, au nombre de trois, l'a forcé de discontinuer. On tenta d'établir un service temporaire entre Hull et Lachute durant juillet et août, l'an dernier, mais pas plus que le premier il ne put survivre.

Marchandises

Plusieurs services réguliers de camionnage desservant la municipalité. Voici un tableau donnant quelques renseignements sur ces différents services, tous affectés au transport de marchandises diverses:

Exploitants	Lieu d'origine	Lieu de destination	Périodicité
Saint-Denis Transport	Papineauville et région du nord jusqu'à Saint-André-Avellin	Montréal	5 fois par semaine
Papineau Transport	Montréal	Hull	6 " " "
Marcoux Transport	"	"	6 " " "
McKinnon	Ottawa	Montréal	6 " " "

Ces différents services sont assurés à la municipalité toute l'année. Papineauville étant un centre assez important, la plupart des services de camionnage qui vont de Montréal à Ottawa s'arrêtent à cet endroit. Outre ces services réguliers, un camionneur local fait du service public. Il transporte des animaux et des produits agricoles.

Téléphone et électricité

Le service téléphonique est fourni par la Cie Bell et le service de distribution de l'électricité par la Gatineau Power, grâce à ses centrales de Ripon et de Gatineau.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

LA PAROISSE DE

PLAISANCE

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE PLAISANCE (1)

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

C'est le 31 octobre 1900 que la municipalité de Plaisance fut dé-

---

(1) Par ordre du Conseil municipal on a adopté ce nom simplifié pour remplacer celui de "Municipalité du Coeur-Très-Pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de Plaisance".

MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

0 5 10 15 20 25 30 35 40

ÉCHELLE D'ARPENTS

LÉGENDE

1-Crémerie de Plaisance, beurrerie.

tachée de Sainte-Angélique et érigée en municipalité distincte. Cette municipalité, qui fait partie de la seigneurie Petite-Nation, couvre une superficie de 9,355 acres. Elle est bornée: au nord, par la rivière Petite Nation qui la sépare de la municipalité de la paroisse de Saint-André-Avellin; à l'est, par la municipalité de la paroisse de Sainte-Angélique; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité du canton de Lochaber ou Lachaber et Gore.

La municipalité présente une belle succession de terrasses entre la rive nord (gauche) de l'Outaouais et la vallée de la Petite Nation, qui s'oriente est-ouest au nord de la municipalité. Les premières terrasses sont en bordure des baies de la Pentecôte et Noire. Elles sont très basses, à 160 pieds environ et comprennent une partie des deux presqu'iles situées à l'est de l'embouchure de la Petite Nation. Les deuxièmes terrasses sont celles qui portent le village, la route nationale No 8 et le chemin de fer: environ 185 à 190 pieds. Une troisième plate-forme s'élève brusquement de cette dernière, à moins d'un demi-mille au nord, lorsqu'on suit le Chemin Papineau. Son altitude doit varier autour de 225 à 250 pieds. Elle est très uniforme, faite d'argile lourde et bordée vers son escarpement par des collines de gravier. Ces sables se sont accrochés aux affleurements de rochers précambriens qui forment ça et là ces monadnocks.

La Petite Nation s'enfonce profondément dans la troisième et la deuxième terrasse. Témoins les deux ponts élevés qu'on a construits parallèles pour la voie ferrée et la route nationale, qui surplombent les eaux de plus de 70 pieds. Cet enfoncement de la rivière dans son cours inférieur témoigne d'un soulèvement récent de la région au Quaternaire, après la glaciation.

En 1940, la municipalité s'est agrandie par l'annexion des lots numéros 478 dans la Côte Saint-François, 369 à 375 inclusivement dans la Côte du Front, 42, 43, 44 dans la Petite Presqu'ile et 37 dans la Grande Presqu'ils. Ces lots ont été détachés de la municipalité de Sainte-Angélique et annexés à Plaisance. De 8,680 acres qu'elle était, la superficie de cette dernière est passée à 9,355, soit une augmentation de 675 acres.

Les deux principaux cours d'eau qui arrosent la municipalité sont la rivière Outaouais au sud, et son affluent la Petite Nation, qui traverse plusieurs municipalités du comté.

Le village ne forme qu'une petite agglomération. Quatre rangs constituent l'habitat rural: la Côte du Front, la Côte Saint-Français, les Cascados et le Chemin Papineau.

Plaisance est sur le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien. La station est située au nord de l'église, le long de la route qui conduit à Saint-André-Avellin.

Le bureau de poste de Plaisance, situé près de la station, a remplacé celui de North Nation Mills, disparu en 1920. North Nation Mills était le nom de l'ancien village situé sur la rive gauche de la Petite Nation, à 5 milles environ de son embouchure. C'est là que s'élevèrent les premières grandes scieries: celles de M. Cole, des Edwards et plus tard de la Cie Riordon. Outre le bureau de poste, il y avait une agglomération d'une quinzaine de maisons habitées par les employés de la Cie, usine, bureaux, etc., tout est disparu depuis 1920. Un ancien résident nous a dit que les barges remontaient autrefois jusqu'au moulin, à l'aide de remorqueurs.

Aujourd'hui, la Cie Gatineau Power possède 200 acres en réserves le long de la rivière, près d'un site de chute d'eau aménageable.

La paroisse religieuse de cette municipalité porte le nom de Coeur-Très-Pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement de 1941 donne à la municipalité de Plaisance une population de 632 âmes. La population actuelle (1942) telle que connue par l'administration municipale serait de 587. Cette différence s'expliquerait par le fait que des fils de cultivateurs et d'autres jeunes gens qui demeu-

raient dans la localité lors du recensement travaillent et demeurent maintenant en dehors.

Cependant, durant la dernière décade la municipalité a perdu plus que son accroissement naturel; celui-ci est de 110 et la population, en 1931, se chiffrait par 692. La population actuelle devrait donc être d'environ 800 personnes.

Avant la guerre, les partants se dirigeaient surtout vers les endroits de colonisation et vers les centres miniers:Rouyn, Timmins et autres. Depuis environ deux ans, une grande partie des gens qui ont quitté la municipalité sont allés travailler aux usines de munitions de Bronwbury et des villes avoisinantes.

Occupation du sol

Plaisance compte 67 propriétaires de fermes dont 3 ne sont pas domiciliés dans la localité, 36 propriétaires emplacitaires et un propriétaire de lots à bois. Trois entreprises de services publics, la Gatineau Power, la Cie de Téléphone Bell ainsi qu'un service d'aqueduc exploité par M. Paul Bonhomme, de Papineauville, sont aussi du nombre des contribuables de la municipalité. On compte de plus 5 locataires emplacitaires et 3 locztaires de fermes dans la localité. On a aussi accordé 15 permis de commerce.

Modes de vie

Les différentes occupations des chefs de famille sont les suivantes:

Cultivateurs	66	Hôtelier	1
Industriel	1	Emp. de chem. de fer	2
Menuisiers	3	Camionneur	1
Forgerons-charrons	2	Chauffeur de taxi	1
Garagistes	2	Journaliers	15
Barbier	1	Rentiers	3
Marchands de détail	2	Agent	1
Boucher	1		

Tous les cultivateurs (66 chefs de famille et 1 célibataire) vivent exclusivement des revenus de leur ferme; quelques jeunes gens travaillent aux chantiers ou ailleurs en dehors de la municipalité. Des 15 journaliers, 8 se placent au service de cultivateurs quelques mois par année; les autres sont employés à l'extérieur de la localité.

L'école du village est sous la direction des Soeurs du Sacré-Coeur-de-Jésus qui y comptent 5 religieuses. Une jeune fills se livre aussi à l'enseignement, 4 autres sont en service domestique dans la municipalité et 15 travaillent dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Exploitations agricoles

La municipalité de Plaisance est presque entièrement située sur la terrasse argileuse de la vallée de l'Outaouais. La rivière Petite Nation forme sa frontière nord et la traverse du N.-O. au S.-E. La municipalité compte 67 cultivateurs dont 3 locataires.

La valeur moyenne des fermes est de $7,950 dont $3,750 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $1,200 pour le matériel agricole. On relève 19 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le montant accordé s'élève à $2,400 par ferme en moyenne. Il y a 1 ferme hypothéquée sous le régime du Prêt agricole canadien pour un montant de $2,250.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des exploitations agricoles est de 125 acres, ce qui donne 8,375 acres de terre agricole occupée. La superficie totale de la municipalité est de 9,355 acres. La différence d'avec notre chiffre, soit 980 acres, couvre les réserves de la Gatineau Power, les propriétés de M. Paul Bonhomme, de Papineauville, et les emplacements du village. Les étendues en cultures sont plus grandes qu'au recensement de 1931. Dans le domaine que la municipalité s'est annexé, il n'y a toutefois pas seulement des terres agricoles en cultures.

Sur ces terres de 125 acres on en trouve en moyenne 65 en cultures, 12 en pâturages naturels et 48 en forêt. La proportion de terre en culture est plus forte sur la bordure de l'Outaouais que dans les rangs du nord. C'est le contraire pour les pâturages naturels et la forêt. Celle-ci fournit quelques érablières, du bois de chauffage et un peu de bois pour la vente.

Période de végétation

Elle est la même que celle de Lochaber-Ouest (voir cette monographie).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: terre argileuse, 60 p.c.; terre sablo-argileuse ou jeune, 25 p.c.; terre légère sablonneuse, 15 p.c. La terre argileuse couvre la brodure de l'Outaouais et de la rivière Petite Nation. Les autres types de sol se rencontrent dans le centre et sur la frontière de Sainte-Angélique, partie nord. Le sol est donc de bonne qualité. En 1941, on a employé environ 40 tonnes de chaux et 6 tonnes d'engrais commerciaux; on devrait en utiliser davantage. L'égouttement, assez passable, s'améliorerait surtout au moyen du labour Richard, Les cultivateurs qui pratiquent ce genre de labour en sont pleinement satisfaits. Il faudrait aussi apporter plus d'attention au creusage des rigoles et des fossés. Les cultivateurs qui ont fertilisé des pâturages ont obtenu de bons résultats. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur les sols égouttés et chaulés convenablement.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre pour 1941 les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	8	15 minots
Avoine	1,185	28 "
Orge	175	24 "
Sarrasin	25	28 "
Pois	5	15 "
Grains mélangés	80	30 "
Pommes de terre	50	125 "
Maïs fourrager	190	12 tonnes
Luzerne	20	5 "
Foin	2,000	1½ "
Racines fourragères	20	12 "
Pâturages labourés	590	-

Depuis 1931, on note une diminution dans l'avoine et une augmentation dans les grains mélangés, le maïs fourrager et la luzerne. C'est un signe de progrès agricole. Il ne se cultive plus de blé.

Tous les cultivateurs de cette municipalité ou à peu près pourraient pratiquer avec avantage la rotation classique: première année, plantes sarclées (maïs fourrager et pommes de terre); deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième an-

née, pâturages. La sole de plantes sarclées se compléterait avec des grains mélangés. Les rendements moyens, qui sont déjà bons, s'élèverait encore.

4 cultivateurs seulement vendent des pommes de terre (300 minots) et du foin (25 tonnes), ce qui, réparti sur l'ensemble des cultivateurs, donne un revenu moyen de $4 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs ont un jardin de famille. On trouve 2 petits vergers d'une acre chacun, récemment créés. En général, le sol, qui est argileux et plat, ne se prête pas à la culture du pommier. Ces jardins occupent 8 acres de terre en tout.

Erablières

On relève 6 érablières de 500 érables chacune. Elles produisent 300 gallons de sirop dont la vente rapporte $7 par ferme en moyenne.

Production animale

Chevaux

La municipalité compte quelque 180 chevaux sur les fermes. On en élève une trentaine par année, pour répondre aux besoins locaux. On pourrait en élever pour la vente dans la région. On utilise les reproducteurs mâles de choix de Saint-André-Avellin. Toutes les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

Il y a 10 vaches laitières et 7 autres bovins en moyenne par ferme, soit en tout environ 670 vaches et 470 autres bovins. De ces vaches, 13 sont des pur sang de race Ayrshire. On ne relève que 5 taureaux pur sang enregistrés, soit 4 de race Ayrshire et 1 de race Holstein. Les autres, une soixantaine, sont des croisés. La multiplication des taureaux de choix serait une première amélioration à faire pour accroître la production laitière. Le rendement moyen des vaches est de 3,700 livres de lait par année. La plupart des cultivateurs vendent ce lait à la crémerie locale. Quelques-Uns le portent à la coopérative de Thurso, qui exploite une beurrerie. On en garde aussi une certaine quantité à la maison pour les besoins de la famille et de la ferme. L'industrie laitière rapporte $475 en moyenne par ferme. Une dizaine de cultivateurs ont vendu environ 12 bovins, d'âges différents, pour l'élevage. Cette vente a rapporté $100 en moyenne à chacun.

En 1941, on a vendu 200 bovins de boucherie: vaches, taureaux, bouvillons, et 350 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté $170 par ferme en moyenne.

Porcs

On compte approximativement 878 porcs dont 75 truies, 3 verrats et 800 porcelets, du type Yorchire. On en abat 100 pour la consommation domestique et on en vend environ 700 vivants, à 200 livres chacun, ce qui rapporte $205 en moyenne par ferme.

Moutons

Trois cultivateurs seulement possèdent des moutons. Ils ont 3 béliers, 22 brebis et 25 agneaux, soit un total de 50 animaux. C'est une diminution sur les chiffres d'il y a dix ans. On pourrait développer cet élevage dans les rangs du nord où le sol est moins bon pour l'industrie laitière. Réparti sur l'ensemble, le revenu qu'apporte la vente de ces moutons est de $3 par ferme.

Volailles

On garde 30 poules et 40 poulets par ferme en moyenne, soit 2,000 poules et 2,675 poulets dans la municipalité. On a vendu 2,000 volailles et 12,000 douzaines d'oeufs, ce qui procure une somme de $80 par ferme en moyenne. L'aviculture est trop négligée.

Apiculture

Six cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils ont 15 ruches en moyenne chacun et vendent 4,500 livres de miel, ce qui leur rapporte $75 chacun.

Exploitation forestière

20 cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver et se font un revenu net de $100 chacun en moyenne.

Sur les fermes, on coupe pour la vente 300 cordes de bois de chauffage et 25 cordes de bois à pâte, ce qui rapporte environ $15 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Il s'établit comme suit:

Cultures	$ 15
Produits laitiers	475
Bovins de boucherie	170
Porcs	205
Moutons	3
Aviculture	80
Exploitation forestière (ferme)	14
Erablières	7
	$969

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 240
Valeur du chauffage	50
	$ 290

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	6	$ 75
Vente d'animaux d'élevage (bovins)	10	100
Chantiers	20	100

Tous les cultivateurs ont touché un revenu-argent moyen de $969, quelques-uns se sont fait en plus certains revenus-argent spéciaux et tous ont joui du revenu en nature indiqué.

Les revenus-argent sont presque exclusivement agricoles.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses annuelles de la ferme, comprenant les achats, notamment 270 tonnes de moulées alimentaires, 2,000 livres de graines de trèfle et de mil, 40 tonnes de chaux et 6 tonnes d'engrais chimiques, les impôts et les contribuables dont nous parlerons plus loin, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge, et les services du vétérinaire, se chiffrent par $290 en moyenne par ferme.

L'excédent de revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est ce qui reste au cultivateur pour subvenir à ses dépenses personnelles, acheter ce que la terre ne donne pas, voir à l'éducation des enfants, verser les intérêts sur les emprunts, payer les services professionnels, etc. Les meilleurs capitalisent, développent leur entreprise, épargnent. C'est le cas pour les cultivateurs de la bordure de l'Outaouais. Les moins bons, c'est-à-dire ceux qui sont beaucoup au-dessous de la moyenne, équilibrent peut-être encore difficilement leur budget. Dans l'ensemble, c'est une bonne municipalité agricole.

Impôts et contributions

Chaque famille de cultivateurs paie à l'église une contribution moyenne de $20. Les taxes municipales sont de $23 et les taxes scolaires, de $25 par ferme en moyenne. Les institutions n'ont pas de dette. L'évaluation représente à peu près 50 p.c. de la valeur des propriétés.

Sociétés agricoles

On trouve dans la municipalité les sociétés agricoles suivantes: Cercle agricole (35 membres), Cercle de l'U.C.C. (23 membres) et Cercle de fermière (32 membres).

Quelques cultivateurs font partie de la Société d'agriculture du comté et son actionnaires de la coopérative de Thurso.

Le secrétaire général de la Société d'agriculture du comté se trouve dans cette municipalité. C'est M. J.-N. Frappier, lauréat de la médaille d'argent du Mérite agricole. La Société d'agriculture a recruté dans le comté environ 200 membres. Elle organise sous la direction des agronomes des concours de grains mélangés, de labours, etc. Elle tient annuellement à Papineauville une exposition agricole.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Crémerie

La crémerie de Plaisance est établie depuis 12 ans. Avec le propriétaire trvaille un employé durant l'été. En 1941 on a fabriqué 121,664 livres de beurre qu'on a vendu au prix de 0.33 1/3 la livre. De cette production, 12,000 livres ont été écoulées chez les consommateurs locaux, 59,664 livres chez les commerçants de gros de Montréal et 50,000 livres chez les commerçants de détail de Montréal.

La crémerie compte 180 patrons de Plaisance, Lochaber-Nord, Papineauville et Notre-Dame-de-Bonsecours. Ces patrons apportent la crème provenant du lait d'environ 1,800 vaches.

L'industrie souffre de la concurrence de la coopérative de Thurso où quelques cultivateurs de Plaisance portent leur lait.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Le Pacifique Canadien dessert la municipalité par la gare qui est située au nord de Plaisance. La route qui y accède est en bon état. On y remarque une voie principale et une voie d'évitement. On considère Plaisance plutôt comme une station secondaire de Papineauville. Nous n'avons pu obtenir aucun chiffre sur le volume de la circulation ferroviaire.

Transports routiers

Les services de camionnage sont les mêmes que ceux des municipalités voisines. Ils visitent la municipalité 2 ou 3 fois par semaine et transportent des marchandises diverses.

La municipalité ne dispose que d'un taxi pour le transport des voyageurs.

Téléphone et électricité

Les Cies qui exploitent les services d'électricité et de téléphone sont les mêmes qu'à Papineauville; la Gatineau Power et la Cie de Téléphone Bell.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE PONSONBY
COMTÉ DE PAPINEAU

0 1 2 3 4
ÉCHELLE DE MILLES

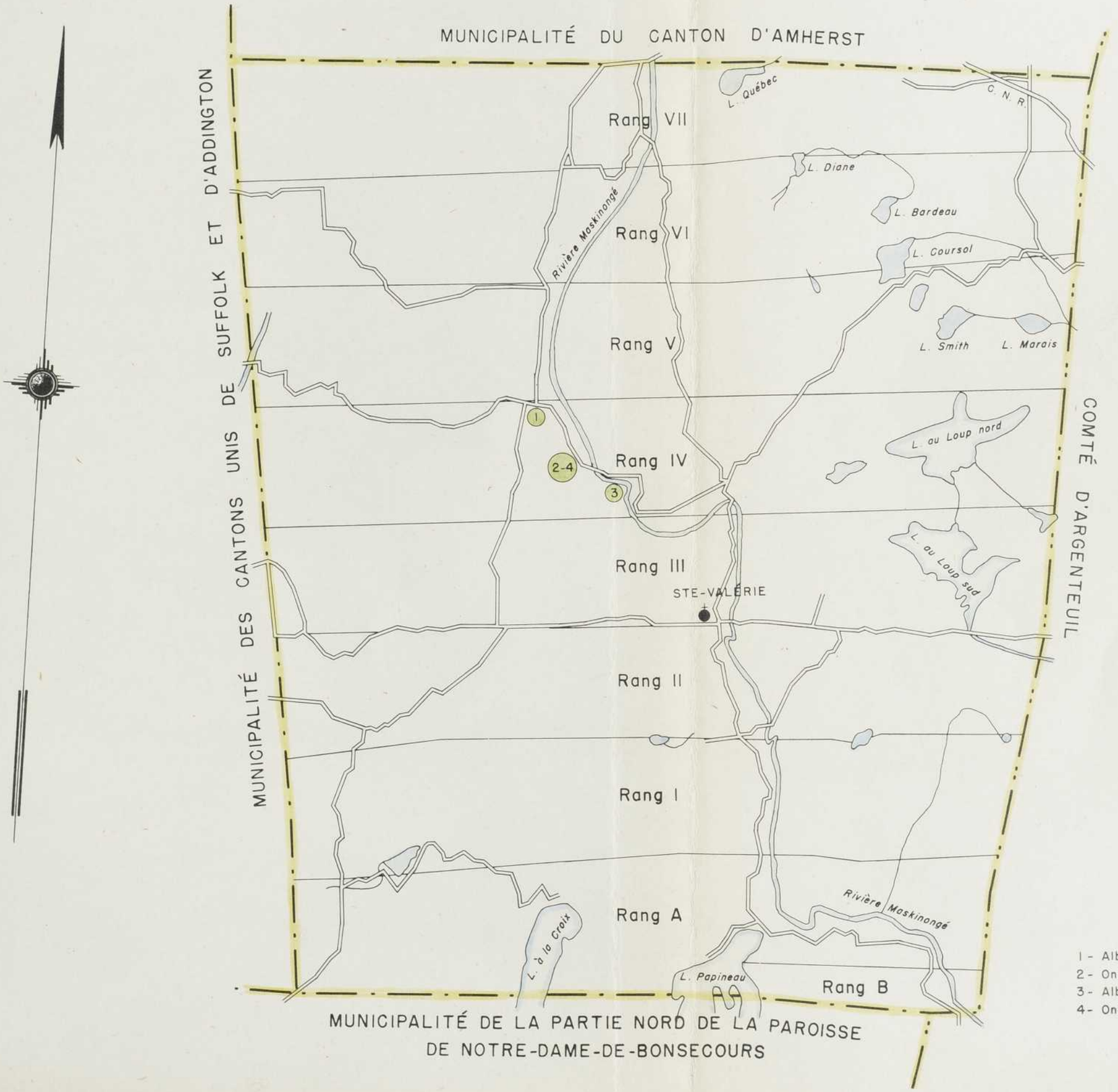

LÉGENDE

1 - Albert Mayer, fromagerie.
2 - Onésime Chalout, scierie.
3 - Albert Mayer, moulange.
4 - Onésime Chalout, moulange.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

C A N T O N

D E

P O N S O N B Y

MUNICIPALITE DU CANTON DE PONSONBY

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du canton de Ponsonby, plus souvent désignée sous le nom de son bureau de poste principal (Boileau), a été érigée le 8 mars 1882. Elle occupe tout le canton de Ponsonby (1), soit une superficie de quelque 35,000 acres. Elle est bornée: au nord, par la municipalité du canton d'Amherst; à l'est, par le comté d'Argenteuil; au sud, par la municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours; à l'ouest, par la municipalité des cantons unis de Suffolk et de Addington.

La municipalité est située à l'extrémité nord de Piedmont des Laurentides. Elle est couverte de collines dont l'altitude est entre 8 et 900 pieds au sud, et 1,000 à 1,300 au nord. Une rainure nord-sud la traverse en son centre; c'est la vallée de la Maskinongé, affluent de la Rouge. Les terrasses de sable qui flanquent cette vallée sont entre 6 et 700 pieds au nord et 5 et 600 pieds au sud. La vallée sort au sud-est. Une chaîne de lacs dans l'est sont à une altitude inférieure à 700 pieds et se déversent vers le sud dans la vallée principale. Dans l'ouest, les surfaces d'altitude correspondante forment les terrasses cultivées.

Cette région est sans bonnes voies de communications vers l'extérieur. Les meilleures routes sont des chemins de terre à peine recouverts de gravier.

Les deux principaux noyaux de population sont situés sur les terrasses de la rive droite de la Maskinonge: Boileau, où se trouve l'église catholique (Sainte-Valérie), et Brookdale, où se trouve une église orthodoxe. Boileau, Brookdale et Gramont sont les bureaux de poste de la localité.

La route de Namur à Boileau passe par le carrefour de Gramont. Elle traverse une région de collines, par un col qui s'élève à près de 1,000 pieds. L'autre route transversale, entre Brookdale et Saint-Emile, est à peine praticable, mais s'élève moins. La route nord sud, entre Saint Rémi et la baie Maskinongé, chemine sur les terrasses de la valée, mais s'encaisse entre des parois rocheuses aux endroits où d'anciens verrous glaciaires émergent de l'empâtement des terrasses.

---

(1) Selon le secrétaire de la municipalité, celle-ci comprend le rang VII du canton de Ponsonby, bien que la carte du cadastre rattache ce rang à la municipalité du canton d'Amherst.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1941 indique une augmentation d'une âme seulement dans la population de Ponsonby depuis 1931, alors qu'elle se chiffrait par 546 personnes. Au cours de ces dix années les départs ont donc égalé l'accroissement naturel, qui a été de quelque 120 âmes. On signale un certain nombre de départs vers les centres miniers ou agricoles de l'Abitibi; plusieurs des partants se sont également dirigés vers les grands centres.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation de la municipalité porte les noms de 145 contribuables dont 41 n'habitent pas la localité. Parmi des derniers, on compte 6 propriétaires de fermes, 9 propriétaires de chalets et 26 propriétaires de lots à bois. Les contribuables qui habitent la municipalité se répartissent comme suit: 88 propriétaires de fermes, 8 propriétaires emplacitaires et 9 propriétaires de lots à bois.

Outre les 8 propriétaires d'emplacements, on compte 10 personnes qui en ont loué un. Tous ces gens cultivent un lopin de terre.

Modes de vie

Outre les 88 cultivateurs domiciliés dans la localité on y compte une douzaine de journaliers, 6 rentiers, 2 marchands détaillants, 2 restaurateurs, 2 propriétaires de taxis et 2 industriels. Chez les célibataires on rencontre une vingtaine de journaliers, 1 éleveur de volailles, 1 rentier, ainsi qu'une dizaine de militaires. Chez les jeunes filles on compte 4 institutrices et 12 servantes dans la localité. Une quinzaine travaillent en dehors de la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 94 fermes de la municipalité, dont 6 sont exploitées par des cultivateurs qui n'y sont pas domiciliés, ont une valeur moyenne de $4,200 chacune. Le capital investi se répartit comme suit: $2,000 dans la terre, $1,000 dans les constructions, $700 dans les troupeaux et $500 dans le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en moyenne une superficie de 220 acres dont 50 sont labourées, 20 sont en pâturages naturels et 150 en forêt. La plupart des cultivateurs possèdent des lots à bois, ce qui explique la forte proportion des étendues boisées par rapport aux étendues défrichées.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Suffolk et Addington (voir la monographie de cette municipalité.

Sols et amendements

On trouve dans la localité trois types de sols principaux: une terre sablo-argileuse ou jaune, qui couvre 60 p.c. de l'étendue totale; une terre légère, rocheuse, qui en couvre 25 p.c. et une terre argileuse qui en couvre 15 p.c.

La terre forte se rencontre sur les bords de la rivière Maskinongé. Le pied des montagnes se compose ordinairement de terre jaune. Les pâturages naturels sont des buttes rocheuses pas labourables. Les meilleures terres de

ce canton ont donné naissance aux petites agglomérations de Boileau, de Gra mont, de Brookdale, Le sol arable est rare. C'est un pays de montagnes. On n'emploi pas de chaux et très peu d'engrais chimiques: 10 tonnes en 1941 Peu de cultivateurs soignent la conservation des engrais d'étable. Pour utiliser au maximum ce sol arable plutôt pauvre naturellement, il faudrait recourir au chaulage, à la fertilisation par les engrais chimiques et les engrais d'étable, à l'égouttement par l'amélioration des petits cours d'eau qui se déversent dans la Maskinongé, à la rotation des cultures, à une agriculture en somme plus rationnelle. Comme nous le dirons plus loin, c'est une de ces régions où la forêt doit épauler l'agriculture. Pour vivre convenablement, la population a besoin des deux ressources naturelles de la région: le sol es la forêt.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant nous indique les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,135	22 minots
Orge	20	18 "
Sarrasin	10	20 "
Pois	25	15 "
Grains mélangés	12	23 "
Mais fourrager	75	8 tonnes
Foin	1,815	1 tonne
Pommes de terre	60	125 minots
Racines	15	10 tonnes
Pâturages labourés	1,423	

Pour améliorer les grandes cultures, la rotation suivante serait à conseiller: un an de grains mélangés, un an de céréales, deux ans de foin de trèfle et de mil, un an de pâturages. La pommes de terre occuperait une partie de la sole des grains mélangés. Ni le sol, ni le climat ne sont propices au mais fourrager. Les pâturages naturels s'amélioreraient au moyen d'engrais chimiques. Une plus forte production végétale permettrait de garder plus d'animaux et d'en avoir un meilleur rendement.

En 1941, il s'est vendu au total 250 sacs de pommes de terre dans la localité, ce qui représente un appoint de $3 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille dans la localité. On pourrait varier et développer cette production qui n'occupe pas une place assez importante dans l'alimentation domestique. On rencontre bien quelques pommiers mal entretenus, mais il n'y a pas grand'chose à faire dans cette culture. On consacre 10 acres de terre en tout aux jardins.

Erablières

Il y a une trentaine d'érablières d'environ 250 arbres chacune en exploitation dans la localité. Elles produisent en moyenne 25 gallons de sirop chacune dont la vente, répartie sur l'ensemble des fermes, représente un revenu d'une dizaine de dollars. On pourrait entailler deux fois plus d'arbres qu'actuellement mais on manque d'outillage. On coupe des érables pour le bois de chauffage.

Production animale

Chevaux

On relève environ 180 chevaux dans le canton; il s'en élève une dizaine par année, ce qui satisfait à peu près les besoins locaux. Il n'y a

pas de reproducteur dans la municipalité; on utilise celui d'Huberdeau (Argenteuil).

Bovins et industrie laitière

On compte 670 vaches et 480 autres bovins, soit à peu près 7 vaches et 5 autres bovins en moyenne par ferme. Le rendement moyen des vaches est de 3,000 livres de lait par année. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques et on vend le reste à la fromagerie locale ou à la beurrerie de Namur. La vente des produits laitiers rapporte $250 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 470 veaux et 100 autres bovins pour la boucherie, ce qui représente pour chaque ferme un revenu de $90 en moyenne.

Porcs

Les porcheries de la localité abritent quelque 615 porcs dont 65 truies. On abat annuellement environ 150 porcs pour les besoins domestiques et on en vend 400 vivants à 185 livres en moyenne chacun. Ces ventes rapportent un revenu de $90 par ferme.

Moutons

Une cinquantaine de cultivateurs ont des moutons; ils possèdent 190 brebis, 10 béliers et 190 agneaux. La vente des agneaux rapporte $12 par ferme en moyenne. C'est un bon endroit pour cet élevage. Les pâturages naturels sont abondants. On pourrait garder 10 moutons là où on garde une vache. Il s'agirait d'appliquer la loi contre les chiens et d'empêcher, au moyen de clôture et d'abri pour la nuit, les troupeaux de trop s'éloigner dans les montagnes. Il faudrait s'organiser aussi pour la vente.

Volailles

Les poulaillers comptent en moyenne 16 poules et 18 poulets, soit 1,500 poules et 1,700 poulets. On rencontre dans l'ensemble de la municipalité une cinquantaine de dindes. Il se vend annuellement 1,000 volailles, ce qui rapporte la somme de $10 par ferme en moyenne. On ne produit des oeufs que pour la maison à peu près.

Exploitation forestière

En 1941, 20 cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers; ils en ont rapporté $150 chacun.

Sur les fermes, il s'est coupé 1,600 cordes de bois de chauffage et 50,000 pieds de bois de sciage pour la vente, ce qui a rapporté $70 par cultivateur en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

On peut établir de la façon ci-dessous le revenu-argent moyen des cultivateurs de la municipalité du canton de Ponsonby:

Cultures	$ 3
Produits laitiers	250
Bovins de boucherie	90
Porcs	90
Moutons	12
Volailles	10
Exploitation forestière (ferme)	70
Erablières	10
	$ 535

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la fermes consommé par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	20	$ 150

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats de matières premières (100 tonnes de moulées, 4,100 livres de graines de trèfle et de mil, 10 tonnes d'engrais chimiques, pour l'ensemble des cultivateurs), les impôts et contributions dont nous parlerons plus bas, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge, etc; elles se chiffrent à $125 par ferme en moyenne.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme n'est pas très élevé. Il permet à la population rurale de vivre, mais n'apporte pas le capital de production nécessaire pour organiser les entreprises agricoles sur une base plus payante. Pour augmenter le revenu-argent, il faudrait compter plus sur la forêt en organisant l'exploitation de celle-ci conjointement avec l'agriculture.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre à $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $10 et les taxes scolaires de $25 par ferme en moyenne. Les cultivateurs sont évalués au tiers environ de la valeur réelle pour fins d'impôt.

Sociétés agricoles

Il y a dans la localité un cercle de l'U.C.C. groupant une vingtaine de membres et un cercle de fermières qui en compte 25.

Remarques

Quelques lots sont encore sous billet de location, mais il n'y a pas de colonisation à faire dans le canton; le sol ne s'y prête pas. Mieux vaut, semble-t-il, garder la forêt qui reste et en organiser l'exploitation de manière à grossir le revenu agricole.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

La fromagerie de Ponsonby appartient à M. Albert Mayer et est située à Brookdale, agglomération secondaire de Ponsonby. Cette industrie est établie depuis 30 ans et fonctionne 6 mois par année. La production de fromage en 1941 a été de quelque 73,000 livres qui furent vendues à des commerçants de gros de Montréal. Le lait vient d'une trentaine de patrons de la municipalité.

Moulange

M. Onésime Chalout, propriétaire d'une scierie, possède aussi une ancienne moulange actionnée par l'eau, établie vers 1880 et remise à neuf en 1907. Il y a 7 ou 8 ans, il travaillait de 2 à 4 semaines par année pour les cultivateurs. Il prétend ne plus moudre aujourd'hui; nous n'avons pu obtenir aucun chiffre de production.

En 1941, M. Albert Mayer s'est installé une moulange actionnée par un moteur Buick de 6 cylindres, pour moudre son grain et celui de ses frères du voisinage. En plus, il moud de 4 à 500 sacs de 3 minots (environ 50,000 livres) à commission pour d'autres cultivateurs.

Industrie du bois

La scierie de M. Chalout est attenante à sa moulange et fonctionne depuis 1880. La période d'exploitation annuelle ne dure que 2 semaines. En 1941, on a scié à commission pour les cultivateurs 30,000 p.m.p. et 15,000 bardeaux. On scie surtout de l'épinette, du cèdre et du pin. Tout ce bois provient des terres patentées de cultivateurs. Depuis 3 ans, la production a diminué d'environ 60 p.c. La scierie est actionnée par une roue hydraulique de 40 H.P. et l'eau manque assez souvent.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemins de fer

La voie du chemin de fer Canadien National reliant Lac-Rémi à Montréal traverse le coin nord-est de la municipalité où se trouve l'arrêt Rockway Valley. La seule route qui y accède est un chemin de terre en très mauvais état. Les voyageurs utilisent plutôt la gare de Lac-Rémi, à 12 milles de Boileau, ou celles de Calumet et de Montebello sur la ligne du Pacifique Canadien, à plus de trente milles de distance.

Transports routiers

Deux taxis s'occupent du transport des voyageurs.

M. MacLaughlin est le seul camionneur desservant régulièrement la municipalité. Il s'occupe du transport de marchandises diverses et visite Ponsonby une fois par semaine, de la fin d'avril à la fin de décembre. Les usagers sont bien satisfaits de ce service.

Téléphone et électricité.

La municipalité ne possède pas l'électricité; le service de téléphone est fourni par la Cie Bell.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R T I E E S T

D U C A N T O N D E

P O R T L A N D

MUNICIPALITE DE LA PARTIE EST DU CANTON DE PORTLAND

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Partie Est du canton de Portland, plus connue sous le nom de Notre-Dame-de-la-Salette ou simplement "La Salette", a été érigée en 1906. Elle couvre une superficie d'environ 26,300 acres. Elle est bornée: au nord, par la municipalité du canton de Villeneuve; à l'est par celle des cantons unis de Mulgrave et de Derry; au sud-est, par la municipalité du

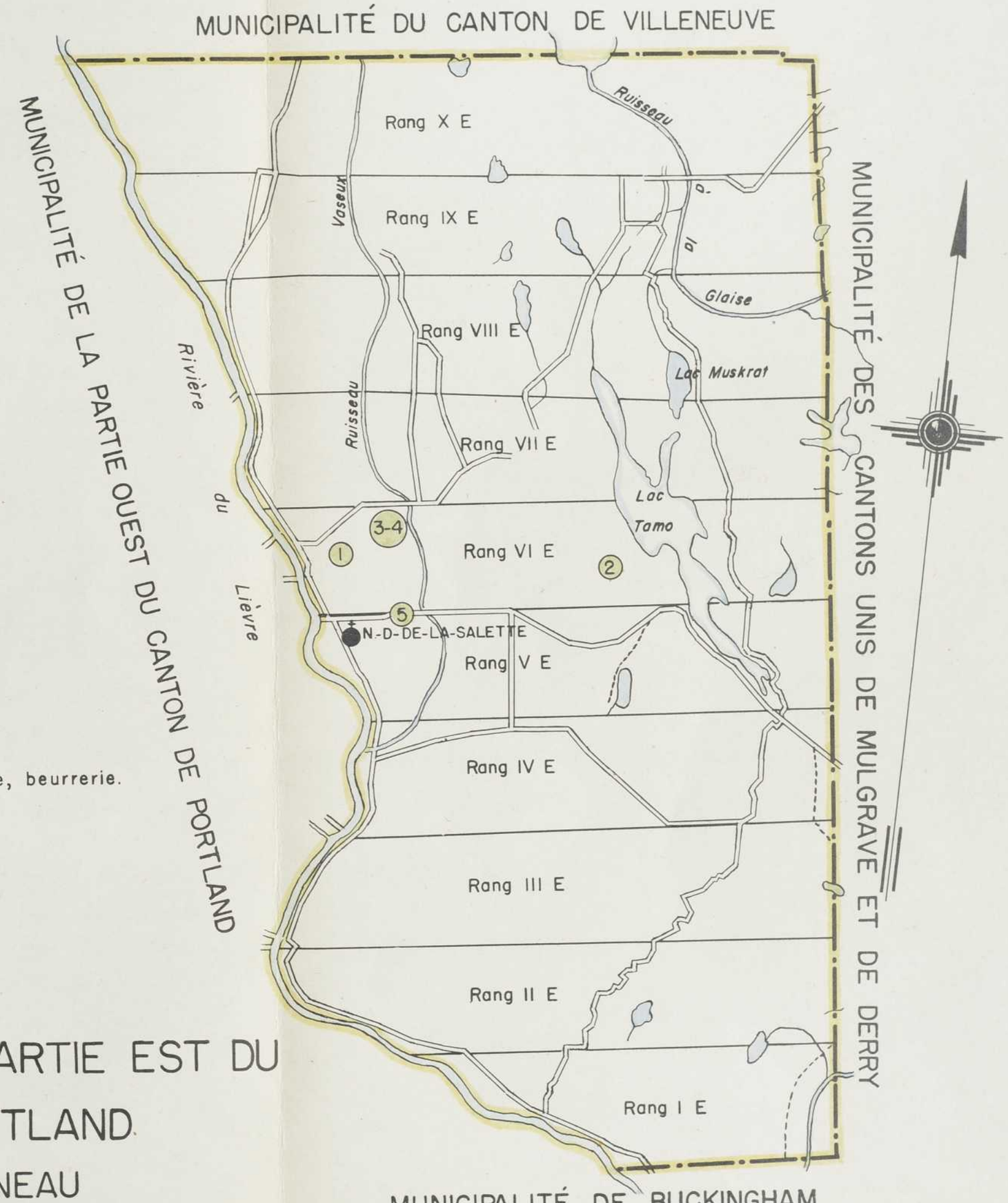

LÉGENDE.

1 - Société Coopérative de N.-D.-de-la-Salette, beurrerie.
2 - Joseph Mallette, fromagerie.
3 - Aurèle Boucher, moulange.
4 - Aurèle Boucher, scierie.
5 - Marius Mallette, scierie portative.

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE EST DU CANTON DE PORTLAND

COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

canton de Buckingham; au sud, par celle de la Partie Ouest de ce même canton; à l'ouest, par la rivière du Lièvre, qui la sépare de la municipalité de la Partie Ouest du canton de Portland.

Notre-Dame-de-la-Salette occupe la moitié orientale du canton de Portland, sur la rive gauche de la Lièvre. C'est une autre localité de piedmont semblable à Ripon et à Chénéville, avec cette différence cependant que les terrasses sont moins vastes, plus étagées. Les collines sont allongées en rides orientées nord-sud.

Les principales terrasses sont celles qui bordent la Lièvre. Au sud, leur altitude moyenne est de 475 pieds; au village (centre), plus de 500 pieds, au nord, (à Mine de Mica), 600 pieds. La plupart sont faits d'argile et les ruisseaux qui les entaillent donnent les versants raides.

Quant aux collines, elles ont 800 pieds dans le sud et 1,000 pieds dans le nord dans leurs parties les plus élevées. Elles présentent souvent des falaises abruptes, laissant voir des parois bien polies et striées par les glaciers locaux. Les dépressions de forme allongée, dans lesquelles coulent des ruisseaux et séjournent des lacs en voie d'assèchement, sont visiblement d'anciens fjords. Nous avons observé de ces formes très remarquables sur l'emplacement de l'ancien lac Thomas (ou Tamo) qui s'est desséché de mémoire d'homme, lorsqu'une ancienne digue s'est rompue. Nous l'avons atteint par le rang V, en quittant la route 35 au village. Après une petite crête assez basse, la route traverse plusieurs terrasses étendues, formées par le ruisseau Vaseux (ou Clay). Celui-ci coule du nord au sud parallèlement à la Lièvre et déverse le lac Clay (ou lac du ruisseau de la Glaise). Plus à l'est, la route du rang V franchit une ride de roches dures et polies. On s'élève à plus de 800 pieds pour redescendre brusquement de l'autre côté à 600 pieds environ en moins d'un mille. C'est vraisemblablement de la paroi d'un fjord que descend la route en lacets. Le fond du sillon, occupé par un ruisseau et des terrains marécageux, est orienté sud-nord, en sens inverse des rivières principales. Par le ruisseau Glaise (ou Castor) les eaux gagnent le lac Clay dans Villeneuve. Les formes du fjord se sont mieux conservées ici qu'ailleurs à cause de l'alluvionnement moins rapide que le long des cours d'eau principaux.

Le cours d'eau le plus important est la rivière du Lièvre qui sert de frontière aux deux municipalités du canton de Portland. Outre les lacs déjà mentionnés, on remarque notamment le lac Muskrat; beaucoup n'ont pas de nom.

Le village de la municipalité de Portland-Est est situé sur les rangs V et VI. La municipalité compte aussi deux agglomérations secondaires: Pouporc, au sud, sur le rang I, le long de la route no 35, et Mine de Mica, au nord, sur le rang X.

Les catholiques appartiennent à la paroisse religieuse de Notre-Dame-de-la-Salette.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Malgré son accroissement naturel assez considérable (228), la population de Portland-Est n'a pas varié depuis 1931 alors qu'elle se chiffrait par 786 âmes; elle est maintenant de 787 (recensement de 1941). Elle a donc perdu la totalité de son accroissement naturel. On signale de départ de 3 familles pour Buckingham et d'une autre pour Notre-Dame-du-Laus. Quant aux célibataires ils ont quitté la municipalité pour aller travailler dans les usines de Buckingham et d'Ottawa.

Occupation du sol

La municipalité de Portland-Est compte 83 cultivateurs dont 2 ne sont pas domiciliés, 36 emplacitaires, 21 propriétaires de lots à bois (dont 14 non domiciliés) et deux entreprises de services publics. Le nombre total des contribuables est donc de 142. La majorité des lots à bois appartiennent à des étrangers; l'un de ceux-ci demeure à Masson, un autre à Buckingham, quelques Américains en possèdent aussi.

Modes de vie

Outre les cultivateurs déjà mentionnés, on compte: 4 industriels, 9 menuisiers-charpentiers, 1 forgeron-charron, 2 garagistes, 5 marchands de détail, 1 boucher, 1 commerçant d'animaux et de prosuits animaux, 1 hôtelier, 1 restaurateur, 1 camionneur, 1 banquier, 3 maîtres de poste, 7 journaliers et 2 rentiers.

Dix cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver. Tous les autres vivent à peu près exclusivement des revenus de leur ferme. Parmi les journaliers, la majorité travaillent sur les fermes durant environ 3 mois et dans les mines durant les 9 autres mois de l'année.

L'école du village est dirigée par les Soeurs Grises qui y comptent 4 religieuses; 4 jeunes filles se livrent aussi à l'enseignement, 5 travaillent en service domestique dans la municipalité et une dizaine dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La valeur réelle moyenne des fermes des 81 cultivateurs domiciliés dans la municipalité est de $6,000, dont $2,700 pour la terre, $1,500 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $800 pour le matériel agricole. On trouve 12 fermes hypothéquées en faveur de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé est de $2,000 par ferme en moyenne.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont une moyenne de 200 acres, soit 58 en cultures, 20 en pâturages naturels et 122 en forêt. La plupart des cultivateurs ont un lot à bois en plus de leur ferme habitée. Les meilleures fermes se trouvent le long de la Lièvre, particulièrement dans les rangs V, VI et VII, La région est vallonneuse.

Période de végétation

L'entaillage des érables se fait à la fin de mars et la saison des sucres se termine à la fin d'avril. Les dernières gelées du printemps ne sont plus à craindre après le 15 mai. On met les premiers grains en terre vers cette même date. On commence les foins vers le 10 juillet et la coupe du grain vers le 10 août. Les fortes gelées d'automne surviennent au début de septembre. Les premières neiges tombent au commencement de novembre. La saison de végétation est de 110 jours environ. Le maïs fourrager vient encore assez bien.

Sols et amendements

On rencontre trois principaux types de sol: terre argileuse, 50 p.c.; terre sablo-argileuse, 35 p.c.; terre légère, sablonneuse, 15 p.c. La terre argileuse se trouve sur les terrasses riveraines de la Lièvre. Cette rivière a tassé là des bancs de terre forte. Le sol, arable en général, est de bonne qualité. On n'a pas encore employé de chaux. Cette pratique ne saurait tarder, car on a trouvé une carrière de calcaire et on y a installé un broyeur. On emploie un peu d'engrais chimiques (20 tonnes en 1941). La plupart des cultivateurs transportent les engrais d'étable sur les champs l'hiver. L'égouttement du sol ets bon, le terrain penchant vers la Lièvre et étant sillonné de cours d'eau. Il faudrait cependant accorder un peu plus de soin au creusage des fossés sur les propriétés.

Dans la monographie de Portland-Ouest nous avons signalé qu'un éboulement de terrain argileux, survenu le 26 avril 1908 et parti de la rive droite de la Lièvre, avait traversé cette rivière et complètement détruit la plus grande partie du village de la Salette, entraînant la mort de 33 personnes, la destruction d'un grand nombre de maisons et autres bâtiments (1)

(1) Rapport sur l'éboulement de Notre-Dame-de-la-Salette, rivière du Lièvre, Québec, par R.W. Ells, ministère des Mines, Ottawa, 1908.

Production végétale

Grandes cultures

Les superficies consacrées aux diverses cultures en 1941 et leurs rendements moyens à l'acre sont indiqués dans le tableau suivant:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	3	15 minots
Avoine	1,300	23 "
Orge	52	20 "
Pois	25	15 "
Sarrasin	12	25 "
Grains mélangés	75	26 "
Maïs fourrager	100	10 tonnes
Foin	2,345	1¼ tonne
Pommes de terre	80	120 minots
Racines fourragères	25	10 tonnes
Pâturages labourés	787	-

On voit encore ici de beaux champs de maïs fourrager, qui réussit presque toujours à former ses épis. C'est à peu près la limite de sa culture dans le comté.

La plupart des cultivateurs pratiquent la rotation suivante: 2 ans de grains, 2 ou 3 ans de foin et 2 ans de pâturages. Ils trouveraient profitable d'adopter plutôt celle-ci: première année, plantes sarclées et grains mélangés: deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages.

On vend 100 tonnes de foin et 600 sacs de pommes de terre, ce qui rapporte $22 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne rencontre que des jardins de famille. Quelques cultivateurs ont des pommiers. Il n'y a pas de possibilités pour cette culture. On trouve 10 acres de terre en tout en jardins.

Erablières

On relève 10 érablières en exploitation; elles ont 400 érables chacune en moyenne. La vente de sirop, répartie sur le nombre total de cultivateurs, donne un revenu de $6 par ferme.

Production animale

Chevaux

Il y a 210 chevaux dans la municipalité. On en élève 25, ce qui satisfait les besoins locaux. On utilise les reproducteurs de Saint-Malachie et de Wakefield. Toutes les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

On compte 12 vaches laitières et 8 autres bovins en moyenne par ferme, soit au total environ 1,000 vaches et 665 autres bovins. Dix vaches laitières sont des Ayrshires pur sang. Il y a 10 taureaux pur sang, ce qui est trop peu. Le rendement moyen des vaches est de 3,500 livres de lait par année. Sauf ce que l'on garde pour la consommation domestique, la production est portée à la fabirque de beurre coopérative de la localité. Cette industrie rapporte $550 par ferme en moyenne.

En 1941, on a vendu 165 bovins pour la boucherie et 550 veaux de lait et d'herbe. Ces ventes ont rapporté la somme de $150 par ferme en moyenne.

Porcs

On relève 1,200 porcs, soit 150 truies et 1,050 porcs d'élevage. On en abat 165 pour les besoins de la comsommation domestique et en vend 835, dont 220 abattus à 135 livres et 665 vivants à 180 livres. Le poids devrait être porté à 200 livres sur pieds. Ces ventes ont rapporté $190 par ferme en moyenne. La coopérative s'intéresse à ce commerce.

Moutons

Trente cultivateurs ont des moutons: en tout 225 brebis, 10 béliers et 230 agneaux. La vente des agneaux a rapporté $20 par ferme en moyenne. On pourrait développer cet élevage en appliquant la loi contre les chiens telle que mise en vigueur à Ripon, par exemple.

Volailles

On compte 20 poules et 30 poulets par ferme en moyenne, ce qui donne 1,600 poules et 2,500 poulets dans la municipalité. On vend, 1,300 volailles et 3,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte $27 par ferme en moyenne. L'aviculture est négligée. On ne trouve qu'un poulailler de 100 poules et de 200 poulets.

Apiculture

Quatre cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils gardent 8 ruches en moyenne chacun lesquelles produisent 900 livres de miel pour la vente; celle-ci procure à chacun un revenu moyen de $35.

Exploitation forestière

Dix cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers en 1941. On estime à $75 le revenu net de chacun.

L'exploitation forestière sur les fermes a donné pour la vente 300 cordes de bois de chauffage et 40,000 pieds de bois de sciage. De cette occupation on a tiré un revenu moyen de $35 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Voici, réunies en tableau, les diverses sources de revenu mentionnées plus haut, lesquelles constituent le revenu-argent moyen des cultivateurs de Portland-Est.

Cultures	$ 22
Produits laitiers	550
Bovins de boucherie	150
Porcs	190
Moutons	20
Volailles	27
Erablières	6
Exploitations forestières (ferme)	35
Total	$1,000

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 250
Valeur du chauffage	50
	$ 300

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent indiqué ci-haut s'ajoutent pour quelques fermes les appoints suivants:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	4	$ 30
Chantiers	10	75

Dépenses d'exploitation

Elles comprennent les achats, notamment 20 tonnes de moulées, 4,000 livres de graines de trèfle et de mil et 20 tonnes d'engrais chimiques, les impôts et contributions, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge. Ces dépenses d'élèvent à quelque $200 par ferme en moyenne.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme est assez élevé. La plupart des cultivateurs sont capables de développer leur entreprise. Les meilleurs font de l'épargne. La terre est bonne et la coopération se pratique. Notre-Dame-de-la-Salette est une des meilleures municipalités agricoles de la vallée de la rivière du Lièvre.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre à $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales et scolaires sont les mêmes, soit environ $31 chacune par ferme. Les dettes sont les suivantes: fabrique, $4.000; commission scolaire, $11,000; municipalité, $600. L'évaluation municipale est fixée aux trois quarts de la valeur réelle des propriétés des cultivateurs.

Sociétés agricoles

On trouve dans la municipalité les sociétés agricoles suivantes:

Cercle de l'U.C.C.	42 membres
Cercle de fermières	50 "
Syndicat de criblage	15 "
Cercle de jeunes agriculteurs	20 "

Quelques cultivateurs sont membres de la Société d'agriculture du comté. Il y a une société coopérative qui exploite une beurrerie (voir le chapitre suivant).

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

La municipalité possède une beurrerie coopérative établie dans le village de Notre-Dame-de-la-Salette. Cette société fonctionne sous le nom de Société coopérative agricole de Notre-Dame-de-la-Salette. Elle est toute l'année en exploitation, employant 2 hommes en permanence.

Cette coopérative existe depuis 3 ans. Elle a acheté une beurrerie fondée en 1932, laquelle avait remplacé une fromagerie.

La production totale de beurre en 1941 fut de 228,809 livres. De cette production, on a vendu 12,000 livres aux consommateurs de la localité et 216,809 livres à la Canada Packers, d'Ottawa. En 1942, elle fait des achats de matières premières (moulées, grains d'alimentation, semences) et des ventes d'animaux. Elle compte 150 sociétaires de Portland-Est, de Portland-Ouest et de Buckingham. En 1941 la beurrerie avait 140 patrons, propriétaires de 1,120 vaches. Une machine à vapeur de 14 H.P. et une chaudière de 20 H.P. produisent la force motrice requise.

Fromagerie

La fromagerie de Portland-Est (M. Joseph Mallette), qui existait depuis 1917, n'a fonctionné que durant 2½ mois en 1941; elle a fermé ses portes en 1942, parce que les cultivateurs préfèrent aller à la beurrerie.

Durant la période d'exploitation de 1941, elle a produit 18,948 livres de fromage; on a vendu celui-ci à la Coopérative Fédérée de Montréal. La matière première était apportée par 9 patrons, propriétaires de 160 vaches.

Moulange

On relève dans Portland-Est une moulange, qui est la propriété de M. Aurèle Boucher. Cette industrie est à la disposition des cultivateurs depuis au delà de 50 ans; ils viennent de Portland-Est, de Portland-Ouest et de Glen Almond. Les grains, comprenant de l'avoine, du blé, de l'orge, du sarrasin, du blé-d'Inde et des grains mélangés, sont moulus à commission. En 1941, on a fabriqué 333,000 livres de moulées alimentaires. Cette moulange, ainsi que la scierie dont il sera question plus loin, sont actionnées par une turbine hydraulique de 60 à 75 H.P.

Industrie du bois

Scieries

La scierie de M. Aurèle Boucher est attenante à sa moulange. Les deux sont situées sur le rang VI Est. Elle fonctionne 9 mois par année et emploie 4 hommes, tous de la famille du propriétaire. En 1941, la production a atteint 600,000 p.m.p. de bois de sciage et 80,000 pieds de bois raboté pour le compte de commerçants de bois de Buckingham. Comme essences, on travaille à peu près uniquement du sapin, de l'épinette, du cèdre et du pin. Ce bois provient des lots des colons. Depuis la guerre, la production a augmenté de 25 p.c., malgré le manque de main-d'oeuvre dont souffre l'entreprise.

Dans la municipalité se trouve aussi une scierie portative, établie en 1940 et propriété de M. Marius Malette. Celui-ci emploie 2 employés temporaires pendant 3 mois. L'exploitant a scie en plusieurs endroits de la municipalité en 1941. Laproduction totale a été de 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 50,000 p.m.p. de bois raboté. Les individus qui ont fait scié leur bois l'ont ensuite revendu aux commerçants de Buckingham et de Hull. En 1942, M. Malette a scié 200,000 p.m.p. dans Bowman et dans Villeneuve. Il scie actuellement dans Portland-Ouest une quantité sensiblement égale. Ce bois, qui provenait des terres patentées, était surtout composé des essences suivantes: sapin, épinette et cèdre (90 p.c.) merisier et bouleau (10 p.c.).

Les scieries portatives sont sur les autres l'avantage de pouvoir être déplacées selon l'abondance de la matière première. La production de cette industrie s'accroît d'année en année. Depuis deux ans seulement, l'augmentation est de 50 p.c.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Navigation

Il n'y a plus de navigation dans cette municipalité depuis 17 ans. Autrefois un bateau faisait le service sur la Lièvre entre Buckingham et Notre-Dame-du-Laus.

Chemin de fer

La voie ferrée ne passe pas à Portland-Est; la municipalité est desservie par la gare de Buckingham.

Transports routiers

Le transport des marchandises s'effectue par camion. Il n'y a qu'un service régulier de camionnage qui dessert la municipalité; il est exploité

par M. Yvon Guy, qui va de Notre-Dame-du-Laus à Ottawa et transporte des produits divers.

La municipalité compte en outre 3 camions qui sont affectés au transport du bois et des marchandises diverses.

Téléphone et électricité

La Lièvre River Telephone Co., propriété de la Cie Maclaren, fournit le service de téléphone. Ce service est relié au réseau de la Cie Bell à Ottawa.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R T I E O U E S T

D U C A N T O N D E

P O R T L A N D

MUNICIPALITE DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE PORTLAND

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Partie Ouest du canton de Portland, érigée le 13 décembre 1905, couvre une superficie de 32,800 acres (1) dans l'ouest du comté de Papineau. Elle est bornée: au nord, par la municipalité du canton de Bowman; à l'est, par la municipalité de la Partie Est du canton de Portland; au sud, par le comté de Hull; à l'ouest, par le comté de Gatineau.

La municipalité occupe la rive droite de la Lièvre, toute la partie occidentale du canton de Portland. L'agglomération villageoise est désignés sous le nom de Poltimore, nom de bureau de poste.

C'est une autre localité du Piedmont des Laurentides. Les terrasses fluviales qui forment les terrains cultivables ne se trouvent sur la rive de la Lièvre qu'au sud du pont de Notre-Dame-de-la-Salette, sur les rangs VI, V, IV et III. La plus grande partie des dépressions habitables ont été formées dans un affluent de la Lièvre, le ruisseau du Prêtre, et le ruisseau Ross (affluent du précédent). Ils traversent la localité en diagonale du nord-ouest (rang X) au sud-est (rang III).

Les terrasses riveraines de la Lièvre sont autour de 550 pieds d'altitude. Celles de l'intérieur peuvent atteindre jusqu'à 600 pieds. Le village de Poltimore est, par exemple, à 586 pieds, et Holland Mills, autour de 575 pieds.

---

(1) D'après la carte du cadastre, la superficie de la municipalité serait d'environ 37,000 acres.

Quant aux collines, on distingue facilement celles du sud-ouest de celles du nord-est. Les premières sont plus nombreuses et plus déchiquetées, plus basses en outre en parsemées de lacs. Le niveau des eaux des lacs arpentés varie de 669 pieds au lac McFee à 512 pieds à celui de la Montagne. Quelques sommets dépassent 1,000 et même 1,200 pieds. D'où l'aspect pittoresque.

Les collines du nord-est d'élèvent plutôt en falaises et vaste plateau, au-dessus de 800 pieds d'abord et de 1,000 pieds ensuite, entre le ruisseau Ross et la Lièvre. Les parois que nous avons observées portent la marque visible de l'érosion glaciaire d'une vallée.

Poltimore possède trois sorties: vers Notre-Dame-de-la-Salette, vers Saint-Pierre-de-Wakefield et vers High Falls dans Bowman.

Le cours d'eau le plus important est la rivière du Lièvre qui sert de frontière naturelle aux deux municipalités du canton: Portland-Ouest et Portland-Est.

Les lacs sont nombreux. Mentionnons, parmi les plus importants, les lacs Newton, de la Montagne (512) (1), Dodds (633), McFee (669), McArthur (538, Wakefield (539), de la Terreur, Ellsworth, Gardiner, Houston et McLead. Il y en a beaucoup d'autres moins considérables.

Portland-Ouest compte trois agglomérations secondaires: Holland mills, sur les rangs VI et VII, à peu près au centre de la municipalité, à mi-chemin entre Poltimore et Notre-Dame-de-la-Salette; Dodds Lake, dans l'est du rang III; Priest Creek, au nord-ouest, sur les rang IX et X. Le village (Poltimore) est situé au nord-ouest de la municipalité, sur les rangs VII et VIII. On trouve des bureaux de poste dans le village et à Holland Mills. Il existe une église anglicane et une église unie; les catholiques appartiennent en partie à la paroisse religieuse de Saint-Louis-de-Portland, dont l'église est à Poltimore, et en partie à celle de Saint-Pierre-de-Wakefield.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Il n'y a eu guère de changements dans la population de Portland-Ouest depuis dix ans. En 1931, elle se chiffrait par 504 âmes; elle est maintenant (recensement de 1941) de 508 âmes. Cela veut dire qu'au cours de cette période la municipalité a perdu plus que son accroissement naturel, soit au delà d'une cinquantaine de personnes.

Les origines raciales de la population sont diverses. Le recensement de 1941 ne nous a pas encore apporté de renseignements là-dessus. Toutefois, celui de 1931 répartissait la population de la manière suivante à ce point de vue: Canadiens français, 177; Irlandais, 122; Allemands, 103, Anglais. 64; Ecossais, 36; Scandinaves, 2.

Les familles qui ont quitté la municipalité sont allées s'établir ailleurs sur des fermes; les célibataires se dirigeaient surtout vers les villes.

Occupation du sol

Portland-Ouest compte 75 propriétaires de fermes (dont 3 ne sont pas domiciliés) et 39 propriétaires emplacitaires (dont 17 ne sons pas domiciliés dans la localité). Parmi ces derniers, 15 sont des propriétaires de chalets qui viennent passer l'été dans la municipalité. Comme autres contribuables, on remarque 28 propriétaires de lots à bois et une entreprise de services publics.

Modes de vie

Outre les cultivateurs on compte dans Portland-Ouest: 4 industriels, 1 forgeron-charron, 2 garagistes, 3 menuisiers-charpentiers, 3 marchands de détail, 2 restaurateurs, 2 camionneurs, 2 chauffeurs de taxi, 1 banquier, 2 maîtres de poste, 6 journaliers et 4 rentiers.

---

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent l'altitude.

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE PORTLAND

COMTÉ DE PAPINEAU

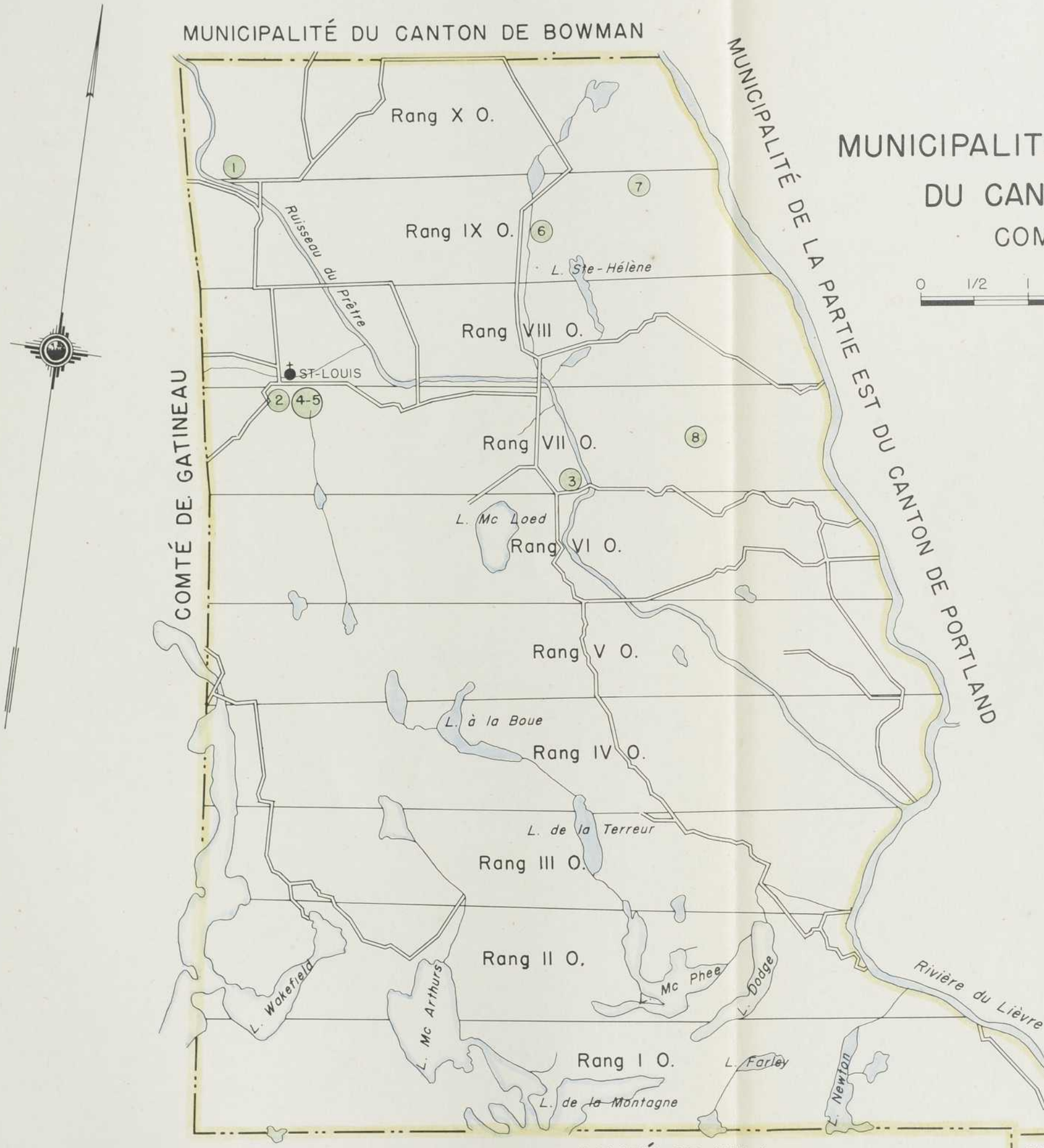

LÉGENDE

1- Priest Creek Cheese Co, fromagerie.
2- Poltimore Cheese Co, fromagerie.
3- Bell Cheese Co, fromagerie.
4- R. R. Rabb, moulange.
5- Poltimore Saw Mill, scierie.
6- Oscar Malone, scierie.
7- D.V. MacLean Interests Ltd, mines.
8- Commercial Mineral Products Co.

COMTÉ DE HULL

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE BUCKINGHAM

Tous les cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Les journaliers travaillent sur les fermes ou dans les moulins de la municipalité.

Trois jeunes filles se livrent à l'enseignement. Trois autres travaillent dans les magasins de la municipalité et 4 sont employées dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

On compte 72 cultivateurs domiciliés dans la municipalité. La valeur réelle moyenne de leurs fermes est de $5,200, dont $2,500 pour la terre, $1,200 pour les constructions, $900 pour les troupeaux et $600 pour le matériel agricole. Une ferme est hypothéquée en faveur de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé est de $1,100.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 200 acres. Là-dessus on relève 35 acres en cultures, 20 en pâturages naturels et 145 en forêt. La partie agricole se trouve surtout sur la terrasse de terre forte bordant la Lièvre et dans le coin nord-ouest du canton, où est situé le petit village nommé Poltimore. Ailleurs, la forêt domine encore.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de Portland-Est (voir la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: terre argileuse, 30 p.c.; terre sablo-argileuse, 50 p.c.; terre légère, sablonneuse, 20 p.c. Le sol arable est donc bon en général. La Lièvre a déposé là des argiles fertiles. Elle les a tassées en bancs. Le terrain est accidenté et forme des cuvettes à certains endroits. Le drainage souterrain peut être profitable dans certains cas, quand les rebords des cuvettes ne sont pas trop hauts. A mesure que l'on s'éloigne de la Lièvre pour se rapprocher des montagnes, le sol devient plus léger, la terre est jaune et d'assez bonne qualité. On n'emploi pas de chaux et très peu d'engrais chimiques. On n'accorde pas assez de soin à la conservation des engrais d'étable.

Le 26 avril 1908 un éboulement s'est produit à 200 ou 300 pieds du bord de la rivière du Lièvre, sur les lots 1 et 2 du rang VI, affectant près de 6 acres de terre. Une masse d'argile, de limon et de sable, reposant sur de l'argile bleue que l'eau avait atteinte par une fissure, glissa d'une hauteur de 60 pieds dans le lit de la rivière, soulevant la glace et la précipitant avec une telle violence sur le village de la Salette, situé sur la rive gauche, que la plus grande partie de celui-ci fut complètement détruit. Cela entraîne 33 pertes de vie, la destruction de 12 maisons, de près de 25 bâtiments accessoires et des dommages à plusieurs autres. Sur la rive droite, qui fait partie de la municipalité de Portland-Ouest et d'où partit l'éboulement, on constata la destruction complète de 3 maisons et de plusieurs bâtiments accessoires. (1)

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

(1) Rapport sur l'éboulement de Notre-Dame-de-la-Salette, rivière du Lièvre, Québec, par R. W. Ells, ministère des Mines, Ottawa, 1908.

	Superficies (acres	Rendements moyens à l'acre
Blé	10	15 minots
Avoine	1,010	22 "
Orge	55	19 "
Sarrasin	18	25 "
Pois	10	14 "
Grains mélangés	30	25 "
Maïs fourrager	50	9 tonnes
Foin	800	1¼ "
Pommes de terre	66	125 minots
Racines	10	10 tonnes
Pâturages labourés	560	

Depuis dix ans, on note des augmentations dans les grains mélangés et le maïs fourrager.

Pour la rotation suivie et à suivre, voir la monographie agricole de Portland-Est. On compte encore trois silos pour le maïs fourrager. En 1941, on a vendu 500 sacs de pommes de terre et 20 tonnes de foin, ce qui a donné $12 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve que des jardins de famille, mais on pourrait les développer. Il n'y a aucune possibilité pour la culture du pommier. Les jardins couvrant environ 10 acres de terre en tout.

Erablières

On en compte une dizaine en exploitation: elles ont 100 érables chacune en moyenne. La production est d'une centaine de gallons de sirop, pour les besoins de la famille.

Production animale

Chevaux

La localité possède 210 chevaux. On en élève une vingtaine par année, ce qui satisfait les besoins de l'agriculture. On utilise le reproducteur de Saint-Pierre-de- Wakefield (Gatineau).

Bovins et indistrie laitière

On compte quelque 875 vaches et 600 autres bovins, soit en moyenne à peu près 11 vaches et 8 autres bovins par ferme. Toutes les vaches sont des croisées. Il n'y a que 2 taureaux pur sang, 1 Ayrshire et 1 Holstein. Le rendement des vaches est de 3,500 livres de lait par année en moyenne. La production, sauf ce que l'on garde pour les besoins domestiques, est portée aux coopératives de Portland-Est et de Notre-Dame-du-Laus (Labelle). L'industrie laitière rapporte $490 par ferme en moyenne.

En 1941, on a vendu 140 bovins de boucherie (vaches, taureaux, bouvillons) et 660 veaux, ce qui a procuré un revenu moyen de $135 par ferme.

Porcs

La municipalité compte 700 porcs, soit 100 truies d'élevage et 600 porcs pour l'engraissement. On en abat 115 pour les besoins de la maison et on en vend 485 à 180 livres vivants. La coopérative de Portland-Est s'intéresse à ce commerce. Cet élevage rapporte un revenu moyen de $130 par ferme.

Moutons

Vingt cultivateurs ont des moutons. On compte au total 125 sujets dont 60 brebis, 5 béliers et 60 agneaux. Répartie sur le nombre total de cultivateurs, la vente des agneaux rapporte $6 par ferme. Cet élevage pourrait se développer car il y a abondance de pâturages. Il s'agirait de mettre en vigueur la loi contre les chiens et de s'organiser pour la vente.

Volailles

On compte 20 poules et 30 poulets par ferme en moyenne, soit 1,500 poules et 2,250 poulets dans la municipalité. On vend annuellement 500 volailles et 2,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte la somme de $27 par ferme en moyenne. L'aviculture est négligée.

Apiculture

Cinq cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils gardent 5 ruches en moyenne chacun. Elles produisent en tout 700 livres de miel pour la vente, soit un revenu moyen de $20 par apiculteur.

Exploitation forestière

Vingt-cinq cultivateurs et fils de cultivateurs ont travaillé aux chantiers en 1941; ils se sont fait là un revenu net de $150 chacun.

Sur la partie boisée des fermes on a coupé, pour la vente, 200 cordes de bois à pâte et 40,000 pieds de bois de sciage. Ces produits forestiers ont fourni un revenu moyen de $25 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de Portland-Ouest s'établit à $825, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous où se trouvent réunis les divers éléments mentionnés plus haut:

Cultures	$ 12
Produits laitiers	490
Bovins de boucherie	135
Porcs	130
Moutons	6
Volailles	27
Exploitation forestière (ferme)	25
Total	$ 825

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$230
Valeur du chauffage	50
	$280

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenus moyens de chacune
Apiculture	5	$ 20
Chantiers	25	150

Les 72 cultivateurs domiciliés dans la municipalité ont donc touché un revenu-argent moyen de $825; quelques-uns se sont fait en plus certains revenus par l'apiculture et le travail aux chantiers, et tous ont eu le revenu en nature moyen indiqué.

Dépenses d'exploitation

Elles comprennent les achats (20 tonnes de moulées et 2,000 livres de graines de trèfle et de mil), les impôts et contributions, les réparations et l'entretien des constructions et du matériel agricole et la forge. Ces frais atteignent $175 par ferme en moyenne.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $47 et les taxes scolaires de $18 par ferme en moyenne. La dette de l'église est de $5,000 et celle de la municipalité de $600. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées à peu près à leur pleine valeur.

Sociétés agricoles

Ce sont les mêmes qu'à Portland-Est (voir cette monographie).

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromageries

On exploite 3 fromagerie dans Portland-Ouest; une coopérative, un syndicat, et une fromagerie industrielle appartenant à la Priest Creek Cheese Co.

La coopérative, qui fonctionne sous la raison sociale de Poltimore Cheese Co., est située dans le rang VII Ouest de Portland. Elle poursuit ses opérations 5½ mois par année et emploie un homme. En 1941 on a fabriqué 56,710 livres de fromage. Vingt-et-un patrons, propriétaires de 270 vaches, fournissent la matière première. Cette entreprise subit la concurrence des camionneurs d'Ottawa et de la coopérative de Porland-Est.

Le syndicat porte le nom de Bell Cheese Co. Il est situé sur le rang VII ouest et a son siège social à Holland Mills. Un employé travaille à la fabrique durant 5 mois, soit du mois de juin à la fin d'octobre. Pendant cette période d'exploitation, on a fabriqué 48,819 livres de fromage. La production est vendue à des manufacturiers de Montréal et de Hudson. Le syndicat, qui reçoit sa matière première de 18 patrons de Portland-Ouest, propriétaires de 271 vaches, se plaint de la concurrence qui lui font les acheteurs de crème qui passent en camions dans les municipalités.

La Priest Creek Cheese Co. fut établie en 1918. Son siège social est à Denholm et sa fabrique est située sur le rang X de Portland. Elle fonctionne au ralenti 5½ mois par année et emploie 1 homme. En 1941, la production a atteint 56,797 livres de fromage vendu chez des commerçants de gros de Montréal. Cette fabrique reçoit la matière première de 26 patrons de Portland-Est et de Denholm qui possèdent 256 vaches. Une chaudière de 10 H.P. fournit la force motrice.

Moulange

M. R. R. Rabb exploite une moulange sur le rang VII ouest; elle occupe 3 employés durant 3 mois. M. Rabb travaille pour le compte des cultivateurs de Poltimore, Wakefield et Denholm. En 1941, 1,272 tonnes de moulées ont été fabriquées dans cette moulange, qui moud surtout de l'avoine, de l'orge et des grains mélangés. Comme source d'énergie, on utilise une chaudière de 35 H.P.

Industrie du bois

Scieries

En plus de sa moulange et sur le même emplacement que celle-ci, M. Rabb exploite aussi une scierie qui porte le nom de Poltimore Saw Mill. Comme la moulange, cet établissement existe depuis 1912. Cette scierie emploie de 3 à 5 hommes temporaires durant une période d'exploitation de 3 mois. La force motrice est fournie par une chaudière de 35 H.P. En 1941, l'industrie a scié à commission pour les cultivateurs de la région 60,000 p.m.p. Ce bois, qui provenait des terres patentées de la municipalité, comprenait surtout du pin et de l'épinette. Depuis 3 ans, la production a diminué de 50 p.c.

M. Oscar Malone exploite aussi une scierie dans la municipalité. Elle est situé sur le rang IX de Portland et existe depuis 1933. Trois ou 4 hommes trouvent de l'ouvrage dans cet établissement; celui-ci fonctionne quelque 4 mois par année, mais irrégulièrement. En 1941 la production a été de 100,000 p.m.p. pour les cultivateurs. Ceux-ci ont revendu ce bois, qui provenait des terres patentées, à des commerçants de Buckingham et d'Ottawa. 75 p.c. du bois employé était de l'épinette, du cèdre et du pin, le reste, soit 25 p.c., était composé de bouleau et d'érable. M. Malone a constaté une augmentation de la production de 10 p.c. depuis 3 ans. Il veut entreprendre l'exploitation d'une moulange à l'automne de 1942.

Exploitations minières

Mica

La municipalité compte une mine de mica, exploitée sous le nom de D. V. MacLean Interests Ltd, dont le siège social est situé à 1111 Beaver Hall Hill, Montréal. On en a commencé l'exploitation en 1939; elle est située sur le rang IX. La mine est actuellement fermée (été 1942). En 1941, elle n'a fonctionné que durant 16 jours; 5 hommes y trouvaient de l'emploi; 4 à la mine et un à l'atelier. Durant ces 16 jours, la production a été de 1,831 livres de mica façonné. De cette quantité, 1,000 livres ont été vendues à Hull et 831 livres à New York.

Phosphate

La Commercial Mineral Products Co., dont le siège social est à Montréal, fait l'extraction du phosphate à la mine Little Union (ou Crown Hill) sur les lots 3 et 4 du rang VII. En 1941 on y a travaillé cinq mois avec 19 hommes. On a extrait 814 tonnes de minerai d'une valeur de près de $10,800. L'Electric Reduction Co. of Canada Ltd., de Buckingham, a acheté toute cette production. Cinq moteurs à essence pouvant produire 122 H.P. fournissent l'énergie requise. La Cie effectue également des travaux à la mine Emerald dans la municipalité de Buckingham (rural). (Voir la monographie de cette municipalité.)

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Le chemin de fer ne passe pas à Portland-Ouest. Les stations les plus rapprochées sont celles de Wakefield, située à une dizaine de milles, et celle de Buckingham, à 25 milles, toutes deux sur le parcours du Pacifique Canadien.

Transports routiers

Le transport des marchandises se fait donc surtout par camion. Il n'existe qu'un service régulier de camionnage desservant la municipalité; il est exploité par M. Brassard, qui va de Poltimore à Ottawa par Saint-Pierre-de-Wakefield. Il vient dans la municipalité environ 3 fois par semaine et transporte des marchandises diverses. Ce service dure du 15 mai à la fin de décembre. On relève aussi dans Portland-Ouest 2 camionneurs locaux transportant occasionnellement du bois et diverses marchandises.

La municipalité compte aussi 3 taxis, ce qui est trop, nous dit notre informateur.

Téléphone et électricité

La East Wakefield Telephone Co., reliée au réseau de la Cie Bell à Saint-Pierre-de-Wakefield, fournit le service de téléphone. Il n'y a pas de service de distribution de l'électricité.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

C A N T O N

D E

R I P O N

MUNICIPALITE DU CANTON DE RIPON

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du canton de Ripon a été érigée le 1er janvier 1861; elle couvre tout le canton dont elle porte le nom, à l'exception d'une étendue d'un millier d'acres occupée par la municipalité du village de Ripon au rang IV. Son territoire, d'une superficie de quelque 32,000 acres, est bornée: au nord, par les municipalités de Montpellier, Hartwell et Chénéville; au nord-est, par la municipalité de Vinoy; à l'est, par les municipalités du village de Ripon et de la paroisse de Saint-André-Avellin; au sud par la municipalité de la Partie Nord du canton de Lochaber; à l'Ouest, par la municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry.

Au point de vue topographique, la municipalité ressemble à celle de Saint-André-Avellin. Elle est cependant située plus avant dans le Piedmont des Laurentides. C'est pourquoi les fragments de la pénéplaine des Laurentides sont ici plus nombreux et plus élevés. Les sommets de la Montagne Noire et des autres collines, monadnocks plus ou moins bien conservés, sont à plus de 900 pieds, peut-être, 1,000 pieds d'altitude. C'est à travers ces pittoresques collines boisées que la Petite Nation et ses affluents ont façonné la terrasse principale, où passe le rang IV; son altitude moyenne va de 520 pieds vers le sud-ouest à 650 pieds vers le nord-est. La vallée de la Petite Nation l'a profondément entamée; celle-ci coule en contre-bas du village à environ 100 pieds au-dessous de la plate-forme, et a sculpté des terrasses aux rebords abrupts au-dessus de ses rives. Le territoire, parsemé de nombreux lacs dont les plus importants sont les lacs Verts et Seryer, s'égoutte vers l'Outaouais par l'intermédiaire de modestes cours d'eau qui se jettent soit dans la rivière Petite Nation coulant à la limite orientale de la municipalité, soit dans la rivière Blanche, à l'ouest du canton.

On trouve deux agglomérations secondaires dans la municipalité: Lac-Grosleau, au nord-est, qui est également un bureau de poste,et Valencay, au sud-est. L'église paroissiale porte le nom de Saint-Casimir et se trouve dans le village de Ripon.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

D'après les deux derniers recensements décennaux la population de la municipalité du canton de Ripon serait passée de 1,021 âmes en 1931 à 957 âmes en 1941. Elle aurait donc perdu 64 personnes sans compter l'accroissement naturel, qui a été de quelque 150 âmes; le nombre de personnes qui auraient quitté la municipalité serait d'environ 215. Le secrétaire municipal n'est cependant pas de cet avis; il explique que le chiffre du recensement de 1941 est inférieur à la réalité par quelque 150, ce qui voudrait dire que les départs ne se seraient chiffrés qu'à une soixantaine.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RIPON

COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240

ÉCHELLE DE CHAINES

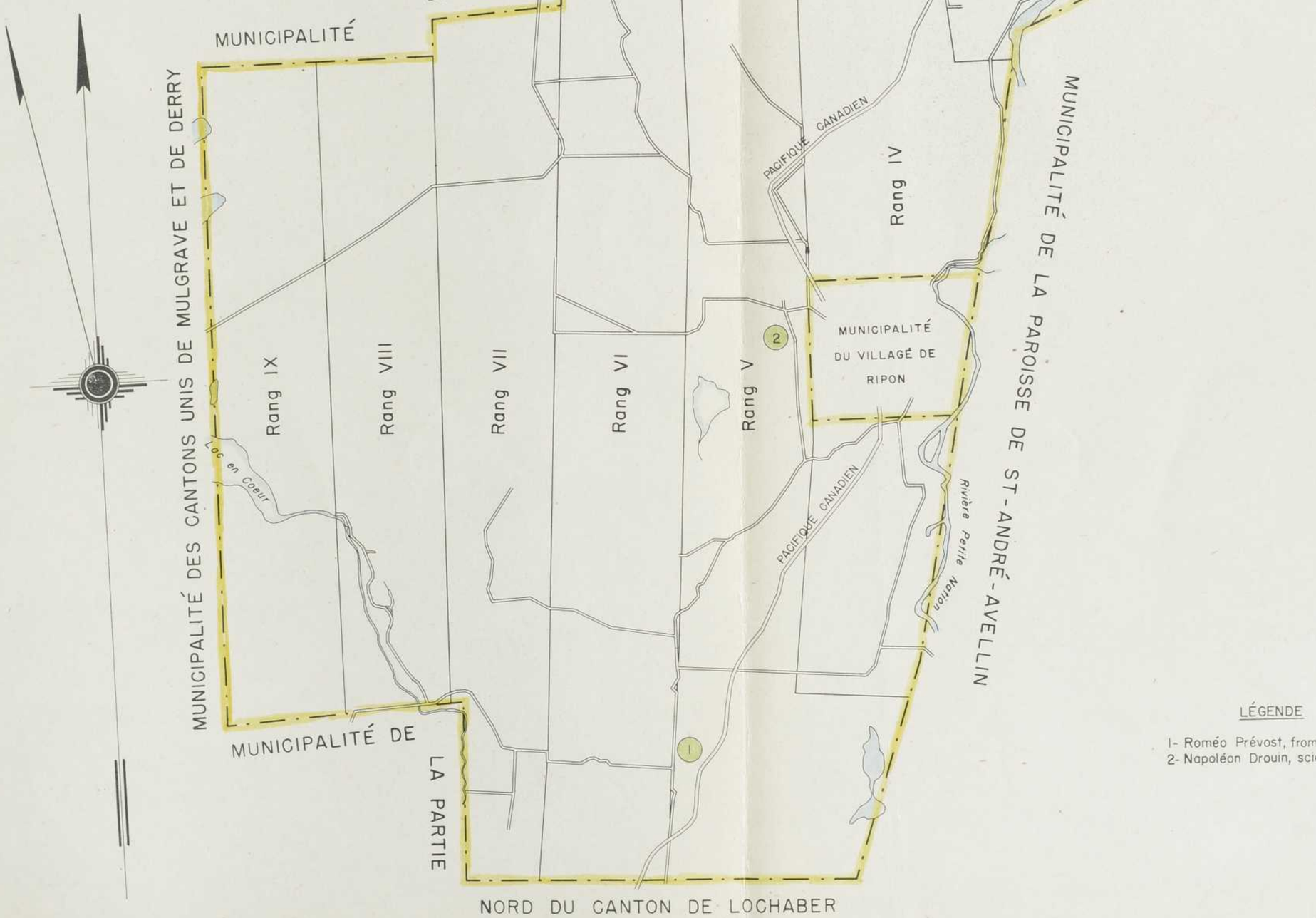

LÉGENDE

1- Roméo Prévost, fromagerie.
2- Napoléon Drouin, scierie.

Occupation du sol

On compte dans la municipalité 156 propriétaires de fermes dont un n'y est pas domicilié, 21 propriétaires emplacitaires dont 12 possèdent des chalets et 1 propriétaire non domicilié de lots à bois. Toutes les fermes sont exploitées par leur propriétaire, sauf une qui est exploitée par un fermier. Il n'y a qu'un locataire emplacitaire dans la municipalité.

Modes de vie

Presque tous les cultivateurs de la municipalité, au nombre de 156, tirent la plus grande partie de leur subsistance de leurs fermes; un cultivateur exerce également le métier de charron. Parmi les emplacitaires on rencontre, outre quelques rentiers et journaliers, 2 industriels, 1 forgeron-charron, 1 restaurateur, 1 propriétaire de taxi. Il y a dans la localité 5 institutrices et 8 jeunes filles en service domestique. Une trentaine de jeunes filles de la municipalité travaillent à l'extérieur, une vingtaine dans les localités voisines et une dizaine dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Nous examinerons ici le développement de l'agriculture dans tout le canton de Ripon, c'est-à-dire que nous tiendrons compte dans nos calculs des 156 fermes de la municipalité du canton de Ripon de même que des 13 du village, soit 169 cultivateurs au total.

La valeur moyenne de ces fermes est de $4,650, dont $2,200 pour la terre, $1,200 pour les constructions, $750 pour les troupeaux et $500 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont une étendue moyenne de 110 acres dont 60 sont labourées, 6 sont en pâturages naturels et 44 en forêt.

Période de végétation

On entaille les érables vers le 25 mars et la saison des sucres dure environ un mois. Les fortes gelées ne sont plus à craindre après le 15 mai. Les semences commencent vers le 10 mai et la fenaison bat son plein vers le 10 juillet; la coupe du grain commence vers le 10 août. Les fortes gelées d'automne surviennent généralement au début de septembre. La neige prend au commencement de décembre et il en tombe 36 pouces en moyenne. On peut labourer jusqu'au commencement de novembre. La saison de végétation est de 110 jours environ. C'est à peu près comme à Saint-André-Avellin.

Sols et amendements

On trouve quatre principaux types de sol dans la localité: un terre argileuse qui couvre 10 p.c. de l'étendue totale; une terre sablo-argileuse ou jaune qui en couvre 60 p.c.; une terre légère et rocheuse qui en forme 20 p.c.; enfin une terre noire qui en constitue 10 p.c. La bonne terre, soit la terre argileuse et la terre sablo-argileuse, se rencontre dans la vallée de la Petite Nation, sur la frontière est de la municipalité. Dans l'ensemble, le sol arable est bon. Le drainage n'est cependant que passable. Au pied des montagnes le sol est souvent sourceux. Pour capter cette eau, il faudrait du drainage souterrain à bien des endroits. On améliore certains cours d'eau inondant les terres au printemps, entre autres le Syntress Creek. On a employé un peu de chaux (40 tonnes) et un peu d'engrais chimiques (15 tonnes) en 1941. Ce n'est pas suffisant. Peu de cultivateurs soignent la conservation des engrais d'étable. Moyennant un chaulage et un égouttement appropriés, le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

Nous groupons dans le tableau suivant les données obtenues quant aux superficies en cultures et aux rendements moyens à l'acre en 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	8	15 minots
Avoine	2,980	23 "
Orge	200	21 "
Sarrasin	90	25 "
Pois	25	15 "
Grains mélangés	200	25 "
Maïs fourrager	130	10 tonnes
Foin	4,085	1 tonne
Pommes de terre	190	130 minots
Racines fourragères	48	10 tonnes
Pâturages labourés	2,169	

Il y a peu de changements avec les chiffres d'il y a dix ans. Les rendements sont plutôt faibles.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: deux ans de grain, deux ans de foin, deux ans de pâturages. Tous, ou à peu près, pourraient adopter la suivante: plantes sarclées complétées avec des grains mélangés, un an; céréales, un an; foin de légumineuses et de mil, deux ans; pâturages, un an. Elle inciterait les cultivateurs à produire plus de maïs fourrager et de grains mélangés, à améliorer leurs prairies et pâturages et aurait un bon effet sur les rendements des grandes cultures.

En 1941, il s'est vendu 1,500 minots de grain, 50 tonnes de foin et 3,000 sacs de pommes de terre, ce qui a rapporté $10 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

On remarque des jardins de famille partout, même chez les villageois. Quelques cultivateurs ont des pommiers, mais ceux-ci en général ne reçoivent pas les soins voulus. On pourrait organiser des vergers de famille sur un grand nombre de fermes en choisissant les variétés hâtives et rustiques, comme la Melba et la Lobo, et en recourant aux arrosages contre les maladies et les insectes. On consacre une vingtaine d'acres en tout aux jardins.

Erablières

On relève 150 érablières en exploitation dans la localité. Elles ont en moyenne 400 érables chacune et produisent au total 5,400 livres de sucre et 6,000 gallons de sirop pour la vente, ce qui rapporte $50 par ferme en moyenne. On pourrait entailler un plus grand nombre d'arbres.

Production animale

Chevaux

On compte 400 chevaux dans la localité; on en élève une trentaine et on en importe encore quelques-uns chaque année. On pourrait facilement en élever assez pour satisfaire les besoins locaux. On utilise le reproducteur de Saint-André-Avellin. Toutes les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et indistrie laitière

Il y a 8 vaches laitières et 7 autres bovins en moyenne par ferme, soit respectivement 1,350 et 1,185 sujets dans le canton. Dans l'ensemble, on ne compte qu'un seul taureau pur sang, un Ayrshire. Multiplier les taureaux de choix serait la première réforme à faire pour améliorer les troupeaux laitiers. Le rendement moyen annuel des vaches est de 3,000 livres de lait, ce qui est trop peu. La production, sauf ce que l'on garde à la maison pour les besoins domestiques et ceux de la ferme, est portée à la fromagerie locale mais plus

souvent à la beurrerie coopérative de Saint-André-Avellin. On parle d'organiser une telle coopérative à Ripon même. L'industrie laitière rapporte $250 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 1,100 bovins de boucherie: 300 vaches, taureaux, bouvillons, et 800 veaux de lait et d'herbe, ce qui a procuré un revenu moyen de $105 par ferme.

Porcs

En 1941, les cultivateurs de la localité possédaient 1,350 porcs, soit 150 truies et 1,200 porcs d'élevage. On abat annuellement 250 porcs pour les besoins domestiques et on en vend 950, ce qui fournit la somme de $112 par ferme en moyenne, Il faudrait porter à 200 livres le poids des porcs vivants.

Moutons

La plupart des cultivateurs ont des moutons: 400 brebis, 10 béliers et 410 agneaux en tout. La vente des agneaux a rapporté en 1941 quelque $18 par ferme en moyenne. Le mouton est donc encore en honneur dans cette localité. On prend même les moyens de développer cet élevage. La loi contre les chiens est très bien appliquée ici. En vertu de cette loi, le Conseil municipal a adopté un règlement élaboré. Tous les propriétaires de chiens sont tenus de se procurer un permis en payant un droit de $1. Le propriétaire reçoit un jeton portant un numéro qu'il doit attacher au cou de son chien. Entre 7 heures du soir et 5 heures du matin le chien doit être gardé attaché chez son propriétaire. Dans le jour, il ne doit rôder qu'accompagné de son maître. Trois inspecteurs sont chargés de voir à l'application de ce règlement. Un chien est-il vu seul que l'inspecteur averti le propriétaire ou abat l'animal. Les droits perçus en vertu de ce règlement constituent un fonds pour dédommager les cultivateurs qui perdraient des moutons à cause des chiens. C'est une loi préventive qui donne dans Ripon d'excellents résultats. On n'y rencontre plus de chiens errants.

Volailles

On compte 35 poules et 60 poulets par forme en moyenne, 5,900 poules et 7,150 poulets pour l'ensemble des cultivateurs. Il se vend annuellement quelque 5,000 volailles et 33,000 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte la somme de $80 par ferme. Au village, on trouve un poulailler de 500 poules spécialisé dans la production des oeufs pour l'élevage de qualité.

Exploitation forestière

En 1941, 150 cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers durant l'hiver ou ont travaillé pour la Cie Singer, dont le chemin de fer traverse la région. Ils se sont fait un revenu net de $100 chacun en moyenne.

Sur les fermes, on a coupé pour la vente 2,400 cordes de bois de chauffage et 250 cordes de bois à pâte, ce qui a rapporté la somme de $45 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de la municipalité du canton de Ripon et de celle du village de Ripon ont tiré de leur exploitation agricole un revenu-argent moyen de quelque $670, composé des éléments suivants:

Cultures	$ 10
Produits laitiers	250
Bovins de boucheries	105
Porcs	112
Moutons	18
Volailles	80
Exploitation forestière (ferme)	45
Erablières	50
Total	$ 670

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent indiqué ci-haut s'ajoute pour les 9/10 des fermes ce que l'on gagne aux chantiers:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	150	$ 100

Dépenses d'exploitation

Les dépenses de la ferme, comprenant les achats de matières premières (150 tonnes de moulées, 2,000 minots de grains d'alimentation, 12,000 livres de graines de trèfle et de mil, 40 tonnes de chaux et 15 tonnes d'engrais chimiques au total), les impôts et contributions dont nous parlons plus loin, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et de l'outillage agricole, la forge, se chiffrent à $210 par ferme en moyenne.

Impôts et contributions

La contribution à l'église se chiffre à $18 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $22 et les taxes scolaires de $32 par ferme en moyenne. Les propriétés des cultivateurs sont évalués aux deux tiers de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles de la localité sont les suivants: Cercle agricole (60 membres), Cercle de l'U.C.C. (42 membres), Syndicat de criblage (20 membres), Cercle de fermières (32 membres).

Quelques cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Saint-André-Avellin, d'autres sont membres de la Société d'agriculture du comté.

Il règne dans cette municipalité un esprit de progrès et d'union. L'avenir est prometteur.

B - INDUSTRIE

Fromagerie

M. Roméo Prévost exploite une fromagerie à Ripon depuis 5 ans. En plus du fabricant, elle emploie 1 homme durant 6 mois. La production de 1941 s'est élevée à 83,678 livres de fromage. Le fabricant a reçu 836,780 livres de lait que lui ont apportées une trentaine de cultivateurs de Ripon et de Lochaber-Nord (Saint-Sixte), propriétaires de quelque 275 vaches. Malgré cela la plupart des cultivateurs de la localité portent leur production laitière à la beurrerie de Saint-André-Avellin. Si on continue à faire surtout du beurre dans la région, c'est que les cultivateurs veulent du lait écrémé pour les veaux et les porcs et qu'ils sont pourvus de bidons à crème pour la beurrerie (l'écrémage se fait à la maison) et non de bidons à lait (beaucoup plus gros et plus dispendieux) pour la fromagerie.

Scierie

L'établissement de M. Nap. Drouin est situé au rang V, sur le site d'une ancienne scierie abandonnée depuis longtsmps. C'est une petite industrie, ne fonctionnant que 5 semaines au printemps; elle emploie un homme durant cette période.

En 1941, M. Drouin a scié pour le compte des cultivateurs de la région 40,000 p.m.p. Toute la matière première provient des terres patentées et comprend de la pruche dans une proportion de 95 p.c.

La scierie, qui est en très mauvais état, est actionné par une ancienne turbine à eau de 40 H.P. L'exploitant prévoit qu'elle ne pourra plus fonctionner que deux ou trois ans, à moins de la reconstruire.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Voir la monographie du village de Ripon.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DU

VILLAGE

DE

RIPON

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE RIPON

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Ripon (se prononce à l'anglaise: Riponne) a été érigée le 26 juin 1923; elle est enclavée dans la municipalité du canton de Ripon qui l'entoure de toutes parts sauf à l'est, où se trouve la municipalité de la paroisse de Saint-André-Avellin. Le village, d'une superficie d'un millier d'acres, occupe une terrasse façonnée par la rivière Petite Nation.

Les rues du village de Ripon forment un quadrilatère. La principale, où se trouvent l'église (Saint-Casimir), les magasins, les hôtels et le bureau de poste, est dans le prolongement du rang IV en venant du sud. Cette rue tourne à angle droite vers la gauche au coin du magasin Quesnel et de l'Hôtel Bellevue, sur la route conduisant au rang V et à Montpellier. Les deux autres rues du carré sont, l'une au coin de l'école du village jusqu'à la scierie Beauchamp, l'autre fait communiquer cette dernière avec la route de Montpellier. Le village ne possède ni aqueduc, ni égouts, ni pompes à incendie.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population du village de Ripon n'a guère varié depuis 1931 alors qu'elle se chiffrait par 443 âmes; elle est maintenant (recensement de 1941) de 447 âmes. Cela veut dire qu'au cours de cette décade la municipalité a perdu la presque totalité de son accroissement naturel, soit une soixantaine de personnes. Une grande partie des gens qui ont quitté la municipalité sont allés travailler aux usines de guerre de Brownsburg et de Sainte-Thérèse.

Occupation du sol

La municipalité du village de Ripon compte 13 propriétaires de fermes et 93 propriétaires emplacitaires dont 14 n'y sont pas domiciliés. Deux entreprises de services publics, la Gatineau Power et la compagnie de téléphone Petite Nation, sont aussi au nombre des contribuables du village. Il y a 14 locataires emplacitaires dans la localité.

Modes de vie

Les chefs de famille du village se répartissent comme suit:

Cultivateurs	13	Boulanger	1
Industriels	3	Menuisiers	2
Journaliers	16	Maçon	1
Rentiers	14	Forgerons	2
Détaillants	2	Garagistes	2
Boucher	1	Barbiers	2
Commerçants	2	Electricien	1
Restaurateurs	2	Emp. de ch. de fer	7
Hôteliers	2	Prop. de taxis	3
Laitier	1	Chauffeurs	3
Agent	1		
Banquier	1		

L'école du village est sous la direction des Soeurs des Saint-Coeurs de Jésus et de Marie qui y comptent 4 religieuses. 3 jeunes filles de la municipalité sont en service domestique, une dizaine d'autres travaillent dans les municipalités voisines. Il n'y a aucun chômeur dans la localité et, paraît-il, il n'y en a eu pendant la crise.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Nous examinons la production agricole du village avec celle de la municipalité du canton de Ripon.

B - INDUSTRIES

Industrie dérivées de l'agriculture

Beurrerie

M. Hector Léger, de Plantagenet, Ontario, exploite une beurrerie dans le village de Ripon. C'est une ancienne fromagerie; depuis dix ans, on y fabrique du beurre. L'industrie a fonctionné durant 8 mois en 1941, pendant lesquels elle a produit quelque 46,000 livres de beurre qui ont été vendues au prix moyen de 33 1/3 cents la livre. On en a écoulé environ 42,000 livres chez les commerçants locaux.

MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100

ÉCHELLE DE CHAINES

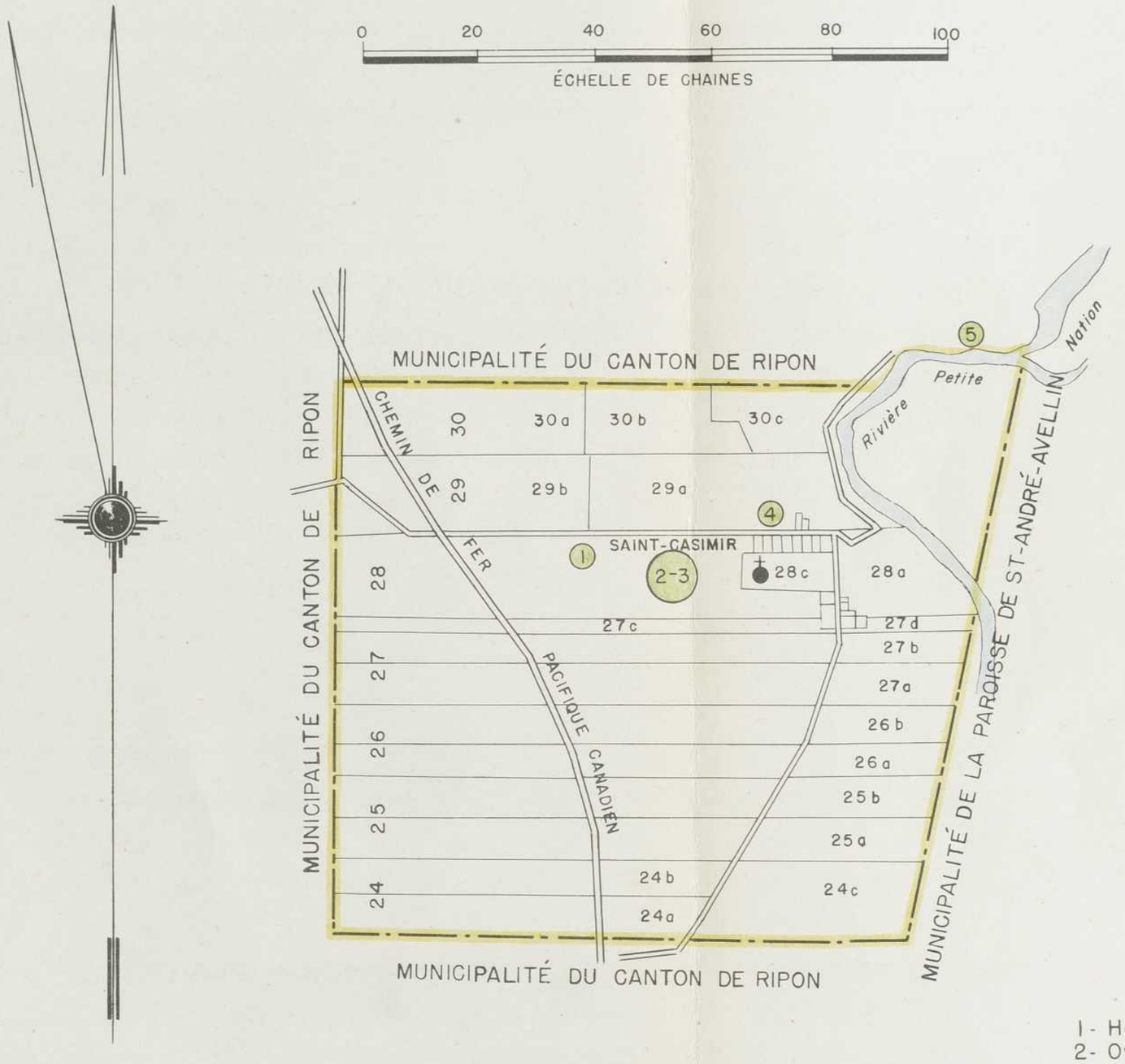

LÉGENDE

1- Hector Léger, beurrerie.
2- Ovila Beauchamp, moulange.
3- Ovila Beauchamp, scierie.
4- Adélard Dupont, portes et châssis.
5- Gatineau Power Co., centrale électrique.

En 1941, la fabrique comptait quelque 75 patrons, qui lui ont apporté le lait de quelque 800 vaches; tous, cependant, ne portaient pas toute leur crème à l'établissement local. Celui-ci doit subir la concurrence de la Société agricole de Saint-André-Avellin. Pour augmenter le nombre de ses patrons, le propriétaire paie cette année (1942) 40 cents la livre de gras, ce qui est 2 cents de plus que ce que donnent la fabrique de Papineauville et celle de Saint-André. Les cultivateurs projettent l'achat de cette fabrique et l'organisation d'une coopérative.

Moulange.

La moulange de M. Ovila Beauchamp est établie dans le village de Ripon depuis 1935. Elle marche au ralenti 12 mois par année et n'a qu'un employé, le fils du propriétaire.

L'an dernier, on a préparé pour les cultivateurs de Ripon et des municipalités environnantes 900,000 livres de moulées alimentaires.

Industries du bois

Scierie

Le propriétaire de la moulange mentionnée plus haut, M. Ovila Beauchamp, exploite aussi une scierie dans le village de Ripon. Cette industrie fonctionne irrégulièrement durant toute l'année et emploie 2 hommes.

Elle travaille à commission pour les cultivateurs de la région; en 1941 elle a scié 175,000 p.m.p. et plané 20,000 p.m.p. Les cultivateurs ne revendent pas ce bois; ils l'utilisent plutôt pour leur usage personnel.

Portes et châssis

M. Adélard Dupont possède un atelier de menuiserie, établi sur le rang IV, depuis 1917, En 1941, on a fabriqué environ 50 châssis, 20 portes et divers articles en bois. On s'occupe aussi de réparations diverses. On utilise annuellement environ 4 à 5,000 p.m.p. de bois. La production est faite sur commandes seulement pour des gens de Ripon, de Montpellier, de Chénéville et de Saint-André.

La guerre rend son exploitation difficile à cause des prix plus élevés de la matière première et de la difficulté à se trouver un aide compétent.

Centrale électrique

La centrale électrique de la compagnie Gatineau Power a été installée en 1925 sur la Petite Nation. Elle fournit l'électricité aux habitants de Ripon, Chénéville, Saint-André, Papineauville, Plaisance, Montbello et Fascett.

Cette centrale est actionnée par deux turbines et 1 générateur produisant quelque 50 Kw. par jour.

L'exploitation souffre du manque d'eau à certaines périodes de l'année, durant le mois de juillet par exemple, et surtout durant l'hiver.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Le chemin de fer privé de la compagnie Singer, qui va de Thurso à Duhamel, traverse la municipalité, Il est employé exclusivement au transport du bois par la compagnie Singer. La plus proche station de chemin de fer pour le transport du fret commercial et des passagers est celle de Papineauville, à 18 milles.

Transports routiers

Il n'existe aucun service d'autobus ou de messagerie dans la localité. Cinq taxis sont à la disposition des voyageurs; M. Séguin, qui transporte le courrier entre le village et Papineauville, accepte des passagers à raison de 75 cents par tête. 8 camions sont affectés au service public dans la localité, sans toutefois effectuer de trajet régulier; ils transportent des marchandises diverses.

Téléphone et électricité

La compagnie de téléphone Petite Nation et la compagnie d'électricité Gatineau Power desservent la localité.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R O I S S E

D E

S A I N T - A N D R E - A V E L L I N

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT-ANDRE-AVELLIN

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de Saint-André-Avellin, érigée le 1er juillet 1855, couvre un territoire de quelque 30,000 acres (1) entièrement situé dans les limites de la seigneurie de la Petite-Nation. Elle est bornée: au nord, par les municipalités du canton de Ripon et de Vinoy; au nord-est et à l'est, par la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix; à l'est et au sud-est, par la municipalité de la paroisse de Sainte-Angélique; au sud, par les municipalités de la paroisse de Sainte-Angélique et de la paroisse du Coeur-très-pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance à l'ouest, par la municipalité des cantons unis de Lochaber et Gore, par la municipalité de la Partie Nord du canton de Lochaber et par les municipalités du canton et du village de Ripon. La municipalité du village de Saint-André-Avellin est enclavée au centre de la municipalité de la paroisse.

La localité est située en bordure du bouclier canadien, dans des terrains faits principalement du "complexe fondamental" du Précambrien: gneiss et quartzites, roches très dures, entrecoupées de bandes de calcaires cristallins, dans lesquels l'érosion s'est exercée, semble-t-il, plus facilement.

L'aspect général est celui d'un lambeau de pénéplaine, dont l'altitude varie de plus de 600 pieds au nord à moins de 500 pieds au sud. La Petite Nation forme une rainure avec sa vallée, dont le fond est à 583 pieds au lac Simon, au nord, et à moins de 470 au "Portage-de-la-Nation", lieu par où l'on entre dans la municipalité en suivant la route venant de Papineauville.

---

(1) Le secrétaire municipal prétend que la superficie exacte de sa municipalité est de 38,054 arpents carrés, ce qui équivaut à 32, 156 acres; les "Statistiques municipales" donnent à Saint-André-Avellin une superficie de 27,812 acres.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE ST-ANDRÉ-AVELLIN
COMTÉ DE PAPINEAU

½ 0 1 2 3

ÉCHELLE DE MILLES

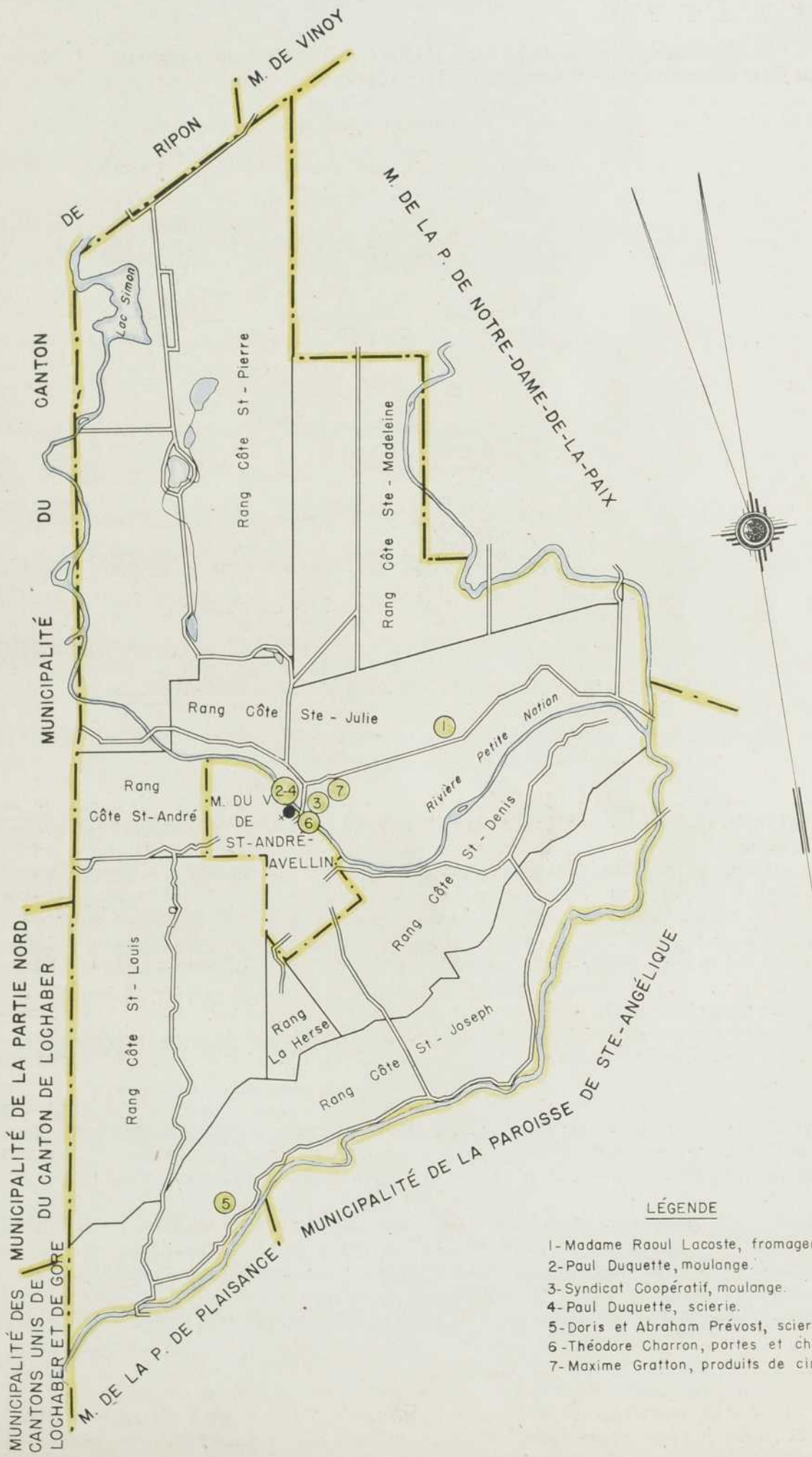

LÉGENDE

1- Madame Raoul Lacoste, fromagerie.
2- Paul Duquette, moulange.
3- Syndicat Coopératif, moulange.
4- Paul Duquette, scierie.
5- Doris et Abraham Prévost, scierie.
6- Théodore Charron, portes et châssis.
7- Maxime Gratton, produits de ciment.

Lorsqu'on pénètre dans la municipalité par cette route, on quitte la vallée pour atteindre le village en gravissant un escarpement d'une cinquantaire de pieds. Il est bordé de bancs de gravier à la partie supérieure: moraines glaciaires remaniées par les eaux courantes. La partie la plus élevée de cette route est à 524 pieds. Le village est un peu plus bas, car il est situé de part et d'autre de la rivière: village incorporé sur la rive droite et celui non-incorporé sur l'autre rive. La rivière coule à 500 pieds environ. Dès qu'on quitte Val-Quesnel, on gravit encore un escarpement qui porte l'altitude à 540 pieds. La Côte Saint-Pierre s'élève au voisinage de 600 pieds au nord-ouest et la Côte Sainte-Madeleine atteint déjà 562 pieds à une bifurcation de route à 3 milles au nord-est du village.

Des montagnes boisées dominent la plate-forme. Ce sont des roches précambriennes plus dures qui offrent souvent des affleurements rocheux, sol fait d'une mince pellicule. Entre ces monadnocks, les sols, argileux au fond et sableux au-dessus, semblent assez épais. Ils tapissent des dépressions de la plate-forme rocheuse et sont propices à l'agriculture.

Les terres de la municipalité sont drainées vers l'Outaouais par la rivière Petite Nation et son affluent la Petite Rouge. Les principaux lacs de la localité sont le lac Simon et les lacs Bélisle et Quesnel, le long de la Côte Saint-Pierre. Il y a des chalets d'été autour du lac B lisle.

Val-Quesnel est le nom du bureau de poste et d'une petite agglomération située sur la rive gauche de la Petite Nation en face du village de Saint-André-Avellin.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de la paroisse de Saint-André-Avellin est passée de 1,973 âmes en 1931 à 1,768 âmes seulement au recensement de 1941. C'est dire qu'au cours de cette période sa population a diminué de 205 âmes. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel de la population pendant ces dix années, lequel a été de quelque 300 âmes, on peut dire que plus de 500 personnes ont quitté la municipalité de 1931 à 1941. Un grand nombre de familles et de garçons sont partis vers l'Abitibi; d'autres se sont installés dans les centres voisins ou les grandes villes. Les usines de guerre de Brownsburg, Sainte-Thérèse et Montréal ont également attiré des jeunes gens et des jeunes filles ainsi que des chefs de famille.

Occupation du sol

La municipalité compte 280 propriétaires de fermes, 69 propriétaires emplacitaires et 31 propriétaires de lots à bois. Parmi ces propriétaires 14 ne sont pas domiciliés: 5 propriétaires de fermes, 4 propriétaires d'emplacements et 5 propriétaires de lots à bois. Il y a en outre 5 locataires de fermes et 15 locataires de logis dans la localité.

Modes de vie

Des 275 cultivateurs domiciliés dans la localité 260 sont des chefs de famille; ils tirent tous de la ferme la plus grande partie de leur subsistance. Une vingtaine d'entre eux et quelque 40 fils de cultivateurs vont aux chantiers. Chez les emplacitaires on compte: 6 industriels, 1 boulanger, 2 forgerons, 1 garagiste, 1 cordonnier, 2 horlogers, 2 barbiers dont un est aussi photographe, 1 plombier, 1 laitier, 3 menuisiers-charpentiers, 2 peintres, 7 marchands de détail dont 2 célibataires, 1 distributeur d'eaux gazeuses, 1 boucher, 1 commerçant de bois, 2 commerçants d'animaux et de produits animaux, 4 restaurateurs, 2 camionneurs, 3 propriétaires de taxi, 3 chauffeurs dont 1 célibataire, 1 maître de poste, 2 agents d'assurances, 1 hôtelier, 1 fonctionnaire, 1 notaire, 1 médecin (célibataire), 4 rentiers et 22 journaliers dont 7 célibataires.

Les journaliers travaillent aux chantiers, dans les scieries et chez les cultivateurs.

Une quinzaine de familles viennent passer l'été dans la municipalité tandis qu'une centaine de personnes séjournent quelques jours dans les cabines (13), les maisons de pension (5), ou à l'hôtel de la localité. Les touristes dépensent de 2,000 à $2,500 dans Saint-André-Avellin; la part des cultivateurs dans cette somme est de 3 à $400. Avec un peu de propagande il devrait être relativement facile d'accroître le tourisme dans la localité.

Les écoles de la paroisse emploient 11 institutrices. Six ou 7 jeunes filles de la municipalité sont en service domestique, 4 travaillent dans des magasins et 2 dans des bureaux. Une cinquantaine d'autres sont parties travailler dans les villes. La main-d'oeuvre féminine n'est pas abondante dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Nous examinerons ici l'agriculture des deux municipalités de Saint André-Avellin, village et paroisse. La paroisse compte 280 fermes et le village 12. Parmi les fermes du village il en est une qui appartient aux RR. SS. de la Providence.

De ces 292 fermes, 287 sont exploitées par leur propriétaires et 5 par des locataires.

On estime à $6,600 en moyenne le capital investi par ferme. Ce montant comprend: $2,500 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $900 pour les troupeaux et $1,200 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes de la localité est d'une centaine d'acres dont 65 labourées, 10 en pâturages naturels et 25 en forêt. Nous ne tenons pas compte dans ces chiffres des lots à bois que possèdent certains cultivateurs en dehors des limites de Saint-André-Avellin.

Le labour se pratique donc sur les deux tiers de la superficie des fermes. Moyennant certains travaux, on pourrait rendre labourables une partie des pâturages naturels. La forêt se trouve surtout dans les montagnes. Elle fournit le bois de chauffage, du bois de commerce et des érablières.

Période de végétation

L'entaillage des érables se pratique vers le 25 mars. La saison des sucres dure environ un mois. Les dernières fortes gelées du printemps se font sentir vers le milieu de mai. On commence à semer vers le 5 mai. Les premières coupes de trèfle et de luzerne se font ordinairement autour du 20 juin. Les foins proprement dits commencent vers le 10 juillet. La coupe du grain débute vers le 10 août. Les premières fortes gelées d'automne surviennent aux environs du 10 septembre mais on peut labourer jusqu'à la mi-novembre. La neige prend au commencement de décembre; la couche de neige qui protège le sol au cours de l'hiver est d'environ 36 pouces. La saison de végétation est d'environ 115 jours.

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol dans la localité: de la terre forte, argileuse, 25 p.c.; de la terre argilo-sablonneuse, jaune, 50 p.c.; de la terre légère, sablonneuse, 25 p.c. La terre forte se rencontre sur les terrasses qui bordent la Petite Nation et dans les endroits les plus bas de la vallée. Les deux autres types de sol recouvrent les parties les plus élevées des fermes. La terre est bonne en général. En 1941, il s'est employé environ 80 tonnes de chaux et 75 tonnes d'engrais chimiques dans les 2 municipalités. Le chaulage devrait se généraliser et les engrais chimiques devraient également s'employer d'une façon plus copieuse. Une vingtaine de cultivateurs soignent la conservation du fumier au moyen de plate-forme ou de remises. Le plus grand nombre le transportent directement sur les champs l'hiver. Par la fertilisation au moyen d'engrais commerciaux, un cultivateur a

réduit de 53 acres à 32 acres la superficie de ses pâturages tout en augmentant le rendement de son même troupeau laitier. L'égouttement des terres est passable. Pour l'améliorer, on conseille des fossés en vue de capter l'eau des montanges et la pratique du labour Richard sur les terres fortes et planes dont le drainage est plus difficile. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur les terrains drainés et chaulés.

Production végétale

Grandes cultures

En ce qui concerne les diverses cultures pratiquées à Saint-André-Avellin, voici, sous forme de tableau, les superficies consacrées à chacune et les rendements moyens à l'acre:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	30	15 minots
Avoine	5,320	25 "
Orge	230	22 "
Sarrasin	95	25 "
Pois	15	15 "
Grains mélangés	280	30 "
Maïs mélangés	305	10 tonnes
Luzerne	30	2½ "
Foin	6,780	1 "
Pommes de terre	350	130 minots
Racines fourragères	25	12 tonnes
Pâturages labourés	5,525	-

Depuis dix ans, on note une augmentation dans les grains mélangés, le maïs fourrager, la luzerne et les pommes de terre. Le blé ne se cultive pratiquement plus. Les grains mélangés tendent à remplacer une partie de l'avoine; c'est une marque de progrès. Le maïs fourrager réussit bien. On devrait en cultiver davantage et multiplier le nombre des sols. Certains rangs de la municipalité, comme le rang Saint-Louis, sont très propices à la culture de la pomme de terre pour le marché. C'est une spécialité que nombre d'exploitations pourraient développer. En 1941, il s'en est vendu environ 11,000 minots, ce qui a rapporté aux cultivateurs un revenu moyen de $25.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: 2 ans de céréales, 2 ans de foin et 2 ans de pâturages. Le mais fourrager et les pommes de terre que l'on cultive se placent dans la première année de céréales. Il serait plus avantageux d'adopter la rotation suivante: 1 an de plantes sarclées avec un morceau de grains mélangés pour compléter la sole, 1 an de céréales, 2 ans de foin de légumineuses (trèfle et luzerne) et de mil, 1 an de pâturages. Les grains mélangés devraient se rencontrer sur toutes les fermes. On diminuerait ainsi les achats de moulées commerciales. La deuxième sole, celle des céréales, serait grainée avec un mélange composé à peu près comme suit: 5 livres de trèfle rouge, 2 livres de trèfle alsike, 5 livres de luzerne, 8 livres de mil, à l'acre. On aurait ainsi de bonnes prairies pendant deux ans et de meilleurs pâturages. On trouverait des avantages à pratiquer la fertilisation des pâturages naturels qui ne se labourent pas.

Cultures maraîchères et fruitières

La localité ne compte à proprement parler que des jardins de famille, bien que l'on produise assez de légumes pour alimenter le marché du village. Des vergers de famille pourraient s'organiser dans les rangs où le sol est assez léger et bien égoutté, par exemple dans le rang Saint-Louis. Il faudrait choisir de bonnes variétés: Melba, Lobo, etc. On consacre à la culture maraîchère environ 25 acres de terre.

Erablières

Cent vingt cultivateurs de la localité exploitent des érablières de 500 érables chacune en moyenne. La production annuelle pour le marché, Hull et Ottawa surtout, est à peu près comme suit: 4,500 livres de sucre et

15,000 gallons de sirop. Le produit de la vente du sucre et du sirop d'érable réparti sur l'ensemble des fermes représente pour chacune un revenu d'environ $35.

Production animale

Chevaux

On comptait en 1941 approximativement 650 chevaux dans les deux municipalités. On en élève une cinquantaine chaque année et on en importe autant. Il y a 4 reproducteurs mâles enregistrés; 1 percheron et 3 belges. Parmi les juments d'élevage, on relève 2 percheronnes et 3 belges enregistrées; les autres sont des croisées. Cet élevage se développe depuis quelques années. On pourrait le pousser suffisamment pour satisfaire les besoins locaux.

Bovins et industrie laitière

On compte environ 2,075 vaches laitières et 1,500 autres bovins, soit à peu près 7 vaches et 5 autres bovins par ferme en moyenne. Il y a au total 42 vaches pur sang dans la localité; 2 de race canadienne, 20 de race Ayrshire et 20 de race Holstein; les autres sont des croisées. Il n'y a qu'une dizaine de taureaux de choix pur sang. C'est insuffisant. Pour améliorer son troupeau laitier, le cultivateur devrait se procurer un bon taureau de race pure: Canadien, Ayrshire et Holstein. Le rendement moyen annuel des vaches est de 3,500 livres de lait. C'est plutôt faible pour une municipalité comme Saint-André où le sol en général est très bon. On garde une certaine quantité de lait à la maison pour les besoins domestiques et ceux de la ferme. La production est vendue à la coopérative locale de beurrerie et rapporte en moyenne $300 par ferme. Deux cultivateurs qui élèvent surtout du pur sang vendent des bovins laitiers de moins d'un an; cela leur rapporte $50 chacun en moyenne.

En 1941, les cultivateurs ont vendu environ 300 bovins de boucherie: vaches réformées, taureaux, bouvillons et 1,400 veaux de lait et d'herbe, ce qui a rapporté un revenu moyen de $90 par ferme. La coopérative locale commence à s'occuper de la vente des veaux de lait. Pour les autres bovins, on s'en remet aux commerçants. On abat des bovins sur la ferme pour la consommation domestique.

Porcs

Les porcheries de la localité comptent au total quelque 200 truies et 2,200 porcelets de type Yorshire. Les verrats pur sang de choix ne sont pas assez nombreux. On abat environ 350 porcs pour les besoins de la famille et on en vend 1,850 à 180 livres chacun, en moyenne, vivants. La coopérative commence à s'occuper aussi de ce commerce. Le poids des porcs n'est pas assez élevé; il devrait atteindre au moins 200 livres. Cet élevage a rapporté en moyenne $125 par ferme.

Moutons

Près de la moitié des cultivateurs de la localité gardent des moutons; ils possèdent au total 460 brebis, 20 béliers et 500 agneaux. Cet élevage qu'on avait négligé pendant quelques années reprend. On a appliqué la loi contre les chiens et elle donne de bons résultats. Les revenus provenant de cet élevage répartis sur l'ensemble des cultivateurs de la localité représentent pour chacun un appoint d'une douzaine de dollars.

Volailles

On compte dans la localité 7,200 poules, soit 25 par ferme, 14,000 poulets, soit 50 par ferme, et 900 dindes. En 1941 il s'est vendu 8,000 volailles et 30,000 douzaines d'oeufs, ce qui a rapporté $80 par ferme en moyenne.

Apiculture

Dix cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. On compte en tout une quarantaine de ruches produisant 1,500 livres de miel pour le marché local et rapportant un revenu moyen de $25 à chaque producteur.

Exploitation forestière

Soixante cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers durant les mois d'hiver et reviennent avec une somme de $160 en moyenne chacun. En 1941, on a coupé sur les fermes pour la vente 1,200 cordes de bois de chauffage, 100 cordes de bois à pâte et 125,000 pieds de sciage, ce qui a rapporté à chaque cultivateur un revenu moyen de $20.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant indique le revenu-argent moyen des cultivateurs de Saint-André-Avellin:

Cultures	$ 25
Produits laitiers	300
Bovins de boucherie	90
Porcs	125
Moutons	12
Aviculture	80
Exploitation forestière (ferme)	20
Erablières	35
Total	$ 687

Revenu en nature du cultivateur

Le revenu en nature du cultivateur s'établit en moyenne comme suit:

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 240
Valeur du chauffage	50
	$ 290

Revenus-argent spéciaux

Le tableau suivant indique les revenus-argent spéciaux que se font en outre certains cultivateurs:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Apiculture	10	$ 25
Vente d'animaux d'élevage (bovins)	2	50
Chantiers	50	160

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation, qui comprennent les achats de matières premières (1), les impôts et les contributions dont nous parlons plus loin, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, les services du vétérinaire, un peu de main-d'oeuvre étrangère, se chiffrent à $300 par ferme en moyenne.

L'excédent des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est le montant dont dispose le cultivateur pour acheter ce que la terre ne fournit pas, payer les services professionnels, verser les intérêts sur les emprunts, voir à l'éducation des enfants, etc. Les meilleurs capitalisent, dé-

(1) En 1941, les cultivateurs de la localité ont acheté 75 tonnes d'engrais chimiques, 80 tonnes de chaux, 500 tonnes de moulées alimentaires, 150 tonnes de grains d'alimentation et, par exception, 200 tonnes de foin à cause de la pauvreté de la récolte, 50 p.c. des cultivateurs achètent des graines de trèfle et de mil.

veloppent leur entreprise, font même de l'épargne. Les moins bons ont de la difficulté à voir à tout. Il faudrait grossir les revenus-argent.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $25 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $45 et les taxes scolaires de $34 par ferme en moyenne. Les dettes sont à peu près les suivantes: Fabrique, $64,000; Municipalité, $1,200; Commission scolaire, $10,000. L'évaluation municipale représente à peu près 100 p.c.. de la valeur réelle des fermes.

Sociétés agricoles

La localité possède les sociétés agricoles suivantes: une société coopérative agricole (192 membres), un cercle de l'U.C.C. (90 membres), un cercle de fermières (62 membres) et un cercle de jeunes agriculteurs (23 membres). Quelques cultivateurs de la localité appartiennent à la Société d'agriculture du conté.

La Société coopérative agricole de Saint-André-Avellin exploite une fabrique de beurre également outillée pour la fabrication du fromage; elle procure à ses membres les moulées, les graines d'alimentation et autres produits dont ils ont besoin et s'occupe de la vente des porcs et des veaux. La beurrerie est située au village.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

Mme Raoul Lacoste est propriétaire d'une fromagerie établie dans la localité, au rang Sainte-Julie, depuis une quarantaine d'années. En 1941, la fromagerie n'a fonctionné que 3 mois au cours desquels elle a fabriqué 31,515 livres de fromage. Elle compte une vingtaine de patrons, des cultivateurs du rang Sainte-Julie pour la plupart, qui sont éloignés de 3 milles de la beurrerie coopérative du village. En 1941 ces patrons avaient 210 vaches.

Moulanges

M. Paul Duquette exploite une moulange dans l'agglomération de Val-Quesnel. L'établissement fonctionne du mois d'août au mois de décembre et emploie un homme. En 1941, on a fabriqué 1,020,000 livres de moulées alimentaires avec les grains apportés par les cultivateurs: surtout de l'avoine, de l'orge et du sarrasin. La production a été entièrement écoulée dans la municipalité.

Val-Quesnel compte une autre moulange, exploitée par le syndicat coopératif de Saint-André-Avellin. Cette moulange, établie à Val-Quesnel le 15 avril 1939, fonctionne très irrégulièrement. En 1941, elle a fonctionné du mois d'avril au mois de juin. Durant ces trois mois, elle a produit 960,810 livres de moulées pour les cultivateurs, surtout pour les membres du syndicat au nombre de 70. Le syndicat exploite aussi une scierie à bardeaux. L'exploitation de l'entreprise est déficitaire et les directeurs du syndicat voudraient la vendre à la coopérative du village.

Industrie du bois

Scieries

A la moulange de M. Duquette est attenante une scierie. L'industrie marche en moyenne 4 mois par année et emploie 4 ouvriers durant 3 mois. En 1941, M. Duquette a produit pour son compte 150,000 p.m.p. Il a scié la même quantité pour les cultivateurs et a plané 15,000 p.m.p. Le bois que l'industriel a scié pour lui-même a été vendu aux commerçants de gros de Montréal (130,000 p.m.p.) et au détail (20,000 p.m.p.) dans la localité.

M. Duquette prétend que sa production de 1942 sera le double de sa production habituelle. Il possède deux camions avec lesquels il va chercher le bois et en fait la livraison à ses clients.

La municipalité renferme une autre scierie, exploitée par les deux frères, MM. Doris et Abraham Prévost. Elle est située sur le rang Saint-Joseph. Cet établissement, fondé en 1939, est au service des cultivateurs durant les mois de mai et juin. Il a scié 60,000 p.m.p. en 1941. L'un propriétaire, M. Doris Prévost, est journalier à Lachute durant l'hiver. Il vient au printemps faire le sciage et retourne ensuite à son travail.

Le syndicat coopératif de Saint-André-Avellin a préparé 30,500 bardeaux pour le compte de ses membres.

M. Théodore Charron fabrique au village, depuis 1922, des portes, des châssis et des traîneaux de travail. La production se fait 12 mois par année à plein rendement et emploie 2 ouvriers. En 1941, on a fabriqué environ 70 douzaines de châssis, 18 douzaines de portes, 10 pharmacies et 30 à 35 traîneaux de travail. Il a aussi fabriqué des parties de roues et divers morceaux de machines aratoires.

En 1941, on a employé 44,000 p.m.p. de bois venant de la région; les autres matières premières: vitre, clous, peinture, etc., viennent de Montréal. La production est vendue à Saint-André, à Thurso, Papineauville et Ottawa.

Blocs de ciment

L'industrie de M. Maxime Gratton est située dans l'agglomération de Val-Quesnel. Deux employés y trouvent du travail 2½ mois par année. La production de 1941 a été de 5,000 blocs de ciment. Cet industriel utilise pour son exploitation 500 sacs de ciment de 90 livres qui proviennent de Hull et de Montréal, et du sable. Il travaille principalement pour les cultivateurs; son commerce couvre les municipalités de Saint-André, Chénéville, Ripon, Thurso, etc.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Voir la monographie du village de Saint-André-Avellin.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DU

VILLAGE

DE

SAINT-ANDRE-AVELLIN

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE SAINT-ANDRE-AVELLIN

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Saint-André-Avellin, située sur la rive droite de la rivière Petite Nation, est entièrement enclavée dans les limites de la municipalité de la paroisse du même nom. Son territoire couvre une superficie de quelque 1,300 acres.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population du village, comme celle de la paroisse de Saint-André-Avellin, a diminué depuis 1931; elle est passée de 444 à 407 âmes au cours de la décade 1931-1941. Le village a donc perdu 37 personnes outre son accroissement naturel, qui a été de quelque 70 âmes, soit plus d'une centaine d'âmes au total. Quelques familles sont parties pour s'établir en Abitibi et plusieurs jeunes gens et jeunes filles sont rendus dans des centres manufacturiers.

Occupation du sol

Le village de Saint-André-Avellin compte 76 contribuables: 12 propriétaires de fermes et 64 propriétaires emplacitaires. 5 de ces derniers ainsi qu'un propriétaire de ferme n'habitent pas la municipalité.

Il y a 16 locataires au village. Une soixantaine de villageois cultivent un lopin de terre mais très peu, une dizaine au plus, entretiennent des animaux domestiques.

Les Soeurs de la Providence, qui dirigent une école et un refuge dans la localité, possèdent une ferme qui s'étend en partie dans le village (270 arpents) et dans la paroisse (360 arpents de bois). Elles comptent un personnel de 28 religieuses.

Modes de vie

La population du village comprend 3 professionnels: 1 médecin, 1 dentiste et 1 notaire (célibataire); 10 cultivateurs; une dizaine d'artisans: 1 boulanger, 1 forgeron, 1 garagiste, 2 cordonniers-selliers dont 1 célibataire, 1 barbier, 1 électricien (célibataire) et 2 plombiers-ferblantiers; 4 hommes de métiers: 2 menuisiers-charpentiers et 2 peintres; 5 commerçants: 3 marchands de détail, 1 boucher et 1 restaurateur; 1 industriel, 1 maître de poste, 1 hôtelier, 1 camionneur, 1 propriétaire de taxis, 1 cantonnier, 1 agent, 1 banquier, 3 rentiers et quelques journaliers.

L'enseignement dans les écoles du village est confié aux Soeurs de la Providence et aux Frères du Sacré-Coeur. Chacune de ces congrégations compte 4 institutrices ou instituteurs. Cinq jeunes filles de la municipalité sont en service domestique, 4 travaillent dans des bureaux et 1 dans un magasin.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Nous avons étudié l'agriculture du village en même temps que celle de la paroisse.

B - INDUSTRIE

Beurrerie

La Société coopérative agricole de Saint-André-Avellin exploite au village une fabrique de beurre qu'elle a achetée en 1941. L'établissement de cette fabrique dans la localité remonte à une quarantaine d'années. La beurrerie, qui possède aussi l'outillage nécessaire à la fabrication du fromage, reçoit le lait de quelque 330 patrons dont 175 de Saint-André-Avellin; les autres viennent de Ripon, Lochaber-Nord, Notre-Dame-de-la Paix et Notre-Dame-de-Bonsecours. Ils possèdent quelque 2,640 vaches.

MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE ST-ANDRÉ-AVELLIN
COMTÉ DE PAPINEAU

0 5 10 15 20 25 30

ÉCHELLE D'ARPENTS

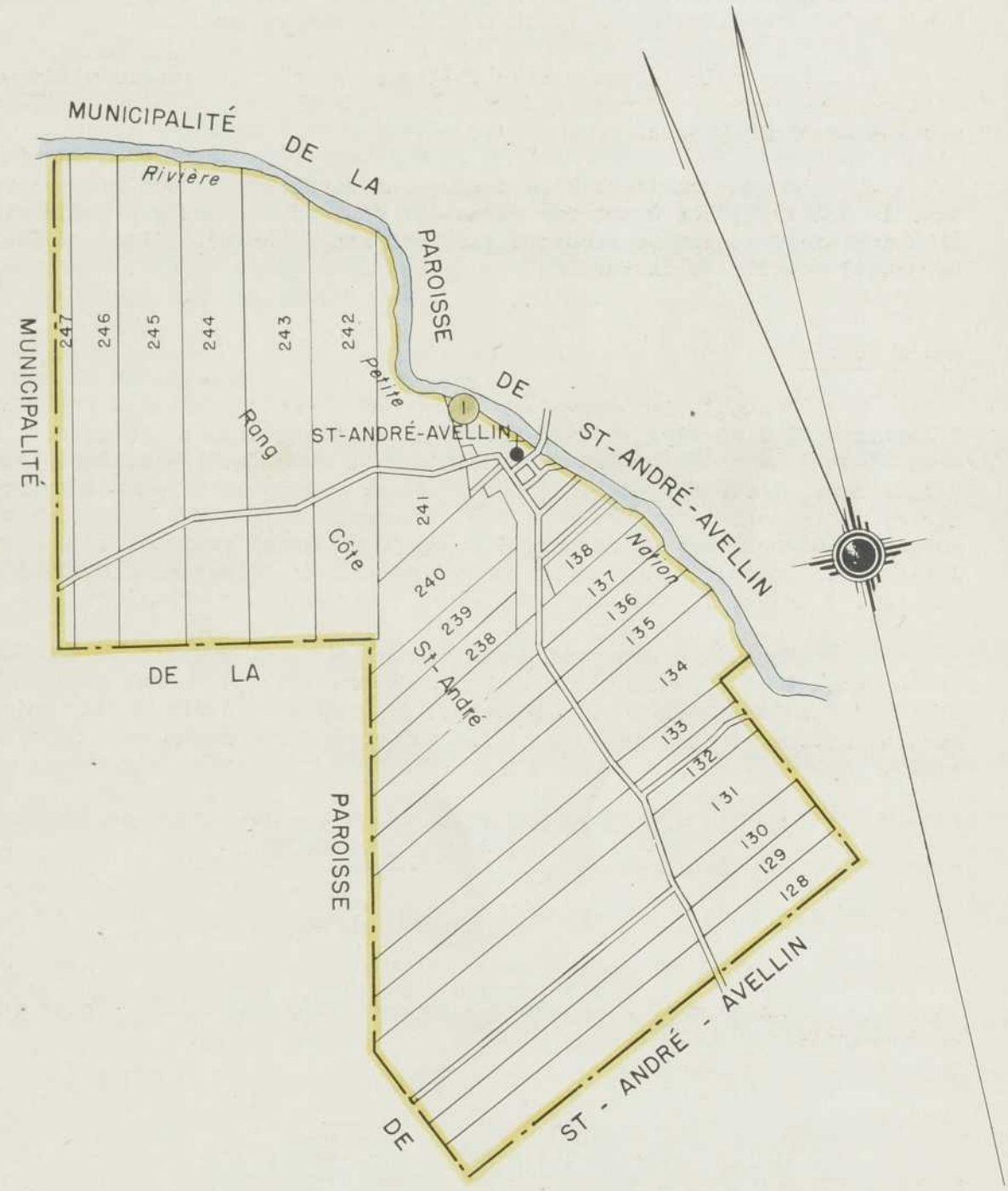

LÉGENDE.

1 - Société Coopérative agricole, beurrerie.

La coopérative emploie une dizaine de personnes: 2 fabricants, 1 gérant, 2 secrétaires (femmes de bureau) et des camionneurs. Les deux fabricants et le gérant sont employés à l'année.

Cette coopérative a fait un chiffre d'affaires de $164,000 en 1941-42. Elle a fabriqué 367,685 livres de beurre qu'on a vendues comme suit: 82,823 livres aux consommateurs locaux et 284,862 livres à la Coopérative Fédérée à Montréal. Le prix de vente a été de 33 1/3 cents la livre. Les cultivateurs ont reçu en moyenne $1.25 par 100 livres de lait.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Le village est situé à 8 milles de la plus proche station de chemin de fer: Papineauville, sur le parcours du Pacifique Canadien.

Transports routiers

Deux services de messagerie par camions desservent la municipalité; ce sont: Papineau Transport, de Thurso, et Saint-Denis Transport, de Papineauville. Ces deux entreprises de camionnage effectuent chaque semaine des voyages entre Montréal, Ottawa et Maniwaki. Ces services fréquentent la municipalité du mois d'avril au mois de décembre. Huit autres camions sont à la disposition du public de la localité. Les voyageurs n'ont pas d'autres moyens de transport que les taxis.

Téléphone et électricité

La Cie de téléphone de la Petite-Nation, dont le bureau principal est situé au village même de Saint-André-Avellin, dessert la municipalité. Le service est relié au réseau de la Cie Bell à Papineauville.

La Gatineau Power distribue l'électricité dans la localité. Le courant vient de Ripon.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

L A P A R O I S S E D E

D E

S A I N T E - A N G E L I Q U E

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANGELIQUE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Sainte-Angélique fut érigée le 19 aout 1859. Elle couvre une superficie de 14,580 acres et s'étend de la rivière Outaouais au sud à la rivière Petite Nation au nord. Elle est bornée: au nord, par la rivière Petite Nation, qui la sépare de la municipalité de la paroisse de

Saint-André-Avellin; à l'est, par la municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours et par la municipalité du village de Montebello; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité de Plaisance. La municipalité du village de Papineauville forme une enclave dans la municipalité de Sainte-Angélique.

La partie rurale s'étend de part et d'autre du village, depuis les deux presqu'iles qui enferment la baie de la Pentecôte jusqu'à la rive droite de la Petite Nation au nord.

Le relief est étagé en terrasses, depuis l'altitude la plus basse, 160 pieds, jusqu'à plus de 600, le long de la route vers Saint-André-Avellin. Des collines de roches précambriennes pointent à travers les sédiments meubles des terrasses. Elles sont entourées et prolongées par des collines de graviers (morainiques). Certaines atteignent 700 pieds d'altitude dans les rangs Saint-Victor et Saint-Amédée. Ce sont, semble-t-il, les collines les plus avancées vers le nord et le nord-est.

Le relief tombe à moins de 500 pieds au fond de la vallée de la Petite Nation vers le nord et le nord-est.

Donc, les collines, qu'on peut appeler Saint-Victor, forment une ligne de partage des eaux entre les ruisseaux vers la Petite Nation et ceux vers l'Outaouais.

Ce sont les creux des terrasses qui contiennent les sols argileux; les parties les plus élevées présentent des affleurements rocheux et de dépôts de sables. Les terrasses sont moins bien nivelées que dans Plaisance, plus à l'ouest.

Il existe une agglomération secondaire, appelée Portage-de-la-Nation, au nord-est de la municipalité par où l'on entre dans Saint-André-Avellin.

Les catholiques de cette municipalité appartiennent à la paroisse religieuse de Sainte-Angélique, située dans le village de Papineauville.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Sainte-Angélique était de 786 âmes en 1931. Si nous ajoutons à ce chiffre un accroissement naturel approximatif de 118 personnes depuis 10 ans, la population au dernier recensement (1941) aurait dû s'élever à 904 âmes. Or, elle n'est que de 645: soit une diminution de 259 âmes au cours de ces dix années. On signale des départs pour les villes.

Occupation du sol

La municipalité de Sainte-Angélique est exclusivement agricole. Sur les 149 contribuables, on compte 140 propriétaires de fermes, 2 propriétaires emplacitaires et 7 propriétaires de lots à bois. Onze contribuables ne sont pas domiciliés, soit 4 propriétaires de ferme et les 7 propriétaires de lors à bois.

Modes de vie

Outre les cultivateurs, on ne compte que 2 emplacitaires; 1 marchand de détail et un camionneur. Tous les cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Une dizaine environ, obtiennent un revenu supplémentaire des chantiers. Le tourisme n'est pas considérable; on ne trouve que 6 cabines, qui sont louées à des voyageurs de passage.

Six jeunes filles de la municipalité se livrent à l'enseignement. Trois autres sont en service domestique, 15 travaillent dans les municipalités voisines et 20 sont employées dans les villes.

MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE STE-ANGÉLIQUE
COMTÉ DE PAPINEAU

0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60

ÉCHELLE D'ARPENTS

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-ANDRÉ-AVELLIN

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLAISANCE

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MONTEBELLO

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE NORD DE LA PAROISSE

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PAPINEAUVILLE

Rang Côte St-Amédée

Rang Côte des Cascades

Rang Côte St-Victor

Rang Côte St-Charles

Rang Côte St-Amédée

Rang Côte du Front

Rang Côte du Front

PACIFIQUE CANADIEN

PACIFIQUE CANADIEN

Baie des Arcans

Baie de la Pentecôte

Rang Petite Presqu'ile

Rang Grande Presqu'ile

Rivière Outaouais

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité compte 140 cultivateurs. A ce nombre, nous ajoutons les 10 cultivateurs de Papineauville. Nous tablerons donc sur 150. Tous ces cultivateurs sont propriétaires. Il va sans dire que ceux de la terrasse sont meilleurs que ceux de la montange.

La valeur moyenne des fermes est de $7,200, dont $3,000 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $1,200 pour le matériel agricole. On compte 38 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du crédit agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre en moyenne à $2,000 par ferme. Il y a 2 fermes hypothéquées sous le régime du Prêt agricole canadien pour un montant total de $3,700.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs exploitent des fermes de 100 acres en moyenne. Sur ces terres de 100 acres, on en trouve 48 labourées, 4 en pâturages naturels et 48 en forêt. L'étendue en culture par rapport à l'étendue totale est plus grande sur les terres de la bordure de l'Outaouais que sur celles des rangs du nord. C'est le contraire pour les pâturages naturels et la forêt. La forêt met de belles érablières à la disposition des cultivateurs. Elle fournit aussi le bois de chauffage et du bois de commerce.

Période de végétation

A l'ouest et à l'est de Papineauville, sur la terrasse, la période de végétation est la même que celle de Lochaber-Ouest. Au nord de Papineauville, en gagnant la frontière de Notre-Dame-de-la-Paix, elle est sensiblement la même que celle de Saint-André-Avellin (voir ces deux monographies).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: terre forte, argileuse, 50 p.c.; terre argilo-sablonneuse ou jaune, 30 p.c.; terre légère sablonneuse, 20 p.c. La terre forte se rencontre sur la terrasse de la vallée de l'Outaouais et sur la grande et la petite presqu'iles. On en trouve aussi le long de la rivière Petite Nation qui constitue la frontière nord de la municipalité. Les deux autres types de sol se partagent le reste du territoire. Les plus mauvais sols se trouvent sur la frontière de la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours. En 1941, on a employé 40 tonnes de chaux et 25 tonnes d'engrais chimiques. Les cultivateurs qui soignent la conservation des engrais d'étable sont assez rares. Quelques-uns, ceux de la terrasse surtout, le transportent sur les champs l'hiver. Deux cultivateurs ont fertilisé des pâturages. L'un d'eux a réduit de 30 à 15 acres la superficie de ses pâturages tout en gardant le même nombre d'animaux, ce qui lui a permis d'augmenter d'autant la superficie en céréales. L'égouttement des terres en général est bon. La Petite Nation charrie l'eau superflue et la terrasse penche vers l'Outaouais. Il faudrait cependant généraliser le labour Richard sur les terres de la terrasse argileuse et soigner davantage la confection des fossés. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté sur les bons terrains convenablement préparés.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre en 1941

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	8	16 minots
Avoine	1,800	23 "
Orge	245	20 "
Sarrasin	120	25 "
Pois	12	20 "
Grains mélangés	295	26 "
Mais fourrager	220	10 tonnes
Foin	1,945	1 "
Pommes de terre	115	125 minots
Racines fourragères	30	12 tonnes
Pâturages labourés	2,300	

Depuis dix ans, on note une diminution dans le blé; on ne le cultive plus que pour les volailles ou en mélange. Il y a aussi diminution dans l'avoine, mais une augmentation dans les grains mélangés, le maïs fourrager et la luzerne.

La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: 2 ans de céréales, 2 ans de foin et 2 ans de pâturages. Les plantes sarclées que l'on cultive se mettent dans la première année de céréales. Il y aurait avantage à substituer la rotation générale suivante: première année, plantes sarclées (maïs fourrager et pommes de terre); deuxième année, céréales; troisième et quatrième années, foin de légumineuses et de mil; cinquième année, pâturages. La sole de plantes sarclées se compléterait avec des grains mélangés, que l'on devrait cultiver sur toutes les fermes, quitte à diminuer l'avoine. En procédant ainsi, on aurait de meilleures récoltes et de meilleurs pâturages.

Une quinzaine de cultivateurs vendent 500 minots de pommes de terre en tout. Réparti sur le total des cultivateurs, cela donne $2 en moyenne par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs ont des jardins de famille. Quatre se spécialisent dans la culture maraîchère. Ils y consacrent 5 acres de terre chacun. Ils vendent pour $300 de légumes frais chacun et font des conserves pour environ $200, soit un total de $500. Vingt-cinq cultivateurs ont une centaine de pommiers chacun. Ces pommes, vendues dans la municipalité, rapportent à chaque producteur la somme de $30 en moyenne. On pourrait organiser de bons petits vergers, particulièrement dans la Côte Saint-Amédée. Les jardins de famille couvrent 15 acres de terre.

Erablières

Il y en a 75 en exploitation. De 800 érables chacune en moyenne, elles produisent pour la vente 4,000 livres de sucre et 14,000 gallons de sirop. Ces produits s'écoulent sur les marchés de Hull et d'Ottawa surtout et procurent un revenu moyen de $55 par ferme.

Production animale

Chevaux

On en relève environ 300. C'est une légère augmentation sur les chiffres d'il y a dix ans. On en élève une trentaine par année, ce qui est suffisant pour satisfaire les besoins locaux. On utilise les reproducteurs mâles de Saint-André-Avellin. Parmi les juments d'élevage, on trouve une belge enregistrée. Cet élevage pourrait se développer, surtout sur les bonnes terres de la terrasse.

Bovins et industrie laitière

On compte 900 vaches et 675 autres bovins, soit 6 vaches et plus de 4 autres bovins en moyenne par ferme. Sur ce total de 900 vaches, on en trouve 40 pur sang: 20 Ayrshire et 20 Hosltein. On compte aussi 15 taureaux pur sang: 10 Ayrshire et 5 Hosltein, C'est trop peu. Le rendement moyen des vaches est de 3,500 livres de lait par année. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques et ceux de la ferme; le reste est porté à la crémerie de Papineauville. Cette industrie procure aux cultivateurs un revenu moyen de $250. Cinq cultivateurs vendent en tout 20 bovins d'élevage de moins d'un an, ce qui leur rapporte $80 chacun.

En 1941, il s'est vendu 150 bovins de boucherie: vaches, taureaux, bouvillons, et 600 veaux de lait et d'herbe,ce qui a rapporté $80 en moyenne par ferme.

Porcs

On comptait 1,330 porcs, soit 125 truies, 5 verrats et 1,200 porcelets de type Yorshire. On en abat 225 pour la consommation domestique et on en vend 975 au poids de 200 livres environ, vivants, ce qui rapporte $145 par ferme en moyenne. On vend ce produit à la Canada Packers de Hull.

Moutons

Vingt-cinq cultivateurs ont des moutons, soit 265 en tout, dont 15 béliers enregistrés, 125 brebis et 125 agneaux. C'est une diminution sur les chiffres de 1931. Depuis deux ou trois ans, cet élevage reprend. On a appliqué la loi contre les chiens et elle donne de bons résultats. Cet élevage rapporte $6 en moyenne par ferme.

Volailles

On compte 30 poules et 60 poulets en moyenne par ferme, soit 4,500 poules et 9,000 poulets dans la municipalité. On relève environ 300 dindes. En 1941 on a vendu 9,000 volailles et 20,000 douzaines d'oeufs, ce qui a donné un revenu moyen de $95 par ferme. Grâce au couvoir coopératif de Papineauville (voir "Industrie" dans la monographie de Papineauville), l'aviculture se développe depuis quelques années. Dans le village de Papineauville, 2 cultivateurs gardent de 400 à 500 poules; 6 en ont environ 125 à 150. Dans Sainte-Angélique, on trouve 5 poulaillers de 150 poules chacun. Des cultivateurs sont membres du couvoir et fournissent des oeufs d'incubation. Un cultivateur se fait un revenu avicole de $2,000 par année. Le poste de mirage des oeufs qu'on organise au couvoir aura un bon effet sur le commerce de ce produit dans la région.

Apiculture

Quinze cultivateurs s'intéressent à l'apiculture. Ils ont 10 ruches en moyenne chacun et vendent en tout 7,000 livres de miel, ce qui leur rapporte $50 chacun.

Exploitation forestière

Quinze cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver. Ils en reviennent avec $100 chacun en moyenne.

On coupe sur les fermes, pour la vente, 3,000 cordes de bois de chauffage et 25 cordes de bois à pâte, ce qui procure un revenu moyen de $45 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Nous établissons ainsi le revenu-argent moyen des cultivateurs de Sainte-Angélique:

Cultures	$ 2
Produits laitiers	250
Bovins de boucherie	80
Porcs	145
Moutons	6
Aviculture	95
Exploitation forestière (ferme)	45
Erablières	55
Total	$ 678

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 250
Valeur du chauffage	50
	$ 300

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent moyen indiqué ci-haut s'ajoutent pour un certain nombre de ferme les appoints suivants:

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chaune
Apiculture	15	$ 50
Vente de bovins d'élevage	5	80
Cultures maraîchères	4	500
Culture fruitière	25	30
Chantiers	15	100

Dépenses d'exploitation

Les dépenses de la ferme comprennent les achats (150 tonnes de moulées, 150 tonnes de grains d'alimentation, 7,000 livres de graines de trèfle et de mil, 25 tonnes d'engrais chimiques et 40 tonnes de chaux), les impôts et les contributions dont nous parlerons plus loin, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et de l'outillage, la forge, les services du vétérinaire et un peu de main-d'oeuvre étrangère. Ces dépenses sont de $250 par ferme.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $35 et les taxes scolaires de $40 par ferme en moyenne. Il y a une dette de fabrique de $7,500. Les autres institutions n'ont pas de dette. L'évaluation municipale représente à peu près 100 p.c. de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles que l'on trouve dans la municipalité sont les suivantes: cercle agricole (50 membres), cercle de l'U.C.C. (15 membres), cercle de fermière (20 membres), syndicat de criblage (12 membres).

Une vingtaine de cultivateurs sont membres de la Société d'agriculture du comté. On parle de fonder une coopérative.

Remarques

L'excédent des revenus-argent sur les dépenses d'exploitation est ce qui reste au cultivateur pour acheter ce que la terre ne donne pas à la famille, pour voie à l'éducation des enfants, pour payer les services professionnels, pour verser les intérêts sur les emprunts, etc. Seuls les cultiva-

teurs qui sont beaucoup au-dessous de la moyenne, comme ceux des rangs de la partie nord de la municipalité, bouclent difficilement leur budget. C'est une bonne municipalité agricole, mais elle pourrait encore augmenter ses revenus.

B - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Au point de vue des transports, Sainte-Angélique se rattache à Papineauville. Nous renvoyons donc à la monographie de cette dernière municipalité pour l'étude des transports.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E L A

P A R O I S S E

D E

S A I N T - M A L A C H I E

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT-MALACHIE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de Saint-Malachie, mieux connue sous le nom de Mayo, son ancien bureau de poste, a été érigée le 1er août 1864. Elle occupe le coin nord-ouest du canton de Lochaber et elle est bornée: au nord, par la municipalité des cantons unis de Mulgrave et de Derry; à l'est, par la municipalité de la Partie Nord du canton de Lochaber; au sud, par celle de la Partie Ouest du canton de Lochaber; à l'ouest, par la municipalité du canton de Buckingham.

Son territoire, d'une superficie de quelque 19,500 acres (1), est situé dans le Piedmont des Laurentides. La rivière Blanche le traverse en diagonale du nord-ouest au sud-est. C'est un ensemble de collines, résultat de l'érosion du plateau laurentien et des terrasses fluviales le long du cours d'eau principal et de ses affluents.

Dans l'angle sud-ouest, sur la rive droite de la rivière Blanche, les collines les plus hautes atteignent à peine 800 pieds. Leur altitude varie de 6 à 800 pieds. Les terrasses cultivées sont aux environs de 600 pieds. La vallée principale creuse un sillon dont le fond est entre 500 et 600 pieds. vallée glaciaire, tantôt faite de rapides sur l'emplacement des verrous, tantôt s'élargissant sur l'emplacement des ombilics.

Dans l'angle nord-est de la municipalité, sur la rive gauche de la rivière Blanche, les collines se relèvent davantage. Leurs sommets boisés

---

(1) Les "Statistiques municipales" fixent à 14,513 acres la supercifie totale de la municipalité qui mesure, d'après la carte du cadastre, approximativement 5 milles de largeur par 5 milles de profondeur, soit 30 milles acrrés de superficie ou environ 19,000 acres.

atteignent et même dépassent 1,000 pieds. La route qui gagne les lacs Long et de la Rivière Blanche (ou la Blanche) franchit des collines basses, souvent faites de bourrelets morainiques, de 6 à 800 pieds. Le grand lac la Blanche, dont la rive sud se trouve dans la municipalité, a un plan d'eau situé à 590 pieds et est dominé par des falaises de 800 à 1,000 pieds. C'est un lac pittoresque dont les rives sont fréquentées par les touristes l'été. On y accède par la municipalité voisine au nord.

Le lac Long (nord-est - sud-ouest) ressemble aussi à une ancienne vallée glaciaire dont le sud est remblayé de terrasses sablonneuses.

Mais les autres terrasses, celles de la rivière Blanche, sont faites d'argile et de sable mélangés et sont très propices à l'agriculture. Cependant, une reprise d'érosion les a découpées et ravinées. C'est ce qui donne l'aspect accidenté du relief.

Il n'y a pas de bureau de poste dans la municipalité; celle-ci bénéficie de la livraison rurale.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de la paroisse de Saint-Malachie, constituée en très grande majorité d'Irlandais catholiques, est passée de 254 âmes qu'elle était en 1931 à 231 âmes au recensement de 1941. Malgré un accroissement naturel d'une vingtaine d'âmes, la population de Saint-Malachie a diminué de 23 âmes, ce qui veut dire qu'une quarantaine de personnes ont quitté la localité au cours de cette période. On signale que plusieurs sont parties pour Ottawa et les mines de Sudbury.

Occupation du sol

La municipalité compte 119 contribuables qui se répartissent comme suit: 42 propriétaires de fermes, 48 propriétaires emplacitaires non domiciliés, 28 propriétaires de lots à bois dont 17 non-domiciliés et une entreprise de service public. Les emplacitaires sont tous des propriétaires de chalets; ceux-ci sont situés au lac Long, sur le rang XI de Lochaber, et au lac la Blanche, entre les cantons de Lochaber et de Mulgrave.

Modes de vie

Des 42 cultivateurs de la municipalité 6 sont célibataires; tous tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. On rencontre dans la localité 1 marchand, 1 restaurateur, 1 menuisier-charpentier et 1 propriétaire de scierie. Trois jeunes filles enseignent dans les écoles locales et une vingtaine d'autres sont parties travailler dans les usines de guerre de Buckingham ainsi qu'à Ottawa.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 42 cultivateurs de Saint-Malachie possèdent des fermes d'une valeur moyenne de quelque $6,000. Le capital moyen investi par ferme se répartit comme suit: $2,500 pour la terre, $2,000 pour les constructions, $1,000 pour les troupeaux et $500 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs possèdent des terres de 210 acres de superficie en moyenne dont 70 sont labourées, 12 en pâturages naturels et 128 en forêt. Le gros de la population, qui est essentiellement rurale, habite la partie ouest des rangs VII, VIII et IX. C'est là qu'on trouve les meilleures terres. Le territoire est vallonneux et traversé par la rivière Blanche.

MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-MALACHIE
COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2

ÉCHELLE DE MILLES

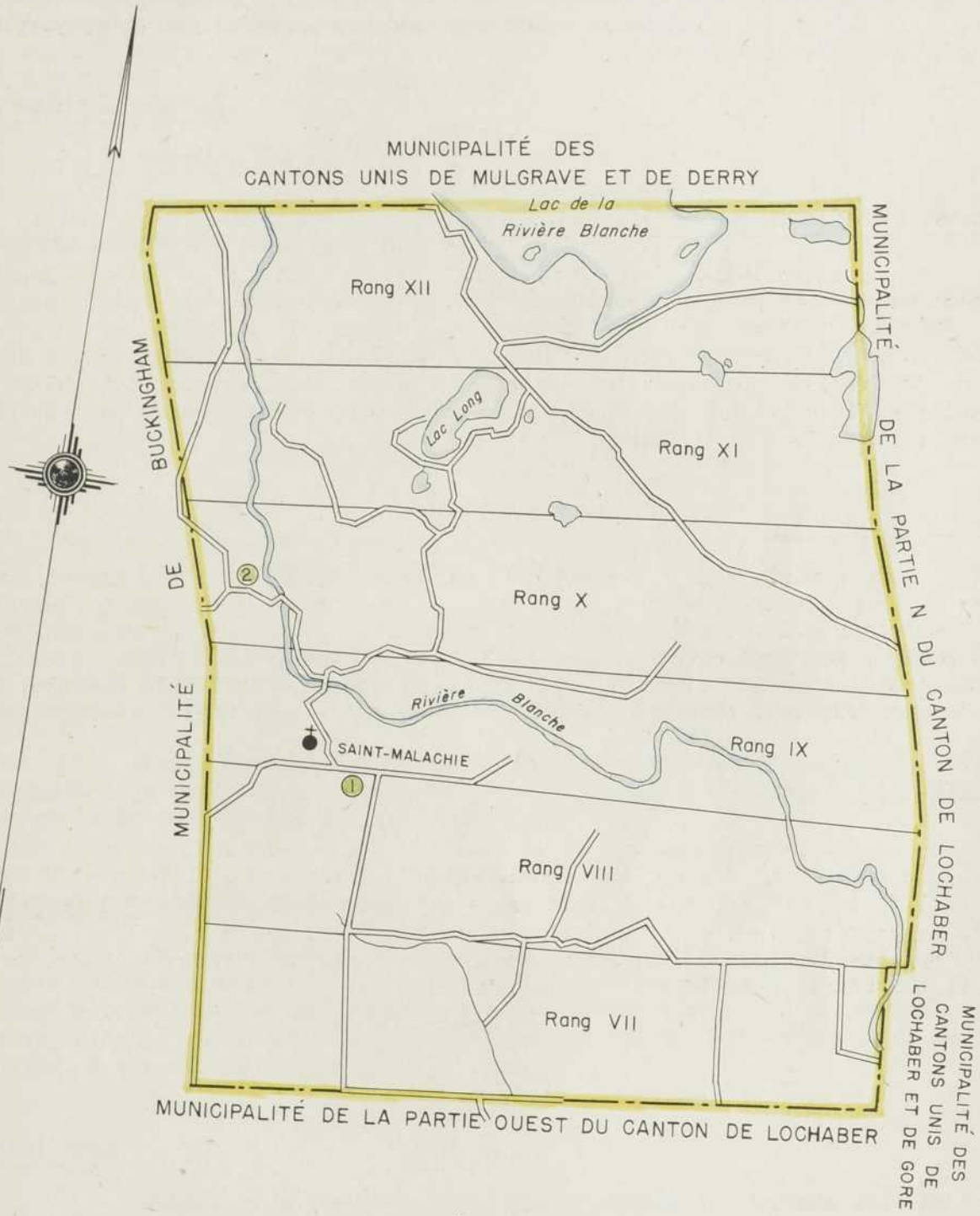

LÉGENDE

1 - Syndicat de Fromagerie de Mayo, fromagerie.
(St. Malachy Cheese Society.)

2 - P.T. Murphy, scierie.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de Saint-André-Avellin ou encore celle de Buskingham, mais un peu plus courte que celle-ci.

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol dans la localité: une terre argileuse (50 p.c.), une terre sablo-argileuse (25 p.c.), et une terre légère et rocheuse (25 p.c.). La terre forte se rencontre surtout dans la partie ouest des rangs VII, VIII et IX où il y a une dépression de terrain. En général, le sol est d'assez bonne qualité sauf dans le nord-ouest où il est plus pauvre. L'égouttement est passable. Des fossés pour capter l'eau des montagnes s'imposeraient sur plusieurs fermes. On n'emploie ni chaux, ni engrais chimiques. On soigne peu la conservation des engrais d'étable. Quelques cultivateurs les transportent sur les champs l'hiver.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	10	15 minots
Avoine	745	22 "
Orge	110	20 "
Grains mélangés	15	25 "
Mais fourrager	36	9 tonnes
Foin	1,225	1 "
Pommes de terre	20	130 minots
Pâturages labourés	780	

Les rendements sont plutôt faibles; l'agriculture est négligée en général. On vend 500 tonnes de foin, 2,500 minots de grain et 200 sacs de pommes de terre, ce qui rapporte la somme de $45 par ferme en moyenne.

Les recommandations que nous avons faites pour Buckingham relativement à la rotation s'appliquent ici. Ce serait le principal moyen d'améliorer la production des grandes cultures.

Cultures maraîchères et fruitières

On ne rencontre que des jardins de famille; on pourrait les développer. Quelques cultivateurs ont des pommiers. Des vergers de famille pourraient s'organiser sur la plupart des fermes en choisissant les variétés et en apportant à cette culture les soins requis. On consacre 6 acres de terre en tout à ces cultures.

Erablières

Quatre érablières de 100 érables chacune en moyenne sont en exploitation dans la localité. Elles produisent un peu de sirop pour les besoins domestiques. On pourrait en entailler plusieurs autres.

Production animale

Chevaux

On compte 150 chevaux dans la municipalité; on en élève 25 annuellement, ce qui permet d'en vendre dans les environs une dizaine par année au prix de $150 chacun en moyenne. On garde un reproducteur belge enregistré. Les juments d'élevage sont des croisées.

Bovins et industrie laitière

Il y a 10 vaches laitières et 13 ou 14 autres bovins en moyenne par ferme, soit environ 425 vaches et 550 autres bovins. On compte dans la localité 2 taureaux pur sang: 1 Ayrshire et 1 Holstein. Le rendement moyen des vaches est de 3,000 livres de lait par année. Le lait est porté à la fromagerie locale. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques. L'industrie laitière rapporte $335 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 360 bovins pour la boucherie, dont 160 vaches, taureaux et bouvillons, et 200 veaux, ce qui a procuré un revenu moyen de $152 par ferme.

Porcs

On compte 540 porcs dont 60 truies et 480 porcs d'élevage. On en abat annuellement 80 pour les besoins domestiques et on en vend 400 à 175 livres vivants. Ce poids devrait être porté à 200 livres. Les ventes de porcs aux commerçants de passage ont rapporté en moyenne $183 par ferme en 1941.

Moutons

Vingt-et-un cultivateurs sur les 42 ont des moutons: 125 brebis, 10 béliers et 125 agneaux en tout. La vente de ceux-ci rapporte la somme de $20 par ferme en moyenne. Vu l'abondance de pâturages, on pourrait développer cet élevage. Il faudrait mettre en vigueur la loi contre les chiens et s'organiser pour la vente des agneaux.

Volailles

On compte 25 poules et 30 poulets par ferme en moyenne, ce qui donne 1,100 poules et 1,250 poulets. Il se vend annuellement dans la localité quelque 1,200 volailles et 4,200 douzaines d'oeufs, ce qui rapporte $60 par ferme en moyenne.

Exploitation forestière

Vingt-cinq cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver, ce qui leur procure un revenu net de $60 chacun en moyenne.

Sur les fermes, on coupe pour la vente 250 cordes de bois de chauffage, 500 cordes de bois à pâte et 50,000 pieds de bois de sciage, ce qui ajoute $140 au revenu-argent moyen de la ferme.

Revenu-argent du cultivateur

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de Saint-Malachie se compose de la façon suivante:

Cultures	$ 45
Produits laitiers	335
Vente de bovins de boucherie	152
Porcs	183
Moutons	20
Volailles	60
Exploitation forestière (ferme)	140
Total	$935

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
Total	$ 280

Revenus-argent spéciaux

Au revenu-argent moyen indiqué ci-haut s'ajoutent pour un certain nombre de fermes les appoints suivants;

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Vente de chevaux	10	$ 150
Chantiers	25	60

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent: les achats de matières premières, notamment les moulées (25 tonnes au total) et les graines de trèfle et de mil (2,000 livres), les impôts et contributions dont nous parlons ci-dessous, les réparations annuelles et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, etc. Ces dépenses se chiffrent à $200 par ferme en moyenne.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $28 et les taxes scolaires de $17 par ferme en moyenne. Il y a une dette municipale de $8,000. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées au quart de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Il n'y a pas de société agricole paroissiale. Quelques cultivateurs font partie de la Société d'agriculture du comté.

B - INDUSTRIE

Fromagerie

La fabrique locale de fromage, située au rang VIII, a une trentaine d'années d'existence. Elle est exploitée par un syndicat connu sous le nom de Saint-Malachy Cheese Society. En 1941, la fromagerie a produit au cours de ses 6 mois d'exploitation 47,300 livres de fromage. Dix-sept patrons apportent à la fabrique locale le lait de leurs troupeaux, qui comptent 180 vaches; les autres cultivateurs de la municipalité livrent du lait à la crémerie de Lachute ou à la fabrique de Silver Creek.

Scierie

La scierie de M. P.T. Murphy, dont l'établissement dans la municipalité remonte à la fin du siècle dernier, est située sur le lot 28B du rang X du canton de Lochaber. Elle fonctionne 4 mois par année et emploie une couple d'hommes. En 1941, M. Murphy a scié quelque 50,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs. On constate une augmentation d'environ 25 p.c. dans le volume de la production depuis 3 ans. Une chute d'eau actionne la scierie.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La plus proche gare de chemin de fer est celle de Buckingham située à 7 milles de Mayo; les voyageurs doivent cependant prendre le train à Buckingham Jonction, 7 milles plus loin.

Il n'y a pas de service régulier de messagerie par camion qui dessert la municipalité. Un camionneur de Buckingham, M. Cyr, vient toutefois chercher de la crème dans la localité et il y apporte les marchandises dont les cultivateurs ont besoin. Les magasins de la localité sont desservis par les propres camions de leurs fournisseurs. Il n'y a pas de taxi à la disposition des voyageurs de la municipalité.

La Gatineau Power Company et la Compagnie de téléphone Bell desservent la localité.

MONOGRAPHIE DE LA MUNICIPALITE DES CANTONS UNIS DE SUFFOLK ET DE ADDINGTON

MUNICIPALITE DES CANTONS UNIS DE SUFFOIK ET DE ADDINGTON

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité des cantons unis de Suffolk et de Addington a été érigée le ler janvier 1886; elle couvre tout le canton de Suffolk et la plus grande partie du canton de Addington. Elle est bornée: au nord, par le comté de Labelle; à l'est, par les municipalités du canton d'Amherst et du canton de Ponsonby; au sud, par la municipalité de la Partie Nord de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours et par celle de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix; à l'ouest, par les municipalités de Vinoy et de Duhamel.

Seule la partie sud - Suffolk et le sud-est de Addington - de cette vaste municipalité, qui couvre près de 75,000 acres (1), est habitée. Les terrasses cultivables forment une surface allongée nord-sud, de Lac-des-Plages, à 750 pieds d'altitude, au sud de Namur, à 700 pieds.Elle suit le sillon de la Petite Rouge. A l'est de Namur, un affluent, la branche est de la Petite Rouge, forme une autre terrasse, dont la plus grande partie est à 700 pieds. Ailleurs les collines précambriennes dépassent souvent 1,000 pieds. Vers le nord, les surfaces au-dessus de 1,000 pieds se font de plus en plus vastes. On passe ainsi du piedmont au plateau laurentien. Au centre du canton de Addington, on remarque des rides montagneuses orientees nord-ouest - sud-est et dont les plus hauts points atteignent 13 et 1,400 pieds. Ce sont vraisemblablement des fjords, dont les formes caractéristiques sont bien conservées. L'abondance des lacs confirme cette hypothèse.

Comme dans Duhamel et Chénéville, les lignes naturelles de communication s'orientent du nord au sud. La route 57 suit cette orientation jusqu'à Lac-des-Plages. Les communications transversales se font très difficilement. C'est ainsi qu'entre Chénéville et Namur, la surface de la route atteint 1,000 pieds: véritable col. Même chose vers l'est entre Namur et Boileau et entre Saint-Emile et Brookdale. Plus au nord, le col est moins sensible entre Lac-des-Plages et Saint-Rémi, parce que la route profite d'un sillon creusé par la Maskinongé.

---

(1) D'après les "Statistiques municipales" la superficie totale de cette municipalité ne serait que de 37,500 acres; le canton Addington, entièrement situé dans ses limites, couvre 46,000 acres et le canton Suffolk en mesure 41,000 dont 13,000 appartiennent à Vinoy.

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS
DE SUFFOLK ET D'ADDINGTON
COMTÉ DE PAPINEAU

1 1/2 0 1 2 3
ÉCHELLE DE MILLES

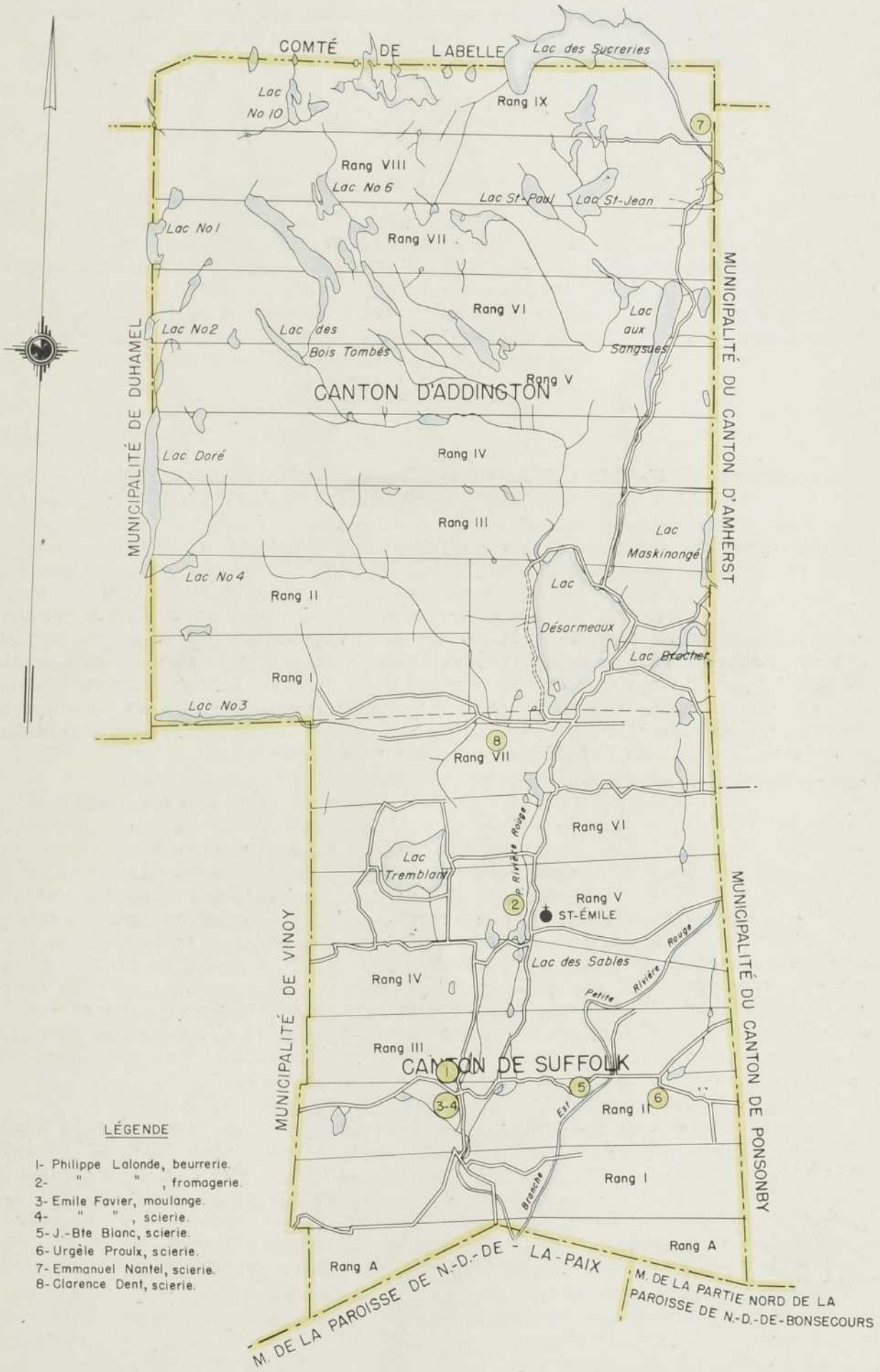

LÉGENDE

1- Philippe Lalonde, beurrerie.
2- " " , fromagerie.
3- Emile Favier, moulange.
4- " " , scierie.
5- J.-Bte Blanc, scierie.
6- Urgèle Proulx, scierie.
7- Emmanuel Nantel, scierie.
8- Clarence Dent, scierie.

Les lacs sont relativement nombreux dans la municipalité, particulièrement dans la partie nord; signalons entre autres: les lacs Désormeaux (Lac-des-Plages), Tremblant, Saint-Emile (des Sables), aux Sangsues, Saint-Paul, Saint-Jean, etc.

Bien que la municipalité soit avant tout une localité rurale on y compte trois agglomérations: Namur, au sud, semble être la plus importante (magasins, beurrerie, église protestante, route pavée); Saint-Emile-de-Suffolk, au centre, compte quelques habitations groupées autout de l'église catholique, et Lac-des-Plages, plus au nord, est un centre de villégiature très fréquenté. Chacune de ces agglomérations possède son bureau de poste.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Au cours des dix années 1931-1941, la population de la municipalité a augmenté de 71 âmes, passant de 971 à 1,042. L'accroissement naturel, pendant la même période, s'est chiffré par quelque 150 âmes, ce qui veut dire que la municipalité n'a pu en retenir que 50 p.c. Un certain nombre de familles ont quitté la localité pour aller s'établir en Abitibi ou au Témiscaningue; d'autres sont parties pour les grands centres.

Occupation du sol

La municipalité compte 347 contribuables: 224 propriétaires de fermes, 116 propriétaires emplacitaires, 6 propriétaires de lots à bois et une entreprise de service public. Parmi les propriétaires enplacitaires on en compte 30 qui ne possèdent que des chalets à Lac-des-Plages. Un d'entre eux possède pour sa part 18 chalets qu'il loue pour de courtes périodes, soit une semaine ou deux, pendant la belle saison.

Outre les fermes (224) et les chalets, il y a 56 logis dans la localité; 48 sont occupés par le propriétaire et 8 par un locataire.

Modes de vie

Voici comment se répartissent, d'après leur mode de vie, les chefs de famille de la localité:

Cultivateurs	218	Hôteliers	5
Industriels	6	Camionneurs	4
Forgerons-charrons	2	Chauffeurs	2
Garagiste	1	Prop. de taxis	2
Menuisiers-charpentiers	2	Maîtres de poste	2
Détaillants	5	Garde-chasse	1
Boucher	1	Journaliers	10
Commerçants de bois	3	Rentiers	15
Restaurateurs	5		

Environ 175 des 224 cultivateurs (218 chefs de famille et 6 garçons) tirent la mejeure partie de leur subsistance de leur ferme. Les journaliers vont aux chantiers et travaillent sur les fermes ou pour le compte des villégiateurs. Ceux-ci se rencontrent à Lac-des-Plages où l'on compte une quarantaine de chalets ainsi que des hôtels.

Il y a une école dans chacune des agglomérations de la municipalité: Namur, Saint-Emile et Lac-des-Plages. Un homme et 7 jeunes filles y enseignent. Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique dans la localité. Trois travaillent dans les municipalités voisines et 6 dans les villes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Parmi les 224 propriétaires de fermes de la localité on en compte une dizaine qui reçoivent encore des primes de colonisation. La valeur moy-

enne des fermes de la municipalité est de $3,950 dont $2,000 pour la terre, $900 pour les constructions, $550 pour les troupeaux et $500 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes est d'environ 140 acres dont 35 sont labourées, 5 en pâturages naturels et 100 en forêt.

Période de végétation

L'entaillage des érables se pratique au commencement d'avril. On craint les gelées jusqu'au 20 mai environ. Les premiers grains se mettent en terre vers le 15 mai. On commence les foins vers le 10 juillet et la coupe du grain vers le 25 août. Des gelées peuvent survenir à la fin d'août. La neige prend à la fin de novembre et il en tombe une couche de trois pieds en moyenne. On laboure jusqu'à la fin d'octobre. La saison de végétation est de 90 jours en moyenne.

Sols et amendements

65 p.c. des sols de la municipalité sont constitués d'une terre sablo-argileuse ou jaune; le reste est une terre légère, sablonneuse et rocheuse. Les qualités physiques et chimiques du sol laissent à désirer. On pourrait les améliorer au moyen de chaux et d'engrais chimiques. Les revenus ne permettent pas d'en acheter, du moins en général. Quant aux engrais d'étable, ils sont peu abondants, mal conservés et plus ou moins bien employés. Vu la nature accidentée du terrain, l'égouttement se fait assez bien naturellement. Il faudrait cependant des fossés ou du drainage souterrain pour capter l'eau des montagnes environnantes. Il faudrait aussi du défrichement pour agrandir la superficie en cultures des fermes.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	2	15 minots
Avoine	1,890	22 "
Orge	96	18 "
Sarrasin	65	25 "
Pois	20	15 "
Grains mélangés (1)	225	24 "
Maïs fourrager	35	8 tonnes
Foin	3,325	1 tonne
Pommes de terre	130	120 minots
Racines	20	9 tonnes
Pâturages labourés	2,000	

Depuis dix ans, on note une légère augmentation dans l'avoine, dans le foin et dans les pommes de terre. Les rendements moyens sont faibles: agriculture négligée et sol plus ou moins bon.

On améliorerait la production des grandes cultures en adoptant la rotation suivante: grains mélangés avec les engrais dont on dispose en première année, avoine en deuxième année, foin de trèfle et de mil en troisième et quatrième années, pâturages en cinquième année. Les pommes de terre, qui viendraient bien moyennant les soins voulus, occuperaient une partie de la première sole; celle des grains mélangés.

(1) Comprenant foin de grain

Il se vend 250 sacs de pommes de terre et 60 tonnes de foin dans la localité, ce qui représente un revenu de $5 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

Les légumes ne se cultivent que pour les besoins de la maison. On pourrait varier et augmenter la production des jardins afin d'apporter à la famille un revenu en nature plus élevé et de fournir les hôtels et les maisons de touristes de l'endroit. La région n'est pas propice à la culture du pommier. On consacre 20 acres de terre à la culture maraîchère.

Erablières

On compte 50 érablières en exploitation dans la municipalité. Les érablières, de 200 érables chacune en moyenne, produisent au total quelque 1,000 gallons de sirop que l'on vend dans la localité. Le revenu tiré de la vente du sirop et réparti sur l'ensemble des fermes représente un appoint de $6.

Production animale

Chevaux

Les cultivateurs de la localité possèdent quelque 275 chevaux; on en élève une quinzaine et on en importe une trentaine chaque année. On pourrait en élever assez pour les besoins locaux. Les reproducteurs sont loin: Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-André-Avellin.

Bovins et industrie laitière

On compte 785 vaches dans la localité, soit plus de 3 en moyenne par ferme. Ce sont toutes des croisées et leur rendement est de 2,800 livres de lait par année. La production laitière est portée aux fabriques locales, ce qui donne un revenu de $100 par ferme en moyenne. Les autres bovins se chiffrent par 510 environ.

En 1941, il s'est vendu 650 bovins dont 450 veaux pour la boucherie. Ces ventes ont rapporté la somme de $50 par ferme en moyenne.

Porcs

On relève quelque 660 porcs dont 60 truies et 600 porcs d'élevage dans la localité. On abat 350 porcs pour la consommation domestique et on en vend 250 vivants, ce qui rapporte $20 par ferme en moyenne.

Moutons

La moitié des cultivateurs ont des moutons. Le troupeau ovin comprend 425 bêtes dont 25 béliers, 200 brebis et autant d'agneaux. La vente de ceux-ci a rapporté en 1941 la somme de $6 par ferme en moyenne. Vu l'abondance des pâturages impropres à l'industrie laitière, on pourrait développer cet élevage. Il faudrait prendre les moyens voulus: appliquer rigoureusement la loi contre les chiens et protéger les troupeaux contre les loups et les ours.

Volailles

Les cultivateurs gardent 12 poules et 15 poulets en moyenne chacun, ce qui donne environ 2,675 poules et 3,350 poulets. On rencontre aussi quelques dindes. Il se vend au total 2,200 volailles, ce qui rapporte la somme de $10 par ferme en moyenne. On ne produit des oeufs que pour la maison.

Animaux à fourrure

Trois cultivateurs s'intéressent à l'élevage du renard. Ils ont quatre couples en moyenne chacun et se font un revenu moyen de $75 chacun.

Elevage de chiens

Un particulier de Lac-des-Plages (M. Pilon) fait l'élevage du chien Saint-Bernard. Il a une dizaine de chiennes (il en a déjà eu 25) qui

donnent annuellement deux portées de 8 petits chacune en moyenne. Ils vend ses chiens, qu'on utilise comme chiens de garde, une cinquantaine de dollars chacun à l'âge de quelques mois.

Exploitation forestière

150 cultivateurs et fils de cultivateur sont allés aux chantiers en 1941 et se sont ainsi fait un revenu net de $125 chacun.

Sur les fermes, on a coupé pour la vente 2,500 cordes de bois de chauffage, 210 cordes de bois à pâte et 900,000 pieds de bois de sciage, ce qui a rapporté la somme de $130 par ferme en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

On peut établir de la manière ci-dessous la composition du revenu-argent moyen des cultivateurs de la municipalité:

Cultures	$ 5
Produits laitiers	100
Bovins de boucherie	50
Porcs	20
Moutons	6
Volailles	10
Exploitation forestière (ferme)	130
Erablières	6
Total	$ 327

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommé par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
	$ 280

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	150	$ 125
Animaux à fourrure	3	75
Primes de colonisation	10	50

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent: les achats de matières premières (au total 75 tonnes de moulées, 14,000 livres de graines de semence et 5 tonnes de grains d'alimentation), les impôts et contributions dont nous parlerons plus loin, les réparations des constructions et de l'outillage agricole, la forge; elles se chiffrent à $110 par ferme en moyenne.

Comme on le voit l'excédent des revenus-argent sur les dépenses de la ferme n'est pas élevé. En général, on vit assez pauvrement.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $21 et les taxes scolaires de $11 par ferme en moyenne. Il y a une dette municipale de $5,400. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées à 50 p.c. de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Il y a dans la localité un cercle agricole et un cercle de fermières comptant 50 membres chacun.

Remarques

Suffolk et Addington est une vaste municipalité qui compte un grand nombre de cultivateurs forestiers possédant des terres peu développées.

Il faut continuer le défrichement pour augmenter la superficie en culture, organiser mieux la production végétale en fonction de la production animale, relever le revenu-argent moyen de ces gens. Il y a encore beaucoup de bois dans cette municipalité. Il y aurait moyen d'organiser l'exploitation de la forêt de façon qu'elle apporte plus de revenus aux cultivateurs, qu'elle épaule l'agriculture. Il n'y a pas ici l'obstacle des concessions. L'exploitation conjugée et rationnelle du sol et de la forêt permettrait à la population de vivre convenablement. Pour organiser ainsi l'économie de la municipalité, il faudrait l'aide de l'Etat qui s'exercerait surtout dans la préparation d'un plan d'exploitation dont il confierait l'application à un ingénieur forestier et à l'agronome de la région.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

La fromagerie de Saint-Emile-de-Suffolk, exploitée par M. Philippe Lalonde, existe depuis 4 ans. Elle fonctionne environ 6 mois par année et reçoit le lait de 36 patrons, propriétaires de plus de 200 vaches. La production de 1941, qui a été de quelque 40,000 livres de fromage, a été vendus à la Coopérative Fédérée de Montréal.

Beurrerie

Outre cette formagerie, M. Philippe Lalonde est aussi propriétaire d'une beurrerie, située à Namur. Celle-ci fonctionne environ 7 mois par année et compte 110 patrons ayant quelque 1,000 vaches. On y fabriquait auparavant du fromage; on y fait du beurre depuis 15 ans. La production de 1941 fut de 75,000 livres de beurre qu'on a vendu aux consommateurs locaux (15,000 livres) et aux commerçants de gros (60,000 livres).

Moulanges

M. Emile Favier exploite une moulange sur le rang II de Suffolk. C'est une industrie qui date de 1900. Elle emploie actuellement 2 hommes. En 1941 on a moulu quelque 150,000 livres de grains pour le compte des cultivateurs.

M. Emmanuel Nantel, propriétaire d'une scierie située au lot 49 du rang IX de Addington, possède également une moulange. Celle-ci est à peu près inactive; elle n'a moulu qu'une dizaine de minots de grains en 1941.

Scieries

En 1941, la municipalité compte 5 scieries en exploitation. Elles appartiennent respectivement à MM. Clarence Dent, Emmanuel Nantel, J.-Bte Blanc, Urgèle Proulx et Emile Favier. Le plus ancien de ces établissements est celui de M. Favier, lequel est installé dans Suffolk et Addington depuis 1897.

Ces industries emploient au total 20 employés permanents et 150 temporaires. Le tableau suivant répartit la production de ces scieries:

Exploitants	Production pour eux-mêmes		Production pour les autres	
	p.m.p.	bardeaux	p.m.p.	bardeaux
Urgèle Proulx	-	-	-	50,000
Clarence Dent	2,500,000	-	-	-
Emmanuel Nantel	5,000	5,000	50,000	15,000
J.-Bte Blanc	30,000	-	60,000	-
Emile Favier	25,000	-	25,000	-
	2,560,000	5,000	135,000	65,000

L'établissement de M. Clarence Dent est le plus important puisqu'il emploie à lui seul 130 employés, temporaires et permanents, durant 12 mois de marche. En plus du bois scié, qui fut vendu aux marchands de gros, il a plané 200,000 p.m.p. en 1941. La matière première provient des terres patentées (200,000 p.m.p.), des lots des colons (400,000 p.m.p.) et des terres de la Couronne (1,900,000 p.m.p.). Au rythme actuel de la production cette industrie devra, croit-on, cesser ses opérations d'ici trois ans.

La scierie de M. Nantel, actionnée par une roue hydraulique, a été démolie en 1942. On en projette la reconstruction.

M. Blanc vend aux commerçants de gros de Saint-André d'Argenteuil et de Montréal le bois scié pour son propre compte, soit quelque 30,000 p.m.p. en 1941. Des 60,000 p.m.p. qu'il a sciée pour les cultivateurs, 20,000 p.m.p. ont été revendus dans la municipalité. La production de cet établissement a augmenté d'un tiers depuis 3 ans.

M. Favier fait des affaires surtout avec la compganie Singer à laquelle il vend 80 p.c. de sa production. La force motrice est tirée d'une chaudière et d'une roue hydraulique.

L'établissement de M. Urgèle Proulx est situé sur le rang II et fonctionne depuis 1933, environ 2 mois par année. Le bois, coupé sur les terres patentées des cultivateurs, est apporté à la scierie pour être scié à commission. En 1941 on a préparé 50,000 bardeaux.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemin de fer

Il n'y a aucune voie de chemin de fer dans la municipalité; la plus proche gare est celle du Lac-Rémi, située à 18 milles de Namur. On utilise cependant beaucoup plus celle de Montebello, située à 21 milles, parce que les trains y sont plus fréquents et plus rapides. Le courrier vient par Montebello.

Transports routiers

Sept taxis sont à la disposition des voyageurs de la localité. Ils effectuent des voyages à Montebello à raison de 4 à 5 dollars du voyage.

Il n'y a qu'un service régulier de camionnage dans la municipalité: Liggett Transport. M. Liggett effectue 1 voyage par semaine à Montréal où il va livrer la production locale de beurre et de fromage; à son retour il transporte des marchandises diverses. N. Bisson, de Saint-Emile, transporte également des marchandises diverses mais il ne maintient aucun service régulier. Deux autres camionneurs so t à la disposition du public dans la localité.

Téléphone

La compagnie de téléphone de la Petite Nation dessert la municipalité. On se plaint du service.

Electricité

Il n'y a pas de service de distribution de l'électricité dans la localité.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE THURSO

COMTÉ DE PAPINEAU

0 400 800 1200 1600

Échelle de pieds

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS-DE LOCHABER ET DE GORE

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE LOCHABER

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE LOCHABER ET DE GORE

14 13 12 307 308 306

29 28

310 309 305 42

Rang IV

304 299 298 294 293 292 289 287 285 284 280

278 212 206 268 207 202 266 201 196 258 197 192 179 175 161 165 157 151 148 223 224

PACIFIQUE CANADIEN

CHEMIN DE FER

41 40 39 38 71 70 69 32 31 104 103 101 49 122 121 130 119 118 38 38 79 78 135 138 141 142 134 132 133

51 ST-JEAN L'EVANGELISTE 55 57 52 47 44 50 49 34 35 33 31 30 18

14 13 12 25 24 12 11

26 Rang III 19 1

23 20 21 2

QUAI

Rivière Outaouais

LÉGENDE

1- Société Coopérative Agricole de Thurso, beurrerie.
2- J.D. Frappier, portes et châssis.
3- Singer Manufacturing Co., bois déroulé.
4- " " " , scierie.
5- John McDermid, scierie à bardeaux.
6- J.D. Frappier, planage.
7- G.M. Paquette, scierie.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

V I L L A G E

D E

T H U R S O

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE THURSO

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Thurso, érigée le 16 janvier 1886, est enclavée entre la municipalité du canton de Lochaber partie Ouest, la municipalité du canton de Lochaber et la rivière Outaouais. Elle est donc bornés: au nord et à l'est, par la municipalité du canton de Lochaber; au sud, par la rivière Outaouais; à l'ouest, par la municipalité du canton de Lachaber partie Ouest.

Son territoire, d'une superficie de quelque 1,200 acres, appartient aux terrasses de l'Outaouais; l'altitude moyenne varie entre 180 et 200 pieds.

La station locale de chemin de fer et le bureau de poste sont aussi désignés sous le nom de Thurso. L'église paroissiale est sous le patronage de Sint-Jean-l'Evangéliste.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population du village de Thurso n'a guère augmenté de 1931 à 1941: elle est passée de 1,292 à 1,295 âmes. Pourtant, on signale que de nombreuses familles, des journaliers surtout, sont venues s'établir au village et que, d'autre part, l'accroissement naturel de la population du village s'est chiffré par quelque 225 âmes au cours de cette période. C'est dire que les départs ont été nombreux puisque, malgré un accroissement naturel de 225 âmes et l'arrivée de nombreuses familles (une cinquantaine), la population du village ne s'est accrue que de 3 personnes. Les partants se sont dirigés surtout vers la région d'Ottawa.

Occupation du sol

La municipalité de Thurso compte 3 propriétaires de fermes, 197 propriétaires emplacitaires dont 10 n'habitent pas la localité, et 3 entreprises de services publics. Outre les 3 fermes on compte dans le village 125 logis habités par des propriétaires et 75 habités par des locataires.

Modes de vie

Voici les modes de vie des chefs de famille de la municipalité:

Cultivateurs	3	Hôteliers	2
Industriels	5	Postes d'essence	2
Artisans (prop. de boutiques):		Transports:	
Boulanger	1	Empl. de ch. de fer	4
Forgerons-charrons	2	Camionneurs	5
Garagistes	3	Prop. de taxis	3
Cordonniers	2	Collets blancs:	
Horloger	1	Comptable	1
Barbiers	3	Banquier	1
Plombier	1	Maître de poste	1
Electriciens	2	Hommes de profession libérales:	
Hommes de métiers:		Notaire	1
Menuisiers-charp.	5	Médecins	2
Peintre	1	Ingénieurs	2
Maçon	1	Agronome	1
Commerçants:		Arpenteur	1
Détaillants	16	Livreur	1
Marchabds de bois	1	Journaliers	100
Restaurateurs	6	Rentiers	20

Ajoutons que l'on compte une centaine de célibataire qui travaillent comme journaliers. Ces derniers sont presque tous employés par la compagnie Singer qui possède une importante industrie du bois dans la localité. Chez les célibataires on trouve également 1 marchand, 1 peintre, 1 agent, 1 comptable, sans compter ceux qui sont en service militaire. Outre les marchands déjà mentionnés on compte 3 familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

Parmi les jeunes filles on en compte 5 en service domestique, 5 qui travaillent dans les magasins, 7 dans les bureaux et une cinquantaine à l'usine de la compagnie Singer. L'école du village est sous la direction des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie qui y comptent 8 institutrices. Il y a aussi un professeur laique dans la localité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

L'agriculture occupe bien peu de place dans les cadres du village puisque l'on n'y compte que 3 cultivateurs. Nous étudions la situation économique de ces derniers avec l'agriculture de Lochaber et Gore (cf. cette monographie).

B - INDUSTRIE

Beurrerie

La Société coopérative agricole de Thurso est propriétaire d'une ancienne fromagerie installée vers 1890 et transformés en beurrerie vers 1934. La beurrerie compte 145 patrons qui se recrutent dans la municipalités de Lochaber et Gore, Lochaber-Nord, Plaisance et Papineauville et qui possèdent quelque 1,400 vaches. Elle fonctionne à l'année et retient les services de 3 employés. En 1941, sa production a été de quelque 257,000 livres de beurre vendues à un prix moyen de 33 1/3 cents. La plus grande partie de la production, soit 140,000 livres, a été vendues à la Coopérative Fédérée; les détaillants ont acheté quelque 75,000 livres et les consommateurs locaux ont absorbé le reste.

La Coopérative s'occupe également d'achats et de ventes pour le compte de ses membres. En 1941, elle a acheté, entre autres produits, 7 wagons de grains de l'Ouest que l'on a fait moudre dans Lochaber et Gore; elle vend des oeufs, des volailles et des porcs. Son chiffre d'affaires a été de $100,000 environ en 1941.

Industries du bois

Scierie et usine de préparation du bois à contre-plaquer

L'industrie la plus importante de la localité est sans contredit l'usine de préparation du bois à contre-plaquer (veneer) exploitée par la Singer Manufacturing Company, fabricants de machines à coudre, dont le siège social est situé au numéro 140 Broadway, New-York. La compagnie possède une fabrique de machines à coudre à Saint-Jean, province de Québec. L'établissement de la compagnie Singer à Thurso remonte à 1925. Comme celle-ci se proposait de manipuler surtout du bois dur, elle s'est bâti une voie ferrée de Thurso vers le nord où elle puise sa matière première.

La compagnie emploie 260 ouvriers à l'année ainsi que de 200 à 250 autres pendant une période de 6 mois par année. En 1941, la compagnie Singer a préparé 36,000,000 de pieds de surface de bois déroulé (veneer); elle a scié 8,000,000 de p.m.p. et coupé 900 cordes de bois à pâte. Le bois déroulé est utilisé par la compagnie Singer elle-même à la confection de cabinets à machines à coudre dans sa manufacture de Saint-Jean. Le bois de construction est vendu au pays et à l'étranger: la province de Québec en absorbe 25 p.c., les autres provinces canadiennes en reçoivent autant, et le reste, soit la moitié de la production, est exporté. La moitié des ventes se font par l'intermédiaire d'agents à commission; le reste est vendu à des manufacturiers et à des marchands de gros.

La matière première, dont le transport se fait par la voie ferrée de la compagnie, provient en grande partie (9,500,000 p.m.p.) des propres concessions forestières de celle-ci; on en coupe aussi sur des réserves appartenant à d'autres compagnies (1,600,000 p.m.p.) et sur les terres patentées de la région (250,000 p.m.p.). Les bois durs représentent 60 p.c. et les bois nous 40 p.c. du bois manipulé aux usines de la compagnie Singer.

L'entreprise de la compagnie Singer est une industrie vitale pour le village de Thurso. La fermeture de cet établissement entraînerait des perturbations économiques assez graves dans la région et surtout au village de Thurso où les revenus de la très grande majorité de la population proviennent directement ou indirectement de la compagnie Singer. Il y a donc lieu d'apporter une surveillance accrue sur l'exploitation forestière dans la région où, nous disent les représentants de la compagnie même, il y a encore du bois, au rythme actuel des coups, pour une soixantaine d'années. Ajoutons cependant que la production a plus que doublé depuis 3 ans.

Scierie

M. G.-M. Paquette possède une scierie sur la rue Saint-Alexandre. Construit en février 1941, l'établissement fut détruit par le feu le 16 mai de la même année. L'industrie s'occupait surtout du sciage de bois à fuseaux (274,000 p.m.p. en 1941).

Scierie à bardeaux

M. John W. McDermid possède une scierie à bardeaux dont l'établissement dans la municipalité remonte à 1938. Le propriétaire y travaille irrégulièrement avec ses deux fils pendant une période de 6 mois par année. En 1941 il a préparé 50,000 bardeaux à commission pour les cultivateurs et autant pour la vente. Les principales essences utilisées sont le cèdre et le sapin.

Atelier de rabotage, de portes et de châssis

M. J.-D. Frappier est propriétaire depuis 1922 d'un atelier de rabotage, de portes et de châssis, où il emploie deux membres de sa famille du 1er avril à la fin de décembre.

En 1941 on a raboté 300,000 p.m.p. On a vendu 66 p.c. de cette production à des manufacturiers et 34 p.c. à des cultivateurs. Les concessions forestières de la Cie Singer et les terres patentées des cultivateurs ont fourni le bois traité, lequel comprenait du sapin, de l'épinette, de la pruche et du cèdre pour les bois mous, du merisier et de l'érable pour les bois francs. On a fabriqué pour une valeur de $1,200 à $1,300 de portes et de châssis que l'on vend à Thurso même ainsi qu'à Buckingham et Aylmer.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemins de fer

Deux lignes de chemin de fer traversent la municipalité: celle du Pacifique Canadien et celle du Thurso & Nation Valley Railway.

Cette dernière ligne appartient en propre à la Cie Singer et transporte exclusivement du bois destiné aux usines de celle-ci à Thurso. La voie qui reliait d'abord Thurso à Singer (sur la frontière de Montpellier et Hartwell), se prolonge depuis 1942 jusqu'au lac Long ou lac Gagnon.

Thurso est sur la ligne Montréa-Ottawa (via la rive sud) du chemin de fer Paficique Canadien. Celui-ci possède une voie principale et a voies d'évitement, ce qui est suffisant pour les besoins locaux. La station locale est munie du téléphone et du télégraphe publics. Le volume global du transport ferroviaire de juillet 1941 à juin 1942 s'est chiffré par 52,895 tonnes, soit 24,504 tonnes à l'entrée et 28,891 à la sortie, ce qui représente une augmentation notable sur les chiffres d'il y a dix ans. Voici pour la station de Thurso le détail des marchandises reçues et expédiées:

Marchandises reçues

Produits alimentaires	84	tonnes
Produits agricoles	800	"
Combustibles (bois et charbon)	2,500	"
Matériaux de construction	180	"
Matières premières	8,700	"
Bois	12,000	"
Marchandises diverses	240	"
	24,504	"

Marchandises expédiées

Peoduits de la ferme	300	tonnes
Produits de la forêt		
Dosses	1,200	"
Bois à pâte	750	"
Bois de corde	240	"
Bois d'oeuvre	23,141	"
Bois déroulé (veneer)	2,760	"
	28,391	"

Pour la même période, c'est-à-dire de juillet 1941 à juin 1942, le nombre de voyageurs qui se sont embarqué à Thurso s'est chiffré par 4,095. Le nombre de voyageurs a surtout augmenté depuis deux ou trois ans.

Transports routiers

Deux services de messagerie par camion desservent la localité; ce sont : Papineau Transport, qui effectue le trajet de Montréal à Hull deux fois par semaine, et Frank McKinnon, qui voyage entre Buckingham et Montréal également deux fois par semaine. Ces camionneurs desservent la localité du mois d'avril à la fin de décembre. On se plaint de l'instabilité de leurs tarifs et du peu de soin qu'ils apportent à la manipulation des marchandises.

Quatre camionneurs locaux sont à la disposition du public; ils transportent généralement du bois ainsi que des marchandises diverses pour les commerçants et les cultivateurs.

Aucun service d'autobus ne dessert la municipalité. Quatre taxis y sont à la disposition des voyageurs.

Téléphone, télégraphe et électricité

La compagnie de téléphone Bell, la compagnie de télégraphe Pacifique Canadien et la compagnie d'électricité Gatineau Power desservent la localité. Le service de cette dernière laisserait à désirer.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D U

C A N T O N

D E

V I L L E N E U V E

MUNICIPALITE DU CANTON DE VILLENEUVE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

De 1885 à 1913, le territoire actuel de la municipalité du canton de Villeneuve faisait partie de la municipalité des cantons unis de Bowman et de Villeneuve. Ces deux cantons furent érigés en municipalités distinctes en 1913.

La municipalité du canton de Villeneuve, désignée habituellement sous le nom de son bureau de poste, Val-des-Bois, est située sur la rive gauche de la rivière du Lièvre, en face du Bowman. Elle est bornée: au nord, par le comté de Labelle; à l'est, par le canton de Lathbury; au sud, par la municipalité de la Partie Est du canton de Portland et par celle des cantons unis de Mulgrave et de Derry; à l'ouest, par la rivière du Lièvre qui la sépare de Bowman.

Son territoire, d'une superficie de quelque 55,000 acres (1), n'est qu'en partie défriché. Le peuplement s'est surtout effectué sur les terrasses sablonneuses en bordure de la Lièvre et dont l'altitude est ici de quelque 600 à 800 pieds, ainsi que dans les couloirs d'érosion le long d'anciens lacs, comme sur les rangs I et II. En arrière de ces terrasses, les collines dépassent souvent 1,000 et 1,200 pieds. Les surfaces au-dessus de 1,200 pieds sont particulièrement étendues dans l'est et le nord du canton, où le plateau laurentien semble s'être mieux conservé. Des formes d'érosion glaciaire sont particulièrement notables sur les rives du lac Clay et celles des trois lacs Echo, Home et Dam, formant un même sillon entre des parois abruptes.

Outre les lacs que nous venons de mentionner, et qui sont les plus importants de la localité, nous y trouvons les lacs Adelina, Orignal, Vent, Vert, Indien, des Bois, Raphael, Perley et beaucoup d'autres dont les noms ne figurent pas sur les cartes.

---

(1) Les "Statistiques municipales" n'indiquent, comme superficie totale, que 8,160 acres, ce qui correspond plutôt à la superficie des fermes. Le territoire de la municipalité correspond exactement à celui du canton de Villeneuve dont la superficie est de 55,000 acres.

Les eaux de la partie est de la municipalité se déversent dans l'Outaouais par l'intermédiaire de la rivière Blanche tandis que la Lièvre y draine les eaux de la partie ouest. Les lacs Echo, Home et Dam, notamment, alimentent la rivière Blanche, qui prend sa source au sud de ce dernier, et les ruisseaux Saint-Denis, Blanchard, Clay, etc., se déversent dans la Lièvre.

L'habitat rural s'étend le long de la Lièvre seulement, où l'on trouve aussi une petite agglomération villageoise à Val-des-Bois (bureau de poste). C'est là qu'est située l'église de Notre-Dame-de-la Garde.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

De 1931 à 1941, la population de Villeneuve est passée de 332 à 368 âmes, c'est-à-dire qu'elle a augmenté de 36 âmes. Pendant la même période l'accroissement naturel a été d'environ 55 âmes. La localité a donc perdu une vingtaine de personnes au cours de cette période.

Occupation du sol

Il y a 57 propriétaires de fermes et 15 propriétaires emplacitaires dans la municipalité. Deux de ces derniers n'habitent pas dans la localité, non plus que 3 des propriétaires de fermes. Les 57 fermes de la municipalité sont toutes exploitées par leur propriétaire, sauf une qui est louée. Tous les emplacitaires, soit 13 propriétaires et 2 locataires, cultivent un lopin de terre; 5 ou 6 entretiennent des animaux domestiques.

Modes de vie

Les cultivateurs, au nombre de 54, constituent de beaucoup le groupe le plus important de la localité. Cependant on n'en compte guère plus d'une douzaine qui vivent exclusivement de l'agriculture; les autres tirent souvent la majeure partie de leur subsistance des chantiers; plusieurs sont guides; d'autres enfin sont propriétaires de chalets qu'ils louent aux touristes l'été.

Parmi les emplacitaires on rencontre 2 marchands de détail, 3 restaurateurs, 1 hôtelier, 1 cordonnier-sellier, 1 propriétaire de taxi, 1 maître de poste, 1 employé de banque, etc. Trois jeunes filles enseignent dans la localité et 6 y sont en service domestique.

En plus de l'hôtel il y a une douzaine de chalets à la disposition des touristes dans la localité. Ceux-ci laissent environ $500 par année dans les goussets des cultivateurs locaux. La municipalité offre de très beaux endroits pour le ski et le trourisme d'hiver pourrait être développé si la route numéro 35 était entretenue toute l'année.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 54 cultivateurs domiciliés dans la municipalité sont presque tous d'origine française. Ils possèdent des fermes d'une valeur moyenne de $4,700, dont $2,000 pour la terre, $1,600 pour les bâtiments, $600 pour les troupeaux et $500 pour le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs ont en moyenne 130 acres de terre chacun, dont 30 en cultures, 5 en pâturages naturels et 95 en forêt. La superficie en culture pourrait s'agrandir à même la partie boisée.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VILLENEUVE

COMTÉ DE PAPINEAU

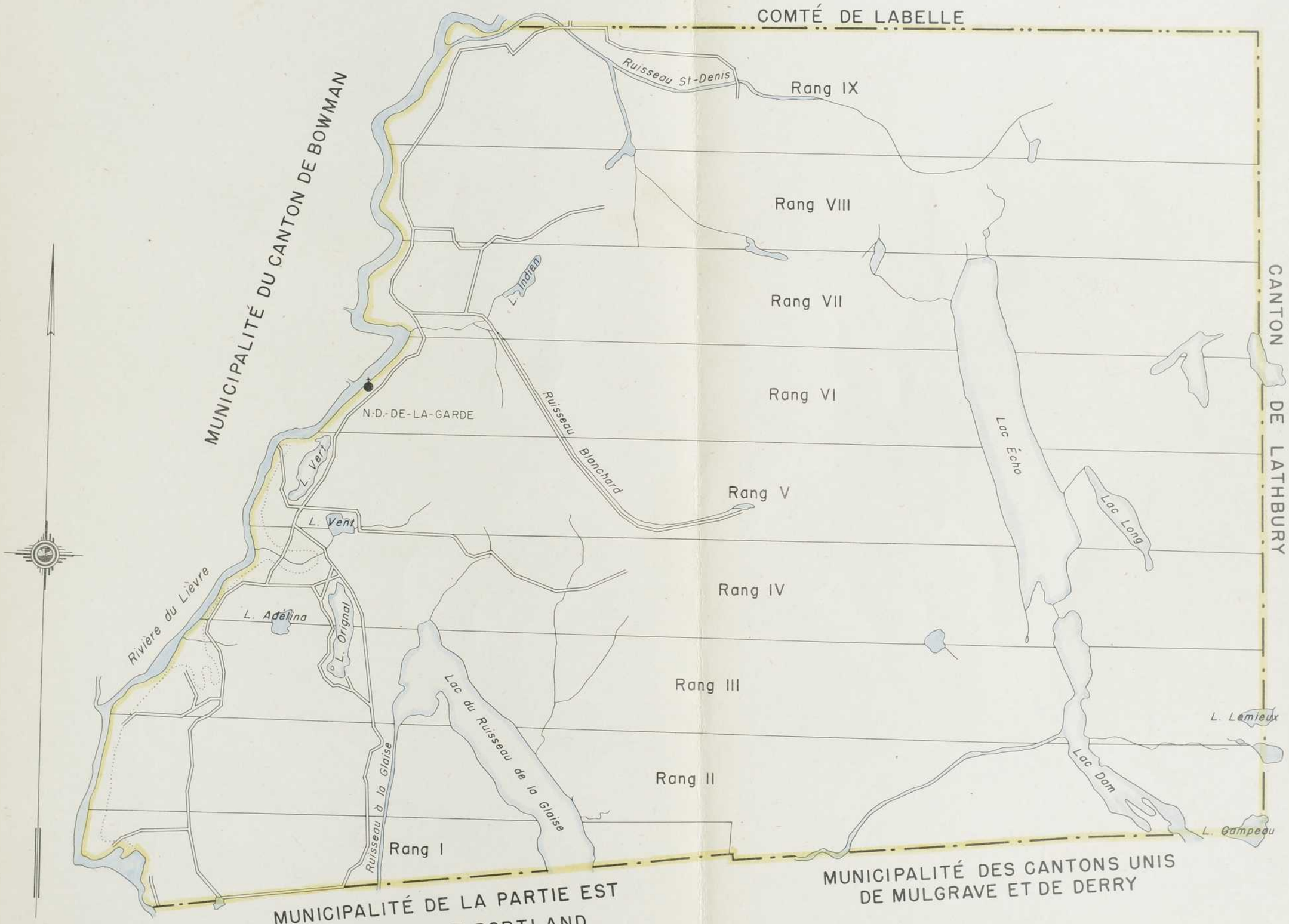

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que celle de Portland-Est, paut-être un peu plus courte (voir la monographie de Portland-Est).

Sols et amendements

On trouve trois principaux types de sol: une terre argileuse (35 p.c.), une terre sablo-argileuse (50 p.c.), une terre légère et rocheuse (15 p.c.). La terre forte se rencontre surtout dans le rang I et et le long de la Lièvre. Le sol des rangs IV, V et VIII est plus léger et moins bon. Les fermes occupent les vallées et les dépressions du Plateau laurentien. L'égouttement en général est bon, le terrain étant accidenté et sillonné de cours d'eau se déversent dans la Lièvre. On n'emploie ni chaux, ni engrais chimiques et on ne soigne pas la conservation des engrais d'étable. Le sol, naturellement propre à l'agriculture, du mois en général, mériterait un meilleur traitement.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en culture et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	40	15 minots
Avoine	465	22 "
Orge	22	18 "
Sarrasin	8	20 "
Pois	10	14 "
Grains mélangés (1)	200	24 "
Foin	278	1 tonne
Pommes de terre	40	120 minots
Racines fourragères	5	10 tonnes
Pâturages labourés	635	

On note peu de changement avec les chiffres d'il y a dix ans. Les rendements moyens sont faibles à cause d'une agriculture négligée en général.

La plupart des cultivateurs pourraient adopter la rotation que nous avons suggérée pour Portland-Est: plantes sarclées et grains mélangés la première année, céréales la deuxième année, suivies de deux ans de foin et d'un an de pâturages. Dans la sole de plantes sarclées, on remplacerait le mais fourrager, qui n'est plus dans son milieu, par des racines fourragères et surtout des grains mélangés. Il faudrait une plus forte production végétale: céréales, foin, pâturages.

On vend 1,000 minots de pommes de terre et 1,000 minots de grains (avoine) dans les chantiers, ce qui rapporte un revenu de $30 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

On cultive des légumes pour la famille seulement. On pourrait augmenter et varier la production des jardins. Il n'y a rien à faire dans la culture du pommier. On consacre aux jardins environ 7 acres de terrain.

Érablières

Huit cultivateurs possèdent des érablières de 300 arbres chacune en moyenne et produisant quelque 250 gallons de sirop. La vente du sirop répartie sur l'ensemble des fermes représente un appoint de revenu de $6 pour chacune.

---

(1) Comprenant foin de grain

Production animale

Chevaux

Les cultivateurs de la localité possèdent 75 chevaux; on en importe une dizaine par année et on en élève 5 ou 6. L'élevage pourrait être développé pour satisfaire les besoins de l'agriculture locale. On utilise le reproducteur de Saint-Pierre-de-Wakefield (Gatineau).

Bovins

On relève 200 vaches et 175 autres bovins, soit un peu plus de 3 vaches et 3 autres bovins en moyenne par ferme. Le rendement des vaches est de 2,800 livres de lait par année en moyenne. Le lait est vendu aux fabriques de Portland-Est et de Bowman. On en garde une certaine quantité à la maison pour les besoins domestiques. Cette industrie rapporte $100 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 25 bovins pour la boucherie et 115 veaux. Ces ventes ont rapporté la somme de $35 par ferme en moyenne.

Porcs

En 1941, on relevait dans la localité 230 porcs, dont 25 truies. Il s'en abat 75 pour la consommation domestique et il s'en vend 125, ce qui rapporte en moyenne $50 à chaque cultivateur.

Moutons

Trente cultivateurs ont des moutons: 40 brebis, 5 béliers et 45 agneaux en tout. La vente des agneaux a procuré un revenu de $6 par ferme en moyenne. L'abondance des pâturages permettrait de développer cet élevage pourvu qu'on applique la loi contre les chiens et qu'on s'organise pour la vente des agneaux.

Volailles

On compte 15 poules et 20 poulets par ferme en moyenne, ce qui donne au total environ 850 poules et 1,150 poulets. On vend 500 volailles, ce qui rapporte la somme de $10 par ferme en moyenne. L'aviculture est négligée. Elle trouverait un assez bon débouché dans le village et chez les touristes qui passent l'été dans la région. En 1941, on ne produisait des oeufs que pour les besoins domestiques.

Exploitation forestière

Trente cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés dans les chantiers en 1941; ils s'y sont fait un revenu net de $80 en moyenne chacun.

L'exploitation du domaine boisé de la ferme a donné 500 cordes de bois de chauffage, 1,000 cordes de bois à pâte et 200,000 pieds de bois de sciage. La vente de ces produits a fourni un revenu moyen de $200 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de la municipalité du canton de Villeneuve se compose donc de la manière suivante:

Cultures	$ 30
Produits laitiers	100
Bovins de boucherie	35
Porcs	50
Moutons	6
Volailles	10
Erablières	6
Exploitation forestière (ferme)	200
Total	$ 437

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	$ 220
Valeur du chauffage	50
	$ 270

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	30	$ 80

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent les achats, notamment 5 tonnes de moulées et quelque 2,000 livres de graines de trèfle et de mil, les impôts et contributions dont nous parlons plus bas, les réparations et l'entretien des constructions et du matériel agricole, la forge, etc. Elles se chiffrent à $125 par ferme en moyenne.

L'excédent du revenu-argent sur les dépenses de la ferme est ce qui reste au cultivateur pour ses dépenses personnelles. On réussit à vivre. Les revenus ne permettent toutefois pas le développement des entreprises agricoles. Il faudrait de l'organisation pour augmenter le revenu-argent.

Impôts et contributions

La contribution à l'église est de $15 par famille en moyenne. Les taxes municipales sont de $15 et les taxes scolaires de $15 également par ferme en moyenne. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées à peu près à leur pleine valeur réelle.

Société agricoles

On trouve dans la municipalité un cercle agricole (20 membres) et un cercle de fermières (20 membres).

Ces organisations sont en commun avec Bowman. Quelques cultivateurs sont actionnaires de la coopérative de Portland-Est.

Colonisation

Elle pourrait se pratiquer dans le canton. Les meilleurs terres sont encore à prendre. On pourrait y loger deux fois plus de monde qu'il n'y en a présentement. Les concessions de la Cie Maclaren barrent la route à cette pénétration humaine. Les quelques lots qu'on réussit à libérer du domaine affermé sont dépouillés de leur bois et ne sont pas habités à cause de l'éloignement du centre de la municipalité et du manque de route. Une économie à la fois agricole et forestière, organisée et bien équilibrée, ferait de Notre-Dame-de-la-Garde de Villeneuve une grande et riche paroisse.

B - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Il y a quelque 18 ans, la Lièvre était sillonnée par des bateaux qui maintenaient un service entre Notre-Dame-du-Laus et Buckingham. Le trajet s'effectuait en deux étapes: Notre-Dame-du-Laus à High Falls (entre Villeneuve et Bowman) où il fallait un portage de 3 milles avant d'entreprendre la deuxième étape du voyage qui allait du pied des chutes à Buckingham. Il y avait des écluses à Poupore.

Aucune voie ferrée ne traverse la municipalité. Trois taxis transportent le courrier et les voyageurs à la station de Masson, située à environ 35 milles. Il n'y a aucun service de messagerie par camion dans

la localité. Trois camionneurs sont toutefois à la disposition du public; ils transportent surtout du bois ainsi que des marchandises diverses.

Téléphone, télégraphe et électricité

La municipalité est desservie par la Lievre River Telephone Co. Il n'y a ni électricité, ni télégraphe dans la localité.

M O N O G R A P H I E

D E L A

M U N I C I P A L I T E

D E

V I N O Y

MUNICIPALITE DE VINOY

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Vinoy a d'abord été désignée sous le nom de municipalité de la partie ouest du canton de Suffoik, laquelle avait été érigée le 8 juillet 1920, son nom fut changé en celui de Vinoy en 1923.

La municipalité de Vinoy occupe toute la partie occidentale du canton de Suffolk. Elle est bornée: au nord et à l'est, par la municipalité des cantons unis de Suffolk et de Addington; au sud, par les municipalités de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix et de la paroisse de Saint-André-Avellin; à l'ouest, par le village de Chénéville et la municipalité du canton Hartwell.

Son territoire, d'une superficie de quelque 13,000 acres, épouse la forme d'un trapèze. On y rencontre des terrasses d'une altitude d'environ 700 pieds, tandis que le ruisseau Suffolk et ses affluents occupent une dépression d'origine glaciaire. Sur la frontière de Suffolk et Addington à l'est, ainsi que vers le nord, les collines s'élèvent à 900, 1,000 et 1,100 pieds.

Le bureau de poste local est désigné sous le nom de Vinoit.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Vinoy qui était de 372 âmes en 1931 n'était plus que de 317 au recensement de 1941; c'est dire qu'elle a diminué de 55 âmes en 10 ans. Si en outre on tient compte de son accroissement naturel, qui a été de quelque 60 âmes, on peut dire que plus d'une centaine de personnes ont abandonné la municipalité au cours de la période considérée.

Occupation du sol

La municipalité de Vinoy compte 100 contribuables: 77 propriétaires de fermes (dont 2 n'habitent pas la localité), 1 propriétaire emplacitaire et 22 propriétaires de lots à bois, dont 8 sont domiciliés en dehors de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE VINOY

COMTÉ DE PAPINEAU

0 20 40 60 80 100 120 140 160

ÉCHELLE DE CHAINES

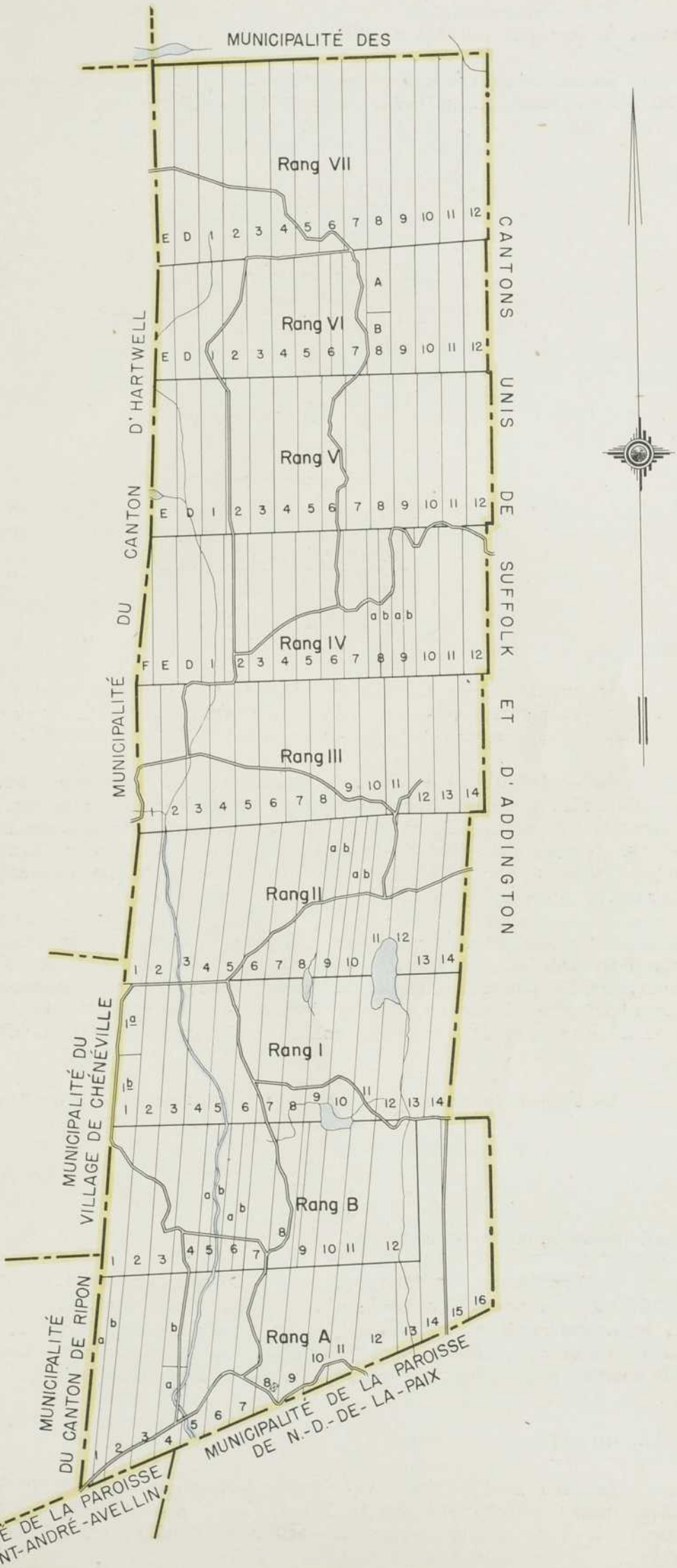

Modes de vie

Outre les cultivateurs, qui forment la très grande majorité de la population locale, on rencontre dans Vinoy: 1 menuisier-charpentier et 4 rentiers. Signalons cependant que l'on compte à peine une dizaine de cultivateurs qui vivent exclusivement de leur ferme; parmi les autres il s'en trouve une cinquantaine qui en tirent la majeure partie de leur subsistance, tandis qu'une quinzaine comptent plus sur les chantiers que sur la terre pour vivre. Treize jeunes filles de la localité travaillent dans les villes; les trois institutrices de la municipalité viennent de l'extérieur.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 75 cultivateurs de Vinoy ont des fermes d'une valeur moyenne de $4,200. Ce montant comprend: $2,000 pour la terre, $1,000 pour les constructions, $750 pour les troupeaux et $450 pour l'outillage.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en moyenne une superficie de 150 acres sont 50 sont labourées, 10 en pâturages naturels et 90 en forêt.

Période de végétation

Elle est à peu près la même que celle de Suffolk & Addington (voir cette monographie).

Sols et amendements

Les sols de la municipalité sont de deux types: une terre forte couvre 25 p.c. de l'étendue et une terre sablo-argileuse ou jaune en couvre 75 p.c. La terre forte se trouve dans le fond de la vallée, le long du ruisseau Suffolk ou Black Creek. Les meilleurs rangs sont les rang A, B, 1 et 2. En montant vers le nord, le sol perd de ses qualités. On a emploué en 1941 une quarantaine de tonnes de chaux et une douzaine de tonnes d'engrais chimiques. Les terres qui sont en bordure du cours d'eau Black Creek ont besoin de drainage. Le cours d'eau lui-même nécessiterait des travaux de creusage. La luzerne et le trèfle s'établissent sans difficulté sur les terrains préparés. On n'apporte pas assez de soin à la conservation des engrais d'étable.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant fait voir les superficies en cultures et les rendements moyens à l'acre pour 1941:

	Superficies (acres)	Rendements moyens à l'acre
Blé	4	15 minots
Avoine	1,022	23 "
Orge	80	21 "
Sarrasin	7	25 "
Pois	7	14 "
Grains mélangés	16	25 "
Mais fourrger	28	10 tonnes
Foin	1,650	1 "
Pommes de terre	66	130 minots
Racines	10	12 tonnes
Pâturages labourés	850	

Les rendements sont meilleurs que dans Suffolk et dans Hartwell: le sol est meilleur et l'agriculture est plus soignée. La rotation suivante serait à recommander ici: un an de plantes sarclées complétées de grains mélangés, un an de céréales, deux ans de foin de légumineuses et de mil, un an de pâturages.

On vend annuellement 3,000 sacs de pommes de terre, ce qui représente un revenu de $45 par ferme en moyenne.

Cultures maraîchères et fruitières

La culture maraîchère proprement dire n'existe pas; on ne rencontre que des jardins de famille. On pourrait créer de petits vergers de famille sur les sols en pente en choisissant les variétés et en pratiquant les arrosages. Cette vallée de Vinoy est bien gardée contre les vents. On consacre 10 acres à la culture maraîchère.

Erablières

Il y a 20 érablières de 300 érables chacune en exploitation dans la localité. Elle produisent annuellement quelque 500 gallons de sirop, ce qui procure un revenu moyen de $10 par ferme.

Production animale

Chevaux

Les cultivateurs de Vinoy possèdent au total quelque 125 chevaux; on en élève une dizaine par année, ce qui satisfait à peu près les besoins locaux. On utilise le reproducteur de Notre-Dame-de-la-Paix.

Bovins et industrie laitière

On compte 450 vaches et 370 autres bovins, soit 6 vaches et 5 autres bovins par ferme en moyenne. Le rendement moyen est de 3,000 livres de lait par année. On porte la production, sauf ce que l'on garde à la maison, à la fabrique de Chéneville. Cette indsutrie rapporte $210 par ferme en moyenne.

En 1941, il s'est vendu 75 bovins et 225 veaux pour la boucherie, ce qui a donné $62 par ferme en moyenne.

Porcs

Les porcheries de la localité abritent 435 sujets, dont 35 truies; on abat annuellement 110 porcs pour les besoins domestiques et on en vend 290 vivants à 180 livres chacun, ce qui rapporte $80 par ferme en moyenne. On devrait porter le poids des porcs vivant à 200 livres.

Moutons

Les 40 cultivateurs de la localité qui s'intéressent à l'oviculture possèdent 180 brebis, autant d'agneaux et 5 béliers. Cet élevage rapporte $15 par ferme en moyenne. L'abondance de pâturages permettrait de développer cet élevage. Il faudrait appliquer la loi contre les chiens et empêcher les troupeaux de trop s'éloigner dans les montagnes, où les ours les guettent.

Volailles

On compte 1,500 poules et 1,900 poulets, soit respectivement 20 et 25 volailles par ferme en moyenne. On vend 1,500 douzaines d'oeufs et environ 1,200 volailles, ce qui rapporte $30 par ferme en moyenne.

Exploitation forestière

Quarante cultivateurs et fils de cultivateurs sont allés aux chantiers en 1941: ils y ont gagné $110 chacun.

Sur les fermes, on a coupé pour la vente: 400 cordes de bois de chauffage, 20 cordes de bois à pâte et 100,000 pieds de bois de sciage, ce qui a rapporté $35 par ferme en moyenne.

Revenu-argent du cultivateur

Le cultivateur de Vinoy retire de son exploitation un revenu-argent que nous établissons à $487 en moyenne et qui se décompose de la manière suivante:

Cultures	$ 45
Produits laitiers	210
Bovins de boucherie	62
Porcs	80
Moutons	15
Volailles	30
Exploitation forestière (ferme)	35
Erablières	10
Total	$ 487

Revenu en nature du cultivateur

Valeur des produits de la ferme consommés par la famille	$ 230
Valeur du chauffage	50
Total	$ 280

Revenus-argent spéciaux

	Nombre de fermes intéressées	Revenu moyen de chacune
Chantiers	40	$110

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation atteignent en moyenne $150 par ferme. Elles comprennent: les achats de matière premières, notamment les moulées (36 tonnes pour l'ensemble des cultivateurs), les graines de trèfle et de mil (3,500 livres au total), la chaux (40 tonnes en tout) et les engrais chimiques (12 tonnes); les impôts et contributions dont nous parlons plus loin, les réparations et l'entretien des constructions et de l'outillage, la forge, etc.

Impôts et contributions

Chaque famille de cultivateur paie en moyenne $5 par année pour le soutien du culte, $9 en taxes municipales et une trentaine de dollars de taxes scolaires. Les propriétés des cultivateurs sont évaluées aux trois quarts de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Un certain nombre de cultivateurs et de fermières de Vinoy appartiennent aux sociétés agricoles de Hartwell: au Cercle agricole, au Cercle de l'U.C.C. ou au Cercle de fermières.

Remarques

Les cadres de la municipalité sont complètement remplis. Le seul développement à espérer dans Vinoy est une amélioration de l'organisation agricole; le sol est bon en général et les revenus agricoles pourraient être meilleurs.

C - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La municipalité de Vinoy est voisine du village de Chénéville et elle bénéficie des facilités de transport et de communications dont disposent les villageois. Il n'y a cependant pas de service de distribution de l'électricité dans la localité.

C O N C L U S I O N S

La vie économique du comté de Papineau est fondée principalement sur l'agriculture et sur l'exploitation forestière.

C'est dans la zone qui confine à l'Outaouais que l'agriculture rapporte généralement le plus. Elle y trouve des conditions favorables quant au climat, à la topographie, aux sols et aux marchés. Dans les deux zones qui lui font suite vers le nord, c'est-à-dire le Piedmont des Laurentides et surtout la pénéplaine du Bouclier canadien, les exploitations agricoles sont en général moins avancées, et partant moins payantes, du fait des accidents du terrain, de la présence de roches, de la moins grande fertilité naturelle du sol et de la distance des marchés.

Malgré les obstacles du milieu physique, l'exploitation de la ferme peut devenir beaucoup plus rémunératrice. Cela s'entend particulièrement de l'industrie laitière et de son complément, l'élevage porcin, qui fournissent le gros du revenu-argent tiré de l'agriculture proprement dite. Il faudra pour cela améliorer les terres (épierrement, égouttement), la technique (rotations, amendements, engrais, fertilisation des pâturages), les espèces animales et notamment le troupeau laitier, développer certaines cultures spéciales, par exemple celle de la pomme de terre aux endroits les plus favorables, étendre l'élevage du mouton, pratiquer davantage la coopération dans l'achat et la vente des produits.

Même alors, toutefois, il restera que dans la plupart des municipalités des deux zones de l'arrière un certain nombre de fermiers dont les terres sont peu avantageuses auront toujours besoin d'un complément au revenu-argent que leur fournissent la culture et l'élevage. A l'heure actuelle, c'est l'exploitation forestière surtout qui le leur procure: coupe de bois à pâte, de bois d'oeuvre, de bois de chauffage sur le lot de la ferme, travail dans les chantiers. L'exploitation méthodique des ressources ligneuses en vue de la permanence du capital forestier s'impose sur les boisés de ferme afin que les cultivateurs de ces municipalités puissent avoir un niveau de vie satisfaisant. Elle s'impose d'ailleurs sur toutes les autres étendues en forêt en vue du maintion des industries qui en tirent leur matière première et des emplois que procurent ces établissements. L'exploitation forestière sous ces diverses formes vient au second rang comme source de revenu pour la population du comté.

Selon le recensement industriel du Bureau fédéral de la Statistique pour 1941 (dernière année pour laquelle nous avons des chiffres), la production des 95 établissements qui firent rapport cette année-là dépassa 8 millions de dollars. Toutefois cette production fut surtout l'affaire de la ville de Buckingham. Par exemple, en 1939, dernière année pour laquelle ls Statistique d'Ottawa nous fournit des chiffres concernant Buckingham, cette ville intervenait pour 76.8 p.c. dans la production globale et pour 64 p.c. dans le nombre des employés à gages et à salaire. Si on groupe les statistiques de la même année pour Buckingham et Thurso, les pourcentages ci-dessus deviennent respectivement 83 p.c. et 74 p.c. Il reste donc peu de chose pour les autres localités. En 1941, les effectifs industriels du comté étaient de 1,405 employés à gages et à salaire qui reçurent cette année-là $1,720,921. Depuis le nombre des employés a augmenté de même que la production. L'industrie, particulièrement à Buckingham, puis à Thurso, a été fort stimulée par la guerre. Celle-ci terminée, il y a lieu de croire que la production et les effectifs ouvriers reviendront à peu près au niveau d'avant le conflit et qu'il y aura un déplacement de main-d'oeuvre vers l'extérieur, à moins de productions industrielles nouvelles ou d'un accroissement de la production courante.

A côté de l'industrie manufacturière l'industrie extractive occupe une place relativement modeste par suite de l'exploitation de gisements de feldspath, de phosphate (apatite) et de quartzite. L'industrie minière a déjà été plus importante que maintenant, c'est-à-dire lorsque les mines de phosphate étaient exploitées de façon beaucoup plus active qu'aujourd'hui et que les gisements de graphite, présentement inutilisés, étaient eux-mêmes travaillé. Dans les conditions actuelles, il ne semble pas que l'on puisse s'attendre à un regain d'activité de ce côté.

Quant au tourisme, il est appelé à se développer dans ce comté étant donné sa situation géographique et les attraits nombreux dont la nature l'a doté. Pour cela, toutefois, il faudra améliorer le réseau routier dans certaines parties du comté, le développer dans d'autres afin de les rendre plus accessibles et parfois l'organisation hôtelière.

En résumé, le comté de Papineau possède dans son territoire des ressources abondantes et variées: sols arables, forêts, chutes d'eau, mines, attraits touristiques, etc., bien que leur répartition géographique laisse par ois à désirer. Leur utilisation méthodique et coordonnée peut cependant assurer à sa population présente, et à l'accroissement naturel de celle-ci pendant longtemps, une prospérité beaucoup plus grande dans les municipalités les plus favorisées et un niveau de vie plus élevé dans celles que la nature a bien moins pourvues.

Le chef de l'Office

FORTUNAT FORTIER.

APPENDICE I

INDUSTRIES DU COMTE DE PAPINEAU CLASSEES PAR MUNICIPALITES

Municipalités	Genres d'industries	Exploitants
Amherst	Moulange	Eustache Thomas
	Scierie	Eustache Thomas
	Scierie	William Sinclair
	Scierie	Georges Dansereau & Fils
	Scierie	David Chalifour
	Mines	Canada China Clay & Silica Co.
Angers	Mine de grès	Ovila Lafrance
Bowman	Moulange	Plante & Sarrazin
	Atelier de menuiserie	Plante & Sarrazin
	Scierie	Plante & Sarrazin
	Scierie	Emmanuel Thibault
	Energie électrique	Maclaren-Quebec Power Co.
Buckingham (ville)	Moulange	Hurcus Pearson
	Crême glacée	Emérius Ladouceur
	Crémerie	Buckingham Creamery
	Eaux gazeuses	Donat Boisvenu
	Scierie	Hurcus Pearson
	Pâte de bois	James Maclaren Co. Ltd.
	Tonnellerie	International Cooperage Co. of Canada.
	Portes et châssis	Ed. Damphousse
	Produits chimiques	Electric Reduction Co. of Canada Ltd.
	Munitions	Electric Reduction Co. of Canada Ltd.

Municipalités	Genres d'industries	Exploitants
Buckingham (ville)	Imprimerie	E. H. Parker
	Imprimerie	J. M. Lemay
	Energie électrique	ville de Buckingham
	Mines	Canadian Flint & Spar Co. Ltd.
	Mines	Newton & Handyside
Buckingham (rural)	Fromagerie	Glen Almond Cheese Factory
	Scierie	Alfred Robitaille
	Mines	Commercial Mineral Products Co.
	Mines	Henri Morin
Buckingham-Ouest	Fromagerie	Glen Almond Cheese Factory
	Mines	United Mining Industries
	Mines	Canadian Flint & Spar Co. Ltd.
Chénéville	Beurrerie	Fernand Deschambault
	Moulange	Nap. Beauvais
	Portes et châssis	Nap. Beauvais
Duhamel	Moulange	Alcide Therrien
	Scierie	Alcide Therrien
	Canots indiens	Emile Carrière
Hartwell	Scierie	Charles McKale
L'Ange-Gardien	Fromagerie	Albert Mongeon
	Scierie	Olivier Plouffe
Lochaber-Nord	Fromagerie (fermée en 1942)	Gordon Dent
Lochaber-Ouest	Fromagerie	Silver Creedk Cheese Factory
	Energie électrique	Gatineau Power Co.
Lochaber & Gore	Fromagerie	Ulysse Prévost
	Moulange	Thruso Woollen Mills
	Lainages	Thurso Woollen Mills
	Scierie	Thurso Woollen Mills (Théo Lenthier)
Masson	Fromagerie	Grégoire Mallette
	Moulange	Godefroy Chalifoux
	Portes et châssis	Donat St-Amour
	Papier	James Maclaren Co. Ltd.
	Energie électrique	Maclaren-Quebec Power Co.
Montebello	Moulange	Blais & Fils
	Scierie	Blais & Fils
	Portes et châssis	Blais & Fils
Montpellier	Moulange	Omer Viau
	Scierie	Omer Viau
	Scierie	Donat Bédard
	Scierie	Jasmin Ferrier
	Portes et châssis	Florimond Faubert
Mulgrave & Derry	Scierie	John Berndt & Sons
	Scierie	Charles Lacombe
	Scierie	Albert Mielke
	Scierie	Charles M. French
	Mines	Canadian Flint & Spar Co. Ltd.
	Mines	United Mining Industries

Municipalités	Genres d'industries	Exploitants
Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett)	Produits chimiques	Standard Chemical Co. Ltd
	Fromagerie (fermée en 1941)	Louis Bourdon
Notre-Dame-de-la-Paix	Moulange	Adélard Rossignol
	Moulange	Donat Bédard
	Moulange	Ferdinand Deschambault
	Scierie	Adélard Rossignol
	Scierie	Donat Bédard
	Scierie	Ferdinand Deschambault
Papineauville	Moulange	Papineauville Lumber Co. Ltd
	Beurrerie	Crémerie de Papineauville
	Biscuits	Germain Lafortune
	Couvoir coopératif	Couvoir coopératif de Papineauville
	Eau de javelle	Albert Legault
	Scierie	Georges Duquette
	Silos	Papineauville Lumber Co. Ltd
	Impremerie	Imprimerie de Papineauville
Plaisance	Beurrerie	Crémerie de Plaisance
Plnsonby	Fromagerie	Albert Mayer
	Moulange	Albert Mayer
	Moulange	O. Chalout
	Scierie	O. Chalout
Portland-Est	Moulange	Aurèle Boucher
	Beurrerie	Soc. coop. de Notre-Dame-de-la-Salette
	Fromagerie	Joseph Mallette
	Scierie	Marius Mallette
	Scierie	Aurèle Boucher
Portland-Ouest	Moulange	R. R. Rabb
	Fromagerie	Bell Cheese Co.
	Fromagerie	Poltimore Cheese Co.
	Fromagerie	Priest Creek Cheese Co.
	Scierie	Poltimore Saw Mill
	Scierie	Oscar Malone
	Mines	D.V. MacLean Interests Lts.
	Mines	Commercial Mineral Products Co.
Ripon (village)	Moulange	Ovila Beauchamp
	Beurrerie	Hector Léger
	Scierie	Ovila Beauchamp
	Portes et châssis	Adélard Dupont
	Energie électrique	Gatineau Power Co.
Ripon (paroisse)	Fromagerie	Réméo Prévost
	Scierie	Nap. Drouin
Saint-André-Avellin (village)	Beurrerie	Société coopérative agricole
Saint-André-Avellin (paroisse)	Fromagerie	Mme Raoul Lacoste
	Moulange	Syndicat coopératif
	Moulange	Paul Duquette
	Scierie	Paul Duquette
	Scierie	Doris et Abraham Prévost
	Portes et châssis	Théodore Charron
	Produits et ciment	Maxime Gratton
Saint-Malachie	Fromagerie	Syndicat de fromagerie de Mayo
	Scierie	P.T. Murphy

Municipalités	Genres d'industries	Exploitants
Suffolk & Addington	Beurrerie	Philippe Lalonde
	Fromagerie	Philippe Lalonde
	Moulange	Emile Favier
	Scierie	Emile Favier
	Scierie	J.-Bte Blanc
	Scierie	Urgèle Proulx
	Scierie	Emmanuel Mantel
	Scierie	Clarence Dent
Thurso	Beurrerie	Soc. coop. agr. de Thurso
	Scierie	John McDermid
	Scierie	G. M. Payette
	Scierie	Singer Mfg. Co.
	Bois déroulé (veneer)	Singer Mfg. Co.
	Planage	J.-O. Frappier
	Portes et châssis	J.-O. Frappier

APPENDICE II

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DU COMTE DE PAPINEAU, PAR GENRES

Ateliers de menuiserie, portes et châssis

Beauvais, Nap., Chénéville
Blais & Fils, Montebello
Charron, Théodore, Saint-André-Avellin (paroisse)
Damphousse, Edmond, Buckingham
Dupont, Adélard, Ripon (village)
Faubert, Florimond, Montpellier
Frappier, J.-O., Thurso
Plante & Sarrazin, Bowman
St-Amour, Donat, Masson

Beurreries

Buckingham Creamery, Buckingham (ville)
Crémerie de Papineauville, Papineauville
Crémerie de Plaisance, Plaisance
Deschambault, F., Chénéville
Lalonde, Philippe, Suffolk & Addington
Léger, Hector, Ripon (village)
Soc. coopérative agricole, Saint-André-Avellin
Soc. coopérative de N.-D.-de-la-Salette, Portland-Est
Soc. coopérative agricole de Thurso

Biscuits

Lafortune, Germain, Papineauville

Bois déroulé (veneer)

Singer Mfg. Co., Thurso

Canots indiens

Carrière, Emile, Duhamel

Charbon de bois

Standard Chemical Co. Ltd., Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett)

Ciment (produits en)

Gratton, Maxime, Saint-André-Avellin (paroisse)

Couvoir

Couvoir coopératif, Papineauville

Crème glacée

Ladouceur, Emérius, Buckingham (ville)

Eau de javelle

Legault, Albert, Papineauville

Eaux gazeuses

Boisvenu, Donat, Buckingham (ville)

Energie électrique

Gatineau Power Co., Ripon (village)
Gatineau Power Co., Lochaber-Ouest
Maclaren-Quebec Power Co., Masson
Maclaren-Quebec Power Co., Bowman
Ville de Buckingham, Buckingham (ville)

Fromagerie

Bell Cheese Co., Portland-Ouest
Bourdon, Louis, Notre-Dame-de-Bonsecours, (Fassett)
Dent, Gordon, Lochaber-Nord
Glen Almond Cheese Factory, Buckingham (rurale)
Glen Almond Cheese Factory, Buckingham-Ouest
Lacoste Mme Raoul, Saint-André-Avellin (paroisse)
Lalonde, Philippe, Suffolk & Addington
Mallette, Grégoire, Masson
Mallette, Joseph, Portland-Est
Mayer, Albert, Ponsonby
Mongeon, Albert, L'ange-Gardien
Poltimore Cheese Co., Portland-Ouest
Prévost Ulysse, Lochaber & Gore
Priest Creek Cheese, Co., Portland-Ouest
Silver Creek Cheese Factory, Lochaber-Ouest
Syndicat de fromagerie de Mayo, Saint-Malachie
Prévost, Roméo, Ripon, (paroisse)

Imprimeries

Imprimeries de Papineauville, Papineauville
Lemay, J.-M., Buckingham (ville)
Parker, E.-H., Buckingham (ville)

Mines

Canada China Clay & Silica Ltd., Amherst
Canadian Flint & Spar Co. Ltd., Buckingham (ville)
Buckingham-Ouest, Mulgrave & Derry.

Mines

Commercial Mineral Products Co., Buckingham (rural)
Portland-Ouest
Lafrance, Ovila, Angers
McLean, D.V. Interests Ltd., Portland-Ouest
Morin, Henri, Buckingham, (rural)
Newton & Handyside, Buckingham, (ville)
United Mining Industries, Buckingham-Ouest, Mulgrave & Derry

Moulanges

Beauchamp. Oliva, Ripon (village)
Beauvais, Nap., Chénéville
Bédard, Donat, Notre-Dame-de-la-Paix
Blais & Fils, Montebello
Boucher, Aurèle, Portland-Est
Chalifoux, Godefroy, Masson
Chalout, O., Ponsonby
Deschambault, Ferdinand, Notre-Dame-de-la-Paix
Duquette, Paul, Saint-André-Avellin (paroisse)
Favier, Emile, Suffolk & Addington
Mayer, Albert, Ponsonby
Papineauville Lumber, Papineauville
Pearson, Hurcus, Buckingham (ville)
Plante, E. & Sarrazin, Bowman
Rabb, R.R., Portland-Ouest
Rossignol, Adélard, Notre-Dame-de-la-Paix
Therrien, Alcide, Duhamel
Thomas, Eustache, Amherst
Thurso Woollen Mills, Lochaber & Gore
Syndicat coopératif, Saint-André-Avellin (paroisse)
Viau, Omer, Montpellier

Munitions

Electric Reduction Co. of Canada Ltd., Buckingham (ville)

Papier

Maclaren, James Co. Ltd., Masson

Pâte de bois

Maclaren, James Co., Ltd., Buckingham (ville)

Produits chimiques

Standard Chemical Co. Ltd., Notre-Dame-de-Bonsecours (Fassett)
Electric Reduction Co. of Canada Ltd., Buckingham (ville)

Scieries

Beauchamp. Ovila, Ripon (village)
Bédard, Donat, Notre-Dame-de-la-Paix
Bédard. Donat, Montpellier
Blais & Fils, Montebello
Blanc, J. Bte., Suffolk & Addington
Boucher, Aurèle, Portland-Est
Berndt, John, Mulgrave & Derry
Caron, Ovila (scierie portative), Bowman
Chalifoux, David, Amherst
Chalout, O., Ponsonby
Dansereau & Fils, Amherst
Deschambault, Ferdinand, Notre-Dame-de-la-Paix
Dent, Clarence, Suffolk & Addington
Drouin, Nap. Ripon (paroisse)

Scieries (suite)

Duquette, Georges, Papineauville
Duquette, Paul, Saint-André-Avellin (paroisse)
Favier, Emile, Suffolk & Addington
Ferrier, Jasmin, Montpellier
French, Charles, Mulgrave & Derry
Lacombe, Charles, Mulgrave & Derry
McDermid, John, Thurso
Malette, Marius, Portland-Est
Malone, Oscar, Portland-Ouest
McKale, Charles, Hartwell
Mielke, Albert, P., Mulgrave & Derry
Murphy, P.T., Saint-Malachie
Nantel, Emmanuel, Suffolk & Addington
Paquette, G. M., Thurso
Pearson, Hurcus, Buckingham (ville)
Plante & Sarrazin, Bowman
Plouffe, Olivier, L'Ange-Gardien
Poltimore Saw Mill, Portland-Ouest
Prévost, Doris et Abraham, Saint-André-Avellin (rural)
Proulx, Urgèle, Suffolk & Addington
Robitaille, Alfred, Buckingham, (rural)
Rossignon, Adélard, Notre-Dame-de-la-Paix
Sinclair, William, Amherst
Singer Mfg Co., Thurso
Thibault, Emmanuel, Bowman
Therrien, Alcide, Duhamel
Thomas, Eustache, Amherst
Thurso Woollen Mills, Lochaber & Gore
Viau, Omer, Montpellier

Silos

Papineauville Lumber Co. Ltd., Papineauville

Textiles

Thurso Woollen Mills, Lochaber & Gore

Tonnellerie

International Cooperage Co. of Canada Ltd.

APPENDICE III

Liste des industries du comté utilisant des chutes d'eau

Amherst	Scierie	Daniel Chalifoux
Bowman	Energie électrique	Maclaren-Quebec Power Ltd.
Buckingham	Pâte de bois Produits chimiques	James Maclaren Co. Ltd. Electric Reduction Co. of Can. Ltd.
Duhamel	Scierie et moulange	A. Therrien
L'Ange-Gardien	Scierie	Olivier Plouffe
Masson	Papier Energie électrique	James Maclaren Co. Ltd Maclaren-Quebec Power Ltd.

N.-D.-de-la-Paix	Scierie et moulange	F. Deschambault
	Scierie et moulange	Donat Bédard
	Scierie et moulange	Adélard Rossignol
Papineauville	Moulin à farine et silos	Paul Bonhomme
Ponsonby	Scierie et moulange	O. Chalout
Ripon (paroisse)	Scierie	Napoléon Drouin
Ripon (village)	Centrale électrique	Gatineau Power Co.
Suffolk et Addington	Scierie	Emm. Nantel
	Scierie	Emile Favier

APPENDICE IV

NOMS GEOGRAPHIQUES DU COMTE DE PAPINEAU

ADELINA (lac) - Situé sur le rang III du canton de Villeneuve

ALPHONSE (lac) - A l'est du canton de Ponsonby, sur le rang III. Se déverse dans le lac au Loup-Nord.

AMHERST - Municipalité de canton, dans le canton du même nom. Route 57 et bifurcation vers Huberdeau. (Paroisse religieuse: Saint-Rémi-d'Amherst.)

AMHERST ou CHEVREUIL (lac) - Situé au centre-ouest du canton d'Amherst, rang II.

ANGERS - Nom d'une municipalité de village au sud-est du canton de Buckingham. Nom d'un bureau de poste et d'un arrêt sur signal du C.P.R. (Paroisse religieuse: L'Ange-Gardien.)

ANGLE (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

ARMSTRONG (lac) - Au nord du canton d'Amherst, sur le rang VI.

ARNOLD (lac) - Situé sur le rang X du canton de Buckingham.

BAIE GROULX - Au sud-est du lac Simon; lieu habité encore par une famille Groulx.

BAIE PRESQU'ILE - Située à l'ouest du lac Commandant (ou Papineau)

BAIE YELL - AU SUD-EST DU LAC Simon; lieu habité par une famille Yell.

BALSAM (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans la rivière aux Saumons (ou Kinonge).

BARDEAU (lac) - Sur le rang VI du canton de Ponsonby, au nord-est.

BARK (lac) - Sur le rang III du canton de Lathbury.

BARRIERE (lac) - Expansion du lac Simon vers le sud (cantons de Hartwell et de Preston); en est séparé par une flèche de sable, percée d'un gouler. Un pont autrefois mobile a donné le nom du lac. Altitude: 652 pieds.

BEAUCHAMPVILLE - Partie du quartier sud de la ville de Buckingham, rue Georges.

BELISLE (lac) - Situé au sud-ouest du canton d'Addington, sur le rang IV.

BENJAMIN (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

BENOIT (lac) - Situé sur le rang IV de la municipalité de Portland-Ouest.

BENT (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

BIGELOW (lac) - Sur le rang II du canton de Derry.

BLACK (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans le lac Commandant.

BLACK (lac) - Sur le rang VI du canton de Derry; accessible de Glen Almond.

BLAIS (lac) - Sur le rang VI du canton de Hartwell.

BLANCHARD (ruisseau) - Affluent de la Lièvre dans le rang VI du canton de Villeneuve.

BLANCHE (rivière) - Affluent de l'Outaouais, dont l'embouchure est à l'ouest de Thurso.

BLANCHE - Bureau de poste sur le rang IV du canton de Mulgrave, le long de la rivière du même nom. Nom usuel de cette partie de la municipalité.

BLANCHE (lac de la rivière) - Vaste lac situé entre les cantons de Lochaber et de Mulgrave. Fréquenté par les touristes dans Mulgrave-et-Derry. Altitude: 590 pieds.

BLANCHE (Petite Rivière) - Affluent de l'Outaouais qui coule dans la partie sud-ouest du canton de Buckingham.

BLANCHE (ruisseau la) - Affluent de l'Outaouais dans la municipalité de Lochaber & Gore.

BLUEBERRY (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

BOBINE (lac) - Situé au nord du lac Commandant; se déverse dans la baie Hamilton.

BOILEAU - Bureau de poste principal de la municipalité de Ponsonby, sur le 11ième et le 111ième rang. Nom usuel du village. Rive droite de la Maskinongé.

BOILEAUVILLE - Partie du quartier sud de la ville de Buckingham, rue George, vers Masson.

BOIS (lac des) - Situé dans les rangs VI et VII du canton de Villeneuve.

BOIS-TOMBES (lac des) - Situé sur les rangs V et VI du canton d'Addington.

BONE (lac de la) - Voir: Hubner (lac).

BONSALL (lac) - Situé sur le rang VI de la municipalité de Portland-Ouest.

BOUE (lac de la) - Sur le rang VII du canton d'Amherst, au sud-est.

BOULEAUX (rivière) - Coule dans le canton de Papineau.

BOURGOGNE (lac) - Situé sur le rang II de la municipalité de Portland-Est.

BOWMAN - Canton situé au nord du canton de Portland, sur la rive droite de la Lièvre. Nom de la municipalité de ce canton. Bureaux de poste: High Falls et White Deer.

BOWMAN (lac) - Situé dans le canton de Bowman et désigné aussi sous le nom de lac Escalier; la carte du cadastre le désigne sous le nom de Lascalière. Altitude: 624 pieds. Son niveau a été surélevé afin de constituer un réservoir pour l'usine hydro-électrique de High Falls.

BREBEUF (lac) - Au nord-est du canton d'Amherst, sur le rang VII. Se déverse dans la rivière Rouge.

BRIDMAN (lac) - Situé dans la partie nord-ouest d'Amherst, sur le rang IV.

BROCHET (lac) - Situé au nord-est d'Amherst, rang VII, le long de la route 57. Altitude: 745 pieds.

BROOKDALE - Bureau de poste, dans une petite agglomération sur les rangs IV et V et la municipalité de Ponsonby, rive droite de la Maskinongé. Eglise méthodiste.

BROWN (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

BRUNO - Rang simple de Notre-Dame-de-la-Paix, au sud du village, le long de la route 57. Il est traversé au centre par la Petite Rivière Rouge.

BUCKINGHAM - Nom d'un canton riverain de l'Outaouais, d'une municipalité urbaine, d'une municipalité rurale située au nord-ouest de la ville, d'un bureau de poste et de la gare terminus de l'embranchement du C.P.R. partant de Masson. (Paroisses religieuses: Saint-Grégoire et Our Lady of Victory).

BUCKINGHAM-JONCTION - Gare du C.P.R. de Masson.

BUCKINGHAM-OUEST - Nom d'une municipalité rurale, au nord-ouest de la ville de Buckingham.

BULLPORE (lac) - Situé sur les rangs I et II de la municipalité de Portland-Est.

BURK CORNER - Ancien bureau de poste et agglomération secondaire dans les rangs VI et VII de la municipalité de Lochaber & Gore.

BURKE (lac) - Sur le rang XI du canton Lochaber. Se déverse dans le lac La Blanche.

BURNT (lac) - Sur le rang I du canton de Derry.

BUYMER (lac) - Au sud-ouest du canton de Ponsonby, sur le rang I.

CALVAIRE - Colline située au nord-est du village de Saint-André-Avellin, dans le rang Sainte-Julie, où la société d'aqueduc capte des sources d'eau potable pour alimenter la municipalité.

CAMERON (lac) - Situé au nord-ouest du canton d'Amherst, rangs II et III, à la frontière des cantons de Clyde et de Labelle. Altitude: 730 pieds. Relié vers le sud à Vendée.

CAMPEAU (lac) - Sur le rang I du canton de Lathbury.

CANARD-BLANC (île) - Située au centre-sud du lac Simon; nommée d'après l'Iroquois qui la possédait autrefois.

CANVASBACK (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

CARMIN (lac) - Situé au nord-ouest du canton d'Addington, sur les rangs VI et VII. Altitudes: 837 pieds.

CARROLL (ruisseau) - Affluent de la Lièvre, rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

CASCADES (les) - Rang simple de la municipalité de Plaisance sur la rive gauche de la Petite Nation; autrefois appelé Côte du Moulin.

CASTOR (Lac) - Sur le rang VII du canton de Derry.

CASTOR (ruisseau) - Dans les rangs VII et VIII de la municipalité de Portland-Est. Se déverse dans le lac du même nom, situé sur le rang VII du canton de Derry.

CEDAR (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

CENTRAL (lac) - Situé sur le rang X de la municipalité de Portland-Ouest.

CHAMBERLAN (lac) - Situé sur le rang VI de la municipalité de Portland-Ouest.

CHARLES (lac) - Situé sur le rang IX du canton d'Addington.

CHARTRAND (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

CHEMIN PAPINEAU - Rang double de la municipalité de Plaisance, conduisant vers North Nation Mills.

CHENEVILLE - Municipalité de village, au sud-est du lac Simon, dans le canton de Hartwell. Nom du bureau de poste. (Paroisse religieuse: Saint-Félix-de-Valois).

CHEVREUIL (lac) - Sur la frontière des cantons de Preston et de Papineau.

CHEVREUIL (lac) - Voir: Amherst (lac).

CHINA CLAY - Arrêt sur signal près de l'usine de la Cie Canada China Clay, à l'est de la gare de lac Rémi. Autrefois Kissell. Nom d'un lac connu aussi sous le nom de lac au Sable.

CLARK (lac) - Sur le rang III du canton de Lathbury.

CLAY (lac) - Sur les rang I, II et III du canton de Villeneuve.

CLAY BROOK - Voir: Glaise (ruisseau de la).

CLEAR (lac) ou VERT - Situé dans le rang II du canton de Bowman.

CLEMEAU (lac) - Sur le rang II du canton de Derry.

CLEMENT (baie) - Sur la rive nord de l'Outaouais entre Masson et Angers. Désignée aussi sous le nom de Baie du Fer à Cheval.

CLUB SEIGNEURIAL - Voir: Seigniory Club.

COBB (ruisseau) - Affluent du Ruisseau de la Glaise sur les rangs III, IV et V de la municipalité de Portland-Est.

CODOS (lac) ou des SUCRERIES - Situé à la frontière nord du canton d'Addington, dans le rang I du canton de Labelle. Se déverse vers le sud-est dans le lac Jeffrey.

COEUR-TRES-PUR-DE-LA-BIENHEUREUSE-VIERGE-MARIE-DE-PLAISANCE - Nom d'une municipalité riveraine de l'Outaouais remplacé par celui de Plaisance.

COEUR-TRES-PUR-DE-MARIE - Nom de l'église de la municipalité de Plaisance.

COLE (lac) - Sur les rangs III et IV du canton de Derry; accessible de Glen Almond.

COLLINS (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial

COMMANDANT OU PAPINEAU (lac) - Le plus vaste lac du Club seigneurial, situé au nord-est de la seigneurie de la Petite-Nation, Altitude: 567 pieds. On y accède par une route carrossable de 14 milles au départ de Montebello. Nombreuses iles et baies; chalets du Club. La baie Maskinongé au nord (dans Ponsonby) se trouve hors du territoire appartenant au Club. Lac Commandant est le nom qu'emploient habituellement ceux qui fréquentent le Club. Les habitants de la région le désigne sous le nom de lac Papineau.

COTE (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial

COTE ADINE - Rang non habité de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, au sud-est.

COTE AUGUSTINE OUEST et EST - Rang double de Notre-Dame-de-la-Paix, au sud-ouest du village.

COTE DE LA BAIE NOIRE - Rang simple de la municipalité de Plaisance, lequel prolonge vers l'ouest la Côte du Front, sur la rive droite de la Petite Nation.

COTE DES CASCADES - Rang simple de la municipalité de Sainte-Angélique, ainsi appelé parce qu'il longe les rapides de la Petite Nation sur sa rive gauche.

COTE DU FRONT - Premier rang des municipalités de Papineauville, de Plaisance et de Sainte-Angélique. Se partage en Est et Ouest de part et d'autre du village de Papineauville le long de l'Outaouais.

COTE DU MOULIN - Voir: Cascades.

COTE EZILDA - Nom d'un rang double situé dans la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours, dans la seigneurie de la Petite-Nation.

COTE GUSTAVE - Nom d'un rang double situé dans l'est de la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours, dans la seigneurie de la Petite-Nation.

COTE GUSTAVE - Rang simple de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, au sud du village. La route 57 le traverse.

COTE SAINT-AMEDEE - Rang double de la municipalité de Sainte-Angélique, vers le nord-est, longeant la rive gauche de la Petite Nation.

COTE SAINTE-ANGELE - Nom d'un rang double de la municipallité de la Partie nord de Notre-Dame-de-Bonsecours, dans la seigneurie de la Petite-Nation. On appelle "Montée Saint-angèle" la route qui y conduit de Montebello.

COTE SAINT-CHARLES - Rang double dans l'ouest de la municipalité de Sainte-Angélique.

COTE SAINT-DENIS - Rang simple de la municipalité de Saint-André-Avellin, sur la rive droite de la Petite Nation, à l'est du village.

COTE SAINT-FRANCOIS - Rang simple dans l'est de la municipalité de Plaisance.

COTE SAINTE-GENEVIEVE - Rang simple de Saint-André-Avellin (2 fermes seulement). Prolongement de la Côte Augustine Ouest, au sud-ouest de Notre-Dame-de-la-Paix.

COTE SAINT-HYACINTHE - Rang double dans l'ouest de la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours; on l'atteint par la route entre Montebello et Saint-André-Avellin.

COTE SAINT-JOSEPH - Rang souble du sud de Saint-André-Avellin; longe la rive droite de la Petite Nation.

COTE SAINTE-JULIE Est - Rang double de Saint-André-Avellin, situé sur la rive gauche de la Petite Nation, à l'est de l'agglomération de Val-Quesnel.

COTE SAINTE-JULIE Nord - Rang simple de Saint-André-Avellin qui forme le prolongement vers l'ouest de Sainte-Julie Est, sur la rive droite de la Petite Nation.

COTE SAINT-LOUIS - Rang double de Saint-André-Avellin, au sud-ouest du village.

COTE SAINTE-MADELEINE - Rang double de Saint-André-Avellin, au nord de l'agglomération de Val-Quesnel.

COTE SAINTE-MADELEINE - Rang double dans Notre-Dame-de-la-Paix, à l'ouest.

COTE SAINT-PIERRE - Rang double de Saint-André-Avellin, situé au nord-ouest. Ancien bureau de poste. Vers le nord, agglomération secondaire autour de deux petits lacs, appelés Belisle.

COTE SAINT-VICTOR - Rang simple de Sainte-Angélique, peu habité, parce que rocheux.

COURSOL (lac) - Situé dans le nord-est du canton de Ponsonby, rangs V et VI, sur un chemin de terre vers Rockway Valley.

COUSINEAU (lac) - Sur le rang VI du canton de Ponsonby; se déverse dans la Maskinongé.

COX (ruisseau) - Affluent de la Lièvre dans le rang X du canton de Buckingham.

CRESSEAU (lac) - Situé dans le nord de la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours; se déverse dans la rivière aux Saumons.

CROCHE (lac) - Situé dans le rang V du canton de Bowman.

CROIX (lac à la) (Cross Lake) - Situé dans le sud-ouest du canton de Ponsonby, rang A; relié par un chemin d'hiver à la route vers Namur.

CROOKED (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans la rivière aux Saumons.

CROSS LAKE - Voir: Crois (lac à la).

CROSS (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

CYPRESS (île) - Située dans le lac Commandant (ou Papineau).

DAM (lac de la) - Sur le rang IX du canton de Derry et le rang II de Villeneuve.

DASCH (lac) - Sur le rang V du canton d'Hartwell.

DAVIS (lac) - Situé sur le rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

DENIS (lac à) - Sur le rang IV du canton de Derry; accessible de Glen Almond.

DES ILES (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

DES FORGES (lac) - Dans le nord-ouest du canton d'Amherst, sur le rang III. Se déverse dans la rivière Maskinongé.

DESORMEAUX (lac) - Situé dans le sud-est du canton d'Addington, sur les rangs I et II. Altitude: 722 pieds.

DEVINE (lac) - Situé sur le rang VII du canton de Buckingham.

DIANE (lac) - Dans le nord-est du canton de Ponsonby, sur le rang VI.

DODDS (lac) - Sirué sur les rangs I et II de la municipalité de Portland-Ouest; nom d'une agglomération secondaire.

DONALDSON (lac) - Situé dans la municipalité de l'Ange-Gardien, rang V du canton de Buckingham. Altitude: 344 pieds.

DOORLEY (lac) - Situé dans le rang VII du canton de Villeneuve.

DORE (lac) - Situé dans les rangs III et IV du canton d'Addington, à la frontière du canton de Preston (municipalité du Duhamel). Relié à Duhamel par un chemin d'hiver.

DUBE (île) - Dans l'Outaouais, au sud de la presqu'île du Grand Campement.

DUMBELL (lac) - Situé dans la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours.

ECHO (lac) - Situé dans le sud de la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours; se déverse dans la rivière aux Saumons.

ECHO (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; barrage et source d'eau potable pour le Club et le village de Montebello.

ECHO (lac) - Situé sur les rangs IV, V, VI et VII du canton de Villeneuve.

ECLUSE (lac) - Situé sur le rang VI du canton d'Amherst.

EDITH (lac) - Dans les rangs XI et XII du canton de Lochaber. Situé au sud-est du lac La Blanche.

EDGES (lac) - Situé sur le rang VI de la municipalité de Portland-Ouest.

ELISWORTH (lac) - Situé sur le rang V de la municipalité de Portland-Ouest.

ENCLUME (lac) - Situé sur le rang II du canton de Lathbury.

EN COEUR (lac) - Sur les rangs III et IV du canton de Mulgrave, au sud de Jarnac. Quelques villas.

ESCALIER (lac) - Situé dans le canton de Bowman et désigné aussi sous le nom de lac Bowman (carte du gouvernement fédéral); la carte du cadastre le désigne sous le nom de Lascalière. Son niveau a été surélevé afin de constituer un réservoir pour l'usine hydro-électrique de High Falls.

FABRE (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial. Se déverse dans la Petite Kinonge, canton de Grenville, comté d'Argenteuil.

FARLEY (lac) - Situé sur le rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

FASSETT - Nom de la station de chemin de fer et du bureau de poste de Notre-Dame-de-Bonsecours. Nom d'une ancienne compagnie de bois qui a vendu ses propriétés à la Standard Chemical Co. Son chemin de fer, construit sur le territoire actuel du Club seigneurial, est aujourd'hui, démoli sauf autour de l'usine.

FER A CHEVAL (baie du) - Située sur la rive nord de l'Outaouais entre Masson et Angers. Elle est aussi désignée sous le nom de bais Clément.

FER A CHEVAL (île) - Archipel alluvial le long de la rive gauche de l'Outaouais, dans la municipalité de Lochaber & Gore.

FISHER (île) - Située dans le lac Commandant (ou Papineau).

FLAIR (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

FLAT (lac) - Situé sur le rang V du canton de Lathbury.

FLETCHER (lac) - Dans le nord-est du canton de Ponsonby, sur le rang IV.

FOIN (lac au) - Sur le rang V du canton d'Amherst.

FORK (lac) - Situé dans le rang I du canton de Lathbury. Il est aussi désigné sous le nom de lac Long.

FOUCAULT TOWN - Partie du quartier sud de la ville de Buckingham, à l'extrémité est de la rue Church.

FRANCE (lac) - Sur le rang IV du canton d'Hartwell.

FRANK (lac) - Sur le rang III du canton de Lathbury.

FRENCH (lac) - Sur le rang V du canton de Derry.

GAMACHE (pointe) - Voir: Pointe Gamache.

GARDINER (lac) - Situé sur le rang V de la municipalité de Portland-Ouest.

GARRET (lac) - Sur le rang IV du canton de Derry.

GLAISE (ruisseau de la) - Affluent de la rive gauche de la Lièvre dans la municipalité de Portland-Est. En anglais: Clay.

GRAMONT - Bureau de poste sur le rang II du canton de Ponsonby, sur la route entre Boileau et Namur.

GRAND CAMPEMENT (presqu'ile du) - Langue de terre basse et marécageuse dans l'Outaouais; borne la baie Noire au sud. Se trouve dans la municipalité de Plaisance.

GRANDE PRESQU'ILE - Langue de terre au sud de la baie de la Pentecôte dans la municipalité de Sainte-Angélique.

GLEN ALMOND - Bureau de poste sur le rang XII du canton de Buckingham, le long de la route No 35. Nom usuel de l'agglomération secondaire qui s'y trouve.

GORE - Augmentation du canton de Lochaber vers l'est. S'emploie avec l'article: "Aller au Gore".

GREEN (lac) - Situé sur le rang IX du canton de Buckingham.

GROULX (baie) - Voir: Baie Groulx.

GULL (lac) - Sur le rang IV du canton de Mulgrave, entre Blanche et Inlet.

HAGUART (lac) - Sur le rang V du canton de Suffolk.

HAMILTON (baie) - Située au nord du lac Commandant (ou Papinoau)

HARTWELL - Nom d'une municipalité rurale située dans le canton du même nom.

HAWK (lac) - Sur les rangs VI et VII du canton de Mulgrave; terminus du chemin carrossable de Blanche.

HEMLOCK (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans le lac Commandant (ou Papineau).

HEMLOCK (baie) - Située à l'ouest du lac Commandant (ou Papineau).

HENRI (lac) - Dans le nord-est du canton de Ponsonby, sur le rang V.

HERSE (la Grande et la Petite) - Rang simple dans Saint-André-Avellin, situé au sud du village. Forme de triangle.

HIDDEN (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans le lac Commandant (ou Papineau).

HIGH FALLS - Nom d'un bureau de poste, dans le sud-est de la municipalité de Bowman, Nom usuel de cette partie.

HILLMAN (ruisseau) - Affluent de la Lièvre sur les rangs XI et XII du canton de Buckingham.

HOLLAND MILLS - Bureau de poste et agglomération secondaire de la municipalité de Portland-Ouest, rangs VI et VII.

HOME (lac) - Situé sur les rangs III et IV du canton de Villeneuve.

HORSE SHOE (lac) - Situé sur le rang VII du canton de Buckingham.

HOUSTON (lac) - Situé sur le rang IV de la municipalité de Portland-Ouest.

HOWARD (lac) - Dans le rang XI du canton de Lochaber, au sud-est du lac la Blanche.

HUBNER (lac) ou de la BOUE - Situé dans le rang VII du canton de Bowman.

IDA (lac) - Sur le rang III du canton de Mulgrave, au nord du lac de la rivière Blanche.

INDIEN (lac) - Situé dans le rang VII du canton de Villeneuve.

INDIEN (ile) - Située dans le lac Commandant (ou Papineau).

INLET - Bureau de poste sur le rang V du canton de Mulgrave. Nom usuel de cette partie de la municipalité de Mulgrave & Derry. Nom usuel du Bras Est de la rivière Blanche.

IROQUOIS (lac) - Situé dans le sud-est du canton d'Amherst, rangs VI sud et VII sud; se déverse vers Rockway.

JACKSON (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans le lac Commandant (ou Papineau).

JACK (lac) - Sur le rang VIII du canton de Derry.

JAKE (lac) - Sur le rang II du canton de Derry.

JARNAC - Bureau de poste sur le rang IV du canton de Mulgrave. Nom usuel de cette partie de la municipalité de Mulgrave & Derry.

JEFFREY (ou Rond) (lac) - Situé dans la partie nord-ouest du canton d'Amherst, près de l'agglomération secondaire de Vendée, rang I.

KENDALL (lac) - Situé sur le rang XI du canton de Buckingham.

KENNEDY (lac) - Lac du canton de Papineau, source de la rivière du même nom.

KINONGE (rivière) - Rivière qui déverse le lac Commandant (ou Papineau) dans l'Outaouais en traversant la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours. On la nomme aussi rivière aux Saumons.

KISSELL - Voir: China Clay.

KUFFER (lac) - Sur le rang IX du canton d'Addington.

LA BLANCHE - Voir: Blanche.

LAC-DES-PLAGES - Bureau de poste et agglomération du village (non incorporé), situés sur le rang I du canton d'Addington, sur la rive sud-est du lac Désormeaux, le long de la route 57.

LAC-GROSLEAU - Ancien bureau de poste. Agglomération secondaire dans la partie nord-est de la municipalité du canton de Ripon, sur la route de Chénéville.

LAC-LONG - Agglomération secondaire de la municipalité de Saint-Malachie, où sont des villas d'été, sur le rang XI du canton de Lochaber.

LAC-REMI - Nom de la gare, terminus d'embranchement du Canadien National dans la municipalité d'Amherst. Nom du lac appelé autrefois Rats musqués. Altutude: 674 pieds.

LAC-SCRYER - Agglomération secontaire située dans la municipalité de Montpellier, au sud-ouest, rangs VIII et IX du canton de Ripon. Quelques chalets d'été.

LADY (lac) - Sur les rangs VIII et IX du canton de Mulgrave, terminus de la route carrossable d'Inlet.

LA LIEVRE - Voir: Lièvre.

LANDING - Partie du quartier nord de la ville de Buckingham, où la navigation sur la Lièvre s'arrêtait autrefois.

L'ANGE-GARDIEN - Nom de la paroisse religieuse d'Angers. Municipalité rurale située au nord d'Angers.

LAROCHE (ruisseau) - Dans la municipalité de Montpellier; traverse le canton d'Hartwell et se jette dans la baie de l'Ours. Suivi par le Thurso & Nation Valley Railway, propriété de la Cie Singer.

LASCALIERE (lac) - Voir: Escalier (lac).

LATHBURY - Nom d'un canton situé au nord du canton de Mulgrave et dont une faible partie est rattachée à la municipalité de Montpellier. Une autre partie est arpentée mais non érigée en municipalité: rangs I à V. Le reste n'est pas arpenté.

LEMIEUX (lac) - Situé en partie dans le canton de Lathbury (rang I) et en partie dans le canton de Villeneuve (rang III).

LIEVRE - Rivière qui prend sa source dans le comté de Maskinongé, traverse les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, Labelle et Papineau où elle se jette dans l'Outaouais à Masson.

LITTLE BENT (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

LITTLE JOE (lac) - Situé sur le rang II de la municipalité de Portland-Ouest.

LITTLE WHITEFISH (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial se déverse dans la rivière aux Saumons.

LLOYD (lac) - Sur le rang I du canton de Lathbury.

LOCHABER - Canton situé à l'ouest de la seigneurie de la Petite-Nation et riverain de l'Outaouais, Nom d'un arrêt de chemin de fer à l'ouest de Thurso. Nom d'une baie de l'Outaouais.

LOCHABER & GORE - Nom d'une municipalité rurale située dans le coin sud-est du canton de Lochaber, à l'est du village de Thurso. Ce dernier nom est le nom usuel.

LOCHABER-NORD - Nom d'une municipalité rurale située dans le coin nord-est du canton de Lochaber . Nom usuel: Saint-Sixte.

LOCHABER-OUEST - Nom d'une municipalité rurale située dans le coin sud-ouest du canton de Lochaber, à l'ouest de Thurso, Nom usuel: Thurso.

LONG (lac) - Sur le rang XI du canton de Lochaber, au sud du lac La Blanche, dans lequel il se déverse.

LONG ou FORK (lac) - Sur le rang I du canton de Lathbury.

LONG ou SMALLION (lac) - Sur les rangs VII et VIII du canton de Mulgrave. Terminus de la route carrossable d'Inlet.

LOST (lac) - Situé sur le rang X du canton de Buckingham.

LOULAY - Bureau de poste dans Notre-Dame-de-la-Paix, rang Sainte-Madeleine.

LOUP Nord et Sud (lacs au) - Deux lacs situés dans l'est du canton de Ponsonby, rangs III et IV.

LOUTRE (ruisseau la) - Affluent de la Petite Nation dans la municipalité de Lochaber & Gore.

LUCERNE-en-QUEBEC - Première appellation du Club seigneurial.

MACKENZIE (lacs) - Situés dans la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours; se déversent dans la rivière Kinonge.

MAHOLEY (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial. Se déverse dans la rivière aux Saumons.

MALCOLM (ruisseau) - Affluent de la Lièvre, sur le rang II de la municipalité de Portland-Est.

MARTINEAU (lac) - Sur le rang VII du canton de Derry.

MASKINONGE (lac) - Sur le rang I du canton d'Amherst. Se déverse dans la rivière du même nom.

MASKINONGE (rivière) - Traverse le canton d'Amherst dans l'ouest et le sud, le canton de Ponsonby au centre et se jette dans la rivière Rouge en entrant dans le comté d'Argenteuil.

MASKRUL (lac) - Situé sur le rang VIII de la municipalité de Portland-Est.

MASSON - Bureau de poste et municipalité. La municipalité est située au confluent de la Lièvre et de l'Outaouais. (Paroisse religieuse: Notre-Dame-des-Neiges). La station de chemin de fer située dans les limites de la municipalités s'appelle: Buckingham Jonction.

MAYO - Nom usuel de la municipalité de Saint-Malachie.

MAYO (lac) - Sur le rang IX du canton de Derry.

MCARTHUR (lac) - Situé sur les rangs I et II de la municipalité de Portland-Ouest.

McFEE (lac) - Situé sur le rang II de la municipalité de Portland-Ouest.

McGREARY (lac) - Situé sur le rang VII de la municipalité de Portland-Ouest.

McGUIRE (ruisseau) - Affluent de la Lièvre sur le rang IX du canton de Buckingham.

McLEOD (lac) - Situé sur le rang VI de la municipalité de Portland-Ouest.

McNAB (lac) - Situé sur les rangs III et IV de la municipalité de Portland-Ouest.

McNAUGHTON (ruisseau) - Affluent de la Blanche dans les cantons de Buckingham et de Lochaber.

MEIKLE (lac) - Sur le rang VII du canton de Derry.

MERISE (lac) - Situé sur le territoire du club seigneurial.

MILLER (lac) - Sur le rang v du canton Derry.

MINE (lac) - Situé sur le territoire du culb seugneurial.

MINE de MICA - Bureau de poste sur le rang I du canton de Villeneuve. Agglomération secondaire le long de la route 35.

MOOSE (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

MONTAGNE (lac de la) - Situé sur le rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

MONTAGNE BRULEE (lac de la) - Sur le rang VI du canton de Lathbury.

MONTEBELLO - Municipalité de village, station de chemin de fer et bureau de poste. On désigne habituellement sous ce nom toute la partie rurale de Notre-Dame-de-Bonsecours-Nord.

MONTEE du GORE - Ancienne route vers Ripon dans la municipalité de Lochaber & Gore.

MONTPELLIER - Municipalité située à la frontière de 4 cantons: Hartwell, Lathbury, Ripon et Mulgrave. (Paroisse religieuse: Notre-Dame-de-la-Consolation).

MORT (lac) - Sur le rang VI du canton d'Hartwell.

MOUNTAIN (lac) - Sur le rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

MULGRAVE & DERRY - Municipalité formée des deux cantons du mêm nom. Paroisse religieuse: Notre-Dame-de-Lumière. Bureaux de poste: Blanche, Inlet, Jarnac.

NADEAU (lac) - Situé sur le rang V de la municipalité de Portland-Ouest.

NAMUR - Bureau de poste dans une agglomération de village (non incorporé) entre les rangs II et III du canton de Suffolk, le long de la route 57.

NATION du NORD - Nom employé quelquefois pour désigner la rivière Petite Nation afin de la distinguer de la South Nation qui coule en sens inverse en Ontario et se déverse dans l'Outaouais, juste en face.

NEWTON (lac) - Situé sur le rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

NOIR (ruisseau) - Voir: Sufflok (ruisseau).

NOIRE (baie) - Dans l'Outaouais au sud de la municipalité de Plaisance; formée par la presqu'ile du Grand Campement, ouverte vers l'aval.

NORTH NATION - Voir: Nation du Nord.

NORTH NATION MILLS - Village aujourd'hui disparu et qui était situé sur la rive gauche de la Petite Nation, à 5 milles environ de son embouchure, où d'anciennes compagnies de bois avaient leurs scieries (Edward, Riordon). Ancien bureau de poste.

NOTRE-DAME-DE-BONSECOURE - Municipalité de paroisse désignée plus souvent sous le nom de Fassett (gare et bureau de poste). Paroisse religieuse: Saint-Fidèle. Nom patronymique de la paroisse religieuse de Montebello.

NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS, Partie-Nord - Municipalité rurale au nord de Montebello et de Fassett. Elle comprend plusieurs rangs habités par des cultivateurs et le vaste territoire de chasse et de pêche du Club seigneurial.

NOTRE-DAME-de-la-CONSOLATION - Nom de l'église catholique de la municipalité de Montpellier.

NOTRE-DAME-de-la-GARDE - Paroisse religieuse comprenant le canton de Bowman et une partie du canton de Villeneuve.

NOTRE-DAME-de-LUMIERE - Nom de l'église catholique de la municipalité de Mulgrave & Derry; située sur le rang II du canton de Mulgrave, le long de la rivière Blanche.

NOTRE-DAME-de-la-PAIX - Municipalité rurale, paroisse religieuse et bureau de poste.

NOTRE-DAME-de-la-SALETTE - Nom de la paroisse religieuse et d'un bureau de poste de la municipalité de Portland-Est.

NOTRE-DAME-des-ANGES - Nom patronymique de l'église desservant Vendée, agglomération secondaire dans le coin nord-ouest de la municipalité d'Amherst.

NOTRE-DAME-des-NEIGES - Paroisse religieuse à laquelle appartiennent la municipalité de Masson et deux rangs de la municipalité de la Partie Sud-Est du canton de Buckingham.

NOTRE-DAME Sud et Nord - Rang souble de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, sur lequel est situé le village.

ORANGE (lac) - Situé sur le rang V de la municipalité de Portland-Ouest.

ORIGNAL (lac) - Situé sur les rangs III et IV du canton de Villeneuve.

OTHAM (lac) - Sur le rang II du canton de Derry.

OTTER (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

OTTER (ruisseau) - Coule dans la municipalité de Lochaber & Gore et se déverse dans la Petite Nation.

OURS (baie de l') - Expansion du lac Barrière dans le canton d'Hartwell, vers le sud-ouest.

OURS (baie de l') - Dans le lac Barrière, au sud-ouest.

OURS (rivière des) - Coule dans le canton de Papineau.

PAPINEAU - Canton non arpenté ni érigé en municipalité, situé au nord du canton de Lathbury. Terminus d'un embranchement du Thurso & Nation Valley Railway.

PAPINEAU - Comté qui fait l'objet du présent rapport. Bornes: au nord, le comté de Labelle; à l'est, les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil; au sud, la rivière Outaouais; à l'ouest, les comtés de Hull et de Gatineau.

PAPINEAU (lac) - Voir: Commandant (lac).

PAPINEAUVILLE - Municipalité de village, station de chemin de fer et bureau de poste. On désigne souvent de ce nom la municipalité rurale de Sainte-Angélique. (Paroisse religieuse: Sainte-Angélique).

PENNOCK (lac) - Situé sur le rang IV de la municipalité de Portland-Ouest.

PENTECOTE (baie de la) - Baie de l'Outaouais séparée de cette rivière par la Petite et la Grande Presqu'île. Communique vers l'aval. Municipalités de Papineauville et de Sainte-Angélique.

PERCHAUDE (lac) - Voir: Perche (lac).

PERCHE (lac) - Situé dans les rangs X et XI de la municipalité de Lochaber-Nord, à l'ouest du village. Désigné aussi sous le nom de lac Perchaude.

PERLEY (lac) - Sur le rang V du canton de Villeneuve. Se déverse dans le lac Echo.

PETITE NATION - Rivière qui traverse le comté de Papineau du nord au sud et dont l'embouchure est dans la municipalité de Plaisance. On l'appelle quelquefois la Nation du Nord (North Nation) pour la distinguer de la South Nation qui coule en sens inverse en Ontario et se déverse dans l'Outaouais, juste en face.

PETITE-NATION - Seigneurie qui occupe la partie sud-est du comté de Papineau. A successivement appartenu au Séminaire de Québec et à la famille Papineau.

PETITE PRESQU'ILS - Langue de terre basse au sud de la bais de la Pentecôte, dans la municipalité de Sainte-Angélique.

PETITE ROUGE - Affluent de la Petite Nation déversant les lacs du nord, entre autres le lac Désorneaux.

PETIT-QUEBEC - Partie du quartier nord de la ville de Buckingham, à l'extrémité est de la Concession.

PICKURCK (lac) - Sur le rang III du canton de Villeneuve. Se déverse dans le lac Dam.

PIKE (lac) - Sur le rang V du canton de Derry.

PIKE (lac) - Situé sur le rang X de la municipalité de Portland-Ouest.

PIPE (lac) - Situé sur le rang IV de la municipalité de Portland-Ouest.

PLAISANCE - Nom de municipalité, de station de chemin de fer, de bureau de poste et nom usuel de la paroisse du Coeur-Très-Pur-de-Marie. C'était autrefois le nom d'une grande ferme que possédait un frère de Louis-Joseph Papineau, probablement Godefroy, au fond de la baie de la Pentecôte.

POINTE GAMACHE - Située au sud du lac Simon (municipalité d'Hartwell). Villas d'été.

POISSON BLANC - Voir: White Fish (lac).

POISSON BLANC (lac) - Situé dans le rang I du canton de Mulgrave, à l'est du lac de la Rivière Blanche.

POISSON BLANC (lac) - Vaste nappe d'eau dans le nord-ouest du canton de Bowman. Ne se trouve qu'en partie dans le comté de Papineau. Réservoir à 660 pieds.

POLTIMORE - Bureau de poste de l'agglomération villageoise de la municipalité de Portland-Ouest. Nom usuel de la municipalité.

PONSONBY - Canton et municipalité de canton. Paroisse religieuse: Sainte-Valérie. Bureau de poste: Boileau.

PORTAGE-de-la-NATION - Agglomération secondaire dans la municipalité de Sainte-Angélique, sur la rive gauche de la Petite Nation; ancien bureau de poste. C'était autrefois la fin du premier portage le long de la Petite Nation en amont des Cascades.

PORTLAND - Canton situé au nord de ceux de Buckingham (Papineau) et Templeton (Hull).

PORTLAND-EST - Municipalité rurale située dans le canton du même nom et à l'est de la Lièvre. Désignée généralement sous le nom de la paroisse religieuse et du bureau de poste: Notre-Dame-de-la-Salette.

PORTLAND-OUEST - Municipalité rurale, ordinairement désignée sour le nom du bureau de poste: Poltimore. Elle est située à l'ouest de la Lièvre, dans le canton de Portland. Paroisse religieuse: Saint-Louis-de-Portland.

POUPORE - Bureau de poste sur le rang I de la municipalité de Portland-Est. Agglomération secondaire le long de la route 35.

PRETRE (Ruisseau du) (Priest Creek) - Affluent de la rive droite de la Lièvre dans la municipalité de Portland-Ouest.

PRESTON - Canton dont est formée la municipalité de Duhamel.

PRIEST CREEK - Voir: Prêtre (ruisseau du).

PROCULE SUD et NORD - Rang simple de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, au nord-est du village, sur la rive droite de la Petite Rouge.

PROVISION (lac) - Situé dans les rangs V et VI du canton de Bowman.

PUMPKINSEND (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial. Se déverse dans le lac Commandant (ou Papineau).

QUATROZE (rang des) - Voir: Saint-André (rang).

QUEBEC (lac) - Au centre-nord du canton de Ponsonby, sur le rang VII.

QUORUM (lac) - Sur le rang II du canton de Lathbury.

RAT (lac) - Situé dans le rang II du canton de Bowman.

RATS MUSQUES (lac) - Voir: Lac Rémi.

RAPHAEL (lac) - Situé sur le rang VI du canton de Villeneuve.

RED (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans la rivière aux Saumons.

REMI (lac) - Voir Lac-Rémi.

RIBOT - Nom d'une commission scolaire dans le municipalité de l'Ange-Gardien, rangs III et IV du canton de Buckingham. D'après le nom d'un ministre du cabinet français vers 1912 ou 1913.

RIPON - Canton, municipalité de paroisse et municipalité de village, bureau de poste. Village situé sur la rive droite de la Petite Nation. Paroisse religieuse: Saint-Casimir.

ROBERT (lac) - Situé dans le rang XI du canton de Lochaber.

ROCK (lac) - Sur le rang II du canton de Lathbury.

ROCKWAY VALLEY - Agglomération secondaire située dans le sud-est de la municipalité d'Amherst, rang VIII sud. Nom du bureau de poste et de l'église protestante. Route Saint-Rémi - Huberdeau.

ROGERS (baie) - Au nord-est du lac Simon, dans le canton d'Hartwell.

ROGOON (lac) - Situé dans le nord-ouest de la municipalité d'Amherst, rangs III et IV.

ROND (cap) - Au nord-ouest du lac Simon.

ROND (lac) - Voir: Jeffrey (lac).

ROSS (ruisseau) - Affluent du ruisseau du Prêtre.

ROUGE (lac) - Situé dans le rang IV du canton de Bowman.

ROUGH (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial; se déverse dans le lac Cross, au nord.

SABLE (lac au) ou CHINA CLAY - Situé dans le sud-est de la municipalité d'Amherst, rang VI; longé par le chemin de fer et la route vers Huberdeau.

SAINT-AMOUR (lac) - Sur le rang VIII du canton de Derry.

SAINT-AMOUR (rang) - dit des Quatorze - Rang double le long de la route entre Papineauville et Saint-André-Avellin. Se trouve dans cette dernière municipalité.

SAINT-ANDRE-AVELLIN - Municipalité de village, municipalité de paroisse, paroisse religieuse et bureau de poste. Village situé sur la rive droite de la Petite Nation.

SAINTE-ANGELIQUE - Municipalité rurale située autour de Papineauville et désignée habituellement sous se dernier nom. Nom patronymique de la paroisse de Papineauville.

SAINT-CASIMIR - Nom de la paroisse religieuse de Ripon.

SAINT-DENIS (ruisseau) - Affluent de la Lièvre dans le rang IX du canton de Villeneuve.

SAINT-EMILE (lac) - Situé sur le rang V du canton de Sufflok.

SAINT-EMILE-de-SUFFOLK - Bureau de poste et agglomération de village (non incorporé) situé sur les rangs IV et V du canton de Suffolk. Nom de la paroisse catholique. Le long de la route 57.

SAINT-FIDELE - Nom patronymique de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, appelée d'ordinaire Fassett.

SAINT-FELIX-de-VALOIS - Nom de la paroisse religieuse de Chénéville.

SAINT-GREGOIRE-de-NAZIANZE - Paroisse religieuse de la ville de Buckingham. Our Lady of Victory: paroisse religieuse irlandaise de la ville de Buckingham.

SAINTE-HELENE (lac) - Situé sur les rangs VIII et IX de la municipalité de Portland-Ouest.

SAINT-JEAN (lac) - Situé dans le nord-est du canton d'Addington, dans les rangs VII et VIII.

SAINT-JEAN-L'EVANGELISTE - Nom de la paroisse religieuse de Thurso.

SAINT-LOUIS-de-PORTLAND - Nom de la paroisse catholique de Portland-Ouest. Eglise située à Poltimore.

SAINT-MALACHIE ou SAINT-MALACHY - Municipalité située dans le coin nord-ouest du canton de Lochaber. Nom de la paroisse religieuse (irlandaise). La municipalité est désignée localement sous le nom de Mayo.

SAINT-MATHIEU-L'EVANGELISTE - Nom de l'église luthérienne de la municipalité de Mulgrave-et-Derry; située dans le rang V du canton de Mulgrave, à Inlet,

SAINT-PAUL (lac) Situé dans le nord-est du canton d'Addington, rangs VII et VIII.

SAINT-PAUL-de-NAMUR - Eglise protestante française (Eglise unie du Canada) située à Namur.

SAINT-REMI-D'AMHERST - Paroisse religieuse de la municipalité d'Amherst. Bureau de poste principal et nom dont on désigne ordinairement la municipalité.

SAINT-SIXTE - Bureau de poste et paroisse religieuse de la municipalité de Lochaber-Nord. Rivière qui se déverse dans la Petite Nation.

SAINT-SIXTE (lac) - Sur les rangs VI et VII du canton de Mulgrave. Embouchure de la rivière du même nom, accessible d'Inlet ou de Jarnac dans le même canton.

SAINT-THOMAS - Eglise anglicane de la municipalité de Lochaber-Ouest, située dans le rang VI.

SAINTE-VALERIE - Nom de la paroisse religieuse de la municipalité de Ponsonby. Eglise située à Boileau.

SAMLOCK (lac) - Voir: Samuel (lac).

SAMUEL (lac) ou SAMLOCK - Situé dans les rangs V et VI du canton de Bowman.

SANGSUES (lac aux) - Située dans les rangs V et VI du canton d'Addington; relié par un chemin de terre au lac Désormeaux.

SAUMONS (rivière aux) - Déverse le lac Commandant (ou Papineau) dans l'Outaouais en traversant la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours. On la nomme aussi rivière Kinonge.

SCRYER (lac) - Situé dans les rangs VIII et IX du canton de Ripon, dans la municipalité de Montpellier.

SCRYER (ruisseau) - Déverse le lac du même nom dans la baie de l'Ours après avoir traversé le village de Montpellier.

SEDBERTH SCHOOL - Ecole privée située sur le territoire du Club seigneurial, vers le nord-ouest, non loin de la route 57. Ecole anglaise et protestante pour les enfants des membres du Club.

SEIGNEURIAL (club) - Voir: Seigniory Club.

SEIGNIORY CLUB - Vaste domaine touristique et sportif (propriété de C.P.R.) situé dans le village de Montebello et la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours. Hôtel, château historique, terrain de golf, routes privées et nombreux lacs. S'est appelé au moment de sa fondation Lucerne-en-Québec, nom désuet aujourd'hui, mais encore employé par les gens des envisons. Seigniory Club est aussi le nom du bureau de poste pour le Club.

SHAPLEY (ruisseau) - Coule dans le sud-ouest du canton de Derry vers Glen Almond.

SHERIDAN (lac) - Situé sur les rangs II et III de la municipalité de Portland-Ouest.

SILVER CREEK - Affluent de la rivière Blanche, lequel coule dans la partie sud-ouest de la municipalité de Lochaber-Ouest. Agglomération secondaire dans la même municipalité, rangs V et VI.

SINCLAIR (lac) - Au centre-est du canton d'Amherst, sur le rang VIII. Se déverse dans la rivière Rouge dans le comté d'Argenteuil.

SIMON (lac) - Vaste nappe d'eau au nord du village de Chénéville dans les cantons de Hartwell et de Preston. Plage fréquentée au sud-ouest. Altitude: 652 pieds.

SIMON (lac) - Situé dans le rang de la Côte Saint-Pierre, dans la municipalité de Saint-André-Avellin. Altitude: 583 pieds. Elargissement de la Petite Nation. Ne pas confondre avec le grand lac Simon.

SINGER - Ancien bureau de poste situé dans le canton d'Hartwell, sur la frontière de la municipalité de Montpellier; la Cie Singer avait là autrefois ses quartiers généraux et son terminus de chemin de fer.

SMALLION (lac) - Voir: Long (lac).

SMITH (lac) - Sur le rang V, dans la partie nord-est du canton de Ponsonby.

SMITH (lac) - Sur le rang II du canton de Derry.

SOUDAIN (lac) - Dans le nord-ouest du canton d'Amherst, sur le rang II.

SOURD (rivière du) - Située dans le canton de Papineau.

SQUAW (lac) - Situé dans le canton de Mulgrave, sur le rang IX.

STRALEM (lac) - Sur le rang XII du canton de Lochaber, au sud du lac La Blanche. Se déverse dans ce dernier.

SURPRISE (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

STONEY (lac) - Sur les rangs II et III du canton de Lathbury.

SUCRERIES (lac des) - Voir: Codos (lac).

SUFFOLK - Canton de la partie nord-est du comté

SUFFOLK (lac) - Sur le rang I dans le canton du même nom.

SUFFLOK (ruisseau) - Affluent de la Petite Rouge, dans la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix; connu aussi sous le nom de ruisseau Noir.

SUFFOLK & ADDINGTON - Municipalité formée des deux cantons ainsi nommés. Paroisse religieuse: Saint-Emile-de-Suffolk. Bureaux de poste: Namur et Lac-des-Plages.

SUGAR BUSH (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial, vers le N.O., sur le parcours des pistes de ski.

SUZANNE (lac) - Dans le nord-est du canton d'Amherst, sur les rangs VII et VIII.

SYNTRESS (ruisseau) - Affluent de la rive droite de la Petite Nation qui traverse Ripon.

TALBOT (lac) - Sur le rang I du canton de Lathbury.

TAMO (lac) - Voir: THOMAS (lac) ou Tamo.

TAUNTON (lac) - Sur le territoire du Club seigneurial.

TEAL (lac) - Sur le territoire du Club seigneurial.

TERROR (lac) - Dans le rang III de la municipalité de Portland-Ouest.

THOMAS (lac) - Sur le rang V du canton de Lathbury.

THOMAS 9lac) ou TAMO - Ancien lac, occupé par un ruisseau sur les rangs V, VI et VII de la municipalité de Portland-Est.

THOMAS (lac) - Dans la partie sud-ouest du canton d'Amherst, sur le rang IV.

THOMAS EST et OUEST - Rang double de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, au nord-est du village.

THURSO - Municipalité de village. Paroisse religieuse: Saint-Jean-l'Evangéliste. Bureau de poste. Station du C.P.R. Terminus sud du Thurso & Nation Valley Railway (propriété de la Cie Singer). Nom d'un barrage de la Gatineau Power sur la rivière Blanche.

THREEPOINT (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial, dans la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours.

TREEN (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

TREPANIER (ruisseau) - Affluent de l'Outaouais qui se déverse dans la baie Lochaber, municipalité de Lochaber-Ouest.

TRESPASS (lac) - Situé dans le rang VIII du canton de Villeneuve.

TRINITE (lac à la) - Sur le rang VII du canton de Mulgrave; terminus de la route carrossable d'Inlet.

TRICORNE (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial.

TROUT (lac) - Situé sur le rang I du canton de Suffolk.

TROUT (lac) - Situé sur le rang I de la municipalité de Portland-Est.

VAL-DES-BOIS - Bureau de poste dans la municipalité de Villeneuve. Nom usuel donné à celle-ci.

VAL-D'OR - Ancienne agglomération située sur le rang VI, dans la municipalité de Lochaber & Gore

VALENCAY - Bureau de poste et agglomération secondaire situés dur le rang V au sud-ouest du village de Ripon.

VALIER (ruisseau) - Affluent de la Lièvre sur le rang III du canton de Buckingham.

VAL-QUESNEL - Bureau de poste et agglomération du village situés sur la rive gauche de la Petite Nation, en face du village de Saint-André-Avellin. Nom usuel de ce village, dit non incorporé, et faisant partie de la municipalité de paroisse de Saint-André-Avellin.

VENDEE - Agglomération secondaire située dans la partie nord-ouest du canton d'Amherst, sur le lac Windigo. Bureau de poste. Eglise: Notre-Dame-des-Anges.

VENT (lac) - Situé sur le rang IV du canton de Villeneuve.

VERNET - Ancienne agglomération située au nord de la baie Maskinongé, sur le lac Papineau (ou Commandant). Quelques chalets.

VERT (lac) - Situé sur la limite nord du canton de Ripon dans le sud du canton d'Hartwell. Altitude: 699 pieds.

VERT (lac) - Voir: Clear (lac).

VERT (lac) - Sur les rangs II et III du canton de Mulgrave, à l'est du Lac de la rivière Blanche.

VILLAGE-NEUF - Partie du quartier sud de la ville de Buckingham, entre les rues First et Second.

VILLENEUVE - Canton situé à l'est de la Lièvre, au nord des cantons de Portland et deDerry. Nom de la municipalité rurale qui l'occupe. Bureau de poste: Val-des-Bois. Paroisse religieuse: Notre-Dame-de-la-Garde.

VINOY - Nom d'une municipalité rurale située dans l'ouest du canton de Suffolk et à l'est du village de Chénéville. Nom d'un bureau de Poste, situé sur le rang A de la même municipalité: on l'écrit cependant "Vinoit".

WAGAMUM (lac) - Situé sur le rang IV du canton d'Amherst.

WAKEFIELD (lac) - Situé sur les rangs II, III et IV de la municipalité de Portland-Ouest.

WEST (ruisseau) - Affluent du ruisseau Shapley.

WHITE (lac) - Sur le rang VII du canton d'Hartwell; affluent de la rivière Laroche.

WHITE DEER - Bureau de poste dans le nord-est de la municipalité de Bowman. Nom usuel de cette partie de la municipalité.

WHITEFISH (lac) - Dans le canton de Mulgrave, à l'est du Lac de la rivière Blanche.

WHITE FISH (lac) - ou POISSON BLANC - Situé sur le territoire du Club seigneurial, le long de la route du lac Commandant (ou Papineau). Un établissement de pisciculture se trouve à proximité. Ce lac se déverse dans la rivière aux Saumons.

WHITTAKER (lac) - Sur le rang I du canton de Derry.

WILLIAM OUEST et EST - Rang double de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix situé au nord-est du village, le long de la route 57.

WINDIGO (lac) - Situé dans le nord-ouest du canton d'Amherst, rangs I et II dans l'agglomération Vendée; élargissement de la Maskinongé. Relié vers le sud, par une route gravelée, à la route 57.

WOIK (lac) - Situé sur le territoire du Club seigneurial, dans la municipalité de la Partie Nord de Notre-Dame-de-Bonsecours.

WOODS (lake of the) - Sur les rangs VI et VII du canton de Villeneuve.

WRIGHT (lac) - Situé sur le rang I de la municipalité de Portland-Ouest.

YELL (baie) - Voir: Baie Yell.

ZEARNSTVILLE - Partie du quartier sud de la ville de Buckingham, rue George, vers Masson.

R.C.L.

JUIN 2014

BNQ
000 446 713